BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVIII
B
23
NAPOLI

XLVIII
15
23

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,

CONTENANT

Les événemens conſidérables de chaque ſiécle,

AVEC DES REFLEXIONS.

TOME TROISIÉME.

Qui renferme le ſeptiéme, le huitiéme & le neuviéme ſiécle.

Nouvelle Edition révue par l'Auteur.

A COLOGNE.

Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LII.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

Du troiſiéme Volume.

SEPTIE'ME SIE'CLE.

Table Chronologique pour le ſeptiéme Siécle.

ART. I. *Saint Grégoire Pape. Ses travaux pour l'Egliſe.* page 1.
ART. II. *Suite des Travaux de Saint Grégoire. Ses Ouvrages.* 22.
ART. III. *Egliſes d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Eſpagne, & d'Afrique.* 53.
ART. IV. *Egliſe & Empire d'Orient.* 86.
ART. V. *Monothéliſme. Progrès de l'erreur. Saints Défenſeurs de la Vérité. Sixiéme Concile général.* 94.
ART. VI. *Pluſieurs Saints Illuſtres.* 119.
ART. VII. *Conciles & Diſcipline.* 159.
ART. VIII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 184.
ART. IX. *Mahomet. Progrès étonnant de cet impoſteur. Etendue de l'Empire des Muſulmans.* 200.
ART. X. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le ſeptiéme ſiécle.* 212.

HUITIE'ME SIE'CLE.

Table Chronologique pour le huitiéme ſiécle. 231.

ART. I. *Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient.* 239.

tin aſſemble le Concile de Latran où l'erreur eſt condamnée, & la vérité défendue. Les Muſulmans font de grands maux aux Egliſes d'Orient & d'Egypte.

650. Mort de Saint Furſi fondateur du monaſtere de Lagni. Mort de Saint Diſier Evêque de Cahors.

653. Mort de Saint Bavon. Tranſlation des Reliques de Saint Benoît au monaſtere de Fleuri ſur la Loire. Fondation d'un grand nombre de Monaſteres vers ce tems-ci. Mort de Saint Emmeran de Ratisbonne. Le Pape Saint Martin eſt enlevé de Rome & conduit à Conſtantinople. Huitiéme Concile de Toléde. Converſion des Anglois du milieu des terres & des Merciens.

654. Le Pape Saint Martin eſt mis en priſon. On l'en tire pour l'interroger. Il eſt traité avec la plus grande indignité. Sigebert Roi d'Auſtraſie meurt en odeur de ſainteté.

655. Exil du Pape Saint Martin. Ses ſouffrances. Sa mort glorieuſe. Eugene eſt élevé ſur le Saint Siége. Neuviéme Concile de Toléde. Privilége de Saint Denis. Marculfe compoſe le Recueil des Formules vers ce tems-ci. Fondation du monaſtere de Chelles par Sainte Bathilde.

656. Mort de Clovis II. Sainte Bathilde gouverne le Roiaume avec ſageſſe. Commencement des Rois Faineans. Les Maires du Palais ont toute l'autorité. Dixiéme Concile de Toléde.

657. Mort de Saint Eugene Archevêque de Toléde. Sainte Bathilde fonde le monaſtere de Corbie. Souffrances de Saint Maxime pour la Foi ; on lui coupe la langue & la main droite. Ses deux Diſciples ſont

traités avec la même cruauté, & envoiés avec le ſaint Abbé en exil.

658. Mort du Pape Eugene. Vitalien lui ſuccéde. Mort de Sainte Gertrude fondatrice de l'Abbaïe de Nivelle en Brabant. Mort de Saint Germer.

659. Mort de Saint Eloi. il fait beaucoup de miracles après ſa mort, comme il en avoit fait pendant ſa vie.

662. Saint Maxime meurt avec la glorieuſe qualité de Martir. Les Muſulmans éteignent l'Empire des Perſes, & font de nouveaux progrès dans l'Empire Romain.

663. L'Empereur Conſtant va à Rome. il en enleve tout ce qu'il y trouve de richeſſes.

664. Mort de Saint Cunibert Evêque de Cologne.

666. Concile de Merida. Mort de Saint Vandrille.

667. Mort de Saint Hildefonſe Archevêque de Toléde.

668. Mort de l'Empereur Conſtant. Conſtantin Pogonat lui ſuccéde. Saint Théodore eſt ſacré par le Pape Evêque de Cantorberi. Saint Benoît Biſcop l'accompagne en Angleterre. Saint Lambert eſt fait Evêque de Maſtric. Mort de Saint Joſſe. Mort de Saint Omer.

669. Childeric II eſt reconnu Roi de France. Saint Leger eſt en grand crédit au commencement de ce regne.

670. Mort de Saint Fiacre ſolitaire. Mort de Saint Fructueux Archevêque de Brague.

673. Le Pape Vitalien meurt. Adeodat lui ſuccéde.

674. Martire de Saint Prix. Saint Benoît Biſcop fonde en Angleterre le monaſtere de Viremouth. Les Muſulmans ſe retirent

de Conſtantinople qu'ils avoient attaquée avec une grande flotte. On brûle leurs Vaiſſeaux avec le feu de Nafre.

675. Onziéme Concile de Toléde. Quatriéme Concile de Brague.

677. Mort du Pape Adeodat. Donus lui ſuccéde. Conſtantin Pogonat fait avec le Calife Moavia une paix avantageuſe pour trente ans.

678. Le Roi d'Angleterre engage S. Théodore de Cantorberi à dépoſer Saint Vilfrid du ſiége d'Yorc. Martyre de Saint Leger Evêque d'Autun.

679. Saint Vilfrid porte ſon affaire au Saint Siége. Le Pape déclare dans un Concile la dépoſition nulle. Mort du Pape Donus. Il a pour ſucceſſeur Agathon.

680. Le Pape Agathon aſſemble à Rome un Concile nombreux pour envoier des Députés à Conſtantinople. Le Roi Thierri réunit ſous ſa domination toute la Monarchie Françoiſe. Premiere Seſſion du ſixiéme Concile général. Douziéme Concile de Tolede fort remarquable par une entrepriſe des Evêques ſur l'autorité Roiale.

681. Le fameux Ebroin eſt tué. Fin du ſixiéme Concile général où le Pape Honorius eſt anathématiſé.

682. Mort du Pape Agathon. Election de Leon II. Il reçoit le ſixiéme Concile, & condamne nommément le Pape Honorius.

683. Treiziéme Concile de Toléde. Mort de Leon II. Benoît II lui ſuccéde.

684. Quatorziéme Concile de Toléde.

685. Mort de l'Empereur Conſtantin Pogonat. Juſtinien II ſon fils aîné eſt reconnu Empereur.

686. Saint Vilfrid eſt rétabli ſur ſon Siége d'Yorc par Saint Théodore de Cantorberi. Mort de Benoît II. Jean V Pape.

687. Jean V meurt. Conon lui ſuccéde.

688. Mort du Pape Conon. Sergius monte ſur le S. Siége. Quinziéme Concile de Toléde.

690. Mort de Saint Julien Archevêque de Toléde. Mort de Saint Benoît Biſcop. Saint Villebrod va faire une Miſſion en Friſe, où Saint Vilfrid avoit déja travaillé.

691. Saint Vilfrid chaſſé de nouveau d'Angleterre.

692. Troiſiéme Concile de Sarragoſſe. Pepin Maire du Palais favoriſe la Miſſion de S. Villebrod chez les Friſons. Concile *in Trullo* très-remarquable.

693. Seiziéme Concile de Toléde.

694. Dix-ſeptiéme Concile de Toléde. L'Empereur Juſtinien eſt chaſſé. Léonce Empereur.

696. La puiſſance des Romains éteinte en Afrique qui paſſe aux Muſulmans. Ils en ont toujours depuis été les maîtres. On coupe le nez à l'Empereur Léonce, & on le chaſſe. Apſimare eſt reconnu Empereur. Mort de Saint Cloud Evêque de Metz. Saint Villebrod eſt ſacré à Rome Archevêque des Friſons. Il établit ſon ſiége à Utrecht. Il fait de grands fruits. Il prêche chez les Danois. Saint Vulfran ſe joint à lui.

697. Conciles en Angleterre.

698. Mort de S. Claude Evêque de Beſançon.

700. Dernier Concile de Tolede dont nous n'avons point les actes. Le Pape Sergius fait chanter à la Meſſe *Agnus Dei* pendant la fraction des Saintes Hoſties.

ABRE'GE'

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE.

SEPTIE'ME SIE'CLE.

ARTICLE I.

Saint Grégoire Pape. Ses travaux pour l'Egliſe.

I.

SAINT GREGOIRE à qui ſon mérite extraordinaire a fait donner le ſurnom de Grand, nâquit à Rome d'une famille noble vers le milieu du ſixiéme ſiécle. Gordien ſon pere étoit Sénateur & poſſédoit de grands biens. Sa mere Sylvie eſt honorée comme Sainte le troiſiéme de Novembre. Grégoire fut Préteur de Rome, c'eſt-à-dire, le principal Magiſtrat de cette grande Ville pour la juſtice civile. Il prit de bonne heure la réſolution de mener une vie véritablement chré- I. Sa naiſſance. ſa vie ſecu. liere.

tienne. Il croioit pouvoir le faire ſous l'éclat des habits manifiques que ſa charge & ſa condition l'obligeoient de porter : mais Dieu lui fit bientôt connoître combien il eſt difficile de vivre au milieu du monde ſans l'aimer, & de poſſeder des richeſſes & des dignités ſans s'y attacher. Il differa aſſez long-tems ſon entiere converſion. Aiant enfin acquis par la mort de ſon pere la libre diſpoſition de ſes biens, il fonda ſix monaſteres en Sicile, leur donna en fonds de terre des revenus ſuffiſans. Il en établit un ſeptiéme à Rome en ſa propre maiſon, & il le dédia en l'honneur de Saint André. Il ſubſiſte encore & eſt occupé par les Camaldules.

II. Sa retraite.

Grégoire le choiſit pour ſa retraite. Il quitta ſes riches habits & ſes meubles précieux, qu'il donna aux pauvres, prit l'habit monaſtique, & ſe mit ſous la conduite des ſaints Abbés qui gouvernoient ce monaſtere. La rigueur de ſes jeûnes & l'auſtérité de ſa vie l'affoiblirent à un tel point, qu'il tomboit en défaillance, lorſqu'il étoit pluſieurs heures ſans prendre de la nourriture. Mais malgré ſes infirmités, il s'occupoit continuellement à prier, à lire les divines Ecritures, à dicter ou à écrire. L'eſprit de mortification qui animoit toutes ſes actions, l'éleva tellement au-deſſus de toutes les choſes de la terre, qu'il ne penſoit plus qu'aux biens du Ciel. La mort étoit l'objet de ſes deſirs, parce qu'elle devoit le mettre en poſſeſſion de l'unique objet de ſon amour. Il ſe nourriſſoit de légumes crus, que lui fourniſſoit Sainte Sylvie ſa mere, alors retirée auprès de la porte de Saint Paul, au lieu nommé la Celle-neuve, où depuis il y eut un oratoire en ſon nom, & un célébre monaſtere de Saint Sabas. Elle lui envoioit ces légumes dans une écuelle d'ar-

gent que Grégoire fit un jour donner à un pauvre, n'aiant rien autre choſe à lui donner.

II.

III. Il eſt fait Abbé.

Quelque deſir que Saint Grégoire eût d'obéir, il fut contraint de gouverner ſes freres. Mais il trouva un moien de ſe décharger de ce fardeau, en demandant au Pape Benoît la permiſſion d'aller en Angleterre travailler à la converſion des Paiens. Car paſſant un jour par le marché de Rome, il avoit vû des eſclaves d'une belle taille, expoſés en vente; & aiant ſçû qu'ils avoient été amenés de l'Iſle de Bretagne, & qu'ils éroient encore paiens; quel dommage, s'ecria-t-il, que des hommes d'une ſi heureuſe phyſionomie & ſi bien faits, ſoient ſi difformes aux yeux de Dieu! Son zéle ne lui permit pas d'être indifférent à une ſi bonne œuvre, & il pria inſtamment le Pape, d'envoier en Angleterre des Miniſtres fidéles pour y annoncer Jeſus-Chriſt. Comme perſonne ne paroiſſoit diſpoſé à une entrepriſe ſi difficile, il s'offrit lui même & partit. Mais les Romains qui connoiſſoient tout le prix du tréſor qu'ils poſſédoient, crierent que la ſortie de Grégoire cauſeroit la ruine de Rome. Le Pape envoia des courriers qui le forcerent de revenir à Rome, où il reprit le ſoin de ſon monaſtere. Le Pape Benoît admirant les progrès qu'il faiſoit dans la vertu, le tira du repos de ſon monaſtere, & l'ordonna un des ſept Diacres de l'égliſe Rome. Grégoire en remplit les devoirs avec autant d'humilité que d'exactitude. Peu de tems après, le Pape Pélage l'envoia à Conſtantinople en qualité d'Apocryſiaire ou de Nonce Apoſtolique.

IV. Il est envoié à Constantinople.

Grégoire gémissoit de se voir chargé de tant d'affaires. Il ne crut pas pour cela devoir quitter les pratiques de la vie monastique. Il mena avec lui à Constantinople plusieurs moines de sa Communauté pour s'exciter à l'esprit de componction par leur exemple, & pour se remettre en leur compagnie de l'agitation des affaires temporelles. Il tâcha de se faire une solitude au milieu de cette grande Ville, en se séparant les plus souvent qu'il pouvoit des compagnies, & se réunissant avec Saint Léandre & d'autres Saints pour se nourrir des Livres sacrés. Je me croiois en sûreté, disoit Saint Grégoire à ses amis, contre les tempêtes du monde. Mais vous me voiez rejetté en pleine mer, sous prétexte des affaires ecclésiastiques pour lesquelles on m'a envoié ici, & je ne respire qu'en la compagnie de mes freres. Il fit de grands biens dans tout l'Orient, & y affermit la foi par ses lumieres & par ses vertus. Il resista en face au Patriarche Eutychius, qui enseignoit qu'après la résurrection nos corps ne seroient plus palpables, & il le désabusa de cette erreur. L'Empereur, les Seigneurs de la Cour, & les plus illustres Evêques admiroient sa science & respectoient sa pieté.

III.

V. Il est élû Pape. Ses alarmes sur son élection.

Après la mort du Pape Pélage II, le Clergé, le Sénat & le peuple de Rome, élurent pour leur Evêque, d'un consentement unanime, le Diacre Grégoire qui résista de tout son pouvoir, disant qu'il étoit indigne de cette place. Il craignoit que sous prétexte du gouvernement de l'église, il ne rentrât dans la gloire du monde, qu'il avoit quittée. Comme il ne put empêcher son élection, il laissa

eſpérer qu'il y conſentiroit. Se fiant à l'amitié de l'Empereur Maurice, dont il avoit tenu le fils ſur les fonts, il lui écrivit ſécrettement pour le conjurer de ne point approuver ce choix. Mais Germain Préfet de Rome fit arrêter ſon courrier, ouvrir ſes lettres, & envoia à l'Empereur le décret de l'élection. Maurice bénit Dieu d'avoir élevé ſur le ſaint Siége un homme ſi capable de le remplir dignement. Pendant qu'on attendoit la réponſe de Conſtantinople, Saint Grégoire fit un ſermon ſur la maladie contagieuſe qui déſoloit Rome. Il faut, dit-il, mes freres, craindre les fléaux de Dieu quand nous les ſentons, puiſque nous n'avons pas ſçû les prévenir. Vous voiez que tout le peuple eſt frappé du glaive de ſa colere. La mort n'attend pas la maladie, & enleve le pécheur avant qu'il penſe à faire pénitence. Conſidérez en quel état il paroît devant le Juge terrible. Ce n'eſt pas une partie des habitans qui périt ; tout tombe à la fois : les maiſons demeurent vuides, & les peres voient mourir leurs enfans. Expions donc nos péchés par nos larmes. Que l'exemple des Ninivites & du Voleur pénitent nous empêche de déſeſpérer d'en obtenir le pardon.

Saint Grégoire indiqua à la fin de ce ſermon une litanie ou proceſſion à ſept bandes, qui devoient marcher au point du jour le Mercredi ſuivant, ſortant de diverſes égliſes pour ſe rendre toutes à Sainte Marie Majeure. La premiere bande étoit compoſée du Clergé : la ſeconde des Abbés avec leurs moines : la troiſiéme des Abbeſſes avec leurs religieuſes : la quatriéme des enfans : la cinquiéme des hommes laïcs ; la ſixiéme des veuves : la ſeptiéme

des femmes mariées. Chaque bande étoit conduite par les Prêtres du quartier. On croit que de cette proceſſion générale eſt venue celle du jour de Saint Marc, qui s'appelle encore à Rome la grande Litanie. Pendant celle-ci il mourut en une heure quatre-vingts de ceux qui y aſſiſtoient. Mais Saint Grégoire ne ceſſa point d'exhorter le peuple & de prier, juſqu'à ce que Dieu eût délivré ſon peuple de ce fléau. Quand il ſçut que le Préfet Germain avoit intercepté ſes lettres, il voulut prévenir la réponſe de l'Empereur, jugeant bien qu'elle ſeroit contraire à ſes deſirs. Il ne pouvoit ſortir de Rome ſans uſer d'adreſſe, parce qu'on avoit mis des gardes à toutes les portes : il ſe fit donc enlever par des marchands, déguiſé & enfermé dans une grande manne d'oſier. Il ſe cacha dans des bois & dans des cavernes pendant trois jours. Le peuple de Rome ne ceſſoit de jeûner & de prier pendant qu'on le cherchoit. Enfin aiant été découvert d'une maniere qui paroiſſoit miraculeuſe, il fut pris & ramené à Rome. Alors il fut obligé de ſe rendre, & fut ſacré ſolemnellement dans l'égliſe de Saint Pierre, le troiſiéme de Septembre 590, & il tint le Saint Siége treize ans.

VI. Ses ſentimens ſur ſa dignité.

Comme on lui faiſoit des complimens ſur ſa nouvelle dignité, il s'en plaignit amérement à ſes amis. Je ſçais, écrivoit-il à Jean Patriarche de Conſtantinople, avec quelle ſincérité vous avez voulu fuir le fardeau de l'Epiſcopat ; cependant vous n'avez pas empêché qu'on ne me l'ait impoſé. Vous ne m'aimez donc pas comme vous-même, ſelon la régle de la charité. Il manda à la ſœur de l'Empereur, qu'on l'avoit fait rentrer dans le ſiécle en le chargeant de l'Epiſcopat. J'y ai ;

ajoûtoit-il, plus d'embarras & de ſoins temporels, que je n'en avois étant laïc. J'ai perdu la joie que je goûtois dans ma retraite ; & en paroiſſant monter au-dehors, je ſuis tombé au-dedans. Je m'efforçois tous les jours de me ſeparer du monde, d'éloigner de mon eſprit toutes les images corporelles, pour contempler les choſes inviſibles & céleſtes ; je diſois à Dieu de tout mon cœur : Seigneur je cherche votre viſage. Comme je ne deſirois & ne craignois rien dans le monde, je me croiois élevé au-deſſus de tout. Mais l'orage de cette nouvelle tentation m'a tout d'un coup jetté dans les allarmes & les fraieurs. Je ſuis battu des flots de tous côtés. Lorſqu'après les affaires je veux rentrer en moi-même, le tumulte des penſées vaines m'en empêche, & je trouve que mon cœur eſt fort éloigné de moi. Je ſuis tellement accablé de triſteſſe, qu'à peine puis-je parler. J'ai l'eſprit environné de ténébres : je ne vois rien qui ne m'accable de douleur, & les objets mêmes que les autres trouvent agréables, me paroiſſent affligeans. Car je penſe toujours à la parfaite tranquillité que j'ai perdue, pour être jetté dans des affaires diſſipantes, qui m'éloignent de la face du Seigneur.

En écrivant à Anaſtaſe Patriarche d'Antioche, il lui dit : Vous qui m'aimiez d'une maniere toute ſpirituelle, il me ſemble que vous n'avez plus pour moi qu'une amitié charnelle, en contribuant à me charger d'un fardeau qui m'accable, & qui ne me permet plus d'élever les yeux de mon eſprit juſqu'au Ciel. Quand vous dites que je ſuis la bouche & la lampe du Seigneur, & que je puis être utile à pluſieurs, vous me faites trembler, regar-

dant comme le comble des iniquités de recevoir des louanges, au lieu des humiliations que je mérite. Sur la nouvelle de mon Epiſcopat, écrivoit ce Pape ſi humble à une autre perſonne, pleurez ſi vous m'aimez : car il y a dans la place où je ſuis tant d'affaires temporelles, que je me trouve par cette dignité preſque ſéparé de l'amour de Dieu.

Saint Léandre aiant appris l'élection de Saint Grégoire, lui écrivit pour lui en témoigner ſa joie. Il lui marquoit en même-tems la ſolide converſion & la piété du Roi Récaréde. Il le conſultoit auſſi ſur les trois immerſions du Baptême dont les Ariens abuſoient, & lui demandoit pluſieurs livres. Saint Grégoire ne put répondre que l'année ſuivante, & il le fit en ces termes : Je déſirerois de tout mon cœur pouvoir répondre à vos lettres ; mais je ſuis tellement accablé des ſoins de l'Epiſcopat, que j'ai plus envie de pleurer que de parler. Vous le verrez par la négligence avec laquelle je vous écris, à vous que j'aime ſi ardemment. Je ſuis chargé de la conduite d'un vieux vaiſſeau, ſi uſé & ſi battu de la tempête, que je ne puis le conduire au port. Je ne puis exprimer la joie que je ſens de voir le Roi Récaréde ſi parfaitement converti à la foi Catholique. Ce que vous me dites de ſes mœurs, me porte à l'aimer tendrement ſans le connoître. Vous devez beaucoup veiller ſur lui, pour empêcher qu'il ne s'éleve de ſes bonnes œuvres, & pour faire enſorte que la ſainteté de ſa vie réponde toujours à la pureté de ſa foi. A l'égard des trois immerſions du Baptême, nous les faiſons pour exprimer les trois jours de la ſépulture, ou ſi l'on veut, les trois perſonnes

de la Sainte Trinité : comme l'immersion unique peut signifier l'unité de la nature divine. Mais comme les hérétiques en plongeant trois fois chez vous, le font pour marquer la division entre le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, je suis d'avis que vous ne fassiez qu'une seule immersion.

IV.

La seconde année de son Pontificat 591, Saint Grégoire tint un Concile à Rome, d'où il écrivit ses lettres Synodales aux quatre Patriarches d'Orient, ou plutôt la même lettre dont il leur envoia à chacun une copie. Il la commence par représenter son affliction d'avoir été chargé de l'Episcopat malgré son indignité, & s'étend ensuite sur les devoirs des Pasteurs. Après s'être recommandé aux prieres de ceux à qui il écrivoit ; il fait sa profession de foi selon la coûtume, & déclare qu'il recevoit & révéroit les quatre Conciles généraux comme les quatre Evangiles. J'ai, ajoûtoit-il, le même respect pour le cinquiéme, où la prétendue lettre d'Ibas a été condamnée, Théodore convaincu de diviser la personne du Médiateur, & les écrits de Théodoret contre Saint Cyrille, réprouvés. Il travailla à réunir les Schismatiques, & à convertir les Hérériques. Mais il vouloit qu'on les attirât par la persuasion & non par la violence. Il s'opposa aux vexations que l'on exerçoit contre les Juifs, pour les forcer d'embrasser le Christianisme. C'est, dit-il, par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeller les Infidéles à la Religion Chrétienne, & non par les menaces & par la terreur. Il ne faut pas amener les Juifs malgré eux,

VII. Travaux du saint pape.

Pſ. 53. puiſqu'il eſt écrit : je vous offrirai un ſacrifice volontaire.

Ce ſaint Pape portoit ſes vûes & ſes attentions par-tout. Il s'occupoit des beſoins de toutes les égliſes avec une préſence d'eſprit toujours égale. Tout ce qui regardoit la gloire de Dieu, ou le ſalut des ames, lui paroiſſoit toujours important & digne de ſa ſollicitude. En voici une preuve entre beaucoup d'autres. Aiant un jour appris qu'une jeune fille eſclave avoit témoigné déſirer de ſe conſacrer à Dieu dans un monaſtere, il ordonna à un de ſes Officiers de l'acheter & de l'envoier à Rome pour lui procurer l'aſyle qu'elle ſouhaitoit : il lui recommanda ſur-tout la promptitude dans l'exécution de cet ordre, de peur que la ferveur de cette pauvre fille ne ſe rallentît. Ce trait eſt bien propre à faire connoître l'étendue de la charité de ce ſaint Pape. Il s'efforçoit de procurer aux égliſes de bons Paſteurs : il appuioit de ſon autorité ceux qui s'acquittoient dignement de leurs devoirs, & reprenoit avec charité ceux qui les négligeoient. Il travailloit de tout ſon pouvoir à rendre par-tout l'égliſe floriſſante. Il corrigeoit les abus, réprimoit les déſordres, & maintenoit la pureté de la Diſcipline. Il envoioit des Miniſtres pleins de zéle & de courage prêcher la foi de Jeſus-Chriſt aux Infidéles. Nous verrons tout ce qu'il fit pour l'heureux ſuccès de la célébre miſſion d'Angleterre. Les guerres dont l'Italie étoit affligée depuis long-tems, avoient ruiné pluſieurs villes & déſolé leurs égliſes. Saint Grégoire en prit ſoin dès le commencement de ſon Pontificat ; & afin que le peu qui y reſtoit de peuple ne fût point ſans ſecours, il en chargea les Evêques les plus voi-

ſins. Par exemple, l'égliſe de Populonium étoit tellement abandonnée depuis la mort de Saint Cerbonei, qu'on n'y adminiſtroit ni la Pénitence aux mourans, ni le Baptême aux enfans. Saint Grégoire ordonna à Balbin Evêque de Roſelle, de prendre ſoin de cette égliſe en qualité de Viſiteur, d'y établir un Prêtre Cardinal, & deux diacres, & trois Prêtres dans les Paroiſſes de la campagne. On appelloit alors Cardinaux les Evêques, les Prêtres & les diacres titulaires, & attachés à une égliſe, pour les diſtinguer de ceux qui ne les ſervoient qu'en paſſant & par commiſſion.

Pluſieurs Evêques d'Illyrie aiant été chaſſés de leurs Siéges par les Barbares qui ravageoient le Pays, l'Empereur ordonna qu'ils ſe retireroient chez les Evêques qui étoient demeurés en place, & que ceux-ci ſe chargeroient de leur ſubſiſtance. Saint Grégoire en étant averti par le Gouverneur de la Province, écrivit à tous les Evêques d'Illyrie de s'acquitter de ce devoir, non ſeulement pour obéir à l'Empereur, mais beaucoup plus encore pour obéir à Dieu, qui nous ordonne de donner les ſecours temporels, même à nos ennemis, quand l'occaſion s'en préſente. Il déclara néanmoins que les Evêques privés de leur Siége n'auront aucune autorité dans les égliſes qui leur donneront retraite; & ſe contenteront d'y recevoir leur ſubſiſtance. Il veilloit exactement ſur l'élection des Evêques en Italie & en Sicile, & y exerçoit une grande autorité. Démétrius Evêque de Naples fut dépoſé pour des crimes qui méritoient la mort. Cette égliſe étant ainſi vacante, Saint Grégoire écrivit au Clergé, aux

Nobles, aux Magiſtrats & au peuple, d'élire inceſſamment un Evêque, & cependant il envoia à Naples pour Viſiteur Paul Evêque de Népi. Ainſi il ne faiſoit pas difficulté de faire quitter à un Evêque une petite égliſe dont il étoit titulaire, pour en gouverner par commiſſion une plus conſidérable, n'enviſageant que l'utilité des Fidéles. Les Napolitains envoierent au Pape un décret d'élection en faveur de Florentius ſoûdiacre de l'égliſe de Rome, mais Florentius refuſa avec beaucoup de larmes, & fut inflexible dans ce refus. Saint Grégoire en fut autant affligé, qu'il avoit été conſolé de cette élection. Il renvoia donc ceux qui avoient apporté le décret avec une lettre au Duc de Campanie, par laquelle il le prioit d'aſſembler les principaux & le peuple de Naples, pour choiſir un autre Evêque. Que ſi, ajoûtoit-il, vous ne trouvez perſonne dont vous puiſſiez convenir, choiſiſſez au moins trois hommes d'une ſageſſe & d'une probité connue, & envoiez-les ici au nom de toute la Communauté; peut-être trouveront-ils à Rome quelqu'un capable d'être votre Evêque. On voit ici un exemple d'élection par compromis. Cet ordre du Saint Pape n'eut point d'effet.

Quelquefois il donnoit un ſeul Viſiteur à pluſieurs égliſes voiſines. Quelquefois il commettoit ſeulement un Prêtre, pour avoir ſoin d'une égliſe vacante & préſider à l'élection. Il vouloit que l'Evêque fût élû de la ville même, autant qu'il étoit poſſible. L'Evêque élû venoit à Rome ſe faire ordonner, avec le décret d'élection & les lettres du Viſiteur. Saint Grégoire n'exerçoit cette juriſ-

diction que ſur les égliſes qui dépendoient particuliérement de celle de Rome, & qu'à cauſe de cela on appelloit Suburbicaires : ſçavoir ; celles de la partie méridionale d'Italie, où il étoit ſeul Archevêque ; & celles de Sicile & des autres Iſles ; quoiqu'elles euſſent des Métropolitains. Mais on ne trouvera pas qu'il ait exercé le même pouvoir immédiat dans les Provinces dépendantes de Milan & d'Aquilée, ni dans l'Eſpagne & les Gaules, non plus que dans tout l'Empire d'Orient. Il étoit en communion & en commerce de lettres avec les Patriarches, ſans entrer dans la conduite particuliere des Egliſes de leur dépendance, excepté dans quelques occaſions fort extraordinaires. Quand on étudie les lettres de Saint Grégoire, on doit obſerver toutes ces diſtinctions, pour ne pas étendre indifféremment à toutes les Egliſes, les droits qu'il n'exerçoit que ſur quelques-unes.

Fleuri, t. 8. l. 41.

Le Saint Pontife donnoit ſa principale application aux beſoins ſpirituels de l'Egliſe, ſans négliger néanmoins les affaires temporelles ; & le ſoin qu'il prenoit des ames, ne l'empêchoit pas de ſoulager les corps. L'égliſe de Rome avoit de grands revenus, & poſſédoit des Terres, où l'on envoioit des Intendans qui recevoient cette charge devant le corps de Saint Pierre. Nous avons la formule de leurs proviſions dans les lettres de Saint Grégoire. Il y avoit dans ces Terres en Afrique, comme dans les autres Provinces. Ces mêmes letrres font voir en quel prodigieux détail il entroit, malgré toutes ſes autres occupations, le gouvernement de l'égliſe de Rome, & l'inſpection ſur toutes celles d'Italie, & ſur l'Egliſe univerſelle. Mais il ne

croioit aucun travail indigne de lui, pour conſerver en valeur les revenus de ſon Egliſe, & ſur-tout pour y faire rendre une juſtice très-exacte. Il paroît qu'on ne ſe ſervoit que de clercs pour l'adminiſtration de tout ce temporel ; mais c'étoit des clercs du moindre rang, dont le chef n'étoit qu'un Soûdiacre. Saint Grégoire diſoit à la fin d'une lettre écrite au Soûdiacre Pierre, où l'on voit un détail étonnant : vous m'avez envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne puis monter le cheval parce qu'il eſt mauvais, ni les ânes, parce que ce ſont des ânes : ſi vous voulez contribuer à notre entretien, envoyez-nous des choſes qui nous conviennent. Ces paroles font juger que l'écurie de Saint Grégoire n'étoit pas magnifique.

VIII. Ses aumônes & ſon deſintéreſſement.

Il ne veilloit pas moins au bon emploi de ces grands revenus qu'à leur conſervation. Comme il ſe propoſoit pour modéle le Pape Gélaſe, il ſuivit l'état qu'il avoit dreſſé des revenus de l'Egliſe. Il en faiſoit des diſtributions à tout le Clergé, aux Officiers de ſa Maiſon, aux monaſteres, aux Egliſes, aux hôpitaux. Il avoit réglé ce que l'on devoit donner à chacun quatre fois l'année ; à Pâques, à la Saint Pierre, à la Saint André, & au jour de ſon Ordination. On gardoit pluſieurs ſiécles après, un gros volume où étoient les noms de tous les pauvres que Saint Grégoire aſſiſtoit, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, & même dans les Provinces éloignées. Ces diſtributions réglées n'empêchoient pas qu'il ne fît d'autres aumônes tous les jours. Elles étoient ſi abondantes, qu'il étoit quelquefois réduit à manquer du néceſſaire. Il ne ſe regardoit que comme l'économe des

pauvres, & il étoit persuadé que les grands revenus de l'église de Rome étoient leur patrimoine. Un pauvre aiant été trouvé mort dans un coin de rue écartée, on dit qu'il se mit en penitence comme s'il eût été coupable de sa mort, & qu'il s'abstint pendant plusieurs jours d'offrir le saint Sacrifice. Pendant qu'il faisoit des libéralités incroiables, il n'en vouloit recevoir aucune. Il faut, écrivoit-il à un Evêque, renoncer à certains usages qui sont onéreux aux églises, afin qu'elles ne soient point obligées d'envoyer de l'argent à l'église de Rome, de qui elles doivent plutôt en recevoir. Nous vous défendons de nous rien envoier à l'avenir. Nous avons reçu avec reconnoissance les palmes que vous nous avez envoiées; mais comme nous n'aimons pas les présens, nous les avons fait vendre, & nous vous en avons renvoyé le prix.

IX. Embarras que lui causent les affaires d'Italie.

Outre toutes les fonctions d'un vrai Pasteur, dont Saint Grégoire s'acquittoit avec un zéle infatigable, & l'administration des revenus de l'église, qui lui attiroit une foule d'affaires; c'étoit encore sur lui que rouloit presque tout le temporel de l'Italie. Car les Exarques qu'envoyoit l'Empereur, faisoient à l'Italie plus de mal que de bien. Voici comment il se plaignoit d'un de ces Exarques, en écrivant à un Evêque qui étoit en Orient. Je ne puis vous exprimer ce que votre ami le Seigneur Romain me fait souffrir en ce Païs. Sa malice nous nuit plus que les armes des Lombards. Nous sommes mieux traités par les ennemis qui nous tuent, que par les Officiers de l'Empire, dont les rapines & les fraudes nous rempliſſent d'amertume. Plus vous m'aimez sincérement, plus vous devez

comprendre combien il eſt pénible & affligeant d'être obligé de veiller ſur les Evêques, ſur le Clergé, ſur les monaſteres, & ſur le peuple ; de prendre garde aux ſurpriſes des ennemis, & d'avoir à ſe défendre de la malice des Gouverneurs. Au reſte toutes les affaires temporelles dont Saint Grégoire étoit forcé de ſe méler, ne prenoient rien ſur l'attention qu'il devoit aux ſpirituelles. Il n'en négligeoit aucune ; & malgré la foibleſſe de ſa ſanté, & la délicateſſe de ſon tempérament, il faiſoit ſeul le travail d'une multitude d'ouvriers Evangeliques. L'ardeur de ſon zéle & la grandeur de ſa piété, lui faiſoient allier les qualités qui paroiſſoient incompatibles. Il réuniſſoit une bonté & une douceur inaltérable, avec une vigueur & une magnanimité vraiment ſacerdotale ; & l'humilité profonde que l'on admire en lui, ne l'empêchoit pas de ſoutenir les intérêts de Dieu & de l'Egliſe, & la prééminence du Saint Siége avec beaucoup de courage & de dignité. Nous allons rapporter quelques exemples, qui juſtifieront l'idée que nous venons de donner de ce grand Pape.

V.

Fermeté de S. Grégoire. Son zele & ſon courage.

x. Natalis Evêque de Salone en Dalmatie, maltraitoit le Diacre Honorat qui vouloit l'empêcher de donner à ſes parens les richeſſes de l'Egliſe, dont il étoit chargé. L'Evêque dépoſa ce Diacre dans un Concile de la Province dont il étoit Métropolitain, donna ſa charge à un autre moins attentif, & ordonna Honorat Prêtre malgré lui. Celui-ci s'en plaignit à Saint Grégoire, qui blâma fort l'Evêque & lui fit encore d'autres reproches. J'ap-

prends, dit-il, par pluſieurs perſonnes qui viennent de chez-vous, que vous abandonnez le ſoin de votre troupeau, & que vous êtes occupé à tenir une grande table. Toute votre conduite ne montre que trop, combien vous vous appliquez peu à lire, à étudier, & à inſtruire. Natalis promit de ſe corriger; mais il voulut ſe juſtifier du reproche que le Pape lui faiſoit de donner à manger d'une maniere ſplendide, alléguant pluſieurs paſſages de l'Ecriture, & ſur-tout celui-ci; que celui qui ne mange point, ne juge pas celui qui mange. Ce paſſage, dit Saint Grégoire, eſt fort mal appliqué. Car il n'eſt pas vrai que je ne mange point; & d'ailleurs Saint Paul ne parle ainſi que pour ceux qui jugent les autres, ſans en avoir le droit. Vous ſouffrez avec peine que je vous aye repris de vos grands repas; & moi qui ſuis au-deſſus de vous par ma place, quoique non par mon mérite, je ſuis prêt à recevoir la correction de tout le monde. Je ne regarde comme mes véritables amis, que ceux qui contribuent à me faire prévenir par leurs charitables avis, le jugement du Juge terrible.

L'Empereur Maurice avoit défendu par une loi à ceux qui auroient exercé des Charges publiques, d'entrer dans le Clergé, ni dans les monaſteres, & à tous ceux qui étoient marqués à la main comme ſoldats enrollés, d'embraſſer la vie monaſtique. Saint Grégoire écrivit à l'Empereur une lettre qui commence ainſi: C'eſt ſe rendre coupable devant Dieu, que de ne pas dire la vérité aux Princes. Il loue la premiere partie de la loi, qui exclut de la cléricature les Officiers publics. Car, dit-il,

ces gens veulent plutôt changer d'emploi, que renoncer ſincérement au ſiécle. Mais la défenſe que la loi fait aux ſoldats d'embraſſer la vie monaſtique, m'épouvante pour vous. C'eſt fermer à pluſieurs le chemin du Ciel : car quoique l'on puiſſe vivre ſaintement dans le monde, il y a néanmoins beaucoup de perſonnes, à qui l'aſyle d'un monaſtere eſt néceſſaire. Moi qui parle ainſi à mes maîtres, continue Saint Grégoire, qui ſuis-je, ſinon un ver de terre ? Je ne puis cependant m'empêcher de parler, voiant que cette loi eſt contraire à la volonté de Dieu. Car la puiſſance vous a été donnée d'en haût ſur tous les hommes pour faire le bien, & pour emploier votre autorité à aider les hommes à ſe ſauver. Et cependant la loi ſur laquelle je fais mes remontrances, porte que celui qui ſe ſera engagé au ſervice de la terre, ne pourra plus ſe conſacrer au ſervice de Jeſus-Chriſt, avant que ſon tems ſoit expiré, ou qu'il n'ait reçu ſon congé comme invalide. Voici ce que Jeſus-Chriſt vous répond à cela par ma bouche : de Sécretaire je vous ai fait Capitaine des gardes, enſuite Céſar, & enfin Empereur & pere d'Empereurs. J'ai ſoumis mes Prêtres à votre puiſſance ; & vous retirez vos ſoldats de mon ſervice. Répondez, je vous prie, Seigneur, à votre ſerviteur : que répondrez-vous à votre Maître, quand il viendra vous juger & vous parler ainſi ? Je vous conjure par ce Juge terrible de ne pas rendre inutiles devant Dieu, tant de larmes que vous répandez, tant de prieres, de jeûnes, & d'aumônes que vous faites, mais d'adoucir ou de changer cette loi.

Saint Grégoire adreſſa cette lettre au médecin de l'Empereur, qui avoit un grand crédit,

dont il ne faiſoit uſage que pour le bien public. Si le motif de cette loi, lui dit le ſaint Pape, eſt que les converſions des ſoldats diminuent les armées, l'Empereur doit conſidérer, que c'eſt moins par la force de ſes troupes, que par celle de ſes prieres, qu'il a vaincu les Perſes. Or il eſt étonnant qu'il détourne ſes ſoldats du ſervice de celui qui l'a rendu le maître non-ſeulement des ſoldats, mais des Evêques. Je vous prie de préſenter ma remontrance à l'Empereur en ſecret & dans un tems favorable. Servez-vous de l'amitié dont il vous honore, pour lui parler librement de l'intérêt de ſa conſcience au milieu de tant d'occupations, qui peuvent empêcher qu'il ne s'en occupe aſſez. Si vous êtes écouté, vous procurerez le bien de ſon ame & de la vôtre; ſi vous ne l'êtes point, Dieu ne laiſſera pas de récompenſer les efforts que vous aurez faits. L'Empereur eut égard aux remontrances de Saint Grégoire: la loi fut modérée; il fut permis aux ſoldats d'entrer dans des monaſteres, à conditipn qu'on les éprouveroit pendant trois ans, & qu'on examineroit ſérieuſement les motifs de leur retraite.

Le même zéle de Saint Grégoire paroît dans le grand différend qu'il eut avec Jean Patriarche de Conſtantinople. Jean envoya à S. Grégoire les actes d'un jugement qu'il avoit rendu contre un Prêtre accuſé d'héréſie, dans leſquels il prenoit preſque à chaque ligne le titre d'Evêque univerſel. Saint Grégoire, pour garder l'ordre de la correction fraternelle, lui en fit parler deux fois par ſon Nonce, & enſuite il lui en écrivit ainſi: Vous ſçavez quelle paix vous avez trouvé dans les égliſes; & je ne ſçais par quel motif vous prétendez vous

attribuer un nom capible de ſcandaliſer tous vos freres. Je vous prie, je vous conjure, je vous exhorte avec toute la modération poſſible, de réſiſter à ceux qui vous flattent, & qui vous donnent ce nom plein d'extravagance & d'orgueil. Ne ſçavez-vous pas que le Concile de Calcédoine offrit cet honneur aux Evêques de Rome ? Mais aucun n'a voulu le recevoir, de peur qu'il ne parût s'attribuer à lui ſeul l'Epiſcopat & l'ôter à tous ſes freres. Saint Grégoire écrivit en même-tems à ſon Nonce, & lui découvrit l'artifice de Jean, qui faiſoit écrire l'Empereur pour lui. Il eſpere; dit-il, autoriſer ſa vaine prétention, ſi j'écoute l'Empereur; ou l'irriter contre moi, ſi je ne l'écoute pas. Mais je marche dans la droiture, ne craignant en cette affaire que Dieu ſeul. Mépriſez auſſi tout ce qui paroît grand en ce monde. Ils ne peuvent nous défendre des épées de nos ennemis : ils nous ont fait perdre nos biens, pour ſauver l'Etat; & ils voudroient encore après cela nous faire perdre la Foi, en nous faiſant conſentir à ce titre criminel. Saint Grégoire traite cette conteſtation de queſtion de foi, parce que la Foi ne permet pas de ne reconnoître qu'un ſeul Evêque dont les autres ne fuſſent que les Vicaires, & il prévoioit les ſuites funeſtes de l'ambition des Evêques de Conſtantinople, qui n'a que trop éclaté dans les ſiécles ſuivans.

C'eſt ce qui l'obligea de répondre à la lettre de l'Empereur en faveur du Patriarche. Il ne faut, dit-il, attribuer les calamités publiques qu'à l'ambition des Evêques. Nous détruiſons par nos exemples ce que nous établiſſons par nos paroles. Nos os ſont conſumés de jeûnes, & notre eſprit eſt enflé d'orgueil : Nous

evons le cœur élevé ſous des habits mépriſables : quoique nous couchions ſur la cendre, nous ne laiſſons pas d'aſpirer à ce qu'il y a de plus grand. Tout ceci regarde l'extérieur mortifié de Jean qui fut ſurnommé le Jeûneur. La primauté, continue Saint Grégoire, a été donnée à Saint Pierre, & néanmoins on ne l'appelle pas Apôtre univerſel. Toute l'Europe eſt livrée aux Barbares, les villes ſont détruites, les fortereſſes ruinées, les provinces ravagées, les terres incultes ; & les Evêques qui devroient pleurer & s'humilier, cherchent de nouveaux titres pour contenter leur vanité. Eſt-ce ma cauſe particuliere que je défends ? N'eſt-ce pas celle de Dieu & de l'Egliſe univerſelle ? Pluſieurs Evêques de Conſtantinople ont été hérétiques & même héréſiarques, comme Neſtorius & Macédonius : ſi donc celui qui remplit ce Siége étoit Evêque univerſel, toute l'égliſe tomberoit avec lui. Pour moi je ſuis le ſerviteur de tous les Evêques, tant qu'ils vivent en Evêques : mais ſi quelqu'un éleve ſa tête contre Dieu, j'eſpere qu'il n'abaiſſera pas la mienne, même avec le glaive. Saint Grégoire écrivit à l'Impératrice ſur le même ſujet. Il eſt triſte, dit-il, que l'Empereur ſouffre celui qui veut être appellé ſeul Evêque au mépris de tous les autres. Il eſt vrai que les péchés de Grégoire le méritent : mais Saint Pierre n'a point fait de péchés qui doivent lui attirer un tel traitement de votre tems. Au reſte, afin qu'on ne crût pas qu'il vouloit empêcher l'Evêque de Conſtantinople de prendre ce titre pour s'en décorer lui-même, il ſe donna le nom de *ſerviteur des ſerviteurs de Jeſus-Chriſt* ; qualité fort propre à ſatis-

faire ſon humilité profonde, & très-conforme à la perſuaſion où il étoit, que ſa dignité le rendroit le ſerviteur de tous les fideles. Ce titre qui fut depuis adopté par les ſucceſſeurs de S. Grégoire, & qui a paſſé en formule, fut pris très-ſérieuſement par ce grand Pape, & il étoit une expreſſion fidéle des ſentimens de ſon cœur.

ARTICLE II.

Suite des travaux de Saint Grégoire. Ses Ouvrages.

I.

1. Réformation de l'Office Sacramentaire de S. Grégoire

COmme la réformation de l'Office de l'égliſe de Rome eſt une des plus célébres actions du Pontificat de Saint Grégoire, il eſt à propos de nous y arrêter un peu. Nous avons parlé du ſacramentaire du Pape Gelaſe. Saint Grégoire en retrancha pluſieurs choſes, en changea quelques unes, & en ajouta d'autres. Il recueillit le tout en un volume qui eſt ſon Sacramentaire. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois au livre, qui contenoit les prieres que le Prêtre devoit dire dans l'adminiſtration des Sacremens, & ſur-tout dans la célébration du ſaint Sacrifice. Nous avons parlé du Lectionnaire, de l'Antiphonaire & du Pſeautier. Pour montrer les régles que l'on devoit obſerver dans la pratique & que nous nommerions rubriques, il y avoit une autre volume nommé Ordres. Les Grecs ont encore aujourd'hui pluſieurs livres ſéparés pour les différentes parties de l'Office. Les Latins avoient pluſieurs Or-

dres, pour les différentes fonctions, comme l'ordre de la meſſe pontificale, l'ordre du baptême : l'ordre de l'ordination. Les écrits que nous avons ſous le nom d'ordre Romain, ſont les plus anciens qui nous reſtent en ce genre, & on les croioit au moins du tems de S. Gregoire. On les nomme Ordres Romains, parce que chaque païs avoit un Ordre particulier pour la Liturgie & les autres parties de l'office. Non ſeulement la Grece & l'Orient, mais les Egliſes latines, l'afrique, l'Eſpagne, les Gaules, & la partie de l'Italie qui dépendoit de Milan, avoient leurs Liturgies. Il y avoit à Rome quatre ſortes d'égliſes : des égliſes patriarcales qui appartenoient proprement au Pape, comme Saint Jean de Latran, Saint Pierre du Vatican, Sainte Marie Majeure : des titulaires, qui étoient comme des paroiſſes gouvernées par des Prêtres, dont le chef étoit appellé le Prêtre Cardinal, & c'eſt ce que nous appellons Curé. Dès la fin du cinquiéme ſiécle, il y avoit à Rome trente ſix titres ou paroiſſes des diaconies, qui étoient des hôpitaux ou des bureaux pour la diſtribution des aumônes. Elles étoient gouvernées par les ſept diacres régionaires, un pour chaque région, ou quartier de Rome. Enfin il y avoit des oratoires qui étoient ſouvent dans les cimetieres. C'étoit des Chapelles où l'Evêque envoioit un Prêtre quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer le ſaint Sacrifice. Il y en avoit même dans les maiſons particulieres.

D. Martinel. Comment. ſur l'Ordre Rom.

II.

II. Comment ſe célébroit la Meſſe pontificale.

Saint Grégoire régla les ſtations à Rome, c'eſt-à-dire les égliſes où ſe devoit faire l'office chaque jour du carême, des quatre-tems, ou des fêtes ſolemnelles. A l'égard des fêtes des

Saints, elles ſe célébroient toujours dans les égliſes où étoient leurs Reliques. Il marqua donc ces ſtations dans ſon ſacramentaire, comme elles ſont encore dans le Miſſel Romain. Pour repréſenter maintenant comment la Meſſe pontificale étoit célébrée, nous prendrons pour exemple celle du jour de Pâque ſelon les plus anciens Ordres Romains. Dès le matin tous les acolytes du troiſiéme quartier, & les défenſeurs de tous les quartiers ſe rendoient à la maiſon de Latran qui étoit la demeure du Pape. Les défenſeurs étoient des clercs deſtinés à exécuter les ordres de l'Evêque, pour l'utilité des pauvres. Tout le reſte du Clergé de Rome ſe rendoit dès le grand matin à l'égliſe de la ſtation; le jour de Pâque, c'étoit à Sainte Marie Majeure. Il s'y trouvoit auſſi toujours quelques Evêques. Le Pape & les principaux officiers alloient à cheval: les Acolytes & les défenſeurs l'accompagnoient à pied. Dans cette eſpéce de proceſſion on apportoit de la maiſon de Latran les livres & les vaſes néceſſaires, & un Acolyte portoit à ſa main le Saint Chrême dans une phiole couverte d'une ſerviette. Quand le Pape approchoit, les Acolytes & les défenſeurs qui étoient de ſervice ce jour-là, alloient au-devant avec le Prêtre titulaire de la ſtation. Les Diacres l'aidoient à deſcendre de cheval, & il entroit d'abord dans la ſacriſtie. Les Diacres changeoient d'habit à la porte. Les Soûdiacres aidoient le Pape à en changer auſſi. L'un lui donnoit l'aube, un autre la ceinture, la dalmatique de toile, la grande dalmatique, & enfin la chaſuble. Un Diacre lui mettoit le pallium. Quand le Pape faiſoit ſigne de commencer, les chantres ſe rangeoient dans le chœur, & leur chef commençoit

mençoit l'antienne pour l'introïte, qui étoit ſuivie du pſeaume entier dont on ne dit plus qu'un verſet. Ces antiennes avec le commencement des pſeaumes, ſont marquées dans l'Antiphonier de Saint Grégoire, telles que nous les diſons encore, commençant au premier Dimanche de l'Avent, & continuant toute l'année. On les appelloit introïtes, parce qu'on les chantoit pendant que les fidéles entroient dans l'égliſe & que chacun y prenoit ſa place. Auſſi-tôt que l'on entendoit chanter, le Pape ſortoit de la ſacriſtie s'appuyant ſur le premier diacre, précédé de l'encens & de ſept chandeliers portés par ſept acolytes. Avant qu'il fût à l'autel, les diacres qui étoient déja dans le ſanctuaire, ôtoient leurs planettes ou chaſubles; car tous en portoient, juſqu'aux acolytes.

Le Pape étant arrivé à l'autel, faiſoit ſigne de dire *Gloria Patri* & de finir le pſeaume de l'introïte. Après avoir prié quelque temps incliné, pour demander la rémiſſion de ſes péchés, il baiſoit l'Evangile, & l'Autel au milieu, & montoit à ſon ſiége. Alors on chantoit *Kyrie eleiſon*, & on continuoit juſqu'à ce que le Pape fît ſigne de le finir. Etant enſuite tourné vers le peuple, il commençoit *Gloria in excelſis*, & il ſe retournoit à l'Orient juſqu'à ce qu'il fût fini. Selon le ſacramentaire de Saint Grégoire, il n'y avoit que l'Evêque qui dît le *Gloria in excelſis*, encore n'étoit-ce que les Dimanches & les Fêtes. Les Prêtres ne le diſoient qu'à Pâques. Enſuite le Pape ſaluoit les fidéles en diſant: La paix ſoit avec vous. Il ſe retournoit vers l'Orient, & diſoit l'oraiſon ou collecte du jour. Nous les diſons encore telles qu'elles ſont dans le ſacramentaire de S. Grégoire.

Après cette priere, le Pape s'asseioit tourné vers le peuple, & faisoit signe aux Evêques, & aux prêtres de s'asseoir. Ils étoient à ses côtés, les Evêques à droite, les prêtres à gauche, dans le demi cercle qui enfermoit l'autel par derriere. Aussi-tôt que le soudiacre qui devoit lire l'Epitre, les voyoit assis, il montoit sur l'ambon, ou petite tribune élevée de quelques marches au côté du chœur. Après la lecture de l'Epître, le chantre montoit sur l'ambon avec son antiphonier, & chantoit ce que nous nommons Graduel, à cause des degrés de l'ambon; ou répons, à cause que le chœur répond au chantre. On chantoit ensuite *Alleluia*, ou le trait, ainsi nommé, parce qu'on le chantoit en traînant. Toutes ces prieres sont encore telles dans le missel Romain, que nous les voyons marquées chaque jour dans l'antiphonier de Saint Grégoire. Ensuite le diacre ayant reçû la bénédiction du Pape, venoit devant l'autel, baisoit l'Evangile, le prenoit entre ses mains, & marchoit avec deux soudiacres, dont l'un portoit l'encensoir, & deux acolytes qui portoient devant des chandeliers. Le Diacre montoit sur l'ambon, & lisoit tourné vers le midi qui étoit le côté des hommes; car ils étoient séparés des femmes dans l'égliſe. Nous voyons par les quarante homélies de Saint Grégoire, qu'on lisoit les mêmes Evangiles qu'à présent aux mêmes jours. Après la lecture de l'Evangile, un soudiacre le portoit à baiser à tout le monde. On ne disoit point encore alors le Symbole à la Messe dans l'égliſe de Rome. Si le Pape prêchoit, comme Saint Grégoire faisoit souvent, c'étoit après l'Evangile. Ensuite le Pape ayant salué le peuple par *Dominus vobiscum*, & dit *Oremus*, le Diacre marchoit vers l'autel,

accompagné d'un acolyte portant le calice, & un corporal deſſus, qu'il préſentoit au diacre, & le diacre le mettoit ſur l'autel, & jettoit l'autre bout à un autre diacre pour l'étendre: car c'étoit une grande nappe qui couvroit tout l'autel. Alors le Pape deſcendoit du ſanctuaire, & marchoit vers la place du Sénat, pour recevoir les offrandes des Grands, ſelon leur rang, c'eſt-à-dire, le pain & le vin pour le ſacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'on mettoit dans une nappe, que tenoient deux acolytes. Le premier des diacres ſuivoit le Pape, prenoit les burettes de chacun, & verſoit le vin dans un grand calice, que tenoit un ſoudiacre ſuivi d'un acolyte portant un autre vaſe pour vuider le calice quand il étoit plein. Le Pape paſſoit enſuite du côté des femmes, & recevoit leurs offrandes. Ainſi tout le peuple reſtoit rangé à ſa place. Les pains que l'on offroit étoient ronds, & chacun les faiſoit ſoi-même.

Le Pape revenoit à ſon ſiége, lavoit ſes mains, & le premier des diacres auſſi. Quand le Pape lui faiſoit ſigne, il arrangeoit ſur l'autel les pains que les ſoudiacres lui fourniſſoient, & en mettoit autant qu'il en falloit pour la communion du peuple. On verſoit un peu d'eau dans le calice en forme de croix. Le Pape alors deſcendoit de ſon ſiége à l'autel qu'il baiſoit, & recevoit les offrandes des prêtres, des diacres, & enfin la ſienne que le premier diacre lui préſentoit. Cependant on chantoit l'offertoire, c'eſt-à-dire, un pſeaume avec ſon antienne, & quand il étoit temps, le Pape regardoit le chœur & faiſoit ſigne de finir. Enſuite incliné vers l'autel, les Evêques derriere lui avec les Prêtres & les diacres tout au-

tour, il disoit l'oraison sur les offrandes, que nous appellons secrette ; & après cela il commençoit la préface du sacrifice. Le Sacramentaire de Saint Grégoire en met de différentes presque à toutes les messes ; mais le missel Romain n'en a gardé que neuf. Dans le nouveau missel de Paris qui a été dressé dans le plus excellent goût, on a ajoûté plusieurs nouvelles préfaces qui sont admirables. Le Pape attendoit que le chœur eût chanté *Sanctus* pour commencer le Canon. Il le disoit seul, étant debout devant l'autel : cependant les Evêques, les prêtres, & les soudiacres étoient dans le sanctuaire debout, & inclinés. C'étoit la posture la plus respectueuse pour les Dimanches, & les autres jours où on ne fléchissoit point les genoux. Le Canon de la Messe est dans le Sacramentaire de Saint Grégoire tel mot pour mot, que nous le disons aujourd'hui. On croit qu'il ajouta ces paroles à la seconde oraison : & de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours, *diesque nostros in tuâ pace disponas.* L'auteur du Traité des Sacremens, qui est certainement très-ancien, rapporte le Canon presque entier conforme au nôtre avec très-peu de différence. On ne voit point dans les anciens Ordres d'autre élévation de l'hostie que celle qui se fait à la fin du Canon ; en disant *per ipsum & cum ipso.* Alors le premier diacre prenoit le calice par les anses, & l'élevoit auprès du Pape, qui le touchoit par le côté avec les hosties & le remettoit à sa place. Dès le commencement du Canon, on donnoit la patene à garder à un acolyte, qui la tenoit devant sa poitrine dans un linge attaché à son col en écharpe. On la portoit à l'autel à la fin du Canon.

Après l'oraison dominicale & la suivante,

le Pape ayant dit, la paix du Seigneur ſoit toujours avec vous, faiſoit de la main trois ſignes de croix ſur le calice, & y mettoit l'hoſtie conſacrée le jour precédent, qu'on lui avoit préſentée au commencement du ſacrifice. Alors le premier diacre donnoit le baiſer au premier Evêque qui le donnoit au ſuivant, & les autres de même par ordre. Le peuple ſe donnoit auſſi le ſaint baiſer, les hommes & les femmes ſépatément. L'égliſe de Rome ne donnoit la paix qu'après la conſécration, comme un témoignage du conſentement que le peuple y avoit donné. On faiſoit enſuite la fraction de l'Euchariſtie. Le Pape rompit une hoſtie, les Evêques & les prêtres rompoient les autres. Le premier diacre faiſoit après cela ſigne au chœur de chanter *Agnus Dei*, & ſe rangeoit auprès du Pape à qui un autre diacre portoit la patene avec les hoſties rompues. Le Pape qui avoit été à ſon ſiége pendant la fraction, y communioit debout & tourné à l'Orient, & il mettoit une particule de l'hoſtie dont il communioit, dans le calice que tenoit le premier diacre, en diſant les mêmes patoles que dit encore le prêtre en mêlant les deux eſpéces. Enſuite il prenoit le précieux ſang de la main du premier diacre, qui en verſoit un peu dans un vaſe plein de vin que tenoit un acolyte. Car on croyoit que le vin étoit entiérement conſacré par le mêlange ou ſang de notre Seigneur. Alors les Evêques s'approchoient pour communier de la main du Pape, & enſuite les prêtres : le ptemier diacre les communioit du calice, ce que l'on appelloit confirmer. Aptès la communion de ceux qui étoient dans le ſanctuaire, le Pape deſcendoit de ſon ſiége pour communier ceux qui tenoient

le premier rang parmi les fidéles, & le premier diacre ſuivoit pour leur donner l'eſpéce du vin avec un chalumeau d'or. Les Evêques & les prêtres portoient enſuite la Communion au peuple, ſuivis des diacres pour l'eſpéce du vin ; & après avoir communié les hommes du côté droit, ils paſſoient du côté des femmes. Pendant la Communion des fidéles, le chœur chantoit l'antienne de la Communion & le pſeaume entier, que l'on finiſſoit quand tout le peuple avoit communié. Ces antiennes ſont marquées dans l'antiphonier de Saint Grégoire, comme on les dit encore dans le miſſel Romain. Le Pape ſe levoit enſuite de ſon ſiége, & venoit à l'autel où il diſoit le dernier *Dominus vobiſcum* ſans ſe tourner vers le peuple, & l'oraiſon que nous appellons Poſt-communion ; & qu'on appelloit alors la concluſion. Un diacre regardoit le Pape ; & quand il lui faiſoit ſigne, il diſoit à l'aſſemblée : *Ite miſſa eſt*, pour la congédier. Le Pape retournoit à la ſacriſtie, précédé de l'encens & des ſept chandeliers. L'Evêque qui officioit dans ſon égliſe, faiſoit comme le Pape à Rome.

III. Suite du ſacramentaire de ſaint Grégoire.

Outre les prieres marquées dans le Sacramentaire, il y en avoit d'autres moins ſolemnelles, que le célébrant diſoit en ſon particulier, ſoit avant, ſoit pendant la Meſſe. Les préparations étoient longues, & conſiſtoient en pluſieurs pſeaumes, verſets, & oraiſons qu'il diſoit avec ſes miniſtres, avant que de ſe revêtir, & en prenant les ornemens. Il prioit en allant à l'autel, en recevant les offrandes, en béniſſant l'encens, en encenſant. Il recommandoit aux aſſiſtans de prier, en diſant : *Orate fratres*. Il prioit à la Communion pour lui,

& pour les autres. Enfin il faiſoit ſes actions de graces, à peu près telles que nous les faiſons encore. Il reſte d'anciens recueils de toutes ces prieres, mais on ne croit pas qu'ils ſoient du temps de Saint Grégoire. On voit dans le Sacramentaire de ce ſaint Pape, outre la Meſſe & ce qui regarde l'Euchariſtie, l'adminiſtration du Baptême & l'Ordination, dont nous avons rapporté les principales cérémonies en parlant du Sacramentaire attribué au Pape Gelaſe. S. Grégoire ne ſe contenta pas de régler les prieres que l'on devoit chanter, il en régla auſſi le chant; & pour en conſerver la tradition, il établit à Rome une école de chantres, qui ſubſiſtoit encore trois cens ans après, du temps de Jean diacre. On gardoit avec reſpect l'original de ſon antiphonier, avec le lit où il ſe repoſoit en chantant, & le foüet dont il menaçoit les enfans. On nommoit école, non ſeulement le lieu où on apprenoit à chanter, mais le chœur de l'égliſe, & la compagnie même des chantres. En général, l'uſage de ce temps-là avoit donné le nom d'école, *Schola*, à toutes les compagnies, même à celles de gens de guerre.

II.

IV. Miſſion en Angleterre. En quel état étoit alors ce pays.

Saint Grégoire ſçachant le triſte état où étoit le Chriſtianiſme dans la grande Bretagne, que l'idolâtrie y dominoit depuis que les Anglois Saxons s'en étoient rendus maîtres, réſolut d'y envoyer des miſſionnaires au nombre d'environ quarante, à la tête deſquels il mit Auguſtin, ſupérieur du monaſtere de S. André de Rome. Les miſſionnaires ayant fait quelques journées de chemin, réſolurent de ne pas paſſer plus avant, découragés par ce qu'ils avoient oui dire de la difficulté du

voyage, & de l'état de la nation des Anglois, incrédule & barbare, dont ils n'entendoient pas même le langage. Ils envoyerent donc d'un commun accord Auguſtin à Rome, pour prier S. Grégoire de ne pas les expoſer à un voyage ſi périlleux, & d'un ſuccès ſi incertain. Le ſaint Pape le renvoya avec une lettre, par laquelle il leur ordonna d'exécuter leur entrepriſe avec zéle. Il écrivit en même tems au Rois & aux Evêques de France, pour les prier de favoriſer & de ſeconder cette bonne œuvre. Auguſtin ayant traverſé toutes les Gaules, arriva dans la grande Bretagne aux côtes de la province de Kent, & prit terre en l'iſle de Tanet. Les Anglois & les Saxons peuples de Germanie, appellés par les Bretons pour les défendre contre les Ecoſſois & les Pictes, étoient venus en Bretagne vers le milieu du cinquiéme ſiécle. S'étant rendus maîtres de la plus grande partie de l'iſle, ils y établirent ſept Royaumes, dont l'un fut celui de Kent. Il n'étoit pas conſidérable, mais la ſituation étoit des plus avantageuſes. Hengiſt qui avoit fait entrer en 449 le premieres troupes Saxonnes dans la grande Bretagne, prit ſix ans après le titre de Roi du pays de Kent. Il mourut en 488, & laiſſa un fils nommé Eſcus qui lui ſuccéda. Celui-ci regna vingt-quatre ans & eut pour ſucceſſeur ſon fils Octa qui ne mourut qu'en 534. Il laiſſa la couronne à ſon fils Hermenrick qui regna vingt-ſix ans. Son fils Ethelbert étoit ſur le trône, lorſque Saint Grégoire fit porter à ces peuples la lumiere de l'Evangile. Il regnoit depuis trente-ſix ans, & avoit étendu ſa domination juſqu'à la riviere d'Humbre. La Reine ſon épouſe nommée Berthe étoit fille de Caribert ou Cherebert Roi de Paris. Elle

n'avoit épouſé Ethelbert, qu'à condition de conſerver le libre exercice de la Religion Chrétienne dont elle faiſoit profeſſion ; & pour cet effet, elle avoit amené avec elle un Evêque nommé Luidard.

V. Auguſtin commence à y annoncer la foi.

Auguſtin étant donc arrivé en l'iſle de Tanet, envoya au Roi de Kent des interprêtes François, qu'il avoit pris ſuivant l'ordre de Saint Grégoire. Car les Francs & les Anglois étant tous Germains, parloient à peu près la même langue ; & Auguſtin ne parloit que le Latin. Il fit ſçavoir au Roi qu'il étoit venu de Rome lui apporter une bonne nouvelle, la promeſſe d'un Royaume éternel avec la connoiſſance du Dieu vivant & véritable. Le Roi leur fit donner tout ce qui leur étoit néceſſaire, en attendant qu'il pût examiner ce qu'ils ſouhaitoient. Il avoit déja entendu parler de la Religion chrétienne à ſon épouſe. Enſuite le Roi les reçut hors de ſon Palais & en pleine campagne, craignant de leur part quelque opération magique. Ils arriverent en proceſſion au lieu marqué, portant une croix d'argent & l'image de Jeſus-Chriſt ſur un tableau. Ils chantoient des litanies, pour demander à Dieu le ſalut de ceux pour qui ils étoient venus. Le Roi les ayant fait aſſeoir, Auguſtin lui dit qu'il étoit venu lui faire connoître le moyen de regner après ſa mort, comme il regnoit pendant ſa vie, mais plus glorieuſement ; parce qu'ici bas il pouvoit perdre ſa Couronne & qu'il avoit des ennemis ; au lieu qu'au Ciel il n'avoit rien à craindre, & que ſon bonheur ſeroit éternel. Voilà de beaux diſcours, répondit le Roi, voilà des promeſſes magnifiques. Mais comme elles ſont nouvelles & incertaines, je ne puis m'y

fier, ni abandonner ce que j'ai obſervé depuis ſi long-temps avec toute la nation des Anglois. Comme néanmoins vous êtes venus de fort loin, & qu'il me ſemble que vous déſirez nous faire part de ce qui vous paroît le meilleur & le plus vrai, je ne vous empêcherai pas d'attirer à votre Religion ceux que vous pourrez perſuader. Je veux qu'on vous fourniſſe ce qui vous ſera néceſſaire.

VI. Succès de cette Miſſion.

Les miſſionnaires s'appliquerent à imiter la vie des Apôtres & de la primitive Egliſe. Ils pratiquoient tout ce qu'ils enſeignoient, & ils étoient diſpoſés à tout ſouffrir pour la vérité qu'ils prêchoient. Ils entrerent en proceſſion dans la ville capitale nommée Doroverne & depuis Cantorberi, c'eſt-à-dire, ville principale du Royaume de Cant; & ils chantoient: Nous vous prions, Seigneur, de délivrer cette ville de votre colére, car nous avons péché. Pluſieurs Anglois touchés de la vie ſimple & innocente des miſſionnaires, crurent à leurs paroles & ſe firent baptiſer. Le Roi lui-même, frappé de la pureté de leur vie & de l'éclat de leurs miracles, crut & fut baptiſé, & les converſions furent enſuite fréquentes. Mais le Roi ne contraignoit perſonne. Il avoit appris des miſſionnaires, que le ſervice de Jeſus-Chriſt doit être volontaire. Pour donner quelque forme à cette nouvelle égliſe, & l'établir de maniere qu'elle pût ſubſiſter, on voulut que Saint Auguſtin la gouvernât en chef. Il paſſa donc en France, & vint à Arles où il fut ordonné Evêque pour la nation des Anglois. Il retourna auſſi-tôt en Angleterre, où il baptiſa plus de dix mille perſonnes à la fête de Noël. S. Grégoire lui envoya de nouveaux ouvriers pour aider les anciens, & il lui écrivit pour

l'encourager, & le porter à s'humilier à la vûe des grands biens que Dieu faiſoit par ſon miniſtere. Après l'avoir félicité de la converſion des Anglois, il lui dit: Cette joie, mon cher frere, doit être mêlée de crainte, car je ſçai que Dieu a fait par vous de grands miracles dans cette nation. Souvenons-nous donc que quand les diſciples diſoient avec joie à leur divin Maître: Seigneur, les démons mêmes nous ſont ſoumis en votre nom; il leur répondit: Ne vous en réjouiſſez pas, mais plutôt de ce que vos noms ſont écrits dans le Ciel. Les noms de tous les Elûs y ſont écrits, & cependant ils ne ſont pas tous des miracles. Or les diſciples de la Vérité ne doivent pas ſe réjouir d'un bien paſſager & particulier pour eux, mais du bien qui doit les rendre éternellement heureux. Tandis que Dieu agit ainſi par vous au dehors, vous devez, mon cher frere, vous juger ſévérement au dedans, & bien connoître qui vous êtes. Si vous vous ſouvenez d'avoir offenſé Dieu par paroles ou par actions, ayez toujours ces fautes préſentes à l'eſprit, pour réprimer la complaiſance ſecrete qui s'éleveroit dans votre cœur; & ſongez que ce don des miracles ne vous eſt pas donné pour vous, mais pour ceux dont vous devez procurer le ſalut. Vous ſçavez ce que dit la Vérité même dans l'Evangile. Pluſieurs me viendront dire: nous avons fait pluſieurs miracles en votre nom, & je leur déclarerai que je ne les ai jamais connus. Je vous parle ainſi pour vous humilier; mais votre humilité doit être accompagnée de confiance. Car tout pécheur que je ſuis, j'ai une ferme eſpérance que tous vos péchés vous ſeront remis, puiſque vous avez été choiſi pour pro- *Matth. 7. 22.*

curer le ſalut des autres, & pour donner au Ciel la joie de la converſion d'un ſi grand peuple. Rien ne prouve mieux la vérité des miracles de S. Auguſtin, que ces avis ſi ſerieux de Saint Grégoire.

VII. Inſtruction que S. Grégoire donne à S. Auguſtin chef de la Miſſion.

Le ſaint Pape envoya avec cette lettre un grand mémoire, pour répondre à pluſieurs difficultés propoſées par Saint Auguſtin. En voici la ſubſtance. De tous les revenus de l'Egliſe on doit faire quatre portions: la premiere pour l'Evêque, à cauſe de l'hoſpitalité qu'il eſt obligé d'exercer; la ſeconde pour le Clergé; la troiſiéme pour les pauvres; la quatriéme pour les réparations. Pour vous qui êtes inſtruit dans la vie monaſtique, vous ne devez pas vivre ſéparé de vos clercs, mais établir dans la nouvelle égliſe des Anglois la vie commune, à l'exemple de l'égliſe naiſſante. Les clercs qui ne ſont pas dans les Ordres ſacrés, & qui ne peuvent garder la continence, doivent ſe marier, & recevoir leurs gages hors de la communauté. Mais il faut avoir ſoin qu'ils vivent ſelon la régle de l'égliſe & dans la pratique des bonnes œuvres. Saint Grégoire ſuppoſe ici la continence dans tous les Ordres ſacrés. En effet les ſoudiacres devoient l'obſerver, ſelon l'uſage de la plûpart des égliſes. Dans l'égliſe des Anglois, continue Saint Grégoire, où vous êtes encore ſeul Evêque, il faut bien que vous en ordonniez, ſans être aſſiſté d'autres Evêques. (Ces paroles ſont remarquables.) Mais quand il viendra des Evêques des Gaules, ils aſſiſteront comme témoins de l'Ordination. Nous ne vous attribuons aucune autorité dans les Gaules au préjudice de l'Evêque d'Arles, qui, depuis long-temps, a reçû le

pallium de nos prédéceſſeurs. Vous ne pouvez être utile aux Evêques des Gaules, que par vos ſages avis & vos bons exemples. Car il eſt écrit dans la Loi, que celui qui paſſe dans la moiſſon d'autrui ne doit pas y mettre la faucille. *Deut.* 23. y 25. A l'égard des Evêques Bretons, nous vous en commettons le ſoin pour inſtruire les ignorans, fortifier les foibles, & corriger les mauvais. C'étoit les anciens habitans de l'Iſle, chrétiens depuis long-temps, mais tombés dans l'ignorance & la corruption des mœurs. La foi étant une, diſoit Auguſtin, pourquoi les uſages des égliſes ſont-ils ſi differens ? Pourquoi les égliſes des Gaules en ont-elles d'autres que ceux de Rome ? Saint Grégoire répond : vous ſçavez les uſages de l'égliſe de Rome où vous avez été élevé. Mais je penſe que ſi vous trouvez dans celles des Gaules, ou dans quelque autre, quelque choſe qui ſoit meilleur & plus agréable à Dieu, vous devez l'établir dans la nouvelle égliſe des Anglois. Il lui donne enſuite des avis ſur diverſes matieres. Il dit que les femmes ne doivent point ſe diſpenſer de nourrir elles-mêmes leurs enfans ; il décide pluſieurs cas ſur l'uſage du mariage, & ſur d'autres matieres dont il étoit néceſſaire d'inſtruire l'égliſe naiſſante des Anglois. Comme elle augmentoit tous les jours, Saint Auguſtin ordonna deux Evêques l'an 604, & les envoya prêcher en diverſes parties de l'Iſle où ils firent de grands progrès. L'un nommé Mellite annonça l'Evangile dans la province des Saxons Orientaux, ſéparée de celle de Kent par la Tamiſe. Londres en étoit la capitale, & c'etoit dès-lors une ville d'un grand commerce. Le Roi Ethelbert y fit bâtir l'é-

gliſe de l'Apôtre Saint Paul pour en être la principale, comme elle l'eſt encore. L'autre Evêque s'appelloit Juſte, & il établit ſon ſiége à Rocheſter à vingt mille de Cantorberi vers le couchant. Le Roi Ethelbert y fit bâtir une égliſe de Saint André, & donna de grands biens à ces deux Egliſes, auſſi-bien qu'à celle de Drodoverne ou Cantorberi. Ce pieux Roi témoignoit beaucoup d'amitié à ceux dont Dieu éclairoit l'eſprit & touchoit le cœur. La Cathédrale de Saint Auguſtin étoit une eſpéce de monaſtére, où il vivoit en commun avec ſon clergé compoſé de moines comme lui.

VIII. Mort de S. Auguſtin Apôtre d'Angleterre.

Ceux des anciens habitans de la Grande Bretagne qui avoient autrefois embraſſé le Chriſtianiſme, étoient dans le Schiſme, & obſervoient pluſieurs pratiques contraires à l'eſprit de l'Egliſe. Saint Auguſtin fit tout ce qu'il put pour les ramener; mais les voyant inflexibles, il leur prédit les maux dont les Anglois les accableroient, ce qui fut exécuté dans la ſuite. Le ſaint Evêque craignant qu'après ſa mort l'état de cette nouvelle égliſe ne fût ébranlé, ſi la Métropole étoit un moment ſans Paſteur, crut devoir ſe diſpenſer de la rigueur des canons, & il ordonna Evêque de Cantorberi, Laurent un des premiers compagnons de ſa maiſon. Enſuite il mourut le vingt-ſixiéme de Mai de l'an 607, comme l'on croit. Bede rapporte ſon épitaphe en ces termes : Ici repoſe le Seigneur Auguſtin premier Archevêque de Drodoverne, qui, ayant été envoyé par le bienheureux Grégoire Evêque de Rome, & ſoutenu de Dieu par la vertu des miracles, convertit le Roi Ethelbert & ſon peuple, du culte des idoles à la foi de Jeſus-

Christ ; & ayant achevé en paix le temps de son ministere, mourut le septiéme des calendes de Juin, sous le regne du même Roi. Nous verrons les suites de cette mission, en considérant l'état des églises d'Occident pendant le cours du septiéme siécle.

III.

IX. Maladies de S. Grégoire.

Il est sans doute fort étonnant que Saint Grégoire ait pû soutenir tous les travaux dont nous avons parlé, étant dans un état habituel d'infirmités qui ne le laissoit presque point respirer. Mais que ne peut point un saint Pasteur dévoré de zéle pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames ? Quelques années avant sa mort, il parloit ainsi de ses souffrances en écrivant à Saint Euloge d'Alexandrie : Il y a près de deux ans que je suis au lit ayant la goutte au pied avec de si grandes douleurs, qu'à peine les jours de fête puis-je être levé pendant trois heures & célébrer la Messe. Aussi-tôt après je suis contraint de me recoucher avec une douleur incroyable. En écrivant six moix après, à son ami Venance qui avoit quitté l'état monastique pour se marier, & qui étoit aussi tourmenté de la goutte, il disoit : Que devons-nous faire dans ces douleurs, si non nous souvenir de nos péchés & rendre grace à Dieu, puisqu'il nous purifie en affligeant cette chair criminelle ? Prenons garde de passer d'un tourment à d'autres ; & considérons la bonté de Dieu qui nous menace de la mort que nous méritons, sans nous la donner, pour imprimer en nous une crainte salutaire de ses jugemens. Combien de pécheurs ont été plongés dans la boue de leurs désordres jusqu'à la mort, sans souffrir seulement un mal de tête, & ont été tout d'un

coup frappés & livrés au feu de l'enfer ? C'eſt ainſi que Saint Grégoire profitoit de ſa maladie & de celle de ſon ami, pour le porter à la pénitence. Voici encore comme il parloit de ſes infirmités la même année, c'eſt-à-dire, une des premieres du ſeptiéme ſiécle : Il y a long-temps que je ne puis me lever ; car tantôt je ſuis tourmenté de la goutte, tantôt un feu interne me dévore & m'ôte preſque la connoiſſance. J'ai tant d'autres incommodités, que je ne puis les compter. Je ſuis tellement pénétré de cette humeur pernicieuſe, que j'attend la mort comme mon unique reméde. Il en parle encore ainſi à une Dame qui étoit auſſi affligée de la goutte : Je crains que la délicateſſe de votre corps ne puiſſe ſupporter de ſi grandes douleurs. Vous ſçavez comme j'étois ; & cependant l'amertume du cœur, l'affliction continuelle & la douleur de la goutte a rendu mon corps auſſi ſec que s'il étoit dans le tombeau. Si donc la goutte a pû conſumer la maſſe de mon corps, que ſera-ce du vôtre déja ſi ſec auparavant ! Ces paroles font juger que Saint Grégoire étoit naturellement gras & puiſſant.

X.
Sa mort. Son portrait.

Etant enfin conſumé par ſes maladies & par ſes travaux, il mourut le douziéme de Mars 604, âgé d'environ 64 ans, après avoir tenu le ſaint Siége treize ans ſix mois & dix jours. Il fut enterré au bout de la galerie de la baſilique de Saint Pierre, devant une ſalle où Saint Leon & quelques autres Papes étoient enterrés. Il ne bâtit point de nouvelles égliſes, mais il eut grand ſoin de réparer les anciennes. Il deſtina pour le luminaire de l'égliſe de Saint Paul pluſieurs fonds de terre, par où l'on voit que les égliſes devoient être magni-

ſiquement éclairées. On conſerva ſon pallium, le reliquaire qu'il portoit au col, ſa ceinture ; & tout cela montroit à la poſtérité la pauvreté & la ſimplicité de ſes habits. Le reliquaire que l'on croit avoir été la croix pectorale, étoit d'argent & fort mince. Il s'étoit fait peindre dans le monaſtere de Saint André, afin que la vûe de ſon portrait retint les moines dans la ferveur. Il étoit de belle taille : ſon viſage tenoit de la longueur de celui de ſon pere & de la rondeur de celui de ſa mere : la barbe étoit médiocre, les cheveux aſſez noirs & friſés. Il étoit chauve ſur le devant avec deux petits toupets ; il avoit la couronne grande, un beau front, la phyſionomie noble & douce : il portoit une chaſuble de couleur de chataigne avec une dalmatique par-deſſous. Le pallium couvroit les épaules & pendoit ſur le côté. De la main droite il faiſoit le ſigne de la croix, & de la gouche il tenoit l'Evangile. Jean diacre témoigne, que l'on avoit coûtume de peindre le Saint Eſprit en forme de colombe ſur la tête de Saint Grégoire écrivant.

V I.

XI. ses Ecrits. Les morales ſur Job.

C'eſt de tous les Papes celui dont il nous reſte le plus d'Ecrits. L'eſtime qu'on en faiſoit dès ſon vivant l'affligeoit, & il ſe plaignit de ce que Marinien Evêque de Ravenne, faiſoit lire à l'Office de la nuit ſes commentaires ſur Job. Nous avons de lui 1. cette explication de Job. On l'appelle les Morales de Saint Grégoire, parce que tout cet ouvrage a rapport au réglement des mœurs. Il l'avoit commencé lorſqu'il étoit à Conſtantinople, à la priere de Saint Leandre, & de quelques autres amis avec qui il s'occupoit ſain-

tement. Il leur en expoſa le commencement de vive voix, & dicta des homelies ſur le reſte. Quand il eut plus de loiſir, il revit avec ſoin tout l'ouvrage, & en fit un grand Commentaire diviſé en trente-cinq livres. Ils ont toujours été très-eſtimés dans l'Egliſe, & c'eſt une des ſources les plus pures, où l'on puiſſe puiſer la ſaine Morale. Saint Grégoire ſuit ordinairement pour texte la verſion de Saint Jerôme, qu'il nomme nouvelle; mais il cite auſſi l'ancienne, parce que, dit-il, l'égliſe de Rome ſe ſert de l'un & de l'autre.

XII. Le Paſtoral.

2. Le Paſtoral, qu'il compoſa pour juſtifier la réſiſtance & l'oppoſition qu'il avoit montrée pour l'Epiſcopat. Quelques-uns ayant blâmé cette réſiſtance, il crut ne pouvoir mieux prouver combien elle avoit été légitime, qu'en expoſant tout ce qu'il penſoit de la grandeur de cette charge. Cet important ouvrage eſt diviſé en quatre parties. La premiere eſt ſur la vocation, dont il prouve la néceſſité & dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités & les vertus néceſſaires, ne doit pas recevoir une charge ſi redoutable, à moins qu'il n'y ſoit forcé: celui qui ne les a pas, ne doit point la recevoir, quand même on voudroit l'y contraindre. Dans le ſecond livre S. Grégoire montre comment le Paſteur appellé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point recherchée; quelle doit être ſon application à la priere, à l'inſtruction, au ſoulagement du prochain, ſon humilité, ſon zéle, ſa diſcrétion. Il marque dans le troiſiéme livre les différentes inſtructions qu'un Paſteur doit donner, en ſe proportionnant

aux différentes perſonnes qu'il eſt obligé de conduire & d'inſtruire ; ſur quoi le ſaint Docteur entre dans un grand détail. Dans la quatriéme partie ou le quatriéme livre, ſaint Grégoire fait voir en peu de mots, combien il eſt néceſſaire qu'un Paſteur faſſe de fréquentes réflexions ſur ſa conduite, pour s'inſtruire lui-même, & pour conſerver le recueillement & l'humilité. Cet excellent Traité fut ſi eſtimé dès-lors, que l'Empereur Maurice voulut en avoir une copie, & que Saint Anaſtaſe Patriarche d'Antioche le traduiſit en grec pour l'uſage des égliſes d'Orient. Cet ouvrage de ce grand Pape devroit être le manuel de tous les Paſteurs. L'Egliſe ſeroit heureuſe s'il étoit la régle de leur conduite.

XIII. Les Homelies.

3. Les Homelies ; vingt-deux ſur Ezechiel, & quarante ſur les Evangiles. Saint Grégoire qui étoit ſi appliqué à remplir tous les devoirs d'un bon Paſteur, ne négligeoit pas le premier de tous, qui eſt la prédication. Dès le commencement de ſon pontificat, il fit les quarante Homelies ſur les Evangiles, que l'on liſoit à Rome pendant le cours de l'année, les mêmes, pour la plûpart, que l'on dit encore aux mêmes jours. Il en avoit dicté vingt, & les avoit enſuite fait lire devant le peuple. Il avoit prononcé les vingt autres, & on les avoit écrites à meſure qu'il parloit. On les recueillit en deux livres. Il entreprit enſuite d'expliquer à ſon peuple le Prophête Ezechiel, & l'on écrivoit ſes Homelies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze ſur les trois premiers chapitres, ſon peuple voyant que les affaires dont il étoit accablé, ne lui permettoient pas d'achever ainſi tout le livre, le

pria de lui en expliquer au moins la derniere partie, touchant le rétabliſſement du Temple, qui eſt la plus difficile. Il faut, dit-il, vous obéïr; mais il y a dans cette entrepriſe deux choſes qui me troublent, l'obſcurité de cette Prophétie, & la nouvelle de l'approche du Roi des Lombards. Jugez, mes chers freres, comment un pauvre eſprit, troublé par la crainte, & partagé en divers ſoins, pourra pénétrer des myſteres ſi profonds. Mais la grace céleſte & vos deſirs ardens me ſoutiennent. Souvent, dit-il encore, ce que je n'avois pû comprendre ſeul dans les ſaintes Ecritures, je l'entends en préſence de mes freres. J'en conclus que c'eſt pour eux que cette connoiſſance m'eſt donnée. Je dois donc attribuer à mon peu de lumiere ce que je n'entends pas, & à vous ce que j'entends. Il paroît pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qui éclatoient ſur Rome & ſur tout l'Occident depuis ſi long-temps; c'eſt ce qui fait que ſes diſcours ne reſpirent qu'humilité, componction, eſprit de pénitence. Il ne fit que dix Homelies ſur la derniere partie d'Ezechiel, & n'en expliqua qu'un chapitre. Il finit ainſi: Perſonne ne doit trouver mauvais, ſi je ceſſe après ce diſcours. Vous voyez tous combien nos afflictions ſont augmentées. Le glaive nous environne de toutes parts. Les uns reviennent ayant les mains coupées: nous apprenons que les autres ſont pris, & les autres tués. Quand on ne peut plus vivre, comment peut-on expliquer les myſteres de l'Ecriture? Que reſte-t-il à faire autre choſe que de rendre graces avec larmes à celui qui nous frappe pour nos péchés? Ces vingt-deux Homelies ſur Ezechiel, furent recueillies en deux Livres au commencement du ſeptiéme ſiécle.

4. Les Lettres, qui ſont au nombre d'environ 840, diviſées en douze Livres. Nous en avons rapporté pluſieurs extraits. Elles ſont très propres à faire connoître Saint Grégoire. Ce ſaint Pape s'y eſt peint au naturel. XIV. Les Lettres. Le Sacramentaire. Les Dialogues.

5. L'Antiphonaire & le Sacramentaire. Ils ſont véritablement de Saint Grégoire ; mais on ne peut nier que l'on n'y ait fait quelques additions, comme il eſt ordinaire dans ces ſortes d'Ouvrages.

6. Les Dialogues, qu'il écrivit à la priere des clercs & des moines qui vivoient familiérement avec lui, & qui le preſſoient d'écrire quelque choſe des miracles des Saints dont ils avoient entendu parler. Saint Grégoire fit donc un Dialogue entre lui & le diacre Pierre, & lui raconta les hiſtoires merveilleuſes de pluſieurs Saints d'Italie, diſtribuées en quatre Livres, dont le ſecond eſt tout entier de la vie de Saint Benoît. Les autres parlent de pluſieurs ſaints Evêques, Abbés & moines d'Italie, excepté le quatriéme, qui eſt employé à prouver l'immortalité de l'ame. Il enſeigne à cette occaſion qu'il y a un purgatoire, où les ames ſont purifiées par le feu, des fautes les plus légeres qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Cet Ouvrage eſt celui que les critiques ont trouvé plus digne de leur cenſure, & quelques-uns de leurs mépris. Mais la connoiſſance que nous avons des ſentimens & des actions de ce ſaint Pape, ne permet pas de le ſoupçonner de foibleſſe d'eſprit ni d'artifice. On voit en lui une humilité, une candeur, une droiture, jointe avec une grande fermeté & une prudence conſommée. Il eſt vrai qu'il avoit plus de goût pour la conduite des affaires ſérieuſes & pour la ſcience des

mœurs, que pour les lettres humaines & les connoiſſances abſtraites & ſpéculatives. Mais eſt-ce une raiſon qui puiſſe autoriſer les critiques hardis dont nous parlons, à mépriſer cet ouvrage ? N'y a-t-il donc que les Philoſophes qui puiſſent donner du poids aux faits qu'ils racontent ? Saint Grégoire ne rapporte que ceux qu'il croyoit les mieux prouvés, après avoir pris toutes les précautions poſſibles pour s'en aſſurer. S'il s'eſt appliqué à recueillir tant de faits merveilleux, c'eſt qu'il n'avoit point à combattre des Philoſophes qui attaquaſſent la Religion par le raiſonnement. Il ne reſtoit preſque d'autres payens, que des payſans & des ſerfs ruſtiques, ou des ſoldats barbares, que le récit des miracles certains perſuadoient mieux que les ſyllogiſmes les plus concluans. La foi & la piété de ce ſaint Pape ne lui permettoient pas de douter de la puiſſance de Dieu. Tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter, étoit qu'il s'aſſurât des faits, & c'eſt ce qu'il n'a point négligé. Quand il y en auroit quelques-uns d douteux, ſeroit-il raiſonnable pour cela de rejetter tous les autres ? Son intention en rapportant ces miracles étoit très-pure ; c'étoit de confirmer la foi des foibles ſur l'immortalité de l'ame & ſur la réſurrection des corps, ſur l'interceſſion des Saints & la vénération de leurs reliques, ſur l'utilité de la priere pour les morts, particuliérement du ſaint Sacrifice. Or ce ſont autant de vérités enſeignées dès les premiers temps de l'Egliſe. Auſſi ces Dialogues furent-ils d'abord reçûs avec un applaudiſſement univerſel, & ils ont été également eſtimés dans les ſiécles ſuivans. Le Pape Zacharie, 150 ans après les traduiſit en Grec. Sur la fin

du huitiéme siécle ils furent traduits même en Arabe. A l'égard du style de Saint Grégoire, il se sent du mauvais goût de son siécle. Il témoigne lui-même qu'il mépriſoit l'art de bien parler, & qu'il croyoit que c'étoit une choſe indigne, d'aſſujettir la parole de Dieu aux régles de la grammaire.

V.

XV. Doctrine de S. Grégoire sur la lecture de l'Ecriture Sainte.

Nous terminerons cet article par quelques extraits des Ecrits de ce grand Pape, sur l'Ecriture Sainte & sur les maux que l'Egliſe doit éprouver dans les derniers temps.

Qu'eſt-ce-que l'Ecriture Sainte, dit Saint Grégoire, sinon une lettre que le Dieu tout-puiſſant a écrite à sa Créature? Si quelqu'un recevoit une lettre d'un Empereur de la terre, combien s'en croiroit-il honoré? Il ne voudroit prendre aucun repos, sans avoir vû auparavant ce que l'Empereur lui marqueroit. L'Empereur du Ciel, le Souverain Maître des hommes & des Anges, a daigné vous écrire des lettres où il s'agit de votre propte vie; & cependant vous n'avez point d'empreſſement à lire des lettres si importantes! Appliquez-vous donc, je vous conjure, à lire & à méditer tous les jours les paroles de votre Créateur. Apprenez à connoître Dieu en étudiant sa patole, afin que vous ſoupiriez avec plus d'ardeur vers les biens éternels & que le déſir du bonheur du Ciel enflamme de plus en plus votre cœur. C'eſt ainsi que parloit ce saint Pape à un Laïc, médecin de l'Empereur.

La divine parole, dit ailleurs Saint Grégoire, exerce les sçavans par les profonds myſteres qu'elle renferme, & elle réjouit souvent les simples & les petits, par ce qui n'en eſt pour

ainſi dire que l'écorce. Elle a dans les ſens qui ſe préſentent à tout le monde, de quoi nourir les plus petits ; & elle conſerve dans les ſens cachés, de quoi remplir d'admiration les eſprits les plus ſublimes. On peut la comparer à un fleuve qui ſeroit en même-temps guéable & profond, où pourroit ſe promener un agneau & nager un éléphant.

L'Ecriture Sainte, dit encore Saint Grégoire, eſt infiniment ſupérieure à toutes les ſciences humaines, quand on n'en jugeroit que par le ſtyle qu'elle emploie. Elle annonce la vérité ; elle invite à la céleſte patrie ; elle dégage le cœur des paſſions terreſtres, pour le porter aux biens du Ciel ; elle exerce les forts par les obſcurités qu'elle renferme, & elle ſe met à la portée des foibles par ſa ſimplicité. Ce divin Livre n'eſt pas tellement fermé, que l'entrée en ſoit inacceſſible ; ni tellement ouvert, qu'on ſoit porté à le mépriſer : plus on le médite, plus on y trouve de charmes ; la ſimplicité des paroles ſoulage l'eſprit du lecteur, & la ſublimité des ſens l'éleve & le ſoutient. Il croît, en quelque ſorte, (ce divin Livre) avec ceux qui l'étudient ; les lecteurs les plus ignorans le comprennent, & les plus ſçavans y découvrent ſans ceſſe de nouvelles beautés.

XVI. Ce que S. Grégoire penſoit des derniers temps de l'Egliſe.

VI.

On trouve dans les Ecrits de ce grand Pape des vûes très-importantes ſur le caractere des derniers temps de l'Egliſe. On y voit avec admiration combien il avoit réfléchi ſur ce point, en approfondiſſant les Ecritures.

Liv. de ſes Morales n. 13. Comme la Vérité incarnée, dit-il, a choiſi pour prêcher ſon Evangile des gens ſimples & pauvres ; au contraire l'Antechriſt choiſira pour

pour l'accompliſſement de ſon œuvre d'impiété, des hommes fins, adroits, fourbes, & remplis de la ſcience du monde. Cette ſocieté de méchans unie à l'Antechriſt, ſera compoſée de membres très-étroitement unis pour le mal. Saint Grégoire le dit poſitivement en expliquant ces paroles de Job, les membres de ſa chair (de Leviathan *ſont jointes enſemble.* Tous ſes membres, dit-il, depuis les moindres juſqu'aux plus conſidérables, s'accordent merveilleuſement bien dans le mal avec cet ennemi de tout bien. En effet leurs ſentimens ſont tellement uniformes dans l'erreur, qu'ils ne ſont diviſés entre-eux par aucune diſpute, & qu'il n'y a point de conteſtation qui les partage, de ſorte qu'ils ont d'autant plus de force contre les Elus, qu'ils ſont tous d'accord pour les perdre. Le prince de l'orgueil eſt proche, dit ailleurs le Saint Pape; &, ce qui eſt étonnant, une troupe de Prêtres, *Sacerdotum exercitus*, qui avoient été établis pour être des modéles d'humilité, mais qui ne ſongent qu'à s'élever de plus en plus, ſont ſes avant-coureurs. Il nous apprend quel ſera le triſte état de l'Egliſe dans les temps qui toucheront à la perſécution de l'Antechriſt: & d'abord il poſe ce principe, que Job en parlant de ce qui le regarde, décrit ce qui doit arriver à l'Egliſe; & qu'il marque par ſes propres ſouffrances, celles qu'elle devoit un jour éprouver. Il dit que de ſon temps le démon étoit enfermé, comme il eſt dit dans l'Apocalypſe, mais que dans les derniers temps il ſera délié, & tiré du puits de l'abîme. Alors les Elus qui ſe trouveront accablés de toutes ſortes de maux, rappelleront dans leur mémoire ces premiers temps auſquels l'Egliſe

Liv. 34. *des Mer. n.* 8.

Let. 18. *du liv.* 5.

étoit dans une paiſible poſſeſſion de la foi. Ils ſe ſouviendront de nous qui ne ſommes point perſécutés pour la foi, & qui ne ſommes pas attaqués dans la tradition que nous avons reçûe de nos peres. Saint Grégoire applique enſuite à l'Egliſe ces paroles de Job : *Qui fera en ſorte que je revienne à l'état auquel j'étois dans les mois paſſés ?* L'Egliſe, dit-il, étant un jour preſſée de douleur, dira beaucoup de choſes ſemblables. Elle ſera accablée de tant de maux & de tant d'affliction, qu'elle ſera reduite à déſirer comme un grand bonheur, cet état que nous ne ſupportons maintenant qu'avec peine. Car alors la violence de la perſécution fera tomber dans le ſein de l'Egliſe un grand nombre de ſes enfans foibles, qu'elle conſerve aujourd'hui, & qu'elle nourrit d'autant plus aiſément, qu'ils ſont ſoutenus par l'exemple des perſonnes fortes & parfaites parmi leſquelles ils ſont mêlés.

Morale, même Livre. L'Egliſe, dit encore le ſaint Pape, a ſes divers âges auſſi-bien que l'homme : elle étoit petite, lorſque ne venant que de naître, elle n'étoit point encore capable de prêcher la parole de vie. L'Egliſe étoit comme adulte, lorſqu'étant unie par un mariage ſacré au Verbe divin, & remplie de ſon Eſprit ſaint, elle devint féconde par le miniſtere de ſa prédication, dans ceux qu'elle engendroit en les convertiſſant à la foi. Lorſqu'elle ſera en quelque ſorte affoiblie par une eſpéce de vieilleſſe, *quaſi quodam ſemo debilitata*, & qu'elle ne pourra preſque plus engendrer d'enfans ſpirituels par la prédication, elle ſe ſouviendra de ſon ancienne fécondité, & dira avec Job : *Qui m'accordera d'être encore comme j'étois aux jours de ma jeuneſſe* ? Après ces jours de

vieilleſſe, elle reprendra à la fin des temps une vigueur & une force nouvelle, par la prédication efficace & puiſſante de la parole de Dieu. Car après que tous les gentils qu'elle doit recevoir dans ſon ſein, y ſeront entrés, elle attirera à la vraie foi tous les Juifs qui ſe trouveront alors ſur la terre, ſelon ces paroles de l'Apôtre, *juſqu'à ce que la plénitude des Gentils ſoit entrée, & qu'ainſi tout Iſraël ſoit ſauvé.*

Saint Grégoire s'eſt expliqué clairement ſur deux points très-importans, dont le premier eſt, que l'Egliſe tombera dans une eſpéce de vieilleſſe qui l'empêchera d'être auſſi féconde que dans les premiers temps; & le ſecond, que cette même Egliſe affoiblie par l'âge & par une eſpéce de ſtérilité, ſera renouvellée par le retour des Juifs: qu'elle aura pour lors autant de force & de fécondité que dans le temps de ſa jeuneſſe. La longue & ſérieuſe méditation du livre de Job, avoit fort inſtruit ce Pere d'un myſtere moins approfondi par quelques autres. Il avoit vû dans les pertes de Job & dans ſa pauvreté, les pertes futures de l'Egliſe, & l'indigence où elle tomberoit; quoiqu'elle conſervât comme lui une patience, une foi & une eſpérance que rien ne ſeroit capable d'ébranler. Et il avoit vû auſſi dans le rétabliſſement de Job, dans la réconciliation de ſes parens & de ſes amis avec lui, dans ſa nouvelle famille, & dans la reſtitution au double de ſes troupeaux, le rétabliſſement de l'Egliſe dans le dernier âge, la réunion des Juifs avec elle, & par eux des autres peuples, ſa nouvelle famille, l'augmentation au double de tous les biens, que divers accidens lui avoient enlevés.

M. Duguet. Explic. des paſſ. de St. Paul ſur J. C. crucifié, ch. viij.

Ibid. La pleine & entiere réunion des Juifs & des Gentils non-ſeulement dans une même maiſon, mais à une même table, plus éloignée peut-être & la plus voiſine auſſi que nous ne le penſons, fait la plus douce conſolation de l'Egliſe ; & ceux qui l'aiment véritablement s'occupent par avance à l'exemple de Saint Grégoire, de ce grand & admirable ſpectacle, & ils previennent comme lui par l'activité de leur foi, ce qui eſt réſervé pour un autre temps que le leur. C'eſt avec un ſingulier plaiſir, dit ce grand Pape, que j'ouvre les yeux de la foi, pour conſidérer dès maintenant ce dernier feſtin que fera l'Egliſe, lorſqu'elle recevra dans ſon ſein le peuple d'Iſraël. Ce ſera le grand Elie qui viendra pour inviter les amis à ce feſtin ; & alors les parens & les amis viendront trouver avec des préſens celui qu'ils regardoient avec mépris, lorſqu'ils le voyoient dans l'affliction.

En expliquant ces paroles de Job : maintenant je ſuis devenu le ſujet de leurs chanſons, le ſaint Docteur parle ainſi : Ces paroles marquent clairement les derniers temps de l'Egliſe, où elle ſera publiquement expoſée aux railleries & aux outrages des méchans, & où l'unité étant arrivée à ſon comble, l'attachement à la vraie foi ſera un ſujet d'opprobre, & l'amour de la vérité paſſera pour un crime, *fides opprobrium, & veritas erit in crimen.* En effet on ſera alors d'autant plus mépriſé, que l'on ſera plus juſte ; & l'on deviendra un ſujet d'abomination, à proportion que dans la vérité on ſera plus digne de louange.

ARTICLE III.

Egliſe d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Eſpagne & d'Afrique.

I.

I. Egliſe d'Angleterre. Révolutions par rapport à la Religion dans le Royaume de Kent.

APrès la mort de Saint Auguſtin de Cantorberi, Laurent ſon ſucceſſeur continua de travailler à l'accroiſſement de la nouvelle Egliſe d'Angleterre. Mais elle fut violemment ébranlée à la mort du Saint Roi Ethelbert, qui arriva l'an 616 après un regne de cinquante-ſix ans. Son nom ſe trouve dans le Martyrologe Romain. Il laiſſa de Berthe ſa premiere femme un fils nommé Ebald qui lui ſuceda, & deux filles, qui devinrent célébres par leur piété. Ebald abandonna la Religion Chrétienne & ſe plongea dans toute ſorte de déſordres. Son exemple fut une occaſion d'apoſtaſie, pour ceux qui n'avoient embraſſé la Religion Chrétienne que par complaiſance pour ſon pere, & ils retournerent à l'idolâtrie & à leurs débauches. Les Evêques de Londres & de Rocheſter, découragés par les perſécutions qu'ils avoient à ſupporter, ſe retirerent en Gaule. Laurent de Cantorberi étoit réſolu d'y aller auſſi, mais Saint Pierre lui apparut pendant la nuit, le reprit fortement & le punit de ſon peu de courage. Après cette correction miraculeuſe, il s'expoſa à tout pour ſoutenir l'œuvre de Dieu. Le Roi l'écouta favorablement, & ſe convertit; mais il ne put ramener ceux qui avoient renoncé à la Religion.

II. L'Evangile est annoncé dans le Royaume de Northumbre.

L'aînée de ſes ſœurs épouſa Edvin cinquiéme Roi de Northumbre, alors le plus puiſſant des Anglois. Cette Princeſſe nommée Edelburge procura la converſion du Roi ſon époux & de ſes ſujets. Car quand le Roi Edvin l'envoya demander en mariage, on lui répondit qu'il n'étoit pas permis de donner une fille chrétienne à un païen. Edvin déclara qu'il ne refuſoit pas d'embraſſer la Religion Chrétienne, ſi après avoir été examinée par des perſonnes ſages, elle étoit jugée la plus ſainte & la plus digne de Dieu. Sur cette réponſe on lui envoya la princeſſe accompagnée de Paulin, qui fut ordonné Evêque pour ce Royaume le vingt-unieme de Juillet 625. Etant arrivé dans le pays de Northumbre, il travailla à fortifier dans la foi ceux qui étoient avec lui : il eſſaya même de convertir des païens : mais ce fut d'abord avec aſſez peu de ſuccès. Cependant le Pape Boniface V ſçachant les bonnes diſpoſitions du Roi Edvin, lui écrivit une lettre pour l'exhorter à ſe faire Chrétien, lui repréſentant la grandeur du vrai Dieu, la vanité des Idôles, & l'exemple des autres Princes, & ſur-tout du Roi Ebald ſon voiſin. Il écrivit à la Reine Edelburge pour l'engager à faire tous ſes efforts pour gagner à Dieu le Roi ſon époux. En même temps il leur envoia des préſens de la part de S. Pierre qu'il nomme leur protecteur. Il n'eut pas la joie de ſçavoir l'effet qu'avoient produit ſes lettres ; car il mourut peu de temps après.

III. converſions éclatantes.

Edvin après un long examen & de ſérieuſes délibérations, embraſſa le Chriſtianiſme. Un pontife des idôles en qui le Roi avoit plus de confiance, aiant entendu Paulin parler de la véritable Religion, s'écria : Je voyois bien

depuis long-temps, que ce que nous adorions n'étoit rien : car plus je cherchois la vérité parmi nous, & moins je la trouvois. Maintenant je la vois briller dans cette doctrine, qui nous peut procurer la véritable vie & la félicité éternelle. Ce pontife des idôles fut le premier à renverſer tout ce qui ſervoit d'appui à l'idolâtrie, & il conſeilla au Roi d'emploier ſon autorité pour établir le Chriſtianiſme. Ce Prince fut baptiſé à Yorc le jour de Pâques 627, avec toute la Nobleſſe & une grande quantité de peuple. Paulin qui avoit été ordonné Evêque pour ce Royaume, établit ſon Siége à Yorc. La ferveur de ce peuple étoit ſi grande, que chacun s'empreſſoit à ſe faire Chrétien. Paulin étant venu un jour avec le Roi & la Reine en une Terre nommée Adregin, y demeura trente jours occupé à cathéchiſer & à baptiſer, ſans faire autre choſe depuis le matin juſqu'au ſoir. Dans ces commencemens il baptiſoit dans les rivieres, parce qu'on n'avoit point encore pû bâtir de baptiſteres : ce qui montre que l'on baptiſoit par immerſion.

Le Roi Edvin étoit ſi zélé pour la foi, qu'il perſuada au Roi des Anglois Orientaux de l'embraſſer avec tout ſon peuple. L'Evêque Félix né & ordonné en Bourgogne, fut envoyé par l'Archevêque de Cantorberi à cette nation des Anglois Orientaux. Il y travailla avec tant de ſuccès, qu'il convertit toute la Province, & établit ſon Siége à Dummoc où il mourut en paix dix-ſept ans après. Saint Paulin d'Yorc convertit auſſi le Gouverneur de Lincolne où il fit bâtir une Egliſe. La paix étoit ſi profonde dans les Etats du Roi Edvin qu'elle paſſa en proverbe ; mais ce bon Roi

IV. Déſolation de l'Egliſe de Northumbre.

ne vêcut que 48 ans, & fut tué en combattant contre le Roi de Galles qui s'étoit revolté, & s'étoit joint à un Prince Anglois de la nation des Merciens. Leur victoire fut la ruine de l'Egliſe naiſſante de Northumbre. Car ce Prince Anglois nommé Penda, étoit païen comme tous les Merciens; & Cadavallo Roi de Galles, quoique Chrétien de profeſſion, étoit plus barbare que les païens. Il faiſoit mourir tous les Anglois, ſans aucun reſpect pour la Religion Chrétienne qu'ils avoient embraſſée; & les peuples de Galles en faiſoient ſi peu de cas, qu'il n'avoient pas plus de commerce avec les Anglois Chrétiens, qu'avec ceux qui étoient païens, ce qui duroit encore du temps de Bede, cent ans après. Dans cette déſolation de l'Egliſe & du Royaume de Northumbre, Saint Paulin fut réduit à s'enfuir avec la Reine Edelburge & ſes enfans. Ils retournerent par mer dans le Kent, & furent reçus avec honneur par le Roi; & Oſuald, avec une petite armée, défit les troupes immenſes du Roi Cadavallo qui fut tué; & on attribua cette victoire à la piété de ce Prince, qui avoit mis toute ſa confiance dans la croix de Jeſus-Chriſt, & non dans ſa valeur ou la force de ſes troupes.

V. La Religion chrétienne eſt rétablie dans une grande partie de l'Angleterre. Zele du S. Roi Oſuald. ſa mort.

Dès qu'Oſuald fut devenu maître du Royaume, il ſongea aux moyens de le rendre tout chrétien. Pour cet effet, il demanda aux Ecoſſois un Miſſionnaire capable de travailler à la converſion de ſes ſujets. Ils envoyerent d'abord un prêtre d'un caractere dur qui ne put faire aucun fruit: mais enſuite ils en choiſirent un autre nommé Aidan, qui fut ordonné Evêque, & qui fit de grands biens parmi les Anglois. Depuis ce temps-là, pluſieurs Irlandois

venoient de jour en jour prêcher la foi avec un grand zéle dans les Etats du Roi Oſuald, & les prêtres adminiſtroient le Baptême. On bâtiſſoit des Egliſes en divers lieux, & le Roi donnoit libéralement des terres pour fonder des monaſteres, où les jeunes Anglois apprenoient les Lettres & la diſcipline réguliere : car ces miſſionnaires Irlandois étoient moines pour la plûpart, & avoient été formés dans le monaſtere fondé par Saint Colomb ou Colomban l'ancien dans le ſiécle précédent. Segene Prêtre en étoit alors Abbé, & ce fut lui qui envoya S. Aidan au Roi Oſuald avec quelques autres moines, après l'avoir fait ordonner Evêque. Il obtint du Roi pour ſon Siége Epiſcopal Lindisfarne peninſule, que le flux de la mer réduiſoit en Iſle deux fois le jour. On la nomma depuis l'Iſle ſainte; elle eſt à quatre mille de Varvic en Ecoſſe. Le ſaint Evêque commença donc à y prêcher & à fonder cette Egliſe. Il pratiquoit le premier ce qu'il enſeignoit, & menoit une vie vraiment apoſtolique, ſe conſacrant tout entier au ſalut des ames. Oſuald étoit le plus puiſſant Roi d'Angleterre, & commandoit aux quatre nations dans cette Iſle, qui parloient chacune leur langue, Bretons, Pictes, Ecoſſois & Anglois. Ce Prince profita des inſtructions de ſaint Aidan ; il devint doux, humble & charitable. Quoiqu'à la fleur de ſon âge, il étoit fort avancé dans la vertu. Il ne ceſſoit d'aſſiſter les pauvres & les malades, & prioit continuellement. De ſon temps Saint Birin établit ſon Siége à Dorceſtre, après avoir converti beaucoup de peuples. Meidulfe, pieux & ſçavant ſolitaire, fonda auſſi dans ce même temps le célébre monaſtere de Malmesburi.

Oſuald fut tué dans une bataille à l'âge de 38 ans par Penda, ce même Roi des Merciens qui avoit tué Saint Edvin ; & au lieu où il fut tué il ſe fit pluſieurs miracles. On en emportoit même la terre ; & l'eau où elle avoit trempé guériſſoit les malades.

Il eut pour ſucceſſeur ſon frere Oſoüin qui regna huit ans. La ſeconde année de ſon regne 644 de Jeſus-Chriſt, mourut Saint Paulin auparavant Archevêque d'Yorc, & alors Evêque de Rocheſter dans le Royaume de Kent. Son ſucceſſeur fut Ithamar né dans le Pays & recommandable par ſa ſcience & par ſa vertu. Il fut ordonné par Honorius Archevêque de Cantorberi. Erconbert étoit Roi de Kent & regna 24 ans. Ce fut le premier des Rois Anglois qui ordonna par Edit dans tout ſon Royaume, d'abattre les idôles & d'obſerver le jeûne du Carême, impoſant des peines aux contrevenans. Sa fille ſe conſacra à Dieu, & paſſa en France au monaſtere de Sainte Fare qui en étoit encore Abbeſſe. Car comme il y avoit peu de monaſteres dans le pays des Anglois, pluſieurs paſſoient de la Grande Bretagne dans les monaſteres de France, & d'autres y envoyoient leurs filles pour être inſtruites dans la piété, principalement à Faremoûtier & à Chelles.

VII. Le Chriſtianiſme fait de nouveaux progrès en Angleterre.

L'an 653 mourut Honorius Archevêque de Cantorberi le dernier de Septembre, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. Il avoit tenu ce Siége dix-neuf ans ; & après dix-huit mois de vacance Deusdedit fut élû le ſixiéme Evêque de Cantorberi. Ithamar Evêque de Rocheſter vint l'ordonner le ſeiziéme de Mars 655, & il gouverna cette Egliſe neuf ans & quatre mois. Il étoit de la nation des Saxons

Occidentaux ; au lieu que les cinq Archevêques ſes prédéceſſeurs étoient étrangers, & apparemment Italiens. Saint Aidan Evêque de Lindisfarne étoit mort le dernier d'Août 651, jour auquel on fait ſa fête. Il eut pour ſucceſſeur Finan, qui bâtit dans l'Iſle de Lindisfarne une Egliſe Cathédrale non de pierre, mais de bois ſelon l'uſage des Irlandois. Ce fut vers ce temps-là que les Anglois du milieu des terres ſe convertirent, ſous Penda, que le Roi ſon pere nommé auſſi Penda, avoit fait Gouverneur de cette nation. Il fut principalement perſuadé par Alfrid fils d'Oſui Roi de Northumbre, & il fut baptiſé par l'Evêque de Lindisfarue avec tous les Seigneurs, les ſoldats, & beaucoup de peuple. Le Roi Penda pere, permit auſſi qu'on prêchât la foi à la nation des Merciens dont il ſe convertit un grand nombre. Oſui s'étant rendu maître de cette nation, & l'ayant unie à ſon Royaume de Northumbre, il s'appliqua à la rendre toute chrétienne : car il avoit beaucoup de zéle pour la propagation de la foi. Il procura auſſi la converſion des Saxons Orientaux dont la capitale étoit Londres, & qui avoient autrefois chaſſé Saint Mellit leur Evêque, & renoncé à la foi. Leur Roi étoit Sigebert que le Roi Oſui, ſon ami engagea à renoncer à l'idolâtrie. Il fut baptiſé par l'Evêque Finan dans la maiſon royale qui étoit près de la grande muraille bâtie autrefois par les Romains, & qui appartenoit à Oſui Roi de Northumbre que Sigebert étoit venu viſiter. Oſui lui envoya peu à près un ſaint homme nommé Cedde, qui fut ordonné Evêque des Saxons Orientaux, fonda des Egliſes en divers lieux, ordonna des prêtres & des diacres, pour l'ai-

der à prêcher & à baptiſer. Il aſſembla même à Tilabourg ſur la Tamiſe une communauté où il faiſoit pratiquer la vie Religieuſe, autant que ces nouveaux chrétiens en étoient capables.

VIII. s. Cedde Evêque fait de grands biens en Angleterre. son zele & ſes vertus.

Un jour il excommunia un des parens du Roi, pour avoir contracté un mariage illicite; & il défendit à qui que ce fût d'entrer dans ſa maiſon & de manger avec lui. Le Roi Sigebert étant invité à manger chez cet excommunié ne laiſſa pas d'y aller. Mais comme il en ſortoit, il rencontra le Saint Evêque. Il fut d'abord ſaiſi de crainte, deſcendit de cheval; ſe jetta à ſes pieds & lui demanda pardon. L'Evêque qui étoit auſſi à cheval, mit pied à terre, toucha le Roi d'une verge qu'il tenoit à la main, & lui dit avec l'autorité que lui donnoit ſon caractere: Parce que vous n'avez pas voulu vous abſtenir d'entrer dans la maiſon de cet homme corrompu, vous y mourrez. En effet ce même homme & ſon frere, quoique parens du Roi le tuerent, & quand on leur en demanda la cauſe, ils ne purent en alléguer d'autre, ſinon qu'il s'aviliſſoit en pardonnant trop facilement à ſes ennemis. Sigebert ne pouvoit en effet refuſer le pardon qu'on lui demandoit; & ſi c'étoit en lui un défaut, il faut convenir, qu'il ſe trouve rarement dans ceux qui ont en main la ſouveraine autotité. Quoique Cedde fut Evêque d'Eſſex dont la capitale étoit Londres, il ne laiſſoit pas d'aller de temps en temps dans ſon pays de Northumbre pour y fortifier les fidéles.

Adelvalt fils du Roi Oſuald, qui regnoit dans la province de Veire, avoit auprès de lui un frere de Cedde qui étoit Prêtre, l'inſtrui-

ſoit lui & ſa famille & leur adminiſtroit les Sacremens. Le Roi qui connoiſſoit la vertu de l'Evêque Cedde, l'exhorta à choiſir un lieu pour bâtir un monaſtere, où le Roi lui-même pût venir faire ſes prieres & recevoir des inſtructions ſalutaires. Il deſiroit auſſi que l'on y enterrât les morts, ne doutant pas que les prieres des moines ne leur fuſſent très-utiles. L'Evêque choiſit une place dans des montagnes déſertes & écartées ; & demanda permiſſion au Roi d'y demeurer en priere pendant le Carême, qui étoit proche. Pendant tout ce temps, il jeûnoit tous les jours hors les Dimanches, juſqu'au ſoir, & ne prenoit qu'un peu de pain avec un œuf & un peu de lait mêlé d'eau. Ce trait montre qu'en ce pays-là les laitages ni même les œufs n'étoient pas défendus en Carême. L'uſage des moines chez qui le ſaint Evêque avoit été élevé, étoit de conſacrer par des prieres & des jeûnes le lieu où ils devoient bâtir un monaſtere ou une Egliſe. Ainſi fut fondé le monaſtere de Leſtinghen, ſuivant la régle de Lindisfarne, où l'Evêque Cedde avoit été formé, & il y mit pour Abbé un de ſes freres nommé Céadda. Il en avoit quatre qui étoient tous Prêtres. Le Roi Adelvalt mourut vers l'an 656 ſans laiſſer d'enfans. La Déire fut donnée à Alfrid, fils naturel d'Oſui, qui devint Roi de tout le Northumberland à la fin du ſeptiéme ſiécle.

IX. Travaux de s. Vilfrid.

L'Egliſe d'Angleterre fut enſuite fort agitée au ſujet de la Pâque, que quelques-uns célébroient le même jour que les Juifs, & d'autres comme l'Egliſe Catholique. L'entêtement des Irlandois à ſuivre leur ancienne coûtume, fut une ſource de maux pour cette Egliſe. Saint Vilfrid né dans le Royaume de Nor-

thumbre vers l'an 634, & inſtruit en France par les plus ſçavans hommes, travailla de toutes ſes forces à affermir la foi dans ſon pays, & ſe lia étroitement avec le Prince Alfrid, lequel étoit plein de zéle pour le bien de l'Egliſe. Vilfrid fut ordonné Evêque d'Yorc par douze Evêques de France à Compiegne; mais ſon Siége fut occupé par Céadda Abbé de Leſtinghen, que le Roi Oſui avoit fait ordonner Evêque, pour écarter Vilfrid auquel il n'étoit point alors favorable. Céadda poſſedoit la ſcience des divines Ecritures & avoit une piété exemplaire. Vilfrid étant revenu en Angleterre, ne voulut point attaquer l'ordination de Céadda. Il aima mieux aller au monaſtere de Ripon qu'il avoit fondé, & y demeura trois ans, pendant leſquels le Roi des Merciens l'invitoit ſouvent à venir chez lui, pour exercer diverſes fonctions épiſcopales, & lui donna des terres où il fonda des monaſteres. Egbert Roi de Kent le fit auſſi venir chez lui, où il ordonna des Prêtres & des diacres pendant la vacance du Siége de Cantorberi. Ainſi Vilfrid, quoique chaſſé de ſon Siége, ne laiſſoit pas de travailler utilement à rétablir la diſcipline en Angleterre. Tous les Irlandois qui s'y trouvoient, reçurent les uſages de l'Egliſe Catholique, ou retournerent dans leur pays.

X. S. Theodore ordonné Evêque de Cantorberi

Le Pape Vitalien cherchoit alors, c'eſt-à-dire, vers l'an 668, un ſujet digne d'être mis ſur le Siége de Cantorberi. Il fit venir du monaſtere de Niridan près de Naples, l'Abbé Adrien Africain de nation, bien inſtruit dans les ſaintes Lettres & dans la diſcipline eccléſiaſtique, & qui ſçavoit parfaitement le grec & le latin. Adrien dit qu'il ne pouvoit accepter

cette dignité, mais qu'il pouvoit indiquer un sujet capable d'en supporter le poids. C'étoit un moine nommé André, qui en fut jugé digne par tous ceux qui le connoissoient ; mais ses infirmités corporelles empêcherent qu'on ne le chargeât de ce fardeau. On pressa de nonveau Adrien de l'accepter ; & il demanda du tems, espérant trouver encore un autre sujet. Il y avoit alors à Rome un moine nommé Théodore né à Tarse en Cilicie, recommandable par sa doctrine & par sa piété. Adrien qui le connoissoit, le présenta au Pape, qui ne consentit à l'ordonner Evêque, qu'à condition qu'Adrien l'accompagneroit en Angleterre, pour travailler avec lui à l'instruction des Anglois, & empêcher qu'il n'introduisît aucun mauvais usage dans cette Eglise. Le Pape aiant ordonné Théodore le recommanda à Benoît Biscop qui se trouvoit alors à Rome, & lui ordonna de quitter ses pelerinages pour un plus grand bien, de retourner dans son pays & d'y servir à Théodore de guide & d'interprête.

Benoît obeit à l'ordre du Pape, & partit pour l'Angleterre avec Théodore & Adrien, le vingt-septiéme de Mai 668. Ils furent long-tems en voyage, & enfin Théodore arriva à Paris, & alla voir l'Evêque Agilbert, qui, ayant été long-tems en Angleterre, étoit en état de lui donner de bonnes instructions. Il en fut très-bien reçû, & demeura long-tems avec lui. Adrien de son côté alla d'abord chez Emmon Archevêque de Sens ; puis à Meaux chez S. Faron, & séjourna long-tems auprès d'eux. Car l'hiver qui approchoit, les obligeoit à se tenir en repos. Quelques années auparavant ce même Emmon

avoit accordé aux moines de S. Pierre-le-Vif de Sens un privilége dans un Concile de trente Evêques, où étoient ſes Comprovinciaux, & d'autres comme S. Ouen, S. Faron, S. Eloi & S. Amand. Egbert, Roi de Kent, aiant appris que l'Evêque qu'il avoit demandé au Pape étoit en France, envoya auſſi-tôt un Seigneur de ſa Cour, qui l'emmena au Port de Quentavic en Ponthieu, aujourd'hui S. Joſſe-ſur-mer. Théodore étant tombé malade, y demeura quelque temps; & quand il commença à ſe mieux porter, il paſſa en Angleterre, & prit poſſeſſion de ſon Siége de Cantorberi, la ſeconde année après ſon ordination 669. Il gouverna cette Egliſe vingt-un ans & quarre mois. Il fit d'abord une exacte viſite de ſon vaſte diocèſe avec l'Abbé Adrien, & fit par-tout de très-ſages réglemens.

XI. Succès des travaux de S. Théodore.

Il fut favorablement écouté, réforma les abus, & fir ceſſer la diverſité dans la célébration de la Pâque. S. Théodore fut le premier Archevêque de Cantorberi à qui toute l'Egliſe Anglicane ſe ſoumit; & il fut le principal inſtituteur de cette célébre Ecole, d'où ſortirent depuis tant de grands hommes. Jamais la Grande Bretagne n'avoit vû de temps plus heureux depuis l'entrée des Anglois. Leurs Rois étoient ſi braves, qu'ils faiſoient trembler toutes les nations voiſines: ils étoient auſſi très-bien diſpoſés en faveur de la Religion Chrétienne. Théodore dans ſes viſites, corrigeoit les déſordres & ordonnoit des Evêques dans les lieux où il en manquoit. Il tint un Concile à Herford pour exhorter les Evêques à l'union & à l'obſervation des anciens canons.

Cet homme apoſtolique donna le ſoin des monaſteres à S. Benoît Biſcop, & établit Vil-

frid dans ſon Siége d'Yorc ayant caſſé l'élection de Céadda. Celui-ci qui ſentoit tout le poids de l'Epiſcopat, lui dit : Si mon élection n'eſt pas légitime, je renonce volontiers à une charge que je n'ai acceptée que par obéiſſance, & dont je me ſuis toujours cru fort indigne. Théodore & Vilfrid admirant ſon humilité, lui donnerent l'Evêché des Merciens vacant depuis peu par la mort de Jaraman. S. Céadda fut bien reçû par Vulfere Roi des Merciens, & gouverna en même temps cette Egliſe & celle de Lindisfarne, vivant dans une grande perfection.

XII. Vertus de S. Céadda Evêque de Lindisfarne & des Merciens.

Il avoit coûtume de faire ſes viſites à pied ; mais S. Théodore l'obligea de prendre un cheval quand le chemin ſeroit long. Il s'étoit fait près de l'Egliſe une demeure, où il ſe retiroit, quand ſes fonctions le lui permettoient, pour s'appliquer à la lecture des Livres ſaints & à la priere. Il y avoit en ce lieu pluſieurs ſaints moines. Voici un trait qui montre combien la crainte de Dieu étoit vivement gravée dans ſon cœur. Si pendant qu'il liſoit, il s'élevoit un coup de vent, il avoit recours à la priere. Si le vent redoubloit, il fermoit ſon livre & ſe proſternoit le viſage contre terre. Quand l'orage augmentoit, & que le tonnerre ſe faiſoit entendre, il alloit à l'Egliſe implorer la miſéricorde de Dieu. Il diſoit à ceux qui étoient ſurpris de cette conduite : ces mouvemens dans l'air ſont des avertiſſemens que Dieu nous donne, pour nous faire ſouvenir de ſon terrible jugement, comme s'il levoit la main avant que de frapper. Ce ſaint Evêque ne gouverna ces Egliſes que deux ans, & mourut l'an 672 le deuxiéme de Mars, jour auquel on honore ſa mémoire. Il ſe fit pluſieurs miracles à

ſon tombeau. Vilfrid qui avoit long-tems exercé ſous lui la fonction de diacre, fut ordonné à ſa place par Théodore pour gouverner l'Egliſe des Merciens & celle de Lindisfarne.

XIII. Succeſſions de Rois.

Oſui Roi de Northumbre étoit mort deux ans auparavant à l'âge de cinquante-huit ans. Il étoit tellement attaché à la diſcipline de l'Egliſe Romaine, qu'il vouloit aller finir ſes jours à Rome, pour y viſiter ſouvent les ſaints lieux. Il prioit Vilfrid de l'accompagner dans ce voyage, à l'exemple de Benoît Biſcop qui y avoit conduit ſon fils Alfrid. Il laiſſa pour ſucceſſeur un autre de ſes fils nommé Egfrid. Trois ans après mourut Eobert Roi de Kent à qui ſuccéda ſon frere Lotaire. Il y eut dans ce Royaume des guerres continuelles juſqu'à la fin du ſeptiéme ſiécle, & ces guerres ébranlerent cette nouvelle Egliſe. A l'égard d'Egfrid Roi de Northumbre, il ſe diſtingua au commencement de ſon regne par des victoires éclatantes qui lui firent donner le titre de Monarque. Mais s'étant engagé imprudemment dans un pays inconnu en marchant contre les Pictes, il y périt avec la plus grande partie de ſes troupes. Alfrid fils naturel d'Oſui fut mis ſur le trône de Northumbre & regna juſqu'au commencement du huitiéme ſiécle.

XIV. S. Vilfrid rétabli ſur ſon Siége d'Yorc. Ses travaux. Il eſt perſecuté.

S. Vilfrid ayant été rétabli ſur ſon Siége d'Yorc, comme nous l'avons dit, répara l'Egliſe que S. Paulin y avoit autrefois bâtie, & qu'il trouva fort en déſordre. Il la couvrit de plomb, fit blanchir les murailles, & mettre des vitres aux fenêtres, ce qui étoit tout-à-fait nouveau en Angleterre. Outre le ſoin qu'il prenoit de ſon Egliſe, il gouvernoit un grand nombre de monaſteres. Chacun voiant les

biens qu'il faiſoit, s'empreſſoit de lui donner des terres & des revenus, qu'il emploioit à des établiſſemens utiles. Après avoir été quatre ans tranquille ſur ſon Siége, la Reine Ermenburge le prit en averſion, & repréſenta vivement au Roi Egfrid ſes richeſſes, le nombre de ſes monaſtres, la grandeur de ſes bâtimens, la multitude de ſes vaſſaux qui le ſuivoient vêtus & armés magnifiquement. Le Roi entra dans les ſentimens de ſa femme, & perſuada à S. Théodore de Cantorberi de dépoſer S. Vilfrid & d'ordonner à ſa place trois Evêques, un ſeul ne ſuffiſant pas pour un ſi vaſte diocèſe. Vilfrid par le conſeil des autres Evêques réſolut d'aller à Rome demander juſtice au Pape.

XV. S. Vilfrid annonce l'Evangile aux infidéles.

Il paſſa d'abord en Friſe, dont les habitans étoient encore payens. Leur Roi le reçut honorablement, & lui permit de prêcher l'Evangile à ſes ſujets; il le fit avec zéle, & baptiſa preſque tous les Seigneurs & un peuple innombrable. On le regarde comme le premier Apôtre de ce pays. Il alla enſuite à Rome, où ſa dépoſition fut déclarée nulle dans un Concile. Etant retourné en Angleterre avec le décret du Concile de Rome, le Roi qui y trouva des choſes qui lui déplaiſoient, fit mettre en priſon Saint Vilfrid. Mais les miracles de ce ſaint Evêque obligerent le Roi de lui rendre la liberté. Il en profita pour aller prêcher aux Saxons Méridionaux & Occidentaux; & il le fit avec beaucoup de ſuccès. Saint Théodore de Cantorberi voulut avant que de mourir ſe réconcilier avec Saint Vilfrid, qui pour cela retourna en Angleterre, & fut rétabli ſur ſon Siége. Nous verrons la fin de S. Vilfrid dans l'hiſtoire du huitiéme ſiécle.

XVI. Etat de l'Egliſe d'Angleterre à la fin du ſeptiéme ſiécle.

L'Egliſe d'Angleterre poſſédoit encore à la fin du ſeptiéme ſiécle, un homme d'une éminente vertu en la perſonne de S. Cutbert, qui fut tiré malgré lui de ſa retraite, pour être fait Evêque de Lindisfarne. Il avoit le don des miracles, & tout étoit apoſtolique dans ſa conduite. Saint Benoît Biſcop faiſoit fleurir la vie monaſtique dans ce Royaume, & s'appliquoit à procurer aux Egliſes, tout ce qui pouvoit contribuer à rendre le culte extérieur plus éclatant & plus pur. Le Pape Agathon voulant ſçavoir en quel état étoit la foi en Angleterre au ſujet du Monothéliſme, on y tint un Concile dans lequel on reçut unanimement les cinq Conciles généraux, & celui que le Pape Saint Martin avoit aſſemblé contre la nouvelle héréſie.

II.

XVII. Egliſe de France. Révolutions dans le Royaume. Jugemens de Dieu ſur Brunehaut.

Clotaire II, fils de Chilperic, avoit le Royaume de Neuſtrie ou de Soiſſons, qui s'étendoit juſqu'à la côte de l'Océan. Thierri ou Theodoric II, & Theodebert, petit-fils de Brunehaut regnoient, l'un en Bourgogne, l'autre en Auſtraſie, dont Metz étoit la Capitale. Brunehaut demeuroit avec Thierri en Bourgogne, & empêchoit qu'il ne ſe mariât, de peur qu'une Reine ne diminuât ſon crédit & ſon autorité. Ce Prince par le conſeil de Brunehaut perſécuta Saint Colomban, qui le reprenoit de ſes déſordres & de ſa vie ſcandaleuſe. Les deux freres ayant eu un différend ſe firent la guerre, & Theodebert fut défait. Brunehaut qui ne l'aimoit pas, le mit dans le Clergé & enſuite le fit mourir. Le Comte Romulphe, Seigneur puiſſant, fut enveloppé dans ſon malheur, & ſon fils Romaric déſabuſé des grandeurs du monde, dotta de tous

ſes biens la célébre Abbaye de Remiremont, appellée *Romarici - Mons.* Thierri mourut quelques mois après, âgé de vingt-ſix ans. Il laiſſa de ſes concubines quatre fils dont aucun ne lui ſuccéda, ſelon la prédiction de S. Colomban. Brunehaut vouloit faire regner Sigebert qui étoit l'aîné; mais le Roi Clotaire leur fit la guerre, prit Sigebert & le fit mourir, de même que Brunehaut dont on voit le tombeau à Saint Martin d'Autun. La colere de Dieu éclata d'une maniere ſenſible ſur cette Princeſſe, qui avoit été cauſe de tant de déſordres. Clotaire ſe l'étant fait amener, lui fit de ſanglans reproches, l'accuſant d'avoir fait mourir dix Rois des François, & prononça contre elle un arrêt de mort qui fut exécuté ſur le champ. Cet arrêt portoit qu'elle ſeroit tourmentée pendant trois jours, puis conduite par toute l'armée ſur un chameau, enfin liée par les cheveux, par un bras & un pied à la queue d'un cheval furieux, qui lui briſa les membres & mit ſon corps en piéces. Telle fut la triſte fin de Brunehaut, qui avoit ſçû tromper par ſon hypocriſie S. Grégoire le grand, en même temps qu'elle ſacrifioit tout à ſon ambition & à ſa vengeance.

XVIII. Clotaire ſeul maître de tous les François. Etat de l'Egliſe de France ſous ſon regne.

Clotaire II demeura donc ſeul maître des François, comme l'avoit été Clotaire ſon ayeul. Auſſi-tôt les Evêques de toutes les Provinces s'aſſemblerent à Paris par ſon ordre au nombre de 80, & firent pluſieurs canons, dont le premier tend à réprimer l'autorité que les Rois s'attribuoient dans l'élection des Evêques. Le Roi Clotaire donna un Edit pour l'exécution de ces canons, mais avec quelque modification. Sur le premier, il dit que l'Evêque élu par les Evêques, le Clergé &

le peuple, ſera ordonné par ordre du Prince. Un des premiers ſoins du Roi fut de témoigner ſon reſpect à S. Colomban dont il voyoit la prophétie ſi bien accomplie, & qui étoit alors en Italie. Nous donnerons ailleurs une idée de ce grand homme. Clotaire fit venir le vénérable Euſtaſe qui gouvernoit le monaſtere de Luxeu, & le pria d'aller de ſa part trouver S. Colomban pour l'inviter à le venir trouver. Euſtaſe s'acquitta d'une ſi agréable commiſſion. Le ſaint vieillard eut une grande joie de voir ſon cher diſciple, & le chargea de faire ſes excuſes au Roi, & de lui dire qu'il ne lui étoit pas poſſible d'entreprendre un tel voyage. Il lui écrivit une lettre, que Clotaire reçut avec joie, quoiqu'elle contînt des avis qui avoient rapport aux défauts de ce Prince. Il protégea le monaſtere de Luxeu & lui donna de grands revenus.

Il établit dans les Royaumes de Bourgogne, d'Auſtraſie & de Neuſtrie, des Maires du Palais qui en étoient originairement les principaux Miniſtres, & qui dans la ſuite abuſerent de leur autorité juſqu'à uſurper la puiſſance royale. Il nomma Harpon Duc dans le pays d'au-delà du mont Jura. Harpon ne jouit pas long-temps de cette dignité. Comme il aimoit le bon ordre & la juſtice, il voulut les faire regner dans toute l'étendue de ſon Gouvernement, & s'attira par-là l'inimitié de pluſieurs, qui, excités par le Patrice Alethée & par Leudmonde Evêque de Sion, le maſſacrerent. Clotaire vengea ſa mort, & fit couper la tête à Alethée; mais il fit grace à l'Evêque de Sion, à la ſollicitation d'Euſtaſe Abbé de Luxeu, chez qui il s'étoit réfugié. Ceci arriva en 613. Trois ans après Clotaire

voulant ôter tout sujet de plainte aux Seigneurs de Bourgogne, qui prétendoient n'avoir pas été assez récompensés de leurs services, il les fit tous venir à Bonneuil sur Marne, où après les avoir écouté avec bonté, il leur accorda tout ce qu'ils demanderent de juste. Il donna des marques du même fond de bonté dans d'autres occasions. On dit qu'il tint des espéces de Parlemens ambulatoires nommés *Placita*, d'où est venu le mot de plaids. Ce Roi mourut l'an 628 dans la quarante-cinquiéme année de son âge, & fut enterré à Saint Germain-des-Prés.

XIX. saints qui vivoient à la Cour.

Il avoit eu à sa Cour plusieurs personnes très-vertueuses, comme S. Arnoul, S. Romaric, S. Didier, S. Faron, S. Goëric. S. Arnoul, dont nous aurons encore occasion de parler ailleurs, étoit né François de Parens très-nobles & très-riches. Ayant bien étudié dans sa premiere jeunesse, il fut mis à la Cour du Roi Théodebert, & devint très-habile dans les affaires civiles & dans celles de la guerre. Au milieu des occupations tumultueuses de la Cour, il s'appliquoit au saint & paisible exercice de la priere, aux jeûnes & au soulagement des pauvres. Il épousa une fille très-noble nommée Dode dont il eut deux fils qu'il éleva saintement. Il étoit uni d'amitié avec un autre Seigneur nommé Romaric, attaché au service du même Roi Théodebert. Ils avoient résolu l'un & l'autre de tout quitter pour se retirer au monastere de Lerins: mais Dieu ne permit pas qu'ils exécutassent ce dessein. Ils passerent tous deux au service du Roi Clotaire, & dès la premiere année qu'il regna seul en France, le Siége de Metz étant devenu vacant, le peuple deman-

da tout d'une voix S. Arnoul ; & il fut contraint d'accepter l'Epiſcopat, quoiqu'il ne fût que ſimple laïc. On croit que c'étoit l'an 614. Dode ſon épouſe ſe retira à Treves, & prit le voile de religieuſe. S. Arnoul demeura malgré lui attaché à la Cour de Clotaire, où il tenoit le premier rang. C'étoit vraiment le protecteur & le pere des pauvres, qui venoient le trouver en foule, même des pays les plus éloignés. Il paſſoit ſouvent pluſieurs jours ſans manger : encore ne prenoit-il que du pain d'orge & de l'eau. Il portoit toujours un cilice ſous ſes habits. Il s'appliqua en même temps à ce qu'exigeoit de lui la fonction de Paſteur, juſqu'à ce qu'il ſe fût déchargé du peſant fardeau de l'Epiſcopat, pour ſe retirer dans une profonde ſolitude.

S. Goëric ſurnommé Abdon, étoit parent de S. Arnoul, & lui ſuccéda dans l'Evêché de Metz. Tandis qu'il étoit à la Cour du Roi Clotaire, il fut lié d'une étroite amitié avec S. Didier Tréſorier du Roi, qui étoit natif d'Albi. Didier étoit ſçavant & laborieux, il fuyoit la compagnie des gens du monde, & ne goutoit de plaiſir, que quand il ſe trouvoit avec de ſaints moines & des perſonnes de piété. S. Faton étoit fils d'un vertueux Seigneur de Brie. Il ſervit de ſes conſeils le Roi Clotaire, & fut le protecteur déclaré des foibles & des affligés. Son frere Chagnoalde fut moine de Luxeu & depuis Evêque de Laon. Leur ſœur Sainte Fare fut dès l'enfance conſacrée à Dieu par S. Colomban, comme nous le verrons dans la vie de ce ſaint Abbé.

XX. Ce qui ſe paſſe de plus remarquable

Le ſucceſſeur de Clotaire II fut ſon fils Dagobert. Il gouverna ſes ſujets avec beaucoup de ſageſſe, & regna glorieuſement tant qu'il

qu'il ſuivit les conſeils de Saint Arnoul, & après lui ceux de Pepin Maire du Palais, & de saint Cunibert Evêque de Cologne. Mais dès qui ne les voulut plus écouter, il ſe conduiſit injuſtement, pilla ſes ſujets, & même les égliſes pour enrichir ſes tréſors, & ſe livra aux paſſions les plus honteuſes. s. Amand, plus courageux que les autres Evêques, en fit des reproches à ce Prince qui le fit chaſſer de ſon Royaume. Ce ſaint Evêque alla dans des païs éloignés prêcher la Foi aux Infidéles. Dagobert le rappella & voulut même qu'il baptisât ſon fils sigibert, qui fut encore plus illuſtre par ſa ſainteté qu'il ne l'étoit par ſa naiſſance. Dagobert avoit à ſa Cour deux laïcs d'une grande vertu, Eloi & Oüen qui devinrent enſuite de très ſaints Evêques. Ce Roi mourut à Epinai, près de saint Denys l'an 638, âgé d'environ trente-ſix ans. Il fut enterré dans l'égliſe de saint Denys, qui depuis eſt devenue la ſépulture ordinaire des Rois de France. Il avoit orné & enrichi cette égliſe pour s'attirer la protection du ſaint Martyr. Il n'en fut pas le fondateur, mais il lui donna des terres conſidérables, & y établit la pſalmodie continuelle. Il avoit fait recueillir & rédiger plus correctement les loix de tous les peuples barbares de ſon obéiſſance, c'eſt-à-dire des Francs, des Bavarois, & des Allemans qui habitoient vers le haut Rhin. Les Bourguignons avoient auſſi leurs loix rédigées au commencement du ſixiéme ſiécle par leur Roi Gondebaud. La loi ſalique l'avoit été par Childebert & par Clotaire premier, qui en avoit ôté ce qui reſſentoit le paganiſme. On ſçait que les François avoient établi cette loi lorſqu'ils vinrent dans les Gaules. Les Au-

teurs ne s'accordent par ſur l'étymologie de ce nom. La coûtume qui exclue les filles de la Couronne de France, eſt fondée ſur un des articles de cette célébre loi.

XXI. Regne de Sigebert II, & de Clovis II

Dagobert laiſſa deux fils, Sigebert II qui devint Roi d'Auſtraſie, & Clovis II, qui eut les Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. La ſixiéme année de ſon regne, Clovis II fit aſſembler un Concile à Challon-ſur-Saône. On y voit les ſouſcriptions de pluſieurs Evêques honorés comme saints dans l'Egliſe. S. Dodolen de Vienne, S. Vulfolend de Bourges, S. Ouen de Rouen, S. Donat de Beſançon. S. Vulfolend avoit ſuccédé à S. Sulpice, qui ne pouvant plus à cauſe de ſon grand âge ſoutenir le poids de l'Epiſcopat, le demanda pour coadjuteur & mourut quelques années après. Les autres Evêques les plus célébres qui aſſiſterent à ce Concile, ſont Deodat de Mâcon, Pallade d'Auxerre, Malard de Chartres, Gratus de Challon, Magnus d'Avignon, Chadoind du Mans, honorés comme ſaints dans leurs diocèſes. Il n'y eut à ce Concile aucun Evêque du Royaume d'Auſtraſie où regnoit Sigebert. Ce Prince écrivit ainſi à S. Diſier Evêque de Cahors, au ſujet d'un Concile que vouloit tenir S. Vulfolend Archevêque de Bourges: Quelque deſir que nous ayons de conſerver les canons, nous ſommes convenus avec les Seigneurs, qu'il ne ſe tiendra point de Concile dans notre Royaume ſans notre participation. Nous ne refuſons pas de l'accorder quand il ſera jugé néceſſaire pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat; pourvû que nous en ſoyons avertis. C'eſt pourquoi nous vous prions de ne point vous trouver à l'aſſemblée que veut tenir Vulfolend, que

Concile de Challon.

Saints Evêques de France.

vous ne connoissiez notre volonté.

S. Disier à qui cette lettre du Roi sigebert est adressée, avoit passé sa jeunesse à la Cour de Clotaire II & de Dagobert. Nous avons les lettres que Dagobert écrivit au sujet de l'ordination de s. Disier, à s. sulpice & autres Evêques de la Province, où le Roi marque expressement le consentement du peuple. s. Disier enrichit son église en lui laissant par testament dix terres en Quercy & ving-quatre en Albigeois, outre une maison magnifique qu'il avoit dans la ville d'Albi sa patrie. Il donna plus de quarante terres à divers monasteres dans ces deux Provinces, & l'on prétend que l'église cathédrale de Cahors est encore la même qu'il fit bâtir. Il mourut l'an 650, & son église l'honore le quinziéme de Novembre. Il reste plusieurs de ses lettres à des Evêques & à d'autres personnes. Nous avons aussi le testament de s. Chadoind Evêque du Mans, par lequel il nomme son église héritiere, laissant dix-sept terres à diverses églises particulieres.

XXII. Autorité des Maires du Palais. Saints à la Cour

Sous le regne des deux fils de Dagobert, l'autorité des Maires du Palais commença à absorber la puissance royale. Pepin qui l'avoit été sous Dagobert, le fut encore sous sigebert. Ce Prince profitant des bons conseils de Pepin & de Cunibert qu'il avoit auprès de lui, gouverna sagement & se fit aimer de ses sujets. L'an 636 Pepin mourut extrêmement regretté en Austrasie à cause de ses excellentes qualités, qui lui ont mérité d'être révéré comme s. à Nivelle en Brabant, où il est enterré. Un saint à la Cour est rare, dit le P. Daniel; un Ministre saint l'est encore plus. Pepin eut deux filles saintes, Begge & Ger-

Hist. de Fr. t. 1. p. 96.

trude ; & ce qui eſt beaucoup plus ſurprenant, ajoute le même Auteur, il eut deux collégues dans le miniſtere pareillement ſaints, s. Arnoul de Metz & s. Cunibert de Cologne. sigebert s'occupa à rendre ſes ſujets heureux, & à remplir les devoirs d'un Roi Chrétien. Il mourut le premier de Février 656, après un regne d'environ dix-huit ans, & fut enterré dans le monaſtere de s. Martin qu'il avoit fait bâtir près de Metz ſur la Moſelle.

XXIII. sainte Bathilde Reine de France. ſes vertus.

Peu après, Clovis réunit à ſa Couronne le Royaume d'Auſtraſie. Il regna ſous la tutelle de Nantil de ſa mere, qui gouverna avec Ega Maire du Palais, homme ſage, prudent & d'une probité connue. Il mourut à Clichi l'an 640, & Etchinodale ou Archambaut homme d'excellentes mœurs fut mis à ſa place. Il acheta à vil prix une jeune eſclave nommée Bathilde, qui deſcendoit des anciens saxons établis en Angleterre. Admirant l'eſprit, la ſageſſe, la modeſtie de cette fille, il la choiſit pour être l'épouſe du Roi Clovis ſon maître, & ce choix fut approuvé de tout le monde. son élévation ne ſervit qu'à mettre dans un plus grand jour ſon humilité, ſa charité envers les pauvres, ſon reſpect & ſon zéle pour la Religion. Elle eut de ſon mariage trois fils qui porterent ſucceſſivement la couronne, Clotaire III, Childeric II, & Thierri III. Clovis ſon mari étant mort l'an 656 à l'âge de vingt-trois ans, Bathilde demeura chargée de la tutelle de ſes enfans & de la Régence du Royaume, & gouverna au nom de l'aîné de ſes fils que les François avoient reconnu pour leur Roi. Elle donna à l'Egliſe l'exemple de toutes les vertus, & au Royaume des preuves de ſa prudence & de ſa ſageſſe. Elle avoit ſoin de ſuivre en

tout les avis de saint Eloi ; & quand ce saint Evêque mourut, elle lui rendit les plus grands honneurs. Elle s'appliqua à bannir la simonie qui faisoit d'étranges progrès, & à ôter des exactions qui réduisoient les particuliers à vendre leurs enfans. Elle abolir l'usage des esclaves qui subsistoit encore. Elle fonda plusieurs monasteres, entre autres la célébre Abbaye de Corbie, & elle rebâtit de nouveau le monastere de Chelles que sainte Clotilde avoit commencé. Elle s'y retira à la fin de sa vie, & y mourut aussi saintement qu'elle avoit vécu, l'an 680.

XXIV. Etat de l'église & du Royaume de France à la fin du septiéme siécle.

Depuis Clovis II, les Rois de France de cette premiere race ne firent presque plus rien par eux-mêmes, & laisserent toute l'autorité aux Maires du Palais, ce qui les a fait nommer Rois Faineans. Clovis II avoit accordé au monastere de s. Denys de grands privilèges qui furent confirmés par Landeric Evêque de Paris. Clotaire III succéda aux Royaumes de son pere, & mourut fort jeune. Thierri fut enfermé dans le monastere de saint Denys. Childeric devint donc Roi de toute la France par la mort de Clotaire III, & par la retraite forcée de Thierri. Tant que Childeric suivit les Conseils de saint Leger Evêque d'Autun, il se conduisit bien ; mais dès qu'il cessa de les suivre, il tomba dans le mépris. Il fut assassiné dans la forêt de Livri par un seigneur qu'il avoit traité indignement. Thierri fut tiré de saint Denys & monta sur le trône. Depuis l'an 660 l'église de France tomba dans un grand relâchement qui dura près d'un siécle. Il ne se tint presque point de Conciles, & les Evêques se mettoient peu en peine de rétablir la discipline. On fondoit cependant toujours des

monaſteres. Il y avoit d'illuſtres ſolitaires & de ſaints Evêques dont nous parlerons ailleurs. Le cruel Ebroin qui avoit ſuccédé à Archambaut, jouoit toute ſorte de perſonnages. Forcé d'abandonner la charge de Maire du Palais, il entra dans un monaſtere. Enſuite il amaſſa des troupes & marcha contre le Roi Thierri III. Il redevint Maire du Palais, cauſa de grands maux, & exerça ſa cruauté ſur tout contre saint Leger. Il fut aſſaſſiné l'an 688, & il y eut après lui pluſieurs autres Maires du Palais. Pepin gouvernoit l'Auſtraſie ſous l'autorité apparente de Childeric. Ceux qui étoient mécontens du gouvernement de Thierri paſſoient en Auſtraſie. Pepin qui ne demandoit qu'un prétexte de guerre, les appuya. Thierri voulut en avoir raiſon, & un combat décida de l'Empire. Thierri fut défait, & Pepin s'empara de toute l'autorité, ſous le nom de Maire du Palais. Il ſoumit tous les voiſins de la France, qui s'étoient révoltés pendant la foibleſſe des regnes précédens. Thierri mourut l'an 691, & ſa mort ne fit pas plus de bruit que celle d'un particulier. Il laiſſa deux fils Clovis III & Childebert III, ſous le nom deſquels Pepin continua de regner & d'étendre ſes conquêtes.

III.

Egliſe d'Italie. Son état au commencement du ſeptime ſiécle.

L'Italie continua pendant le ſeptiéme ſiécle d'être opprimée par les Lombards. Ils étoient maîtres de la plûpart des Provinces, & l'Empereur avoit un Exarque avec des troupes, pour conſerver les autres. Les Evêques étoient ſouvent obligés de prendre part au gouvernement temporel. Tout le monde étoit forcé de prendre les armes contre les Lombards, & les moines n'étoient pas exempts de faire la

garde aux murailles des villes. S. Grégoire trouva le moyen, malgré le malheur des tems de tenir pluſieurs Conciles pour remédier à differens abus, & pour empêcher que les Evêques ne s'appliquaſſent trop aux affaires temporelles, dont ils ne pouvoient ſe diſpenſer de prendre connoiſſance. Outre le fléau de la guerre qui affligeoit l'Italie, celui de la famine y cauſa auſſi une grande déſolation.

XXV. Suite des papes depuis S. Grégoire Sabinien. Boniface III. Boniface IV.

S. Grégoire le grand étant mort le douziéme de Mars 604, le ſaint Siége vaqua cinq mois & demi, & Sabinien diacre qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Conſtantinople auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape au commencement de Septembre. Selon le P. Pagi ſon Pontificat dura un an, cinq mois & neuf jours. Cet Auteur remarque que dans l'election du Pape le choix tomboit plus ſouvent ſur un diacre que ſur un Prêtre, parce que les diacres étant chargés de tout le temporel de l'égliſe, avoient un très-grand crédit. Boniface III diacre de Rome fut élevé ſur le ſaint Siége le dix-neuviéme de Février 607, & mourut le 10 Novembre de la même année. Il obtint de l'Empereur Phocas que les Patriarches de Conſtantinople ne priſſent plus la qualité d'Evêque univerſel. Ces Patriarches reprirent dans la ſuite ce titre faſtueux. Boniface IV fut ordonné le vingt-cinquiéme d'Août 608, après une longue vacance du S. Siége, & eut un Pontificat de près de ſept ans. Il obtint de Phocas le temple appellé Panthéon, parce qu'il étoit dédié à tous les dieux. Il avoit été bâti par Agrippa vingt-cinq ans avant Jeſus-Chriſt. Boniface IV, après l'avoir purifié, en fit une égliſe qu'il

dédia ſous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette égliſe ſubſiſte encore à Rome ſous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

XXVI. Deuſdedit, Boniface V. Honorius Pape.

Deuſdedit Romain fut ordonné Pape au mois d'Octobre 615, ſelon le P. Pagi, dont nous ſuivons ici la chronologie. son Pontificat fut de trois ans & vingt jours. son nom ſe trouve dans le Martyrologe Romain. Boniface V natif de Naples lui ſuccéda à la fin de 619, le ſaint siége ayant vaqué plus d'un an, & il mourut en 625. Nous avons vû qu'il eut du zéle pour la converſion des Anglois. Il envoya au Roi Edvin une chemiſe ornée d'or avec un manteau, & à la Reine Edelburge un miroir d'argent avec un peigne d'yvoire garni d'or. Honorius, de Campanie fut élevé ſur le ſaint siége au mois d'Octobre 625. Nous aurons occaſion de parler de lui dans l'hiſtoire du Monothéliſme. son Pontificat fut d'environ treize ans. Il renouvella les vaſes ſacrés de saint Pierre, & bâtit pluſieurs égliſes à Rome. Il réunit à l'Egliſe, Aquilée & toute l'Iſtrie, ſéparée depuis ſoixante-dix ans par le ſchiſme, auquel l'affaire des trois Chapitres avoit donné occaſion. Avec la mort de ce Pape concourt celle d'Ariovalde Roi des Lombards, auquel ſuccéda Rotharis, brave & équitable, mais Arien. Preſque toutes les villes de ſon Royaume avoient deux Evêques, un catholique & un hérétique. Ce fut le Roi Rotharis qui rédigea par écrit les loix des Lombards, ſoixante-dix-ſept ans après leur entrée en Italie.

XXVI severin, Jean IV, Théodore, saint Martin Papes.

Dans l'intervalle qui fut entre la mort d'Honorius & l'ordination de severin, le Palais Epiſcopal de Latran fut pillé par le Of-

ficiers de l'Empereur, qui en enleverent tout le tréſor, après quoi severin fut ordonné Pape. Il ne gouverna l'égliſe de Rome que quelques mois, & dans ce peu de tems il ſe fit eſtimer par ſa piété, ſa douceur, ſon amour pour les pauvres & pour le Clergé. Le Pape Jean IV, de Dalmatie, diacre lui ſuccéda à la fin de Décembre de la même année 640, & eut un Pontificat d'un an & dix mois. Avant qu'il fut ordonné, le Clergé de Rome répondit à une conſultation des Irlandois, & blâma leur attachement à célébrer la Pâque un autre jour que l'égliſe de Rome, & le peu de zéle qu'ils avoient pour combattre l'erreur de Pélage, qui tâchoit de ſe relever dans ces Provinces éloignées. Le Pape Jean, Théodore ſon ſucceſſeur, & Saint Martin, ſoutinrent dignement la vérité. Nous aurons occaſion de parler d'eux en rapportant l'affaire du Monothéliſme. Théodore Grec de nation & né à Jéruſalem mourut ſaintement en 649, après avoir occupé le ſaint Siége ſix ans & ſix mois. Nous ferons connoître ce ſaint Pape dans un autre article.

XXVIII. Pontificat de S. Eugene, de Vitalien, d'Adeodat, de Domnus, d'Agathon, de Léon II, de Benoît I, de Jean V, de Conon, de Serge.

Eugene fut élû pendant l'exil de S. Martin, qui dans la ſuite approuva l'élection. Le Clergé de Rome l'avoit faite pour empêcher l'Empereur de mettre ſur le ſaint Siége un Evêque Monothélite. Eugene mourut au mois de Juin 657. Vitalien né en Campanie lui ſuccéda & eut un Pontificat de quatorze ans & ſix mois. On prétend que ce fut de ſon tems que l'on commença à faire uſage de l'orgue dans les égliſes d'Italie. Adeodat fut ordonné au mois d'Avril 672, & tint le ſaint Siége quatre ans. Il confirma les privileges du monaſtere de S. Martin de Tours. C'eſt tout ce que nous ſça-

vons de ce Pape. Domnus qui lui succéda après que le saint Siége eut vaqué quatre mois, ne l'occupa qu'un an & demi. Il mourut l'an 678. Son successeur fut le moine Agathon, Sicilien de naissance, dont le Pontificat fut de trois ans & près de sept mois. L'église de Rome l'honore comme saint, de même que son successeur Léon II aussi Sicilien qui mourut l'an 683. Anastase en fait un grand éloge. Benoît II, Jean V, & Conon ne tinrent chacun le saint Siége qu'environ onze mois. Le dernier mourut en 687. S. Kilien vint à Rome sous son Pontificat, & reçut de lui sa mission pour prêcher l'Evangile aux infideles. Sergius originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élû Pape, & tint le saint Siége jusqu'au commencement du huitiéme siécle. Cedvalla Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre vint à Rome sous le Pontificat de Sergius, & y reçut le Baptême le jour de Pâque des mains du Pape. Il fut nommé Pierre, & mourut quelques jours après son Baptême comme il l'avoit desiré. Sergius ordonna qu'on chantât à la Messe *Agnus Dei*, pendant que l'on rompoit les hosties.

IV.

XXIX. Eglise d'Espagne. Etat où elle étoit pendant le cours du septiéme siécle.

Le Roi Récaréde mourut à Tolede la quinziéme année de son régne, qui concourt avec la premiere du septiéme siécle. Son régne avoit été paisible & glorieux. Il avoit ramené son peuple à la Religion Catholique. Il étoit doux & affable, & les graces de son visage attiroient l'affection même des méchans. Il rendit aux églises & aux particuliers les terres que son pere avoit usurpées : il remit souvent les tributs au peuple, outre ses libéralités & ses aumônes. Pour finir saintement sa vie, il fit sa

confeſſion publique en eſprit de pénitence. C'eſt ainſi qu'en parle saint Iſidore, qui venoit de ſuccéder à Saint Léandre ſon frere dans le Siége de Séville. Le Roi Récaréde eut pour ſucceſſeur ſon fils Liuva, qui quoique jeune promettoit beaucoup par ſon beau naturel : mais il ne regna que deux ans. Vitéric s'étant révolté, le dépouilla du Royaume, lui coupa la main droite, & le fit mourir à l'âge de vingt-deux ans. Il regna ſur les Goths en Eſpagne pendant ſept ans. Après lui, Gondemar fut reconnu Roi. Il fit déclarer Métropole la ville de Tolede où les Rois Goths faiſoient leur réſidence. Pendant preſque tout le cours du ſeptiéme ſiécle, l'Egliſe d'Eſpagne fut dans un état aſſez heureux. On tint des Conciles, & on fonda des monaſteres. A Gondemar ſuccéda Siſebut, ſous qui fut tenu le ſecond Concile de Seville. Siſebut mourut l'an 615, & eut pour ſucceſſeur Récaréde II ſon fils qui ne regna que trois mois. Après ſa mort, les Goths élurent pour Roi Suintila, qui d'abord ſe fit aimer par ſes grandes actions. Car il acheva de chaſſer les Romains d'Eſpagne, & fut le premier qui la réunit toute entiere ſous ſa domination. Mais en 625 ayant fait reconnoître Roi ſon fils Ricimer encore enfant, il ſe rendit odieux aux grands, & l'un d'entr'eux nommé Siſenand, aidé par Dagobert Roi de France, ſe fit reconnoître Roi des Goths en 631. Ainſi Suintila fut dépoſé, après avoit regné dix ans.

XXX. Suite de l'état de l'égliſe & du Royaume d'Eſpagne.

Siſenand pour autoriſer ſa domination, fit faire le dernier Canon du quatriéme Concile de Tolede, qui défend que perſonne n'excite des ſéditions & n'uſurpe le Royaume. Quand le Prince ſera mort, ajoûte ce Canon, les

Grands de toute la nation, avec les Evêques, lui donneront un successeur. On voit par ces paroles, que le Royaume des Goths étoit électif, & que les Evêques étoient appellés à l'élection. Cinthila succeda à Sisenand son frere. Il assista au cinquiéme Concile de Tolede avec les principaux Seigneurs de sa Cour. On y fit neuf canons qui regardent sa sûreté & l'affermissement de sa puissance. L'Espagne avoit plusieurs Saints Evêques, & conservoit la foi pure. Dans le sixiéme Concile de Tolede, tenu deux ans après le cinquiéme, on ordonna du consentement du Roi Cinthila & de celui des Grands, qu'à l'avenir aucun des Grands ne monteroit sur le trône, qu'il n'eût promis de conserver la Foi Catholique. A Cinthila succéda Cindevind, sous qui se tint le septiéme Concile de Tolede, où l'on fit plusieurs Canons, dont le premier est contre les clercs qui prennent parti dans les révoltes : car la puissance de ces Rois Goths étoit mal affermie. Après Cindevind regna Recesvinte à qui succéda Vamba, qui fut élû malgré lui, & sacré à Tolede avec l'huile bénite répandue sur sa tête par l'Archevêque Quirice : c'est le premier exemple de l'onction des Rois. Nous parlerons ailleurs des grands biens que faisoient en Espagne Saint Fructueux, Saint Eugene, Saint Hildefonse. Le Roi Vamba tomba malade, & ayant perdu connoissance, l'Archevêque de Tolede lui donna la pénitence, & le revêtit de l'habit monastique. Le Roi étant revenu à lui, se crut obligé de demeurer dans cet état, & il renonça à la Couronne. Ervige son successeur engagea les Evêques à dégager tous les sujets de Vamba du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté,

ce que les Evêques firent avec une grande docilité. Ervige étoit petit-fils de S. Hermenigilde du côté paternel. Il abdiqua la Couronne la veille de sa mort en faveur d'Egica à qui il avoit donné sa fille en mariage. Egica regna jusqu'au commencement du huitiéme siécle. le sixiéme Concile général aiant été porté en Espagne, les Evêques en examinérent la doctrine ; & après un mur examen, ils le reçurent comme étant conforme à la foi de leurs égliſes. Nous verrons dans d'autres articles plusieurs choses qui achieveront de nous donner une idée juste de l'état de l'égliſe d'Espagne pendant le septiéme siécle.

V.

L'Empereur avoit une Exarque en Afrique pour les affaires temporelles, & Saint Grégoire prenoit soin des égliſes, & avertiſſoit les Evêques qui négligeoient leurs devoirs. Les Donatiſtes en vinrent à cet excès, de rebaptiſer les Catholiques, & de chaſſer les Evêques de leurs égliſes. S. Grégoire en écrivit fortement au Préfet d'Afrique, & obtint un ordre de l'Empereur Maurice contre ces hérétiques. Mais il fut mal exécuté, parce que les Donatiſtes achetoient par argent l'impunité de leurs violences. Les Evêques d'Afrique ſe déclarerent contre la nouvelle erreur des Monothélites. Ils tinrent pluſieurs Conciles à ce ſujet, & les trois Primats écrivirent au Pape Théodore au nom de tous les Evêques de leurs provinces, pour ſe plaindre de la publication de l'ecthese (dont nous parlerons,) & pour rendre témoignage à la foi contre la nouvelle héréſie.

XXXV. Egliſe d'Afrique Déſolation de cette égliſe. Les Muſulmans ſe rendent maîtres de ce pays.

Nous ne parlerons preſque plus de l'Afrique ; car c'eſt vers la fin du ſeptiéme siécle

qu'elle tomba ſous la puiſſance des Muſulmans. Comme ils avoient pris Carthage, l'Empereur y envoia le Patrice Jean grand Capitaine, l'an 695. Jean chaſſa les Muſulmans de toutes les places qu'ils occupoient : mais ils revinrent l'année ſuivante avec de plus grandes forces, reprirent Carthage & les autres villes, & éteignirent ainſi la puiſſance des Romains en Afrique, où ils avoient commandés 850 ans depuis que Scipion avoit pris Carthage. Les Muſulmans l'ont toujours poſſédée depuis, & en ſont encore aujourd'hui les maîtres.

ARTICLE IV.

Egliſe & Empire d'Orient.

I.

I. Regne de Phocas. Triſte état de l'égliſe & de l'Empire d'Orient.

PHOCAS fut reconnu Empereur au commencement du ſeptiéme ſiécle, après avoir fait mourir Maurice & egorger ſes enfans à ſes yeux, comme nous l'avons dit ailleurs. Thomas Patriarche de Conſtantinople ayant ſçu que pluſieurs croix s'étoient agitées d'elles-mêmes d'une maniere miraculeuſe, demanda à S. Théodore Siceote ce que marquoit ce prodige. Aiant appris qu'il annonçoit de grands maux dont bien-tôt après l'Orient devoit être accablé, il obtint par les prieres de Saint Théodore, la grace de mourir pour n'en être pas témoin. Saint Euloge d'Alexandrie mourut auſſi au commencement de ce ſiécle, après avoir rendu de grands ſervices à l'égliſe. Théodore ſon ſucceſſeur ne tint le Siége que

deux ans. Il fut egorgé par les hérétiques, & l'on mit à ſa place Jean, qui fut depuis ſurnommé l'Aumonier, célébre par ſa vertu, ſon zéle pour la foi, & ſes aumônes incroiables. Saint Anaſtaſe Patriarche d'Antioche fut tué dans le même tems par les Juifs, dans une ſédition qu'ils exciterent contre les chrétiens. Ils le traînerent honteuſement par la ville, & tuerent avec lui pluſieurs des principaux citoiens & les brûlerent. On voit par le maſſacre de ces deux Patriarches, combien le gouvernement de Phocas étoit foible. Les Perſes ravageoient l'Empire au-dehors, & il ſe formoit chaque jour au-dedans des conjurations, que Phocas n'avoit pas la force de diſſiper. Enfin il fut accablé par celle d'Héraclius Gouverneur d'Afrique. Phocas fut tiré de l'égliſe où il s'étoit réfugié, & mené à Héraclius. On lui coupa la main droite, enſuite la tête que l'on porta par la ville. On traîna le corps, & enfin on le reduiſit en cendres. Le même jour Héraclius fut couronné Empereur par le Patriarche Sergius, & il regna trente ans.

II.

II. Regne d'Héraclius. Ravages des Perſes. Déſolation de l'égliſe d'Orient.

Les Perſes dès le tems de Phocas avoient rompu la paix, ſous prétexte de venger la mort de Maurice & de ſes enfans. La premiere année du regne d'Héraclius, ils prirent Edeſſe & Apamée & vinrent juſqu'à Antioche. Ils prirent enſuite Ceſarée de Cappadoce, Damas, paſſerent le Jourdain, & conquirent la Paleſtine & la ville de Jéruſalem. Ils tuerent pluſieurs milliers de clercs, de moines, de religieuſes & de vierges. Ils brûlerent les égliſes, & même celle du ſaint Sépulcre. Ils emporterent tout ce qu'il y avoit de précieux, des

vaſes ſacrés ſans nombre, & entr'autres Reliques la vraie Croix. Le Patriarche Zacharie fut emmené captif avec beaucoup de peuple, & tout cela ſe fit en peu de jours. Les Juifs acheterent un grand nombre de ces captifs pour les tuer. On en comptoit près de cent mille ainſi maſſacrés. On dit que le Patrice Nicetas trouva moien par un des amis du chef des Perſes, de ſauver deux précieuſes Reliques, l'Eponge & la Lance de la Paſſion, & les envoia à Conſtantinople huit jours avant la priſe de Jéruſalem. Les Arabes attaquerent la Laure de Saint Sabas. La plûpart des moines s'enfuirent, & il n'y reſta que les vieillards qui avoient blanchi dans les exercices de la pénitence. Aiant été long-tems tourmentés, ils furent mis en piéces, & leurs corps demeurerent pluſieurs jours ſans ſépulture.

III. Charité de s. jean l'Aumônier son zéle pour la foi.

En l'abſence du Patriarche Zacharie, l'Abbé Modeſte gouverna l'égliſe de Jéruſalem, & prit ſoin non-ſeulement de la ville, mais encore du Diocèſe & de tous les monaſteres du déſert. Il reçut de grand ſecours de Saint Jean l'Aumônier Patriarche d'Alexandrie, dont la charité éclata en cette occaſion à l'égard de tous ceux que les ravages des Perſes obligeoient de ſe retirer à Alexandrie. Non content d'aſſiſter en toute maniere ceux qui venoient à lui en très-grand nombre, il envoioit des ſecours conſidérables à Jéruſalem & dans les autres lieux où la miſere étoit extrême. Rien n'étoit capable de diminuer ni de rallentir l'ardeur de la charité de ce ſaint Evêque; & ſes aumônes paroîtroient incroiables, ſi on ne ſçavoit que Dieu ſe plaît à faire trouver des reſſources ineſpérées à ceux qui ont une charité inépuiſable pour le prochain, &

une confiance sans bornes en la divine Providence. Ce Patriarche si charitable étoit en même-tems plein d'un saint zéle pour la conservation du sacré dépôt de la foi. Il s'appliquoit sans cesse à l'étude de l'Ecriture sainte. Ses amis les plus intimes étoient Jean Mosch & Sophrône, qu'il respectoit comme ses peres. Comme ils étoient sçavans, il s'en servoit utilement pour combattre les hérétiques. Ils y travaillerent avec tant de succès, qu'ils retirérent de l'héresie un grand nombre d'églises & de monasteres.

IV. Les Perses continuent de ravager l'Eglise & l'Empire d'Orient. Dieu vient au secours de son peuple.

L'Empereur Héraclius étoit toujours en guerre contre les Perses. Après Jérusalem, ils prirent l'Egypte & Alexandrie, la Lybie & l'Ethiopie. Ils emmenerent une multitude de captifs & firent un grand butin. L'an 625 Saën leur Général s'avança jusqu'à Calcédoine, en sorte qu'on le voioit de deçà la mer. L'Empereur alla lui-même le trouver, & lui persuada à force de présens de se retirer. Héraclius écrivit au Roi Chosroés une lettre très-soumise pour lui demander la paix, & lui envoia des Ambassadeurs. Mais Chosroés exigea pour condition qu'on embrassât sa religion. Héraclius fut donc forcé de faire la guerre. Pour se mettre en état de la soutenir contre les Perses, il fit la paix contre le Can des Avares qui l'attaquoient du côté de la Thrace. Comme il ne trouvoit point d'argent à emprunter, il prit les biens des églises, jusqu'aux chandeliers. Vous voiez, dit-il à ses soldats en marchant contre les Perses, comment les ennemis de Dieu ont foulé aux pieds notre pays, rendu nos villes désertes, brûlé les sanctuaires, souillé par les plus horribles infamies la pureté des églises. Aiant encouragé ses troupes par

un exposé touchant des maux qu'avoient faits les Perses à l'Empire, il eut dès la premiere campagne un avantage considérable sur les Perses & les battit en Arménie. Mais l'année suivante il s'avança jusqu'en Perse, prit & brûla la ville où étoit le temple du feu. Pour savoir où il devoit passer l'hyver, il purifia son armée pendant trois jours, il ouvrit les Evangiles, & crut trouver qu'ils lui ordonnoient de s'arreter en Albanie. Ainsi la superstition du sort des Saints ne regnoit pas moins en Orient qu'en Occident.

V. Dieu continue de favoriser les armes d'Heraclius

Héraclius délivra en Albanie cinquante mille captifs à qui il donna les secours nécessaires. La troisiéme année de la guerre, après plusieurs avantages sur les ennemis, il leur donna une bataille qui dura onze heures. Il ne perdit que soixante hommes, & les Perses furent entiérement défaits. Il entra au milieu de la Perse, & poursuivant toujours Chosroés, il prit & brûla plusieurs de ses Palais. Chosroés périt misérablement par ordre de son propre fils Siroés, après avoir souffert divers supplices. Siroés fit une paix solide avec Héraclius, & lui envoia tous les Chrétiens qui étoient captifs en Perse, entr'autres Zacharie Patriarche de Jérusalem, avec la vraie croix qui avoit été enlevée lorsque Jérusalem fut prise quatorze ans auparavant. Cette précieuse Relique fut d'abord apportée à Constantinople. L'année suivante 629, Héraclius s'embarqua pour la rapporter à Jérusalem & rendre graces à Dieu de ses victoires. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de solemnité, & le Patriarche Zacharie remit ce Bois sacré en la place qu'il occupoit avant que les Perses l'eussent enlevé. La Croix étoit

La Sainte Croix rapportée a Jérusalem.

demeurée dans ſon étui, comme elle avoit été emportée. Le Patriarche avec ſon Clergé en reconnut les Sceaux entiers, l'ouvrit avec la clef, l'adora, & la montra au peuple. Les Auteurs originaux diſent toujours les bois de la Croix, ce qui montre qu'elle étoit partagée en pluſieurs piéces. L'égliſe Latine célébre le quatorziéme de Septembre la mémoire de la ſainte Croix rapportée par Heraclius. L'Empereur chaſſa les Juifs de Jéruſalem, & rendit aux Catholiques les égliſes que Choſroés avoit donné aux Neſtoriens. Héraclius avoit une grande confiance dans le Patriarche Sergius, qui l'engagea à publier l'Ecteſe, ou Edit, en faveur du Monothéliſme. Mais il s'indiſpoſa contre lui, lorſque Sergius voulut s'oppoſer au mariage inceſtueux qu'il contracta avec ſa niéce Martine. Il tomba malade d'hydropiſie, & fut réduit à un état ſi déplorable, que ſa maladie fut regardée comme un châtiment viſible de Dieu. Il avoit vécu ſoixante-ſix ans, & en avoit regné trente.

VI. Regne de Conſtantin, de Conſtant, de Conſtantin Pegenat, de Juſtinien, de Léonce, & de Tibere.

Après la mort d'Héraclius, Conſtantin ſon fils aîné fut reconnu ſeul Empereur, mais il mourut environ trois mois après, à l'âge de vingt-neuf ans, & l'on crut qu'il avoit été empoiſonné par Martine ſa belle-mere. Son fils Conſtantin, plus connu ſous le nom de Conſtant, petit-fils d'Héraclius, parvint à l'Empire qu'il poſſéda vingt-ſept ans. Le Sénat fit couper la langue à Martine & à ſon fils, & les envoia en exil. Paul Patriarche de Conſtantinople en la place de Pyrrhus qui s'étoit reriré, perſuada à Conſtant de publier un Edit, pour impoſer ſilence aux deux partis qui diſputoient dans l'affaire du Monothéliſme, ſous des peines très-rigoureuſes. C'eſt ce qu'on

appelle le Type de Constant qui fit beaucoup de mal à l'église. Le mot de Type signifie la même chose que Formulaire.

VII. Triste état de l'Eglise Grecque.

Les Musulmans dont nous parlerons dans un article particulier, étendoient leurs conquêtes, & réduisoient un grand nombre d'églises à l'état le plus déplorable. Plusieurs étoient sans pasteurs & sans ministres, & ceux qui y restoient, étoient la plûpart hérétiques. Car outre les Monothélites, qui ne faisoient que commencer, tous les anciens hérétiques reprirent le dessus à mesure que la domination des Grecs s'affoiblit. Les Nestoriens se relèverent en Syrie, les Eutychiens en Egypte. Il importoit peu aux Musulmans de quelle secte étoient les Chrétiens leurs sujets ; mais ceux qui étoient en communion avec les Siéges de Constantinople & de Rome, leur étoient les plus suspects, comme les plus affectionnés à l'Empereur leur irréconciliable ennemi. aussi depuis ce tems on ne peut trouver la suite des Patriarches Catholiques d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, mais nous avons dans plusieurs Auteurs la suite des Patriarches Jacobites. On donna ce nom aux Eutychiens, d'un certain Jacob qui prêcha l'héréſie d'Eutychés dans la Mésopotamie & l'Armenie. On nomma en Syrie *Melquites*, les Catholiques qui recevoient le Concile de Calcédoine, comme qui diroit Roiaux ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la Religion du Souverain.

L'Empereur Constant s'étant rendu odieux par des exactions excessives, fut tué à Syracuse dans le tems qu'il se baignoit, la vingt-septiéme année de son regne. Constantin son fils aîné fut reconnu Empereur avec ses deux

freres Tibere & Héraclius. Il fut ſurnommé Pogonat, c'eſt-à-dire Barbu, & regna dix-ſept ans. Dès la premiere annee de Conſtantin, les Muſulmans firent une courſe en Afrique, où ils enleverent quatre-vingt mille captifs, & l'année ſuivante ils s'établirent à Cyzique d'où ils venoient attaquer Conſtantinople. Ce fut alors que, pour conſumer leurs vaiſſeaux, on inventa le feu grégeois, qui brûloit dans l'eau. L'Empereur Conſtantin Pogonat fit avec le Calife Moavia une paix avantageuſe pour trente ans. Ce Traité lui attira des Ambaſſades des Avares, & des autres peuples d'Occident qui lui demanderent la paix. Il la leur accorda volontiers, & fut ainſi en repos de tous côtés pendant le reſte de ſon regne. Il ſongea auſſi-tôt à rétablir la paix dans l'égliſe, diviſée depuis le regne d'Héraclius ſon biſaieul. Il s'adreſſa au Pape, & fit aſſembler à Conſtantinople un Concile qui fut le ſixiéme général. Après avoir rendu à l'égliſe pluſieurs ſervices, & renouvellé la paix avec Abdelmelic nouveau Calife des Muſulmans, il mourut, & Juſtinien ſon fils aîné lui ſuccéda à l'âge de ſeize ans. Il ſe rendit odieux par ſa mauvaiſe conduite, aiant rompu mal à propos le Traité de paix avec les Bulgares & les Muſulmans. Ses principaux Miniſtres étoient cruels, & il ſe prêtoit ſouvent à leurs violences. Le Patrice Léonce qui avoit fait la guerre en Orient avec beaucoup de réputation, & avoit été pluſieurs années en priſon, en fut tiré pour aller gouverner la Grece. Il profita des diſpoſitions du peuple pour ſe faire nommer Empereur. Il fit couper le nez à Juſtinien, & l'exila à Cherſone. Après la perte de l'Afrique dont nous avons

parlé, & la priſe de Carthage par les Muſulmans, l'armée Romaine n'oſa retourner vers Léonce & fit un autre Empereur, ſçavoir, Apſimare qu'ils ſurnommerent Tibere. Il vint à Conſtantinople, prit Léonce, lui fit couper le nez, & le renferma dans le monaſtere de S. Dalmace, & regna ſept ans. Il perit miſérablement la cinquiéme année du huitiéme ſiécle, auſſi-bien que Léonce, par ordre de Juſtinien qui avoit recouvré l'Empire.

ARTICLE V.

Monothéliſme. Progrès de l'Erreur. Saints Défenſeurs de la vérité. Sixiéme Concile général.

I.

1. Commencement du Monothéliſme.

LE nom de *Monothéliſme* marque l'héréſie qui ne reconnoît qu'une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt. Cette erreur capitale détruit la perfection de ſon humanité, en la ſuppoſant privée de volonté & d'opération; & par conſéquent on ne pouvoit la ſoutenir, ſans nier que Jeſus-Chriſt fût véritablement homme. Sergius Patriarche de Conſtantinople étoit ſecretement fauteur de l'Eutychianiſme, quoiqu'en public il ſe déclarât contre; & il croioit que le fond de cette doctrine de l'unité de nature en Jeſus-Chriſt ſubſiſteroit, s'il pouvoit réuſſir à établir l'unité d'opération & de volonté. Il inſinua adroitement cette erreur, & la fit entrer dans l'eſprit de l'Empereur Héraclius, qui, à l'exemple de la plûpart

Profond artifice de Sergius Patriarche de Conſtantinople.

de ses prédécesseurs, aimoit à se mêler plus qu'il ne devoit des affaires de l'église. Sergius affecta de montrer beaucoup de zéle pour la réunion des schismatiques, & écrivit de toutes parts, pour apprendre l'heureuse nouvelle de la disposition où étoient la plûpart des Eutychiens, de se réunir & de recevoir le Concile de Calcédoine. Il fit sentir à l'Empereur tout le mérite de cette bonne œuvre, & lui représenta que pour y réussir, il suffisoit de laisser croire aux Schismatiques l'unité d'opération. C'est, ajoutoit ce séducteur, une vérité enseignée par Saint Cyrille & par plusieurs autres Peres, mais sur laquelle il est inutile d'insister, parce que les Conciles Oecumeniques n'ont rien décidé sur cette question qui n'a pas même été agitée. C'est ainsi que le serpent répandoit son venin. Athanase Patriarche des Jacobites, qui étoit plein de ruses & d'adresse, n'ignoroit pas les leçons que Sergius avoit données à l'Empereur. Il alla donc trouver Héraclius à Hiéraple, persuadé que l'Empereur ne manqueroit pas de disputer contre lui, & de l'inviter à recevoir le Concile de Calcédoine. La chose arriva comme le Patriarche l'avoit prévu. L'Empereur offrit même de lui faire donner le Siége d'Antioche, s'il vouloit se réunir. Il accorda tout ce qu'Héraclius lui demandoit ; après quoi il lui fit avouer qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une seule volonté. Sergius avoit aussi infecté de cette nouvelle héresie Cyrus Evêque de Phasside, que l'Empereur avoit mis depuis peu sur le Siége d'Alexandrie. Ainsi les deux premiers Patriarches d'Orient, appuiés de l'autorité de l'Empereur, étoient réunis pour répandre une erreur qui anéantît le mystere de l'Incarna-

tion. Car c'eſt un principe fondamental ſolidement établi par Saint Auguſtin, que Jeſus-Chriſt n'a ſauvé que ce qu'il a pris. Si donc il n'a point pris la volonté humaine, il n'a point ſauvé notre volonté.

II.

II. premier cri de la Foi. Zéle de Sophrone.

Dans la grande affaire de l'Eutychianiſme, le démon s'étoit ſervi d'un moine que ſon zéle contre Neſtorius & ſes auſtérités avoient rendu célébre. Dieu lui avoit oppoſé le Patriarche de Conſtantinople qui s'étoit élevé contre l'erreur. Maintenant c'eſt le Patriarche de Conſtantinople qui ſert d'organe à l'eſprit de menſonge, & c'eſt un moine qui réclame pour la vérité. Sophrone qui étoit de Damas en Syrie, & qui, après avoir étudié les ſciences humaines dans ſa jeuneſſe, avoit viſité les monaſteres de Paleſtine peuplés d'un grand nombre de ſaints Solitaires, fit tout ce qui étoit en lui pour s'oppoſer au mal dès ſa naiſſance. Comme il n'étoit que moine, il ne put emploier la voie de l'autorité, mais il eut recours aux larmes & aux prieres. Il ſe jetta aux pieds de Cyrus d'Alexandrie, ſur qui il ne put rien gagner. Il alla d'Alexandrie à Conſtantinople pour agir auprès du Patriarche Sergius, dont il fut encore moins écouté. Qu'il eſt étonnant de ne voir qu'un ſaint moine élever ſa voix pour la cauſe de Dieu, tandis que l'erreur a déja de ſi puiſſans appuis ! Faut-il être ſurpris ſi la ſéduction fait dans la ſuite de ſi étranges progrès. Cyrus d'Alexandrie travailla avec un zéle ardent à la réunion des Eutychiens. Ils ſe rendirent aiſément, voiant qu'on ſe contentoit qu'ils reconnuſſent une ſeule opération en Jeſus-Chriſt. L'acte de réunion contenoit neuf articles ou canons, accompagnés

pagnés d'anathêmes qui expriment la doctrine catholique ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Mais le venin étoit dans le ſeptiéme qui renfermoit clairement l'unité de volonté. Les Schiſmatiques rentrerent en foule dans l'Egliſe, ſçachant bien que reconnoître l'unité de volonté, c'étoit avouer l'unité de nature; & l'Empereur applaudit à cette malheureuſe réunion.

III.

III. progrès de l'erreur. ſes partiſans s'efforcerent de la déguiſer.

Sergius approuva en tout la conduite de Cyrus, & enſeigna clairement le Monothéliſme. Il ne ſe contenta pas de le répandre en Orient, il eſſaya de gagner le Pape Honorius: il lui tint un langage ſi ſéduiſant, qu'il obtint ſon approbation. Il lui apprit comme une excellente nouvelle la réunion de tant de Schiſmatiques, & releva les travaux du Patriarche Cyrus pour conſommer cette bonne œuvre. Le moine Sophrone, ajoûta-til, a improuvé un des articles de réunion qui parle d'une opération en Jeſus-Chriſt, mais tout le monde en a été ſatisfait. Sergius au reſte auroit gardé un profond ſilence ſur l'oppoſition de Sophrone, s'il n'eût jugé qu'il étoit bon de prévenir le Pape contre lui; mais il ne voyoit pas qu'il donnoit à Sophrone un témoignage authentique de ſon oppoſition. Sergius diſoit encore dans ſa lettre au Pape Honorius, que Cyrus avoit montré au moine Sophrone pluſieurs paſſages des Peres qui ne parlent que d'une opération, tandis que de ſon coté il n'avoit pû en alléguer aucun; qu'après tout il n'y avoit autre choſe à craindre dans cette occaſion, que le trouble & la diviſion; que la queſtion d'une ou de deux volontés étoit obſcure, & que l'on pouvoit ſoutenir les deux ſentimens; que

Conc. 6. act. 12. p. 617.

peut-être le mieux eût été de n'en point parler du tout ; mais qu'on ne l'avoit fait que pour gagner à Dieu un grand nombre d'ames : qu'après une ſi bonne œuvre, en faveur de laquelle on avoit pû uſer de condeſcendance, ſans donner la moindre atteinte à l'intégrité d'un vrai dogme, on devoit empêcher de diſputer & de chicaner davantage ſur cet article. Sophrone, ajoûta Sergius, s'eſt oppoſé à cette ſage conduite ; mais il n'a pû rapporter des paſſages des Peres qui enſeignaſſent en propres termes qu'il y a deux opérations en Jeſus-Chriſt. Voyant donc que cette diſpute s'échauffoit, continue l'artificieux Patriarche, & que tels ſont les commencemens des héréſies, nous avons travaillé à faire ceſſer ces combats inutiles de paroles. Il explique enſuite avec un prodigieux artifice, & de la maniere la plus captieuſe, la doctrine des opérations de Jeſus-Chriſt. Sergius ſuivoit en cela la méthode ordinaire de la ſéduction, qui dans les commencemens ne manque pas d'employer l'art & le déguiſement. On ne ſçauroit trop le remarquer. L'erreur commence par demander à être tolérée. Son deſſein eſt de regner ; mais ce n'eſt point ce qu'elle ambitionne de faire tout d'abord.

IV. Le pape Honorius favoriſe l'erreur.

Le Pape Honorius ne découvrant point les artifices du Patriarche Sergius, lui répondit ainſi : Nous avons appris par votre lettre qu'il y a eu quelques diſputes, & quelques nouvelles queſtions de mots, introduites par un certain Sophrone, contre notre frere Cyrus Evêque d'Alexandrie, qui enſeigne aux héré-

Conc. 6. Act. 12. p. 928.

tiques convertis, qu'il n'y a qu'une opération en Jeſus-Chriſt. *Nous confeſſons une ſeule volonté en Jeſus-Chriſt.* Le Pape dit enſuite :

Nous ne voyons point que les Conciles ni l'Ecriture nous autorisent à enseigner une ou deux opérations. Au reste, ajoute-t-il, c'est une question qu'il faut renvoyer aux grammairiens. Honorius ne sentoit pas toutes les conséquences de sa lettre ; mais enfin ses paroles comme ses actions favorisoient l'erreur, & une erreur aussi capitale que celle dont nous parlons.

IV.

Dieu tira Saint Sophrone de l'obscurité où il auroit toujours voulu vivre, & l'éleva sur le Siége de Jérusalem ; afin que son témoignage fût d'un plus grand poids, & que son autorité fût plus grande pour combattre l'erreur & pour défendre la vérité. A peine fut-il établi sur son Siége, qu'il assembla un Concile, & écrivit une Lettre synodale pour rendre compte de sa foi aux Evêques des grands Siéges. Il expliqua clairement les dogmes Catholiques sur la Trinité & sur l'Incarnation, s'appliquant à prouver l'unité de personne contre Nestorius, & la distinction des natures contre Eutychés. Il établit ensuite la doctrine de l'Eglise sur les deux opérations & les deux volontés. Comme en Jesus-Christ, dit ce grand défenseur de la verité, chaque nature conserve sa propriété, ainsi chacune opére ce qui lui est propre, car on ne connoît les natures que par les opérations. Honorius reçut cette Lettre où le dogme de l'Eglise est si solidement développé. Mais une si vive lumiere ne l'éclaira pas, & ne l'empêcha pas de persister dans sa premiere résolution, d'imposer silence aux deux partis. Il écrivit donc à Cyrus Patriarche d'Alexandrie, qu'il falloit rejetter la nouvelle invention de ce terme d'une ou

v. Travaux de s. sophrone. Nouvelle faute du pape Honorius.

Conc. 6. *act.* 11. *p.* 852.

p. 871.

p. 968.

de deux volontés. Il écrivit auſſi une ſeconde lettre à Sergius de Conſtantinople, où il diſoit: Ceux qui parlent ainſi ne s'imaginent-ils pas que ſelon que l'on reconnoît en Jeſus-Chriſt une ou deux natures, on reconnoît auſſi en lui une ou deux volontés, ce qui eſt très-impertinent à penſer ou à dire. J'ai crû devoir vous le déclarer pour vous montrer la conformité de ma foi avec la vôtre, afin que nous ſoyons animés d'un même eſprit. Telle eſt la ſeconde Lettre d'Honorius à Sergius, où il dit clairement qu'il eſt entiérement d'accord avec lui, & traite également l'expreſſion de deux opérations & d'une ſeule, de nouveautés ſcandaleuſes.

Fleur, l. 38. n. 7.

VI. Sageſſe & courage de S Sophrone.

Saint Sophrone n'en eut que plus de zéle pour combattre l'erreur. Il recueillit ſix cens paſſages des Peres pour convaincre les Monothélites & tâcher de les ramener. On voit dans ce digne Evêque une extrême attention à ſuivre la ſéduction dans ſes artifices, à oppoſer au mal un reméde proportionné au progrès qu'il faiſoit chaque jour. Voyant qu'au lieu de guérir les partiſans de l'erreur, il ne faiſoit que les aigrir & s'attirer leur haine & leurs calomnies, il eut recours à un moyen extraordinaire. Il prit avec lui Etienne de Dore, le premier de ſes ſuffragans, le mena au Calvaire, & lui dit: Vous rendrez compte à celui qui a été crucifié en ce ſaint lieu, quand il viendra juger les vivans & les morts, ſi vous négligez le péril où la foi ſe trouve. Faites donc ce que je ne puis faire en perſonne à cauſe de l'incurſion des Sarraſins. Allez promptement de cette extrêmité de la terre, vous préſenter au Siége Apoſtolique, où ſont les fondemens de la ſainte doctrine: Faites con-

Suite des travaux de ce grand Evêque.

noître aux ſaints perſonnages qui y ſont, tout ce qui ſe paſſe ici ; & ne ceſſez point de les prier, juſqu'à ce qu'ils jugent cette nouvelle doctrine & la condamnent canoniquement. Nous voyons en la perſonne de cet intrépide défenſeur de la foi, un homme dont le zéle n'eſt point rallenti par l'obſcurciſſement où eſt la vérité. Au contraire le crédit qu'a acquis l'erreur, le rend plus courageux; & il ſent que ceux qui ont le bonheur de connoître la vraie doctrine, doivent parler plus fortement, à meſure que le grand nombre s'efforce de la combattre. Dieu bénit le zéle de S. Sophrone. Etienne touché des paroles de ce grand homme, & preſſé par les prieres de pluſieurs Evêques, ſe mit auſſi-tôt en chemin. Mais les Monothélites l'ayant appris, lui ſuſcitérent de grandes traverſes, & envoyerent des ordres en divers lieux pour le prendre & le renvoyer chargé des chaînes. Toutefois il évita ces piéges, & arriva à Rome, peut-être après la mort du Pape Honorius.

V.

VII. Ecthese de l'Empereur Héraclius. Mort de S. Sophrone.

Cependant l'erreur appuyée de toute l'autorité de l'Empereur, faiſoit toujours de nouveaux progrès. Il publia un Edit, que Sergius Patriarche de Conſtantinople avoit compoſé ſous le nom d'Héraclius. On le nomma en grec *Ecthese*, c'eſt-à-dire *Expoſition* de la foi Catholique, à l'occaſion de la diſpute touchant une ou deux opérations en Jeſus-Chriſt. Elle commence par une confeſſion de foi ſur la Trinité, qui ne contient rien que d'orthodoxe : elle s'explique enſuite ſur l'Incarnation, & marque nettement la diſtinction des deux natures, & inſiſte ſur l'unité de perſonne. Mais elle renferme expreſſément la doctrine de l'u-

nité d'opération & de volonté ; elle n'avoit été dreſſée qu'à ce deſſein. Le Patriarche Sergius ne manqua pas de la confirmer. Il aſſembla un Concile, la fit recevoir, & en ordonna la ſouſcription ſous peine d'excommunication. Le Patriarche d'Alexandrie la reçut avec le même zéle, en ſorte que cet Edit donna un nouveau crédit à l'erreur. L'Egliſe avoit eu quelque temps auparavant la douleur de perdre un des plus grands défenſeurs de ſa foi, par la mort de Saint Sophrone. Cet illuſtre Evêque ne fut que quatre ans ſur le Siége de Jéruſalem. Sa mort ſuivit de près la priſe de Jéruſalem par les Muſulmans l'an 638. Une ſi grande perte cauſa beaucoup d'affliction aux défenſeurs de la vérité. Mais Dieu les conſola, en inſpirant du zéle pour la vérité au Pape Jean IV, qui condamna ſolemnellement l'Ecthese. Theodore qui lui ſuccéda marcha ſur ſes traces.

VIII. Type ou Formulaire de l'Empereur Conſtant.

L'Empereur Conſtant voulant terminer les troubles de l'Egliſe, publia un Edit pour impoſer ſilence aux deux partis. On le nomma Type, c'eſt-à-dire, forme ou formulaire. L'Empereur y établit d'abord l'état de la queſtion, & rapporte en abrégé les raiſons des deux partis; puis il ajoute : Nous défendons à tous nos ſujets Catholiques, de diſputer à l'avenir en quelque maniere que ce ſoit touchant une ou deux volontés. Nous voulons que l'on s'en tienne aux ſaintes Ecritures, aux cinq Conciles Oecuméniques, & aux paſſages des Peres dont la doctrine eſt la régle de l'Egliſe, ſans y ajouter, en ôter, ni les expliquer ſelon des ſentimens particuliers; mais que l'on demeure en l'état où l'on étoit avant ces diſputes, comme ſi elles ne s'étoient point

émues. Ce Type, qui mettoit la vérité de niveau avec l'erreur, ne contenta perſonne. Les zélés partiſans du Monothéliſme n'y déférérent pas, parce qu'ils vouloient faire regner l'erreur. D'un autre côté ceux qui défendoient la vraie foi, ne purent conſentir à demeurer neutres & indifférents, ſur un point auſſi eſſentiel que celui dont il s'agiſſoit, puiſque l'on ne pouvoit être indécis ſur le dogme des deux volontés en Jeſus-Chriſt, ſans l'être en même-temps ſur la perfection de ſon humanité.

Le Patriarche Sergius ayant tenu le Siége de Conſtantinople près de trente ans, mourut, & eut pour ſucceſſeur Pyrrhus qui approuva l'Ecthese d'Heraclius ; mais après la mort de cet Empereur, craignant la populace animée contre lui : il ſe retira en Afrique. On mit en ſa place Paul Oeconome de la grande Egliſe, qui étoit auſſi Monothélite & qui tint ce Siége treize ans. Cependant Dieu donna à ſa cauſe deux intrépides défenſeurs, l'Abbé Saint Maxime & le Pape Saint Martin. Nous allons donner une idée du caractere de ces deux grands hommes.

VI.

IX. S. Maxime, ſon éminente vertu, ſon zéle pour la défenſe de la foi.

Saint Maxime nâquit à Conſtantinople de parens qui y tenoient le premier rang. Il reçut une excellente éducation, & devint un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle. Il joignoit à un mérite ſupérieur une modeſtie ſinguliere. L'Empereur Héraclius lui donna, malgré ſa réſiſtance, la charge de premier de ſes Secrétaires. Mais l'amour de la retraite, & peut-être auſſi les commencemens de la nouvelle héréſie, l'obligérent à quitter la Cour, & à ſe renfermer dans le monaſtere de Chryſopolis près de Calcédoine, dont il fut élû Abbé. Il poſſé-

doit parfaitement l'Ecriture & les Peres. Il inſtruiſoit ſolidement ſes religieux, & les prémuniſſoit contre la nouvelle erreur. Effrayé des progrès qu'elle faiſoit, il paſſa en Occident & s'arrêta en Afrique, où il eut de fréquentes conférences avec les Evêques, pour leur apprendre la maniere de réfurer les hérétiques, dont il connoiſſoit toutes les ſubtilités. Pyrrhus qui y étoit depuis qu'il avoit quitté le Siége de Conſtantinople, traverſoit Maxime autant qu'il pouvoit. Il eut avec lui une conférence publique en préſence du Gouverneur de la Province, des Evêques, & de pluſieurs perſonnes conſidérables. Saint Maxime y prouva la vérité Catholique avec tant de force & d'évidence, qu'il obligea Pyrrhus de ſe rétracter ſolemnellement. Il alla enſuite à Rome avec Pyrrhus qui devoit y renouveller ſa rétractation. Cet événement fut l'occaſion de pluſieurs Conciles, dans leſquels Saint Maxime parut avec éclat, & où la foi fut clairement décidée.

x Témoignage glorieux qu'il rend à la vérité. sa priſon. Son exil. Ses ſouffrances.

Le zéle de ce grand homme anima contre lui les partiſans de l'erreur, qui ſe portérent à des violences inouies. Après la mort de Paul, Pyrrhus étoit rentré dans le Siége de Conſtantinople, mais il mourut au bout de cinq mois, & eut pour ſucceſſeur Pierre qui gouverna cette égliſe douze ans. Ce fut de ſon temps que Saint Maxime fut enlevé, & amené à Conſtantinople avec Anaſtaſe ſon diſciple, & un autre Anaſtaſe qui avoit été Apocriſiaire de l'égliſe de Rome. Le jour qu'ils arrivérent à Conſtantinople vers le ſoir, des ſoldats de la garde de l'Empereur les tirérent du vaiſſeau ſans leur donner le tems de s'habiller, les ſéparérent, & les garderent en différentes pri-

ſons. On fit ſubir à Maxime pluſieurs interrogatoires, dans leſquels il ſe juſtifia de toutes les calomnies dont on le chargeoit, & rendit hautement témoignage à la vérité. Il réduiſoit au ſilence ſes calomniateurs, & diſoit à ſes juges des raiſons qui leur paroiſſoient ſans réplique. Mais ils eurent la lâcheté de le laiſſer dans l'oppreſſion, & ils méritérent par cette foibleſſe, de devenir les inſtrumens de la paſſion de ſes perſécuteurs. Comme on le preſſoit de recevoir le Type de l'Empereur, & qu'on lui vantoit le grand nombre, & l'autorité de ceux qui y avoient ſouſcrit, il dit ces belles paroles: Le Saint-Eſprit par la bouche de Saint Paul anathématiſe les Anges mêmes, s'ils enſeignent autre choſe que ce qui a toujours été prêché dans l'Egliſe. Il fut enſuite exilé dans la Thrace, ſans qu'on ſe mît en peine de fournir la moindre choſe pour ſa ſubſiſtance.

XI. Sentence inique prononcée contre lui dans un Concile. Son martyre.

On le fit quelque temps après revenir à Conſtantinople avec ſon diſciple Anaſtaſe, & on tint contre eux un Concile où ils furent tous deux anathématiſés, & avec eux le Pape Saint Martin, Saint Sophrone de Jéruſalem & leurs adhérans. C'étoit tous les défenſeurs de la vraie foi. On amena enſuite l'autre Anaſtaſe qui fut de même anathématiſé. Enſuite le Concile, conjointement avec le Sénat, prononça contre tous les trois une ſentence où il diſoit: Après avoir porté contre vous le jugement canonique, il reſtoit que vous fuſſiez ſoumis à la vérité des loix pour vos impiétés, quoiqu'il n'y ait point de peine proportionnée à vos crimes. Mais laiſſant au juſte Juge la plus grande punition, nous vous donnons la vie en nous relâchant de l'exac-

titude des loix ; & nous ordonnons que le Préfet ici préſent, vous emmene dans ſon prétoire, qu'il vous faſſe battre avec des nerfs de bœuf, & couper juſqu'à la racine la langue qui a été l'inſtrument de vos blaſphêmes, & la main droite qui a ſervi à les écrire. Enſuite vous ſerez promenés par les douze quartiers de cette ville, & condamnés au banniſſement & à la priſon perpétuelle, pour y pleurer vos péchés le reſte de vos jours. Cette ſentence fut auſſitôt exécutée. Le Préfet ſe ſaiſit de Saint Maxime & des deux Anaſtaſes, les fit fouetter, leur fit couper la langue & la main droite, les promena par toute la ville de Conſtantinople, & les envoya en exil dans le pays des Lazes. Dès qu'ils y furent arrivés on les ſépara, & on leur ôta le peu qu'ils avoient pour leurs beſoins, juſqu'à du fil & une aiguille. Ils ne vécurent pas long-temps après tant de ſouffrances & de tourmens. Saint Maxime prédit le jour de ſa mort, qui fut le treiziéme d'Août 662.

Act. de S. Max. p. 67.

XII. Ecrits de cet illuſtre confeſſeur.

Nous avons de cet illuſtre Confeſſeur de la foi un grand nombre d'Ecrits, dont les uns ſont ſur le dogme, & les autres ſur la morale. Il y a des réponſes ſur pluſieurs queſtions de l'Ecriture ; & comme lui même en les reliſant, voyoit bien qu'elles étoient obſcures, il y fit des commentaires, qu'il recommande comme néceſſaires pour entendre le texte. Ses Traités de morale ſont par articles, ſans liaiſon de diſcours. Il a écrit ſur les principales parties de la Théologie : ſur la Trinité en cinq dialogues, attribués autrefois à Saint Athanaſe. Il parle de l'Incarnation dans tous ſes Ouvrages dogmatiques & polémiques, & traite ſur-tout la queſtion des deux volontés. Car

il avoit été suscité de Dieu pour défendre cet article de la Foi Catholique. Il traite les mêmes matieres en plusieurs Lettres adressées à plusieurs personnes. Saint Maxime a commenté les œuvres attribuées à saint Denys l'Aréopagyte, & ne paroît pas les avoir révoquées en doute. A l'exemple de la Hiérarchie Ecclésiastique de saint Denys, & suivant la même méthode, il a composé sa Mystagogie, qui est une explication allégorique de la Messe: elle est au moins très-utile pour s'assurer du fait, & voir si la Liturgie Grecque étoit dès-lors telle qu'elle est aujourd'hui.

VII.

XIII. S. Martin Pape. Il assemble un Concile pour remédier au progrès de l'erreur.

Saint Martin nâquit en Toscane de parens nobles & riches, qui lui donnérent les meilleurs maîtres. Il fit de grands progrès dans les sciences, mais il ne s'attacha qu'à celle du salut. Il fut mis de bonne heure dans le clergé de Rome, qu'il édifia par sa vertu; & ayant passé par tous les ordres, il fut choisi unanimement pour remplir le Saint Siége après la mort du Pape Théodore. S. Martin comprit que son premier devoir étoit de défendre la foi & de combattre l'erreur, malgré la puissance & le crédit de ceux qui la protégeoient. Il assembla à Rome, par le conseil de Saint Maxime qui y étoit alors, un Concile dans l'église du Sauveur au Palais de Latran. Il s'y trouva plus de cent Evêques, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & d'Afrique. Entre tant d'Evêques, il n'y a pas un nom barbare, comme dans le reste de l'Occident. Ce Concile, dura plusieurs jours, & il y eut cinq sessions. Saint Martin dit en substance: Vous sçavez les erreurs qui ont été introduites par Sergius de Constantinople, Cyrus Evêque

Tom. 6. Conc. p. 75.

d'Alexandrie, Pyrrus & Paul. Ils ont enſeigné qu'il n'y a en Jeſus-Chriſt qu'une opération de la divinité & de l'humanité. Sergius a compoſé enſuite une expoſition hérétique, ſous le nom d'Héraclius qui regnoit alors, où il ſoutient qu'il n'y a en Jeſus-Chriſt qu'une volonté, comme étant une conſéquence d'une ſeule opération. Paul de Conſtantinople a ſurpris le Prince à l'imitation de Sergius, & lui a perſuadé de publier un Type qui détruit la foi Catholique, en défendant de dire ni une ni deux volontés. Nos prédéceſſeurs n'ont ceſſé d'écrire en divers temps à ces Evêques de Conſtantinople, uſant de prieres & de reproches. Mais ils n'ont voulu rien écouter. C'eſt pourquoi j'ai crû néceſſaire de vous aſſembler, afin que tous enſemble en préſence de Dieu qui nous voit & qui nous juge, nous examinions ce qui regarde ces perſonnes & leurs erreurs.

XIV. Témoignage rendu à la verité dans le Concile tenu par S. Martin.

On diſcuta à fond la doctrine; on examina les autorités des Peres; on démêla les ſubtilités des Monothélites, & l'on établit le dogme catholique avec beaucoup de lumiere & de ſolidité. L'opération Théandrique dont par le Saint Denys, étoit le fort des hérétiques: on s'appliqua à l'expliquer. Saint Sophrone avoit été auſſi obligé de le faire. Car on ne conteſtoit déja plus l'autorité des livres attribués à Saint Denys d'Athènes, inconnus cent ans auparavant. Le mot Théandrique, dit Saint Martin, enferme néceſſairement deux opérations. Saints Denys s'eſt ſervi de ce mot compoſé, pour marquer leur union en une même perſonne. Le propre de cette union eſt de faire humainement les actions divines, & divinement les actions humaines. On con-

damna l'Ecthese d'Héraclius & le Type de Conſtant. A l'égard du Type, qui impoſoit ſilence aux deux partis; voici ce qu'en dit le Concile: C'eſt un avantage qu'il n'y ait point de diſpute ſur la foi; mais c'eſt un mal de confondre les dogmes des Peres avec ceux des hérétiques. Le Seigneur nous a ordonné d'éviter le mal & de faire le bien, mais non pas de rejetter le bien avec le mal. Il ne faut donc pas punir indiſtinctement ceux qui enſeignent la vérité, & ceux qui enſeignent l'erreur, mais ſeulement ceux qui ne confeſſent pas ce que les Peres ont enſeigné. La méthode qu'emploie le Type, ne s'accorde point avec la réglo de l'Egliſe, qui ne condamne au ſilence que ceux qui combattent ſa doctrine.

XV. Condamnation de l'erreur.

Dans la quatriéme ſeſſion on lut les définitions des cinq Conciles généraux, & dans la cinquiéme les paſſages des Peres. On fit profeſſion de ſuivre en tout Saint Athanaſe, Saint Hilaire, Saint Baſile, Saint Grégoire le Théologien, Saint Grégoire de Nyſſe, Saint Ambroiſe, Saint Auguſtin, Saint Jean Chriſoſtome, Saint Cyrille, Saint Léon. Le Concile ayant examiné la matiere à fond, & rapporté un grand nombre de paſſages de ces ſaints Docteurs, donna ſon jugement en vingt canons, où il condamne quiconque ne confeſſe pas qu'il y a en Jeſus-Chriſt deux opérations & deux volontés. On condamne auſſi comme impie l'Ecthese & le Type. Les actes du Concile furent auſſi-tôt traduits en grec, & cette verſion a la même autorité que l'original. Ils ne ſont pas du ſtyle des anciens, rédigés mot pour mot par des notaires, à meſure que l'on parloit. On ne voit ici ni exclamations, ni

diſcours vifs & naturels : ce ſont des diſcours étudiés, ordinairement très-longs, remplis de quantités de paſſages de l'Ecriture, dont l'application eſt ſouvent fort peu naturelle. Ainſi il eſt vraiſemblable que l'on apportoit ces diſcours tout écrits, & qu'on les liſoit dans le Concile. Les études étoient alors fort tombées à Rome : on ne ſçavoit plus parler d'une maniere ſimple & avec préciſion. Peut-être même l'art d'écrire en notes y étoit-il perdu. Peut-être auſſi le latin vulgaire étoit-il déja ſi corrompu, que l'on avoit honte de l'écrire tel qu'on le parloit.

XVI. Captivité du S. Pape. ſes ſouffrances.

Le Pape Saint Martin envoya ces actes à tous les Evêques Catholiques, avec une lettre également forte & ſolide. L'Empereur Conſtant irrité de la condamnation de ſon Formulaire, fit enlever de Rome le ſaint Pape par ſon Exarque. Pendant trois mois on le fit paſſer d'une iſle dans une autre, le tenant enfermé dans le vaiſſeau comme dans une priſon. On le traitoit avec beaucoup d'inhumanité, juſqu'à lui refuſer les choſes les plus néceſſaires. Enfin on le transféra dans l'Iſle de Naxe où on le laiſſa un an entier. Pendant ce temps-là on fit élire par autorité un autre Evêque à Rome. L'Empereur fit enſuite amener à Conſtantinople cet illuſtre Confeſſeur, & pendant le voyage on le traita avec une indignité qui fait horreur. Mais ce fut bien pis encore à Conſtantinople. On le jetta d'abord en arrivant dans une priſon obſcure, où il demeura quatre-vingt-quinze jours, pendant leſquels on exerça contre ce ſaint Pape des cruautés inouies. On ſe ſouvint enfin de lui comme d'un criminel qu'il falloit juger. On lui fit ſubir un interrogatoire ſans obſerver aucune régle. On

fut obligé de l'apporter, parce qu'il ne pouvoit marcher, tant on l'avoit fait ſouffrir. Les zélés partiſans du Monothéliſme, pour le perdre plus ſûrement dans l'eſprit de l'Empereur, l'avoient accuſé d'être ennemi de l'Etat; car rien ne coûte à ceux qui ſont poſſédés de l'eſprit d'erreur. Ils produiſirent contre lui vingt témoins, qui la plûpart étoient des ſoldats & avoient été gagnés par argent. Saint Martin les voyant entrer, dit en ſouriant: ſont-ce-là les témoins? Eſt-ce-là votre procédure? On ne lui répondit rien; mais on commanda aux accuſateurs de jurer ſur les Evangiles qu'ils diroient la vérité. Le ſaint Pape touché de cette profanation, dit aux Magiſtrats: Je vous prie au nom de Dieu, ne les faites point jurer: Qu'eſt-il beſoin de leur faire ainſi perdre leurs ames.

XVII. Fureur des partiſans de l'erreur. Martyre glorieux du Pape ſaint Martin.

Saint Martin voulant ſe juſtifier ſur une des accuſations, & commençant à parler du Type de Conſtant, le Prefet l'interrompit en criant: Ne nous parlez point ici de doctrine: il eſt queſtion de crime d'Etat. Nous ſommes tous Chrétiens & orthodoxes. Plût à Dieu que cela fut, dit l'illuſtre accuſé, mais au jour terrible du jugement, je rendrai témoignage contre vous ſur cet article. Quand on eut entendu toutes les dépoſitions, on fit ſortir le ſaint Pape de la chambre du Conſeil, & on le mit dans la cour environné de Gardes. Peu de temps après on le fit apporter ſur une terraſſe, afin qu'il pût être vû de l'Empereur, & on l'inſulta d'une maniere ſi indigne, que les Gardes mêmes & la plûpart des ſpectateurs en furent choqués. Quand on lui eut déchiré ſon manteau, les bourreaux le prirent, le dépouillerent de ſes habits, & ne lui laiſſerent qu'une

ſeule tunique ſans ceinture ; encore la déchirerent-ils des deux côtés depuis le haut juſqu'en bas. Ils lui mirent un carcan de fer au col, & le traînerent ainſi depuis le Palais par le milieu de la ville, attaché avec les Geolier pour montrer qu'il étoit condamné à mort, & un autre portoit devant lui l'épée dont il devoit être exécuté. On le traînoit ſi rudement que le pavé étoit teint de ſon ſang. On le remit enſuite en priſon, & on lui fit ſubir un nouvel interrogatoire. Après avoir paſſé trois mois dans cette derniere priſon, il fut exilé dans la Cherſoneſe, où il fut pendant quatre mois dans des ſouffrances continuelles, après leſquelles il alla jouir du repos éternel. C'eſt ainſi que le myſtere d'iniquité fut conſommé, & que le ſaint Pape fut immolé à la fureur de ſes lâches perſécuteurs. Il écrivit dans ſon dernier exil deux Lettres, où il parle comme un homme tout brûlant de feu de la charité, de tout ce qu'il avoit à ſouffrir pour la cauſe de Dieu. Il eſt difficile encore aujourd'hui de n'être point attendri de la deſcription qu'il fait de ſes ſouffrances. Qui eût d'abord penſé que cette affaire dût avoir de ſi grandes ſuites ? Qu'eût dit le Pape Honorius, ſi on lui eût annoncé que peu d'années après, un de ſes ſucceſſeurs verſeroit ſon ſang pour cette queſtion qui lui paroiſſoit frivole, & qu'il s'imaginoit devoir être renvoyée aux grammairiens.

VIII.

XVIII. Le Pape Agathon tient un Concile à Rome où la

La grande épreuve à laquelle les plus intrépides défenſeurs de la verité venoient d'être expoſés, fut ſuivie d'un calme & d'un triomphe auquel toutes les apparences humaines étoient contraires. Les ſouffrances de Saint

Maxime & le ſang de Saint Martin avoient appaiſé la colere de Dieu, & avoient attiré ſur l'Egliſe d'abondantes bénédictions. L'Empereur Conſtantin Pogonat ſongea ſérieuſement à donner la paix à l'Egliſe ; & pour remédier à ſes maux, il convoqua un Concile univerſel. Comme l'Occident appartenoit à différens Maîtres, & que l'Orient étoit agité par les incurſions des Muſulmans, il n'étoit pas aiſé de réunir les Evêques. Ils ne purent s'aſſembler que peu à peu. Le Pape Agathon avant que d'y envoyer des Députés, aſſembla à Rome le Concile le plus nombreux qu'il lui fut poſſible. La foi y fut nettement décidée, & les Légats reçurent d'excellentes inſtructions. Ce grand Pape développa avec beaucoup de lumiere la doctrine catholique, & prouva que comme les trois perſonnes Divines n'ont qu'une nature, elles n'ont auſſi qu'une volonté ; mais qu'y ayant en Jeſus-Chriſt deux natures, il y a auſſi deux opérations & deux volontés, ce qu'il appuya de l'autorité de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Egliſe. On a toujours dû remarquer qu'avant la déciſion ſolemnelle des Conciles généraux, ceux qui ſoutenoient la vérité ne la propoſoient point en doutant, mais avec autant d'aſſurance que ſi elle eût été décidée avec la plus parfaite unanimité. l'Egliſe, en la perſonne de ceux qui ſont inſtruits de ſa doctrine, eſt toujours pleinement aſſurée de la vérité & la connoît avec certitude, quoiqu'il ne ſoit pas toujours en ſon pouvoir de la décider avec une autorité abſolue.

vraie doctrine eſt ſolidement expliquée.

XIX. ſixiéme Concile général. Les onze premieres ſeſſions.

Le Pape Agathon avoit eu ſoin de s'informer exactement de la foi de toutes les égliſes d'Occident, ſur la queſtion qui mettoit en feu l'Orient. Il avoit envoyé pour cela des

Députés juſqu'en Angleterre. Par-tout l'erreur fut condamnée, & le Concile de Saint Martin reçu avec les cinq Conciles généraux. Les Légats & un grand nombre d'Evêques étant arrivés à Conſtantinople, on fit l'ouverture du Concile, & l'on examina la doctrine par l'Ecriture, les Peres & les Conciles précédens, ainſi que l'Empereur qui étoit préſent, le demandoit expreſſément. Il y eut dix-huit ſeſſions, dans leſquelles il ſe paſſa pluſieurs choſes remarquables. Voici l'ordre de la ſéance. L'Empereur étoit aſſis à la premiere place dans un ſalon du Palais nommé en latin *Trullus*, c'eſt-à-dire le Dôme. Il étoit accompagné de treize de ſes principaux Officiers, qui par ſon ordre aſſiſtérent au Concile. A la gauche, qui étoit le côté le plus honorable, étoient les Légats du Pape & de ſon Concile, & le Légat du Patriarche de Jéruſalem. A la droite étoient les deux Patriarches de Conſtantinople & d'Antioche. Les ſaints Evangiles étoient au milieu de l'Aſſemblée. Le Patriarche d'Alexandrie & celui de Jéruſalem n'avoient pû venir au Concile, parce qu'ils étoient ſous la domination des Muſulmans, & par la même raiſon il n'y vint aucun Evêque des Provinces dépendantes de ces deux Patriarches, non plus que d'Afrique. Les Députés des abſens tinrent le rang des Siéges dont ils étoient députés, quoiqu'ils ne fuſſent que ſimples prêtres. Les Légats du Pape parlerent les premiers, & dirent en adreſſant la parole à l'Empereur : Il y a environ quarante-ſix ans que Sergius Evêque de ce Siége, & d'autres, ont enſeigné qu'il n'y a en Jeſus-Chriſt qu'une volonté & une opération. Le ſaint Siége a rejetté cette erreur, & les a exhortés à y renoncer, mais

Act. 1. *p.* 619.

p. 611.

inutilement. C'est pourquoi nous demandons que l'on s'explique sur cette nouvelle doctrine. George de Constantinople & Macaire d'Antioche essayerent de prouver l'unité d'opération. L'examen des autorités fut sérieux. Les Canons des Conciles & les passages des Peres furent discutés avec soin. On démêla les subtilités, on leva les équivoques, on releva les falsifications des autorités alléguées par les partisans du Monothélisme, & les Défenseurs de la vérité demeurerent toujours victorieux. Macaire Patriarche d'Antioche ayant été convaincu d'avoir tronqué des passages de Saint Athanase & des autres Peres, fut anathématisé & dépouillé de son pallium.

XX. Troiziéme session dans laquelle l'erreur est condamnée avec ses partisans.

L'Empereur qui avoit assisté en personne aux onze premieres sessions, laissa à sa place des Officiers pour assister de sa part aux suivantes. Le Concile prononça dans la treiziéme le jugement qu'il avoit promis. Ayant vû, dit-il, les lettres de Sergius de Constantinople à Cyrus, & les réponses d'Honorius à Sergius; & les trouvant contraires à la doctrine des Apôtres, des décrets des Conciles, & des sentimens de tous les Peres, & au contraire conformes à la fausse doctrine des hérétiques, nous les rejettons entiérement, & les détestons comme propres à corrompre les ames. En rejettant leurs dogmes impies, nous croyons aussi que leurs noms doivent être bannis de l'Eglise, sçavoir, de Sergius de Constantinople, de Cyrus d'Alexandrie, de Pyrrhus, de Paul & de Pierre aussi Evêques de Constantinople, de Théodore Evêque de Pharan. Nous les déclarons tous frappés d'anathême. Avec eux nous croyons devoir chasser de l'Eglise & anathématiser Honorius, jadis

Pape de l'ancienne Rome ; parce que nous avons trouvé dans ſa lettre à Sergius, qu'il ſuit en-tout ſon erreur & autoriſe ſa doctrine impie. Nous avons auſſi examiné la Lettre Synodique de Sophrone d'heureuſe mémoire ; nous l'avons trouvée conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres & des Peres, & nous avons ordonné que ſon nom ſera mis dans les Dypriques.

XXI. Dernieres ſeſſions.

Dans la quatorziéme ſeſſion on vérifia quelques Ecrits qui avoient été falſifiés, & ſur-tout le cinquiéme Concile dont les Monothélites avoient corrompu & altéré pluſieurs endroits. Dans la quinziéme on fit entrer un fameux Monothélite nommé Polichrone, qui s'offroit à prouver ſa doctrine par un miracle. Il conſentit à paſſer pour un impoſteur, s'il ne reſſuſcitoit point un mort pour preuve de la bonté de ſa doctrine. L'épreuve ſe fit en public, afin que le peuple fût déſabuſé au ſujet de ce fanatique. Le mort fut expoſé ſur un lit magnifique. Polychrone mit ſur ce corps ſa confeſſion de foi, lui parla bas pendant pluſieurs heures, & dit enfin : il m'eſt impoſſible de reſſuſciter le mort. Le peuple s'écria : Anathême au nouveau Simon. Comme il perſiſta dans ſon erreur, le Concile le condamna comme hérétique, & comme ayant voulu tenter le Saint Eſprit, & il fut dépoſé du Sacerdoce. L'Empereur aſſiſta à la derniere ſeſſion à laquelle il y eut plus de cent ſoixante Evêques. On y lut la définition de foi du Concile, où il déclare qu'il adhere aux cinq Conciles précédens & rapporte le Symbole de Nicée & de Conſtantinople. Enſuite il nomme les auteurs de l'erreur & les condamne, ſçavoir : Sergius, Pyrrhus, Paul & Pierre de Conſtantinople,

p. 1020.

Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, le Pape Honorius, & Macaire d'Antioche. Anfin il expliqûe le myſtere de l'Incarnation, prouve & décide qu'il y a en Jeſus-Chriſt deux volontés & deux opérations naturelles, & défend d'enſeigner autre choſe, ſous peine de dépoſition pour les clercs, & d'anathême pour les laïcs. Enſuite ſont les ſouſcriptions des Légats & de cent ſoixante-cinq Evêques. Le Concile confirma encore cette définition de foi par pluſieurs acclamations, & réïtéra les anathêmes contre les hérétiques, entre leſquels le Pape Honorius ne fut pas oublié.

Le Pape Agathon mourut peu après le Concile, & il eut pour ſucceſſeur Léon II, qui écrivit à l'Empereur une lettre dans laquelle il parle ainſi des actes du Concile: Ayant examiné avec ſoin les Actes du VI Concile, nous les avons trouvés conformes à ce que les Légats nous ont rapporté, & nous avons vû que ce ſixiéme Concile a ſuivi exactement les cinq précédens. C'eſt pourquoi nous les recevons comme les cinq autres. Nous anathématiſons les inventeurs de la nouvelle [illegible] Sergius de Conſtantinople, Cyrus d'Alexandrie, &c. & encore Honorius, qui, au lieu de purifier cette égliſe Apoſtolique par la Doctrine des Apôtres, a penſé renverſer la foi par une trahiſon profane. p. 1048.

IX.

C'eſt ainſi que Dieu fit triompher ſa cauſe avec un merveilleux éclat, après avoir permis qu'elle fût combattue par des adverſaires puiſſans & artificieux. Un changement ſi prompt & ſi grand dans les affaires de l'Egliſe, paroît d'abord étonnant. Mais il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, à l'occaſion du

XXII. Reflexions ſur ce triomphe ſi prompt de vérité ſur l'erreur.

calme qui ſuivit la violente tempête de l'Arianiſme. Les défenſeurs de l'unité de volonté en Jeſus-Chriſt ne faiſoient point un corps d'hommes toujours ſubſiſtans, & ſe tranſmettans à titre de ſucceſſion & d'héritage le venin de leur doctrine ; c'étoit une troupe de factieux qui étoient ſans ſuite & ſans ſucceſſeurs. Ils obtinrent une lettre du Pape Honorius qui lui étoit favorable. Mais les ſucceſſeurs de ce Pape ne ſe crurent point obligés de ſuivre le malheureux engagement qu'il avoit pris. Nous venons d'entendre le Pape Léon II lui dire Anathême avec autant de force qu'à Sergius & à Cyrus. L'Empereur Pogonat ne fit pas difficulté de révoquer les Edits de ſes prédéceſſeurs ; & quand l'erreur n'eut plus l'appui de l'autorité impériale, elle ne fut plus en état de ſubſiſter. Il n'étoit queſtion que d'un ſeul dogme. A la vérité ce dogme étoit capital ; mais la plûpart de ceux qui le combattoient, nioient les conſéquences qui le rendoient ſi précieux. La vérité contredite étoit purement ſpéculative, & n'étoit point combattue par le penchant & les paſſions de l'homme. L'erreur n'avoit pas jetté de profondes racines : les fidéles n'en étoient point imbus : la nouveauté n'avoit point pénétré en Occident. Toutes ces conſidérations contribuent à montrer comment, après l'Empereur Héraclius, le changement de gouvernement a pû ramener le calme & la tranquillité dans l'Egliſe, ſous le Pontificat d'un Pape auſſi-bien intentioné qu'Agathon.

***

ARTICLE VI.

Pluſieurs Saints illuſtres.

I.

SAint Colomban étoit né en Irlande vers l'an 560 dans la province de Leinſter. Il apprit dès ſa jeuneſſe les Arts libéraux, la Grammaire, la Rhétorique, la Géométrie. Mais comme il avoit toutes les qualités de l'eſprit & du corps, qui peuvent rendre un jeune homme aimable, il craignit les dangers du monde & les attraits de la volupté. Il quitta donc ſon pays, malgré l'oppoſition de ſa mere, & paſſa dans une autre province d'Irlande, où il ſe mit ſous la conduite d'un homme reſpectable nommé Silene. Sous un ſi habile maître, Colomban fit de ſi grands progrès dans les ſaintes Lettres, qu'il compoſa étant encore jeune, un Traité ſur les Pſeaumes, & quelques autres Ouvrages. Il entra enſuite dans le monaſtere de Bancor le plus célébre d'Irlande, & y paſſa pluſieurs années, menant une vie très-auſtere. Pour ſe détacher du monde de plus en plus, il réſolut de paſſer dans une terre étrangere à l'exemple d'Abraham. Il communiqua ſon deſſein à l'Abbé, qui eut beaucoup de peine à ſe priver d'un tel ſecours; mais enfin il y conſentit, croyant que c'étoit la volonté de Dieu. Saint Colomban ayant reçû ſa bénédiction, ſortit de Bancor avec douze autre moines, étant âgé de trente ans. Ils paſſérent dans la Grande Bretagne, & delà

1. S. Colomban. ſon éducation & ſa retraite. Il vient prêcher en France.

dans les Gaules. La foi y étoit entiere ; mais la discipline fort déchûe, soit par les incursions des Barbares, soit par la négligence des Pasteurs. On négligeoit les pratiques de pénitence, & le relâchement devenoit chaque jour plus sensible.

11. Il forme des disciples & fait des miracles.

Colomban prêchoit par-tout où il passoit, & ses vertus donnoient beaucoup de poids à ses instructions. Il étoit si humble, qu'il vouloit avoir le dernier rang parmi ses compagnons. Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame. Leur modestie, leur douceur, leur patience leur attiroient l'estime & la confiance de tout le monde. Si quelqu'un faisoit une faute, tous s'appliquoient à le corriger. Personne n'avoit rien en propre. En quelque endroit qu'ils s'arrêtassent, ils inspiroient la piété à tout le monde. La réputation de Saint Colomban s'étendit jusqu'à la Cour de Gontran Roi de Bourgogne, qui, l'ayant entendu parler, le pria de s'arrêter dans ses Etats, & lui offrit tout ce qu'il désiroit. Le Saint homme le remercia, & lui dit qu'il ne cherchoit qu'à porter sa croix après Jesus-Christ. Il choisit pour sa retraite le vaste désert de la Vosge, où il trouva dans les rochers & à l'endroit le plus affreux, un vieux Château ruiné nommé, Anagrates à présent Anagrai, dont il fit son premier monastere. Il n'y vivoit avec ses compagnons que d'herbes & d'écorces d'arbres. Un d'entr'eux étant tombé malade, ils n'avoient rien pour le soulager, lorsqu'ils virent à la porte du monastere un homme avec des chevaux chargés de pains & d'autres vivres. Il leur dit qu'il avoit été tout d'un coup inspiré de les secourir, & les pria de demander à Dieu la guérison de sa femme malade

malade depuis un an. Ils priérent, & elle fut guérie à l'inſtant. Quelque temps après, il vint beaucoup de monde chercher Saint Colomban, & principalement des malades, qu'il guériſſoit tous. Comme il avoit coûtume de ſe préparer aux fêtes par une plus grande ſolitude, il choiſit pour cet effet une caverne d'où il avoit chaſſé un ours, & il y ſortit une fontaine par ſes prieres.

III. Il établit des monaſteres & leur donne une Régle.

Sa communauté étant déja nombreuſe, il chercha un lieu plus commode dans le même déſert pour bâtir un monaſtere. Il trouva un château environ à huit mille d'Anagrai, nommé *Luxovium* ou Luxeu. Dans le bois voiſin on voyoit encore des idoles de pierre que les payens avoient adorées. saint Colomban commença à y bâtir un monaſtere, qui fut bientôt rempli; en ſorte qu'il fut obligé d'en faire un troiſiéme, qu'il nomma Fontaines, à cauſe de l'abondance des eaux. Il donna à chacun de ces monaſteres, des ſupérieurs dont il connoiſſoit la piété. Il y réſidoit tour à tour, & il leur donna une régle qui a été long-temps pratiquée dans les Gaules, & que nous avons encore. Elle eſt courte, & saint Colomban y recommande ſur-tout l'obéiſſance, la pauvreté, le deſintéreſſement, l'humilité, la chaſteté la mortification intérieure & extérieure, le ſilence, la diſcrétion. A l'égard de la nourriture, il dit qu'on ne la prendra que vers le ſoir, c'eſt-à-dire, à None, & qu'elle ſera pauvre: des herbes, des légumes, de la farine détrempée d'eau, avec un petit pain. Il faut proportionner la nourriture au travail, & faire en ſorte que chaque jour on jeûne, on prie, on travaille & on liſe. La pſalmodie y eſt ainſi réglée. Aux heures du jour qui partagent la

travail, sçavoir, Tierce, Sexte & None, trois pseaumes avec des versets. Au commencement de la nuit, c'est-à-dire à Vêpres, douze pseaumes. L'Office de la nuit est différent selon la diversité des saisons. Le Samedi & le Dimanche il n'est pas le même que les jours ordinaires. Pendant les six mois d'hyver, trente-six pseaumes sous douze antiennes, car chacune étoit précédée de trois pseaumes. Le samedi & le Dimanche, soixante-quinze pseaumes avec vingt-cinq antiennes. A la fin de chaque pseaume, les moines se mettoient à genoux. Outre la priere commune, Saint Colomban marque l'obligation de prier chacun dans sa chambre, & avertit que l'essentiel est la priere intérieure & l'application continuelle de l'esprit à Dieu.

V. son pénitentiel,

Après la régle on trouve le pénitentiel, c'est-à-dire, la maniere de corriger les fautes ordinaires des moines. La punition la plus ordinaire, c'est la discipline : souvent l'on condamne au silence ou à des jeûnes extraordinaires. Les moines faisoient le signe de la croix sur tout ce qu'ils prenoient, une cuillier, une lampe, &c. En sortant ou en entrant dans la maison, ils demandoient la bénédiction du Supérieur, & se présentoient devant la croix. En sortant, ils portoient ordinairement sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades. Il paroît même qu'ils portoient aussi l'Eucharistie, & il y a des pénitences pour ceux qui en laissoient corrompre les espéces. Saint Colomban ne se servoit que de vaisseaux de cuivre pour célébrer le saint Sacrifice, & ses moines faisoient eux-mêmes le pain qu'ils y offroient. Il y a un autre pénitentiel de Saint Colomban, qui mar-

que les peines canoniques pour toute ſorte de péches & pour toute ſorte de perſonnes.

Saint Colomban conſervoit à Luxeu l'uſage d'Irlande, de celébrer la Pâque le quatorziéme de la lune. Les Evêques de France l'inquiétérent à ce ſujet. Il écrivit donc au Pape Saint Grégoire une lettre, où il ſoutient ſon uſage avec beaucoup de liberté. Il dit avoir lû ſon Paſtoral avec une extrême ſatisfaction, & lui demande de ſes commentaires ſur Ezechiel. Il écrivit vers le même temps ſur le même ſujet, à pluſieurs Evéques de France aſſemblés en concile pour cette affaire. Plût à Dieu, dit-il, que vous fuſſiez aſſemblés plus ſouvent, & que ſi les troubles de notre temps ne vous permettent pas de tenir vos conciles ſelon les Canons, une ou deux fois l'année, vous le fiſſiez au moins le plus qu'il ſeroit poſſible, pour tenir les foibles dans la crainte, & exciter le zéle des plus fervens. Comme on ne lui permit pas de ſuivre l'uſage d'Irlande, il s'adreſſa au Pape Boniface IV, & lui envoya des copies des lettres qu'il avoit écrites à S. Grégoire, & qui ne lui avoient pas été rendues. Nous demeurons, dit-il, dans des déſerts, ſans inquiéter ni troubler perſonne. Nous demandons de conſerver la paix & l'unité Eccléſiaſtique, comme Saint Polycarpe avec le Pape Anicet, & que ſelon les Canons de cent cinquante Peres du Concile de Conſtantinople, les Egliſes qui ſont chez les Barbares puiſſent vivre ſelon leurs loix. On voit que Saint Colomban connoiſſoit l'Antiquité eccléſiaſtique. Thierri Roi de Bourgogne avoit un grand reſpect pour le Saint Abbé, dont les monaſteres étoient dans ſes Etats. Il le viſitoit

V. Il eſt inquiété au ſujet de la Pâque.

souvent, & se recommandoit humblement à ses prieres. Mais saint Colomban lui reprochoit la vie scandaleuse qu'il menoit. Le Roi touché de ses avis, promit de quitter ses désordres, mais l'impérieuse Brunehaut craignant qu'une Reine ne lui fit perdre le crédit qu'elle avoit sur son petit-fils, en fut irritée contre le serviteur de Dieu, & prévint le Roi contre lui. Elle y employa les premiers de sa Cour, & même les Evêques, voulant qu'ils trouvassent à reprendre à sa Régle.

VII. Diverses actions du saint Abbé. Sa mort Ses miracles.

Le Roi Thierri l'exila à Besançon, mais comme il n'étoit point gardé, il revint à Luxeu. Le Roi voulut l'obliger de retourner dans son pays. Le saint Abbé avoit résolu de ne point obéir, & de se laisser tirer de force du lieu où il croyoit que la volonté de Dieu le retenoit. Mais voyant que sa résistance mettoit ses freres en danger, il sortit volontairement. Il sentit cette séparation, comme si on lui eût arraché les entrailles. On le mena à Nantes pour l'embarquer. Etant à Auxerre, il prédit que Clotaire deviendroit maître des Etats de Thierri. Le vaisseau qui devoit le porter en Irlande ayant été repoussé par le vent : on crut que le saint Abbé en étoit cause & on le mit en liberté. Il alla trouver le Roi Clotaire II qui regnoit en Neustrie. Il lui donna des avis salutaires pour la réforme de sa Cour. Le Roi le reçut comme un Ange du Ciel, & il vouloit le retenir ; mais Saint Colomban craignoit d'augmenter la division qui étoit entre lui & Thierri. Il le pria seulement de lui donner une escorte pour aller en Austrasie, d'où il vouloit passer en Italie. Entrant à Paris, il trouva à la porte un possédé qu'il délivra. A Meaux il fut reçû par un homme noble qui

ſe chargea de le faire conduire en Auſtraſie. Le ſaint homme bénit ſa maiſon, & conſacra à Dieu ſa fille encore fort jeune nommée Fare, qui a été depuis ſi illuſtre par ſa piété. Le Roi Théodebert le reçu tavec joie, & lui promit de lui trouver des lieux commodes pour ſes diſciples, près des peuples auſquels il pourroit prêcher la foi : car c'étoit ce qu'il déſiroit le plus dans ſes voyages. Le ſaint Abbé accepta l'offre, s'embarqua ſur le Rhin, & s'avança juſqu'à l'extrêmité du lac de Zuric. Il prêcha la foi aux habitans du pays qui étoient cruels & impies, & ne reçut d'eux que de mauvais traitemens. Il trouva le moyen d'aller en Italie, où il fut bien reçû par Agilulfe Roi des Lombards. Il s'arrêta dans le déſert de l'Apennin, en un lieu nommé Bobio, où il bâtit un monaſtere qui devint dans la ſuite très-célébre. Ce fut-là que mourut ce grand ſerviteur de Dieu vers l'an 615. Ses Reliques y demeurerent, & il s'y fit un très-grand nombre de miracles. Outre l'erreur de fait où il étoit ſur la Pâque, il y étoit auſſi ſur le cinquiéme Concile. Etant mal informé de ce qui s'y étoit paſſé, il croyoit qu'on y avoit approuvé l'erreur d'Eutichés, & que le Pape Vigile étoit mort hérétique. C'eſt ce qui l'avoit porté à écrire au Pape Boniface IV de ſe purger du ſoupçon d'héréſie, & lui & ſon Egliſe. Ces erreurs de fait n'ont point nui à ſa ſainteté, que Dieu a manifeſtée par une multitude de miracles pendant ſa vie & après ſa mort.

Nous voudrions pouvoir rapporter ici toute entiere une belle Lettre que ce ſaint homme avoit écrite au Pape Boniface. Il y parle avec une fermeté admirable ; il fait une vive peinture des maux de l'Egliſe ; il exhorte le

Cette Lettre eſt dans le 2. vol. du P. Pagi p. 742.

Pape de travailler à remédier à ces maux. Nous nous contenterons d'en marquer ici quelques traits.

VII. Lettre généreuse de saint Colomban au Pape.

On me blâmera sans doute, dit Saint Colomban, d'oser vous écrire de moi même avec tant de force ; on m'accusera de présomption, & l'on me demandera qui m'a ainsi établi juge en Israël. Mais je réponds d'avance, qu'il n'y a point de présomption à élever sa voix, lorsqu'il est nécessaire de parler, & que le bien de l'Eglise le demande. On ne doit pas considérer la personne qui parle, mais la vérité des choses qu'elle avance.

Appliquez-vous, saint Pere, à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Soyez en sentinelle le jour & la nuit. Si vous voulez mériter la même gloire que les Apôtres, conservez fidélement la foi qu'ils ont enseignée, rendez témoignage à cette foi, appuyez-la de l'autorité d'un Concile, établissez-la par des écrits solides. Ces Paroles montrent que s. Colomban, qui parloit ainsi au Pape, étoit persuadé qu'un premier Pasteur ne doit pas se contenter de faire des décisions, mais qu'il est aussi de son devoir d'en faire sentir l'équité, & de porter la lumiere dans l'esprit des fidéles. Le Prince des Pasteurs est à la porte, continue Saint Colomban : prenez garde qu'il ne vous surprenne dans la négligence de vos devoirs. Il ne suffit pas que vous veillez sur vous-même, vous qui êtes chargé du soin des autres. On exige beaucoup de celui à qui on a confié beaucoup. Veillez donc, saint Pere, veillez sans cesse. Veillez d'abord à la conservation du sacré dépôt de la foi : faites ensuite pratiquer les œuvres que la foi prescrit, & travaillez à déraciner les vices : car votre vigilance peut procurer

d'auſſi grands biens, que votre négligence peut cauſer de grands maux. Il eſt bon de remarquer comment les Saints regardent la ſimple négligence dans un Paſteur.

Les Paſteurs de l'Egliſe, dit encore Saint Colomban, doivent ſouvent annoncer la parole de Dieu, afin que perſonne ne ſe perde par ignorance. Car ſi les brébis périſſent par la lâcheté du Paſteur, leur ſang lui ſera redemandé. Nous ſommes dans des temps périlleux. Voyant que l'ennemi nous aſſiege de toutes parts, je tâche de vous réveiller par mes cris importuns. Je vous conjure au nom de Jeſus-Chriſt, de ſoutenir votre réputation que l'on déchire. Ne diſſimulez pas plus longtemps la vérité. Parlez, & que les brebis reconnoiſſent à votre voix celle du véritable Paſteur. Détruiſez tout ce qui donne lieu à la confuſion dont on nous couvre à cauſe de vous. Aſſemblez un Concile, où vous puiſſiez vous juſtifier de tout ce que l'on vous reproche. Si vous avez donné dans quelques écarts, c'eſt votre faute, & vos inférieurs ſont en droit de vous réſiſter. Plus la dignité de votre Siége vous procure d'honneur, plus vous devez avoir ſoin de ne rien faire qui vous en rende indigne. C'eſt être un véritable dépoſitaire des Clefs du Royaume des Cieux, de ſçavoir diſcerner ceux à qui il faut ouvrir, de ceux à qui on eſt obligé de fermer. Celui qui agit autrement, ne pourra ni fermer ni ouvrir. Comme pluſieurs doutent de la pureté de votre foi, je vous conjure de ne point laiſſer davantage cette tache ſur le ſaint Siége. On n'a jamais fait un crime à S. Colomban, d'avoir parlé au Pape avec cette généreuſe liberté.

II.

VIII. S. Eloi. sa jeunesse. Il est connu à la Cour.

Eloi nâquit dans le village de Cadaillac près de Limoges vers l'an 588, d'une famille chrétienne & qui sans doute étoit Romaine, comme fait voir son nom latin Eligius, & celui de son pere Eucher. Ses parens l'ayant bien instruit dans la Religion, & remarquant en lui beaucoup d'adresse pour les ouvrages des mains, le confierent à un Orfévre nommé Abdon, directeur de la monnoie à Limoges, qui lui apprit son art en peu de temps. A l'âge de trente ans, quelques affaires l'obligerent d'aller à la Cour de Clotaire II qui étoit alors à Paris. Il y fut connu de Bobon Trésorier du Roi, qui le prit sous sa protection & le fit travailler à la monnoie & aux autres ouvrages de sa profession. Le Roi voulant faire faire un siége magnifique orné d'or & de pierreries, ne trouvoit point d'ouvriers dans son Palais, qui pût s'en former une idée semblable à la sienne. Le Trésorier indiqua Eloi, à qui le Roi fit donner la quantité d'or de pierreries qu'on jugeroit nécessaire. Cette magnificence est étonnante, & paroît encore en beaucoup d'autres occasions. Ces richesses venoient du Levant que les Négociations avec les Empereurs de Constantinople avoient ouvert, & des dépouilles de l'Italie, d'où les François n'étoient jamais revenus que chargés de butin, même lorsqu'ils en avoient été chassés. Eloi travailla aussi-tôt & apporta deux chaises au lieu d'une qu'on attendoit. A la vûe de la premiere, Clotaire admira l'habileté de l'ouvrier; mais il admira beaucoup plus sa fidélité, quand il vit la seconde. Remarquant beaucoup d'esprit dans ses réponses, il lui donna part à sa confiance, & crut devoir l'employer à des choses plus importantes. Pour se l'attacher

plus ſûrement, il lui propoſa de prêter le ſerment de fidélité. Eloi promettoit de demeurer très-fidéle ; mais craignant de jurer ſans néceſſité, il ne pouvoit ſe réſoudre à faire le ſerment que le prince exigeoit. Clotaire inſiſta, ne ſçachant à quoi attribuer ce refus. Eloi s'en défendit avec toute l'humilité poſſible ; & croyant qu'il ne pouvoit éviter d'offenſer Dieu ou de déplaire au Roi, il verſa des larmes. Le Roi en fut touché, & dit que cette délicateſſe de conſcience l'aſſuroit plus de ſa fidélité, que tous les ſermens qu'il eût pu faire.

IX. Il ſe donne tout entier à Dieu.

Saint Eloi peu content de ce qu'il avoit fait juſqu'alors pour ſon ſalut, entreprit de mener une vie plus mortifiée. Il repaſſa dans l'amertume de ſon cœur toute ſa conduite depuis ſon enfance, & en fit une confeſſion aux pieds d'un Prêtre. C'eſt le premier exemple que l'on trouve d'une confeſſion générale. Après la mort de Clotaire, il fut en ſi grand crédit auprès du Roi Dagobert, qu'il attira l'envie des méchans, auſquels ils s'oppoſoit. Il continuoit à travailler de ſon art. L'on voit encore ſon nom en pluſieurs monnoies d'or, frappées à Paris ſous Dagobert & ſon fils Clovis. Il avoit auprès de lui un eſclave Saxon nommé Tillon, qu'il forma dans la vertu, & qui devint un Saint célébre ſous le nom de Saint Theau. En travaillant, Saint Eloi avoit devant les yeux un livre ouvert, pour occuper en même-temps ſon eſprit & nourrir ſon cœur des vérités ſaintes de la Religion. On ne voyoit point chez lui d'autres tapiſſeries que des livres rangés ſur des planches, entre leſquels l'Ecriture ſainte tenoit le premier rang. Pluſieurs de ſes domeſtiques chantoient avec lui l'office canonial le jour & la nuit. Au haut de ſa chambre

étoient suspendues plusieurs reliques des Sts. ; sous lesquelles il se prosternoit sur un cilice pour prier, & passoit quelquefois ainsi toute la nuit. Il interrompoit souvent ses lectures pour lever les yeux au Ciel, soupirer & verser des larmes ; car il étoit pénétré du l'esprit de componction. Quoique le Roi le mandât & lui envoyât message sur message, il ne quittoit point ses exercices de piété, qu'il ne les eût achevé. Jamais il ne sortoit de sa chambre, sans prier Dieu & sans faire le signe de la croix, & en rentrant il commençoit toujours par implorer le secours de Dieu. Il avoit la taille grande, la tête belle, les cheveux naturellement frisés, le teint rouge. La simplicité & la prudence éclatoient dans ses regards.

X. Il fait de grandes aumônes & fonde des monasteres.

Au commencement il portoit des habits magnifiques, & quelquefois tout de soie, quoiqu'elle fût encore rare ; car l'usage des vers à soie n'étoit venu des Indes qu'au commencement du sixiéme siécle. Il avoit des ceintures & des bourses garnies d'or & de pierreries. Mais quand il eut fait de plus grands progrès dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux pauvres, & il se couvroit si simplement, que souvent une corde lui servoit de ceinture. Quand le Roi le voyoit dans cet état, il lui donnoit quelquefois son habit & sa ceinture. Les aumônes d'Eloi étoient immenses. Il donnoit aux pauvres tout ce qu'il recevoit des bienfaits du Roi ; il en nourrissoit tous les jours un grand nombre qu'il servoit de ses propres mains, & mangeoit leurs restes. Il ne mangeoit point de viande, ne bûvoit point de vin, & jeûnoit souvent deux ou trois jours de suite. Il avoit une dévotion particuliere à racheter les captifs. Il alloit où il sçavoit que

l'on vendoit des eſclaves, & il en achetoit cinquante & cent à la fois, ſur-tout de Saxons que l'on vendoit par troupes. Il les mettoit en liberté & leur donnoit le choix de retourner chez eux, de demeurer avec lui, ou d'entrer dans des monaſteres. Il en fonda deux célébres, l'un près de Limoges, qui eſt Solignac où il mit des moines tirés de Luxeu. En peu de temps il y eut juſqu'à cent cinquante moines de divers pays, qui exerçoient pluſieurs métiers & vivoient dans une grande régularité. Saint Eloi vouloit s'y rétirer lui-même, mais la Providence le deſtinoit ailleurs. L'autre monaſtere qu'il établit, fut pour les filles, à Paris dans la maiſon que le Roi lui avoit donnée. Il y mit une diſcipline très-exacte, y aſſembla juſqu'à trois cens filles, & leur donna pour Abbeſſe Sainte Aure. Cette Abbaye a ſubſiſté long-temps ſous le nom de S. Eloi. Dans la ſuite le revenu a été uni à la manſe Epiſcopale de Paris, & la maiſon donnée aux Clercs réguliers nommé Barnabites. Saint Eloi fit hors de la ville un cimetiére pour les Religieuſes, avec une Egliſe dédiée à Saint Paul, qui eſt devenue une grande paroiſſe.

XI. son zéle pour la foi.

Il employa ſon art pour orner d'or & de pierreries les chaſſes de pluſieurs Saints, de Saint Germain de Paris, de Saint Martin de Tours, de Sainte Geneviéve, de Saint Quentin, de Saint Lucien. Saint Eloi avoit le don des miracles, & il en fit un très-grand nombre des plus éclatans. N'étant encore que laïc, il avoit l'autorité & le zéle d'un Evêque. Il découvrit un impoſteur qui trompoit les ſimples, & fit chaſſer un hérétique qui corrompoit la foi des Fidéles. Après la mort de Saint Acaire Evêque de Noïon, Saint Eloi fut élu pour lui

succéder. Les Diocèses de Noion & de Tournai avoient été unis du temps de S. Medard plus de cent ans auparavant, & la Flandre avec les pays de Gand & de Courtrai en dépendoient. Une grande multitude de ces peuples étoient encore payens, & si farouches qu'ils ne vouloient rien écouter de ce qu'on vouloit leur apprendre. C'étoit la principale raison qui portoit à leur donner un Pasteur aussi zélé que Saint Eloi.

XII. son Episcopat. ses travaux. ses vertus.

Quand il vit qu'il ne pouvoit en aucune maniere éviter l'Episcopat, il voulut au moins observer les régles, & ne se laissa ordonner que quand il eut mené quelque temps la vie cléricale. On vit toutes ses vertus paroître avec un nouvel éclat. Son zéle patut sur-tout dans la conversion des infidéles. Il visitoit avec soin les villes de son vaste Diocèse, & tant de peuples qui n'avoient point encore reçû l'Evangile: les Flamans, les habitans d'Anvers, les Frisons, les Sueves, & les autres jusqu'à la mer, qui sembloient être à l'extrêmité du monde. D'abord c'étoit comme des bêtes féroces, qui vouloient le mettre en piéces, mais il ne souhaitoit rien tant que le martyre. Ensuite ces barbares considérant sa bonté, sa douceur, sa vie pauvre & frugale, commençoient à l'admirer, & désiroient même de l'imiter. Plusieurs se convertissoient; on abattoit les temples; on abandonnoit l'idolâtrie. Le saint Evêque portoit par ses discours ces esprits grossiers à l'amour des choses célestes. Tous les ans il en baptisoit à Pâques un grand nombre, qu'il avoit gagné pendant toute l'année. On y voyoit avec une foule d'enfans, des hommes & des femmes dans la derniere vieillesse, la tête blanche, le corps tremblant, renaître dans

les Fonts ſacrés, & recevoir l'habit blanc des Néophytes. On voyoit pluſieurs pécheurs courir à la pénitence par la confeſſion de leurs péchés. Car le ſaint Evêque prenoit un très-grand ſoin de leur converſion. Pour affermir le bien qu'il faiſoit, il s'appliquoit à former de bons Eccléſiaſtiques, & à attirer d'excellens Prêtres dans ſon Diocéſe. Il s'attacha, comme à une choſe eſſentielle, à déraciner les vices dans leſquels ces peuples groſſiers avoient croupi depuis l'enfance. C'eſt ce qui lui coûta le plus de peines & de fatigues. Il ne lui étoit pas auſſi difficile d'éclairer l'eſprit & de faire voir l'abſurdité du culte des idoles, que de détacher le cœur de l'amour des plaiſirs, du libertinage, des richeſſes, du menſonge & de la vengeance.

XIII. son intrépidité. son pouvoir auprès de Dieu.

Un jour de Saint Pierre, prêchant dans une paroiſſe près de Noion, il parla fortement contre les danſes, & d'autres divertiſſemens criminels ou dangereux : les habitans ſe mutinérent, & réſolurent de faire périr leur Evêque plutôt que de ſe voir troublés dans ces malheureux plaiſirs. Saint Eloi en eut avis ; & loin d'être épouvanté de leur mauvais deſſein, il y retourna & prêcha avec encore plus de force contre ces déſordres, réſolu de répandre ſon ſang, s'il le falloit. On paya ſon zéle d'injures & d'outrages. On ne parloit que de le maſſacrer, & de le mettre en piéces. Les plus échauffés étoient les domeſtiques du Seigneur du lieu. Ces ſortes de gens ſont les peſtes des paroiſſes de campagne, quand les maîtres ne veillent point ſur leur conduite. Le ſaint Evêque voyant qu'il ne faiſoit rien par ſes prédications, ſuivit l'exemple de Saint Paul & les livra à ſatan. Il y en eut cinquante en qui l'on

vit des marques sensibles de la vengeance divine, jusqu'à l'année suivante. Ces malheureux devenus plus sages par cette punition, demanderent pardon à leur saint Pasteur, & le conjurerent de prier Dieu de leur rendre la santé & la liberté. Leur soumission & leur repentir obtinrent la délivrance des maux qu'ils s'étoient attiré par l'impénitence & l'indocilité.

XIV. Sa mort bienheureuse.

Enfin Dieu voulut récompenser ce fidéle serviteur. Il fut attaqué d'une petite fiévre qui l'affoiblit peu à peu, & Dieu lui fit connoître que le moment après lequel il avoit tant soupiré alloit arriver. La veille de sa mort il fit à ses serviteurs & à ses disciples un discours très-touchant, pour les exhorter à croître chaque jour dans les sentimens de piété qu'il avoit tâché de leur inspirer. Il marqua à chacun en particulier les plus excellens monasteres où ils devoient se retirer. Le lendemain premier jour de Décembre de l'an 659, après les avoir embrassés, il mourut en recommandant son ame à Dieu. Il étoit âgé de soixante-dix ans & quelques mois, & avoit environ vingt ans d'Episcopat. Sur la nouvelle de sa maladie la Reine Bathilde étoit partie de Paris avec ses enfans, les Grands de la Cour & une nombreuse suite. Elle arriva le matin qui suivit la nuit de sa mort. Elle fut très-affligée de ne l'avoir pas trouvé en vie. La pieuse Reine se jetta sur le saint corps fondant en larmes, & fit tout préparer pour le porter à son monastere de Chelles. D'autres vouloient le transférer à Paris; mais le peuple de Noïon s'y opposa si fortement, qu'on fut obligé de lui laisser les Reliques de son Pasteur.

XV. Ses écrits.

Quoiqu'il prêchât souvent, il ne se trouve

que ſeize homélies qui portent ſon nom ; encore les critiques doutent qu'elles ſoient de lui, quoiqu'elles contiennent des reſtes précieux de l'ancienne diſcipline. Mais on ne peut douter de l'abrégé de la doctrine de Saint Eloi, que Saint Oüen nous a conſervé dans ſa vie, & qui ſe trouve auſſi entre les œuvres de Saint Auguſtin. Cet abrégé comprend les principaux devoirs de la vie chrétienne, expliqués d'un ſtyle ſimple, tendre & paternel. La plus grande partie eſt tirée des ſermons de Saint Céſaire, dont les Evêques ſe ſervoient ſouvent. Saint Eloi y condamne tous les reſtes d'idolâtrie, comme de conſulter les devins, d'obſerver les éternuemens, ou le chant des oiſeaux, & d'autres ſuperſtitions. Il défend les maſcarades & les réjouiſſances profanes du premier jour de Janvier; les danſes, les chanſons à la fête de Saint Jean. De telles pratiques, dit-il, ne ſont pas de Dieu, mais du diable. Saint Eloi, comme nous l'avons dit, avoit fait pendant ſa vie un grand nombre de miracles, & il n'en fit pas moins après ſa mort. Sainte Bathilde, à qui Sainr Eloi avoit fait dire de quitter les ornemens d'or & de pierreries qu'elle portoit encore, donna tout aux pauvres, & fit faire un dais magnifique ſur le tombeau du ſaint Evêque, diſant qu'il étoit juſte d'orner le tombeau de celui qui avoit orné ceux de tant de Saints. Les Grands à ſon exemple y offrirent ce qu'ils avoient de plus précieux. Comme cet ornement avoit un grand éclat, on le couvroit pendant le Carême d'un linge brodé de ſoie ; mais quelques jours après on s'apperçut que ce linge dégoutoit d'une certaine liqueur. On le preſſa dans un vaſe, & cette liqueur ſervit à guérir pluſieurs ma-

ſes miracles.

lades. On voit ici la coûtume de couvrir pendant les jours de pénitence, ce qu'il y avoit de plus brillant dans les égliſes.

III.

XVI. s. Oüen. Il fonde des monaſteres.

Saint Oüen ou Audoüen étoit fils d'Autaire Seigneur François établi en Brie, qui reçut chez lui Saint Colomban. Il avoit un autre fils nommé Adon, & il les mit tous deux dès leur jeuneſſe à la Cour du Roi Clotaire. Oüen ayant fait amitié avec Saint Eloi, conçut à ſon exemple un ſouverain mépris pour le monde, & prit la réſolution avec ſon frere, de ſe donner entiérement à Dieu. Adon l'exécuta quelque tems après, & fonda dans une terre qu'il avoit ſur la Marne, le monaſtere de Jouare, y établit une grande communauté ſous la régle de S. Colomban, & s'y retira lui-même. On croit qu'il en fonda auſſi un de filles au même lieu. Ce dernier ſubſiſte encore. Saint Oüen fut en grand crédit à la Cour du Roi Dagobert, dont il gardoit le Sceau en qualité de Référendaire ou Chancelier, & il reſte encore des actes originaux ſouſcrits de ſa main en cette qualité. Il obtint du Roi une terre dans les forêts de Brie, où il fit bâtir le monaſtere de Rebais. Il fit venir de Luxeu par le conſeil de Saint Faron Evêque de Meaux, Saint Agile pour le gouverner. Il ſe lia étroitement avec Saint Eloi dont il connoiſſoit le zéle & la vertu. Après la mort de Saint Romain Archevêque de Rouen, Saint Oüen fut élû d'une commune voix pour lui ſuccéder. Il eut beaucoup de peine à ſe ſoumettre; mais étant forcé d'obéir, il prit du temps pour ſe préparer à l'Ordination. Il employa ce temps à prier, à jeûner, & à demander à Dieu l'eſprit de ſageſſe, qui eſt ſi eſſentiel pour bien conduire

les autres, & l'eſprit de piété ſi néceſſaire pour ne ſe point perdre ſoi-même en les ſauvant. Il fut ordonné à Reims avec Saint Eloi ſon ami.

Cette dignité qui éleve les autres, dit l'Auteur de la vie de Saint Oüen, & qui ſemble leur donner de quoi imiter le luxe & la pompe des gens du monde, rendit au contraire le Saint Evêque de Rouen plus pauvre & plus humble qu'il n'avoit été avant ſon ordination. Il mena une vie encore plus auſtere & plus mortifiée. Affable envers tout le monde, il ſe plaiſoit pourtant davantage avec les pauvres, & il tâchoit de leur apprendre à profiter de leur état en le ſouffrant avec patience. Il avoit un zéle ardent pour la converſion des pécheurs. Afin d'y travailler plus efficacement, il forma de jeunes eccléſiaſtiques à l'eſprit de leur état pour les aſſocier à ſes travaux. Dieu autoriſa ſouvent ſon zéle par des miracles éclatans. Il aſſiſta au troiſiéme Concile de Châlons, & il y fut écouté avec le reſpect qui étoit dû à ſa ſcience & à ſa ſainteté. Il procura la paix entre les François de Neuſtrie & ceux d'Auſtraſie, & vint en apporter la nouvelle au Roi Thierri III, à Clichi près de Paris, où ſe tenoit l'aſſemblée des Evêques & des Seigneurs. Il y tomba malade, & y mourut le vingt-quatriéme d'Août après quarante-trois ans d'Epiſcopat. XVII. son Epiſcopat. sa mort.

Les diſciples de ce ſaint Evêque fondérent pluſieurs monaſteres. Saint Germer né près de Beauvais de parens nobles & riches, aida pendant quelque-temps de ſes conſeils le Roi Dagobert, qui l'avoit appellé auprès de lui à cauſe de ſa vertu & de ſa ſageſſe. Etant à la Cour, il ſe maria, & eut un fils à qui par la XVIII. ses diſciples. s. Germer.

conseil de Saint Oüen il laissa son bien, & se retira dans un monastere. Enfin il en fonda un près de Beauvais, au lieu nommé Flay, & y mit toutes les commodités nécessaires, afin que les moines n'eussent aucun besoin de sortir, conformément à la Régle de Saint Benoît. Saint Germer mourut quatre ans après, & fut enterré dans ce monastere qui a conservé son nom.

XIX. S. Vandrille.

Saint Vandrille avoit aussi été élevé à la Cour du Roi Dagobert, & y avoit exercé une Charge considérable. Il embrassa la vie monastique, & se rendit auprès de Saint Oüen qui le fit soudiacre malgré sa répugnance, ensuite diacre, & enfin Prêtre. Cependant Vandrille cherchant un lieu de retraite, trouva à cinq lieues au-dessous de Rouen, Fontenelle, ainsi nommé, à cause d'une source abondante. Aiant obtenu ce lieu de la libéralité du Roi, il y fonda un monastere, qui devint si considérable en peu de temps, qu'il y vit jusqu'à trois cens moines. S. Vandrille travailloit de ses mains, même dans sa vieillesse, pour montrer l'exemple à ses disciples. Il prêchoit dans le voisinage, c'est-à-dire, dans le pays de Caux pour la conversion des pécheurs & des idolâtres, car il y en restoit encore. Ce monastere n'est plus connu que sous son nom.

XX. Autres disciples de S. Oüen.

Entre les disciples de Saint Oüen, les plus illustres sont saint Lambert & saint Ansbert qui furent tous deux Abbés de Fontenelle, & ensuite Archevêques, Lambert de Lyon, Ansbert de Rouen, & Saint Erembert qui aiant été fait Evêque de Toulouse, revint douze ans après, cassé de vieillesse, mourir en son monastere vers l'an 671. Saint Filbert s'étoit aussi lié avec saint Oüen à la Cour du Roi Dago-

bert. Il renonça au ſiécle à l'âge de vingt ans, & embraſſa la vie monaſtique dans le monaſtere de Rebais que saint Oüen venoit de fonder, & il en fut élu Abbé après la mort de saint Agile. Il viſita les plus célébres monaſteres de France & d'Iralie, & étudia avec ſoin les Régles de saint Baſile, de saint Macaire, de saint Benoît, & de saint Colomban. Enfin il prit la réſolution de bâtir un nouveau monaſtere, & obtint pour cet effet de la Reine Bathilde, une Terre nommée depuis Jumiéges dans le Diocèſe de Rouen. saint Filbert mit d'abord à Jumiéges ſoixante-dix moines, mais bien-tôt après il y en eut juſqu'à près de cinq cens.

IV.

XXI. S. Amand. Sa retraite. Son Epiſcopat. Il va annoncer la foi aux payens.

saint Amand nâquit l'an 589 près de Nantes, de parens nobles & pieux qui l'inſtruiſirent dès l'enfance dans les ſaintes Lettres. Quand il eut paſſé ſa premiere jeuneſſe, il quitta ſon pays, pour ſe retirer dans un monaſtere en l'Iſle d'Oye ſur la côte de Poitou, près de l'Iſle de Ré. ſon pere fit tous ſes efforts pour lui perſuader de retourner dans le monde, mais il n'en put venir à bout. Il alla enſuite à Tours, pour y prier au tombeau de saint Martin. Il fut reçu dans le clergé de cette Egliſe; mais quelque temps après il alla à Bourges, où il paſſa quinze ans dans une cellule, couvert d'un cilice, ne mangeant que du pain d'orge & ne buvant que de l'eau. Pluſieurs Evéques appuyés de l'autorité du Roi Clotaire, le contraignirent d'accepter l'Epiſcopat, non pour être attaché à aucune Egliſe particuliere, mais pour aller, comme les Apôtres, annoncer l'Evangile à divers peuples qui étoient encore idolâtres. Il alla d'abord prêcher dans les Pays-

Bas. Il y rachetoit autant qu'il pouvoit, de jeunes captifs ; après les avoir baptiſés, il les envoyoit en diverſes égliſes ; & pluſieurs devinrent depuis Prêtres, Abbés, ou Evêques. Juſques-là perſonne n'avoit encore oſé prêcher dans le pays de Gand, à cauſe de la férocité des habitans. Saint Amand touché de compaſſion de leur état, alla trouver Saint Acaire de Noion comme l'Evêque le plus proche, & le pria d'aller demander au Roi Dagobert des ordres, pour contraindre à recevoir le Baptême ceux qui le refuſeroient. Saint Acaire les obtint, & c'eſt le premier exemple d'une pareille conduite à l'égard des payens. On n'avoit encore donné de tels ordres que pour les Juifs, & Dagobert lui-même ordonna que tous ceux de ſon Royaume ſe feroient baptiſer. Cette conduite eſt bien contraire à la maxime de Saint Grégoire, que les converſions doivent être volontaires.

XXII. Suites de ſa miſſion. Diverſes actions du ſaint Evêque.

Malgré les ordres du Roi, Saint Amand eut beaucoup à ſouffrir. Il fut ſouvent repouſſé avec injure, battu ou jetté dans la riviere. Ceux mêmes qui l'avoient accompagné, l'abandonnerent à cauſe de la ſtérilité du lieu ; mais il continuoit de prêcher, vivant du travail de ſes mains. Enfin le miracle de la réſurrection d'un mort accordé aux prieres du ſaint miſſionnaire, adoucit ces barbares. Ils le vinrent trouver en foule, le priant humblement de les faire Chrétiens. Ils détruiſirent leurs temples de leurs propres mains, & à la place, Saint Amand bâtiſſoit des égliſes & des monaſteres, par les libéralités du Roi & des perſonnes de piété. Après avoir fondé cette égliſe, il paſſa chez les Sclaves, ou Eſclavons, peuples récemment venus du Nord, qui habitoient

au-delà du Danube. Il annonça l'Evangile à ces barbares avec une grande liberté, dans l'eſpérance de remporter la couronne du martyre. Mais voyant qu'il y faiſoit peu de fruit, il revint aux Pays-Bas. Le Roi Dagobert s'abandonnoit alors à de grands déſordres, dont tout le monde gémiſſoit ſans que perſonne l'en osât reprendre. Saint Amand lui reprocha avec une vigueur apoſtolique le ſcandale qu'il donnoit à tout ſon Royaume. Le Prince ne le pouvant ſouffrir, le fit chaſſer de ſes Etats. Saint Amand en prit occaſion de porter la lumiere de l'Evangile dans des pays éloignés. Mais Dagobert rentré en lui-même, touché de la grace que Dieu lui avoit faite de lui donner un fils, rappella le Saint Evêque, ſe jetta à ſes pieds pour lui demander pardon, & le pria de baptiſer l'enfant, & d'en être le pere ſpirituel. Saint Amand qui craignoit que cette éducation ne l'engageât à vivre à la Cour, ſe retira. Mais Dagobert lui envoya Eloi & Oüen, qui étoient alors ſes principaux Officiers. Ces deux pieux laïcs repréſenterent à Saint Amand, qu'en donnant au Roi cette ſatisfaction, il ſe ménageroit une plus grande liberté pour prêcher par-tout, & faire plus de bien. Le Saint Evêque ſe rendit, & baptiſa le jeune Prince qui fut nommé Sigebert, & qui devint dans la ſuite plus illuſtre par ſa ſainteté que par la couronne qu'il porta.

XXIII. Il ſe charge du ſoin de l'égliſe de Maſtrict. Lettre que lui écrit le pape S. Martin.

Ce fut ſous le regne de Sigebert que Saint Amand fut contraint malgré ſa réſiſtance, de ſe charger du ſoin de l'égliſe de Maſtrict. Ce Siége étoit originairement à Tongres; mais cette ville ayant été ruinée par Attila vers le milieu du cinquiéme ſiécle, le Siége fut tranſféré à Maſtrict. Pendant que Saint Amand en

étoit Evêque, il écrivit au Pape saint Martin pour le consulter sur les clercs scandaleux, & sur l'héresie des Monothélites. Le Pape se servit de cette occasion pour envoyer en Gaule les actes de son Concile, & il en chargea le député de saint Amand avec une lettre où il le félicite de ses travaux, & le plaint du déréglement de son clergé. Nous avons appris, dit-il, que vous êtes tellement affligé des désordres de votre clergé, que vous voulez quitter les fonctions pastorales, & vivre dans la retraite & le silence. Il l'exhorte à rester en place, mais à n'avoir point de compassion de ces pécheurs, au préjudice des Canons. Celui, ajoute ce saint Pape, qui est une fois tombé dans le crime après son ordination, doit être dépose, & passer le reste de sa vie en pénitence, puisque nous cherchons, pour élever aux Ordres, des personnes dont la vie ait toujours été pure. Il lui explique ensuite ce qu'il avoit fait contre les Monothélites dans son Concile. Nous vous envoyons, dit-il, les actes, avec notre lettre circulaire que vous aurez soin de faire connoître à tout le monde; & tous les Evêques de vos quartiers étant assemblés en Concile, confirmeront ce que nous avons fait pour la foi. On voit que le Pape même nommoit *Confirmation*, le consentement que les autres Evêques donnoient à ses décisions.

XXIV. *Sa retraite, sa mort, ses Disciples.*

saint Amand ne put supporter long-temps l'indocilité du peuple & du clergé de Maestrict. Il quitta le soin de cette Eglise particuliere, pour aller encore annoncer la foi aux infidéles, & affermir les Eglises qu'il avoit fondées. Lorsque son grand âge & l'épuisement de ses forces ne lui permirent plus de travailler à

une œuvre ſi pénible, il ſe retira dans le monaſtere d'Elnon près de Tournai, qu'il avoit fondé & qui porte aujourd'hui ſon nom. Il mourut à l'âge de quatre-vingt dix ans l'an 679. Il en avoit fondé deux autres à Gand, dont l'un a porté le nom de saint Bavon, l'autre celui de la montagne de Blandin où il fut bâti. saint Bavon étoit de Brabant; & ayant été converti par saint Amand il devint ſon diſciple, & pratiqua la vie monaſtique, en menant une vie très-auſtere. Il mourut vers le milieu du ſeptiéme ſiécle. Les deux monaſteres de Gand eurent pour premier Abbé S. Florbert, qui reçut s. Livin Evêque d'Irlande, pour prêcher dans le même pays. saint Livin fut martyriſé près de Gand par les barbares vers l'an 656. Les diſciples de Saint Amand fonderent pluſieurs autres monaſteres dans la Gaule Belgique, & dans la Germanie inférieure. saint Guilain fut du nombre, & l'on croit qu'il fonda l'an 652 l'Abbaye qui porte encore ſon nom dans le Hainaut. Jonas autre diſciple de Saint Amand fut le premier Abbé de Marchiennes.

V.

XXV. S. Théodore Sicéote.

Théodore nâquit dans la Galatie à sicée près d'Anaſtaſiople. Dès l'âge de huit ans, l'Ecriture ſainte faiſoit ſes délices. Il alloit dans l'Egliſe lire ces divins Oracles, pendant que ceux de ſon âge avec qui il étudioit, étoient occupé à ſe divertir. Cette lecture des Livres ſaints lui donna un mépris ſouverain pour le monde: & quoiqu'il fût encore très-jeune, il embraſſa de tout ſon cœur la vie ſolitaire, & s'exerça à la pénitence la plus auſtere. Théodoſe Evêque d'Anaſtaſiople touché de la vertu éminente du jeune ſolitaire, le fit entrer dans

son clergé & l'ordonna Prêtre. Pour mieux profiter de la grace de son ordination, Théodore se retira pendant quelque temps dans une solitude écartée, & il n'en sortit que pour aller à Jérusalem visiter les saints lieux. Il alla ensuite visiter les monasteres & les Anachorétes, même les plus retirés, qui étoient répandus dans les déserts de la Palestine, afin de s'édifier de leur vie pénitente, & de travailler à en devenir l'imitateur. Après la mort de l'Evêque d'Anastasiople, on le força de remplir ce Siége. Il redouta toujours le poids dont on l'obligea de se charger. Il s'appliqua tout entier par devoir au bien de son peuple; mais son inclination le portoit à la retraite. Il souffrit beaucoup pendant son Episcopat, en voyant la dureté de son peuple & l'inutilité de ses travaux. Enfin après avoir gouverné son église pendant dix ans, il assembla le clergé & le peuple, & leur dit: Vous sçavez que vous m'avez imposé ce joug malgré moi, voici plus de dix ans que je vous fatigue, & que vous me fatiguez, c'est pourquoi je vous prie de vous chercher un pasteur. Pour moi je ne le veux plus être, & je retournerai à mon monastere comme un pauvre moine, pour y servir Dieu toute ma vie.

Quelque temps après sa retraite, l'Empereur Maurice, le Patriarche Cyriaque, & les Grands de l'Empire lui écrivirent pour le prier de venir à Constantinople leur donner sa bénédiction. Dans le peu de temps qu'il y demeura, il fit beaucoup de miracles, entr'autres il guérit de la lépre un des fils de l'Empereur. Il obtint plusieurs priviléges pour ses monasteres, & ils furent exemptés de la jurisdiction de tout autre Evêque, soumis seulement à l'église

gliſe de Conſtantinople. Ces commencemens d'exemptions des moines ſont remarquables. Thomas Patriarche de Conſtantinople qui avoit ſuccédé à Cyriaque, ayant appris un prodige arrivé en pluſieurs villes de Galate, où les croix que l'on portoit en proceſſion s'agitérent d'elles-mêmes d'une maniere extraordinaire; ce mouvement ſi peu naturel des croix allarma le Patriarche, qui fit encore venir à Conſtantinople s. Theodore siceote. L'Empereur Phocas ayant ſçû ſon arrivée, le fit appeller & ſe recommanda à ſes prieres. Le ſaint homme lui impoſa les mains, & le ſoulagea dans les douleurs que la goutte lui cauſoit. Il lui donna en même-tems des avis ſalutaires, & l'exhorta à ſe corriger de ſes vices. Le Patriarche Thomas pria s. Theodore de lui dire, ſi ce mouvement extraordinaire des croix étoit véritable. Le ſerviteur de Dieu l'en ayant aſſuré, le Patriarche le preſſa de lui dire ce que marquoit ce prodige. Comme il en faiſoit difficulté, le Patriarche ſe jetta à ſes pieds, proteſtant d'y demeurer juſqu'à ce qu'il l'eût ſatisfait. Alors saint Théodore lui découvrit que cette agitation de croix annonçoit de grands maux, l'ébranlement de la plûpart des égliſes, & d'autres malheurs. Les moines du monaſtere où il demeuroit, le firent peindre ſans qu'il s'en apperçût, & le prierent enſuite de bénir l'image. Il leur dit en ſouriant: Vous êtes des voleurs; & bénit l'image. Il fit un grand nombre de miracles dans tous les voyages qu'il fit à Conſtantinople, & le Patriarche Sergius eut pour lui la même vénération qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs. Cet homme merveilleux mourut l'an 613. sa vie a été écrite par Eleuſius ſon diſciple, qui avoit demeuré douze ans

avec lui, & qui avoit été témoin de plusieurs de ses miracles.

V I.

XXVI. S. Benoît Biscop. Biscop Baducing, depuis surnommé Benoît étoit né en Angleterre d'une famille noble. Il fut lié de bonne heure avec saint Vilfrid, & alla avec lui à Rome en pélerinage. Benoît y fit un second voyage avec le fils du Roi Osui. Au retour de ce second voyage, il alla à l'Isle de Lerins, y reçut la tonsure, & embrassa la vie monastique. Deux ans après il retourna à Rome, & le Pape Vitalien qui connnoissoit son mérite, l'engagea à quitter son pélerinage, pour faire un plus grand bien en accompagnant en Angleterre Theodore, & lui servant de guide & d'interpréte. Benoît obéit, & quand saint Theodore fut établi sur le siége de Cantorberi, il se servit de ce saint moine pour faire fleurir les monasteres fondés en Angleterre. Dans un quatriéme voyage que saint Benoît Biscop fit à Rome, il y amassa une grande quantité de Livres ecclésiastiques, qu'il achetoit, ou dont on lui faisoit présent, & il les porta en Angleterre, avec beaucoup de reliques. Le Roi voyant tout ce qu'il faisoit pour le bien de l'église d'Angleterre, lui donna des terres pour bâtir des monasteres. Il fonda ceux de Virmouth & de Jarou. Il passa en Gaule pour en emmener des maçons, afin de bâtir de pierres les églises de ces deux monasteres & de les voûter à la Romaine. Comme il n'y avoit point encore de verriers en Angleterre, Benoît en fit aussi venir de Gaule, & mit des vîtres aux fenêtres des églises & des bâtimens. C'est à cette occasion que les Anglois apprirent l'art de la verrerie. Il fit aussi venir tout ce qui étoit nécessaire pour le service

de l'autel & de l'égliſe, ſoit vaſes ſoit ornemens. Enfin pour avoir ce qui ne ſe trouvoit pas en Gaule, il fit un cinquiéme voyage à Rome, d'où il rapporta une multitude innombrable de toute ſorte de Livres, & quantité de reliques. Il en rapporta auſſi pluſieurs images des Saints, pour orner ſon égliſe de S. Pierre. Ce ſaint homme mourut dans ſon monaſtere de Virmouth, après l'avoir gouverné ſeize ans. Pendant ſa derniere maladie, il exhorta ſouvent ſes freres à garder fidélement la régle qu'il leur avoit donnée, ajoutant qu'il l'avoit tirée de ce qu'il avoit trouvé de meilleur en dix-ſept monaſteres qu'il avoit viſités dans ſes voyages. Il leur recommanda de conſerver la belle & nombreuſe bibliothéque qu'il avoit apportée de Rome, & de ne pas ſouffrir qu'elle fût gâtée ni diſſipée. Il leur défendit d'avoir égard à la naiſſance dans le choix d'un Abbé, mais ſeulement à la vertu ; & leur ordonna de ſe conduire dans l'élection d'une maniere conforme à l'eſprit & à la régle du grand Saint Benoît. Il défendit en particulier d'élire ſon frere qu'il en jugeoit indigne. Il mourut l'an 690.

VII.

XXVII. pluſieurs ſaints illuſtres de l'Egliſe de France. S. Clou Evêque de Metz.

Saint Arnoul qui après avoir vêcu à la Cour du Roi Clotaire, fut fait Evêque de Metz, avoit eu deux fils avant que d'entrer dans le Clergé, Clou & Anſegiſe. Un Pere ſi rempli de piété ne manqua pas de donner une ſainte éducation à ſes enfans. Clou fut confié à des maîtres pieux & ſçavans, & en peu de tems il devint l'admiration des maîtres qui l'inſtruiſoient, & le modéle des diſciples avec qui on le formoit. Il avoit grand ſoin de ne ſe lier qu'avec les jeunes gens qui marchoient dans

l'innocence, & il fuyoit ceux dont les mœurs auroient pû altérer la pureté des ſiennes. Clou poſſéda de emplois conſidérables à la Cour des Rois Dagobert I & Sigebert II. Il s'y conduiſit avec beaucoup d'intégrité, étant toujours fidéle à Dieu & à ſon Prince. Quand il vit ſon pere Saint Arnoul quitter le Siége de Metz pour ſe retirer dans une profonde ſolitude, il envia ſon bonheur & auroit voulu l'imiter, mais Dieu ne le lui permit pas. Lorſqu'il voulut ſuivre l'attrait qu'il avoit pour la vie ſolitaire, la Providence l'éleva ſur le Siége de Metz. Il eut beau repréſenter ſon incapacité, ſa réſiſtance fut inutile, & l'on vit par la ſainteté & le zéle du Paſteur, que l'Eſprit de Dieu avoit préſidé au choix du peuple. Il commença par viſiter ſon Diocèſe, afin de corriger les abus, de réprimer les deſordres, & d'établir par tout la régularité & la vertu. Libéral & prodigue même envers les pauvres, il ſe réduiſoit à l'indigence, pour procurer aux autres le néceſſaire. Il prêchoit aſſidûment & comme un homme qui avoit toujours été élevé dans les fonctions du miniſtere: c'étoit aux pieds de la Croix qu'il puiſoit ſa ſcience & ſon éloquence. Enfin il marcha fidélement ſur les traces de Saint Arnoul ſon pere, & il fut comme lui, plein d'amour pour ſon troupeau, attentif à tous ſes beſoins, infatigable dans le travail, l'appui des foibles, le protecteur des veuves & des orphelins, l'exemple des fidéles & du clergé. Il gouverna l'égliſe de Metz pendant quarante ans, & mourut vers l'an *696*, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

VIII.

XXVIII. S. Hidulfe. Saint Hidulphe nâquit en Baviere. Le déſir

de la retraite le fit paſſer dans le Diocèſe de Trêves. Sa vertu éminente l'ayant fait connoître dans ſa ſolitude, il fut élevé ſur le Siége de Trêves. Il y travailla en Paſteur vigilant qui ſe conſacre tout entier au bien de ſes brebis. Ses grandes occupations inſéparables du miniſtere paſtoral, les dangers qui l'accompagnent, & le ſouvenir des délices ſpirituelles qu'il avoit goutées dans la retraite, lui firent reprendre le chemin de la ſolitude. Cette conduite, qui eſt en ſoi exrraordinaire & oppoſée aux régles de l'égliſe, qui attachent les Paſteurs à leur troupeau, commençoit à devenir ordinaire. Hidulfe ayant fait part du dégoût que lui cauſoit l'exercice du miniſtere à l'Evêque de Toul, ſe retira dans les déſerts du pays de Voſge, où il avoit un grand nombre de ſerviteurs de Dieu, qui vivoient plutôt comme des Anges que comme des hommes. Bientôt il ſe vit environné d'une foule de perſonnes que ſa vertu attiroit auprès de lui. Pour les mettre à couvert des injures de l'air & de la fureur des bêtes, il bâtit le monaſtere de Moyen-Montier qui ſubſiſte encore aujourd'hui. C'eſt une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Saint Vannes. Hidulfe étoit très-uni avec Saint Dié qui avoit bâti le monaſtere de Jointures. Comme ils n'étoient qu'à deux lieues l'un de l'autre, ils ſe viſitoient une fois l'année, pour ſe fortifier dans la vie ſpirituelle. Au jour deſtiné pour cette viſite, ils partoient à la même heure, pour venir l'un au-devant de l'autre. Dès qu'ils s'étoient joints, ils ſe mettoient à genoux à l'endroit même où ils ſe rencontroient; & après avoir fait leur priere, ils ſe donnoient le baiſer de paix, & s'entretenoient enſuite du bonheur de la vie

Evêque de Trêves.

future. Ce saint commerce dura jusqu'à la mort de Saint Dié. Saint Hidulfe vécut toujours dans les exercices de la plus austere pénitence. Dans un âge très-avancé, il gagnoit encore du travail des mains ce qui lui étoit nécessaire pour sa nourriture & pour ses vêtemens. Il mourut au commencement du huitiéme siécle.

IX.

XXIX. S. prix Evêque de Clermont.

Saint Prix fut mis de bonne heure sous la discipline de Saint Genés, alors Archidiacre & depuis Evêque de Clermont, qui le fit entrer dans son clergé. Il se distingua par sa modestie & par sa charité. Après la connoissance du chant de l'Eglise, qui passoit alors pour la premiere science des clercs, sa principale étude étoit celle de l'Ecriture Sainte & de l'Histoire Ecclésiastique, à laquelle il prit tant de plaisir, qu'il composa quelques vies des Saints Martyrs du pays. Après la mort de Saint Genés, Felix son successeur le fit Supérieur d'un monastere de filles, & Dieu fit connoître dès-lors la sainteté de Prix par un miracle qu'il accorda à ses prieres. L'éclat de cette action, joint à celui de ses vertus porta l'Evêque Felix à l'ordonner Prêtre malgré sa résistance, & quelques années après il fut élevé sur le Siége de Clermont. Il gouverna son peuple en véritable Pasteur. Ses prédications qui étoient presque continuelles, & sur-tout l'exemple de sa charité, porterent plusieurs personnes à concourir avec lui, pour assurer plusieurs établissemens utiles qu'il fit en faveur des pauvres de son Diocèse. Une Dame qui n'avoit qu'une fille, laissa quelque fonds pour un hôpital. Le Patrice Hector Comte de Marseille homme violent & déréglé, enleva la

fille après la mort de la mere, & accuſa Saint Prix de s'être injuſtement emparé des biens de la mere. Saint Prix ſe juſtifia ſi bien, que le ravisſeur fut puni de mort. Les parens d'Hector s'en vengerent ſur Saint Prix, & le firent aſſaſſiner. En mourant il pria pour ſes meurtriers. Sa mort arriva l'an 674.

X.

XXX. S. Leu Evêque de Sens

Saint Leu né dans le Diocèſe d'Orléans étoit d'une famille alliée aux Rois. sa mere lui procura une éducation vraiment chrétienne. Une de ſes principales dévotions étoit de viſiter les tombeaux des Martyrs. Pour imiter autant qu'il pouvoit leurs ſouffrances, il jeûnoit beaucoup, domptoit ſa chair par de grandes auſtérités, par les veilles, les humiliations, & par la privation de tout ce qui pouvoit ſatisfaire les ſens. L'an 609 il fut élû Archevêque de sens. Il fut le Pere de ſon troupeau. Il l'inſtruiſoit ſouvent par ſes exhortations, & toujours par ſon exemple. son zéle & ſa vertu lui attirérent des envieux : parce qu'il étoit agréable à Dieu, les hommes le perſécutérent. saint Leu ne ſe vengeoit de ſes calomniateurs, qu'en les comblant de ſes bienfaits. Clotaire II voulant s'emparer de la Bourgogne envoya attaquer sens. Le ſaint Evêque appella les fidéles, les invita à prier, & l'ennemi ſe retira. Clotaite ayant enſuite réuni toute la Monarchie Françoiſe ſous ſa domination, envoya en Bourgogne un Gouverneur qui le calomnia auprès du Roi. Medegiſile Abbé du monaſtere de S. Remi au fauxbourg de sens, ſe joignit au Gouverneur, parce qu'il vouloit être Evêque en ſa place. Le Roi trompé par ces calomniateurs envoya saint Leu en exil. Les habitans de Sens au lieu de

souffrir avec patience l'injustice faite à leur Pasteur, ou de faire au Roi de respectueuses remontrances, déchargérent leur colere sur l'Abbé de Saint Remi, & le tuérent dans son égliſe. Cette nouvelle affligea fort Saint Leu. Vinebaud Abbé de Saint Loup de Troyes fit connoître au Roi l'innocence du Saint Evêque exilé, & obtint sa liberté. Vinebaud le présenta au Roi, qui le voyant maigre & défiguré à cause de ce qu'il avoit souffert dans son exil, en fut touché, détesta ses calomniateurs, le fit manger à sa table, se prosterna pour lui demander pardon, & le renvoya à son égliſe comblé de présens. Saint Leu la gouverna comme auparavant avec zéle & avec édification. Etant près de mourir, il exhorta les Prétres de son clergé à vivre dans la sainteté qu'exigeoit leur état. Il mourut vers l'an 623, & fut enterré sous la goutiere de l'égliſe de Sainte Colombe, comme il l'avoit ordonné par l'humilité.

XI.

XXXI. S. Omer Evêque.

Dieu fit connoître de bonne heure à Saint Omer la vanité du monde, & le conduisit dans le monaſtere de Luxeu. Toute la communauté se réjouit d'avoir acquis un religieux si accompli. Il avoit une douceur qui le rendoit aimable à tout le monde, quoiqu'il eût beaucoup de sévérité pour lui-même. Quelque désir qu'il eût de mener une vie cachée, Dieu permit que son nom devint célébre; & on l'arracha de sa retraite pour le faire Evêque de Terouane. Quelle différence, disoit-il, entre le port où je suis, & la mer orageuse où l'on va m'embarquer sans expérience & contre mon inclination! Mais on n'écouta point tout ce qu'il put dire, & on l'ordonna.

Evêque l'an 636. Saint Omer trouva la plus grande partie de ſon peuple plongé dans l'idolâtrie, & tous dans des vices groſſiers. Il ſembloit que Dieu lui eût réſervé cette moiſſon. Il travailla infatigablement à réformer les mœurs du peu de chrétiens qui y étoient, & à leur faire obſerver la loi de Dieu. Il s'appliqua enſuite à détruire l'idolâtrie par ſes prédications, & il fit par le ſecours de la grace un ſi grand nombre de converſions ſolides, qu'il y avoit peu de Diocèſes auſſi-bien cultivés que le ſien l'étoit à la fin de ſon Epiſcopat. Il rachetoit les captifs, nourriſſoit les pauvres, aſſiſtoit les malades, protégeoit les foibles, pacifioit les troubles des familles, réconcilioit les ennemis, & ſervoit tout le monde, n'ayant d'autre but que la gloire de Dieu & le ſalut du prochain. Dieu inſpira à pluſieurs le déſir de ſuivre les conſeils Evangéliques en ſe retirant dans la ſolitude. Ce fut ce qui donna lieu à la fondation du monaſtere de Sithieu ou de Saint Bertin, dont Saint Mommolin fut établi premier Abbé par Saint Omer. Ce Saint Evêque s'y retiroit lui-même quelquefois pour s'occuper de la contemplation, quand il avoit quelque loiſir. Etant devenu vieux, il perdit la vûe, & il profita de cet accident pour méditer avec plus de loiſir la Loi du Seigneur. Il mourut vers l'an 667, & fut enterré dans le monaſtere de Notre-Dame de Sithieu. La ville de Terouane fut ruinée dans le ſeiziéme ſiécle, & le Diocèſe fut partagé en deux nouveaux, Saint Omer & Boulogne.

XII.

Valeri né en Auvergne fit connoître dès ſon enfance qu'il ſeroit un jour un grand ſerviteur de Dieu. Son amour pour la priere & XXXIII. S. Valeri Abbé.

pour les exercices de piété, lui faiſoit ſouhaiter ardemment de ſçavoir lire. Mais le beſoin que ſes parens qui étoient pauvres, avoient de lui, l'empêchoit d'aller voir ceux qui auroient pû l'inſtruire. Néanmoins ayant eu accès auprès du précepteur de quelques enfans de qualité de ſon pays, il le pria de lui tracer un alphabet, & de lui en nommer les lettres. En peu de tems il apprit à lire. Il voulut ſe conſacret à Dieu dans un monaſtere proche du lieu de ſa naiſſance. son pere qui avoit beſoin de ſes ſervices, prévint l'Abbé & les religieux, qui le refuſerent long-tems. Mais ils furent obligés de céder à ſa perſévérance. Le pere lui-même ſe ſoumit à la volonté de Dieu. Valeri devint bientôt une régle vivante & un modéle de perfection pour ſes freres. Il quitta enſuite ſon pays pour ſe retirer dans quelque monaſtere encore plus auſtere. Ayant entendu parler de celui de s. Germain d'Auxerre, il y alla. saint Aunaire qui étoit alors Evêque d'Auxerre, le reçut avec beaucoup de charité. L'éminente ſainteté de Valeri lui attira la vénération de tout le monde. Voyant que ſa réputation ſe répandoit aux environs d'Auxerre, il craignit pour ſon humilité, & ſe retira à Luxeu ſous la conduite de saint Colomban.

Il exécuta ce deſſein avec un grand ſeigneur, qui étant venu le voir pour recevoir ſes inſtructions, en avoit ſi bien profité, qu'il ſe dépouilla de tout, pour entrer dans la voie étroite qui conduit à la vie éternelle. Ils furent reçûs en qualité de novices, & Valeri fut employé à cultiver le jardin. Mais saint Colomban ne tarda pas à connoître quel tréſor il poſſédoit, & il le mit au rang des princi-

paux de ſa nombreuſe communauté. Un des religieux de cette maiſon, nommé Valdolen, demanda au ſaint Abbé la permiſſion d'aller prêcher la foi aux infidéles, & d'emmener avec lui Valeri. saint Colomban accorda l'un & l'autre. Ils allerent vers la partie ſeptentrionale de France; & le Roi Clotaire leur donna la Terre de Leucone en Picardie ſur la ſomme, aſſez près de la mer. Ils bâtirent une chapelle & quelques cellules, avec la permiſſion de l'Evêque d'Amiens. Saint Valeri convertit un grand nombre d'idoiâtres du pays par ſes prédications, & par l'exemple de la vie admirable qu'il menoit. Il ne mangeoit que le Dimanche, ne bûvoit que de l'eau, couchoit ſur des branches d'arbres, & étoit toujours occupé ou à la priere, ou à la lecture, ou au travail des mains. Il nourriſſoit les pauvres de ce que lui rapportoit ſon travail. Il conduiſoit ſes freres avec douceur & avec humilité. Il alloit ſouvent prier ſur le haut d'une montagne au pied d'un arbre, à une lieue de ſa cellule. On rapporte ſa mort à l'an 622. On bâtit depuis un monaſtere à la place de ſa cellule, & il s'y forma une ville qui porte ſon nom.

XIII.

Riquier nâquit dans le Ponthieu. Il eut le malheur de ſuivre le torrent des paſſions; mais la charité qu'il exerça à l'égard de deux ſaints Prêtres Irlandois qui paſſoient par le Ponthieu, lui attira la bénédiction du ſeigneur. Ces Prêtres lui parlerent avec tant de force & de lumiere de la néceſſité de la pénitence, du bonheur qu'il y a de ſervir Dieu, que Riquier ſe ſentit embraſé d'un ardent deſir de renoncer au ſiécle, pour ne plus s'occuper que

XXXIII. S. Riquier Abbé.

de la grande affaire du salut. Quand il eut long-temps pratiqué la vertu, & qu'il se fut parfaitement instruit dans la science des Sts., on l'éleva au Sacerdoce, & on l'envoya prêcher aux autres les mêmes vérités qu'il avoit appriſes. Il produisit de grands fruits dans tous les lieux où il annonça la parole de vie. Les pécheurs se convertissoient, & les justes s'affermissoient dans la justice : car il n'inspiroit pas de petites dévotions, qui ne font qu'amuser les ames, & qui le portent à croire qu'elles sont changées, lorsqu'elles n'ont encore que l'écorce de la conversion. Il jugeoit des arbres par leurs fruits. Quand on avoit renoncé à soi-même, dompté ses passions, mortifié son amour propre, évité toutes les occasions du péché, & que l'amour de Dieu avoit établi son regne dans le cœur, alors il accordoit le bienfait de la réconciliation. Le Roi Dagobert attiré par l'odeur de ses vertus, vint le voir pour se recommander à ses prieres & recevoir ses instructions. Saint Riquier profitant de la confiance que ce Prince lui témoignoit, lui parla avec force de la vanité des grandeurs, & du compte terrible que rendront ceux qui gouvernent. Il lui dit qu'il ne devoit point se laisser séduire par les flatteries de ses Courtisans, qui ont toujours intérêt qu'un Roi ne connoisse point la vérité, de peur qu'il n'exige une réforme qui incommoderoit leur cupidité. Il l'exhorta à prendre la justice pour la régle de toutes ses actions, & à s'occuper du moment où il paroîtra devant Dieu, dépouillé de tout, & n'étant suivi que de ses œuvres ; d'avoir toujours présente devant les yeux cette importante vérité, qu'un Roi n'est grand qu'autant qu'il est maître de ses passions,

qu'il aime ſon peuple comme ſes enfans, & qu'il fait regner la piété dans ſes Etats. Dagobert reçut avec reſpect les inſtructions de Saint Riquier; mais ce ſerviteur de Dieu craignant les honneurs, & l'air empoiſonné qu'on reſpire auprès des Grands, alla ſe cacher dans la ſolitude, pour n'être connu que de Dieu à qui ſeul il vouloit plaire. Il choiſit la forêt de Creſſi au Diocéſe d'Amiens, & il y acheva ſa vie. Il mourut vers l'an 645. Dieu fit connoître ſa ſainteté par la multitude & la grandeur des miracles qu'il opéra ſur ſon tombeau.

XIV.

Judicael ou Juel Comte de Bretagne, laiſſa en mourant ſes Etats à Giguel ſon fils aîné, qui prit le premier le titre de Roi de Bretagne; mais peu de tems après il fut touché de Dieu, & renonça à cette Couronne corruptible, pour travailler dans la ſolitude à en acquerir une incorruptible & éternelle. Avant que de ſe retirer, il propoſa la Couronne à Joſſe ſon frere cadet. Mais Joſſe qui n'avoit pas moins envie que ſon aîné d'arriver au Ciel, voulut prendre du tems pour y penſer; & le fruit de ſes réflexions fut de fuir les grandeurs du ſiécle pour mener une vie pauvre, pénitente & inconnue. Le reſte de la vie de Saint Joſſe répondit à un commencement ſi heureux. Il finit ſa pénitence par une mort ſainte l'an 668. XXXIV. S. Joſſe.

XV.

Gertrude nâquit de parens illuſtres par leur nobleſſe, par leurs dignités, & par leur vertu. Pepin ſon frere, Maire du Palais, étoit recommandable par ſa ſageſſe & par ſon amour pour la juſtice. Itte ſa mere avoit une piété XXXV. Ste. Gertrude, & Ste. Angadreſme Vierges.

ſolide, & l'inſpira de bonne heure à ſa fille. A l'âge de dix ou douze ans Gertrude avoit déja pris la réſolution de conſacrer à Jeſus-Chriſt ſa virginité, & de n'avoir point d'autre époux que lui. Elle déclara ſa réſolution dans l'occaſion la plus capable de l'affoiblir; mais la grace qui l'animoit, la rendit ſupérieure à la tentation qu'il lui fallut éprouver. Un jour Pepin ſon pere aiant prié le Roi Dagobert de lui faire l'honneur de dîner chez lui, lorſque ce Prince fut à table, le fils du Gouverneur d'Auſtraſie vint le prier de lui donner Gertrude pour épouſe, dès qu'elle ſeroit en état d'être mariée. La propoſition fut agréée du Roi & de Pepin. On fit venir auſſi-tôt Gertrude pour la faire conſentir à cette demande. Elle parut devant le Roi, accompagnée de ſa mere. Le Roi lui demanda ſi elle ne ſeroit pas bien aiſe d'avoir pour époux celui qu'elle voioit devant elle, jeune, bienfait, vêtu de ſoie & tout brillant d'or. Jeſus-Chriſt eſt mon époux, répondit-elle, & je ne veux ni de ce jeune homme, ni d'aucun autre. On admira ſa vertu, & on ne la força point de prendre un engagement ſi contraire à ſon inclination. Saint Amand exhorta Itte ſa mere à fonder un monaſtere où elle pût ſe retirer avec ſa fille. Elle fit bâtir l'Abbaïe de Nivelle en Brabant, entre Mons & Bruxelles. Gertrude la gouverna avec ſageſſe, & y maintint la ferveur. Elle liſoit ſans ceſſe l'Ecriture ſainte, & l'on dit qu'elle la ſçavoit preſque toute entiere par cœur. L'auſtérité de ſa pénitence, ſes jeûnes & ſes veilles preſque continuelles abrégerent ſa vie. Elle mourut l'an 668 n'étant âgée que de trente-trois ans.

Ste. Angadreſme fille du Garde des Sceaux

de Clotaire III, conçut une ſi grande averſion pour les vanités du monde, qu'elle obtint par ſes prieres d'être défigurée, afin d'être hors d'état de plaire au monde qu'elle avoit en horreur, & dont elle redoutoit les faveurs. Elle reçut le voile ſacré de Saint Oüen, & gouverna une nombreuſe communauté de vierges & de veuves qui ſe mirent ſous ſa conduite. Elle les édifia pendant trente ans, & mourut vers l'an 698.

ARTICLE VII.

Conciles & Diſcipline.

I.

TOUTES les provinces de Gaule étant réunies ſous le Roi Clotaire, il ſe tint à Paris un Concile de ſoixante & dix-neuf Evêques, le plus nombreux que nous aions encore vû dans les Gaules. On y fit quinze Canons dont le premier porte, qu'à la place d'un Evêque mort on ordonnera celui qui ſera choiſi par le Métropolitain avec ſes Comprovinciaux, le Clergé, & le peuple de la ville, & gratuitement. S'il arrive autrement, par la puiſſance de quelqu'un, ou par négligence, l'élection ſera nulle. Ce Canon tend principalement à réprimer l'autorité que les Rois s'attribuoient dans l'élection des Evêques. La plûpart des autres Canons regardent les donations faites à l'égliſe, & d'autres affaires temporelles. Le Roi Clotaire modifia ſes Canons & en expliqua pluſieurs.

I. Concile de Paris. *An.* 614.

On tint un Concile à Seville l'an 619: huit

II. second Concile de seville. *An.* 619.

Evêques y assistérent. Le premier étoit Saint Isidore Archevêque de Seville. Le Clergé de la ville y étoit présent, & deux laïcs portant le titre d'illustres. Les décrets de ce Concile sont divisés en treize chapitres selon les matieres, mais il n'y eut que trois séances. Ce sont des réglemens généraux, à l'occasion de diverses affaires particulieres. La prescription de trente ans aura lieu entre deux Evêques qui disputeront la possession de quelques églises particulieres. Aucun Evêque ne peut déposer un prêtre ou un diacre, que dans un Concile. On reserve aux seuls Evêques plusieurs fonctions, dont quelques-unes sont aujourd'hui communiquées aux prêtres. Il est défendu aux Evêques d'administrer les biens de l'église, sans avoir un œconome pour témoin de leur conduite. Il est marqué que les clercs étoient distingués des laïcs par leur habit. Il est défendu aux Evêques de supprimer aucun monastere & de les dépouiller de leurs biens. Les monasteres des filles seront gouvernés par les moines, mais leurs demeures seront éloignées. L'Abbé seul visitera le monastere, mais il ne pourra parler qu'à la Supérieure, encore en présence de deux ou trois Sœurs, en sorte que les visites soient rares & les conversations courtes.

III. Concile de Reims. *An.* 625.

L'an 625 plus de quarante Evêques de toutes les provinces de France, s'assemblerent à Reims, & firent vingt-cinq Canons. Il fut ordonné qu'on y observeroit ceux du Concile de Paris, tenu onze ans auparavant, qui est nommé général. On ne pourra tirer des églises ceux qui s'y seront réfugiés, mais ceux-ci promettront de se soumettre à la pénitence canonique dûs à leurs crimes. On n'ordonnera

point d'Evêque qui ne ſoit né dans le lieu, & choiſi par tout le peuple du conſentement des Evêques comprovinciaux. Six Métropolitains aſſiſterent à ce Concile, ſçavoir les Evêques de Reims, de Lyon, de Vienne, de Bourges, de Tours & d'Auch. Saint Arnoul de Metz y étoit & Saint Cunibert de Cologne.

II.

IV. Quatriéme Concile de Tolede.

En Eſpagne le quatriéme Concile de Tolede s'aſſembla l'an 633. Il s'y trouva ſoixante-deux Evêques auſquels préſidoit Saint Iſidore de Seville. Il y avoit cinq autres Métropolitains, de Narbonne, de Merida, de Bragues, de Tolede & de Tarragone. Car ce Concile étoit national, & comprenoit toute l'Eſpagne, & la partie de la Gaule ſoumiſe aux Goths. L'Archevêque de Tolede étoit alors S. Juſt très-célébre par ſa ſainteté. Outre ces ſoixante-deux Evêques, il y eut à ce Concile ſept députés des Evêques abſens. Quand ils furent tous aſſemblés dans l'égliſe de Ste. Léocadie, le Roi Siſenand y entra avec quelques Seigneurs, & s'étant proſterné à terre devant les Evêques, il les conjura avec larmes de prier Dieu pour lui. Il les exhorta enſuite à conſerver les droits de l'égliſe & à corriger les abus. Ils firent ſoixante-quinze Canons, dont le premier eſt une profeſſion de foi, où les Myſteres de la Trinité & de l'Incarnation ſont établis comme les principales héréſies. Il y eſt dit expreſſément que le Saint-Eſprit procéde du Pere & du Fils. On blâme fortement la négligence des Evêques à tenir des Conciles, comme la principale cauſe du relâchement de la diſcipline. Il eſt ordonné de les tenir au moins une fois l'année. S'il s'agit de la foi ou d'une affaire commune, le Concile ſera géné-

An. 633.

ral de toute l'Espagne & la Gaule. Pour les affaires particulieres on tiendra les Conciles en chaque province, au lieu désigné par le Métropolitain vers la mi-Mai.

V. Forme de tenir les conciles.

La forme de tenir les Conciles est marquée en détail dans celui-ci, ce qui ne se trouve point ailleurs; & il ne faut pas douter qu'elle ne vînt d'une tradition ancienne. A la premiere heure du jour, on fera sortir tout le monde de l'église & on en fermera les portes. Tous les portiers se tiendront à celle par où doivent entrer les Evêques, qui entreront tous ensemble, & prendront séance selon leur rang d'ordination. Après les Evêques, entreront les prêtres & ensuite les diacres. Les Evêques seront assis en rond, les prêtres assis derriere eux, & les diacres debout devant les Evêques. On fera aussi entrer les laïcs que le Concile en jugera dignes, & les Notaires pour lire & écrire ce qui sera nécessaire, & l'on gardera les portes. Après que les Evêques auront été long-tems assis en silence & appliqués à Dieu, le premier des diacres dira: priez, & aussi-tôt ils se prosterneront tous à terre, prieront longtems en silence, en offrant au Seigneur leurs gémissemens & leurs larmes; & un des plus anciens Evêques se levera pour faire à voix haute une priere, les autres demeurant prosternés. Après qu'il aura fini l'oraison, & que tous auront répondu *Amen*, le premier diacre dira: levez-vous. Tous se leveront, & les Evêques & les prêtres s'asseoiront avec modestie, & pénétrés de la crainte de Dieu. Tous garderont un profond silence: un diacre revêtu d'aube apportera au milieu de l'assemblée le Livre des Canons, & lira ceux qui parlent de la tenue des Conciles. Ensuite l'Evêque Mé-

tropolitain prendra la parole, & exhortera ceux qui ont quelque affaire à la propoſer. On ne paſſera à une nouvelle affaire que quand la premiere ſera terminée. Aucun Evêque ne ſortira de la ſéance avant l'heure de la finir : aucun ne quittera le Concile, que tout ne ſoit terminé, afin de pouvoir ſouſcrire aux déciſions. Car on doit croire que Dieu eſt préſent au Concile, quand les affaires eccléſiaſtiques ſe traitent avec attention & tranquillité. Il eſt ordonné qu'il n'y aura plus de diverſité pour les offices entre les égliſes particulieres, de peur qu'il ne ſemble aux hommes groſſiers que ce ſoit un ſchiſme. Ainſi, ajoutent les Peres, nous obſerverons un meme ordre de prier & de pſalmodier dans toute l'Eſpagne, une même forme pour la célébration des Meſſes & pour les offices du ſoir & du matin. Saint Iſidore étoit l'ame de ce Concile, & l'on voit par ſes Ecrits combien il étoit inſtruit des Offices eccléſiaſtiques : auſſi eſt-il regardé comme le principal auteur de l'ancienne Liturgie d'Eſpagne, nommée depuis Moſarabique. Il témoigne néanmoins lui-même, que Saint Léandre ſon frere y avoit beaucoup travaillé.

VI. Divers réglemens de diſcipline faits dans le même concile.

Pour éviter donc en Eſpagne la diverſité des cérémonies, il eſt ordonné que les Métropolitains avertiront leurs Comprovinciaux du jour de la Pâque, & que tous la célébreront le même jour. On donnera le Baptême par une ſeule immerſion, pour ne point paroître approuver les Ariens qui plongeoient trois fois. Les égliſes ne demeureront point fermées le Vendredi Saint, mais on célébrera l'office, on inſtruira le peuple ſur la Paſſion de Notre-Seigneur, & l'on exhortera à demander à haute voix pardon de ſes péchés. On obſervera par

tout la bénédiction du cierge la veille de Pâque, pour honorer la ſainte nuit de la Réſurrection. On ne chantera point *Alleluia* tout le Carême, parce que c'eſt un tems de triſteſſe & de pénitence. On voit par un des Canons de ce Concile, que l'on portoit à chacun la Communion à ſa place, comme à Rome les prêtres & les diacres la recevoient devant l'Autel, & les autres clercs dans le Chœur. On dira tous les jours dans l'Office public & particulier l'Oraiſon Dominicale, dont la néceſſité eſt prouvée par l'autorité de S. Cyprien, de S. Hilaire, & de S. Auguſtin. On lira depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte le livre de l'Apocalypſe. Les diacres ne porteront qu'un orarium, ou étole & non pas deux : il ne ſera orné ni d'or ni d'aucunes couleurs. Ces ornemens l'ont enfin apporté, & l'étole qui n'étoit que de linge n'eſt plus que d'étoffe. On renouvelle les régles des ordinations des Evêques, particuliérement pour la liberté des élections, & on exprime toutes les irrégularités. On ordonne aux Evêques, aux prêtres & aux diacres d'avoir des ſyncelles, c'eſt-à-dire, des perſonnes édifiantes qui couchent dans leur chambre, & qui ſoient toujours témoins de leurs actions. Les jeunes clercs logeront enſemble en une même chambre ſous les yeux d'un ſage vieillard. Les marques ſolemnelles que les Evêques recevoient à leur ordination, étoient l'orarium, l'anneau & le bâton paſtoral. Les prêtres recevoient l'orarium & la chaſuble, les diacres l'orarium & l'aube, les ſoudiacres la patene & le calice. On ne pourra faire entrer dans le Clergé, ceux qui ſe ſeront confeſſés publiquement coupables d'un péché mortel, quelque pénitence qu'ils aient faite,

On voit par le cinquante-ſixiéme Canon, qu'il y avoit encore des veuves conſacrées à Dieu par une profeſſion publique, où elles changeoient d'habit en préſence de l'Evêque, ſans entrer en communauté. On les appelloit ſanctimoniales ou religieuſes, & il ne leur étoit plus permis de ſe marier. On ne contraindra plus déſormais les Juifs à profeſſer la foi, qui doit être embraſſée volontairement & par la ſeule perſuaſion : mais ceux qui ont été forcés de ſe faire chrétiens du tems du Roi Siſebut, ſeront contraints de garder la foi qu'ils ont reçûe par force. Il eſt difficile d'accorder la ſeconde partie de ce Canon avec la premiere. Le dernier Canon du Concile de Tolede regarde l'obéiſſance dûe au Souverain. Nous en avons parlé ailleurs.

III.

VII. Cinquiéme & ſixiéme Conciles de Tolede.

Le cinquiéme Concile de Tolede fut tenu l'an 636. Le Roi Cinthila y aſſiſta avec les principaux Seigneurs de ſa Cour. On y fit neuf Canons, qui preſque tous regardent ſa ſûreté, & l'affermiſſement de ſa puiſſance. On recommande l'exécution du Concile précédent, qui eſt nommé grand & univerſel; & on ordonne que ſon décret touchant la ſûreté du Prince ſera lû, & que l'on fera auſſi lecture de tous les Conciles d'Eſpagne. *An.* 636.

On tint le ſixiéme Concile de Tolede dix-huit mois après le cinquiéme. Il y avoit quarante-deux Evêques & cinq députés d'Evêques abſens. On y ordonna avec le conſentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne monteroit ſur le Thrône, qu'il n'eût promis de conſerver la foi catholique. Si le Roi viole ſon ſerment, qu'il ſoit anathême & condamné au feu éternel, avec les Evêques & tous les *An.* 638.

autres qui participeront à ſon péché. Pluſieurs autres Canons de ce Concile regardent le temporel. On répete les défenſes d'attenter à la vie du Roi, ou de conjurer contre lui. Mais ces Canons & les vœux pour le Roi Cinthila, ſont moins des preuves de l'affection des Evêques, que la crainte qu'avoit le Roi, & du peu d'affermiſſement de ſa puiſſance. Ceux qui après avoir reçu la pénitence publique, viendront à la quitter, ſeront arrêtés par l'Evêque, ſoumis malgré eux aux loix de la pénitence, & enfermés dans des monaſteres. Si l'exécution en eſt difficile, à cauſe de quelque force majeure, ils ſeront excommuniés, ſelon les anciens Canons, juſqu'à ce qu'ils rentrent dans leur état de pénitens. C'eſt la premiere fois que l'on trouve de ces pénitences forcées; car les anciens Canons, comme marque celui-ci, ſe contentoient d'excommunier les pécheurs ſcandaleux, qui ne demandoient pas la pénitence, ou qui l'abandonnoient après l'avoir commencée.

IV.

VIII. Troiſiéme concile de Châlon.

Vers l'an 644 ſe tint le troiſiéme Concile de Châlon, qui fut ſouſcrit par trente-neuf Evêques, ſix Députés d'Evêques abſens, ſix Abbés & un Archidiacre. Saint Eloi & Saint Oüen y aſſiſtérent. Il n'y avoit aucun Evêque de l'Auſtraſie où regnoit Sigebert. On voit par une lettre de ce Prince, combien les Rois étoient jaloux qu'il ne ſe tînt point de Concile ſans leur permiſſion. On fit dans celui de Châlon vingt Canons. Le premier ordonne la conſervation de la foi de Nicée confirmée à Calcédoine; ce qui ſemble être une précaution contre les nouveautés des Monothélites. Il eſt défendu aux ſéculiers de ſe charger du gouver-

An. 644.

nement des biens des égliſes. Après la mort d'un Prêtre ou d'un Abbé, l'Evêque ni l'Archidiacre ne prendront rien des biens de la paroiſſe, de l'hôpital ou du monaſtere. Ce Canon fait croire que la plûpart des hôpitaux étoient gouvernés par des Prêtres. L'élection d'un Evêque ſera faite par les Comprovinciaux, le Clergé & le peuple, ſous peine de nullité. Le Concile écrivit à l'Evêque d'Arles, qu'il devoit s'abſtenir de ſes fonctions, juſqu'à ce qu'il ſe fut préſenté un autre Concile, pour y ſubir la ſentence que ſa vie indécente meritoit.

V.

IX. ſeptiéme & huitiéme conciles de Tolede. *An.* 646.

En Eſpagne on tint un Concile national l'an 646. C'eſt le ſeptiéme de Tolede, auquel aſſiſtérent vingt-huit Evêques & onze Députés pour les abſens. On y fit ſix Canons, dont le premier auſſi-bien que la préface, eſt contre les clercs qui prennent le parti dans les révoltes : car la puiſſance de ces Rois Goths étoit toujours mal affermie. Si le célébrant tombe malade en conſacrant les ſaints Myſteres, un autre Evêque ou un Prêtre pourra continuer & ſuppléer à ſon défaut, à condition néanmoins, que perſonne ne célébrera la Meſſe qu'à jeûn & ne la quittera jamais, après l'avoir commencé. Ces accidens étoient alors très-fréquens, particuliérement les jours de jeûne, à cauſe de la longueur de la Liturgie & du grand âge de pluſieurs Evêques; & de-là eſt venu l'uſage des Prêtres aſſiſtans. Il eſt défendu aux Evêques de faire leurs viſites avec plus de cinq chevaux. On ne ſouffrira point d'hermites vagabons, ni de reclus ignorans, & on ne permettra de vivre en ſolitude, qu'à ceux qui

auront passé du tems dans des monasteres pour s'instruire.

An. 653. Le huitiéme Concile de Tolede fut assemblé l'an 653. Le Roi Recevinte y étoit présent, & il fit lire un écrit qui contenoit sa profession de foi, où il reçoit les quatre Conciles généraux. Les Evêques firent ensuite douze Canons, si l'on peut nommer ainsi des réglemens écrits d'un style si confus & si figuré, qu'il n'est pas aisé de les entendre. Le premier contient leur profession de foi, c'est-à-dire, le Symbole de Nicée tel qu'on le disoit à la Messe, avec l'addition *& du Fils* en parlant de la Procession du Saint-Esprit. Il y en a un contre la simonie, quatre contre l'incontinence des clercs, particuliérement contre les soudiacres qui prétendoient pouvoir se marier après leur ordination. Ceux qui, sans une évidente nécessité, auront mangé de la viande pendant le Carême, n'en mangeront point pendant toute l'année, & ne communieront point à Pâques. Ceux que le grand âge ou la maladie oblige à en manger, ne le feront qu'avec la permission de l'Evêque. Le Roi protégera la foi Catholique, & ne fera point d'exaction sur ses sujets. Il en fera serment avant que de prendre possession du Roiaume. Ce Concile fut souscrit par cinquante-deux Evêques, par dix Abbés parmi lesquels est Saint Hildefonse, par l'Archiprêtre de Tolede, & par les Députés de dix Evêques absens, enfin l'on voit les souscriptions de seize Comtes d'entre les principaux Officiers du Roi. Après les souscriptions est un décret du Concile touchant la disposition des biens du Roi, & un Edit du Roi qui le confirme. Ainsi l'on voit que les Evêques d'Espagne prenoient part

part avec les Grands au gouvernement temporel.

V I.

Le neuviéme Concile de Tolede fut tenu deux ans après. Il n'y eut que seize Evêques, qui firent dix-sept Canons, la plûpart pour réprimer les fautes que les Evêques commettoient dans l'administration des biens ecclésiastiques : aussi disent-ils d'abord qu'ils doivent commencer par se juger eux-mêmes, afin de donner plus d'autorité à leurs jugemens. Les Fondateurs veilleront à l'usage que font les Evêques des biens des églises : ils veilleront aussi aux réparations, & ils auront droit de présenter à l'Evêque des prêtres pour les desservir, sans qu'il puisse y en mettre d'autres à leur préjudice. Voilà le patronage bien établi. X. Neuviéme & dixieme Conciles de Tolede. *An.* 655.

Le dixiéme Concile de Tolede s'assembla l'an 656, un an après le neuviéme. On y fit sept Canons. Le premier porte que la fête de l'Annonciation ne doit pas être célébrée en Carême, ou dans les fêtes de Pâques, mais huit jours avant Noël. On y voit que le nom de Religieux, s'étendoit à toutes les personnes consacrées à Dieu, depuis l'Evêque jusqu'au moine. Les veuves consacrées à Dieu porteront sur la tête un manteau noir ou violet. L'Archevêque de Brague écrivit à ce Concile, pour confesser un crime secret qu'il avoit commis. Il fut condamné à une pénitence perpétuelle ; mais on lui laissa le nom d'Evêque, à cause de la sincérité de son repentir. saint Fructueux Evêque de Dume qui n'est qu'à une lieue de Brague, fut fait Evêque de Brague. Peut-être les deux églises furent-elles réunies. Dume a eu peu d'Evêques particuliers. *An.* 656.

VII.

XI. Concile de Merida. *An.* 666.

L'an 666 douze Evêques de la Province de Lusitanie s'assemblerent à Merida qui en étoit la Métropole, & firent vingt Canons dont le premier est une profession de foi. Il est ordonné que quand le Roi sera à la guerre, on offrira tous les jours le saint Sacrifice pour lui & pour son Armée. l'Evêque qui ne pourra venir en personne au Concile, enverra à sa place non pas un diacre, mais un prêtre qui puisse être assis derriere les Evêques, & répondre pour celui qui l'a envoyé. L'Evêque qui manquera de se trouver au Concile, sera enfermé pendant un tems pour faire pénitence. Chaque Evêque doit avoir dans sa Cathédrale un Archiprêtre, un Archidiacre & un Primicier, c'étoit les trois chefs du Clergé. L'Evêque pourra tirer des paroisses les prêtres & les diacres qu'il jugera capables de le soulager, & les mettre dans son église Cathédrale; mais ils ne laisseront pas d'avoir inspection sur les églises dont ils seront tirés, & d'en recevoir le revenu. Ils établiront avec le consentement de l'Evêque, des prêtres pour y servir à leur place, & leur donneront des pensions. On ne voit pas que l'on puisse faire remonter plus haut l'origine des chanoines curés primitifs. Les oblations faites à l'église pendant la Messe se partageront en trois portions; la premiere sera pour l'Evêque, la seconde pour les prêtres & les diacres, la troisiéme pour les soudiacres & les clercs inférieurs. Quelquefois plusieurs églises sont commises à un seul Prêtre, parce que chacune est trop pauvre pour entretenir le sien. En ce cas, le Prêtre doit offrir le Sacrifice tous les Dimanches en chacune de ces églises, & prier pour les Fondateurs. On voit

ici, qu'un Prêtre, en cas de nécessité, pouvoit célébrer plusieurs Messes en un jour.

VIII.

XII. Onziéme concile de Tolede, & concile de Brague.

Le Roi Vamba ayant dissipé une conjuration tramée contre lui, fit orner la ville de Tolede sa capitale, & mit sur les portes des statues de marbre de plusieurs Saints avec des inscriptions, pour obtenir leur protection. Il y fit tenir un Concile que l'on compte pour l'onziéme de Tolede. *an.* 675. Les Evêques s'y plaignirent d'abord de la rareté des Conciles, interrompus pendant dix-huit ans. Car le dixiéme s'étoit tenu l'an 656, celui-ci se tint l'an 675. Ils firent ensuite leur profession de foi, qu'ils avoient examinée pendant trois jours en jeûnant & en priant. Ils dresserent seize Canons de discipline, dont le premier recommande la modestie & la gravité dans les Conciles. On blâme la négligence des Evêques à s'instruire eux-mêmes & à instruire les autres. On avoit commencé depuis quelque tems à ordonner des Evêques d'entre les Barbares, en Espagne, aussi-bien qu'en Gaule. Plusieurs retenoient leurs mœurs barbares, & donnoient dans divers excès dont on se plaignit dans ce Concile. On voit que les Evêques d'Espagne condamnoient à l'exil & à la prison. On communioit les mourant sous la seule espéce du pain. Dans le quatriéme Concile de Brague que le Roi Vamba fit assembler la même année, on se plaignit aussi de l'extrême dureté de quelques Evêques, qui se conduisoient dans leurs Diocèses comme de petits tyrans. On blâma aussi la vanité de quelques autres qui, aux fêtes des martyrs, ayant des reliques à leur cou, se faisoient porter en procession sur des chaises, par des diacres revêtus d'aubes. Il est

ordonné que les diacres porteront ſur leurs épaules les Reliques enfermées dans une Châſſe. On ſe plaint encore des Evêques qui augmentoient leurs biens particuliers aux dépens de ceux de l'Egliſe. Il eſt défendu aux prêtres de célébrer la meſſe ou recevoir la communion ſans avoir l'Orarium, c'eſt-à-dire, l'Etole ſur les deux épaules, & croiſée ſur la poitrine. Il eſt auſſi défendu d'offrir autre choſe au Sacrifice, que du pain & du vin mêlé d'eau, ſelon la déciſion des anciens Conciles.

IX.

XIII. Douziéme & treiziéme Conciles de Tolede. *An.* 681. 683.

Le Roi Vamba ayant été mis en pénitence, & revêtu de l'habit monaſtique par l'Archevêque de Tolede, comme nous avons dit ailleurs, Ervige, qui fut couronné Roi pour regner en ſa place, aſſembla à Tolede un Concile que l'on compta pour le douziéme. Il y avoit trente-cinq Evêques : quatre Abbés & quinze Seigneurs. Ce Concile ſe tint l'an 681. Le Roi y préſenta un Ecrit, par lequel il prioit les Evêques de lui aſſurer le Royaume, qu'il tenoit de leurs ſuffrages. Le Concile fit treize Canons, dans le premier deſquels les Evêques diſpenſerent les ſujets de Vamba du ſerment de fidélité, & lui interdirent l'exercice de la puiſſance temporelle, ſous prétexte qu'il s'étoit engagé à faire pénitence. On ne ſçauroit trop remarquer que c'eſt le premier exemple d'une pareille entrepriſe de la part des Evêques. On défendit, ſous peine d'anathême, de mettre un Evêque dans un lieu qui n'en n'avoit jamais eu ; comme s'il ne pouvoit pas y avoir des cauſes d'en ériger de nouveaux. Il eſt dit que l'Evêque de Tolede aura le pouvoir d'ordonner tous les Evêques d'Eſpagne, ſelon le choix du Prince, pourvû que lui-mê-

me les juges dignes. Ainsi on ôte aux Comprovinciaux le droit d'élire les Evêques, & aux Métropolitains le droit de les sacrer, pour attribuer tout au Roi & à l'Evêque de Tolede. Le treiziéme Concile de Tolede fut assemblé deux ans après, l'an 683. Il commença à l'ordinaire par la confession du Symbole de Nicée, qu'on chantoit dès-lors à la Messe dans les églises d'Espagne. On fit ensuite treize Canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. On défendit aux veuves des Rois de se remarier, ni à personne, même à un Roi, de les épouser; comme si c'étoit un crime. Il n'y avoit que la volonté du Roi & le consentement des Seigneurs, qui pût autoriser les Evêques à faire les réglemens que l'on trouve dans les premiers Canons de ce Concile. Les suivans sont ecclésiastiques. On défendit aux Evêques de dépouiller les Autels, d'éteindre les luminaires, pour satisfaire leurs ressentimens particuliers. C'étoit la maniere d'interdire les églises. On voit par ce Concile, que souvent ceux qui étoient en danger de mort, se mettoient en pénitence publique, sans se connoître coupables d'aucun péché mortel: & on donnoit la pénitence publique à la mort, même aux Evêques par précaution.

X.

Ce Concile étoit à peine fini, que le Pape Leon II écrivit aux Evêques d'Espagne une lettre, par laquelle il leur apprenoit que le sixiéme Concile universel avoit été célébré & terminé. La lettre du Pape Agathon notre prédécesseur, dit Leon II, & celle de notre Concile, y ont été examinées & approuvées. On y a condamné Théodore de Pharan, Cyrus

XIV. Lettre du Pape Leon II aux Evêques d'Espagne.

ils ne vouloient point recevoir sa décision sans examen. Ils ajoutent : Après avoir comparé ces actes avec les quatre anciens Conciles, nous les approuvons, nous les recevons avec respect. Ils ne parlent pas du cinquiéme, parce qu'il n'avoit rien décidé touchant la foi. Ils expliquent ensuite leur créance touchant l'Incarnation, & confessent formellement deux volontés en Jesus-Christ.

L'an 688 fut assemblé le quinziéme Concile de Tolede. Le Roi Egica qui y assistoit se prosterna devant les Evêques, & les consulta sur deux sermens qu'il avoit faits & qui lui paroissoient contraires. Les Evêques, après la confession de foi, firent lire un grand discours pour répondre aux plaintes du Pape Benoît, touchant les propositions avancées dans le Concile précédent. Ils s'efforcérent de les justifier, & par l'autorité des Peres, & par plusieurs raisons. Leur réponse étoit terminée par ces paroles : Si (les Romains) sont d'un autre avis que les Peres, il ne faut plus disputer avec eux ; mais nous espérons que ceux qui aiment la vérité estimeront nôtre réponse, quoique les ignorans ne la goûtent pas. *An.* 688.

On assembla l'an 691 à Sarragoce un Concile que l'on compte pour le troisiéme, & on y fit cinq Canons. Le premier défend aux Evêques de faire les dédicaces des églises un autre jour que le Dimanche. Le dernier, qui est le plus remarquable, porte que les veuves des Rois, non seulement ne pourront se remarier, mais seront obligés à prendre l'habit de religieuses, & à s'enfermer dans un monastere pour le reste de leur vie. *An.* 691.

XII.

XVI. Concile *in Trullo* *An.* 692.

Comme les deux derniers Conciles généraux n'avoient point fait de Canons, les Orientaux jugerent à propos d'y suppléer onze ans après le sixiéme Concile, l'an 692. L'Empereur Justinien convoqua pour cet effet un Concile où se trouverent deux cens onze Evêques. Il se tint comme le sixiéme dans le dôme du Palais nommé en latin *Trullus*, dont le nom lui est demeuré. On voulut y faire un corps de discipline qui servît à toute l'Eglise, & on le distribua en cent deux Canons. Premierement on proteste de conserver la foi des Apôtres & des six Conciles généraux, & on condamne les erreurs & les personnes qu'ils ont condamnées. Ensuite on déclare les Canons que l'on prétend suivre : les quatre-vingt-cinq attribués aux Apôtres, ceux de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée ; des Conciles généraux de Constantinople, d'Ephese, de Calcédoine. Le Concile approuve encore les Epîtres canoniques de Saint Denys & de Saint Pierre d'Alexandrie, de Saint Grégoire Thaumaturge, de Saint Athanase, de Saint Basile, de Saint Grégoire de Nysse, de Saint Grégoire de Nazianze, de Saint Amphiloque, de Théophile, de Saint Cyrille.

Entrant dans le détail il commença par la pureté du Clergé, & fit ces Canons fameux qui ont suivi depuis aux Grecs & à tous les chrétiens d'Orient, de régle universelle touchant la continence des clercs, & ils sont en vigueur dans l'Eglise Grecque depuis plus de mille ans. Il n'est point permis aux clercs qui sont dans les Ordres sacrés, de se marier après leur ordination ; les Evêques doivent garder

la continence parfaite, ſoient qu'ils ayent été auparavant mariés ou non : les prêtres, les diacres & les ſoudiacres déja mariés, peuvent garder leurs femmes & habiter avec elles, excepté les jours qu'ils doivent approcher des ſaints Myſteres. Il eſt défendu aux clercs d'entrer dans un cabaret, d'aſſiſter aux ſpectacles, ſoit des courſes de chevaux, ſoit du théâtre. On voit par le Canon 21, que les clercs en Orient étoient dès-lors diſtingués par leur habit, & ne portoient pas les cheveux longs, comme ils les portent maintenant. On renouvelle le Canon du Concile de Calcédoine, qui donne au Siége de Conſtantinople les mêmes prérogatives qu'au Siége de Rome avec le ſecond rang, le troiſiéme à Alexandrie, le quatriéme à Antioche, le cinquiéme à Jéruſalem. Les incurſions des Barbares, c'eſt-à-dire des Muſulmans, avoient empêché pluſieurs Evêques de prendre poſſeſſion des égliſes pour leſquelles ils avoient été ordonnés, & d'y faire leurs fonctions : le Concile leur conſerve leur rang & leur pouvoir pour ordonner des clers & préſider dans l'égliſe. C'eſt l'origine des Evêques *in partibus infidelium.*

Celui qui communie, ne recevra point l'Euchariſtie dans un vaſe d'or, mais dans ſes mains croiſées l'une ſur l'autre, parce qu'il n'y a point de matiere auſſi précieuſe que le corps de l'homme qui eſt le temple du Saint Eſprit. En Carême on célébrera tous les jours la Meſſe des préſanctifiés, excepté les Samedis, les Dimanches & le jour de l'Annonciation. On célébrera toujours la Meſſe à jeûn, même le Jeudi-Saint. Toute la ſemaine de Pâques ſera une fête continuelle. On jeûnera le Samedi-Saint juſqu'à minuit, mais non les autres Samedis,

même en Carême, & l'Egliſe Romaine doit changer ſon uſage contraire. Ce Canon eſt une des cauſes qui a fait rejetter à Rome ce Concile. Défenſe de rien vendre dans l'enceinte des égliſes. Les égliſes étoient accompagnées de pluſieurs bâtimens compris dans une même enceinte. On chantera dans l'égliſe ſans confuſion & ſans forcer la nature pour crier, mais avec beaucoup d'attention & de piété, & on ne chantera rien que de convenable. Il eſt défendu de ſouffrir dans les villes des vagabons, qui ſe diſoient hermites. Il eſt déſendu ſous peine d'excommunication de faire aucune peinture immodeſte. Il n'eſt point permis de friſer les cheveux, ni de jouer aux dez. Les farceurs, les danſeurs, les devins, les meneurs d'ours, les diſeurs de bonne avanture, & toutes les eſpéces de charlatans ſont condamnés. Il eſt défendu aux hommes de prendre des habits de femmes, & aux femmes de prendre des habits d'hommes. L'uſage des maſques eſt auſſi expreſſément défendu. Il n'eſt pas permis de lire dans les égliſes de fauſſes hiſtoires; on doit au contraire les brûler. On doit proportionner la pénitence à la qualité du péché & aux forces du pénitent. C'eſt le dernier Canon de ce Concile *in Trullo*. L'Empereur Juſtinien y ſouſcrivit le premier avec du cinabre, ce qui étoit un privilége de ſa dignité. On laiſſa vacante la place du Pape. Les quatre Patriarches ſouſcrivirent enſuite & tous les autres Evêques. L'Empereur Juſtinien voulut obliger le Pape sergius à ſouſcrire à ce Concile; il lui envoya un exemplaire en ſix tomes ou cahiers, ſouſcrit de ſa main, des Patriarches & des autres Evêques; mais le Pape ne voulut ni les lire, ni les ouvrir. L'Empe-

reur en étant indigné, envoya à Rome un de ses Officiers qui emmena à Constantinople Jean Evêque de Porto & Boniface Conseiller du saint Siége. Il envoya ensuite son premier Ecuyer avec ordre d'enlever le Pape, mais on empêcha cette violence; & l'Officier de l'Empereur fut obligé de se cacher sous le lit du Pape, saisi de crainte & priant le Pape de lui sauver la vie, ce que Sergius lui accorda.

XIII.

En Espagne se tint le seiziéme Concile de Tolede l'an 693. Le Roi y étoit en personne. On y fit dix Canons de discipline. Ceux qui péchent contre la nature sont condamnés à être séparés des Chrétiens pour toute leur vie, recevoir cent coups de fouet, être rasés par infamie, & bannis à perpétuité. Quelques prêtres employoient pour le sacrifice leur pain ordinaire, dont ils coupoient une croute ronde, & l'offroient sur l'Autel. Le Concile ordonna de ne se servir pour ce saint usage, que d'un pain entier, qui soit blanc, fait exprès, & en petite quantité, puisqu'il ne doit pas charger l'estomac, n'étant que pour la nourriture de l'ame, & qu'il doit être facile à conserver dans une petite boëte. On faisoit donc dès-lors des hosties à peu près comme elles sont aujourd'hui. XVII. Dernier Concile de Tolede. *An.* 693.

L'année suivante 694 fut tenu le dix-septiéme Concile de Tolede, qui est le dernier dont nous ayons quelques actes; encore n'y a-t-il point de souscriptions qui fassent connoître les Evêques qui y assistérent. On y fit huit Canons. On jeûnera pendant trois jours au commencement de chaque Concile, & pendant ce jeûne on traitera de la foi, de la correction des Evêques, & des autres matieres *An.* 694.

ſpirituelles, ſans qu'aucun ſéculier y aſſiſte. Il eſt marqué que le Jeudi-Saint on dépouilloit les Autels, comme l'on fait encore. Le même jour chaque Evêque obſervera la cérémonie de laver les pieds. On ordonne des Litanies ou prieres publiques tous les mois.

XIV.

XVIII. Quelques faits qui ont rapport à la Diſcipline.

Nous joindrons à cet article quelques faits & quelques obſervations, que nous ne pourrions mettre auſſi naturellement dans aucun autre.

Saint Leu Archevêque de sens, voyant que Clotaire envoyoit attaquer sens après s'être emparé de la Bourgogne, entra dans l'égliſe Cathédrale dédiée à saint Etienne, & ſonna la cloche pour appeller le peuple. Les ennemis furent tellement épouvantés, qu'ils ne ſongérent qu'à s'en uir. Ce fait prouve qu'on ſe ſervoit de cloches en quelques endroits; mais il n'y en avoit qu'une, deſtinée à appeller le peuple.

Les Grecs faiſoient avant & après le Baptême pluſieurs onctions, comme ils font encore.

Les jeûnes de l'Egliſe ſont, le Carême qui eſt la dixme de l'année, & les Quatre-tems. Le jeûne du Vendredi eſt univerſel, & dans la plûpart des égliſes on y joignoit le samedi. Les uſages des égliſes ſont différens, & chacun doit ſe conformer à celle où il ſe trouve.

On voit par l'exemple d'Ebroin, que les plus grands ſeigneurs, même ceux qui étoient les plus méchans, aſſiſtoient réguliérement aux offices de la nuit.

On commença pendant ce ſiécle, à invoquer à Rome saint sébaſtien pour être délivré du fléau de la peſte.

Le Pape Boniface IV demanda à l'Empereur Phocas, le temple nommé Pantheon, parce qu'il étoit dédié à tous les dieux. Agrippa gendre de l'Emperur Auguſte, l'avoit fait bâtir ſous ſon troiſiéme Conſulat, vingt-cinq ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & l'Empereur Pertinax l'avoit réparé. Le Pape Boniface l'aiant obtenu, en fit une égliſe ſans toucher au bâtiment, & le dédia en l'honneur de la Sainte Vierge & de tous les Martyrs. Elle ſubſiſte encore à Rome ſous le nom de Notre-Dame de la Rotonde. De cette Dédicace eſt venue la fête de tous les Saints le premier Novembre, & cette fête fut dès-lors obſervée à Rome.

XV.

XIX. Privilèges accordés aux Moines.

Il eſt aſſez ſouvent parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du ſeptiéme ſiécle, des privilèges accordés aux moines. Clovis II en accorda un au monaſtere de Saint Denys. On l'y conſerve encore en original, écrit ſur du papier d'Egypte. L'Ecriture, le ſtyle & l'ortographe marquent la barbarie du ſiécle. Le Roi dit qu'à ſa priere, Landry Evêque de Paris a accordé un privilége à ce monaſtere, afin que les moines puiſſent y prier plus en repos. Ces paroles font voir clairement, que les premieres exemptions du droit de viſite obtenues par les moines, ont été accordées pour empêcher les troubles que ces viſites cauſoient quelquefois dans les monaſteres. Le reſpect que l'on avoit pour des Solitaires, dont la vie tenoit plus de celle des Anges que de celle des hommes, engageoit les Papes & les Evêques eux-mêmes à accorder ces exemptions aux monaſteres, pour ôter aux ſaints ſolitaires de ces retraites, toute occaſion de ſe diſtraire

On vouloit que rien ne leur fît perdre cet esprit de recueillement, si nécessaire pour converser avec Dieu dans la priere, & pour le servir avec ferveur. On exige pour condition, dans le privilége de S. Denys dont nous venons de parler, que la psalmodie y soit perpétuelle jour & nuit. Le privilége qui est daté de Clicoi, (maintenant Clichi) est souscrit du Roi, de son Référendaire ou Chancelier, de vingt-quatre Evêques & de plusieurs Seigneurs. Cette grande assemblée d'Evêques & de Seigneurs est comptée entre les Conciles.

XX. Formules de Marculfe.

La conformité de ce privilége avec celui que rapporte Marculfe, fait croire qu'il vivoit dans le septiéme siécle. Marculfe étoit un moine qui, par l'ordre de l'Evêque Landri, qu'on croit être S. Landri de Paris, fit un recueil de formules des actes les plus ordinaires, qu'il divisa en deux livres, dont le premier contient principalement les Chartes Roiales, & le second contient les actes qui se passoient entre particuliers en chaque pays. On peut beaucoup apprendre dans ce recueil, pour les antiquités ecclésiastiques. La premiere formule est celle d'un privilége accordé à un monastere par l'Evêque Diocésain. L'Evêque promet de donner les Ordres à celui que l'Abbé & la communauté lui présenteront, pour en exercer les fonctions dans le monastere; de leur donner pour Abbé celui qu'ils auront choisi; de n'exercer aucun pouvoir sur les biens du monastere; de se contenter, quand il y entrera à la priere des moines, d'un repas modeste. Les moines seront corrigés par l'Abbé, sinon l'Evêque y tiendra la main. Ce privilége tend plutôt à garanrir les moines des entrepriſes injustes des mauvais Evêques, qu'à les soustrai-

re à la juriſdiction des bons; & c'eſt néanmoins l'origine de leurs exemptions. La ſeconde formule eſt la confirmation du Roi, qui tend à empêcher l'uſurpation des biens du monaſtere. La troiſiéme eſt l'immunité accordée à une égliſe, & la confeſſion de pluſieurs droits. Il y en a touchant l'élection des Evêques. On y voit la requête du peuple qui demande au Roi de donner pour Evêque un tel, dont ils connoiſſent le mérite. On y voit auſſi les ordres que le Roi donnoit au Métropolitain de ſacrer un tel Evêque, qu'il dit avoir choiſi de l'avis des Evêques & des Grands. Ces dernieres formules marquent moins le droit que le fait, & font voir ce que les Rois commençoient à faire contre toutes les régles. Les donations faites aux égliſes devoient être inſinuées comme les autres, & l'on voit la forme de l'inſinuation ſelon la Loi Romaine. Les Evêques, aux principales fêtes, envoioient des Eulogies aux autres Evêques, aux Rois, ou à leurs amis, & ces Eulogies étoient du pain qu'ils avoient béni ou quelqu'autre petit préſent. Marculfe rapporte la formule des lettres qui les accompagnoient. Il rapporte auſſi les lettres de recommandation, que les Evêques donnoient à ceux qu'ils envoioient loin, ou qui alloient en pélerinage ou ailleurs, & une recommandation à l'Abbé pour celui qui vouloit s'engager dans ſon monaſtere.

L'exemple de Marculfe fait voir qu'il y avoit dès-lors des moines emploiés dans les affaires temporelles, du moins pour en écrire les actes : car la plûpart de ces formules ſont de ce genre. C'étoit l'effet de l'ignorance des laïcs, qui étoient preſque tous ou ſerfs ou barbares.

ARTICLE VIII.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

1. S. Iſidore de Seville. Sa vie.

TOUTE la famille de Saint Iſidore avoit ſouffert l'exil pour la défenſe de la divinité de Jeſus-Chriſt. Saint Léandre ſon frere avoit été le plus grand ornement de l'égliſe d'Eſpagne à la fin du ſixiéme ſiécle. Il avoit écrit contre les Ariens & compoſé une régle monaſtique. Dieu s'étoit ſervi de lui pour inſtruire le Roi Récaréde dans la Religion Catholique. Saint Iſidore étoit animé du même eſprit que Saint Léandre ſon frere, & il lui ſuccéda dans le Siége de Séville l'an 597. Il gouverna cette égliſe pendant près de quarante ans ; & pendant un ſi long Epiſcopat, il fit de grands biens en Eſpagne. Il étoit l'ame des Conciles de Tolede qui ſe tinrent pendant ſa vie, & répandoit par-tout la lumiere par ſes Ecrits. Quand il ſe vit près de ſa fin, il augmenta tellement ſes aumônes, que pendant ſix mois, on voioit une foule de pauvres chez lui depuis le matin juſqu'au ſoir. Sentant augmenter ſon mal, il ſortit de ſon logis avec deux Evêques qu'il avoit prié de le venir voir, alla à l'égliſe de Saint Vincent, ſuivi d'une multitude de clercs, de religieux & de peuple, qui jettoient des cris capables de fendre les cœurs. Etant arrivé dans l'égliſe, il ſe tint au milieu du chœur, devant le baluſtre de l'Autel, & fit retirer les femmes plus loin. Un

des Evêques le couvrit de cilice, un autre de cendres. Saint Iſidore étendant enſuite les mains au Ciel, fit tout haut ſa priere pour demander le pardon de ſes péchés. Après cette confeſſion, il reçut de la main des Evêques le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, il ſe recommanda aux prieres de tous les aſſiſtans, leur demanda pardon, remit les obligations à ſes débiteurs, recommanda à tous la charité mutuelle, & fit diſtribuer aux pauvres ce qui lui reſtoit d'argent. C'étoit le Samedi-Saint. Etant retourné à ſon logis, il mourut en paix quatre jours après, l'an 636, le Jeudi de Pâques quatriéme d'Avril.

II. ses Ecrits.

Braulion, Evêque de Sarragoce, nous a laiſſé l'éloge de S. Iſidore, où il dit: Je crois que Dieu l'a ſuſcité dans ces derniers tems, pour relever l'égliſe d'Eſpagne, la rétablir, & nous empêcher de tomber dans une entiere ignorance. En effet, Saint Iſidore laiſſa un grand nombre d'Ecrits, qui ne ſont guères que des extraits des anciens, & qui montrent plus d'érudition que de choix. Le plus grand Ouvrage & le plus célébre eſt celui des Origines ou étymologies, compoſé à la priere du même Braulion, qui le diviſa en vingt livres; car Saint Iſidore l'avoit laiſſé imparfait. Il traite de preſque tous les arts & de toutes les ſciences, commençant par la grammaire & les autres arts libéraux. Il donne de chaque choſe de courtes définitions accompagnées d'étymologies, qui ne paroiſſoient pas toujours heureuſes. Mais on y apprend le vrai ſens de pluſieurs mots Grecs & Latins dont la tradition étoit encore vivante.

III. son Traité;

L'Ouvrage le plus utile par rapport à la diſcipline, eſt celui des Offices eccléſiaſtiques,

des Offices ecclésiastiques.

Il décrit toutes les heures & toutes les parties de l'office, qui sont les mêmes qu'aujourd'hui; & attribue les hymnes à Saint Hilaire & à Saint Ambroise. Il marque sept prieres du Sacrifice, qui se trouvent encore dans le même ordre dans la Messe Mosarabique, qui est l'ancienne Liturgie d'Espagne dont Saint Isidore est reconnu pour le principal auteur. Elle commence, comme la nôtre, par l'*Introïte*, avec quelques versets du Pseaume, ensuite *Gloria in excelsis*, excepté pendant l'Avent & le Carême, & la premiere Oraison. Ensuite une prophétie ou lecture de l'ancien Testament: un Graduel, l'Epître & l'Evangile, après lequel on chante *Alleluia*. Alors se fait l'offrande, que le prêtre accompagne de quelques prieres semblables aux nôtres. Ensuite on chante l'offertoire, & jusques-là c'est la Messe des Catéchuménes. Le prêtre aiant lavé ses mains, & dit l'oraison secrette, salue le peuple, & dit à haute voix l'oraison qui est le commencement de la Messe des Fidéles. C'est une exhortation au peuple, pour célébrer saintement la fête, après laquelle le peuple dit trois fois *Agios*, c'est-à-dire, Saint, en grec. Saint Isidore ajoute: Nos Evêques, sçavoir le Pape de Rome & les autres, présentent à Dieu leur offrande, pour eux, pour le Clergé & pour leur peuple. Tous les prêtres, les diacres, les clercs & le peuple offrent aussi, faisant mémoire des saints Apôtres & Martyrs. Alors on récite leurs noms. Le prêtre ajoute, & pour les ames des défunts, Hilaire, Athanase, Martin, Ambroise, Augustin, Fulgence, Léande, Isidore, ausquels on a joint les noms de plusieurs Evêques de Tolede. On croit que cet usage de l'église d'Espagne, de-

Messe Mosarabique.

nommer les ſaints Evêques avec le commun des fidéles qui étoient morts, vient de ce que dans les premiers tems, on n'invoquoit publiquement que les Martyrs. Le prêtre prie enſuite pour les vivans & pour les morts. La quatriéme oraiſon eſt pour la paix : le prêtre exhorte les aſſiſtans à une union parfaite, & auſſi-tôt ils ſe donnent le ſaint baiſer. Etendant enſuite les mains, il prononce à haute voix la priere qui répond à notre Préface, à la fin de laquelle on dit *Sanctus*, comme parmi nous. Puis le prêtre s'incline & dit la priere de la Conſécration, que nous appellons le Canon. Le prêtre dit l'antienne pour la fraction de l'Hoſtie, & la tenant ſur le Calice pour la montrer au peuple, il dit : Diſons de bouche ce que nous croions de cœur. Alors le chœur chante le Symbole de Conſtantinople ; cependant le prêtre rompt l'Hoſtie en neuf particules qu'il arrange ſur la patene en forme de croix. Elles ont chacune le nom d'un myſtere, ſçavoir Incarnation, Nativité, Circonciſion, Apparition ou Epiphanie, Paſſion, Mort, Réſurrection, Gloire, Regne. Enſuite le prêtre fait mémoire des vivans, & dit le *Pater*, mais à la plûpart des demandes, le peuple répond *Amen* : il met dans le Calice la particule nommée Regne en diſant : les choſes ſaintes ſont pour les Saints, & marquant comme nous l'union du corps & du ſang. Il donne auſſi-tôt après la bénédiction, ſemblable à nos bénédictions Epiſcopales des jours ſolemnels. Il prend après cela la particule nommée Gloire, & la tenant ſur le Calice, il fait mémoire des défunts. Il conſume cette particule, enſuite toutes les autres & le précieux Sang. On chante la Communion, le prêtre dit l'Oraiſon que

nous appellons Poſt-Communion, & le diacre congédie le peuple. Telle eſt la Meſſe Moſarabique, qui ne ſe dit plus qu'en une chapelle de l'égliſe de Tolede.

IV. Suite du Traité des Offices de S. Iſidore.

Le Livre des Offices de Saint Iſidore contient encore d'autres points remarquables de diſcipline. Par toute l'Egliſe on reçoit l'Euchariſtie à jeûn, & le vin y doit être mêlé d'eau. Ceux qui ſont morts à la grace par le péché, doivent faire pénitence, avant que de s'en approcher; les autres ne doivent pas s'en éloigner long-tems; mais les perſonnes mariées doivent garder la continence quelques jours avant que de communier. Par toute l'égliſe on offre le ſacrifice pour les morts, ce qui prouve que c'eſt une tradition Apoſtolique. Les fêtes ont été ſagement inſtituées, afin que les fidéles s'aſſemblant ſouvent, s'excitent à la vie de la foi & ſe réjouiſſent ſaintement. Nous célébrons les fêtes des Martyrs, pour nous animer à les imiter & les engager à s'intéreſſer pour nos beſoins. Saint Iſidore croit que la tonſure cléricale vient des Apôtres, & qu'ils l'avoient priſe des Nazaréens. Il marque qu'en ordonnant l'Evêque, on lui donne le bâton & l'anneau. Il parle des Corévêques, comme ſubſiſtans encore, pour être les Vicaires des Evêques à la campagne, avec le pouvoir d'établir des lecteurs, des ſoudiacres, des exorciſtes. Les prêtres & les diacres ne font pénitence que devant Dieu, & les autres la font publiquement. On donne la pénitence à la fin de la vie, mais il eſt rare qu'on ſe convertiſſe ſi tard, & il ne faut pas s'y fier.

V. Sa Régle pour les Moines.

Nous avons encore la Régle que Saint Iſidore compoſa pour le Monaſtere d'Honori. Elle nous fait voir combien il aimoit la vie

monaſtique, & combien il étoit propre à conduire ceux qui l'embraſſoient. Elle peut ſervir à l'intelligence des autres, & ſur-tout de celle de S. Benoît. S. Iſidore veut que la clôture du monaſtere ſoit exacte ; & que la métairie en ſoit éloignée ; que les cellules des freres ſoient près de l'égliſe, l'infirmerie plus loin, le jardin dans l'enclos. Les moines feront tous les ans à la Pentecôte leur déclaration, qu'ils ne gardent rien en propre. Un moine doit toujours travailler de ſes mains, ſelon le précepte de Saint Paul & l'exemple des Patriarches. Chacun doit travailler, non ſeulement pour ſa ſubſiſtance, mais pour celle des pauvres. Ceux qui ſe portent bien & ne travaillent point péchent doublement, par l'oiſiveté & par le mauvais exemple. Ceux qui veulent lire ſans travailler, montrent qu'ils profitent mal de la lecture qui leur ordonne le travail. Ceux qui font les malades pour ne point travailler, ſont plus à plaindre que les vrais malades, puiſqu'ils ſont malades de l'eſprit, & ils doivent être châtiés ſi on les découvre. Cette Régle preſcrit pour chaque jour environ ſix heures de travail, & trois heures de lecture. L'Abbé doit être d'un âge mûr, & éprouvé dans l'exercice de toutes les vertus. Il pratiquera le premier tout ce qu'il preſcrit aux autres. Il fera des conférences trois fois la ſemaine après Tierce. Il mangera toujours en communauté, ſans aucune diſtinction & auſſi pauvrement que les autres. Leur nourriture ſera d'herbes & de légumes ; & aux jours ſolemnels ils pourront quelquefois uſer de la viande la plus légere. Celui qui voudra s'en abſtenir le pourra. On dînera depuis la Pentecôte juſqu'au commencement de l'automne ;

le reſte de l'année, il n'y aura que le ſouper. Le Carême on jeûnera au pain & à l'eau. Les moines ne porteront point de linge, & n'auront en leurs habits ni propreté ni négligence affectée. Ils coucheront tous en une même chambre qui ſera toujours éclairée; c'étoit ce que nous appellons le dortoir. Cette Régle fait un long dénombrement des fautes plus légeres ou plus graves. Elle marque auſſi en détail les fonctions de tous les officiers du monaſtere. Le prévôt étoit pour les officiers du dehors, comme un procureur; le ſacriſtain avoit ſoin de l'égliſe; un autre, du veſtiaire & des meubles; le portier, des hôtes; le cellerier, des proviſions de bouche, des greniers & du bétail; les ſemainiers, du ſervice des tables: un autre, des travaux du jardin; un autre, d'inſtruire les enfans donnés au monaſtere; un autre de diſtribuer les aumônes.

II.

VI. S. Hildefonſe.

Saint Hildefonſe étoit comme Saint Iſidore la gloire de l'Egliſe d'Eſpagne Dès ſa jeuneſſe il fonda de ſes biens un monaſtere de filles, & ſe conſacra à Dieu dans celui d'Agali, dont il fut Abbé. Ramené enſuite malgré lui à Tolede par l'autorité du Prince, il en fut ordonné Evêque, & tint ce Siége neuf ans. Il fut enterré dans l'égliſe de Sainte Léocadie aux pieds d'Eugene ſon prédéceſſeur. Il laiſſa pluſieurs ouvrages diviſés en quatre parties. La premiere contenoit entre autres le traité de la virginité de la Sainte Vierge, qui eſt le ſeul que nous ayons, & un traité de la propriété des Perſonnes Divines. La ſeconde partie contenoit ſes Lettres: la troiſiéme les Meſſes, les Hymnes, & les Sermons: la quatriéme, pluſieurs petits Ouvrages en vers & en

proſe : entre autres des Epitaphes & des Epigrammes. On lui attribue un autre traité de la virginité de la Ste. Vierge, & douze Sermons pour quelques-unes de ſes fêtes ; mais les Sçavans ne croient pas qu'ils ſoient de lui. Saint Hildefonſe mourut l'an 658.

III.

VII. Jean Moſch.

Jean ſurnommé Moſch étoit moine de Paleſtine, intimement lié avec Saint Sophrone & avec Saint Jean l'Aumônier, qui ſe ſervoient utilement de lui pour combattre les hérétiques. Jean Moſch fit divers voiages avec Saint Sophrone, pour connoître les plus illuſtres ſolitaires des déſerts. Etant allé à Rome avec douze de ſes diſciples, il y compoſa ſon Livre appellé le Pré Spirituel, qu'il nomma ainſi pour marquer qu'il étoit tout ſemé de fleurs, c'eſt-à-dire de miracles, ou d'exemples rares de vertu, qu'il avoit appris dans ſes divers voiages. Ils ſont diviſés en deux cens dix-neuf chapitres, & rangés plutôt ſelon l'ordre des matieres que du tems. Il cite par-tout les auteurs, de la bouche deſquels il avoit appris ces hiſtoires, & de qui eux-mêmes le ſçavoient. Le ſtyle eſt ſimple, mais vif & ſolide, & il rapporte naïvement les faits comme il les avoit oüi raconter, laiſſant au lecteur à y faire des réflexions. On y trouve beaucoup de choſes édifiantes, & l'on y peut remarquer pluſieurs preuves de la foi & de la diſcipline de l'égliſe. Il y a pluſieurs hiſtoires qui prouvent au moins la créance de Jean Moſch touchant l'Euchariſtie. Il adreſſa ſon Pré Spirituel à Sophrone ſon cher diſciple, ce qui la fait citer ſous ſon nom, & il eſt vrai-ſemblable qu'il avoit eu part à cet ouvrage. Jean Moſch mourut l'an 619.

IV.

VIII. Antiochus. Vers l'an 620, les monaſteres d'Orient étoient déſolés par les guerres des Perſes. Ils prirent Ancyre capitale de Galatie, près de laquelle étoit le monaſtere d'Attaline. Les moines avec leur Abbé Euſtathe furent obligés d'abandonner le pays, & de changer ſouvent de place par la crainte des infidéles. Comme ils ne pouvoient dans ces fréquens voiages porter avec eux beaucoup de livres, l'Abbé Euſtathe écrivit à Antiochus moine de la laure de Saint Sabas en Paleſtine, de lui faire un abrégé de toute l'Ecriture Sainte, contenant en un ſeul volume facile à porter, tout ce qui eſt néceſſaire au ſalut. En même tems il le pria de lui mander la vérité, touchant la mort & les vertus des moines de la même laure, qui avoient été tués par les Arabes quelques années auparavant. Antiochus ſatisfit à la priere de l'Abbé Euſtathe par un abrégé de l'Ecriture, diſtribué en trente Chapitres, à la tête deſquels eſt une Lettre où il raconte le martyre de quarante-quatre moines ſes confreres. Dans le dernier Chapitre il met le Catalogue des hérétiques depuis Simon le Magicien juſqu'à ſon tems. A la fin de l'ouvrage eſt une longue priere pour appaiſer la colere de Dieu, & obtenir le rétabliſſement des lieux Saints.

V.

IX. Autres Auteurs. Saint Anaſtaſe Sinaïte écrivit pluſieurs Ouvrages, & mourut vers l'an 620. Le plus conſidérable de ſes Ecrits eſt *le Guide*, qui eſt une méthode de controverſe contre les hérétiques. Nous avons encore de lui onze Livres de conſidérations anagogiques ſur la création du monde : cinq Livres dogmatiques de théologie

gie & quelques Sermons. Il ne faut pas le confondre avec Saint Anaſtaſe Patriarche d'Antioche, qui étoit mort plus de vingt ans auparavant.

Nous avons la Régle que Saint Fructueux de Brague donna à ſon monaſtere de Complut. Elle approche de celle de Saint Benoît. Il y nomme convers tous ceux qui entrent pour s'engager dans le monaſtere, comme qui diroit, convertis. Il y a une autre Régle de S. Fructueux, appellée la Régle commune, ſans doute parce qu'elle ſervoit à tous ſes monaſteres. On y trouve la maniere de gouverner les différentes ſortes de perſonnes qui les compoſoient. On permettoit aux enfans, tant qu'ils étoient petits, d'aller voir quand ils vouloient leur pere & leur mere; mais quand ils avoient l'uſage de raiſon, on leur apprenoit la Régle. On leur choiſiſſoit un maître, que l'on déchargeoit de tout autre emploi, pour avoir ſoin de leur éducation. On avoit une attention particuliere pour ceux qui étoient déja vieux en entrant dans le monaſtere. On leur donnoit les ſoulagemens néceſſaires, ſans négliger de les aider à faire une ſérieuſe pénitence. On la faiſoit faire très-rigoureuſe à ceux qui avoient commis de grands crimes avant leur converſion. On recommande avec grand ſoin la ſéparation des monaſteres des filles d'avec ceux des hommes. Ces monaſteres avoient des troupeaux de brebis, pour fournir de quoi ſoulager les enfans & les vieillards, racheter les captifs & exercer l'hoſpitalité. Un moine étoit chargé du ſoin des bergers. Saint Fructueux mourut l'an 670.

Saint Eugene de Tolede étoit mort treize ans auparant l'an 657. Il fut d'abord clere

de l'Egliſe Royale, ſoit la Cathédrale de Tolede, ſoit la chapelle du Roi. L'amour de la vie monaſtique le fit aller à Sarragoce où il ſe fit moine. Le Roi l'en tira malgré lui, & le fit ordonner Archevêque de Tolede. Il étoit petit, & d'une complexion délicate; mais il étoit enflammé d'un ſaint zéle. Il corrigea le chant, & les offices eccléſiaſtiques. Il écrivit un Traité de la Trinité : ſans doute à cauſe des reſtes de l'Arianiſme en Eſpagne, & deux petits Livres, l'un en vers des différentes meſures, l'autre en proſe. Il corrigea & augmenta l'ouvrage de Dragonce, de la création du monde. Il gouverna environ deux ans l'Egliſe de Tolede, & ce fut lui qui eut pour ſucceſſeur Saint Hildefonſe.

V I.

X. S. Théodore de Cantorberi.

Saint Théodore de Cantorberi eſt le premier entre les Latins qui ait compoſé un pénitentiel, c'eſt-à-dire, un recueil de Canons pour régler les pénitences des différens péchés. Pluſieurs les copiérent & firent des recueils ſemblables, qui furent depuis mêlés à celui de Théodore, en ſorte qu'il ne ſe trouve plus dans ſa pureté. Ce qui eſt le plus conſtamment de lui, ſont ſix-vingts articles qui contiennent en abrégé la diſcipline des Grecs & des Latins. Voici ce qui nous y paroît de plus remarquable. Les nouveaux baptiſés portoient pendant ſept jours ſur la tête le voile qui leur avoit été mis; c'étoit un Prêtre qui l'ôtoit le Dimanche; il n'étoit pas permis d'aller en bateau ni à cheval, ni de faire du pain. La Reine même n'alloit pas en chariot le Dimanche. On ne mangeoit point de ſang. Chez les Grecs, ſelon Saint Théodore, les laïques communioient tous les Dimanches, & on interdiſoit à tous ceux qui

y manquoient trois fois de ſuite, l'aſſiſtance à la célébration du ſaint Sacrifice. Les nouveaux mariés étoient un mois ſans entrer dans l'égliſe, & ils faiſoient quinze jours de pénitence avant que de communier. Les oblations pour les morts étoient accompagnées de jeûne. L'Abbé devoit être élû par le moines, & on lui donnoit le bâton paſtoral. Les pénitences étoient déja fort abrégées, les plus grandes n'étoient que de ſept ans.

VII.

XI. Déciſion de Chrodebert Archevêque de Tours, qui établit la néceſſité d'aimer Dieu plus que toutes choſes pour être juſtifié.

Comme cet article eſt fort court, nous croyons devoir y joindre un monument précieux de l'égliſe de France, dans une déciſion de Chrodebert Archevêque de Tours, qui gouvernoit cette Métropole dans le ſeptiéme ſiécle. Etant conſulté au ſujet d'une femme qui étoit tombée dans le crime, il recommande avant toutes choſes de prendre pour régle à ſon égard, ce qui eſt dit de la femme péchereſſe, que beaucoup de péché lui furent remis parce qu'elle aima beaucoup * *Quoniam dilexit multum*; & il conclut de ce trait de l'Evangile, que pour juger ſainement de la pénitence; c'eſt ſur-tout à la force de la compoñction, de la crainte de tomber dans le péché, & de l'amour de Dieu produit de tout le déſir du cœur qu'on doit avoir égard. Car, dit-il, l'humilité peut beaucoup auprès de Dieu, & *la chatité obtient tout.* Les péchés, continue cet Evêque, ſont comparés par l'A-

* Cette déciſion ſe trouve dans les notes qui ſont au bas de la lettre 83 de S. Léon.

Feu M. de Raſtignac Archevêque de Tours l'a rappellée, en réfutant un miſérable libelle qui attaquoit ſon admirable inſtruction ſur la juſtice chrétienne.

pôtre à de la paille, à du foin & à du bois, qui ſont de matieres combuſtibles: c'eſt par l'abondance du feu de l'amour divin qu'on peut les conſumer, & faire ſuccéder en leur place les vertus chrétiennes, que le même Apôtre compare à l'or, à l'argent, & aux pierres précieuſes. La converſion & la guériſon de l'ame conſiſtent donc proprement à changer d'amour. Il faut, ajoute Chrodebert, que l'amour du péché, qui regnoit auparavant, ſoit chaſſé par un amour nouveau; par un amour de Dieu, qui ſoit ſouverain & ſe rende maître du cœur; il faut que le pécheur meure à l'affection de ce qu'il a aimé, ce qu'il ne peut faire qu'en commençant à aimer ce qu'il n'aimoit pas; il faut *que l'homme intérieur ſoit renouvellé, que le corps du péché ſoit détruit, que nous ne ſoyons plus aſſervis au péché, qu'étant morts au monde préſent & crucifiés avec Jeſus-Chriſt.... le péché ne regne plus dans* notre corps mortel, mais que le regne du Sauveur, qui n'eſt autre que le regne de ſon amour, *s'établiſſe en nous par ſa grace.*

Ecoutons, pourſuit cet ancien Evêque, ce que S. Paul inſpiré par l'Eſprit de Dieu, nous enſeigne à ce ſujet, lorſqu'il dit: *comme vous avez fait ſervir les membres de votre corps à l'impureté & à l'injuſtice, pour commettre l'iniquité; faites les ſervir maintenant à la juſtice, pour votre ſanctification*; c'eſt-à-dire, ſuivant l'interprétation plus étendue que S. Auguſtin donne à ces paroles; „ Comme, lorſ-
„ que vous avez péché, ce n'eſt pas la crainte
„ qui vos y a contraints; mais que vous y avez
„ été attiré par le plaiſir & l'amour déréglé
„ du péché: que ce ne ſoit pas non plus la
„ crainte du ſupplice qui vous force à vivre

Tom. vj. 19.

„ ſelon les régles de la juſtice ; mais ſoyez „ conduits par le ſaint plaiſir & par l'amour „ de la juſtice. „ On voit dans la déciſion de cet ancien Archevêque de Tours, que l'affection au péché n'eſt bannie du cœur, que quand l'amour de Dieu en prend la place. On y voit que ce ſaint amour, victorieux du péché, n'eſt autre que l'amour de *charité*. On y voit enfin que pour mettre le pécheur en état d'être réconcilié, il faut que cet amour ſoit ſouverain, c'eſt-à-dire, qu'il regne dans le cœur.

VIII.

XII. Liturgie Gallicane. *D. Mabil. Liturg. Gall.* c. 5.

Avant que de terminer cet article, nous rapporterons ce qui regarde la Liturgie Gallicane telle qu'elle étoit pendant les VI, VII, & VIII ſiécles. On croit qu'elle commençoit comme la Romaine par l'antienne que nous nommons introïte, & il eſt certain que l'on diſoit *Kyrie eleiſon* : le prêtre diſoit d'une voix plus haute ce que l'on nommoit Préface, qui étoit une courte exhortation au peuple à paſſer ſaintement la journée. On liſoit enſuite une Prophétie ou une autre leçon de l'ancien Teſtament, qui étoit ſuivie d'un Pſeaume ou répons, comme maintenant notre Graduel. Le diacre faiſoit faire ſilence, & le prêtre diſoit la premiere Oraiſon, avant laquelle on fléchiſſoit quelquefois les genoux. Le ſoudiacre liſoit l'Epître, & enſuite le diacre s'avançoit avec le Livre de l'Evangile, le liſoit ſur l'ambon. Aux fêtes des Saints, on liſoit leurs actes avant ces trois lectures de l'Ecriture. Quand on prêchoit, c'étoit après l'Evangile. On faiſoit enſuite ſortir les excommuniés ; le diacre apportoit de la ſacriſtie les vaſes ſacrés, & tous les fidéles, tant hommes que femmes offroient du pain & du vin.

Le prêtre en ayant mis ce qu'il falloit ſur l'Autel, le couvroit de la palle qui étoit un tapis de ſoie aſſez grand pour couvrir tout l'Autel. On liſoit enſuite les Dyptiques, qui contenoient les noms de Saints dont on honoroit la mémoire par ce Sacrifice, & de ceux pour qui on l'offroit, tant vivans que morts. Après une oraiſon & le baiſer de paix que les fidéles ſe donnoient, le Prêtre dit une autre oraiſon, ce que nous appellons la Préface, & que l'on nommoit alors immolation. On y rapportoit en abrégé le Myſtere, ou la vie du Saint, elle changeoit à chaque Meſſe comme les autres oraiſons. Elle étoit toujours précédée de ces paroles ſolemnelles *Surſum corda* & le reſte, qui étoit en uſage dans toutes les égliſes du monde, & elle finiſſoit par le *Sanctus* chanté par tout le peuple. Après le *Sanctus* & à la place du Canon, ſuivoit une autre oraiſon très-courte, & différente pour chaque meſſe. Elle étoit jointe à l'action du Sacrifice ou conſécration par ces paroles, *qui pridiè quam pateretur*, &c. La conſervation du calice étoit ſuivi d'une priere. Une ſeconde collecte ſervoit de Préface à l'Oraiſon Dominicale qui étoit chantée par tout le peuple, comme en Orient, & ſuivie d'une autre oraiſon. Le diacre diſoit alors : Inclinez-vous pour la bénédiction, & l'Evêque prononçoit une bénédiction à pluſieurs repriſes, telle que nos Evêques la donnent encore aux fêtes les plus ſolemnelles. Tout le monde venoit enſuite recevoir la Communion à l'Autel, même les femmes. On donnoit aux hommes l'Euchariſtie dans la main, & ils la portoient eux-mêmes à leur bouche. Les diacres donnoient la Communion du Calice.

Ceux qui ne recevoient pas l'Euchariſtie recevoient des Eulogies ou pains bénis, pour montrer qu'ils ne laiſſoient pas d'être dans la communion de l'Egliſe.

Tout cela ſe connoît par l'ancien Lectionnaire publié en 1685, & par trois anciens Miſſels ou Sacramentaires publiés en 1680. L'Antiphonier n'a pas encore été retrouvé. Les principales différences d'avec la Liturgie Romaine ſont la premiere Préface, la leçon de l'ancien Teſtament avant l'Epître, les trois Oraiſons, après la lecture des Dyptiques, après la paix, & après la conſécration, la briéveté du Canon & la bénédiction ſolemnelle avant la communion. Les auteurs de la Liturgie Gallicane étoient, à ce que l'on croit, Saint Hilaire, qui outre le Livre des Hymnes, en avoit fait un des Myſteres: Muſée prêtre de Marſeille, qui par ordre de l'Evêque Venerius, tira de l'Ecriture ſainte les leçons pour les fêtes de toute l'année, avec les répons & les capitules convenables. Il compoſa enſuite un Livre des Sacremens, qui outre les prieres & les Préfaces, contenoit auſſi les Pſeaumes que l'on devoit chanter ſelon les leçons. Il mourut peu après le milieu du cinquiéme ſiécle. Sidonius avoit auſſi compoſé un Livre de Meſſes, auquel Saint Grégoire de Tours fit une Préface.

ARTICLE IX.

Mahomet. Progrès étonnant de cet Impoſteur. Etendue de l'Empire des Muſulmans.

I.

1. Origine de Mahomet.

DAns l'Arabie Petrée qui borde la Mer rouge, eſt la Mecque, ville ancienne, où habitoient alors entre autre un tribu d'Arabes nommés les Coriſiens, qui ſe diſoient deſcendus d'Iſmaël par Cedar ſon fils ainé. De cette tribu étoit la famille d'Haſchem, de laquelle vint Mahomet, ou plutôt Mahommed; car c'eſt ainſi que les Arabes prononcent ſon nom, qui ſignifie déſiré. Il nâquit l'an 568. Il perdit ſon Pere Abdalla à l'âge de deux ans, & Aboutalib un de ſes oncles paternels ſe chargea de ſon éducation. Il le fit entrer dans le commerce, qui étoit l'occupation des habitans de la Mecque à cauſe de la ſtérilité du pays; & à cette occaſion Mahomet voyagea fort jeune en Syrie juſqu'à Damas. Il y épouſa une riche veuve dont il eut des enfans, entre autres une fille nommée Phatima. A l'âge de quarante ans, & l'an de Jeſus-Chriſt 608, Mahomet commença à ſe déclarer prophête & inſpiré de Dieu pour rétablir la Religion. Il le perſuada d'abord à ſa femme, à ſon eſclave, à ſon couſin Ali fils d'Aboutalib, & à Aboubecre homme fort diſtingué par ſon mérite & par ſes richeſſes. Il gagna encore cinq autres perſonnes, neuf en tout, & quatre

ans après il fit le prophête & prêcha ſa religion. Il ne prétendoit pas qu'elle fût nouvelle, mais il ſe vantoit de rétablir dans ſa pureté celle d'Abraham & d'Iſmael, plus ancienne, diſoit-il, que celle des Juifs & des Chrétiens.

II. Sa doctrine.

Voici l'abrégé de ſa doctrine. Il n'y a qu'un Dieu ſouverainement parfait & créateur de l'univers. Il a envoyé en divers tems des Prophêtes pour inſtruire les hommes, ſçavoir Noé, Abraham, Moyſe, & les autres que les Juifs reconnoiſſent, auſquels il ajoutoit quelques Arabes ſelon la tradition de ſon pays. Le plus grand de tous les Prophêtes, ajoûtoit-il, a été Jeſus fils de Marie, né d'elle, quoique vierge, par miracle. C'eſt le Meſſie, le Verbe, l'Eſprit de Dieu. Les Juifs le voulurent faire mourir par envie, mais Dieu le ſauva par miracle. Jean fils de Zacharie, les Apôtres de Jeſus & les Martyrs ſont auſſi des Saints. La loi de Moyſe & l'Evangile ſont des Livres divins. Mais les hommes ont toujours abuſé des gtaces de Dieu. Les Juifs & les Chtétiens ont altété la vérité & corrompu les ſaintes Ecritures. C'eſt pourquoi Dieu m'a envoyé pour inſtruire les Arabes. Il faut donc renoncer à l'idolâtrie, n'adorer qu'un ſeul Dieu, ſans lui attribuer rien qui ſoit indigne de lui, ni perſonne qui partage avec lui l'honneur qui lui eſt dû : il faut reconnoître Mahomet pour ſon Prophête, croire la reſurrection, le jugement univerſel, l'enfer où les méchans brûleront éternellement, & le paradis qui eſt un jardin délicieux arroſé de pluſieurs fleuves, où les bons jouiront éternellement de toutes ſortes de plaiſirs ſenſuels. Mahomet ordonnoit de renoncer à l'idolâtrie, parce qu'elle regnoit encore dans ſon pays. A l'égard des pratiques extérieures

de la Religion, il ordonna la priere cinq fois le jour à certaines heures, & la pureté du corps comme une disposition necessaire à la priere. Il ordonna encore l'abstinence du vin, du sang, de la chair de porc, le jeûne en certain tems, & la sanctification du Vendredi. Il recommanda le pelerinage à la Mecque, pour y visiter un temple qui étoit en grande vénération chez les Arabes, qui en attribuoient la fondation à Abraham. Il insista sur la nécessité de faire l'aumône & de payer la dixme. Il exhortoit à prendre les armes pour la défense de la Religion, assurant le paradis à ceux qui mouroient dans ces combats. Il commandoit d'exterminer les idolâtres, & de faire mourir ceux qui abandonnoient sa Religion après l'avoir embrassée. Il prêchoit sur-tout l'abandon à la volonté de Dieu, se fondant sur la prédestination qu'il entendoit mal, & qu'il regardoit comme une destinée fatale. Du verbe *salama* qui signifie s'abandonner à la volonté de Dieu, est venu le nom d'*Islam* qui est le propre nom de la religion de Mahomet, & celui de *Moslemin* qui signifie ceux qui la professent. Nous l'exprimons par celui de Musulmans, & nous les nommerons aujourd'hui ainsi.

II.

III. L'Alcoran

Il faisoit écrire à mesure les instructions qu'il donnoit à ses disciples, & nommoit ces écrits d'un nom général *Al-coran*; c'est-à-dire, la lecture, ou, comme nous dirons, l'Ecriture. Il disoit que ces Ecrits lui étoient envoyés du Ciel par le ministere de l'Ange Gabriel, avec lequel il prétendoit avoir de fréquentes conférences. On dit même qu'il tomboit dans un état convulsif, & que pour consoler sa femme qui en étoit affligée, il lui per-

ſuada que ſes convulſions étoient des extaſes pendant leſquelles il s'entretenoit avec l'Ange. Les diſcours de l'Alcoran ſont ſans raiſonnemens, ſans ſuite & ſans liaiſon, mais ils ne ſont pas ſans deſſein. ils tendent à autoriſer la prétendue miſſion de Mahomet, en aſſurant avec une hardieſſe extrême qu'il parle de la part de Dieu, rapportant les exemples de Moyſe, des autres Prophêtes, de Jeſus-Chriſt même qui ont toujours trouvé de la réſiſtance de la part des hommes. Il raconte quantité d'hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, mais preſque toutes altérées, & mêlées de fables. Il y a des ignorances groſſieres, comme quand il confond Marie ſœur de Moyſe avec la Vierge mere de Jeſus. Il y a des contradictions manifeſtes & une infinité de redites. Cependant il donne de tems en tems des préceptes de morale, preſcrit des cérémonies de Religion, ou des loix pour le commerce de la vie, mais le tout ſans aucun ordre. Quelquefois il fait ſon apologie, s'efforçant de répondre aux reproches qu'on lui faiſoit: quelquefois il encourage les ſiens abbattus par une défaite ou par quelque autre accident; & par tout il répand de grands lieux communs ſur la majeſté de Dieu, ſa puiſſance, & ſa bonté, ſur l'ingratitude des hommes, ſur les peines & les récompenſes de l'autre vie, s'efforçant d'imiter par un ſtyle pompeux & figuré l'éloquence ſublime des vrais Prophêtes.

III.

La doctrine qu'il enſeignoit, & les pratiques qu'il propoſoit, n'étoient pas nouvelles à la plûpart des Arabes. Car quoiqu'il y eût parmi eux un grand nombre d'idolâtres il y avoit auſſi beaucoup de juifs & de Chrétiens. De

IV. Etats des Arabes.

quelque Religion que fuſſent les Arabes, ils étoient communement fort ignorans, ſur-tout dans l'Arabie Petrée où les étrangers n'alloient guères à cauſe de la ſtérilité du pays, & de la difficulté de naviger ſur la Mer rouge. C'eſt la province où l'uſage des letrres étoit le plus nouveau. Mahomet lui-même ne ſçavoit ni lire ni écrire. Avant que les Arabes euſſent l'uſage des lettres, ils ne conſervoient leurs généalogies & leurs hiſtoires, que par des vers, comme toutes les autres nations; mais ces traditions n'étant point fixées par l'écriture, étoient mêlées de quantité de fables. Outre leur poëſie, ils avoient une eſpéce d'éloquence, qui conſiſtoit en des penſées brillantes, des figures hardies, & quelque cadence de périodes. Mais rien de ſolide ne ſoutenoit ces diſcours, qui n'avoient ni ordre, ni juſteſſe de raiſonnement. Cependant comme Mahomet excelloit dans cette ſorte d'éloquence, & qu'il avoit affaire à des gens fort ignorans, il leur perſuada ce qu'il voulut : car il parloit d'une maniere proportionnée à leurs idées & à leurs préjugés. Les Juifs & les Chrétiens leur prêchoient depuis long-tems l'unité de Dieu ; les Sabéens mêmes reconnoiſſoient un premier Etre ſouverainement parfait. Le vin eſt rare dans ce pays ſtérile où on l'apporte de fort loin & la chaleur fait qu'on y eſt plus ſobre. La circonciſion, les ablutions fréquentes, le pélerinage à la Mecque étoient des traditions anciennes chez les Arabes. On étoit accoûtumé à voir prier les Chrétiens ſept fois le jour & une partie de la nuit, jeûner le Carême, payer la dixme & faire d'abondantes aumônes. Il ne reſtoit preſque plus que d'abolir chez ces peuples l'idolâtrie, déja éteinte dans tout l'Em-

pire Romain, & décriée par tout le monde.

Mahomet ne laiſſa pas de trouver beaucoup d'oppoſition ſur-tout de la part des Coriſiens. On le traitoit d'inſenſé, de démoniaque & d'impoſteur, & ſur-tout on lui demandoit des miracles pour preuve de ſa miſſion. Il répondoit : Les miracles viennent de Dieu : les hommes ne ſçavent pas quand il les fera paroître. Quand ils verroient des miracles, ils ne ſe convertiroient pas. Il diſoit qu'il n'étoit envoié que pour prêcher la parole de Dieu ; que Dieu avoit fait aſſez de miracles par Moyſe, par Jeſus, & par les autres Prophêtes. Enfin il ſe jettoit dans ſes lieux communs de la puiſſance de Dieu, du jugement, de l'enfer, & du paradis. Les Coriſiens, après s'être déclarés contre Mahomet, le proſcrivirent enfin par un écrit affiché dans le temple de la Mecque. Sa doctrine avoit déja fait quelque progrès dans le reſte de l'Arabie, particuliérement à Yatrib, ancienne ville de commerce environ à ſoixante lieues de la Mecque, du côté de l'Egypte & de la Syrie. Mahomet voulut donc s'y retirer, pour s'y mettre à couvert de ſes ennemis, & il envoia devant lui ſes diſciples. C'eſt cette retraite fameuſe, que les Muſulmans nomment l'Hegire, c'eſt-à-dire, la perſécution, & depuis laquelle ils comptent leurs années. Elle commence le ſeiziéme de Juillet l'an 622 de Jeſus-Chriſt. Ils donnent à Yatrib le nom de *ville du Prophête*, dans leur langue *Medinat-al-nabi*. Elle eſt connue ſous le nom ſimple de Medine. Depuis cette retraite, le parti de Mahomet fit des progrès ſurprenans. Il avoit d'abord pris les armes & levé des troupes avec leſquelles il défit pluſieurs fois les Juifs, & les Coriſiens, qui firent enfin trêve avec lui

V. Hegire. Mort de Mahomet. Ses progrès ſurprenans.

la ſixiéme année de l'Hegire. La même année ſes diſciples à qui on donna le nom de Muſulmans le reconnurent pour Seigneur, & en firent la cérémonie ſous un arbre. Car il ne prétendoi pas ſeulement leur enſeigner la Religion, mais encore être leur Prince comme leur Prophête. Il leur permit la pluralite des femmes, & il leur en donna l'exemple. Il recommanda l'éducation des enfans & le ſoin des orphelins, régla les ſucceſſions, ordonna d'écrire les contrats & d'y garder la bonne foi. Il fit pluſieurs loix pour maintenir la diſcipline militaire, & touchant le partage du butin. La juſtice qu'il y obſervoit lui attira ſans doute beaucoup de ſectateurs. La huitiéme année les Coriſiens aiant rompu la trêve, Mahomet marcha contre eux avec une armée de dix mille Muſulmans, entra dans la Mecque ſans réſiſtance, & y fut reconnu pour Prophête & pour Souverain. Il ſe contenta de faire mourir ſes plus grands ennemis. Il fit toujours ſa réſidence à Medine, & revint ſeulement à la Mecque en pélerinage. Enfin l'onziéme année de l'Hegire 631 de Jeſus-Chriſt, ce fameux impoſteur mourut âgé de ſoixante-trois ans, ne laiſſant d'un grand nombre de femmes, que Phatima femme d'Ali ſon couſin, fils d'Aboutalib. Mahomet avoit conquis preſque toute l'Arabie, & étendu ſa domination à quatre cens lieues de Medine, tant au Levant qu'au Midi.

IV.

VI. Succeſſeurs de Mahomet Conquêtes des Muſulmans.

Le même jour que Mahomet mourut, les Muſulmans reconnurent pour ſon ſucceſſeur Aboubecre un de ſes premiers ſectateurs. Il prit le titre de Calife, c'eſt-à-dire, vicaire ou lieutenant, ſe diſant le vicaire du Prophête.

Ce fut lui qui recueillit en un ſeul volume l'Alcoran, que Mahomet avoit fait écrire en divers tems & en divers lieux ſelon les occaſions, & qui n'étoit que ſur des feuilles volantes & dans la mémoire des Muſulmans qui l'apprenoient par cœur. Aboubecre étoit âgé de plus de ſoixante ans, & il n'en regna que deux. On louoit ſur-tout ſon déſintéreſſement & ſon équité. Tous les Vendredis, qui ſont pour les Muſulmans les jours de repos, il leur diſtribuoit tout l'argent du tréſor public, & ne ſe reſervoit pour chaque jour qu'environ vingt-quatre ſols de notre monnoie. Il y eut d'abord quelques révoltes à appaiſer, ſur-tout de la part de trois nouveaux prétendus Prophêtes; mais ils furent défaits & leurs partis diſſipés. Pendant les deux ans que regna Aboubecre, il fit de grandes conquêtes. Vers l'Yac qui eſt l'ancienne Caldée, il ſubjugua les Arabes ſujets des Perſes; & vers la Syrie il ſe rendit maître des Arabes ſujets des Romains, qui leur ſervirent de guides pour entrer dans le territoire de Gaze. Le ſucceſſeur d'Aboubecre fut Omar, qui prit avec le titre de Calife celui d'*Emiral-moumenin*, c'eſt-à-dire, commandant des fidéles, & ces titres paſſérent à ſes ſucceſſeurs. Il obſerva exactement la juſtice, & ſuivit la coûtume d'Aboubecre, de diſtribuer tous les Vendredis le fonds du tréſor. Omar diſoit que les biens de ce monde ne devoient ſervir qu'au ſoulagement de ceux qui étoient dans la miſére. Ces premiers Califes accoûtumés à leur ancienne pauvreté, menoient une vie ſimple & frugale. Omar regna dix ans, pendant leſquels les Muſulmans ruinérent l'Empire des Perſes, & conquirent ſur les Romains la Syrie & l'Egypte. Ils prirent Damas & s'établirent

dans la Phenicie. Jéruſalem fut priſe, & Saint Sophrone ne ſurvêcut guères à cette déſolation dont il avoit été témoin. Jéruſalem, après avoir ſoutenu le ſiége pendant deux ans, ſe rendit enfin par capitulation au Calife Omar préſent en perſonne. Il entra dans la ville ſainte, vêtu comme par dévotion d'un cilice craſſeux, tiſſu de poil de chameau. S'étant fait montrer la place du Temple de Salomon, il commença lui-même à en ôter les ordures dont elle étoit pleine. Il donna une ſauve-garde pour les habitans, les biens & les égliſes. Il alla à Bethléem, & fit ſa priere dans la grotte où J. C. étoit né. Cependant les Muſulmans s'étendoient à droite & à gauche, en Syrie & en Egypte. Quelques années après, Omar fit bâtir à Jéruſalem une Moſquée à la place du Temple de Salomon. Mais l'édifice ne pouvoit ſe ſoutenir. Les Juifs en attribuérent la cauſe à une croix qui étoit ſur le mont des olives. Elle fut ôtée, & le bâtiment ſubſiſta. Ce fut une raiſon aux ennemis de J. C. pour Abbattre pluſieurs autres croix.

V.

VII. Suite des conquêtes des Muſulmans. Etendue de leur Empire.

Les Muſulmans continuerent leurs conquêtes avec une étonnante rapidité. Dès l'an 638 ils prirent Antioche. Le Calife Omar envoia Moavia en qualité d'Emir, pour commander à tout ce qu'ils poſſédoient depuis l'Egypte juſqu'à l'Euphrate. Ainſi la Syrie paſſa en leur puiſſance, après avoir été en celle des Romains pendant 704 ans, depuis que Pompée en fit la conquête l'an de Rome 688. Damas devint la capitale de cette Province, & Antioche qui l'avoit été depuis ſa fondation pendant 950 ans, diminua peu à peu, & elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village. L'année

ſuivante 639 les Muſulmans paſſérent l'Euphrate, prirent Edeſſe & toute la Méſopotamie, & conquirent enſuite la plus grande partie de l'Empire des Perſes. Cette conquête de la Perſe procura aux Muſulmans des richeſſes immenſes.

Après s'être rendu maître de la Paleſtine, le Calife Omar envoia une grande armée en Egypte ſous la conduite d'Amrou. Il aſſiégea Alexandrie qui fut priſe après quatorze mois de réſiſtance. Ainſi les Muſulmans s'emparerent de l'Egypte, qui avoit été aſſujettie aux Romains pendant 666 ans, depuis la bataille d'Actium, dans laquelle Auguſte défit Antoine & Cléopatre. Alexandrie ceſſa d'en être la capitale, mais elle a continué de ſubſiſter à cauſe de ſon port & de ſon commerce. Amrou donna des lettres de ſauve-garde à Benjamin Patriarche des Jacobites, qui avoit été caché dix ans ſous le regne d'Héraclius. Depuis ce tems, il y eut toujours un Patriarche Jacobite, outre le Melquite, c'eſt-à-dire celui qui ſuivoit la Religion de l'Empereur. Parmi les Jacobites ou Eutychiens d'Alexandrie, il y avoit un nommé Jean fort eſtimé à cauſe de ſa ſcience. Amrou avoit beaucoup de conſidération pour lui. Jean lui demanda les livres qui étoient dans les bibliothéques d'Alexandrie, comme inutiles aux Muſulmans. Amrou répondit qu'il ne pouvoit en diſpoſer ſans ordre du Calife. Il lui écrivit donc & en reçut cette réponſe: Si ce que ces livres contiennent s'accorde avec le Livre de Dieu, le Livre de Dieu nous ſuffit : s'ils contiennent quelque choſe qui y ſoit contraire, nous n'en avons pas beſoin. Ainſi il faut s'en défaire. Amrou fit donc diſtribuer ces livres dans les bains d'Alexandrie,

& on les en chauffa pendant ſix mois, quoiqu'il y eût quatre mille bains.

Le Calife Omar fut tué par un Perſan, pendant la priere publique, après avoir regné dix ans. On choiſit pour ſon ſucceſſeur Othman de la famille de Mahomet, âgé de ſoixante-dix ans, grand jeûneur, & qui méditoit beaucoup l'Alcoran; mais avare, & trop attaché à ſes parens. Il ôta le gouvernement d'Egypte à Amrou, & le donna à Abdalla qui lui demanda la permiſſion d'entrer en Afrique, & l'obtint avec des troupes qu'Othman lui envoya de Medine. Les Muſulmans eurent de grands avantages dans les combats qui ſe livrérent; ils impoſérent un tribut très-conſidérable à l'Afrique, & en rapportérent un riche butin. Celui qui combattoit en Syrie y prit pluſieurs villes ſur les Romains, & attaqua l'iſle de Chypre en 648. Le Calife Othman s'étant rendu odieux par ſon avarice fut maſſacré, & ſes ennemis reconnurent pour Calife, Ali couſin de Mahomet. Ceux qui n'approuvoient pas la mort d'Othman, ſe déclarérent contre Ali, & ils avoient à leur tête Moavia. Enfin Ali & Moavia partagerent l'Empire; Ali eut l'Arabie & l'Orient, & Moavia eut la Syrie & l'Occident. Ali aiant été aſſaſſiné fut honoré comme Martyr; & le lieu de ſa ſépulture eſt devenu un pélerinage fameux pour les Muſulmans. Il y a même une ſecte conſidérable, qui parmi eux eſt ſchiſmatique, qui honore Ali comme le légitime ſucceſſeur de Mahomet. C'eſt une ſecte qui regne aujourd'hui en Perſe, Moavia fut enſuite reconnu ſeul Calife, étant âgé d'environ cinquante ans. C'étoit le ſeptiéme en commençant à Mahomet, mais le premier de la famille d'Om-

mia. Il fit ſa réſidence à Damas capitale de la Syrie, d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, qui avoit pour bornes l'Océan, l'Inde, le fleuve Gihon qui eſt l'Oxus des anciens, les montagnes d'Armenie & de Cilicie, & la Mer Méditerannée. Avec l'Empire des Perſes fut abolie la Religion des Mages adorateurs du feu. Ceux qui ne voulurent pas ſe rendre Muſulmans ſe retirerent aux Indes, & on y en trouve encore aujourd'hui. Ainſi dès le tems de la mort d'Othman, l'Empire des Muſulmans comprenoit l'Arabie entiere, la Perſe, le Coraſan, le Diarbecre, & l'Irac, qui ſont la Méſopotamie, & la Caldée des anciens; la Syrie, la Paleſtine, l'Egypte, une grande partie de l'Afrique. Leurs conquêtes furent un peu retardées par les guerres civiles; mais auſſi-tôt après & ſous Moavia même, ils recommencerent à s'étendre & à ravager les terres de l'Empereur Conſtant qui étoit obligé de fuir; Dieu le puniſſant des cruautés qu'il avoit exercées contre le Pape Saint Martin, & contre le ſaint Abbé Maxime, le Docteur de l'Orient.

*O*O*
O*O*O
*O*O*
* * *

ARTICLE X.

Réflexions sur l'Etat de l'Egliſe pendant le ſeptiéme ſiécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Orient. Héréſie des Monothelites ſource d'une multitude de ſcandales.

LA plûpart des Empereurs avoient de grands défauts. Leurs péchés & ceux de leurs ſujets attirérent la colere de Dieu, qui ſe ſervit de Perſes pour les punir, en permettant qu'ils fiſſent des ravages effroyables par tout l'Empire. Le fléau de la famine ſuccéda à celui de la guerre. Mais comme les Chrétiens ne profitérent point de ces calamités, elles ne firent que croître, & Dieu ne ceſſa point d'appéſantir ſon bras. Il punit ſon peuple d'une maniere plus terrible, en l'abandonnant à l'eſprit d'erreur, qu'en l'aſſujettiſſant aux Muſulmans. Qui a pû s'empêcher d'être effrayé, en voyant s'élever en Orient une nouvelle héréſie, capable de renverſer & de détruire ce qui reſtoit de force dans cette pauvre Egliſe ? L'eſprit de parti, l'amour des nouveautés, la pente au ſchiſme, méritoient d'être punis par de nouveaux malheurs. Le démon perſuada d'abord qu'il étoit aſſez indifférent d'attribuer à Jeſus-Chriſt une ou deux volontés. Il paſſa de-là à faire croire qu'il étoit indigne de l'homme-Dieu d'avoir deux volontés, étant à craindre qu'on n'admit en lui un combat & des contraditions. Combien de perſonnes s'imaginerent dans le tems, que c'étoit une queſtion peu importante, & que l'on ne diſ-

putoit que faute de ſe bien entendre ? Il s'agiſſoit néanmoins d'un dogme eſſentiel à la Religion, comme nous l'avons fait voir. Si de la nature & de l'objet du procès, on paſſe à la conſidération des perſonnes qui diſputoient, quel étonnant ſpectacle de voir d'une part les Patriarches de Conſtantinople & d'Alexandrie enſeigner l'erreur, étant appuyés de toute la puiſſance Impériale, & fermant la bouche au petit nombre d'Evêques qui connoiſſoient le vrai dogme ; tandis que la cauſe de Dieu n'étoit publiquement défendue que par un ſaint moine ! Dieu éleva Sophrone ſur le Siége de Jéruſalem, & donna par-là plus d'autorité à ſon témoignage. Il falloit que cet illuſtre défenſeur de la foi vît l'Egliſe Orientale dans une état bien déplorable, pour avoir recours au moien qu'il prit, de mener ſur le Calvaire ſon ſuffragant, & de le conjurer d'aller à Rome repréſenter l'état où étoit la foi en Orient.

II. Divers excès des partiſans de l'erreur. Injuſtice de l'Ecthèſe & du Type.

L'erreur étoit ſi accréditée, qu'elle ſe répandoit par-tout ſans réſiſtance. Les violences inouies exercées contre Saint Maxime & contre le Pape Saint Martin, ſont un mal qui n'a point d'exemple. On a dû remarquer encore dans cet événement, combien l'erreur rend cruels ſes partiſans, & à quelles extrêmités ils ſont capables de ſe porter, quand Dieu permet qu'ils aient en leur diſpoſition l'autorité du Souverain. Les Rois barbares avoient fait moins de maux en Occident, & les Muſulmans firent moins gémir l'Egliſe en Orient, que les Empereurs Chrétiens qui paroiſſoient zélés pour la Religion Chrétienne. L'Ecthèſe d'Héraclius, & le Type de Conſtant paroiſſoient dictés par l'eſprit de la plus ſage politi-

que, & c'étoit un zéle apparent pour la Religion qui les avoit fait publier. Toute la poſtérité néanmoins les a déteſtés: parce qu'il n'en eſt pas de la foi comme des affaires humaines, & que c'eſt une piété d'oſer capituler ſur les droits de la Vérite qui ſont impreſcriptibles. La méthode d'impoſer ſilence aux deux partis eſt injurieuſe à Dieu ; & l'Empereur qui vouloit l'emploier en auroit ſenti l'injuſtice, s'il eût été queſtion de ſes propres intérêts. Qu'auroit-il penſé du Gouverneur d'une des Provinces de ſon Empire, qui, voiant une révolte s'élever contre lui, ſe ſeroit contenté d'impoſer ſilence aux uns & aux autres, & d'ordonner également aux fidéles ſujets de l'Empereur & aux révoltés, de ne ſe donner aucun mouvement ? L'héréſie des Monothélites qui cauſa tant de maux à l'égliſe d'Orient affoibliroit les forces intérieures de cette égliſe, tandis que les Muſulmans la dépouilloient de ſes richeſſes intérieures, & lui enlevoient de grandes Provinces.

II.

III. Oeuvre de Mahomet.

Ravages que fait en Orient ce faux prophête.

Indifférence des Chrétiens pour la converſion des Muſulmans.

Ce grand événement mérite quelques réflexions particulieres. Ce fut au commencement du ſeptiéme ſiécle, que le démon forma cette œuvre qui devoit avoir de ſi terribles ſuites. Peu content des ravages cauſés en Orient par les grandes héréſies qu'il y avoit ſemées, & qui avoient enlevé des portions ſi conſidérables de l'égliſe, il voulut avoir un Empire dont il fût le ſeul maître, & une ſociété qui parût dans le monde auſſi étendue que l'égliſe catholique qui eſt le Roiaume de Jeſus-Chriſt. Dieu ſans doute avoit de grands deſſeins, en permettant au démon de réuſſir dans l'œuvre qu'il avoit méditée. Les Paſteurs éclairés de

l'eſprit de Dieu, comme Saint Sophrone, voioient dans cette révolution ſi ſurprenante, un effet terrible de la cõlere de Dieu, qui puniſſoit par ces châtimens extérieurs les péchés des Chrétiens; & ils les exhortoient à profiter de ce fléau pour ſe convertir de tout leur cœur.

Lorſque Dieu voulut dans le cinquiéme ſiécle punir les Chrétiens d'Occident, il envoia une multitude de barbares qui tout d'un coup ſortirent du Nord, vinrent fondre ſur l'Empire d'Occident, le ravagérent, le partagérent entr'eux, & firent ſentir aux Chrétiens tout le poids de la colere de Dieu dont ils étoient les miniſtres. Dans le cours du même ſiécle les Chrétiens convertirent ces Barbares, & jouirent ſous leur regne de preſque tous les avantages dont ils joniſſoient avant leur irruption. Pourquoi les Chrétiens d'Orient n'imitérent-ils pas un ſi bel exemple? Que ne s'appliquérent-ils à convertir leurs maîtres? Combien l'égliſe ſeroit-elle devenue floriſſante, & ſa Communion étendue, ſi on eût fait entrer dans ſon ſein les Muſulmans? L'entrepriſe pouvoit paroître d'autant plus facile, qu'on n'avoit point à ſurmonter les grands obſtacles que trouvoient ceux qui annonçoient la foi aux idolâtres. Les Muſulmans faiſoient profeſſion de croire pluſieurs vérités fondamentales du Chriſtianiſme, l'unité de Dieu, l'immortalité de l'ame, le jugement dernier, &c. Ils étoient pleins de reſpect pour J. C., pour Moyſe & pour les Prophêtes: ils étoient prévenus très-favorablement pour les plus ſaintes pratiques de la Religion Chrétienne, la priere, le jeûne & l'aumône. Il ne paroît pas néanmoins que les Chrétiens aient eſſaié de con-

vertir les Muſulmans, & que l'on n'ait pris aucunes meſures pour cela. Cette eſpéce d'indifférence à l'égard d'une œuvre que Dieu ſembloit leur offrir pour ſervir de matiere à leur zéle, mérite d'être remarquée. Au reſte on n'en ſera point ſurpris, quand on fera une attention ſérieuſe à l'état où étoit l'égliſe Grecque, quand les Muſulmans ont formé leur vaſte Empire en Orient. L'Egliſe Latine avoit incomparablement plus de force dans le cinquiéme ſiécle, lorſque les Barbares vinrent fondre ſur l'Empire d'Occident, que n'en avoit l'Egliſe Grecque dans le ſeptiéme, lorſque les Muſulmans s'emparerent de pluſieurs de ſes Provinces. Nous ne croyons pas que perſonne puiſſe en diſconvenir.

IV. Mahomet a tous les caracteres d'un impoſteur.

Paſſons à une réflexion d'un autre genre ſur l'œuvre de Mahomet. Le progrès merveilleux de la Religion Chrétienne nous a fourni une preuve invincible de ſa divinité. Il n'en eſt pas de même de la religion de Mahomet. Son progrès n'a rien qui puiſſe la faire regarder autrement que comme une œuvre humaine. En conſidérant cette religion en elle-même, on n'y trouve rien que le démon n'ait pû facilement perſuader aux hommes. Il lui étoit aiſé de faire goûter les beaux articles de ſon Symbole. Les Chrétiens & les Juifs avoient préparé les eſprits à croire ce que l'Alcoran renferme de beau & de vrai. Mais il falloit d'autres articles propres à faire proſpérer une œuvre diabolique. Auſſi premierement la religion de Mahomet défend les études comme pernicieuſes. On recommande l'ignorance, & on la couvre ſous le nom d'obéiſſance & de ſoumiſſion aveugle. Le contraſte ne ſçauroit être plus frappant entre la Religion chrétienne

&

& celle de Mahomet. Celle-ci craint la lumiere: au contraire la Religion de Jeſus-Chriſt ne craint que de n'être point aſſez connue. Secondement la morale de Mahomet ne gêne point la cupidité : il promet au contraire après la mort, des biens propres à attirer les hommes charnels, & pendant cette vie il favoriſe les paſſions les plus violentes. Enfin les moyens dont on ſe ſert pour établir & pour étendre la religion de Mahomet, qui ſont la violence & les armes, achevent de montrer qu'il n'y a dans cette œuvre de ténébres, rien qui ne ſoit fort naturel, ni rien qui doive beaucoup ſurprendre. Mahomet, dit le célébre Monſieur Paſcal, s'eſt établi en tuant; Jeſus-Chriſt, en faiſant tuer les ſiens. Mahomet, en défendant de lire; Jeſus-Chriſt, en ordonnant de lire. Si Mahomet a pris la voie de réuſſir humainement, Jeſus-Chriſt a pris celle de périr humainement. Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet, car il n'a point fait de miracles, il n'a point été prédit: nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jeſus-Chriſt. Il a été prédit & annoncé par une ſuite d'hommes extraordinaires & merveilleux. Il a fait des miracles ſi éclatans & en ſi grand nombre, que c'étoit leur éclat même qui attiroit la haine & l'envie des Phariſiens. Mahomet lui-même en reconnoît la certitude; il ne répond au reproche ſi bien fondé de n'en point faire pour prouver ſa miſſion, qu'en diſant que Dieu en avoit aſſez fait par Moyſe, par les Prophétes, & par Jeſus-Chriſt.

III.

V. Pente des Grecs pour le ſchiſme.

Nous pouvons mettre à la ſuite des maux qui affligérent l'Egliſe d'Orient pendant le ſeptiéme ſiécle, ce qui ſe paſſa dans le concile

in Trullo. Les Grecs, au lieu de s'humilier de ce que les plus grandes héréſies & les plus horribles ſcandales avoient pris naiſſance chez eux, ont la témérité de vouloir regler ſeuls la diſcipline de toute l'Egliſe, & d'ordonner à l'Egliſe Romaine de changer ſes uſages. Ils croyent uſer de condeſcendance, en permettant aux prêtres Latins de ne pas demeurer avec leurs femmes. Nous leur donnons, diſent-ils, cette permiſſion, à cauſe de la foibleſſe de leur courage, & de la légéreté des mœurs étrangeres; comme ſi c'étoit une imperfection de tendre à la continence parfaite. On voit toujours dans les Grecs, un fonds d'oppoſition pour les Latins, qui éclate dans toutes les occaſions. On ne ſçauroit trop remarquer ces premieres étincelles, qui augmentérent juſqu'à cauſer l'effroyable embraſement que nous verrons dans la ſuite. Quelle honte pour les Grecs, d'avoir été tranquilles ſpectateurs de la maniere indigne & barbare dont fut traité le Pape Saint Martin! Leur ſilence & leur inaction n'ont-ils pas leur ſource dans l'averſion ſecrette qu'ils ont toujours eue, & qu'ils conſervent encore aujourd'hui pour les Evêques de Rome?

IV.

VI. Maux de l'Egliſe d'Occident. Défauts dans la nouvelle Egliſe d'Angleterre.

La miſſion en Angleterre eſt aſſurement fort ſainte & très-édifiante. Mais il eſt bon de ſentir combien elle eſt inférieure aux miſſions des premiers ſiécles. Saint Grégoire fut obligé de faire des réproches aux miſſionnaires, de ce qu'ils ſe décourageoient en apprenant la longueur du voyage, & la dureté des Barbares. Les premiers Apôtres n'alloient point prêcher la foi en proceſſion, & ne trouvoient point des Rois qui leur permiſſent de prêcher publique-

ment, en leur fourniſſant tout ce qui étoit néceſſaire à la vie. Après la mort du Saint Roi Ethelbert, les miſſionnaires n'ayant point la protection de ſon fils, voulurent s'en aller & abandonner l'œuvre que Saint Auguſtin avoit commencée. Les Rois Barbares qui voyoient diſtribuer aux fidéles l'Euchatiſtie, vouloient auſſi qu'on la leur donnât. On avoit beau leur repréſenter qu'on ne pouvoit y participer, avant que d'être purifiés : nous ne voulons point, diſent-ils, entrer dans cette fontaine, nous n'en avons pas beſoin ; mais nous voulons manger de ce pain, & nous ne laiſſerons pas prêcher, ſi on ne nous ſatisfait dans une choſe ſi facile. Ce trait d'hiſtoire montre que le ſecret des myſteres ne s'obſervoit plus, qu'on laiſſoit aſſiſter tout le monde au Sacrifice ; & il fait voir en même-temps l'inconvénient d'avoir négligé cette diſcipline. Laurent de Cantorberi étoit diſpoſé à ſuivre l'exemple de Mellit de Londres & de Juſte de Rocheſter, & d'abandonner une miſſion où il y avoit tant à ſouffrir. Ce patti fut concerté entre ces trois Evêques. Si Saint Grégoire eût encore vêcu, combien cette réſolution l'auroit-elle affligé ? Au défaut de ce ſaint Pape, Saint Pierre apparut à Lautent, le frappa long-temps & rudement à coups de fouet, en lui reprochant ſon peu de courage, & lui diſant qu'à ſon exemple il devoit être prêt à ſouffrir les chaînes, les coups, les priſons, la mort, & la mort de la croix. Nous avons vû de grands défauts dans la plûpart de ces nouveaux Chrétiens Anglois. Le Roi Cadavallo, quoique chrétien, exterminoit d'autres Anglois, ſans reſpect pour le chriſtianiſme que ces peuples venoient d'embraſſer. Les Irlandois continuoient avec beau-

coup d'opiniâtreté à célébrer la pâque le même jour que les Juifs, & laiſſoient reparoître avec trop d'indifférence quelques articles du Pelagianiſme. Quand on conſidére combien la plûpart des chrétiens Anglois étoient foibles dans le temps de leur plus grande force, on eſt moins ſurpris des malheurs dont nous verrons dans la ſuite que cette égliſe ſera accablée. Après avoir été emportée par les heréſies des derniers ſiécles, elle eſt devenue comme le repaire de toutes les ſectes, & la ſource malheureuſe du libertinage de l'eſprit & de l'impiété, qui de ce pays eſt paſſé chez les peuples voiſins, avec une rapidité qui doit affrayer ceux que Dieu rend attentifs à un mal ſi contagieux.

VII. Scandale que donne le pape Honorius en ſe déclarant pour l'erreur.

Le Pape Honorius donna à l'égliſe un ſcandale, qui cauſa une extrême affliction à ſes véritables enfans, & au petit nombre des zélés défenſeurs de la foi. Ce Pape ſe déclara nettement pour Sergius; il dit qu'il étoit entiérement d'accord avec lui; il traite également l'expreſſion de deux opérations ou d'une ſeule, de nouveautés dangereuſes. Honorius n'en vint pas là d'abord. Il avoit commencé par dire que la queſtion d'une ou de deux volontés étoit frivole, que c'étoit une diſpute de mots, & il crut que la prudence demandoit qu'il impoſât ſilence aux deux partis. Un Pape qui faiſoit cette injure à la vérité, de la mettre de niveau avec l'erreur, méritoit d'être abandonné de Dieu, juſqu'à ſe déclarer contre la vérité, & à s'unir avec les partiſans de l'erreur. On ſe rappelle le mot du grand Boſſuet, qui met Honorius au nombre des Papes ſous qui *l'erreur & l'impiété ſe firent une porte large & ſpacieuſe.*

VIII. Maux de divers genres dans les différentes parties de l'Egliſe d'Occident.

Les maux qui furent la ſuite de la domination des Barbares, continuerent d'affliger l'Egliſe dans le ſeptiéme ſiécle, comme ils l'avoient affligée dans le ſixiéme. Les Rois voulurent troubler les élections. Nous avons vû combien on s'en plaignoit dans les Conciles. D'un autre côté les Evêques ſe mêloient trop des affaires temporelles. La ſimonie continuoit de ravager l'Egliſe. L'ignorance gagnoit par tout : les études étoient tombées, & avec elles le bon goût. Les plus grands hommes du ſeptiéme ſiécle ne ſe reſſentent que trop de cette décadence. Un Evêque qui occupoit un des premiers Siéges d'Eſpagne, fut dépoſé pour avoir commis un crime honteux. Nous avons vu dans ce Royaume un mal nouveau, les Evêques mettre en pénitence le Roi Vamba, & ſous ce prétexte, dégager ſes ſujets du ſerment de fidélité : une entrepriſe auſſi inouie ne ſçauroit être trop remarquée. On commençoit auſſi à uſer de contrainte à l'égard de la pénitence, & à forcer des idolâtres à recevoir le Baptême. Le Roi Thierri perſécuta Saint Colomban, parce qu'il le reprenoit de ſes déſordres. Dagobert menoit une vie fort deréglée, & il faiſoit conſiſter ſa dévotion à enrichir les monaſteres & les Egliſes. Saint Amand fut le ſeul qui eut le courage de reprendre ce Prince. Ebroïn fit de grands maux à l'égliſe de France ; il perſécuta les plus Sts. Evêques, & fit mourir S. Leger Evêque d'Autun, après l'avoir traité de la maniere la plus indigne. Saint Eloi trouva le Diocèſe dont on le força d'être Evêque, dans un état déplorable. Il eut preſque autant à travailler, que s'il ſe fût trouvé au milieu des idolâtres. Les ſuperſtitions dont on ſe plaignoit dans les ſiécles précédens, ſont

encore plus communes dans celui-ci. Les plus ſaints Evêques gémiſſoient de la ſtérilité de leur miniſtere à l'égard de la multitude de leurs brebis. L'on commença à voir de ſaints Paſteurs quitter leurs Egliſes pour ſe réfugier dans des monaſteres. Cette conduite qui étoit contraire à l'eſprit de l'Egliſe, ſuppoſoit un affoibliſſement conſidérable dans les Chrétiens. Un Evêque plein de piété & de zéle pour le ſalut de ſon troupeau, ſéchoit de douleur en voyant le peu de fruit de ſes travaux : il étoit porté à s'attribuer ſes défauts de fécondité ; & l'ennui qui lui cauſoit la vue de tant de maux auſquels il ne croyoit pas pouvoir remédier, lui rendoit la vie ſi amere, que ſouvent il quittoit ſon troupeau, & ſe retiroit dans la ſolitude. Mais ces bons Evêques dont nous parlons, auroient dû conſidérer que la volonté de Dieu & l'ordre de l'Egliſe, les attachoient pour toujours à leurs troupeaux, & que Dieu exigeoit d'eux le travail & non pas le ſuccès.

IX. L'Afrique enlevée à l'Egliſe.

Nous avons vu à peine quelques ſignes de vie en Afrique. Cette illuſtre Egliſe ſi fertile en grands hommes, ſi féconde en Martyrs, que Dieu avoit enrichie de ſes plus précieux dons, où il avoit répandu ſa lumiere avec le plus d'abondance, diſparoît tout d'un coup à nos yeux, en ſorte que nous n'en parlerons preſque plus. Les Muſulmans qui s'emparerent vers la fin du ſeptiéme ſiécle de l'Afrique, & qui l'ont toujours poſſédée depuis, y ont inſenſiblement éteint le Chriſtianiſme. Quelle perte pour l'Egliſe ! Quel avertiſſement pour tous les particuliers qui ſont dans ſon ſein, en voyant que Dieu exerce un jugement ſi terrible ſur une nation qui lui avoit été ſi chere ! Paſſons de ces triſtes objets à d'autres plus conſolans.

V.

L'Egliſe d'Orient poſſédoit des hommes d'une ſainteté éminente & d'un zéle admirable pour la défenſe de la foi. Saint Sophrone avoit toutes les qualités que l'on peut déſirer dans un Evêque. Chargé par état de la conſervation du ſacré dépôt, il s'appliquoit avec un ſoin infatigable à le tranſmettre tel qu'il l'avoit reçu. La lâcheté des uns, l'indifférence des autres, la prévarication du plus grand nombre, rien ne fut capable de le décourager. L'extrême péril où il vit la Foi, ne fit qu'enflammer davantage ſon zéle. La vérité quoique contredite & combattue par ceux-mêmes qui auroient dû la défendre, ne perdit rien à ſes yeux de ſon prix & de ſon excellence. Dieu ne permit pas que ce grand Evêque fût témoin des excès auſquels ſe porterent les Monothélites. Saint Maxime qui entra dans les travaux de Saint Sophrone, & qui éclaira tout l'Orient par ſa doctrine & l'édifia par ſes vertus, eut la gloire d'arroſer de ſon ſang la foi qu'il avoit défendue. L'obſcurciſſement où avoit été la vérité fut enfin diſſipé. Elle fut tirée d'oppreſſion, & triompha d'une maniere éclatante dans le ſixiéme Concile général tenu à Conſtantinople. Qui ſe ſeroit attendu qu'il y eût encore aſſez de force en Orient, pour produire un ſi heureux changement?

x. Biens de l'Egliſe. Saints défenſeurs de la foi en Orient. ſolitaire d'une vertu extraordinaire.

Saint Théodore Siceote & Saint Jean l'Aumônier étoient des hommes merveilleux, qui rendoient le Chriſtianiſme reſpectable, l'un, par ſes auſterités & par ſes miracles; l'autre par ſa charité & par ſes aumônes. Il y avoit encore en Thébaïde des ſolitaires dont la vie étoit toute céleſte. Les uns demeuroient dans des cavernes, les autres dans des cellules.

Il y en avoit près d'Alexandrie, qui vivoient dans une extrême pauvreté & dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. On trouvoit auſſi dans le déſert de Sceté des hommes dont les mortifications étoient incroyables. En liſant la rélation des voyages de Jean Moſch & de Saint Sophrone, on voit avec admiration qu'il y avoit encore en Egypte de précieux reſtes des merveilles que Caſſien y avoit découvertes deux cens ans auparavant.

V I.

XI. Biens en Italie.

A Rome, nous avons vû au commencement du ſeptiéme ſiécle, le Pape S. Grégoire faire des biens ſans nombre : étendre ſes ſoins à toute l'Egliſe, inſtruire tous les Paſteurs, édifier tous les fidéles, & conſacrer ſa vie & ſes talens au ſervice de ſon peuple. Quel bonheur pour un ſiécle, de poſſéder un ſi Saint Pape ! Plus on étudiera la vie & les écrits de Saint Grégoire, plus on ſe convaincra qu'il eſt au-deſſus de tout éloge. Ce grand homme a ſçû conſerver au milieu de toute ſorte d'affaires & dans une vie très-agitée, une piété tendre & l'eſprit de priere ; & dans le rang ſuprême où il étoit élevé, on a toujours admiré en lui l'humilité la plus profonde. Nous avons vu en la perſonne de S. Martin, un autre Pape qui a procuré au S. Siége une gloire d'autant plus grande, qu'il ſemble qu'on devoit moins l'eſpérer. Ce généreux Pontife leva le ſcandale qu'avoit donné Honorius. Bien loin de ſe faire un point d'honneur de ſoutenir ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, il ne ſongea qu'à réparer ſa faute ; & qu'à laver ſon Siége de l'opprobre dont Honorius l'avoit couvert. Il s'oppoſa à l'erreur, comme un mur d'airain, ſouffrit pour

la défénſe de la foi les traitemens les plus indignes, & ſcella de ſon ſang le témoignage éclatant qu'il lui avoit rendu. L'amour & le reſpect que l'on ſent pour ce grand homme attendriſſent, lorſqu'on le voit accablé d'outrages & d'ignominies ; mais il eſt beau aux yeux de la foi de conſidérer un Pape, ainſi couvert d'opprobres, un carcan de fer au cou, chargé de chaînes, jetté dans une priſon, & traîné ſi rudement par des eſcaliers, qu'il les rempliſſoit de ſon ſang. Un Pape ainſi traité pour s'être oppoſé au regne de l'erreur, étoit un ſpectacle propre à remplir de joie les Anges du Ciel & les Saints de la terre. Auſſi le ſang de ce bienheureux Pontife attira ſur l'Egliſe une abondance de bénédictions, & procura l'heureux changement qui parut dans le ſixiéme Concile.

Saint Jean Evêque de Bergame travailloit infatigablement à purger ſon Diocèſe de l'héréſie Arienne, & Dieu lui donna la conſolation de voir les fruits de ſes travaux, par la converſion ſincere de ceux qui étoient les plus attachés à l'Arianiſme. Ce ſaint Evêque ne s'appliqua pas moins à rétablir la pureté des mœurs. Il reprenoit les Grands & les Princes même avec une ſainte liberté, lorſqu'il s'agiſſoit de les retirer du péché. Cette vigueur ſacerdotale l'expoſa à de grands dangers dont Dieu le délivra ſouvent. Mais enfin Dieu lui accorda la gloire du Martyre. Les chefs des Ariens le firent aſſaſſiner l'an 683.

XII. Biens en Angleterre.

Quoique nous ayons remarqué des défauts dans l'égliſe d'Angleterre nouvellement fondée, nous y avons vû de très-grands biens. Les ſaints miſſionnaires touchérent ces payens par la pureté de leur vie, & par l'éclat de leurs miracles. Saint Auguſtin, Saint Vilfrid, Saint

Théodore de Cantorberi ſe conſacrérent tout entier à l'œuvre à laquelle Dieu les avoit appelés. l'Angleterre a eu la gloire d'avoir des Saints parmi ſes premiers Rois chrétiens. Saint Benoît Biſcop a rendu à cette égliſe des ſervices très-conſidérables. Saint Paulin d'Yorc, Saint Felix de Dommoc, Saint Aidan de Lindisfarne, S. Birin de Dorceſtre, avoient un zéle apoſtolique & ils furent les fondateurs de leurs égliſes. S. Cedde & S. Ceadda rendoient la Religion chrétienne vénérable aux infidéles par la ſublimité de leur vertu & par l'éclat de leurs miracles. Le Lecteur ſe rappelle les différens biens que nous avons vûs en Angleterre, dans ces premiers temps où le Chriſtianiſme y étoit dans toute ſa vertu.

VII.

XIII. Bien en Eſpagne.

L'Eſpagne nous a préſenté les objets les plus conſolans. Cette égliſe étoit dans ſon grand éclat. Saint Iſidore, Saint Hildefonſe, Saint Fructueux, Saint Eugene en étoient l'ornement & la gloire. Ce grand nombre de Conciles tenus à Tolede montre le bon état de cette égliſe, & prouve avec quel ſoin on remédioit aux abus, & on maintenoit la diſcipline. Nous avons parlé de la Régle de Saint Fructueux, mais nous n'avons rien dit de ſa perſonne. C'eſt ici le lieu de faire connoître les grands biens qu'il fit en Eſpagne. Saint Fructueux étoit de la famille Royale, fils d'un général d'armée qui demeuroit entre les montagnes de Léon & de Galice. Dès ſa premiere jeuneſſe, étant avec ſon pere qui examinoit le nombre de ſes troupeaux, il conſidéroit les lieux les plus écartés, pour y fonder dans la ſuite des monaſteres. Ses parens étant morts, Fructueux reçut la tonſure, donna ſon bien aux Egliſes, aux pauvres,

& à ſes eſclaves qu'il mit en liberté. Il en employa auſſi une partie à la fondation du monaſtere de Complut. Il y aſſembla une nombreuſe communauté; mais enſuite fatigué des viſites que lui attiroit ſa réputation, il mit un Abbé à Complut, & s'alla cacher dans le déſert. Il bâtit en divers lieux trois autres monaſteres, où ſe réfugierent pluſieurs perſonnes nobles, même des Officiers du Roi, & d'où ſortirent de grands Evêques. Il en fonda un quatriéme dans l'Iſle de Cadis, & un cinquiéme ſur la côte voiſine. Tant de perſonnes y vinrent chercher un azyle contre la corruption du ſiécle, que le Gouverneur de la Province s'en plaignit au Roi, parce qu'il craignoit qu'il ne reſtât perſonne pour les armées, & pour le ſervice de l'Etat. Les familles entieres ſe conſacroient au ſervice de Dieu & à la pénitence: les peres avec leurs fils entroient dans les monaſteres d'hommes, les meres avec leurs filles dans ceux de femmes. Saint Fructueux vouloit paſſer en Orient, mais le Roi en étant averti, ne voulut pas que ſon Royaume perdit un tel tréſor. Il fut ordonné malgré lui Evêque de Brague, mais il ne ceſſa point de pratiquer la vie monaſtique. Il fonda le monaſtere de Montel entre Dume & Brague, & y choiſit ſa ſépulture. Il vêcut juſques vers l'an 670. Ses Reliques furent depuis transférées à Compoſtelle.

VIII.

XIV. *Biens en France.*

L'Egliſe Gallicane poſſédoit tant de richeſſes ſpirituelles, qu'il eſt difficile de les faire connoître toutes. Saint Colomban, Saint Eloi, Saint Oüen, Saint Amand, dont nous avons parlé, étoient des hommes également puiſſans en œuvres & en paroles. Comme la vie des Saints tient un rang conſidérable dans l'hiſ-

toire eccléſiaſtique, nous avons eu ſoin de marquer les grands traits de ceux qui faiſoient la gloire de l'égliſe de France pendant le ſeptiéme ſiécle, Saint Clou Evêque de Metz, Saint Hidulphe de Trêves, Saint Prix de Clermont, Saint Leu de Sens, Saint Omer, Saint Valleri, Saint Riquier, Saint Joſſe, Sainte Gertrude. Mais il y en a beaucoup d'autres dont nous n'aurions pû rapporter la vie, ſans paſſer les bornes dans leſquelles nous voulons nous renfermer. Saint Merri, ou Mederic, Saint Celerin, Saint Baſle, Saint Furſi fondateur du monaſtere de Lagni, étoient des hommes merveilleux, & qui dans un corps terreſte menoient une vie toute angélique.

Nous marquerons du moins ici les noms de pluſieurs autres perſonnes d'une éminente ſainteté, qui édifioient l'égliſe pendant le ſeptiéme ſiécle, & à qui elle rend un culte public: S. Acaire Evêque de Noyon; S. Aigulfe Abbé & réformateur de Lerins & Martyr; Sainte Aldegonde fondatrice d'un monaſtere d'où eſt venue la ville de Maubeuge; Saint Anaſtaſe Perſan martyr; Saint Ansbert, Archevêque de Rouen; Saint Aunaire, Evêque d'Auxerre; Saint Sulpice de Bourges, ſurnommé le pieux pour le diſtinguer d'un plus ancien ſurnommé le ſévére; Saint Bavon diſciple de S. Amand; Saint Chaumond Archevêque de Lyon; Saint Claude Archevêque de Beſançon; Saint Cunibert de Cologne; S. Diſier de Cahors; Saint Didier de Vienne; Saint Dié de Nevers; Saint Donar de Beſançon; S. Drauſin de Soiſſons; Saint Emmeran Evêque, qui prêcha la foi à Ratisbonne & ſouffrit le martyre; S. Euſtaſe Abbé de Luxeu; Sainte Fare fondatrice de Faremoutiers; S. Faron Evêque de Meaux;

Saint Fiacre Anacoréte ; ſaint Guilain fondateur du Monaſtere qui porte ſon nom ; Sainte Valdetrude fondatrice d'un monaſtere de femmes, qui donna le commencement à la ville de Mons capitale du Hainaut ; Saint Hellede & Saint Juſte Evêques de Tolede ; Saint Gombert & Saint Amé de Sens ; Saint Leger d'Autun ; Saint Lezin d'Angers ; Saint Regnacaire de Baſle ; Saint Romain de Rouen ; Saint Theodart & saint Lambert de Maſtrict ; Saint Mommole Abbé de Fleuri, qui y fit apporter les Reliques de Saint Benoît ; Saint Landry Evêque de Paris, & un grand nombre d'autres Saints qui font voir combien l'Egliſe, malgré les maux dont elle gémiſſoit, étoit encore féconde.

XV. Miracels communs. Fondation de pluſieurs ſaints monaſteres.

Pendant le cours du ſeptiéme ſiécle les dons ſurnaturels étoient encore communs, les miracles fréquens & en ſi grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Il s'en fit une multitude à la tranſlation des Reliques de Saint Vaſt, au tombeau de Saint Colomban, de Saint Riquier, de Saint Joſſe, de Saint Fiacre, & de pluſieurs autres Saints. On ne touchoit point en Occident, comme en Orient, aux corps des Saints, mais on mettoit des linges auprès de leur tombeau, & Saint Grégoire nous apprend que ces linges faiſoient beaucoup de miracles. Ce Saint Pape nous apprend auſſi que la limaille des chaînes de Saint Pierre & de Saint Paul opéroit des guériſons. Un Evêque prenoit la lime, & quelquefois il tiroit de ces chaînes des particules en un moment ; quelquefois auſſi il limoit long-tems ſans en rien tirer. On enfermoit cette limaille dans des croix ou dans des clefs d'or. Il y a un très-grand nombre de Lettres de Saint Gré-

goire, où il eſt parlé de ces clefs & de leur miracles. Enfin pendant le cours du ſeptiéme ſiécle, on établit de tous côtés de ſaints monaſteres, qui étoient des aſiles contre la corruption du ſiécle, & où l'on voyoit des pénitens pleins de ferveur, & des juſtes qui tendoient à la plus ſublime perfection.

Fin du ſeptiéme Siécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le huitiéme Siécle.

An de J. C.

701. MOrt du Pape Sergius. Jean VI lui ſuccede. Vitiza commence à regner en Eſpagne. Il corrompt ſes ſujets & attire la colere de Dieu ſur ſon Royaume.

702. Bede eſt ordonné Prêtre étant âgé de 30 ans.

705. L'Empereur Juſtinien rétabli. Mort de ſaint Adamnam Abbé & Auteur Eccléſiaſtique. Jean VI meurt & a pour ſucceſſeur Jean VII.

707. Jean VII ne tient pas le ſaint Siége deux ans. Après ſa mort, Siſinnius eſt élu Pape, & meurt vingt jours après.

708. Martyre de ſaint Lambert Evêque de Maſtrict. Saint Bonet Evêque de Clermont meurt de même que S. Tetrique d'Auxerre. Saint Hubert eſt ordonné Eveque de Maſtrict. Conſtantin eſt élevé ſur le ſaint Siége.

709. Mort de Saint Vilfrid. Deux Rois d'Angleterre vont à Rome embraſſer la vie monaſtique. Mort de Saint Adelme.

710. Les Pictes ou Ecoſſois quittent le ſchiſme à la perſuaſion de leur Roi. Le Pape Conſtantin ſe rend à Conſtantinople par ordre de Juſtinien.

712. Philippique parvient à l'Empire. Il fait couper la tête à Juſtinien & ſe dé-

clare pour le Monothéliſme.

713. Les Muſulmans ou Sarraſins éteignent le Royaume des Goths en Eſpagne & y oppriment les Chrétiens.

714. L'Empereur Philippique eſt dépoſé. Anaſtaſe II eſt élu Empereur. Il ſe déclare pour le ſixiéme Concile. Mort de Pepin l'ancien Maire du Palais. Son fils Charles Martel ſuccéde à ſa puiſſance.

715. Mort du Pape Conſtantin. Grégoire II lui ſuccéde. Anaſtaſe eſt dépoſé. Théodoſe Empereur. S. Rigobert Archevêque de Reims exilé par Charles Martel à qui il avoit refuſé l'entrée de la ville.

716. Mort de Saint Ceolfrid. Les Moines Hibernois renoncent au ſchiſme. Bede compoſe pluſieurs ouvrages.

717. L'Empereur Théodoſe III céde l'Empire à Leon. S. Corbinien né à Châtres près de Paris fonde des égliſes en Baviere.

718. Pelage de la race Royale des Goths regne dans les montagnes des Aſturies. Les Chrétiens d'Orient ſont perſécutés par les Muſulmans. Rétabliſſement du monaſtere du Mont-Caſſin, & de pluſieurs autres en Italie. Mort de Saint Rupert de Salsbourg.

719. Miſſion de S. Boniface en Allemagne.

720. Mort de Saint Vulfran.

721. Tranſlation des Reliques de saint Lambert à Liége. Fondation de la célébre Abbaye de saint Gal en Allemagne. Eudes Duc d'Aquitaine repouſſe les Muſulmans ou Sarraſins. Concile de Rome pour le rétabliſſement de la diſcipline.

722. Les Reliques de saint Auguſtin ſont transférées de l'Iſle de Sardaigne à Pavie.

723. saint Boniface eſt ordonné Evêque & fait de grands fruits en Allemagne.

727. L'Empereur Léon veut abolir les ſaintes Images. saint Germain Patriarche de Conſtantinople s'y oppoſe. Révolte contre l'Empereur à cette occaſion en Orient & en Italie. saint Germain eſt chaſſé de ſon siége. Les Iconoclaſtes exercent de grandes violences.

729. Mort de saint Egbert.

730. Mort de saint Corbinien.

731. Mort de Grégoire II. Grégoire III lui ſuccede. Il écrit à l'Empereur Léon en faveur des Images. s. Jean Damaſcene écrit pour les ſaintes Images.

732. Les Muſulmans ravagent la France. Ils ſont défaits près de Poitiers. saint Eucher d'Orleans eſt exilé par Charles Martel. Martyre de saint Porcaire le jeune, Abbé de Lerins & de cinq cens Moines. Concile de Rome pour les Images.

735. Mort du vénérable Bede.

737. Mort de saint Pardoux premier Abbé de Gueret.

739. Les Sarraſins reviennent en France & prennent pluſieurs villes.

Mort de saint Villebrod premier Evêque d'Utrech.

740. Alfonſe le catholique remporte des victoires ſur les Sarraſins & augmente le Royaume des Chrétiens en Eſpagne.

741. Charles Martel meurt après avoir diſtribué les Provinces de France à ſes deux fils Carloman & Pepin. Grégoire III envoie une Légation en France, pour demander du ſecours contre les Lombards. Il promet à cette condition de ne plus

obéir à l'Empereur. Mort de Grégoire III. Mort de l'Empereur Léon. Conſtantin Copronyme regne ſeul. Les Muſulmans perſécutent les Chrétiens en Orient. Zacharie eſt élevé ſur le ſaint Siége.

742. Saint Chrodegang eſt élu Evêque de Metz. Il fonde le Monaſtere de Gorze. Carloman convoque un Concile en Germanie.

Naiſſance de Charlemagne.

743. Concile de Liptines en Cambreſis.

744. Concile de Soiſſons. Concile de Rome. Fondation du Monaſtere de Fulde par Saint Sturme diſciple de Saint Boniface. Mort de Luitprand Roi des Lombards.

745. Concile de Rome contre quelques Impoſteurs.

746. Pluſieurs égliſes & pluſieurs manaſteres de la Paleſtine ſont renverſés par un grand tremblement de terre.

747. Concile de Cloveshou. Le Prince Carloman quitte le monde, ſe retire dans un Monaſtere, & laiſſe toute l'autorité à ſon frere Pepin.

750. Rachis Roi des Lombards ſe retire au Mont-Caſſin.

752. Pepin eſt élu & ſacré Roi de France par le conſeil du Pape Zacharie. En lui commence la ſeconde race des Rois de France. Childeric III eſt enfermé dans le Monaſtere de Saint Bertin. Mort du Pape Zacharie. Etienne II lui ſuccéde. Aſtolfe Roi des Lombards prend Ravenne & met fin à l'Exarcat qui duroit depuis 180 ans. Fondation du monaſtere de Nonantule. Guerre civile entre les Ommiades & les Abbaſſides. Les Chré-

tiens en ſouffrent beaucoup.

753. Concile de Verberie.

754. Concile des Iconoclaſtes compoſé de 338 Evêques dont aucun ne réclame pour la vérité. Le Pape appelle les François en Italie contre les Lombards. Le Pape Etienne paſſe en France pour implorer la protection de Pepin. Aſſemblée de Quiercy. Pepin donne pluſieurs terres & pluſieurs villes d'Italie à l'égliſe de Rome.

755. Mort de Carloman. Aſtolfe aſſiége Rome. Le Pape écrit au Roi de France une Lettre où il fait parler Saint Pierre. Pepin attaque Aſtolfe & lui prend vingt-deux villes qu'il donne à l'égliſe de Rome. Martyre de Saint Boniface. Concile de Vernon pour le rétabliſſement de la diſcipline.

756. L'Empereur Conſtantin perſécute les Catholiques. Les Moines ſe retirent de Conſtantinople. Les Muſulmans oppriment les Chrétiens d'Orient.

757. Mort du Pape Etienne. Paul ſon frere lui ſuccéde. Concile de Compiegne. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur de Conſtantinople y apportent à Pepin pluſieurs préſens, entre autres des Orgues.

760. Tranſlation du Chef de Saint Jean-Baptiſte à Emeſe.

763. Saint Etienne Abbé eſt cruellement perſécuté pour les ſaintes Images.

764. Saint Etienne fait beaucoup de miracles dans ſon exil.

765. Saint Chrodegang forme dans ſon égliſe une communauté de Clercs à qui il donne une Régle reçûe depuis par tous les Chanoines.

766. Perſécution générale en Orient au ſujet des ſaintes Images. Saint Virgile eſt fait Evêque de Salsbourg.

767. Concile de Gentilli. Mort du Pape Paul. Intruſion de Conſtantin. La priſon de saint Etienne ſe convertit en un Monaſtere. Pluſieurs Moines ſouffrent le mattyre, de même que saint Etienne. Conſtantin Patriarche de Conſtantinople eſt degradé & tué.

768. Le faux Pape Conſtantin eſt chaſſé. Etienne III eſt élu canoniquement. Pepin fait ſacrer Rois ſes deux fils Charles & Carloman, & meurt peu après. Charles depuis nommé Charlemagne donne un premier Capitulaire pour le rétabliſſement de la diſcipline de l'Egliſe.

769. Concile de Rome touchant ce qui s'étoit paſſé ſous le faux Pape Conſtantin.

772. Mort d'Etienne III. Adrien élu Pape. Charlemagne va à Rome, défait Didier Roi des Lombards, & ſe rend maître de ce Royaume.

775. Mort de l'Empereur Conſtantin Copronyme. Léon ſon fils lui ſuccéde.

776. Mort de saint Grégoire d'Utrecht.

778. Mort de saint Ambroiſe Auſpert.

779. Second Capitulaire de Charlemagne.

780. Mort de saint Virgile de salsbourg. Mort de saint sturme Apôtre des Saxons. Léon meurt : Conſtantin ſon fils & Irene gouvernent l'Empire.

782. Les Saxons ſe révoltent & font ſouffrir une cruelle perſécution à ceux d'entre eux qui s'étoient convertis. s. Ludger travaille en Friſe ou Hollande. Charlema-

gne défait les Saxons qui embraſſent le Chriſtianiſme. S. Benoît d'Aniane commence à reformer des Monaſteres.

783. On commence à répandre les fauſſes Décrétales.

784. Mort de Paul Patriarche de Conſtantinople. Taraiſe lui ſuccéde.

785. Héréſie d'Elipand Archevêque de Tolede & de Felix d'Urgel.

786. Theodulfe eſt élevé ſur le ſiége d'Orléans.

787. Second Concile de Nicée ſeptiéme général. Concile de Calcuth en Angleterre. Charlemagne à Rome. Il fait à l'Egliſe de Rome de nouvelles donations. Paul Diacre ſe retire au Mont-Caſſin.

788. Fondation de l'Egliſe d'Oſnabruc.

789. Capitulaire pour la Saxe. Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne publie un Capitulaire pour le rétabliſſement de la diſcipline. Publication des Livres Carolins.

791. Concile de Narbonne contre l'héréſie d'Elipand & de Felix d'Urgel.

792. Alcuin vient s'établir en France.

793. Les Danois ou Normands ravagent l'Egliſe d'Angleterre.

794 Concile de Francfort. Le Pape Adrien répond aux Livres Carolins. Fondation de l'Egliſe de Paderborn.

795. L'Empereur Conſtantin contracte un mariage ſcandaleux. Le Patriarche Taraiſe le reprend. Saint Platon & Saint Théodoſe Studite ſe ſéparent de ſa communion. Mort du Pape Adrien. Léon III lui ſuccéde. Alfonſe le chaſte prend Liſbonne ſur les Sarraſins & a ſur eux de grands avantages.

797. Mort de l'Empereur Conſtantin. Sa mere Irene regne ſeule.

799. On exerce des violences contre le Pape Léon.

800. Charlemagne couronné Empereur par le Pape.

HUITIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Etat de l'Egliſe & de l'Empire d'Orient.

I.

L'Empereur Juſtinien que Leonce avoit fait chaſſer onze ans auparavant l'an 694, trouva le moyen de ſe rétablir la cinquiéme année du huitiéme ſiécle. Il en fut redevable aux Bulgares, par le ſecours deſquels il vint à Conſtantinople & y entra par un aqueduc. Leonce fut pris de même qu'Apſimare. Juſtinien les fit enchaîner & promener par toute la ville. On les fit amener enſuite à l'Hippodrome. Pendant la premiere courſes de chevaux, qui dura près d'une heure, il leur tint le pied ſur la gorge, & leur fit enſuite couper la tête. Ils avoient regné l'un après l'autre. Juſtinien regna encore ſix ans depuis ſon rétabliſſement. Il fit crever les yeux à Callinique Patriarche de Conſtantinople, l'envoya en exil, & mit à ſa place Cyrus ſolitaire qui lui avoit prédit ſon rétabliſſement. Juſtinien ne fut pas plutôt tranquille, qu'il envoya à Rome les Canons du Concile *in Trullo*, marquant au Pape Jean VII d'en aſſembler un à Rome, d'y confirmer ce qu'il y approuvoit du Con-

I. Juſtinien II rétabli. Les Chrétiens perſécutés par les Muſulmans.

cile *in Trullo* & de rejetter le reſte. Le Pape qui craignoit l'Empereur, n'eut par le courage de dire ce qu'il improuvoit, & témoigne recevoir tous ces Canons. Dans le même temps les Muſulmans faiſoient ſouffrir aux ſchiſmatiques d'Orient une rude perſécution. Le gouverneur d'Egypte frere du Calife Oualib, fit faire le dénombrement des moines, & exigea d'eux un dinar par tête. Les Arabes nommoient ainſi le ſou d'or des Romains. C'eſt le premier tribut que les moines payerent. Le Calife fit bâtir une moſquée magnifique à Damas ſa capitale, & il fit abbatre pour cet effet la grande égliſe dédiée à Saint Jean, qui étoit à côté de la moſquée, & fort belle. On dit qu'il en offrit aux Chrétiens quarante mille dinars, mais que comme ils les refuſerent, il la prit ſans leur donner rien.

II. Le Pape Conſtantin en Orient. Fin funeſte de Juſtinien & de ſon fils.

Juſtinien fit dire au Pape Conſtantin de le venir voir à Conſtantinople. Le Pape obéit & s'embarqua. Il ſe rendit de Conſtantinople à Nicomédie où l'Empereur vint le trouver de Nicée. Le Dimanche le Pape célébra la Meſſe devant l'Empereur qui communia de ſa main, ſe recommanda à ſes priéres, & renouvella tous les priviléges de l'Egliſe. On ne dit point quel étoit le ſujet de ce voyage; & ce qu'on y voit de plus remarquable eſt que le Pape reçut par-tout de très-grands honneurs, Juſtinien devenoit chaque jour plus odieux par ſes cruautés. L'armée qu'il avoit envoyée contre la ville de Cherſonne, prit le parti des aſſiégés, & reconnut pour Empereur un Arménien nommé Bardane qui y étoit en exil, & l'appella Philippique. Pendant qu'il alloit à Conſtantinople, on envoya prendre Juſtinien à qui on coupa la tête, que Philippique envoya

envoya à Rome. Tibere fils de Juſtinien étoit à Conſtantinople, & il ſe réfugia dans une égliſe. Il tenoit d'une main un des pieds de la ſainte table, de l'autre main la vraie Croix, & avoit des Reliques à ſon cou. Deux Patrices vinrent pour l'arracher du Sanctuaire; & malgré les larmes de ſon aieule, mere de Juſtinien, qui ſe jettoit à leurs pieds, ils ôtérent à Tibere la Croix qu'ils poſérent ſur l'autel, & l'un d'eux mit à ſon cou le Reliquaire du jeune Prince qu'on égorgea hors de l'égliſe.

II.

III. Regne de Philippique. Il s'efforce de rétablir le Monothéliſme. Il eſt dépouillé de ſa dignité.

Bardane ou Philippique étoit Monothélite. Un reclus du monaſtere de Calliſtrate lui avoit long-temps auparavant annoncé que l'Empire lui étoit déſtiné. Ce faux prophête lui avoit fait promettre en même-temps d'abolir le ſixiéme Concile, quand il ſeroit maître de l'Empire, afin que ſon regne fût long & heureux. Bardane le lui promit avec ſerment; & dès qu'il fut reconnu Empereur, il tint parole à ſon reclus. Il fit ôter du Palais l'image du ſixiéme Concile œcuménique, & en aſſembla un où ce Concile fut condamné. L'Empereur fit auſſi chaſſer le Patriarche Cyrus, & mit à ſa place un Monothélite comme lui. Pluſieurs Evêques & Sénateurs favoriſérent cette entrepriſe de l'Empereur, & on perſécuta ceux qui ne voulurent point condamner le ſixiéme Concile. On mit dans les Dyptiques les noms de Sergius, d'Honorius, & des autres qui avoient été anthématiſés par le ſixiéme Concile, dont on fit brûler les actes. Philippique envoya au Pape Conſtantin une lettre qui contenoit l'erreur des Monothélites, mais le Pape la rejetta de l'avis de ſon Conſeil. Le peuple

alla plus loin ; il refusa de reconnoître l'envoyé de l'Empereur. Il y eut un combat, & le Pape envoya des Evêques avec des Evangiles & des croix pour appaiſer la ſédition. Philippique ne regna pas long-temps : il étoit fort debauché, & fort peu appliqué aux affaires de l'Empire. Sa négligence donna lieu à une incurſion des Bulgares, & les principaux officiers des troupes de ſa maiſon conſpirérent contre lui. La veille de la Pentecôte, comme il dormoit après un grand repas, on le fit lever, & on le mena à l'hyppodrome où il eut les yeux crevés.

III

IV. Regne d'Anaſtaſe. Il ſe déclare pour la vraie foi. On l'oblige d'embraſſer la vie monaſtique.

Le lendemain jour de la Pentecôte, le peuple étant aſſemblé dans la grande égliſe, on élut Empereur Artemius premier Secrétaire, & on le nomma Anaſtaſe. On proclama en même-temps le ſixiéme Concile, & l'Empereur Anaſtaſe écrivit au Pape Conſtantin une Lettre dans laquelle il faiſoit profeſſion de la foi catholique, & recevoit le ſixiéme Concile. Le Patriarche de Conſtantinople écrivit auſſi au Pape une grande Lettre, où il ſe déclaroit pour la foi catholique & demandoit pardon du paſſé. Le diacre Agathon garde des Chartes de la grande égliſe de Conſtantinople, qui avoit aſſiſté au ſixiéme Concile, fit une belle copie des actes de ce Concile, à la place de celle que l'Empereur Philippique avoit brûlée, & y mit un Avertiſſement, qui montre avec quel ſoin les actes du ſixiéme Concile furent écrits & conſervés. La ſeconde année de l'Empereur Anaſtaſe, Jean Patriarche de Conſtantinople fut dépoſé, & Germain Evêque de Cyzique fut transféré à Conſtantinople, par le ſuffrage & l'approbation des prêtres, des diacres, de tout

le Clergé, & de tout le peuple, comme le porte l'acte de tranſlation.

Soliman alors Calife des Muſulmans fit de grands préparatifs pour armer une flotte contre les Romains. L'Empereur Anaſtaſe pour le prévenir, arma promptement une flotte dont il donna le commandement à Jean, diacre de la grande égliſe, qui étoit alors Tréſorier général. Les troupes tuérent à Rhodes le diacre Jean, & la flotte ſe diſſipa. Les rebelles retournant à Conſtantinople paſſerent en Natolie, où ils forcérent un nommé Théodoſe d'accepter l'Empire. Anaſtaſe ne pouvant réſiſter, prit l'habit monaſtique, & fut confiné à Theſſalonique. Théodoſe étoit catholique comme Anaſtaſe, mais il ne regna que quatorze mois. Leon qui commandoit les troupes des provinces Orientales, & qui défendoit ces provinces contre les Muſulmans, obligea Théodoſe de lui céder l'Empire.

IV.

Ce regne de Leon fut de vingt-quatre ans. Mais ces fréquentes révolutions affoiblirent extrêmement l'Empire & la ville de Conſtantinople. Les études tomberent abſolument, & on négligea entiérement l'art militaire. Les ennemis ne ceſſoient de prendre des villes, de faire des captifs, de commettre des meurtres; ils couroient impunément les terres de l'Empire, & venoient juſqu'aux portes de Conſtantinople. Nous parlerons beaucoup de l'Empereur Leon dans l'article ſuivant, où nous verrons tous les maux qu'il fit à l'Egliſe en voulant par tout abolir les Images.

V. Leon l'Iſaurien Empereur. Triſte état de l'Empire & de l'Egliſe d'Orient.

L'an 718 le frere du Calife Soliman aſſiégea Conſtantinople, mais il fut obligé de lever le ſiége, après avoir perdu ſa flotte. On

attribua cette faveur à l'interceſſion de la ſainte Vierge. La même année il y eut un grand tremblement de terre en Syrie. Le Calife Omar, qui venoit de ſuccéder à Soliman, en prit occaſion de pervertir un grand nombre de Chrétiens. Il exemptoit de tribut les apoſtats, & faiſoit mourir ceux qui demeuroient fermes : ainſi il y eut pluſieurs martyrs. Il défendit de recevoir le témoignage d'un Chrétien contre un Muſulman, & écrivit à l'Empereur Léon une Lettre dogmatique, pour lui perſuader d'embraſſer ſa religion. Auſſi paſſoit-il pour fort dévot Muſulman. On trouva après ſa mort dans une chambre où il s'enfermoit, une corde ſuſpendue, où il s'appuyoit, quand il étoit fatigué dans la priere. Son ſucceſſeur fut Yeſib frere de Soliman, qui regna quatre ans. La ſeconde année de ſon regne, il parut un impoſteur Syrien qui trompa les Juifs, en ſe diſant le Meſſie Fils de Dieu. Deux ans après, un autre impoſteur trompa le Calife Yeſib. Il lui dit que s'il vouloit conſerver trente ans ſa dignité, il devoit écrire une lettre circulaire par tout l'Empire, pour ordonner d'effacer toutes les peintures qui étoient dans les égliſes des Chrétiens, ſoit ſur des planches de bois, ſoit en Moſaïque ſur les murailles, ſoit ſur les vaſes ſacrés, & les ornemens d'autel. Le Calife ajouta foi à cette promeſſe, & envoya par toutes les provinces ordre d'ôter les ſaintes Images, & toutes les autres figures. Comme les Chrétiens s'enfuioient, plutôt que de renverſer de leurs propres mains les ſaintes Images, les Emirs ou Gouverneurs envoyés pour ce ſujet, y employoient des Juifs & des Arabes, qui brûloient les Images, & gratoient les murailles des égliſes.

L'Empereur Léon parut d'abord fort contraire aux Juifs. Il les contraignit la ſixiéme année de ſon regne de ſe faire baptiſer. Mais ils ſe lavoient enſuite, comme pour effacer leur baptême, & mangeoient avant que de recevoir l'Euchariſtie. Il fit auſſi baptiſer par force les Montaniſtes, qui en furent ſi outrés & dans un tel déſeſpoir, qu'ils ſe brûlerent dans leurs égliſes. Le même Empereur, irrité de ce que le Pape Grégoire II l'empêchoit de dépouiller les égliſes de leurs richeſſes en Italie, comme il faiſoit dans les autres lieux, tenta pluſieurs fois de lui faire perdre la vie & de faire ordonner un autre Pape. Mais les Romains ſecondés des Lombards, s'oppoſerent au deſſein de l'Empereur, & empêcherent les troupes de l'Exarque d'approcher de Rome.

V.

Conſtantin fils de Léon après avoir regné avec ſon pere pendant vingt-un ans, commença de regner ſeul au mois de Juin 741. On lui donna par dériſion le ſurnom de Copronyme, parce que dans ſon Baptême, il avoit ſali l'eau ſacrée de ſes excrémens. Il étoit groſſier, brutal, cruel, impudique. Il fut ennemi des Images comme ſon pere, & ſi odieux, que dès le commencement de ſon regne il ſe forma des partis contre lui. Artabaſe qui avoit épouſé ſa ſœur Anne, ſe mit à la tête des révoltés, & eut d'abord de l'avantage ſur Conſtantin. On fit croire au peuple de Conſtatinople qu'il avoit été tué, & l'on fit des réjouiſſances extraordinaires. Le Patriarche Anaſtaſe jura en tenant la vraie Croix, que Conſtantin avoit tenu devant lui des diſcours impies, & le peuple qui le croyoit mort, crioit qu'il falloit le déterrer. Mais contre

VI. Trouble à Conſtantinople ſous le regne de Conſtantin Copronyme.

l'attente de tout le monde, il rentra à Conſtantinople, fit prendre Artabaſe avec ſes deux fils, & leur fit crever les yeux. Enſuite il ordonna qu'on les menât enchaînés devant le peuple pendant une courſe de chevaux, avec le Patriarche Anaſtaſe à qui l'on voit auſſi crevé les yeux. Ce Patriarche fut conduit dans l'hyppodrome, monté ſur un âne à reculons, & néanmoins il fut conſervé dans ſon Siége, parce qu'il étoit ennemi des Images.

VII. Les Chrétiens perſécutés par les Muſulmans.

Les Muſulmans profiterent de la diviſion qui étoit ſouvent entre les Romains, & leur firent un grand nombre de captifs. Le Calife avoit fait un peu auparavant mourir tous les Chrétiens pris en guerre dans toutes les villes de ſon Empire, & il y eut un grand nombre de martyrs. Ce Calife conçut de l'affection pour un moine Syrien nommé Etienne, ruſtique, mais vertueux. Il propoſa aux Chrétiens d'Orient d'élire Patriarche ce bon moine, s'ils vouloient. Ils crurent que cette penſée venoit de Dieu, & en profiterent pour ordonner Etienne Evêque d'Antioche. Ce Siége étoit vaquant depuis quarante ans par l'oppoſition des Muſulmans. Celui d'Alexandrie étoit alors occupé par un nommé Coſme, qui ne ſçavoit ni lire ni écrire, & qui s'occupoit à faire des aiguilles. Il alla trouver à Damas le Calife Icham, & il obtint les égliſes dont les Jacobites s'étoient emparés. Il rentra même dans l'égliſe patriarchale dont les Jacobites étoient maîtres depuis près d'un ſiécle. Coſme renonça à l'héréſie des Monothélites, qui avoit regné chez les Melquites d'Alexandrie depuis le Patriarche Cyrus, & revint avec ſon peuple à la créance orthodoxe. Après la mort du Calife Icham, la maiſon d'Ommia tomba tout-à-coup, & ne

subsista que sept ans pendant lesquels il y eut quatre Califes. Le premier, qui ne regna que quinze mois, & qui fut dépoſé à cauſe de ſes débauches & du mépris qu'il témoignoit pour la religion de Mahomet, perſécuta les Chrétiens, & fit pluſieurs martyrs. Le quatriéme nommé Mérouan, permit aux Chrétiens Melquites d'élire pour Patriarche d'Antioche, Théophilacte prêtre d'Edeſſe diſtingué par ſa vertu, & il ordonna aux Arabes de l'honorer.

VIII. Révolutions dans l'Empire des Muſulmans.

Vers le milieu du huitiéme ſiécle, il y eut en Syrie & en Paleſtine un grand tremblement de terre, qui renverſa pluſieurs égliſes & pluſieurs monaſteres. L'Empereur Conſtantin profitant des diviſions qui s'étoient depuis peu élevées entre les Muſulmans, prit pluſieurs places en Syrie, & en emmena les habitans à Conſtantinople, & en d'autres lieux de la Thrace. Ces diviſions des Muſulmans aboutirent à l'extinction des Califes Ommiades, dont Mérouan fut le dernier. Le chef du parti qui s'éleva contre lui, fut Ibrahim fils de Mahomet, fils d'Ali chef de la maiſon d'Abas. Cet Abas étoit oncle de Mahoment le prétendu prophête, au lieu qu'Ommia chef de la branche regnante, n'étoit ſon parent qu'en un dégré éloigné. Ibrahim fut reconnu Calife à la Mecque, mais il fut pris par Mérouan qui le fit mourir. Son frere ſoutint le parti, & fut reconnu Calife en Arabie. Il chaſſa Mérouan, & le pourſuivit en Syrie, en Paleſtine & en Egypte, ou, dans le déſeſpoir de ſes affaires, celui-ci fit de grands maux aux Chrétiens. Enfin il fut pris & tué, & en lui finit la race des Califes Ommiades, qui avoit regné 91 ans. Alors Damas ceſſa d'être la capitale de cet Empire. La maiſon d'Omnia ſe conſerva ſeu-

lement en Espagne. Les guerres civiles qui furent entre les Ommiades & les Abbasides, furent utiles à l'Empereur Constantin, qui prit encore de nouvelles villes & soumit les Arméniens. Enflé de ces succès, il se porta à toutes sortes d'excès contre ceux qui refusoient de briser les Images.

IX. Les Chrétiens persécutés par les Arabes Musulmans.

Les Arabes continuerent de persécuter les Chrétiens en Orient. Le Patriarche Melquite d'Antioche fut accusé d'écrire souvent à l'Empereur Constantin pour lui découvrir leurs affaires, & il fut envoyé en exil dans le pays des Moabites, par ordre du Gouverneur de Syrie, oncle du Calife Almansor. Ce même Gouverneur défendit de bâtir de nouvelles églises, & d'exposer en public aucune croix, ou de dogmatiser avec les Arabes touchant la foi Chrétienne. Il étendit les tributs qu'on faisoit payer aux Chrétiens, en sorte qu'on en exigeoit même des moines reclus & des stylites. Il fit sceller les trésors des églises & fit venir des Juifs pour les leur vendre, mais les Chrétiens les achetérent. Les Arabes défendirent encore aux Chrétiens de tenir les regîstres publics; mais ils furent bientôt contraints de lever cette défense : car ils ne sçavoient point écrire les chifres, tant ils étoient encore ignorans. Il fut aussi défendu aux Chrétiens d'enseigner les lettres grecques, & de s'assembler la nuit dans les églises dont on ôta les croix. Malgré cette persécution des Arabes, on ne laissa pas de bâtir à Emese sous le regne d'Almansor, une magnifique église en l'honneur de Saint Jean-Baptiste, & l'on y transféra son chef, du monastere de la caverne où il avoit été trouvé au milieu du cinquieme siécle.

L'Empereur Constantin faisoit encore plus de mal aux Chrétiens que les Arabes. L'on en peut juger par la maniere dont le Gouverneur de la Natolie traita les moines, & les religieuses des provinces de Trace. Il les assembla à Ephese, les mena dans une plaine, & leur dit : Que celui qui veut obéir à l'Empereur prenne un habit blanc, & épouse une femme dans ce moment. Ceux qui ne le feront pas perdront la vûe, & seront exilés dans l'Isle de Chypre. On en vint aussi-tôt à l'exécution : plusieurs souffrirent le martyre, d'autres apostasierent, & le Gouverneur les traita comme ses amis. L'année suivante 771, il fit vendre tous les monasteres d'hommes & de femmes, avec les vases sacrés, les livres, les bestiaux, & envoya le prix à l'Empereur. Il brûla tout ce qu'il trouva de livres, tous les reliquaires, & punit ceux qui les portoient, comme coupables d'impiété. Il fit mourrir à coups de fouet & par le glaive un grand nombre de moines, & fit crever les yeux à une multitude. Il y en eut à qui on oignit la barbe d'huile & de cire fondue : on y mettoit ensuite le feu, on leur brûloit le visage & la tête : d'autres furent envoyés en exil après plusieurs tourmens. L'Empereur écrivit à ce Gouverneur des lettres de remerciement, ce qui porta les autres à l'imiter. Mais Constantin ne survécut pas longtemps à cette persécution. Car étant allé à la guerre contre les Bulgares, il fut attaqué de charbons aux jambes qui lui donnerent une fiévre violente. Il s'embarqua pour retourner à Constantinople, mais il mourut dans le vaisseau l'an 775.

X. Fureur de l'Empereur Constantin contre les moines & les images.

VI.

Son Fils Léon surnommé Chazare lui suc-

X. XI. Léon Cha-

zare Empereur. céda & regna cinq ans. Il y en avoit vingt-quatre que ſon pere l'avoit aſſocié à l'Empire.

Les Chrétiens perſecutés par les Muſulmans. Il fit d'abord paroître du reſpect pour les moines, & mit dans les premiers Siéges des Evêques tirés d'entre les Abbés.

Le Calife Aboujatare Almanſor mourut la même année. Dès l'an 762 de Jeſus-Chriſt, il avoit fait bâtir ſur le Tigre la ville de Bagdad, au moment marqué par les aſtrologues. Elle fut depuis la capitale de l'Empire des Muſulmans, & la réſidence des Califes. Almanſor étant venu à Jéruſalem ſur la fin de ſon regne, fit marquer aux mains les Chrétiens & les Juifs; ce qui obligea pluſieurs Chrétiens à s'enfuir par mer ſur les terres de l'Empire. Le ſucceſſeur d'Almanſor fut ſon fils Mahomet Almahadi qui regna dix ans. La cinquiéme année de ſon regne, 780 de Jeſus-Chriſt, il vint à Jéruſalem, & envoya un de ſes officiers, avec ordre de faire apoſtaſier tous les eſclaves des Chrétiens & de rendre les égliſes déſertes. Il vint juſqu'à Emèſe, promettant de ne forcer perſonne à apoſtaſier, ſinon les enfans des infidéles; mais quand il eut ainſi découvert ceux qui étoient Juifs ou Chrétiens, il commença à les tourmenter plus cruellement que ne faiſoient les payens dans les premiers ſiécles. Il y eut des femmes qui ſouffrirent mille coups de nerfs de bœuf & pluſieurs autres tourmens, & qui demeurerent victorieuſes. Le Calife s'avança juſqu'à Damas & rendit déſertes pluſieurs égliſes, ſans avoir égard aux traités que les Arabres avoient faits avec les Chrétiens.

L'Empereur Leon fit paroître la cinquiéme & derniere année de ſon regne ſon averſion pour les images, qu'il avoit diſſimulée au com-

mencement. Comme il étoit passionné pour les pierreries, il eut envie d'une couronne que l'Empereur Héraclius avoit mise dans la grande église : il la prit, & la porta ; mais il lui vint à la tête des charbons dont il mourut l'an 780.

VII.

XII. Regne de Constantin & d'Irene. Les Chrétiens opprimés par les Musulmans. Etat de ces infidéles.

Il eut pour successeur son fils Constantin qui n'avoit que dix ans. L'Impératrice Irene sa mere prit le gouvernement de l'Empire. Comme elle étoit catholique, on commença sous son regne à parler librement pour les Saintes Images, & il fut permis d'embrasser la vie monastique. Mais les Chrétiens qui vivoient sous la domination des Musulmans, étoient dans une si grande oppression, qu'ils ne pouvoient tenir aucune assemblée sur les affaires générales de l'Eglise. On leur envoya des députés de Constantinople, pour conférer avec les Patriarches catholiques d'Alexandrie & d'Antioche, & avec les plus célébres Abbés. Mais ces Légats furent obligés de s'en retourner à Constantinople, sans avoir pû même voir ces Patriarches. On leur représenta qu'il n'y alloit pas seulement de leur vie, mais de la perte de toutes les églises ; que les Musulmans sur le moindre soupçon se porteroient aux dernieres extrêmités, & qu'ainsi il ne falloit pas penser à s'assembler ni à faire le moindre mouvement. Les Musulmans qui tenoient les Chrétiens dans une telle crainte, changerent alors de Maître. Le Calife Mahadi mourut, & son fils qui regna après lui, n'eut qu'un regne de quinze mois. Il eut pour successeur son frere Aaron, qui regna près de vingt-quatre ans, & fut un des plus illustres de tous les Califes. Il étoit fort zélé Musul-

man : tous les jours il faiſoit cent génuflexions, & diſtribuoit d'abondantes aumônes. Il fut le dernier des Califes qui fit en perſonne le pélerinage de la Mecque, & il le fit pluſieurs fois pendant ſon regne. Quand il ne le faiſoit pas, il défrayoit trois cens pélerins. Etant ſi zélé pour ſa religion, il n'eſt point ſurprenant qu'il fit beaucoup de maux aux Chrétiens, ſur-tout aux Melquites, toujours les plus odieux aux Muſulmans.

XIII. s. Philarete. & ſainte Anthuſe.

Le jeune Conſtantin étant en âge d'être marié, l'Impératrice Irene envoya demander au Roi Charlemagne ſa fille Rotrude, qui lui fut accordée, & avec laquelle il fut fiancé ; mais quelques années après, Irene fit épouſer à ce jeune Prince malgré lui une Armenienne nommée Marie. Elle étoit de baſſe naiſſance, & elle fut redevable à ſon élévation, au mérite d'un de ſes oncles nommé Philarete qui avoit une vertu ſinguliere. Voici un trait de ſa charité. Un de ſes voiſins ayant perdu ſon bœuf, vint le trouver comme il labouroit. Philarete le voyant dans l'affliction, détacha un de ſes bœufs qu'il lui donna, & ſe mit à tirer lui-même ſa charue avec l'autre bœuf. Sa niéce devenue Impératrice l'enrichit : il continua ſes aumônes avec plus d'abondance, & mourut dans une heureuſe vieilleſſe. L'Egliſe Grecque l'honore le deuxiéme de Décembre. Conſtantin avoit de ſon côté une tante très-ſainte, nommé Anthuſe fille de Conſtantin Copronyme, qui refuſa tous les établiſſemens qui lui furent propoſés. Se trouvant libre après la mort de l'Empereur, elle diſtribua la plus grande partie de ſes biens aux pauvres, aux égliſes, aux monaſteres, & employa le reſte à racheter les captifs. Elle étoit la mere des or-

phelins & des enfans abandonnés ; elle les raſſembloit, les élevoit & les inſtruiſoit. Elle mettoit les vieillards dans les hôpitaux & prenoit ſoin des mourans. Irene & Conſtantin l'inviterent ſouvent à prendre part avec eux au gouvernement de l'Empire, mais elle le refuſa conſtamment. Elle reçut le voile des mains du Patriarche Taraiſe, & ſe retira dans le monaſtere d'Eumenie où elle mourut.

VIII.

XIV. Divers evénemens.

Dès la premire année du mariage de Conſtantin, la diviſion éclata entre lui & ſa mere Irene. Conſtantin âgé de vingt ans voyoit avec chagrin qu'il n'avoit aucun pouvoir : il réſolut donc de faire arrêter ſa mere, & de la reléguer en Sicile ; mais Irene l'ayant ſçû, punit ceux qui étoient entrés dans la conjuration, accabla ſon fils de reproches, & le fit même frapper.

Les Arabes attaquoient de temps en temps les Romains. Théophile qui commandoit les troupes de l'Empereur, s'étant trop avancé, fut pris & mené au Calife Aaron, qui lui fit de grandes promeſſes pour l'engager à renoncer au Chriſtianiſme. Après l'avoir preſſé longtemps, voyant qu'il demeuroit ferme, il lui fit couper la tête ; & ainſi Théophile ſouffrit le Martyre. L'Egliſe l'honore le 22 Juiller. L'Impératrice Irene vouloit regner ſeule, & forcer toutes les troupes de faire ſerment de n'obéir qu'à elle. Les troupes irritées de cette entrepriſe, proclamerent Conſtantin ſeul Empereur l'an 790. Cette même année, il y eut à Conſtantinople une incendie qui brûla une partie du Palais Patriarchal, & en particulier l'endroit où étoient les originaux des explications de S. Jean Chryſoſtome ſur l'Ecriture. Deux ans après, Conſtantin ſe laiſſa perſuader par

ſa mere & par pluſieurs Grands, de la déclarer encore Impératrice. Ce jeune Prince étoit foible & léger, & croyoit aux Aſtrologues, qui l'engagerent à attaquer imprudemment les Bulgares, qui eurent la victoire. Comme il avoit épouſé malgré lui l'Impératrice Marie, il conçut pour elle de l'averſion, & voulut faire rompre ſon mariage. Irene qui le lui avoit fait contracter, lui conſeilloit elle-même de le diſſoudre, voulant le rendre odieux à tout le monde, & ramener ainſi à elle la ſouveraine autorité. Le jeune Empereur deſiroit épouſer une des filles de la chambre de Marie, & pour cet effet il publia que Marie avoit voulu l'empoiſonner, mais il ne put le perſuader à perſonne. Il fit tous ſes efforts pour gagner le Patriarche Taraiſe & lui faire approuver ce divorce; mais le Patriarche lui repréſenta qu'il ſe couvriroit d'infamie devant toutes les nations, & qu'après une telle action, il ne pourroit plus réprimer les adulteres & les autres débauches. Il le menaça de l'excommunier s'il exécutoit ſon deſſein, & dit qu'il ſouffriroit la mort & les plus cruels ſupplices, plutôt que de l'approuver.

XV. L'Empereur contracte un mariage ſcandaleux. Perſecution de ceux qui le condamnent. Mort de conſtantin.

Conſtantin ne fut point touché des repréſentations du Patriarche. Sa paſſion l'emporta: il obligea l'Impératrice Marie de ſe faire religieuſe: déclara Impératrice Théodore, & fit faire la crémonie du mariage par un prêtre économe de l'égliſe de Conſtantinople. Ce mariage cauſa un grand ſcandale à Conſtantinople, & dans toutes les provinces. Les Gouverneurs crurent pouvoir ſuivre l'exemple que l'Empereur leur donnoit, & la débauche devint par-tout commune. Saint Platon & S. Théodore ſon diſciple, furent les ſeuls qui

porterent leur zéle contre ce ſcandale, juſqu'à ſe ſéparer de la communion de l'Empereur. Le Patriarche Taraiſe n'exécuta pas ſa menace, & ne crut pas devoir excommunier l'Empereur, de peur de lui donner occaſion de prendre le parti des Iconoclaſtes, comme le jeune Prince menaçoit de le faire. L'Empereur irrité contre Saint Platon, le fit enfermer dans une cellule, où on lui donnoit à manger par un trou, avec ordre de ne le laiſſer voir à perſonne, & il étoit gardé dans le monaſtere dont étoit Abbé le Prêtre qui avoit fait la cérémonie du mariage de l'Empereur. On envoya à Saint Platon des Evêques, pour l'engager à donner quelques ſignes d'approbation au mariage de Conſtantin, mais il demeura ferme & ſoutint la perſécution un an entier. S. Théodore excommunia auſſi l'Empereur, qui le fit maltraiter à coups de fouet, auſſi-bien que les moines dont il étoit Abbé. On les déchira de coups, & on fit couler de leurs corps des ruiſſeaux de ſang. On les envoya enſuite en exil à Theſſalonique. Les moines & les Evêques de la Cherſoneſe, du Boſphore, des côtes & des iſles voiſines, touchés de l'exemple de Platon & de Théodore, déclarerent l'Empereur excommunié, & mépriſerent également ſes promeſſes & ſes menaces. Il les fit donc bannir, mais ils n'en devinrent que plus hardis à parler contre ce mariage ſcandaleux, & ramenerent pluſieurs de ceux qui s'étoient laiſſés entraîner à imiter l'Empereur. Irene ſa mere, voyant combien la conduite de Conſtantin affligeoit les gens de bien, prenoit le parti de ceux qu'il perſécutoit, pour le rendre encore plus odieux. Saint Théodore écrivit au Pape tout ce qui s'étoit paſſé, & en

reçut une réponſe pleine de louanges de ſa fermeté. Ce Pape étoit Léon III.

L'Empereur Conſtantin fut empriſonné par les artifices de ſa mere qui avoit gagné les principaux officiers, & on lui creva les yeux avec tant de violence qu'il en mourut: c'etoit l'an 897. Irene rappella auſſi-tôt les exilés, & regna ſeule encore cinq ans. Ce que nous allons dire de la grande affaire des Iconoclaſtes, achevera de faire connoître l'état où fut l'Egliſe d'Orient pendant le huitiéme ſiécle.

ARTICLE II.

Héréſie des Iconoclaſtes. Saints défenſeurs de la foi. Septiéme Concile général.

I.

L'erreur entre dans l'Egliſe ſous la protection de l'Empereur.

La nouveauté repouſſée par l'ancienne tradition.

1. LEs Muſulmans étoient ſi zélés contre l'idolâtrie, qu'ils reprochoient aux Chrétiens leur négligence à en abolir toutes les pratiques. Un Evêque de Phrygie nommé Conſtantin, fut ſenſible à leurs réproches, & confirma l'Empereur Léon l'Iſaurien dans l'opinion qu'il avoit reçue des Muſulmans, que l'honneur que l'on rendoit aux Images de J. C. & des Saints, étoient une idolâtrie. L'Empereur s'imaginoit auſſi que les malheurs de l'Empire étoient un effet de la colere de Dieu irrité de l'honneur rendu aux Images. Il aſſembla donc le peuple, & dit publiquement qu'on ne pouvoit honorer les Images, ſans favoriſer l'idolâtrie, & qu'ainſi on devoit renoncer à

une pratique contraire à l'Ecriture qui défend de faire aucune image pour l'adorer. Le peuple gémit à ce diſcours. Mais Germain Patriarche de Conſtantinople réſiſta courageuſement à l'Empereur, & ſoutint que les Images avoient toujours été en uſage dans l'égliſe, & déclara qu'il étoit prêt à mourir pour leur défenſe. Il aſſaya auſſi de ramener les Evêques qui étoient dans les ſentimens de l'Empereur. Il écrivit trois Letrres à ce ſujet, expliqua ſolidement la doctrine de l'égliſe & démêla les équivoques, faiſant voir que les Chrétiens ne rendoient aux ſaintes Images, qu'un culte qui ſe rapporte aux originaux, de la même maniere que l'on reſpecte la ſtatue & le portrait de ſon Souverain, ou de toute autre perſonne pour qui l'on eſt plein de vénération. Quand nous adorons, dit cet illuſtre défenſeur de la foi, l'Image de Jeſus-Chriſt, nous n'adorons ni le bois, ni les couleurs; mais c'eſt le Dieu inviſible qui eſt dans le ſein du Pere, que nous adorons en eſprit & en vérité. La foi chrétienne, ſon culte, & ſon adoration, ſe rapportent à Dieu ſeul. Nous n'adorons aucune créature, & nous ne rendons point à des ſerviteurs comme nous, l'honneur qui n'eſt dû qu'à l'Etre ſouverain. En permettant de faire des Images, nous ſommes infiniment éloignés de diminuer la perfection du culte divin. Car nous n'en faiſons aucune pour repréſenter la divinité inviſible, que les Anges mêmes ne peuvent comprendre.

Mais, continue Saint Germain, puiſque le Fils de Dieu a bien voulu ſe faire homme pour notre ſalut, nous faiſons l'Image de ſon humanité pour fortifier notre foi, pour montrer qu'il n'a pas pris notre nature par imagina-

tion, mais réellement & véritablement, & pour nous rappeller le ſouvenir de ſon Incarnation. Nous faiſons de même l'Image de ſa Sainte Mere, qui, étant femme & de même nature que nous, a conçû & enfanté le Dieu tout-puiſſant. Nous admirons auſſi & nous eſtimons heureux les Apôtres, les Martyrs, les Prophêtes, & tous les autres Saints qui ont été vrais ſerviteurs de Dieu, qui ſe ſont diſtingués par leurs bonnes œuvres, par le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité, par leur patience dans les ſouffrances, qui ſont ſes amis, & ont acquis un grand crédit auprès de lui. Nous peignons leurs Images, pour nous ſouvenir de leur courage & de leurs vertus. Au reſte nous ne leur rendons par l'adoration qui n'eſt dûe qu'à Dieu ; mais nous ſommes pleins d'affection pour eux, & nous tâchons de fortifier par la peinture, la foi des vérités que nous avons appriſes. Car étant compoſés de chair & de ſang, les choſes ſenſibles peuvent être utiles à notre ame.

II. Travaux de S. Germain de Conſtantinople.

Le Patriarche Germain n'ignoroit pas que l'Empereur avoit gagné un nombre d'Evêques, & qu'ils étoient convenus d'enlever des égliſes toutes les Images, pour ôter tout prétexte aux Muſulmans d'accuſer les Chrétiens de favoriſer l'idolâtrie. C'eſt pourquoi il s'adreſſa à l'Evêque de Phrygie premier auteur du ſcandale, & lui dit: Ne ſcandaliſez pas le peuple innocent: ſouvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre ceux qui ſont aux autres un ſujet de chûte: & ſçachez que juſqu'à ce que vous ayez rendu à votre Métropolitain la Lettre dont je vous ai chargé pour lui, je vous défend au nom de la Sainte Trinité de faire aucune fonction d'Evêque; car j'aime mieux uſer

de quelque rigueur, que de me rendre moi-même coupable devant Dieu. Il écrivit encore à l'Evêque de Claudiopolis qui s'étoit déclaré contre les Images. Vous avez été, lui dit-il, long-temps avec nous; nous logions enſemble; vous propoſiez des queſtions ſur l'Ecriture, ſans jamais avoir rien avancé contre les Images des Saints, de Jeſus-Chriſt, & de ſa ſainte Mere. Cependant j'apprens que vous avez fait ôter les Images, comme par une réſolution commune. Souvenez-vous que nous devons éviter en tout les nouveautés, ſur-tout quand c'eſt un ſcandale pour les fidéles, & que l'on s'oppoſe à une coûtume établie depuis ſi long-temps dans l'Egliſe. D'ailleurs nous devons réfuter les calomnies que les infidéles publient contre l'Egliſe, & montrer ſa noble & divine immobilité. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, que les Juifs & les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche pour nous décrier. Les Images des Saints qui ſont chez les Chrétiens, ne ſervent qu'à les exciter à la vertu, comme feroient les diſcours des gens de bien. Car la peinture eſt une hiſtoire abrégée, & tout ſe rapporte à la gloire du Pere céleſte. Depuis la fin des perſécutions on a tenu pluſieurs Conciles œcuméniques, qui ont fait des canons pour corriger les moindres abus. Auroient-ils gardé le ſilence ſur l'honneur rendu aux Images, s'il conduiſoit à l'idôlatrie, comme on le prétend, & s'il nous éloignoit de Dieu? Car celui qui a promis aux Apôtres d'être avec eux juſqu'à la fin du monde, l'a promis de même à ceux qui devoient gouverner l'Egliſe après eux. Et puiſqu'il a dit qu'il ſeroit au milieu de deux ou de trois aſſemblés en ſon nom, il n'auroit pas abandonné de ſi

grandes multitudes assemblées par le zéle de la Religion, sans leur communiquer ses lumieres ; d'autant plus que cette coutume n'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes, mais presque dans tous les pays & dans les premieres & les plus illustres églises. Il dit encore : On ne doit point être scandalisé de ce qu'on présente aux Images des Saints des lumieres ou des parfums. Ces sont des simboles de leurs vertus, pour marquer leur lumiere spirituelle, & l'inspiration du Saint Esprit. Ce qui est bien important, c'est que Dieu a souvent fait des miracles à l'occasion des Images comme des guérisons de malades, des charmes rompus, & d'autres merveilles dont nous avons été témoins. Saint Germain ne parle que des Images de plate peinture, & il n'y en avoit point d'autres dans les églises, selon l'usage que les Grecs observent encore aujourd'hui.

III. Le Pape se déclare contre l'erreur.

Saint Germain ne manqua pas d'écrire au Pape Grégoire II ce qui se passoit en une affaire si importante. Le Pape lui répondit par une grande lettre, où d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'église. L'honneur qu'on rend aux Images n'a, dit-il rien de commnn avec l'idolâtrie, Comme par l'Incarnation du Fils de Dieu tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité ; plût à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, toutes les plantes pussent raconter ces merveilles par la parole, par l'écriture, ou par la peinture. C'est ainsi que l'église de Rome étoit d'accord avec celle de Constantinople.

II.

L'entrepriſe de l'Empereur Léon contre les Images, lui attira une révolte des peuples de la Grece & des Cyclades. Ils armerent une flotte ſous prétexte de zéle pour la Religion, & menerent avec eux un nommé Coſme pour le couronner Empereur. Les rebelles furent entiérement défaits, dans une bataille que l'Empereur Léon leur livra près de Conſtantinople. Qu'il eſt déplorable de voir des gens attachés à la vérité, ſe conduire ſi mal, & prendre pour s'oppoſer à l'erreur, des moyens ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile! Ce ſuccès encouragea l'Empereur Léon à perſécuter les Catholiques. Ils fit de nouveaux efforts pour gagner le Patriarche Germain, qui s'étoit déclaré contre les rebelles, & qui rempliſſoit ainſi toute juſtice. L'Empereur employoit pour le ſéduire les promeſſes les plus flatteuſes. Il gagna Anaſtaſe, diſciple & ſyncelle du Patriarche, en lui promettant de le mettre ſur le Siége de Conſtantinople. S. Germain qui n'ignoroit pas la mauvaiſe diſpoſition d'Anaſtaſe, ſe contenta de lui repréſenter ſa trahiſon avec ſageſſe & avec douceur. L'Empereur voyant que ce Patriarche étoit inébranlable, le prit en averſion. Il accuſa d'idolâtrie tous les Empereurs qui avoient regné avant lui, tous les Evêques, & tous les Chrétiens. Car il étoit trop ignorant, pour comprendre la différence du culte rélatif & du culte abſolu. Il ne condamnoit pas ſeulement la vénération des Images, il rejettoit auſſi l'invocation des Saints, & avoit en horreur leurs Reliques. L'année ſuivante 730 le ſeptiéme de Janvier, il tint un Conſeil où il fit un decret contre les Images, & voulut obliger le Patriarche d'y ſouſ-

IV. Pluſieurs de ceux qui défendoient la vérité, emploient des moyens que la Religion condamne & que Dieu ne bénit pas. Mort du Patriarche S. Germain.

crire. Mais le ſaint vieillard le refuſa courageuſement, & aima mieux renoncer à ſa dignité. Il ôta ſon pallium, & dit ces paroles dignes d'un Docteur de l'égliſe : Il m'eſt impoſſible, Seigneur, de rien innover contre la foi, & il faut tenir un Concile œcuménique. L'Empereur irrité envoya à la maiſon Patriarchale, des officiers armés pour l'en chaſſer à coups de poing & avec outrage, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il ſe retira dans ſa maiſon paternelle, pour y pratiquer la vie monaſtique, laiſſant dans une extrême déſolation la ville de Conſtantinople, dont il avoit tenu le ſiége près de quinze ans. Il finit ſaintement ſa vie dans cette retraite, & l'égliſe honore ſa mémoire le douziéme de Mai. Les Grecs honorent le même jour l'Abbé Etienne, que Saint Germain fit venir de Paleſtine pour réformer les moines de Conſtantinople. Ce ſaint Patriarche avoit compoſé un Ouvrage que nous n'avons plus, où il défendoit Saint Grégoire de Nyſſe contre ceux qui l'accuſoient d'Origeniſme ; & on lui a attribué quelques Ecrits, que les meilleurs critiques croient être d'un autre Germain Patriarche de Conſtantinople, plus nouveau de cinq cens ans.

III.

V. Progrès de l'erreur. Perſécution.

Auſſi-tôt que Saint Germain eut été chaſſé, Anaſtaſe fut ordonné Patriarche de Conſtantinople, & mis en poſſeſſion à main armée. Il fut vil eſclave de la Cour ; & l'Empereur Léon ne trouvant plus d'obſtacle, voulut forcer tout le monde de recevoir ſon decret contre les Images. Dans le veſtibule du Palais de Conſtantinople, étoit une Image de Jeſus-Chriſt ſur la croix, pour laquelle on avoit une ſinguliere vénération. On diſoit que le

grand Conſtantin l'avoit fait faire en mémoire de la croix qui lui apparut au ciel, & on en racontoit pluſieurs miracles. L'Empereur Léon voulut commencer par cette Image, & envoya pour l'abbattre un de ſes écuyers nommé Join. Des femmes qui ſe trouvérent préſentes, s'efforcérent par leurs prieres de le détourner de ce ſacrilége, mais il ne les écouta point. Il monta à une échelle, & donna trois coups de hache dans le viſage de la figure. Les femmes tirérent l'échelle, firent tomber Join, le tuérent ſur la place, & le mirent en piéces. L'Image fut néanmoins abbatue & brûlée, & l'Empereur fit mettre à la place une ſimple croix; car les Iconoclaſtes honoroient la croix, pourvû qu'elle n'eût pas de crucifix. Les femmes qui avoient maſſacré Join, coururent au Palais Patriarchal, & firent de vifs reproches à Anaſtaſe, l'appellant infâme ennemi de la vérité. Anaſtaſe alla ſe plaindre à l'Empereur, & obtint que ces femmes fuſſent punies du dernier ſupplice. On fit mourir dix autres perſonnes à l'occaſion de cette même Image. Pluſieurs Chrétiens d'Occident furent témoins de cette injuſtice, & portérent chez eux ces triſtes nouvelles. Comme l'Empereur Léon étoit ignorant, il perſécuta principalement les gens d'étude, & abolit les Ecoles des ſaintes Lettres qui avoient ſubſiſté depuis le grand Conſtantin. Il y avoit à Conſtantinople près du Palais, une Bibliothéque fondée par les Empereurs, contenant plus de trente mille volumes. Le bibliothécaire étoit un homme d'un mérite diſtingué, & il en avoit douze autres ſous lui, qui enſeignoient gratuitement les ſciences profanes, & la doctrine chrétienne. Leur mérite étoit ſi reconnu, que les

Empereurs mêmes avoient coûtume de ne rien faire d'important ſans les conſulter. L'Empereur Léon employa les promeſſes & les menaces, pour leur faire approuver le deſſein qu'il avoit d'abolir les Images ; mais enfin déſeſpérant d'y réuſſir, il fit entourer la bibliothéque de faſcines & de bois ſec, & la brûla avec les livres & ceux qui les gardoient. Il voulut en même-temps obliger, tant par violence que par careſſes tous les habitans de Conſtantinople d'ôter toutes les Images de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, & des Saints ; de les brûler au milieu de la ville, & de blanchir toutes les Egliſes peintes. Comme pluſieurs refuſoient d'obéir, on coupa la tête à quelques-uns, on fit ſouffrir à d'autres divers ſupplices, & pluſieurs tant clercs que moines & ſimples laïques, remporterent la couronne du martyre dans cette occaſion.

IV.

VI. Zele des papes Grégoire II & Gregoire III pour la défenſe de la Foi

Dès qu'on eut entendu parler en Italie de cette perſécution, on abbâtit les images de l'Empereur & on les foula aux pieds. On reſolut d'élire un autre Empereur & de le mener à Conſtantinople, mais le Pape arrêta l'exécution de ce deſſein. Les Lombards profitoient de ces troubles pour faire du progrès en Italie. l'Empereur envoya des gens pour ſe ſaiſir du Pape ; mais le peuple Romain, les Grands & les petits s'obligerent par ſerment, à mourir plutôt que de permettre que l'on fit aucun mal au Pape, que défendoit la Foi, avec tant de zéle. Les Lombards ſe joignirent aux Romains, pour empêcher l'Empereur d'exécuter les mauvais deſſeins qu'il avoit contre Grégoire II. Ce Pape de ſon côté, pour s'attirer de plus en plus la protection ds Dieu, faiſoit d'abondantes aumônes,

mônes, s'appliquoit au jeûne & à la priere, & faiſoit tous les jours des proceſſions. Il rendoit graces au peuple de ſon attachement, l'exhortoit à faire du progrès dans la vertu, & à conſerver la foi, mais en même-temps à demeurer fidéle à l'Empire Romain. Les Grecs ont néanmoins accuſé le Pape Grégoire II, d'avoir ſouſtrait l'Italie à l'obéiſſance de l'Empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie. Ce Pape mourut l'an 731, & l'Egliſe l'honore entre les Saints.

Il eut pour ſucceſſeur Grégoire III, qui donnoit l'exemple de toutes les vertus. Dès le commencement de ſon Pontificat, il écrivit à l'Empereur Léon, & lui dit : Qui vous oblige à regarder en arriere, après avoir ſi bien marché pendant les premieres années de votre regne ? Vous dites que c'eſt une idolâtrie d'honorer les Images ; vous ordonnez de les abolir, ſans craindre le jugement de Dieu qui punira les autres d'un tel ſcandale. Pourquoi n'avez-vous pas conſulté les hommes ſçavans ? Comme vous êtes groſſier & ignorant, nous ſommes obligés de vous parler avec force, mais avec vérité. Quittez votre préſomption, & nous écoutez humblement. Les déciſions de l'Egliſe n'appartiennent pas aux Empereurs, mais aux Evêques. C'eſt pourquoi comme les Evêques qui ſont établis pour gouverner les égliſes, ne ſe mêlent point des affaires temporelles, les Empereurs doivent auſſi ne point ſe mêler des affaires eccléſiaſtiques, & ſe contenter de celles qui leur ſont confiées. Vous nous avez écrit d'aſſembler un Concile œcuménique : mais nous ne le jugeons pas à propos. C'eſt vous qui êtes auteur du trouble ; tenez-vous en repos, & le monde ſera en paix. Les égliſes

étoient tranquilles, lorſque vous avez allumé le feu de la diviſion. Le Pape marque enſuite à l'Empereur comment tout l'Occident eſt indiſpoſé contre lui. Vous croyez nous épouvanter, ajoûte-t-il, en diſant : J'enverrai à Rome & j'en ferai enlever Grégoire chargé de chaînes, comme Conſtantin fit enlever Martin. Mais ſçachez que nous ne craignons point vos menaces. A une lieue de Rome vers la Campanie, nous ſommes en sûreté.

VII. Lettre du Pape à l'Empereur.

L'Empereur Léon écrivit de ſon côté au Pape, qui lui répondit en ces termes : La vie m'eſt devenue inſupportable, en voyant que vous demeurez dans vos mauvaiſes diſpoſitions. Vos prédéceſſeurs ornoient les égliſes, & vous travaillez à les défigurer. Les peres & les meres tenant entre leurs bras leurs petits enfans nouveaux baptiſés, leur montrent avec le doigt les hiſtoires de la Religion : on inſtruit de la même maniere les jeunes gens & les nouveaux convertis ; par ce moyen ſi ſimple on les édifie, on éleve leur eſprit & leur cœur à Dieu. Vous êtes cauſe que le peuple privé de ces objets innocens, s'occupera de fables, de chanſons profanes, de flutes, & de ſemblables badineries, au lieu des ſaintes Images qui les portoient à bénir Dieu & à lui rendre graces. Il lui marque enſuite la différence de l'empire & du Sacerdoce. Comme, dit-il, il n'eſt pas permis à l'Evêque de donner les dignités temporelles ; l'Empereur ne doit point auſſi ſe mêler des élections du clergé. Chacun de nous doit demeurer dans ſa vocation. Voyez-vous, Seigneur, la différence des Evêques & des Princes ? Si quelqu'un vous a offenſé, vous confiſquez ſes biens, vous le banniſſez, ou lui ôtez même la vie. Les Evêques n'en uſent pas

ainſi ; mais ſi quelqu'un a péché, & s'en confeſſe, au lieu de lui couper la tête, ils lui impoſent des jeûnes, des veilles & des prieres ; le tréſor de l'Egliſe eſt leur priſon, la croix & l'Evangile ſont les chaînes dont ils déſirent de le charger. Après l'avoir fait arriver à une vraie converſion, ils lui donnent le ſacré Corps & le précieux Sang de Notre-Seigneur, & l'envoient pur & ſans tache devant Dieu. Un Pape qui parloit ainſi, étoit bien éloigné de prétendre ôter à l'Empereur ſa puiſſance temporelle. Le Pape Grégoire III envoya cette lettre & la précédente par le prêtre George, qui eut la foibleſſe de n'oſer la rendre à l'Empereur. Il la rapporta à Rome, & confeſſa ſa faute. Le Pape lui fit de grands reproches, & vouloit le dépoſer dans un concile ; mais à la priere des Evêques, il ſe contenta de le mettre en pénitence, & le renvoya avec les mêmes lettres. L'Empereur fit retenir en Sicile les lettres, ſans permettre que le prêtre George les apportât à Conſtantinople, & le tint lui-même en exil pendant près d'un an.

V.

VII. Réclamation en faveur de la vérité en Occident. perſécution de l'Empereur Léon.

Cette conduite de l'Empereur obligea le Pape d'aſſembler un Concile à Rome dans l'égliſe de Saint Pierre. Il s'y trouva quatre vingts treize Evêques. Les prêtres, les diacres & tout le clergé de Rome y aſſiſtérent, avec les nobles, les Conſuls, & une grande partie du peuple. Il fut ordonné dans ce Concile, que quiconque mépriſeroit l'uſage de l'Egliſe touchant la vénération des ſaintes Images, les ôteroit, les profaneroit, ou en parleroit avec mépris, ſeroit privé du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, & ſéparé de la communion de l'Egliſe.

Ce decret fut ſouſcrit ſolemnellement par tous ceux qui aſſiſtoient au Concile, & on y joignit les autorités des Papes précédens. Enſuite le Pape envoya par Conſtantin défenſeur, des lettres à l'Empereur Léon. Elles furent retenues comme les précédentes, & le porteur Conſtantin mis dans une étroite priſon où on le laiſſa près d'un an. On lui ôta enſuite les lettres par force & on le renvoya après l'avoir maltraité. Toute l'Italie en corps envoya une requête à l'Empereur pour la conſervation des Images, mais on l'arracha à ceux qui en étoient chargés ; on les retint huit mois, & on les renvoya honteuſement. Le Pape ne laiſſa pas d'écrire encore à ce ſujet à l'Empereur & au Patriarche Anaſtaſe, & envoya à Conſtantinople ces lettres qui furent auſſi ſans effet. Au contraire, l'Empereur irrité contre le Pape & contre l'Italie révoltée, arma une grande flotte qu'il y envoya : mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique. Cet accident ne fit qu'irriter d'avantage l'Empereur : il augmenta conſidérablement la capitation dans la Calabre & dans la Sicile, fit tenir regiſtre de tous les enfans mâles qui naiſſoient, & confiſqua dans les terres de ſon obéiſſance, les patrimoines de Saint Pierre de Rome qui montoient à 224000 liv. En Orient il perſécuta cruellement ceux qui ſoutenoient l'honneur des ſaintes images, mais il évitoit de les faire mourir, pour les priver de la conſolation & de l'honneur du martyre. Il ſe contentoit ordinairement de les reſſerrer en priſon, de les tourmenter, & de les bannir. Les Grecs n'ont pas laiſſé de conſerver la mémoire de ceux qui ſouffrirent dans cette perſécution des Iconoclaſtes, & on les trouve la plûpart dans le

Ménologe de l'Empereur Baſile. Mais il n'eſt pas toujours aiſé de diſcerner ſous quel Empereur ils ont ſouffert ; & on a quelquefois confondu Léon Iſaurien avec Léon Arménien qui ne regna que dans le neuviéme ſiécle.

IX. L'erreur fait d'étranges progrès en Orient ſous Conſtantin Copronyme. lâcheté de la plûpart des Evêques

Conſtantin Copronyme marcha ſur les traces de ſon pere Léon, & employa toute ſon autorité pour abolir les Images. Afin de réuſſir plus ſûrement dans ce deſſein, il aſſembla un Concile l'an 754. Il s'y trouva trois cens trente-huit Evêques ; il n'y avoit aucun Patriarche, ni aucun député des grands Siéges, de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jéruſalem. Le Siége de Conſtantinople étoit vacant ; car Anaſtaſe étoit mort la même année, d'une maladie qui lui faiſoit jetter les excrémens par la bouche. Ce Concile s'aſſembla dans le Palais d'Hierie ſur la côte d'Aſie vis-à-vis de Conſtantinople, & dura ſix mois. L'Empereur Conſtantin le jour même que le Concile fut terminé, mit en poſſeſſion du Siége de Conſtantinople de ſa propre autorité le moine Conſtantin Evêque de Sylée, & le revêtit du pallium. Il ne nous reſte de ce concile que la définition de foi, qui a pour titre : Définition du ſaint & grand Concile œcuménique. Après un aſſez long préambule, le concile dit que Jeſus-Chriſt nous a délivré de l'idolâtrie, & nous a appris à adorer Dieu en eſprit & en vérité. Mais, ajoute-t'il, le démon ne pouvant ſouffrir la beauté de l'Egliſe, a inſenſiblement ramené l'idolâtrie ſous l'apparence de Chriſtianiſme, en faiſant rendre de grands honneurs à des choſes créées. C'eſt pourquoi comme le Sauveur a envoyé autrefois ſes Apôtres pour la deſtruction des idoles, il a de même ſuſcité maintenant ſes

ſerviteurs nos Empereurs, pour nous inſtruire & pour renverſer les inventions du demon. C'eſt ainſi que ces Evêques courtiſans ſe reconnoiſſent diſciples des Empereurs. Ils déclarent enſuite qu'ils reçoivent les ſix Conciles œcuméniques, font pluſieurs ſophiſmes pour combattre l'honneur que l'on rend aux images, alleguent des paſſages de l'Ecriture & des Peres, & concluent que l'on doit rejetter de l'égliſe avec horreur, toute Image peinte de quelque maniere que ce ſoit, & défendent à toute perſonne à l'avenir d'en faire aucune, de la dreſſer dans une égliſe ou dans une maiſon particuliere : ſous peine aux Evêques, aux prêtres & aux diacres de dépoſition, aux moines & aux laïques d'anathême : ſans préjudice des peines portées par les loix impériales.

Il eſt défendu, ſous prétexte d'abolir les Images, de s'emparer des vaſes ſacrés, & de ſe rendre maître des égliſes. Le Concile prononce enſuite pluſieurs canons, dont les premiers ne contiennent que la doctrine catholique ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Mais il y en ajoute pluſieurs contre les Images de Jeſus-Chriſt & des Saints. Il reconnoît au reſte que l'on doit avoir recours à l'interceſſion de la Sainte Vierge, comme très-puiſſante auprès de Dieu, & que les Saints doivent être priés & honorés ſelon la Tradition de l'Egliſe. Après cela tous les Evêques déclarerent qu'ils ſouſcrivoient avec joie à ce décret ; ils félicitérent l'Empereur d'avoir aboli l'idolâtrie, & anathématiſerent Saint Germain de Conſtantinople, George de Chypre, & Saint Jean Damaſcene qui défendoit la foi par ſes Ecrits, & qui le faiſoit avec d'autant plus de force & de liberté, qu'il étoit dans une Province aſſujettie

aux Muſulmans, & ſur laquelle l'Empereur n'avoit plus aucune autorité. Ils répétérent pluſieurs fois l'anathême contre cet illuſtre Docteur de l'Orient, qu'ils chargerent des qualifications les plus odieuſes. Auſſi-tôt après ce Concile des Iconoclaſtes, l'Empereur Conſtantin alla dans la place publique avec le nouveau Patriarche & les autres Evêques, & ils publierent le decret du Concile, répétant les anathêmes contre Germain George & Jean Manſour, (Jean Damaſcene.) Ce decret fût porté dans les provinces, & l'on vit par-tout les Catholiques conſternés, & les Iconoclaſtes changer les vaſes ſacrés, & défigurer les égliſes. On brûloit les Images, on abbattoit ou on enduiſoit les murailles qui en étoient peintes; mais on conſervoit celles qui n'avoient que des arbres, ou des oiſeaux, ou d'autres animaux.

V I.

X. Zéle d'un grand nombre de ſaints moines pour la Foi. S. Etienne ſurnommé le jeune.

La perſécution étoit générale; mais elle étoit plus violente contre les moines, que l'Empereur Conſtantin haiſſoit particuliérement. Alors les plus zélés d'entr'eux s'aſſemblerent au mont Saint Auxence, monaſtere célébre près de Nicomédie, dont le Saint Fondateur avoit aſſiſté au Concile de Calcédoine. Etienne en étoit alors le ſixiéme Abbé, & ce ſaint homme étoit également recommandable par ſa vertu & par l'auſtérité de ſa vie. Il étoit né à Conſtantinople l'an 714. Son pere & ſa mere qui avoient de grands biens, étoienr encore plus riches des biens de la grace. Il fut élevé avec ſoin dans la piété & dans les Lettres, on le nourrit dès l'enfance du lait des divines Ecritures. Cette nourriture céleſte le préſerva du poiſon des nouveautés profanes

La violence de la perſécution obligeoit ſouvent ceux qui étoient oppoſés à l'erreur, de quitter leurs pays pour éviter une tentation à laquelle le très-grand nombre ſuccomboit. Les parens d'Etienne furent de ce nombre. Ils emmenerent avec eux leur fils, qu'ils mirent à l'âge de quinze ans dans le monaſtere de S. Auxence. La mort de ſon pere l'ayant rappellé à Conſtantinople, il vendit ſon bien, & le diſtribua aux pauvres. Il avoit deux ſœurs, dont l'une étoit déja Religieuſe à Conſtantinople. Il emmena l'autre en Bythinie avec ſa mere, & les mit toutes deux dans un monaſtere de femmes, voiſin du ſien. Il fut choiſi pour gouverner le monaſtere du mont Saint Auxence à l'âge de trente ans. C'étoit un nombre de petites cellules éparſes ſur la montagne au bas de laquelle il y avoit un autre monaſtere. Etienne étoit renfermé dans une des cellules qui étoit ſur la montagne, & il s'y en occupoit de la priere & du travail des mains. Il copioit des livres, ou faiſoit des filets ; de ſorte qu'outre ſa ſubſiſtance, il gagnoit encore de quoi faire l'aumône. Les autres moines menoient la même vie, & profitoient des exemples & des inſtructions de leur ſaint Abbé.

Le trouvant un jour accablé de douleur à la vûe du progrès que faiſoit l'erreur des Iconoclaſtes, ils lui dirent : Mon pere, nous ſommes dans un embarras extrême, craignant que l'amour de cette vie, ſi naturel à l'homme, ne nous faſſe trahir les intérêts de la vérité. Etienne leur conſeilla de ſe retirer vers le Pont-Euxin, ou en Chypre, ou à Rome, & d'abandonner Conſtantinople. Les moines ſuivirent ſon conſeil, firent la priere au milieu des larmes, & ſe dirent le dernier adieu. L'em-

pereur Conſtantin avoit contre les moines tant d'averſion qu'il les appelloit des abominables dont on ne devoit pas même ſe ſouvenir. Il fit mourir à coups de fouet André moine célébre, ſurnommé le Calybite, qui lui reprochoit hardiment ſon impiété. Il envoya enſuite vers Saint Etienne un Patrice nommé Calliſte, pour l'exhorter à recevoir le decret du dernier Concile, & lui donner pour marque d'eſtime & d'amitié des dattes & des figues. Etienne dit au Patrice: Je ne puis ſouſcrire à la déciſion du faux Concile, qui contient une doctrine hérétique. Je ne veux pas attirer ſur moi la malédiction du Prophête en nommant doux ce qui eſt amer. Je ſuis prêt à mourir pour l'honneur des ſaintes Images: quand je n'aurois qu'autant de ſang qu'il en peut tenir dans le creux de ma main, je veux bien le répandre pour l'Image de Jeſus-Chriſt. Au reſte, reportez la nourriture que l'Empereur héréſiarque m'envoie: l'huile du pécheur ne parfumera point ma tête.

XI. Souffrances du saint Abbé pour la Foi.

L'Empereur irrité de cette réponſe renvoya le Patrice & des ſoldats, avec ordre de tirer Etienne de ſa cellule, de le garder dans le monaſtere d'en bas, juſqu'à ce que l'Empereur eût décidé ce qu'il en feroit. La cellule de Saint Etienne étoit un trou dans le ſommet de la roche. Il avoit creuſé à l'Orient une petite niche pour faire ſa priere, mais ſi baſſe qu'il n'y pouvoit tenir que courbé: le reſte de la grotte étoit découvert. C'étoit plutôt un tombeau qu'une cellule. Il demeuroit-là expoſé aux ardeurs de l'été & aux rigueurs de l'hiver. Son habit n'étoit qu'une tunique de peau, & il portoit par-deſſus une chaîne de fer en croix depuis les épaules juſqu'aux

reins. Les ſoldats étant arrivés à cette cellule, en tirerent le ſaint homme, & furent obligés de le porter. Car il avoit été ſi long-tems dans ce trou, que ſes jambes étoient pliées, & qu'il ne pouvoit ni les dreſſer, ni les remuer. Les ſoldats ſurpris de ce ſpectacle & touchés de compaſſion, le prirent à deux, lui faiſant mettre les mains ſur leurs épaules, & lui tenant les genoux. Ils l'enfermerent dans le monaſtere & le garderent. Cependant Saint Etienne chantoit avec ſes moines une priere qui dit: J'ai rencontré les voleurs de mes penſées. Il vouloit marquer qu'on l'avoit tiré de ſa contemplation. Ces ſoldats ſe diſoient: Hélas! ces moines qu'on maltraite ainſi ſans ſujet, ont raiſon de nous appeller des voleurs. Saint Etienne & ceux qui l'accompagnoient, demeurerent ainſi enfermés pendant ſix jours ſans manger. Le ſeptiéme, l'Empereur envoya un autre officier, qui remit le ſaint homme dans ſa cellule. Car il étoit obligé de partir pour la guerre contre les Bulgarés, qui attaquerent les Romains l'an 763. Les ſoldats avant que de partir, ſe recommanderent aux prieres de Saint Etienne.

XII. Les ennemis de la vérité ont recours à la calomnie & aux moyens les plus iniques.

Mais le Patrice donna de l'argent à un des moines nommé Sergius, pour l'engager à accuſer ſon ſaint Abbé. Ce miſérable ſortit du monaſtere, & inventa diverſes accuſations, qui parurent frivoles. Enfin il chargea le ſerviteur de Dieu d'avoir un commerce infâme avec une veuve de qualité, nommée Anne, qui avoit pris l'habit de religieuſe dans un monaſtere de femmes, qui étoit au pied de la montagne. Les calomniateurs ſuborerent une eſclave qui la ſervoit, & lui promirent de la marier à un officier du Palais, afin de lui faire

dire ce qu'ils vouloient contre ſa maîtreſſe & contre Etienne. Ils envoyerent l'écrit d'accuſation à l'Empereur qui donna ordre auſſi-tôt qu'on ſe ſaisît d'Anne, & qu'on la lui amenât au camp. Le Lieutenant de Conſtantinople, à qui cet ordre avoit été envoyé, l'exécuta ponctuellement. Il arriva au monaſtere lorſque les religieuſes chantoient Tierce. Les ſoldats qui l'accompagnoient, entrerent inſolemment dans l'égliſe. Le chant fut changé en cris & en gémiſſemens. La ſupérieure fut obligée de laiſſer aller Anne, à qui elle donna une compagne en leur diſant: Allez: mes enfans, vers l'Empereur, & répondez avec ſageſſe aux queſtions qu'il vous fera. Allez en paix: que le Seigneur ſoit avez vous. Elles prirent leurs manteaux, ſe mirent à genoux, reçurent ſa bénédiction & partirent. Quand elles furent arrivées à l'armée, l'Empereur les fit ſéparer, & dit à Anne en particulier: Je crois ce que l'on m'a dit de vous. Déclarez-moi comment cet impoſteur vous a fait renoncer à la ſplendeur de votre famille, pour prendre cet habit de ténébres. Il nommoit ainſi l'habit monaſtique, parce qu'il étoit noir. Anne lui répondit: Seigneur, tourmentez-moi, faites-moi mourir, vous n'entendrez de moi que la vérité. Je ne connois cet homme que comme un Saint qui me conduit dans la voie du ſalut. L'Empereur demeura aſſis, ſe mordant le bout du doigt, & remuant l'autre main en l'air: c'étoit ſon geſte ordinaire. Il fit garder Anne, & renvoya ſa compagne malgré elle au monaſtere. L'Empereur étant revenu à Conſtantinople, fit enfermer Anne dans la priſon du bain qui étoit très-obſcure, avec des fers aux mains. Il la fit menacer des derniers ſuppli-

ces, ſi elle n'avouoit ſon prétendu crime. Enfin ce Prince l'interrogea au milieu de tout le peuple, & lui dit en lui montrant quantité de nerfs de bœuf : Je te les ferai tous uſer ſur le corps, ſi tu ne déclares publiquement ton infamie. Elle ne repondit rien, & auſſitôt huit hommes robuſtes la prirent par les deux mains, & l'étendirent en l'air en forme de croix, tandis que deux autres la frappoient de toutes leurs forces, l'un ſur le ventre, l'autre ſur le dos. Elle ne diſoit que ces paroles : Je ne connois point cet homme pour le mal, comme vous dites. Alors on lui confronta l'eſclave, qui l'accuſa avec ſerment. Elle étendoit la main contre elle, & lui crachoit au viſage. L'Empereur voyant qu'Anne ne parloit plus, crut qu'elle étoit morte de la violence des coups, & la fit jetter dans un des monaſteres de Conſtantinople. Il n'eſt plus parlé d'elle depuis.

XIII. Fourberie inſigne des perſécuteurs des gens de bien.

L'Empereur qui ne cherchoit qu'un prétexte pour faire mourir Saint Etienne, engagea par une lâche & indigne ſupercherie, un jeune homme de ſes confidens, à aller ſolliciter le ſaint Abbé à lui donner l'habit monaſtique. Le fourbe dit au ſerviteur de Dieu, qu'il répondroit de ſon ame au Souverain Juge, s'il refuſoit de lui donner un aſyle pour ſe ſauver. Saint Etienne ſe laiſſa toucher par les larmes feintes de l'hypocrite ; & quand il eut reçu l'habit, il alla trouver l'Empereur comme on en étoit convenu. L'Empereur le montra en public dans ſon habit de moine, & ſe plaignit de la déſobéiſſance d'Etienne, qui portoit l'audace juſqu'à ſéduire les gens de ſon Palais. On mit auſſi-tôt en piéces l'habit du faux moine, on lui verſa de l'eau comme pour

Suite des ſouffrances de S. Etienne.

le purifier, on le revêtit d'un habit militaire, & l'Empereur le déclara ſon Ecuier. En même-tems il envoia au mont Saint Auxence un grand nombre de gens armés, qui diſperſerent les moines, mirent le feu au monaſtere & à l'égliſe, & les réduiſirent en cendres juſqu'aux fondemens. Ils tirerent Saint Etienne de ſa caverne, le frapperent à coups de bâton, le prirent à la gorge & lui déchirerent les jambes dans des épines : ils lui crachoient au viſage & l'accabloient de toutes ſortes d'injures. On l'enferma enſuite dans un monaſtere près de Chryſopolis, où l'on envoia pluſieurs Evêques pour le ſéduire. Ces Evêques après avoir fait leur priere, & verſé des larmes ſur l'état dans lequel ils voioient Saint Etienne, lui dirent ; Homme de Dieu, comment vous imaginez-vous en ſçavoir plus que les Empereurs, les Archevêques, les Evêques & tous les Chrétiens ? Croiez-vous que nous voudrions perdre nos ames ? Saint Etienne répondit : Conſidérez ce que le Prophête Elie dit à Achab : Ce n'eſt pas moi qui trouble Iſraël, c'eſt vous & la maiſon de votre pere. C'eſt vous qui avez innové. L'Evêque de Nicomédie, qui étoit un jeune homme, ſe leva pour donner un coup de pied au ſaint Abbé aſſis à terre, mais un des gardes le prévint, & frappa dans le ventre le ſaint homme. L'Empereur ſçachant que les Evêques n'avoient rien gagné ſur Etienne, l'envoia en exil dans l'Iſle de Proconeſe près de l'Helleſpont. Avant que de partir, il guérit le Supérieur du monaſtere, abandonné des Médecins.

Saint Etienne étant arrivé à Proconeſe, ſe logea dans une caverne qu'il trouva dans un lieu déſert ſur la mer, & il ſe nourriſſoit des herbes qu'il trouvoit. Ses diſciples chaſſés du

Mont Saint Auxence, ayant appris le lieu de ſon exil, ſe raſſemblérent autour de lui, & firent un nouveau monaſtere. Sa mere même & ſa ſœur vinrent le trouver dans cette Iſle. Pour lui, il fit faire une petite cage où il s'enferma pour continuer ſes auſtérités. Il y faiſoit une infinité de miracles. Comme il annonçoit en même-tems la vérité, & ſe déclaroit dans toutes les occaſions pour les ſaintes Images, l'Empereur le rappella promptement, pour empêcher, diſoit-il, qu'il n'enſeignât au peuple l'idolâtrie. Il le fit donc mettre dans une priſon obſcure, les fers aux mains & les entraves aux pieds. Quelques jours après, il l'interrogea, le chargea d'injures; & le trouvant inébranlable, il l'envoya lié par le cou & les mains derriere le dos au Prétoire, pour le faire juger ſelon les loix, parce qu'il avoit foulé aux pieds l'Image de l'Empereur. Le Saint homme avoit fait cette action, pour faire ſentir quel crime étoit de fouler aux pieds l'Image de Jeſus-Chriſt & de la Sainte Vierge.

XIV. Perſécution générale.

Cependant pluſieurs officiers & pluſieurs ſoldats furent accuſés d'honorer les Images. L'Empereur les fit punir rigoureuſement en diverſes manieres, & il ordonna que tous ſes ſujets fiſſent ſerment de ne rendre aucun honneur aux Images. Il obliga le Patriarche Conſtantin de faire le même ſerment ſur la vraie Croix. Mais peu de tems après il le bannit, & fit ordonner Patriarche, Nicetas eſclave d'origine. Il voulut auſſi rendre abſolument mépriſable l'habit monaſtique. Il fit donc paſſer dans l'hyppodrome tous les moines qu'on put arrêter, tenant chacun malgré ſoi une femme par la main. Le peuple s'en divertiſſoit, crachoit ſur eux & les traitoit indignement. Il condamna auſſi à la mort quel-

ques-uns des premiers officiers, pour avoir été viſiter Saint Etienne dans la priſon & avoir compati à ſes ſouffrances. La perſécution devint enſuite générale. Elle s'étendoit aux Evêques, aux moines, aux Magiſtrats, aux ſimples particuliers. L'Empereur ne vouloit pas qu'on pria la Sainte Vierge & les Saints. Il faiſoit déterrer & conſumer les Reliques les plus reſpectées, & il traitoit d'impies ceux qui les honoroient. Il fit jetter dans la mer la châſſe de Sainte Euphemie, qui étoit à Calcedoine, ne pouvant ſouffrir l'huile précieuſe qui en dégoutoit en préſence de tout le peuple. Mais la Relique fut conſervée miraculeuſement. Cette égliſe ſervit d'attelier pour forger des armes, & les ouvriers faiſoient leurs ordures dans le Sanctuaire.

Saint Etienne étoit toujours dans ſa priſon à Conſtantinople. Il prédit en y entrant, que ce ſeroit ſa derniere demeure, Il eut la conſolation d'y trouver trois cens quarante-deux moines de divers pays. Les uns avoient le nez coupé, d'autres les yeux crevés, ou les mains coupées, pour avoir refuſé de ſigner le decret contre les ſaintes Images. Quelques-uns avoient perdu les oreilles; d'autres montroient les marques des coups de fouets qui les avoient déchirés; d'autres avoient la barbe brûlée, & leur viſage tout défiguré par la poix qu'on y avoit miſe. Erienne voyant les marques des ſouffrances de ces ſaints Confeſſeurs, béniſſoit Dieu de la penitence qu'il leur avoit inſpirée, & s'affligeoit de n'avoir encore rien ſouffert de ſemblable. Mais les Confeſſeurs le regardoient comme leur Paſteur & leur maître, écoutoient ſes inſtructions, & lui découvroient leur intérieur. La priſon du Prétoire devint un monaſtere, où tout l'Office ſe faiſoit

réguliérement. Les gardes & tous ceux qui entendoient parler de ce ſaint Abbé, l'admiroient & le regardoient comme un Ange ſur la terre.

XV. Martyre du S. Abbé Etienne.

L'Empereur aiant appris qu'Etienne avoit converti ſa priſon en un monaſtere, fut outré de colere, & fit rechercher tous ceux qui avoient un moine pour parent, pour ami, ou pour voiſin. On les envoioit en exil, après les avoir déchirés de coups. On dénonçoit qui on vouloit: les eſclaves accuſoient leurs maîtres: Conſtantinople étoit dans la déſolation. L'Empereur donna ordre que l'on menât Etienne au lieu que l'on exécutoit les criminels, afin qu'on lui coupât la tête; mais il le fit enſuite reconduire en priſon, ne voulant pas le faire mourir d'une mort ſi douce. Il exhorta ſes courtiſans à lui procurer la ſatisfaction qu'il deſiroit depuis long-tems, & à le débaraſſer de l'abominable moine qui troubloit ſon repos. Auſſi-tôt une troupe de courtiſans courut à la priſon, & ſe ſaiſit du ſaint homme. Ils le jetterent par terre, attacherent des cordes aux fers qu'il avoit aux pieds, & le traînerent dans la rue, le frappant ſur la tête & par tout le corps à coups de pied, de pierres & de bâtons. Un de ces malheureux voiant qu'Etienne levoit les yeux au ciel pour prier, dit: Quoi cet abominable veut mourir comme un martyr! En même tems il prit un morceau de bois dont il frappa la tête du Saint & le tua ſur le champ. Cet homme qui s'appelloit Philomathe tomba auſſi-tôt, grinçant les dents & agité du démon, qui le tourmenta juſqu'à la mort. On continua de traîner le corps de Saint Etienne, en ſorte que ſon ſang arroſoit le pavé. On lui jetta contre le ventre une groſſe pierre qui l'ouvrit en deux, & fit ſortir ſes

inteſtins. On le frappoit encore quoiqu'il fût mort. Les femmes mêmes s'en mêloient, auſſi-bien que les enfans, que l'on faiſoit ſortir des écoles par ordre de l'Empereur, pour courir après avec des pierres. Un cabaretier qui le vit, le croiant vivant, lui donna un ſi grand coup de tiſon, qu'il lui caſſa le derriere de la tête, en ſorte que la cervelle ſe répandit. Les courtiſans allérent raconter à l'Empereur toutes ces horreurs: il les reçut avec joie, les fit mettre à table avec lui, & éclatoit de rire en apprenant les circonſtances de cette mort. Elle arriva comme l'on croit le 28 Novembre de l'an 766 ou 767. Saint Etienne étoit dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge. On le nomme le jeune pour le diſtinguer du premier Martyr.

XVI. Suite de la perſécution.

La même année l'Empereur fit amener à Conſtantinople le Patriarche Conſtantin, de l'Iſle où il étoit en exil. On le déchira de coups, enſorte qu'il ne pouvoit plus marcher: on le porta dans l'égliſe de Sainte Sophie, & on le fit aſſeoir devant le ſanctuaire. A chaque reproche qu'on lui faiſoit, on le frappoit au viſage. Enſuite on le fit monter ſur l'ambon, & le Patriarche Nicetas envoia des Evêques pour lui ôter le pallium, & l'anathématiſa. On le fit après cela ſortir de l'égliſe à reculons. On voit ici un exemple de la dégradation qui devoit précéder la peine de mort. Le lendemain, jour de ſpectacle dans l'hyppodrome, on lui raſa la tête entiérement, la barbe, les ſourcils, on le revêtit d'un habit de laine ſans manches, & on le mit à rebours ſur un âne dont il tenoit la queue entre ſes mains. On lui fit ainſi paſſer toute la carriere au milieu du peuple qui crachoit ſur lui & le char-

geoit d'injures. L'âne étoit mené par ſon neveu à qui on avoit coupé le nez. Quand ils furent arrivés à l'endroit où les chevaux s'arrêtoient, on le jetta de deſſus l'âne, & on lui mit le pied ſur la gorge. Quelques jours après, l'Empereur lui envoya dire par des Patrices : Que dites-vous de notre Concile & de notre foi ? Le malheureux Conſtantin croyant appaiſer l'Empereur, répondit : Votre foi eſt pure, & vous avez bien fait de tenir ce Concile. C'eſt-là, dirent les Patrices, ce que nous voulions apprendre de ta bouche impure. Va maintenant aux ténébres & à l'anathême. Il fut condamné à mort, & eut la tête coupée dans le lieu ordinaire des exécutions. On pendit ſa tête par les oreilles, dans une place où elle fut trois jours expoſée à la vûe du peuple. C'eſt ainſi que le Patriarche Conſtantin fut traité par l'Empereur, dont il avoit baptiſé les deux enfans nés de ſa troiſiéme femme, ce qui étoit alors regardé comme une alliance ſpirituelle.

Depuis ce tems l'Empereur fut encore plus furieux contre les Catholiques. Il fit arrêter un célébre ſtylite nommé Pierre, qui n'obéiſſoit point à ſes ordonnances impies, le fit lier par les pieds, & traîner par la ville. Il en fit jetter d'autres dans la mer, enfermés dans des ſacs où étoient attachés des pierres. D'autres eurent les yeux crevés, le nez coupé, on furent déchirés de coups. Ces cruautés s'exerçoient à Conſtantinople & dans les provinces. L'Empereur qui vouloit paroître plein de zéle contre l'idolâtrie, menoit une vie digne d'un perſécuteur des Saints. Elle ſe paſſoit dans les concerts de muſique, dans les feſtins, dans les ſpectacles. Il étoit eſclave des paſſions les plus infâmes, & ne pouvoit ſouffrir ceux qui vi-

voient d'une maniere réguliere. Il changeoit les monaſteres en logemens de ſoldats Iconoclaſtes. Il leur donna entr'autres celui de Saint Dalmace, qui étoit le premier de Conſtantinople, & un grand nombre des plus conſidérables. Il en ruina d'autres de fond en comble. Il fit mourir les perſonnes du plus haut rang, qui avoient embraſſé la vie monaſtique; ſur-tout ceux qui avant leur pénitence, avoient vêcu à la Cour, & avoient été confidens de ſes infâmes débauches, craignant qu'ils ne découvriſſent ſa turpitude.

VII.

Après ſa mort, la perſécution diminua. Son fils Léon Chaſare, quoiqu'ennemi des Images, fit peu de mal à ceux qui les honoroient. Mais la paix fut rendue à l'Egliſe d'Orient ſous le jeune Conſtantin & ſa mere Irene. Comme elle étoit catholique, il fut permis de reſpecter les ſaintes Images & d'embraſſer la vie monaſtique. Le Siége de Conſtantinople étoit occupé par Paul, recommandable par ſa ſcience & par ſa piété. On l'avoit ordonné malgré lui la derniere année du regne de Léon, après la mort de Nicetas. Comme il avoit eu la foibleſſe de ſouſcrire au Concile des Iconoclaſtes, il voulut réparer ſa faute en deſcendant de ſon Siége pour faire pénitence dans un monaſtere. L'Impératrice le fit prier par les perſonnes les plus diſtinguées de reſter dans ſa dignité; mais il réſiſta à toutes les ſollicitations, & déclara qu'il ne vouloit plus penſer qu'à la mort. Il confeſſa publiquement qu'il étoit coupable d'avoir gardé le ſilence, & de ne s'être point déclaré pour la Vérité par la crainte de la perſécution, & dit à l'Impératrice qu'elle ne pouvoit ſe ſauver, ſi elle

XVII. La paix rendue à l'Egliſe.

n'aſſembloit un Concile œcuménique pour remédier aux maux de l'égliſe. Peu de tems après cette déclaration, le Patriarche Paul mourut en paix, fort regretté de l'Impératrice & de tous les gens de bien : car c'étoit un homme vénérable, qui faiſoit des aumônes incroiables, & en qui tout le monde avoit confiance.

L'Impératrice Irene voulant lui donner un bon ſucceſſeur, aſſembla les perſonnes les plus éclairées & les plus zélées pour les biens de l'égliſe. On nomma tout d'une voix Taraiſe Secrétaire de l'Empire, qui refuſa long-tems, & ne ſe rendit que quand on lui eut promis qu'on aſſembleroit un Concile général pour rendre la paix à l'égliſe. Dès qu'il eut été ordonné, il écrivit au Pape Adrien de concert avec l'Impératrice Irene & ſon fils Conſtantin, pour le prier de venir en Orient, ou d'y envoier des Légats, & de concourir au projet du Concile univerſel pour confirmer l'ancienne tradition touchant les Images. Taraiſe écrivit auſſi aux Evêques & aux prêtres d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem. Il leur envoia ſa profeſſion de foi touchant la Trinité, l'Incarnation, & l'invocation des Saints. Il approuva les ſix Conciles œcuméniques, condamna celui des Iconoclaſtes, & pria ceux à qui il écrivoit d'envoier des Légats pour tenir leur place dans le Concile, & d'écrire des lettres pour concourir à la réunion de l'égliſe. Le Pape Adrien fit réponſe à l'Empereur & au Patriarche. Il déplora les maux de l'égliſe d'Orient, & félicita l'Empereur du zéle qu'il témoignoit pour y remédier. Je vous ſupplie, dit-il, de faire honorer les Images, comme nous faiſons en Occident ſelon la tradition de nos

Peres. Nous vous envoions les paſſages des Peres qui autoriſent cette ſainte pratique. Nous vous ſupplions à genoux & proſternés à vos pieds, de faire rétablir les Images en leur ancien état. Si on ne peut le faire, à cauſe des hérétiques, ſans tenir un Concile, il faut d'abord condamner le faux Concile tenu contre toutes les régles, & proteſter qu'il y aura une pleine liberté. Il traitoit la queſtion fort au long, diſtinguant avec ſoin ce que les Iconoclaſtes ne ceſſoient de confondre. Il demandoit enſuite la reſtitution des patrimoines de Saint Pierre, ſe plaignoit du titre d'Evêque univerſel que Taraiſe avoit pris, & de ce qu'on l'avoit fait paſſer ſubitement de l'état laïc à la dignité de Patriarche; mais on ne fit point traduire en grec cette fin, de peur d'indiſpoſition ſur les eſprits. Les lettres pour la convocation du Concile au nom de Conſtantin & d'Irene, furent envoiées à tous les Evêques de leur obéiſſance. Ils ſe rendirent à Conſtantinople, & les Légats du Pape & des Patriarches d'Orient y arrivérent en mêmetems. L'Empereur & ſa mere étoient en Thrace hors de Conſtantinople. Leur abſence rendit plus hardis les Evêques engagés dans l'héréſie des Iconoclaſtes, qui étoient le plus grand nombre, & ſoutenus par la plûpart des laïcs. La ſédition devint ſi grande, que l'Impératrice fut obligée de différer la convocation du Concile. Elle fit venir des troupes, pour chaſſer celles qui aiant ſervi ſous l'Empereur Conſtantin ſon beau-pere, étoient imbues de ſes erreurs. Elle les caſſa toutes, & par ce moien elle vint à bout de faire aſſembler le Concile, qui ſe tint à Nicée dans l'égliſe de Sainte Sophie l'an 787.

XVIII. VIII.

Septiéme Concile general. Les cinq premieres ſeſſions.

Les Légats du Pape ſont nommés les premiers dans les actes : Taraiſe Patriarche de Conſtantinople eſt nommé enſuite : après lui les Prêtres, Légats & Députés des Siéges Apoſtoliques d'Orient, & enſuite les Evêques au nombre de trois cens ſoixante-dix-ſept, tous des pays qui obéiſſoient à l'Empereur de Conſtantinople. Tout ſe paſſa ſelon les régles dans ce Concile. On y reçut les Evêques qui témoignerent un regret ſincere d'avoir ſuivi le parti de l'erreur à cauſe de la multitude des coupables, on crut pouvoir ſe diſpenſer de ſuivre toute la rigueur de la diſcipline. On lut & on examina les lettres du Pape & des Patriarches d'Orient, qui renfermoient la vraie doctrine. Celle qui étoit écrite au nom des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, eſt remarquable. Ces Evêques parlent toujours de l'Empereur de Conſtantinople comme de leur Maître, & traitent d'ennemis les Arabes ſous leſquels ils vivoient depuis près de 150 ans, ſans avoir encore pû s'accoûtumer à leur domination. Ils déclarent qu'ils reçoivent les ſix Conciles œcuméniques, & rejettent celui que l'on nommoit le ſeptiéme. Ils ajoutent : L'abſence des trois Patriarches & des Evêques qui leur ſont ſoumis, ne doit pas vous empêcher de vous aſſembler, puiſqu'elle ne vient pas de leur choix, mais de la violence de ceux qui les tiennent ſous leur puiſſance. Il ne ſe trouva au ſixiéme Concile aucun Evêque de ces quartiers, ſans que ce Concile en ait ſouffert aucun préjudice, ſur-tout le très-ſaint Pape de Rome y ayant conſenti, & s'y étant trouvé par ſes Légats. Ces paroles ſont très-remarquables dans la bouche de ces Orientaux,

qui n'avoient aucun intérêt de flatter l'église de Rome. On lut ensuite leur confession de foi, où ils reçoivent les traditions de l'église touchant la vénération des Saints, leurs Reliques & leurs Images. On discuta dans une autre session les autorités des Peres. On rapporta des passages formels, dont quelques-uns montroient que Dieu avoit fait des miracles par les Images. Pour les confirmer, on lut un discours attribué à Saint Athanase, contenant le récit d'un miracle qu'on disoit arrivé à Beryte sur une image de Jesus Christ percée par les Juifs, dont il sortit du sang qui guérit plusieurs malades. Les Evêques furent touchés de cette lecture, jusqu'à répandre des larmes. Il est néanmoins certain que cette piéce n'est point de Saint Athanase, & il y a même tout-à-fait lieu de douter de la vérité de l'histoire qu'elle contient. Parmi les Evêques de ce Concile, il ne paroît pas qu'il y en eût aucun versé dans la critique : car on y rapporta plusieurs autres piéces fausses. Mais ce défaut ne nuit point à la décision du Concile, clairement fondée sur la Tradition. On peut remarquer à cette occasion combien il est utile de connoître l'histoire, la chronologie, la différence des mœurs & des styles, pour discerner les piéces authentiques d'avec les apocryphes.

La sixiéme session fut toute emploiée à réfuter la décision du Concile des Iconoclastes. Le faux Concile disoit que les Chrétiens étoient retombés dans l'idolâtrie. On répondit qu'on ne pouvoit accuser l'église d'idolâtrie, sans faire injure à Jesus-Christ. C'est à quoi se réduit la réponse de cette accusation. En parlant du sixiéme Concile, le second de Nicée nom-

XIX. Sixiéme session.

ma toujours le Pape Honorius entre ceux qui y furent condamnés, ſans que les Légats du Pape qui y étoient préſens, s'en ſoient plaints. Le Concile des Iconoclaſtes avoit dit que l'Euchariſtie étoit la ſeule Image permiſe de Jeſus-Chriſt. Voici comment le ſecond Concile de Nicée répond à cette objection. Aucun des Apôtres ni des Peres n'a dit, que le ſacrifice non ſanglant fût l'Image du corps de Jeſus-Chriſt, car ce n'eſt point ce qu'ils avoient appris de lui. Il ne leur a pas dit : prenez & mangez l'image de mon corps, mais prenez & mangez, ceci eſt mon corps. Il eſt vrai qu'avant la conſécration quelques Peres ont appellé les dons, antitypes ; mais après la conſécration on les a nommés, ils ſont, & on les croit proprement le Corps & le Sang de J. C. Au contraire ces habiles gens (les Iconoclaſtes) voulant abolir les ſaintes Images, ont introduit une autre Image qui n'en eſt point une, mais le Corps & le Sang ; en quoi ils font encore plus paroître d'impiété que d'ignorance. Ils ſe rapprochent néanmoins de la vérité, en diſant que c'eſt un Corps divin. Ce que diſent ici les Evêques pour réfuter le Concile des Iconoclaſtes, qu'on n'a jamais donné à l'Euchariſtie le nom d'image, doit s'étendre d'une image ordinaire, qui repréſente ſeulement l'original, ſans le contenir : c'étoit de telles images qu'il étoit queſtion avec les Iconoclaſtes. Mais on ne peut nier d'ailleurs, que les Peres Latins ne diſent quelquefois, que l'Euchariſtie eſt la figure ou le ſigne du Corps de Jeſus-Chriſt, comme nous le nommons communément le ſaint Sacrement. Les Peres Grecs la nomment auſſi quelquefois Type & quelquefois Antitype, même

après

après la consécration. Mais quand les Peres de Nicée n'auroient pas fait assez d'attention à ces passages des Anciens, il est toujours évident qu'ils croyoient que l'Eucharistie étoit le propre & véritable Corps de Jesus-Christ, & qu'ils n'accusoient point les Iconoclastes d'avoir une créance contraire. *Perpétuité, liv. vij, c. 7.*

Le Concile des Iconoclastes, pour prouver que les Images ne sont pas de tradition Apostolique, avoit dit qu'elles ne sont consacrées par aucune priere, mais qu'elles demeurent telles que les peintres les ont faites. Le Concile de Nicée ne nie pas le fait : mais il soutient qu'il y a plusieurs choses qui sont saintes par leur nom seul, sans aucune consécration. Nous croyons, dit-il, recevoir quelque avantage en baisant les vases sacrés, quoiqu'ils n'ayent reçû aucune bénédiction. Encore à présent il n'y a point dans l'Eucologe des Grecs, de prieres ni de bénédictions pour les croix, les images & les vases sacrés. Les Evêques de Nicée répondent ensuite aux passages de l'Ecriture & des Peres, objectés par le Concile des Iconoclastes, mais ils insistent principalement sur la Tradition perpétuelle & sur l'infaillibilité de l'Eglise. Enfin en répondant à l'anathême contre Germain, Georges & Mansour, ils font l'éloge de ces trois grands hommes, Saint Germain Patriarche de Constantinople, Saint Georges de Chypre & Saint Jean Damascene.

XX. Septiéme session. Définition de Foi. Fin du Concile.

La définition de Foi fut lûe dans la septiéme session. Elle étoit conçûe en ces termes : Nous décidons que les Saintes Images, soit de couleurs, soit de piéces de rapport : ou de quelque autre matiere convenable, seront exposées, soit dans les églises, sur les vases, les

habits ſacrés, les murailles, ſoit dans les maiſons & dans les chemins. Car plus on voit ſouvent dans leurs Images Jeſus-Chriſt : ſa ſainte Mere, & les Saints, plus on ſe ſent porté à ſe ſouvenir & à aimer les originaux. On doit rendre à ces Images le ſalut & l'adoration d'honneur, & non pas le culte de latrie qui ne convient qu'à la Nature Divine ; mais on approchera de ces images l'encens & le luminaire, comme on en uſe à l'égard de la croix, des Evangiles & des autres choſes ſacrées, le tout ſelon la pieuſe coûtume des Anciens. Car l'honneur de l'Image eſt rapporté à l'original qu'elle repréſente. Telle eſt la doctrine des ſaints Peres & la Tradition de l'Egliſe catholique. Ceux qui oſent penſer où enſeigner autrement, nous ordonnons qu'ils ſoient dépoſés, s'ils ſont Evêques ou clercs ; & excommuniés, s'ils ſont moines ou laïques. Ce décret fut ſouſcrit par les Légats & par tous les Evêques au nombre de trois cens cinq.

On écrivit enſuite deux lettres, l'une à l'Empereur & à ſa mere, l'autre au Clergé de Conſtantinople, pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé. Dans la lettre à l'Empereur on explique les divers ſens du mot d'adoration, & l'on fait voir que ſouvent il ne ſignifie que ſalut & proſternement. L'Empereur & l'Impératrice les ayant reçûes, écrivirent au Patriarche Taraiſe d'amener tous les Evêques à Conſtantinople. Quand ils furent arrivés, l'Impératrice marqua un jour pour les aſſembler, & elle ſe trouva même avec eux ; ce fut le vingt-troiſiéme d'Octobre de la même année 787. Cette Aſſemblée qui ſe tint à Conſtantinople fut la huitiéme & derniére ſeſſion du ſecond

Concile de Nicée. L'Impératrice s'aſſit à la premiére place avec l'Empereur ſon fils. Ils invitérent le Patriarche à parler le premier ; ils parlerent eux-mêmes, & les Evêques leur répondirent par de grandes acclamations. On lut enſuite la définition du Concile, qui fut approuvée de nouveau, & l'Empereur & l'Impératrice y ſouſcrivirent. Cette action fut publique & en préſence du peuple. Après de nouvelles acclamations des Evêques & du peuple, l'Impératrice fit des préſens aux Evêques & les renvoya à leurs égliſes. Ainſi finit ce Concile qui eſt le ſecond de Nicée & le ſeptiéme œcuménique. Les Grecs en font mémoire dans leur Ménologe, le douziéme jour d'Octobre. Nous parlerons des canons de ce Concile dans l'article de la diſcipline.

ARTICLE III.

Egliſes d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne.

I.

L'An 703 le Roi Alfrede aſſembla un concile à Neſtrefield, où ſe trouverent preſque tous les Evêques d'Angleterre, & l'Archevêque de Cantorberi y préſida. Saint Vilfrid y fut invité, mais on lui promit de lui faire ſatisfaction ; mais on ne lui tint point parole. Les Evêques & les Abbés qui avoient uſurpé les biens de ſon monaſtere, les conſerverent. Saint Vilfrid alla à Rome demander juſtice au Pape Jean VI, qui aſſembla un Concile. On exa-

I. Egliſe d'Angleterre. Conciles touchant l'affaire de S. Vilfrid. Fin de ce ſaint Evêque.

mina les plaintes de Saint Vilfrid & des députés de l'Archevêque de Cantorberi, & l'on tint pour cette affaire pendant quatre mois ſoixante & dix congrégations. Saint Vilfrid y fut pleinement juſtifié, & les actes de ce Concile furent lûs à haute voix devant tout le peuple ſelon la coûtume des Romains. Après un jugement ſi favorable, Saint Vilfrid vouloit demeurer à Rome, & y finir ſa vie, déja fort avancée, dans le détachement de toutes les choſes du monde. Mais le Pape & tout ſon Concile lui commandérent de retourner en Angleterre, pour la conſolation des fidéles & la joie de ſes amis. Il emporta de Rome des Reliques & des choſes précieuſes pour l'ornement des égliſes, & repaſſa en France. Il eut à Meaux une très-grande maladie qui le réduiſit à l'extrêmité; mais en ayant été guéri aſſez promptement, il retourna en Angleterre. L'Archevêque de Cantorberi touché de l'autorité du Pape, ſe réconcilia ſincérement avec Saint Vilfrid. Il tint un Concile en pleine campagne près d'une riviere. Le Roi y aſſiſta avec ſes Seigneurs, les Evêques, les Abbés & une Abbeſſe dont on eſtimoit les conſeils. Saint Vilfrid étoit préſent. On lut les lettres du Pape: on pria Dieu d'inſpirer à l'Aſſemblée des penſées de paix & une charité ſincere. Après une mure délibération, la concluſion du Concile fut que tous les Evêques, le Roi & les Seigneurs feroient une paix véritable avec l'Evêque Vilfrid, & lui rendroient ſes deux monaſteres avec leurs revenus. Ils s'embraſſérent tous, communiérent enſemble, & après avoir rendu graces à Dieu, chacun ſe retira chez ſoi. Saint Vilfrid, peu de temps avant ſa mort, étant à Ripon, en préſence de deux

Abbés & de huit moines ses meilleurs amis, fit ouvrir son trésor par celui qui en gardoit les clefs, & tirer devant eux tout ce qu'il avoit d'or, d'argent & de pierreries, & en fit quatre parts. La premiere pour les églises de Sainte Marie & de Saint Paul de Rome; la seconde pour les pauvres; la troisiéme pour les prévôts de ses deux monasteres, afin qu'ils eussent de quoi faire des présens aux Rois & aux Evêques; la quatriéme pour être partagée à ceux qui l'avoient suivi dans ses voyages. Il mourut l'an 709 âgé de soixante-seize ans. L'Abbé de Ripon fit célébrer tous les jours pour lui une Messe particuliere, & tous les ans son anniversaire. Il faisoit distribuer aux pauvres la dixme de ses troupeaux outre les aumônes journalieres.

II. Divers événemens qui regardent l'Eglise d'Angleterre.

On voyoit sans cesse aller à Rome par dévotion, des Anglois de toute condition & de tout sexe, même des Nobles, des Ducs & des Rois. L'un de ces Rois fut Cenred Roi de Mercie ou des Anglois Occidentaux, qui, après avoir regné quatre ans, renonça à sa Couronne, & alla à Rome où il embrassa la vie monastique, & acheva sa vie dans les prieres, les jeûnes, & les aumônes. Il amena avec lui Offa Roi des Saxons Orientaux, qui, étant jeune, bien fait, & chéri de ses sujets, quitta pour Jesus-Christ sa femme, son pays, & son Royaume, & embrassa aussi à Rome la vie monastique. Tout deux y moururent promptement, comme ils l'avoient ardemment désiré. Ethelrede qui avoit regné plus de trente ans sur les Merciens, s'étoit aussi fait moine, mais sans sortir d'Angleterre. Il fut depuis Abbé de Bardenei.

Nous ne marquerons point ici les noms des

différens Princes qui regnoient dans les sept Royaumes dont l'Angleterre étoit composée. Un tel détail seroit fort peu utile aux fidéles, que nous avons principalement en vue dans cet Abrégé. Nous ne parlerons que de quelques-uns des plus célébres. Ina étoit Roi des Saxons Occidentaux à la fin du septiéme siécle & au commencement du huitiéme. Il se signala par plusieurs expéditions contre les Bretons de Cornouaille, les Rois de Kent, de Mercie & les Saxons Méridionaux. L'an 726, après un regne glorieux de trente-sept ans, Ina alla à Rome sous le Pontificat de Grégoire II, fit bâtir le college Anglois & une belle Eglise : il imposa une taxe d'un sol par maison dans ses Etats, pour fournir à l'entretien du College destiné à former les Ecclésiastiques Anglois. Enfin il quitta le couronne & embrassa la vie monastique, & Ethelburge sa femme se fit religieuse. Le vénérable Bede donne à Ina le titre de Saint.

Vers le milieu du huitiéme siécle, les Seigneurs de Mercie élurent pour Roi Offa, différent de celui dont nous avons parlé plus haut. Il se fit redouter des Rois ses voisins, & se rendit célébre par ses victoires sur les Gallois. Mais il se déshonora par l'horrible perfidie avec laquelle il fit mourir Ethelbert Roi d'Estanglie, qui étoit venu lui demander sa fille en mariage. Il alla à Rome en 794 pour calmer les remords de sa conscience, & obtint du Pape des indulgences. Mais elles ne pouvoient lui être utiles qu'autant qu'il étoit vraiment converti, & qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir pour satisfaire à la justice divine. Offa augmenta alors le tribut établi par Ina pour l'entretien du college Anglois.

Ce tribut appellé Romeſcot, c'eſt-à-dire, tribut de Rome, fut enſuite appellé denier de S. Pierre, parce que l'argent ſe comptoit à Rome à la fête de S. Pierre aux Liens. Offa mourut en 796.

II.

Saint Ceolfrid, diſciple & ſucceſſeur de S. Benoît Biſcop, gouvernoit au commencement du huitiéme ſiécle, les deux monaſteres de Viremouth & de Jarrou. Il avoit été à Rome avec ſon maître: il étoit très-inſtruit, plein de ferveur & de zéle. Il augmenta les revenus de ſes monaſteres, y fit pluſieurs oratoires, leur procura des ornemens & des vaſes ſacrés. Il augmenta ſur-tout la bibliotheque que Benoît avoit commencée. Il y ajoûta trois Bibles de la verſion de Saint Jerôme, & un livre de Coſmographie très-bien écrit.

III. S. Ceolfrid engage les Ecoſſois à renoncer au ſchiſme.

Vers l'an 710, Naiton Roi des Pictes qui habitoient le pays que nous appellons l'Ecoſſe, inſtruit par la méditation continuelle des Ecritures, renonça à l'erreur qu'il avoit ſuivie juſqu'alors touchant l'obſervation de la pâque, & ramena tous ſes ſujets à l'uſage de l'Egliſe catholique. Les Pictes avoient eu pour apôtre S. Colomban l'ancien, qui étant Irlandois, leur avoit enſeigné les traditions de ſon pays. Le Roi Naiton voulant donc ramener ſes ſujets avec plus de facilité, chercha du ſecours chez les Anglois, & envoya des députés à S. Ceolfrid, le priant de l'inſtruire ſur ce ſujet. Il lui demandoit auſſi des architectes pour bâtir une égliſe de pierre, promettant de la faire dédier en l'honneur de Saint Pierre, & de ſuivre autant qu'il pourroit les uſages de l'égliſe de Rome. S. Ceolfrid lui envoya des architectes, & lui écrivit une grande lettre

où il prouve doctement, que l'on doit célébrer la pâque comme l'Eglise Catholique : il y marque les divers cycles d'Eusebe, de Théophile, de Saint Cyrille, & enfin celui de Denys le petit, qui duroit encore. Quant à la tonsure, il reconnoît que c'est une chose indifférente en soi ; mais il soutient que l'on doit préférer celle de Saint Pierre, où la couronne étoit entiere, à celle de Simon le magicien qui n'étoit que par devant. Il suppose cette tradition, dont il ne paroît pas que personne doutât alors. Cette lettre ayant été lûe en présence du Roi & de plusieurs des plus sçavans, & traduite en la langue du pays, le Roi se mit à genoux, & rendit graces à Dieu de lui avoir fait connoître la lumiere. Il ordonna à tous ses sujets de s'y conformer, & l'ordre fut aussi-tôt exécuté par le Clergé & par le peuple.

IV. Mort de S. Ceolfrid. Les moines de Hy quittent le schisme.

Les Anglois continuoient toujours leurs pélerinages à Rome, & Saint Ceolfrid mourut en y retournant. Voyant que son grand âge ne lui permettoit plus d'instruire ses disciples, ni de leur donner l'exemple d'une parfaite régularité, il jugea à propos de faire élire un autre Abbé, & d'aller mourir à Rome. Il ne se laissa point toucher par les larmes des moines. Le troisiéme jour, après qu'il eut déclaré son dessein, on célébra la Messe de grand matin, les assistans y communiérent, & il leur donna la paix sur les degrés de l'autel, l'encensoir à la main. On chanta les litanies, que les gémissemens des freres interrompoient, & il leur dit adieu. Ils le conduisirent jusqu'au bord de la riviere avec une croix d'or, & des cierges allumés portés par des diacres. Il se mit à genoux, fit encore une

prière & partit, laissant environ six cens moines dans les deux monasteres de Jarrou & de Viremouth. Etant en France, il tomba malade, & mourut à Langres l'an 716 âgé de soixante-quatorze ans. Il fut enterré dans le monastere des saints martyrs Speusippe, Eleusippe, & Melasippe, aujourd'hui nommé Saint-Geome pour dire les Saints Jumeaux. La même année les moines Hibernois de l'isle de Hy quitterent enfin leur schisme, & suivirent l'usage de l'église catholique à l'égard de la pâque & de la tonsure ecclésiastique. Dieu se servit pour un si grand bien, de Saint Egbert Anglois qui avoit embrassé la vie monastique en Irlande. Il vint au monastere de Hy, où il fut reçu avec honneur; & comme il étoit très-instruit & très-zélé, il persuada à ces bons moines de renoncer à leur mauvaise tradition. On croit qu'ils prirent en même-temps la Régle de Saint Benoît.

III.

Etat de l'église d'Angleterre pendant le cours du huitiéme siécle.

Lettres du vénérable Bede & de S. Boniface, sur l'état de cette église.

La plus grande lumiere de l'église d'Angleterre en ce temps-là, fut S. Boniface Apôtre d'Allemagne, dont nous parlerons bientôt. Bede, qui fut encore un des grands ornement de l'église d'Angleterre dans le huitiéme siécle, raconte un grand nombre de miracles qui s'y faisoient, & nous apprend que la vie monastique fleurissoit dans le pays de Northumbre à la faveur de la paix, dans le temps où il finit son histoire, c'est-à-dire l'an 731. On n'eut pas soin de la continuer après lui; & pendant plusieurs siécles nous ne connoissons plus si bien l'église d'Angleterre. Wilfrid le jeune, qui avoit été Abbé dans l'église d'York, en fut fait Evêque vers l'an 717. On croit que cette église étoit servie par des moines, comme

la plûpart des égliſes d'Angleterre. Il orna ſon égliſe des vaſes précieux, & s'appliqua à l'inſtruction de ſon troupeau & au ſoulagement des pauvres. Après avoir gouverné l'égliſe d'Yorc pendant quinze ans, il fit ordonner Edbert à ſa place, & ſe retira pour paſſer le reſte de ſa vie dans la ſolitude & dans la priere. Edbert étoit frere du Roi Edbert qui regnoit alors à Northumbre. Il avoit été mis dès ſon enfance dans un monaſtere, il gouverna l'égliſe d'Yorc pendant trente-quatre ans. Il reçut du Pape Grégoire III le pallium & la dignité Archiépiſcopale; ainſi il fut le ſecond Archevêque d'Yorc, en comptant Saint Paulin pour le premier.

Nous avons une lettre du Vénérable Bede à l'Evêque Edbert. Elle eſt un illuſtre témoignage de ſon amitié pour cet Evêque, & de ſon zéle pour le bien de l'égliſe. Avant toutes choſes, dit-il, évitez les converſations inutiles, & appliquez-vous à la méditation des ſaintes Ecritures, principalement des Epîtres de Saint Paul à Timothée, & à Tite, du Paſtoral de Saint Grégoire & de ſes homelies ſur les Evangiles. Comme il ne convient pas d'employer les vaſes ſacrés à des uſages profanes, il n'eſt pas moins indécent que celui qui eſt conſacré au ſervice des autels, faſſe au ſortir de l'égliſe des actions, ou diſe des paroles peu dignes de ſon état. Ayez toujours avec vous des perſonnes capables de vous aider, & de vous ſoutenir dans les tentations, & ne faites pas comme certains Evêques, qui ne ſont accompagnés que de gens de plaiſir & de bonne chere, capables de les amuſer par des entretiens frivoles. Comme votre diocèſe eſt grand, que vous ne pouvez

ſeul aller par-tout, même en un an, il faut y ſuppléer en mettant dans chaque village des prêtres capables d'inſtruire. Chacun doit ſçavoir par cœur le Symbole & l'Oraiſon Dominicale. Je les ai traduits en Anglois en faveur de ceux qui ne ſçavent pas le latin. On dit qu'il y a dans les montagnes inacceſſibles de notre nation, des villages où jamais on n'a vû d'Evêque exercer aucune fonction ſpirituelle. Cependant aucun de ces villages n'eſt exempt de payer des redevances à l'Evêque. Auſſi bien loin de prêcher gratuitement, ſelon le précepte de l'Evangile, on reçoit, ſans prêcher, l'argent qu'on ne doit pas prendre même en prêchant. Le meilleur moyen, dit-il encore, de rétablir notre égliſe eſt de multiplier les Evêques. Car ne vaut-il pas mieux partager ce fardeau immenſe à pluſieurs, que d'en accabler un ſeul? C'eſt pourquoi le ſaint Pape Grégoire avoit ordonné d'établir douze Evêques, dont celui d'Yorc ſeroit le Metropolitain. Je voudrois que vous rempliſſiez ce nombre avec le ſecours du Roi. (C'étoit Ceolulfe, qui avoit beaucoup de piété.) On pourroit prendre des monaſteres pour ériger ces nouveaux Evêchés. Ce qui en rendra l'exécution plus facile, c'eſt le grand nombre de lieux qui portent très-mal à propos le nom de monaſteres, quoiqu'il n'y ait aucune régularité. Ce ſeroit donc un grand bien, d'employer utilement ces terres, occupées par des gens qui ne font que du ſcandale, ou qui du moins ſont fort inutiles à l'égliſe & à l'Etat. Dès le ſiécle précédent il y avoit en Eſpagne de ces monaſteres ſans diſcipline, dont Saint Fructueux de Brague ſe plaignoit. Bede dit que cet abus regnoit en Angleterre depuis trente ans.

Continuant de donner ſes avis à l'Evêque Edbert, il l'exhorte à faire en ſorte que le peuple ſoit bien inſtruit de ce qui regarde la foi & les mœurs, à enſeigner combien eſt ſalutaire la fréquente Communion; telle qu'elle ſe pratique en Italie, en Gaule, en Afrique, en Grece, & par-tout l'Orient. Mais, ajoute-t-il, les laïques de notte province, même les plus pieux, ne communient qu'à Noël, à l'Epiphanie, & à Pâques, quoiqu'il y ait une infinité de perſonnes d'une vie très-pure, de tout âge & de tout ſexe, qui, ſans aucune difficulté, pourroient communier tous les Dimanches & les Fêtes des Apôtres & des Martyrs, comme vous avez vû faire à Rome. On voit que ce ſont les perſonnes d'une vie très-pure, que Bede veut que l'on porte à la Communion fréquente.

Parmi les lettres de S. Boniface, il y en a une écrite à Ethelbald Roi des Merciens. Ce Prince Anglois faiſoit beaucoup d'aumônes, réprimoit les violences avec zéle, maintenoit la juſtice & la paix dans ſon Royaume, mais il étoit eſclave de l'impureté & s'abandonnoit à cette paſſion honteuſe. Saint Boniface lui écrivit, tant en ſon nom qu'en celui des ſept autres Evêques d'Allemagne. Après avoir loué ſes bonnes qualités, il lui rapporte les paſſages de l'Ecriture qui prouvent l'énormité de ce péché, & cite l'exemple des payens qui puniſſent la débauche dans l'ancienne Saxe. Il lui repréſente les ſuites funeſtes du ſcandale qu'il donne à tous ſes ſujets; il lui dit que la nation des Anglois étoit décriée en France & en Italie à cauſe de ſes débauches; & que c'étoit pour punir de ſemblables déſordres, que Dieu avoit abandonné aux Sarra-

ſins l'Eſpagne, la Provence & la Bourgogne. Il proît que le Roi profita de ces avis ; car quelques années après, il aſſiſta en perſonne au Concile national d'Angleterre qui ſe tint à Cloveshou, où l'on fit des Canons pour obliger les Anglois à mener une vie plus réglée.

Vers la fin du huitiéme siécle le Royaume de Northumbre fut éteint, le dernier Roi Ethelred ayant été tué en 794. On tint un Concile à Finchal auquel préſidoit l'Archevêque d'Yorc. On y ordonna le rétabliſſement de l'ancienne diſcipline. Vers le même temps les Danois, qu'on appelloit auſſi nation du Nord ou Normands, firent une deſcente en Angleterre. Ils pillérent de tous côtés, tuérent les prêtres, les moines, & les religieuſes, renverſérent les autels, enlevérent les tréſors des égliſes.

IV.

Saint Vilfrid fut le premier qui annonça l'Evangile aux Friſons, dont le pays étoit ce que nous appellons maintenant la Hollande. Comme il n'y fut qu'en paſſant, il n'y fit pas beaucoup de fruit. Saint Edberd entreprit d'y prêcher la Foi vers la fin du ſeptiéme siécle. C'étoit un noble Anglois, qui ſe retira en Irlande & y embraſſa la vie monaſtique. Lorſqu'il fut Prêtre, il ſe ſentit animé d'un ſaint zéle pour travailler à la converſion des idolâtres dont il étoit environné. Il s'embarqua donc pour cette ſainte entrepriſe. Mais il l'abandona, quand il vit qu'il avoit preſque fait naufrage dès le port. Il crut devoir ſe borner à travailler à la réunion des Irlandois ſchiſmatiques. Un de ſes compagnons nommé Vicbert, qui avoit auſſi demeuré long-temps en Hibernie, menant la vie d'anacorete dans une

VI. Egliſe d'Hollande. Ses premiers Apôtres.

grande perfection, s'embarqua, paſſa en Friſe, & pendant deux ans de ſuite prêcha l'Evangile à cette nation & à ſon Roi Ratbod. Mais comme il n'y faiſoit aucun fruit, il revint en Hibernie ſervir Dieu en ſilence, & édifier ſes freres par ſes bons exemples. Saint Edbert voyant qu'il n'avoit pû paſſer en Friſe, & que les travaux de Vicbert avoient été infructueux, eſſaya d'y envoyer encore des hommes pleins de zéle & de vertu. Il en choiſit douze, dont le chef étoit Villebrod Anglois, né en Northumbre vers le milieu du ſeptiéme ſiécle. Dès l'âge de ſix ou ſept ans ſon pere le mit dans l'Abbaye de Ripon, où il fut élevé ſous la conduite de saint Vilfrid & y embraſſa la vie monaſtique. A l'âge de vingt ans il en ſortit du conſentement de ſon Abbé, pour aller en Irlande ſe perfectionner auprès de saint Edbert. Il avoit été élevé au ſacerdoce, & il étoit âgé de trente-trois ans, quand il fut envoyé en Friſe par ce ſaint Prêtre, qui vêcut juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans & mourut l'an 729. Les douze miſſionnaires furent bien reçûs par Pepin, Maire du Palais, qui venoit de conquérir pour les François la Friſe citérieure entre le Rhin & la Meuſe. Il leur accorda ſa protection, défendit de leur faire aucune peine, & promit des graces à ceux qui embraſſeroient la Foi. Ce moyen fut l'occaſion de la converſion d'un grand nombre d'idolâtres. Alors les miſſionnaires choiſirent Suidebert l'un d'entr'eux, pour être ordonné Evêque. Il le fut par Saint Vilfrid ; mais différens troubles excités dans les pays par où il paſſoit, l'obligérent d'aller trouver Pepin, qui lui donna une Iſle dans le Rhin pour bâtir un monaſtere où il mourut l'an 713.

VII. Epiſcopat de S. Villebrod. Ses travaux, & ceux de S. Vulfrand.

Cependant saint Villebrod & les autres miſſionnaires travailloient avec ſuccès à la converſion des Friſons, ſous la protection de Pepin l'ancien, Maire du Palais. Ce Prince l'envoya à Rome avec des préſens & des lettres, & le Pape Sergius le ſacra Archevêque des Friſons l'an *696*. Il lui donna le pallium, & le nom de Clement au lieu de celui de Villebrod, ſous lequel néanmoins il eſt plus connu. Pepin lui donna, pour y établir ſon Siége, la ville nommée Viltbourg par les anciens habitans, & *Trajectum* par les Gaulois Romains, aujourd'hui Utrecht. Saint Vilbrod y bâtit une égliſe ſous le titre de Saint Sauveur, & y fixa ſa réſidence. Comme il convertit un grand nombre d'infidéles pendant cinquante ans qu'il prêcha, il fonda pluſieurs autres Egliſes & quelques monaſteres. Il alla même prêcher la foi dans la partie de la Friſe qui obéiſſoit à Ratbod. Ce Prince le reçut avec honneur, mais il ne profita point de ſes inſtructions. Le Saint Evêque paſſa chez les Danois, peuple très-farouche, à qui commandoit Ougende, plus cruel que les bêtes les plus féroces. Saint Villebrod voyant qu'il n'y avoit rien à eſpérer en ce pays-là, ſe contenta d'en amener trente jeunes enfans. On raconte de lui pluſieurs miracles qui augmentérent ſa réputation.

Saint Vulfran ſe joignit à lui pour travailler à la même œuvre. Il étoit né à Milli en Gatinois, dont ſon pere étoit Seigneur. Il fut élu Archevêque de Sens; & ayant gouverné cette Egliſe quelques années, il forma le deſſein d'aller prêcher en Friſe. Il s'embarqua par la Seine ſur l'Océan, & porta avec lui ſon calice, ſa patene, & un autel conſacré aux quatre coins, & qui renfermoit des reliques au milieu.

Etant arrivé en Frise, il convertit beaucoup d'idolâtres. Il baptisa le fils du Roi Ratbod, qui mourut portant encore l'habit blanc. Il ressuscita un jeune homme qui avoit été pendu en l'honneur des dieux du pays. Il fut baptisé, & depuis prêtre & moine de Fontenelle : il laissa dans le monastere plusieurs titres & plusieurs livres écrits de sa main, qu'il avoit très-bonne. C'étoit la coûtume de ces payens, de faire mourir en l'honneur de leurs dieux celui sur qui tomboit le sort. Il tomba un jour sur les enfans d'une veuve, dont l'un n'avoit que sept ans & l'autre cinq, & ils devoient être noyés dans la mer ; car il y avoit diverses manieres d'immoler ces espéces de victimes. On les exposa en un lieu où la haute marée devoit arriver. Comme elle commençoit à gagner, le plus grand tenoit son petit frere entre ses bras, s'efforçant de le retirer de l'eau. Le Roi Ratbod étoit présent à ce triste spectacle, avec une multitude innombrable de peuple, sans avoir pitié de ces pauvres enfans. Saint Vulfran les demanda, & le Roi lui dit: Si ton Christ les peut délivrer, qu'ils soient à lui. Le Saint Evêque ayant fait sa priere, la mer laissa à sec le lieu où étoient les enfans près de mourir ; il les rendit à leur mere désolée & les baptisa. On crut qu'il avoit marché sur les eaux, & une grande multitude se convertit.

Le Roi Ratbod avoit écouté les instructions de Saint Vulfran & étoit prêt à recevoir le Baptême. Il entroit déja dans les fonts, quand il conjura le Saint Evêque de lui dire, où étoit le plus grand nombre des Rois & des Princes de la nation de Frisons, s'ils étoient dans le paradis qu'il lui promettoit, ou dans

l'enfer dont il le menaçoit. Les Princes vos prédéceſſeurs, lui dit Saint Vulfran, ſont certainement damnés : mais quiconque croira déſormais & ſera baptiſé, aura la vie éternelle avec Jeſus-Chriſt. Alors Ratbod retira le pied des fonts baptiſmaux, & dit : Je ne puis me réſoudre à quitter la compagnie des Princes mes prédéceſſeurs, pour demeurer avec un petit nombre de pauvres dans ce Royaume céleſte. Quelque choſe que lui pût dire Saint Vulfran, il demeura dans ſon opiniâtreté, tandis que pluſieurs Friſons ſe convertiſſoient. Saint Vulfran ayant prêché en Friſe pendant cinq ans, alla finir ſaintement ſa vie dans l'abbaye de Fontenelle l'an 719.

VIII. Fin de S. Villebrod. Ses premiers ſucceſſeurs ſur le ſiége d'Utrecht.

Saint Villebrod étant fort âgé, choiſit Oüinfrid, depuis nommé Boniface, pour ſon ſucceſſeur ; & comme le Saint Evêque le preſſoit fortement, Oüinfrid lui dit enfin que le Pape l'avoit deſtiné pour les nations de la Germanie Orientale. Saint Villebrod n'inſiſta point, lui laiſſa ſuivre ſa vocation, & lui donna ſa bénédiction. Il mourut vers l'an 739. Pour continuer l'œuvre de Saint Villebrod, Dieu ſe ſervit de Saint Grégoire, qui étoit françois, d'une famille alliée aux Rois de France. Il s'attacha à saint Boniface dès l'âge de quinze ans, & fit toujours depuis des progrès dans la vertu. Après la mort de saint Eoban ſecond Evêque d'Utrecht, Grégoire gouverna cette égliſe, quoiqu'il ne fût que Prêtre & Abbé de la communauté qu'il avoit dans cette ville. Il étoit aidé dans ſon travail par des diſciples qu'il avoit formés. Ils étoient de diverſes nations, François, Anglois, Friſons, Bavarois, & ſuéves. Dès le matin il s'aſſéioit pour les inſtruire & ſatisfaire à leurs queſtions. Pluſieurs de vin-

rent Evêques & ſervirent utilement l'égliſe ; entr'autres Saint Ludger qui a écrit ſa vie, & à qui le ſaint Abbé avoit fait préſent de l'Enchiridion de Saint Auguſtin. Saint Grégoire d'Utrecht menoit une vie commune, mais très-ſimple & très-ſobre. Il traitoit ſes calomniateurs comme ſes meilleurs amis. Dans un voyage qu'il fit à Rome avec ſaint Boniface, il amaſſa pluſieurs volumes des ſaintes Ecritures. Il déteſtoit l'avarice ; & quand il avoit de l'argent il le donnoit auſſi-tôt aux pauvres. Il mourut après avoir reçu le corps & le ſang de Notre-Seigneur vers l'an 776. Son neveu Alberic lui ſuccéda dans le gouvernement de l'égliſe de Friſe, & fut ſacré Evêque d'Utrecht.

V.

IX. Egliſe d'Allemagne. S Boniface en devint l'Apôtre. Travaux de ce grand homme.

Saint Boniface Apôtre de l'Allemagne naquit en Angleterre vers l'an 680. Son nom anglois, comme nous l'avons dit, étoit Oüinfrid. Il embraſſa dès l'enfance la vie monaſtique, & étudia dans les endroits où étoient les meilleures études. Il apprit la grammaire & la poëſie, & il lut les commentaires ſur l'Ecriture. Il s'appliquoit au ſens hiſtorique & littéral, & approfondiſſoit en même-temps les ſens ſpirituels & figurés. Son Abbé le fit ordonner Prêtre à l'âge de trente ans vers l'an 710. Il commença auſſi-tôt à inſtruire les peuples avec un grand zéle, & à travailler au ſalut des ames. Il alla à Rome avec des lettres de recommandation de ſon Evêque. C'étoit Daniel Evêque de Vincheſtre, célébre par ſa ſcience & par ſa vertu. Oüinfrid fit connoître au Pape Grégoire II le deſir qu'il avoit de travailler à la converſion des infidéles. Le Pape lui donna des reliques qu'il demandoit, avec

la commiſſion de prêcher l'Evangile à toutes les nations infidéles où il pourroit arriver. La lettre eſt de l'an 719. Il paſſa d'abord en Lombardie, & de-là en Turinge, où il commença à faire uſage de ſa commiſſion. Il prêcha aux Grands & au peuple, pour les ramener à la connoiſſance de la vraie Religion altérée & preſque éteinte par de faux docteurs. Il y trouva des Evêques & des Prêtres zélés pour le ſervice de Dieu ; mais il y en avoit d'autres qui s'étoient abandonnés à l'incontinence. Il fit ce qu'il put pour les engager à mener une vie conforme aux canons. Il paſſa en Friſe où Saint Villebrod vouloit l'établir ſon ſucceſſeur, comme nous avons dit. Dès qu'il en fut ſorti, il alla dans la Heſſe, où il convertit un grand nombre d'idolâtres & bâtit un monaſtere. Enſuite il s'avança vers la Saxe, convertit & baptiſa pluſieurs milliers d'infidéles. Le Pape ayant appris le ſuccès de ſes travaux, le fit venir à Rome, l'interrogea ſur la doctrine de l'Egliſe, & l'exhorta à conſerver cette doctrine & à la prêcher aux autres. Le Pape l'ordonna Evêque, & changea ſon nom en celui de Boniface. Il lui donna un livre de canons pour lui ſervir de régle dans ſa conduite, & le chargea de ſix lettres, dont une étoit pour Charles Martel, une pour tous les Evêques & tous les chrétiens, & les autres pour ceux chez qui Boniface devoit travailler. Sans doute que ce ſaint Evêque qui connoiſſoit le génie de ces peuples, les avoit fait dreſſer d'une maniere propre à produire le bon effet qu'il en attendoit.

X. Suite des travaux de S. Boniface.

On voit par pluſieurs lettres le commerce que Saint Boniface entretenoit avec ſes amis d'Angleterre. Il arriva en Turinge, où il parla

aux Princes & aux chefs du peuple, & les excita à embrasser de nouveau la Religion chrétienne qu'ils avoient abandonnée. Car elle y avoit été introduite par Thierri fils de Clovis, quand il conquit cette province. Mais l'autorité des Rois de France s'affoiblissant, la Turinge avoit été opprimée & ravagée par des Tyrans, & le peuple qui restoit s'étoit soumis à la domination des Saxons. D'ailleurs il y étoit entré des faux freres qui empoisonnoient les ames par une doctrine perverse. Ces missionnaires relâchés exciterent une rude persécution contre Saint Boniface, mais il les repoussa avec zéle, armé de la force de la vérité. La foi se renouvella, & la moisson fut grande, quoiqu'il y eût peu d'ouvriers. Ils manquoient des choses les plus nécessaires à la vie, & ils se trouverent souvent réduits à de grandes extrêmités. Le nombre des fidéles venant à croître, celui des missionnaires s'accrut aussi. On rétablit bien-tôt les Eglises, & on bâtit un monastere sur le bord de la riviere d'Or, où les moines subsistoient du travail de leurs mains. Alors Saint Boniface écrivit au Pape Grégoire II, pour lui rendre compte du fruit de sa maison, & des traverses qui lui suscitoient les faux freres. Le Pape le consola, & lui dit : Ne vous laissez point abattre par les menaces. Dieu vous protégera ; ayez soin seulement de mettre en lui toute votre confiance, puisque vous prêchez la vérité.

Saint Boniface consulta Daniel son ancien Evêque, touchant ces prêtres séducteurs, qui causoient un si grand préjudice à sa mission. Ils portoient le rélâchement jusqu'à dire, que l'on pourroit ordonner prêtres des hommes qui vivoient dans l'habitude du crime. Je crains,

disoit S. Boniface, qu'en communiquant avec eux, je ne me rende coupable devant Dieu. Je vous prie de me dire comment je dois me conduire. Je vous demande encore une grace, qui est de m'envoyer le livre des Prophètes, que l'Abbé Oüinbert, autrefois mon maître, a laissé en mourant, où six Prophètes sont en un même volume écrit en lettres fort distinctes. Vous ne pouvez me procurer une plus grande consolation dans ma vieillesse, car je ne puis trouver de livre semblable dans ce pays-ci; & ma vûe s'affoiblissant, je ne puis plus distinguer aisément les lettres menues & liées ensemble. On voit par ce qui reste de chartes & de manuscrits de ce temps-là, combien l'écriture ordinaire étoit défigurée par les liaisons. Comme les lunettes n'étoient pas encore en usage, dès que la vûe s'affoiblissoit, on avoit besoin de lettres plus grosses. Saint Boniface continue: Je vous envoie de petits présens, sçavoir une chasuble qui n'est pas toute de soie, mais mêlée de poil de chevre, & une serviette à long poil pour essuyer vos pieds. Il le console sur ce qu'il avoit perdu la vûe. Nous avons la réponse de l'Evêque Daniel, où il console Boniface à son tour, & lui conseille de suivre les exemples des Saints, en supportant avec patience ce qu'il ne peut corriger. Vous ne pouvez vous séparer des faux freres pour les choses corporelles, sans sortir de ce monde, comme dit Saint Paul: il suffit que vous vous en sépariez dans l'oblation sacrée. Il rapporte ensuite les maximes de Saint Augustin, touchant la tolérance des méchans qu'on ne peut corriger, touchant la nécessité de ne pas déchirer l'Eglise sous prétexte de la purger. Il l'exhorte à user de con-

deſcendans au milieu de ces peuples barbares.

XI. Réputation de ce grand homme. Succès de ſes travaux.

La réputation de Saint Boniface s'étendoit déja dans la plus grande partie de l'Europe, & l'on parloit par tout de ſes travaux apoſtoliques. Il lui venoit d'Angleterre un grand nombre de ſerviteurs de Dieu, dont pluſieurs embraſſérent la vie monaſtique, & travaillérent à retirer les Germains de l'idolâtrie. Car ils ſe diſperſoient au loin, & prêchoient dans les villages & dans les bourgades, les uns dans la Heſſe, les autres dans la Turinge. Le Pape Grégoire III accorda le pallium & le titre d'Archevêque à Saint Boniface, en lui envoyant la réſolution des cas que Boniface lui avoit propoſés. Encouragé dans ſa miſſion, il bâtit de nouvelles égliſes, auſquelles il joignoit des monaſteres nombreux. Il entretenoit un commerce continuel de lettres avec l'égliſe d'Angleterre, dont il tiroit de grands ſecours. Il alla vers l'an 732 viſiter la Baviere. Saint Corbinien Evêque de Friſingue étoit mort l'année précédente, & Saint Boniface trouva la Baviere troublée par un hérétique qui favoriſoit des pratiques idolatres. Il le condamna ſelon les canons, en délivra le pays, rétablit la diſcipline, & retourna à ſon Diocèſe. Il fit enſuite un voyage à Rome pour conférer avec le Pape Grégoire III qu'il n'avoit jamais vû. Il y fut reſpecté univerſellement, & ſuivi d'une multitude de François, de Bavarois, d'Anglois & d'un grand nombre de perſonnes d'autres nations. Le Pape le chargea de préſens & de reliques. Il y avoit alors quatre Evêchés en Allemagne, Ausbourg, Spire, Conſtance, Strasbourg, & Paſſau en Baviere. Saint Boniface pendant ſon voyage de Rome, invita pluſieurs Anglois à

venir travailler à ſa miſſion. Il y attira entre autres Saint Villebalde & Saint Vunebalde qui étoient ſes parens. Etant parti de Rome il paſſa en Baviere où il prêcha long-temps la parole de Dieu. Il y rétablit la pureté de la foi, & chaſſa des ſéducteurs qui par divers artifices avoient perverti beaucoup de monde. Du conſentement du Duc Odilon, il diviſa la Province de Baviere en quatre Diocèſes, Friſingue, Reginum depuis nommé Ratisbonne, Salsbourg & Paſſau.

XII. *S. Sturme diſciple de S. Boniface.*

De retour en Allemagne, Saint Boniface fonda le célébre monaſtére de Fulde, par les ſoins de Saint Sturme un de ſes plus fidéles diſciples. Sturme étoit né en Baviere de parens nobles & chrétiens qui le confiérent à Saint Boniface, comme pluſieurs autres qui lui offrirent leurs enfans. Le Saint Evêque l'amena en Heſſe & le mit au monaſtere de Friſlar, ſous la conduite de Saint Vigbert qui l'inſtruiſit avec grand ſoin. Le jeune homme apprit les Pſeaumes par cœur, & liſoit ſans ceſſe l'Ecriture ſainte, dont il cherchoit les ſens ſpirituels. Sa vie étoit très-pure; ſon humilité & ſa charité le rendoient aimable à tout le monde. Il fut ordonné Prêtre du conſentement de toute la communauté, & commença à prêcher au peuple des environs. Il faiſoit de grands miracles, guériſſoit les malades, & délivroit les poſſédés. Après qu'il eut exercé pendant trois ans les fonctions de Prêtre, Dieu lui inſpira de ſe retirer dans le déſert. Il communiqua cette penſée à Saint Boniface qui l'approuva comme venant du Ciel. Il l'envoya avec deux compagnons, chercher dans les bois un lieu propre pour de vrais ſerviteurs de Dieu. Ils entrerent dans ſes déſerts, qui étoient

tous couverts de grands arbres: & après avoir marché trois jours, ils arrivérent en un lieu nommé Hirsfeld, & crurent que c'étoit l'endroit que Dieu leur avoit deſtiné. Ils y bâtirent de petites cabanes couvertes d'écorces d'arbres, & y demeurérent long-temps, s'appliquant aux jeûnes, aux veilles & à la priere. Tels furent les commencemens du monaſtere de Hirsfeld l'an 736. Quelque temps après, Saint Sturme alla trouver Saint Boniface, & lui fit la deſcription de ſa nouvelle demeure. Le Saint Evêque lui conſeilla de chercher un lieu plus éloigné & plus sûr. Il monta ſur un âne, chantant des Pſeaumes & priant ſans ceſſe. Il s'arrêtoit où la nuit le prenoit. Mais de peur que les bêtes ne mangeaſſent ſon âne, il coupoit du bois pour l'enfermer dans une eſpéce de petit retranchement. Etant un jour arrivé au grand chemin de Mayence, il rencontra une grande multitude de Sclavons qui ſe baignoient dans la Fulde. C'étoit un peuple venu du Nord, qui depuis plus d'un ſiécle ravageoit l'Empire, & s'étendoit juſques dans le cœur de la Germanie. Ils ſe moquérent du Saint homme, mais ils ne lui firent aucun mal. Enfin il trouva un lieu tel qu'il le cherchoit depuis long-temps. Saint Boniface le demanda au Prince Carloman pour y fonder un monaſtere, & Carloman le lui accorda.

XIII. Fondation du célebre monaſtere de Fulde.

Saint Sturme en commença donc l'établiſſement avec ſept autres moines l'an 744. Deux mois après, Saint Boniface y alla lui-même avec des ouvriers, qui aidérent les moines à défricher la terre & à bâtir l'Egliſe. Le ſaint Evêque paſſa quelque temps avec eux, & il ſe retiroit ſouvent pour prier ſur une montagne voiſine, que l'on appelloit pour cette

Suite des travaux de S. Boniface.

raiſon

raison Mont-l'Evêque. L'année suivante, il revint les voir, leur donna de solides instructions, & leur persuada de ne point user de vin, mais seulement de petite biére. Il mit à leur tête Saint Sturme, & continua tant qu'il put de les visiter tous les ans. Le monastere prit le nom de la riviere de Fulde sur laquelle il étoit bâti. On y suivoit la régle de Saint Benoît; & pour la mieux observer, les moines envoyerent aux grands Monasteres pour s'instruire de leurs pratiques. Saint Sturme par ordre de Saint Boniface partit avec deux freres, alla à Rome, visita tous les monasteres d'Italie, & sur-tout le Mont-Cassin. Il forma à son retour sa communauté de Fulde sur ce qu'il avoit vu de plus parfait. Le monastere croissoit de jour en jour. Saint Sturme eut la consolation d'y voir quatre cens moines, sans compter les novices, & d'autres personnes qui s'y réfugioient comme dans un port de salut. S. Boniface fonda aussi en Germanie des monasteres de filles. Il fut aidé dans cette bonne œuvre par Sainte Liobe Angloise & sa parente. Elle fut consacrée à Dieu dès l'enfance, & fit de grands progrès dans la vertu. Elle travailloit des mains, & s'appliquoit en même-temps à la lecture. Saint Boniface la fit venir en Allemagne, & s'en servit pour y former des religieuses; comme pour former des moines, il se servoit de Saint Sturme qu'il appelloit son hermite. Il bâtit pour elle un monastere qui devint une grande communauté, d'où furent depuis tirées les Abbesses de plusieurs autres monasteres. Sainte Liobe avoit le don des miracles.

XIV. Derniers travaux de

Saint Boniface fut fixé dans le Siége de Mayence, & en fut fait Archevêque. Cette

ce grand homme. Son martyre. son Ouvrage.

Egliſe avoit été dans les premiers temps Métropole de la Province Romaine nommée la premiere Germanie ; enſuite elle fut ſoumiſe à Cologne, & depuis à Vormes. Mais on lui rendit la dignité de Métropole en faveur de Saint Boniface, & ſa juriſdiction s'étendit ſur douze Evêchés : Strasbourg, Spire, Vormes, Cologne, Liége, Ausbourg, Virsbourg, Burabourg, Erfort, Eichſtat, Conſtance & Coire. Saint Boniface, quoique fort âgé & accablé d'infirmités, retourna en Friſe où il convertit & baptiſa un grand nombre de payens. Il ſe donna pour ſucceſſeur dans le Siége de Mayence, Lulle un de ſes plus fidéles diſciples. Il étoit né en Angleterre, & avoit été moine dans le monaſtere de Malmesburi. Il fut ordonné Archevêque de Mayence du conſentement du Roi Pepin, des Evêques, des Abbés, du Clergé & de tous les Seigneurs. Saint Boniface partit enſuite pour faire un nouveau voyage en Friſe, où il convertit encore pluſieurs milliers de payens, abbatit des temples d'idoles, & éleva des Egliſes. Il étoit aidé par Saint Eoban qu'il avoit ordonné Evêque d'Utrecht après la mort de Saint Villebrod, & par dix autres miſſionnaires qui l'accompagnoient. Il avoit marqué un jour pour la confirmation de ceux qu'il avoit baptiſés, & qui s'étoient retirés chez eux. En les attendant, il étoit avec ſa ſuite ſur la Bourde, riviere qui ſéparoit alors la Friſe Orientale de l'Occidentale. Le jour venu, on vit approcher, non pas les Néophites que l'on attendoit, mais une troupe de payens furieux qui fondirent ſur les tentes du Saint Evêque. Saint Boniface exhorta les Prêtres & ſes autres compagnons, à ſe préparer courageuſement au martyre.

Auſſi-tôt les payens les attaquerent l'épée à la main, comme des furieux, les mirent tous à mort & pillérent les tentes. Ils emportérent les coffres où étoient les livres & les châſſes des Reliques, croyant y trouver beaucoup d'or & d'argent. Quand ils virent qu'il n'y avoit que des livres dans les coffres, ils les jetterent en divers lieux où on les trouva entiers long-temps après.

Le martyre de Saint Boniface arriva le cinquiéme de Juin de l'an 755, quarante ans après qu'il fut entré en Germanie, la trente ſixiéme année de ſon Epiſcopat, & la ſoixante & quinziéme de ſon âge. Les compagnons de ſon martyre furent juſqu'au nombre de cinquante-deux. Peu de temps après ſa mort, Cuthbert Archevêque de Cantorberi ordonna dans un Concile de célébrer ſa fête tous les ans. Le bruit de ſa mort s'étant répandu dans la province de Friſe, les Chrétiens s'aſſemblérent & attaquerent les payens, qui s'enfuirent & furent tués en grand nombre. Les Chrétiens pillerent leurs pays, & emmenerent leurs femmes, leurs enfans & leurs eſclaves.

Les payens ne pouvant réſiſter, prirent le parti de ſe convertir & d'embraſſer le Chriſtianiſme. On ſent que de pareilles converſions ne devoient point être fort ſinceres. Le corps de Saint Boniface fut porté d'abord à Utrecht où on l'enterra. Enſuite l'Archevêque Lulle le fit transférer à Mayence, où le peuple vouloit le retenir. Mais enfin la volonté du ſaint Evêque fut exécutée, & il fut enterré dans l'Egliſe de Fude. On y rapporta auſſi les livres que les paiens avoient diſperſés après ſa mort, & on y en voit encore trois. Le premier contient l'ancienne concordance des Evan-

giles. Le ſecond teint du ſang du Martyr, contient la lettre de Saint Léon à Théodore de Frejus, le Traité de Saint Ambroiſe du Saint Eſprit, & pluſieurs autres ouvrages. Le troiſiéme eſt un livre des Evangiles, que l'on dit être de la main de Saint Boniface. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui les plus certains, ſont ſes Lettres, qui ſont en grand nombre, recueillies ſans ordre, avec pluſieurs autres qui lui ſont adreſſées, ou écrites par ſes diſciples. On y voit ſon zéle, ſa ſincérité, ſon humilité. On lui attribue auſſi des ſtatuts, ou inſtructions aux Evêques & aux Prêtres en trente-ſix articles. Saint Boniface doit être regardé comme l'Apôtre de l'Allemagne, & le reſtaurateur de la diſcipline en France. Son monaſtere de Fulde devint l'Ecole la plus célébre de toute l'Egliſe d'Occident, pendant le huitiéme & le neuviéme ſiécle. Parmi ſes diſciples les plus diſtingués ſont, Saint Burchard Evêque de Virsbourg, Saint Lulle Archevêque de Mayence, Saint Villebalde Evêque d'Eichſtat qui a écrit la vie de ſon maître, Saint Grégoire Abbé qui gouverna le Diocèſe d'Utrecht, Saint Sturme & Saint Wunebalde.

ARTICLE IV.

Egliſes de France, d'Italie & d'Eſpagne.

I.

PEpin qui s'étoit emparé de toute l'autorité ſous le nom de Maire du Palais vers la fin du ſeptiéme ſiécle, continua de regner au commencement du huitiéme ſous le nom de Childebert III frere de Clovis III. Il mourut l'an 714, & laiſſa pluſieurs enfans. L'un d'entre eux fut Charles, depuis ſurnommé Martel, à qui la même année nâquit un fils qui fut baptiſé par Saint Villebord, & nommé Pepin comme ſon ayeul. Charles ſuccéda à la puiſſance de ſon pere, mais ce ne fut pas ſans oppoſition ſur-tout de la part de Reinfroi Maire du Palais d'Auſtraſie, & de Chilperic II que Reinfroi avoit fait déclarer Roi. Charles leur faiſant la guerre, voulut prendre Reims, mais il en trouva les portes fermées. Saint Rigobert qui en étoit Evêque, s'étoit ſaiſi des clefs. Il logeoit ſur une des portes, & Charles lui cria de la faire ouvrir, afin qu'il pût aller faire ſes prieres à l'Egliſe de Notre-Dame. Saint Rigobert lui dit: Je ne veux point vous abandonner cette ville pour la piller comme vous en avez déja pillé d'autres. Charles en colere, le menaça que s'il revenoit victorieux, il ne le laiſſeroit pas à Reims. Il tint parole, & étant devenu le maître, il chaſſa Saint Rigobert de ſon ſiége, quoique ce ſaint Evêque fût ſon parain; & il mit à ſa place Milon, qui avoit

I. Egliſe de France. Regne de Charles Martel. S. Rigobert Archevêque de Reims.

deja l'Evêché de Treves, quoiqu'il n'eût que la tonsure. Milon posséda contre toutes les régles ces deux grands Siéges pendant quarante ans. Saint Rigobert avoit succédé dans le Siége de Reims, à Saint Rieul dont il étoit parent. Il rétablit la discipline dans son clergé, & fut le premier qui lui fit un fonds commun du revenu de plusieurs terres qu'il leur donna. On en compte six qui comprenoient plus de quarante manses ou familles, & dont la principale étoit Germicourt que Pepin lui avoit donnée. Saint Rigobert mourut à Germicourt l'an 733. Son corps fut depuis transféré au monastere de Saint Thierri.

II. Les Arabes Musulmans ou Sarrasins portent la terreur dans toute la France. Désolation de cette Eglise

L'Eglise de France dès le commencement du huitiéme siécle, fut affligée par les incursions des Arabes Musulmans, à qui nos auteurs donnent ordinairement le nom de Sarrasins. Ayant chassé les Goths d'Espagne, où ils avoient été appellés par le Comte Julien, ils passerent les Pyrenées. L'an 719 ils prirent Narbonne, & y mirent garnison. En 721 Zama qui commandoit pour le Calif Yesid, assiéga Toulouse; mais Eudes Duc d'Aquitaine tua Zama, & mit en fuite les Musulmans. Ils revinrent quatre ans après avec plus de succès, & sous la conduite d'Abderame, & firent quelques conquêtes. Eudes les repoussa encore, sous sa conduite les François tuérent une multitude prodigieuse de Sarrasins. Après cette grande victoire, Albi, Rodès, & Castres furent reprises sur eux. Outre le nom de Sarrasins que nos auteurs donnent aux Musulmans, quelques-uns les appelloient aussi Vandales, parce qu'ils en avoient pris la place. De-là vient que les Arabes eux-mêmes nomment l'Espagne Andalous, nom qui est resté

à une des dernieres Provinces qu'ils ont occupée. Les Muſulmans firent un dernier effort ſur la France en 731 ſous la conduite du même Abderame, qui l'année précédente avoit paſſé le Rhône & pris la ville d'Arles. Ils s'avancérent le long du Rhône & de la Saone juſqu'à la riviere d'Ionne, & prirent Avignon, Viviers, Valence, brûlerent un grand nombre de monaſteres & d'Egliſes, prirent Lyon, Mâcon, Châlons, Beſançon, Beaune, Dijon, & Auxerre. Enfin ils aſſiégerent Sens, mais l'Evêque Ebbon fit avec les habitans de la ville une ſortie ſi vigoureuſe, qu'il les repouſſa & les mit en fuite. Ainſi leurs progrès furent arrêtés de ce côté-là. Saint Ebbon avoit été moine & Abbé de Saint Pierre le Vif. Après cette victoire ſur les Sarraſins, il ſe retira & finit ſes jours dans la ſolitude. Vers le midi Abderame en perſonne attaqua l'Aquitaine, profitant de la diviſion qui étoit entre les François. Car Charles Martel y étoit venu l'an 731, pour faire la guerre à Eudes qui ne pouvoit ſouffrir ſon autorité. Abderame entra donc l'année ſuivante dans cette Province déſolée; & d'abord ayant paſſé la Garone, il ruina la ville de Bearn aujourd'hui Leſcar, Oleron & Auſch. Il prit Aire, Daxe & Lapurde que l'on croit être Bayonne. Il ravagea le pays de Comminges & de Bigorre. Il avoit intérêt d'être maître de ce pays & des paſſages des Pyrennées, pour empêcher les François d'aller au ſecours des reſtes des Coths, qui vivoient indépendans ſur les montagnes d'Aſturies. Les Sarraſins prirent enſuite Bordeaux dont ils brûlerent les Egliſes. Ils paſſerent la Garonne & la Dordogne, & défirent en Bataille Eudes qui vouloit s'oppoſer à eux. Comme Dieu vouloit

châtier les Chrétiens, & les réveiller de leur assoupissement par ces calamités temporelles, rien ne résista aux sarrasins; ils prirent Agen, Perigueux, saintes, enfin Poitiers, où ils brûlerent l'Eglise de saint Hilaire, & menaçoient de brûler aussi celle de saint Martin de Tours.

III. Les sarrasins font en France un grand nombre de Martyrs.

Alors Charles Martel oubliant sa querelle particuliere pour l'intérêt public, vint au secours d'Eudes, & joignit ses troupes aux siennes. sept jours se passerent en escarmouches. On en vint enfin à une bataille générale, où les François firent plier en un moment les sarrasins. Abderame fut tué lui-même, & la nuit termina le combat. La victoire de Charles arrêta les progrès des sarrasins, & peu après il reprit sur eux tout ce qu'ils avoient dans les Gaules. Mais les Eglises se sentirent longtemps de leurs ravages. On ignore la suite des Evêques de la plûpart des villes dont ils s'étoient rendus maîtres. Dans les catalogues qui en restent, on trouve des vuides considérables, depuis la fin du septiéme siécle jusqu'au neuviéme. On compte plusieurs Martyrs en ces diverses incursions des sarrasins. saint Théofred abbé de Monastiers dans le Diocèse du Puy, connu du peuple sous le nom de saint Chafre, fut massacré pour n'avoir point voulu découvrir ses moines qu'il avoit fait cacher. saint Porcaire abbé de Lerins, second du nom, (car le premier vivoit deux cens ans auparavant) gouvernoit au moins cinq cens moines, qui se préparerent comme lui au martyre par la priere & par la sainte Communion. Il cacha les reliques de son Eglise, & envoya en Italie seize enfans & trente-six jeunes moines. Les sarrasins firent prisonniers les cinq cens moines qui étoient restés avec saint Por-

caire, ſéparerent les vieillards & les tourmentérent les premiers, pour intimider les autres, à qui ils faiſoient de grandes promeſſes, s'ils vouloient embraſſer leur Religion. Mais les trouvant inébranlables, ils les firent tous mourir en diverſes manieres. l'Egliſe les honore le douziéme d'Août. Dans le territoire de Vienne, pluſieurs moines & beaucoup d'autres perſonnes furent tués par les sarraſins : les Egliſes furent brûlées & tout le pays ravagé. A Luxeu l'Abbé fut tué avec ſes moines, le monaſtere demeura quinze ans ſans Abbé, & la pſalmodie perpétuelle y ceſſa ; le monaſtere de Beſe fut auſſi ruiné. Les sarraſins après avoir été défaits, firent encore de grands ravages à leur retour. Ils tuoient tous les Chrétiens qu'ils rencontroient, brûloient les monaſteres & les Egliſes. saint Pardoux premier Abbé de Gueret les détourna de ſa maiſon par ſes prieres. Il fut célébre par l'auſtérité de ſa vie & par ſes miracles.

II.

XXV. Le pape Grégoire III a recours à Charles Martel contre les lombards.

L'an 741, le Pape Grégoire III voyant qu'il ne pouvoit réſiſter aux Lombards, s'adreſſa à Charles Martel, & lui envoya deux légations. Les Légats étoient chargés de grands préſens, entr'autres des clefs du ſépulcre de saint Pierre, avec une partie de ſes chaînes ; & ils promettoient que ſi on leur accordoit du ſecours contre les Lombards, le Pape ſe retireroit de l'obéiſſance de l'Empereur qui ne ſécouroit point l'Italie & donneroit le Conſulat de Rome à Charles. On n'avoit jamais oui parler en France d'une pareille Légation venue de Rome. Il reſte deux Lettres du Pape Grégoire III écrites à cette occaſion. Nous ſommes, dit-il, dans une extrême affliction, voyant

que le peu qui nous restoit pour la nourriture des pauvres & le luminaire des Eglises, est maintenant consumé par les violences des Rois Lombards. Ils ont détruit toutes les métairies de Saint Pierre, & enlevé le bétail qui y restoit. Il conjure Charles par le jugement de Dieu & dans les termes les plus pressans, de ne pas préférer l'amitié du Roi des Lombards à celle de Saint Pierre. Comme ces lettres furent sans effet, le Pape Grégoire en écrivit encore une, où il dit en parlant des Lombards : Ils ont enlevé tout ce que Vous & vos Ancêtres avez donné à Saint Pierre. Son Eglise est dépouillée & désolée. On voit par-là que les Princes François avoient fait dès-lors à l'Eglise de Rome des offrandes considérables. On voit aussi qu'il n'étoit pas question de lui conserver des Principautés & des Seigneuries ; mais seulement des revenus utiles pour l'entretien des pauvres & du luminaire.

V. Les sarrasins font de nouveaux ravages en France. Fin glorieuse de Charles Martel.

Ce qui avoit empêché jusques-là Charles Martel de rompre avec les Lombards, c'étoit le besoin qu'il avoit d'eux pour repousser les Sarrasins. Car Dieu avoit encore affligé la France de ce fleau en 737, parce qu'on avoit peu profité des châtimens qu'il avoit déja exercés par leur ministere. Ils prirent encore Avignon, Arles, Marseille, Orange, Aix, Apt, & plusieurs autres villes de la même Province, & ravagerent aussi celles d'Embrun & de Vienne. Le Roi des Lombards, à qui Charles Martel avoit recours, l'aida à chasser les Sarrasins & à reprendre les villes dont ils s'étoient emparés. Charles étant venu en France, tomba malade à Verberie sur Oise. Il partagea le Royaume des François à ses deux fils Carloman & Pepin. Carloman qui étoit l'aîné eut

l'Auſtraſie, la Suabe nommée depuis l'Allemagne, & la Turinge. Pepin eut la Bourgogne, la Neuſtrie, & la Provence. Charles Martel mourut à Quiercy ſur Oiſe la même année 741, après avoir gouverné en Souverain pendant plus de trente ans la Monarchie Françoiſe, & avoir rendu ſon nom célébre par un très-grand nombre de victoires éclatantes. Il fut enterré dans l'égliſe de Saint Denys, à laquelle il avoit fait des préſens conſidérables. Il avoit déclaré la guerre aux peuples voiſins de la France, pour les convertir à la Religion chrétienne. Du moins il diſoit que c'étoit-là ſon principal motif. Il regna ſans prendre le titre de Roi. Il eut divers avantages ſur les Friſons, & réunit la Friſe à la couronne. Il défit auſſi pluſieurs fois les Saxons, & jouit avant ſa mort de la ſoumiſſion où le bruit de ſa valeur avoit mis toute l'Europe.

V. I. Carloman & Pepin Ducs des François. Retraite de Carloman.

Carloman & Pepin furent toujours très-unis. Pepin croyant qu'il étoit plus utile de faire ceſſer l'interregne, fit proclamer Roi Childeric III. Pepin & Carloman défirent les Bavarois, les Allemands, les Sclaves, & les Saxons. Carloman qui avoit donné de ſi grandes marques de ſa valeur, en avoit encore plus donné de ſa piété & de ſon amour pour la Religion. Il protégea toujours S. Boniface, fit tenir pluſieurs Conciles, & fit de grandes libéralités aux pauvres, aux égliſes, & aux monaſteres. Quand il ſe vit veuf, il renonça au monde, pour ne s'occuper que de ſon ſalut, & pour faire pénitence dans la retraite, d'avoir fait tuer une grande multitude d'Allemands qui s'étoient révoltés. Il laiſſa ſes Etats à ſon frere Pepin & prit le chemin de Rome. Il paſſa par le monaſtere de Saint Gal, fondé depuis vingt-ſept

ans dans le lieu de la retraite & de la sépulture de ce saint. Les miracles qui s'y faisoient, y attiroient un grand concours de peuple & beaucoup d'offrandes. On s'en servit pour fonder un monastere, qui devint une des plus celébres Ecoles d'Allemagne. Carloman continua son voyage, & arriva à Rome avec quelques-uns de ses plus fidéles serviteurs. Il fit de riches présens à saint Pierre, s'offrit lui-même au saint Apôtre, & reçut l'habit monastique de la main du Pape Zacharie. Il bâtit un monastere sur le mont soracte en l'honneur de saint sylvestre, & y demeura quelque temps. Mais comme les François qui venoient à Rome en pélerinage, se croyoient obligés d'aller rendre leurs devoirs à leur ancien Maître, Carloman se trouva importuné de ces visites, & passa au Mont-Cassin où il fit vœu de stabilité. Il pratiqua les exercices les plus rigoureux de la vie monastique. On dit même qu'il servoit à la cuisine, gardoit les troupeaux à la campagne, & travailloit au jardin. Il mourut en 755 à Vienne en Dauphiné au retour d'un voyage qu'il avoit fait en France, & son corps fut porté au Mont-Cassin.

III.

VII. Fin de la premiere Race des Rois de France.

L'an 752, saint Burchard Evêque de Virsbourg fut enyoyé à Rome avec Fulrad chapelain du Prince Pepin, pour consulter le Pape Zacharie touchant les Rois de France, qui depuis long-tems n'en avoient plus que le nom, sans aucune autorité. On demandoit donc au Pape s'il étoit à propos que les choses demeurassent dans cet état. Le Pape répondit, que pour ne point renverser l'ordre, il étoit convenable de donner le nom de Roi à celui qui

Pepin prend le titre de Roi de l'avis du Pape.

en avoit le pouvoir. Cette réponſe ayant été apportée en France, Pepin fut élu Roi ſelon l'uſage des François, & ſacré à Soiſſons par Saint Boniface Archevêque de Mayence, accompagné de pluſieurs autres Evêques. Sa femme Bertrade fut auſſi reconnue Reine. Pepin regna plus de ſeize ans, & en lui commença la ſeconde Race des Rois de France. Childeric III dernier Roi de la premiere Race, jeune Prince foible & mépriſé, fut enfermé dans le monaſtere de Sithieu ou de Saint Bertin, & ſon fils Thierri dans celui de Fontenelle. Fulrad, qui eut part à cette négociation, étoit né en Alſace de parens nobles, & y poſſéda de très-grands biens. Il étoit prêtre & Archichapelain du Palais, c'eſt-à-dire que tout le clergé du Palais étoit ſous ſa conduite. Il fut Abbé de Saint Denys en France, & fonda en ſon pays pluſieurs monaſteres. Ainſi finit l'illuſtre Race de Clovis, après avoir regné plus de cens ſoixante & dix ans dans les Gaules.

VIII. Le pape Etienne en France. Piété de Pepin ſurnommé le Bref. Sa mort.

Le Pape Etienne ſucceſſeur de Zacharie fit une choſe fort remarquable pendant le temps qu'il demeura en France, où il vint implorer le ſecours de Pepin. Il conſacra de nouveau dans l'Egliſe de S. Denys pour Rois de France par l'onction de l'huile, Pepin & ſes deux fils Charles & Carloman avec la Reine Berthe ou Bertrade, & défendit aux Seigneurs François par l'autorité de S. Pierre, ſous peine d'excommunication, que jamais eux ni leurs deſcendans ſe donnaſſent des Rois d'une autre Race. On croit auſſi que le Baptême des deux jeunes Princes avoit été différé juſqu'alors, & que le Pape fut leur parrain. Car dans pluſieurs de ſes lettres, il nomme le Roi Pepin,

ſon compere ſpirituel, la Reine Bertrade, ſa commere ; & les deux Princes, ſes enfans ſpirituels. Ces noms étoient alors des titres d'honneur, & ils étoient en quelque ſorte conſacrés par la Religion. Le Pape donna de grands priviléges à l'Abbaye de Saint Denys, & y laiſſa ſon pallium que l'on conſerve encore. Ce fut auſſi pendant ce ſéjour du Pape en France, que les clercs de ſa ſuite apprirent aux François à mieux chanter les offices de l'Egliſe. En même-temps que le chant fut réformé, l'uſage des orgues fut introduit. Pendant que Pepin tenoit à Compiegne l'aſſemblée générale de la nation, il reçut des Ambaſſadeurs de l'Empereur Conſtantin, qui entre autres préſens lui envoyoit des orgues. Tous les hiſtoriens l'ont remarqué, parce que ce furent les premieres que l'on vit en France. Pepin avoit ſouvent donné des marques de ſa piété, mais nous en avons une aſſez ſinguliere dans une lettre écrite à Saint Lulle Archevêque de Mayence, pour ordonner des prieres publiques, en actions de graces de l'abondance des fruits de la terre. Nous jugeons à propos, dit-il, que chaque Evêque dans ſon Diocèſe faſſe des litanies, c'eſt-à-dire des proceſſions, ſans jeûne, mais ſeulement pour louer Dieu, & que chacun faſſe des aumônes. Ordonnez de notre part que chacun donne ſa dixme, ſoit qu'il le veuille, ou non. C'eſt que les dixmes n'étoient d'abord que des aumônes volontaires. Un autre monument de la piété du Roi Pepin, fut l'Abbaye de Pruym qu'il fonda à la priere de la Reine Berthe, dans le Diocèſe de Treves, & qui devint très-célébre. Avant que de mourir, le Roi Pepin aſſembla à Saint Denys tous les Seigneurs & les E-

vêques de ſon Royaume. De leur conſentement il le partagea à ſes deux fils Charles & Carloman, qui furent tous deux couronnés en un même jour, Charles à Noion, & Carloman à Soiſſons. Charles étoit âgé de vingt-un ans, & Carloman de dix-ſept. C'eſt ce Charles que la grandeur de ſes actions fit depuis nommer Charlemagne. Le Roi Pepin mourut quelques jours après, le vingt-quatriéme de Septembre 768, & fut enterré à Saint Denys, où il avoit donné de grands biens.

L'ambition diviſa d'abord Charlemagne & Carloman, à l'occaſion du partage de leurs Etats. Didier Roi des Lombards & le Duc de Baviere entretinrent cette diviſion, qui fut éteinte par la mort de Carloman. Ainſi Charlemagne devint Maître de toute la Monarchie Françoiſe. Nous ferons le portrait de ce grand Prince au commencement de l'hiſtoire du neuviéme ſiécle.

IV.

IX. Egliſe d'Italie. Suite des Papes. Fin du pontificat de Sergius. Jean VI. Fondation du monaſtére de S. Vincent en Campanie.

Le Pape Sergius ramena par ſes inſtructions à l'unité de l'Egliſe l'Archevêque d'Aquilée & ſes ſuffragans, qui avoient tenu un Concile, où par ignorance ils faiſoient difficulté de recevoir le cinquiéme Concile général. Il répara & orna pluſieurs égliſes, & fit faire entre autres choſes, un grand encenſoir d'or avec ſes colomnes & ſon couvercle, où l'on brûloit des parfums les jours de fête pendant la meſſe. Il fit transférer le corps du grand Saint Léon, de l'endroit où il étoit enterré, & lui fit un tombeau dans l'Egliſe de Saint Pierre. Il ordonna que l'on chantât à la Meſſe *Agnus Dei* pendant que l'on rompoit les Hoſties. Il inſtitua des proceſſions, qui devoient ſortir de Saind Adrien pour aller à Sainte Marie en qua-

tre fêtes ; ſçavoir l'Annonciation, la Nativité de la ſainte Vierge, ſa Dormition, c'eſt-à-dire ſa bienheureuſe mort, la fête de Saint Simeon que nous appellons la Préſentation de Notre-Seigneur & la Purification de la ſainte Vierge. On voit par-là l'antiquité de ces fêtes. Sergius tint le S. Siége près de quatorze ans, & mourut l'an 701. Six ſemaines après ſa mort on élut Jean VI, Grec de nation, qui ne l'occupa que trois ans. De ſon temps Giſulfe Lombard Duc de Benevent vint ravager la Campanie, ſans que perſonne lui réſiſtât. Il pilloit, brûloit les maiſons, & enlevoit beaucoup de captifs. Alors le Pape envoya des Evêques avec des ſommes conſidérables tirées des tréſors de l'Egliſe de Rome, racheta tous les captifs, & obligea Giſulfe à ſe retirer avec ſes troupes. Le même Giſulfe donna la place où fut fondé l'an 703 le monaſtere de Saint Vincent ſur le mont Apennin en Campanie. Dieu ſe ſervit pour l'établiſſement de cette maiſon qui fut depuis très-célébre, de trois perſonnes nobles, enfans de deux freres, qui quittérent tout, leur pays, leurs parens, & leurs richeſſes pour s'occuper uniquement de leur ſalut, & pratiquer les conſeils de l'Evangile. Ils ſortirent de leurs terres avec un équipage conforme à leur naiſſance. Mais enſuite ils renvoyérent leurs domeſtiques & leurs chevaux, donnerent leurs habits à des pauvres qu'ils rencontrerent, & ſe revêtirent de leurs haillons. Ils furent d'abord reçus par l'Abbé du monaſtere de Farne dans le pays des Sabins, qui leur montra l'Oratoire de Saint Vincent comme propre à leur établiſſement. Cet Abbé s'appelloit Thomas. Il avoit rétabli le monaſtere de Farſe, qui devint depuis ſi célébre & ſi

richie pendant pluſieurs ſiécles, qu'on dit qu'il avoit dans ſa dépendance plus de ſix cens égliſes.

X. Jean VII; Siſinnius, Conſtantin, Gregoire II, papes.

Après la mort du Pape Jean VI on élut Jean VII pour lui ſuccéder, & ce fut ce dernier Pape qui eut la foibleſſe de renvoyer à l'Empereur Juſtinien les canons du Concile *in Trullo*, ſans y faire le moindre changement. De ſon temps Aribert Roi des Lombards rendit à l'égliſe de Saint Pierre quelques patrimoines uſurpés. L'acte de donation fut écrit en lettres d'or. Ce Pape répara pluſieurs égliſes, en orna d'images quelques-unes, où il mit auſſi ſon portrait. Il fit faire un calice d'or de trente marcs, orné de pierreries. Il mourut après un pontificat de deux ans & demi. Son ſucceſſeur fut Siſinnius dont le pontificat ne fut que de vingt jours. Il étoit ſi tourmenté de la goutte, qu'il ne pouvoit porter les mains à ſa bouche, mais il avoit beaucoup de courage, & il entreprit la réparation des murs de Rome. On ordonna après ſa mort Conſtantin, qui avoit une douceur merveilleuſe, & qui tint le Saint Siége ſept ans. C'eſt le ſeptiéme Pape de ſuite venu de Syrie ou de Grece. Jean V étoit Syrien; Conon de Thrace; Sergius Syrien; Jean VI & Jean VII Grecs; Siſinnius & Conſtantin Syriens. La perſécution des Arabes & les fréquentes révolutions de l'Empire, obligeoient peut-être pluſieurs Grecs & Orientaux à ſe réfugier à Rome. Le Pape Conſtantin ordonna Felix Archevêque de Ravenne, qui, ſoutenu par la puiſſance ſéculiere, refuſa de faire à l'Egliſe de Rome les promeſſes que ſes prédéceſſeurs avoient accoûtumé de faire. Mais peu de temps après, l'Empereur Juſtinien envoya à Ravenne le Général de l'armée de ſicile,

qui prit la ville & emmena l'Archevêque & tous les rebelles chargés de chaînes à Constantinople. Il fit crever les yeux à l'Archevêque Felix, & l'envoya en exil dans le Pont; ce qu'on regarda à Rome comme une punition divine. Le Pape Constantin eut ordre de l'Empereur Justinien d'aller à Constantinople, & il obéit. On ne dit point quel fut le sujet de ce voyage, pendant lequel le Pape reçut par-tout de grands honneurs. L'Archevêque de Ravenne rappellé de son exil se reconcilia avec le Pape Constantin qui le rétablit sur son Siége, quoiqu'il fût aveugle. Benoît Archevêque de Milan disputa devant le Pape Constantin, pour le droit de sacrer l'Evêque de Pavie; mais il perdit sa cause, parce que de toute antiquité ce droit appartenoit au Pape. L'Evêque de Pavie étoit alors Pierre, recommandable par sa grande piété, & que l'Eglise honore le septiéme de Mai. Constantin eut pour successeur Grégoire II né à Rome, dont le pontificat fut d'environ seize ans. Il avoit suivi à Constantinople le Pape Constantin, & y avoit donné des preuves de sa capacité & de ses talens. Il possédoit l'Ecriture Sainte, & s'exprimoit heureusement. Sa conduite étoit irréprochable, & il soutint vigoureusement les droits de l'Eglise. Il répara diverses églises ruinées, & entreprit de réparer les murs de Rome, ce qu'il ne put achever.

XI. L'Italie ravagée par les lombards. Grégoire II travaille à rétablir la discipline monastique.

L'Italie étoit alors en proie aux Lombards. Ils prirent Cume au préjudice de la paix, & refusérent de rendre cette ville, quelque instance que le Pape leur en fît. Ils furent également insensibles aux promesses qu'il leur faisoit de leur accorder de grands présens, & aux menaces les plus terribles de la colere de

Dieu. Le Pape encouragea par ſes lettres le peuple de Naples, & le Duc qui y commandoit. Ils ſurprirent pendant la nuit la ville de Cume, ayant à leur tête ce Duc & un ſoudiacre. Le Pape donna néanmoins pour la racheter trente livres d'or qu'il avoit promiſes. Ce ſoudiacre à la tête des troupes eſt remarquable, auſſi-bien que le diacre qui commandoit la flotte de l'Empereur Anaſtaſe. Quelque temps auparavant, un diacre de l'Egliſe de Pavie s'étoit revêtu des armes du Roi Cunibert, & s'étoit fait tuer pour lui dans un combat.

Un des premiers ſoins du Pape Grégoire II fut de travailler à rétablir en Italie la diſcipline monaſtique. Pour relever le monaſtere du Mont-Caſſin, ruiné par les Lombards environ cent quarante ans auparavant, il y envoya Petrone citoyen de Breſſe, qui étoit venu en pélerinage à Rome, & y avoit embraſſé la vie monaſtique. Il y trouva quelques Solitaires qui vivoient dans les ruines de l'ancien monaſtere. Il fit une communauté de ces Solitaires, & des moines du monaſtere de Latran qui l'avoient accompagné. Petrone fut élu ſupérieur, & il devint ainſi le ſixiéme Abbé depuis Saint Benoît. Il y apporta le bras d'un Saint qui avoit ſouffert le martyre dans ſon pays, ce qui montre que dès-lors on diviſoit les Reliques en Occident. Ce rétabliſſement du Mont-Caſſin arriva l'an 718, & depuis ce temps il fut très-célébre, & conſidéré comme la ſource où l'on devoit puiſer la pute obſervance de la régle de Saint Benoît. Petrone fut aidé dans cette œuvre par les trois couſins dont nous avons parlé, qui quinze ans auparavant avoient fondé le monaſtere de Saint Vincent à quatre lieues du Mont-Caſſin. Le Pape Grégoire II

rétablit encore à Rome les monaſteres qui étoient près de l'Egliſe de saint Paul, réduits en ſolitude depuis long-temps, & y mit des mo nes pour y chanter les louanges de Dieu le jour & la nuit. Après la mort de ſa mere il fit de ſa maiſon un monaſtere, auquel il donna des maiſons dans la ville & des terres à la campagne.

XII. Tranſlation des Reliques de S. Auguſtin. Mort du pape Grégoire II.

Ce fut ſous ſon pontificat que l'on fit la tranſlation des Reliques de saint Auguſtin. Luitprand Roi des Lombards apprit que les sarraſins qui s'étoient rendus maîtres de la sardaigne, profanoient le ſepulcre de ce saint Docteur, dont les Reliques y avoient été apportées du temps de la perſécution des Vandales. Luitprand affligé de cette indignité, & excité par les exhortations de Pierre Evêque de Pavie, envoya des Ambaſſadeurs en sardaigne avec beaucoup d'or & d'argent, pour racheter ce précieux tréſor, & l'apporter à Pavie où il faiſoit ſa réſidence, ce qui fut exécuté. Les Reliques de saint Auguſtin furent miſes dans l'Egliſe du Monaſtere de saint Pierre, qui dès le ſiécle ſuivant porta le nom de saint Auguſtin. L'Egliſe fait mémoire de cette tranſlation le vingt-huitiéme de Février. Il arriva d'autres événemens conſidérables ſous le pontificat de Grégoire II. Ce Pape favoriſa de tout ſon pouvoir la miſſion de saint Boniface en Allemagne. Il s'oppoſa avec zéle à l'héréſie des Iconoclaſtes. Il fit de grandes libéralités aux égliſes & aux monaſteres, & mourut l'an 731. Il eſt compté entre les Saints.

XIII. Pontificat de Gregoire III.

Lorſqu'on faiſoit ſes funérailles, tout le peuple de Rome, comme par inſpiration divine, enleva le prêtre Grégoire qui y aſſiſtoit, & l'élut Pape. C'étoit un Syrien plein de douceur &

de ſageſſe, & bien inſtruit des saintes Ecritures. Il ſavoit les Pſeaumes par cœur, & s'étoit appliqué à en pénétrer les ſens ſpirituels & cachés. Il ſavoit le grec & le latin, parloit bien, prêchoit avec beaucoup de force & d'agrément. Il aimoit les pauvres & réuniſſoit pluſieurs excellentes qualités. Nous avons vû comment il écrivit à l'Empereur Léon, pour combattre l'héréſie des Iconoclaſtes. Il ne ſoutint pas avec moins de zéle les intérêts temporels de Rome. Le Duc de spolete s'étant révolté contre Luitprand ſon maître, ſe réfugia à Rome, & le Pape refuſa de le rendre au Roi. Il vint donc aſſiéger Rome, & enleva quatre villes qui en dépendoient. Ce fut dans cette extrêmité que Grégoire III implora ſi vivement le ſecours de Charles Martel, & qu'il lui promit de ſe ſouſtraire à la domination de l'Empereur Léon, & de le proclamer Conſul de Rome. Une propoſition ſi nouvelle paroît être l'époque de la grandeur temporelle des Papes. Grégoire III répara & orna pluſieurs égliſes de Rome, entr'autres celle de saint Pierre, où il fit amener ſix colomnes précieuſes, qu'il plaça autour du ſanctuaire des deux côtés devant la Confeſſion de saint Pierre, auprès des ſix anciennes. En réparant pluſieurs égliſes, il y fit faire des peintures, & leur fit des préſens magnifiques. Il rétablit des monaſteres ruinés & en fonda de nouveaux. Il fit la dépenſe néceſſaire pour rebâtir une grande partie des murailles de Rome. Il mourut après avoir tenu le Saint Siége près de onze ans. Le Martyrologe Romain le met auſſi entre les Saints.

V.

XIV. Zacharie Pape. Rois Lombards Pieté de quelques-uns.

Le ſucceſſeur de Grégoire III fut Zacharie Grec de nation. Il étoit plein de douceur & de bonté, & ſi éloigné de la vengeance, qu'il combla d'honneur ceux qui l'avoient le plus perſécuté avant ſon pontificat. Il aima le clergé & le peuple de Rome, juſqu'à expoſer ſa vie dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, par la révolte des Ducs de Spolete & de Benevent contre le Roi Luitprand. L'on voit dans un Traité que Zacharie fit dès le commencement de ſon pontificat avec le Roi Luitprand, qu'on diſtinguoit le duché de Rome toujours dépendant de l'Empire, des patrimoines de l'Egliſe de Rome. Zacharie ordonna un Evêque à Terni en préſence du Roi & d'un grand nombre de Lombards. Il fit cette auguſte cérémonie avec tant de modeſtie & de recueillement, & dit les prieres d'une maniere ſi touchante, que le Roi & les aſſiſtans ne purent retenir leurs larmes. Après la Meſſe le Pape invita le Roi à dîner, & le traita ſi bien qu'il diſoit n'avoir jamais fait ſi bonne chere. Il obtint du Roi ce qu'il voulut, & revint à Rome comme en triomphe. Il aſſembla auſſitôt le peuple, & rendit graces à Dieu par une proceſſion générale. Environ deux ans après, mourut Luitprand, qui avoit regné trente-un ans. C'étoit un Prince pieux, chaſte, vaillant, & de bon conſeil, quoiqu'il n'eût point étudié les Letttes. Il s'appliquoit à la priere & faiſoit de grandes aumônes. Il fit bâtir dans ſon Palais un oratoire du Sauveur, & établit des Prêtres & des clercs pour lui chanter tous les jours l'Office divin, ce qu'aucun autre Roi n'avoit fait auparavant. Il bâtit des égliſes dans tous les lieux où il avoit coûtume de demeu-

rer, & pluſieurs monaſteres. Son ſucceſſeur fut ſon neveu Hildebrand, qui ne regna que ſept mois; car s'étant rendu odieux aux Lombards, ils le dépoſerent, & mirent à ſa place Rachis Duc de Frioul. Il ne poſſeda ſa dignité que cinq ans & demi. Le Pape Zacharie lui inſpira un ſi grand dégoût du monde, qu'il renonça à la Couronne, & reçut l'habit monaſtique. Il ſe retira au Mont-Caſſin où il finit ſes jours. Sa femme & ſa fille qui s'étoient retirées avec lui, bâtirent dans le voiſinage un monaſtere de filles, où elles paſſerent le reſte de leur vie dans une grande régularité. La retraite de Rachis arriva l'an 750, & il eut pour ſucceſſeur dans le Royaume des Lombards, ſon frere Aſtolfe. Le Duc de Benevent vint au Mont-Caſſin, & fut ſi édifié de la piété des moines, qu'il donna au monaſtere tout le territoire d'alentour. Sa femme changea un temple d'idoles qui étoit ſur le Mont-Caſſin, en une égliſe où elle mit ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice divin.

XV. Diverſes actions édifiantes du Pape Zacharie.

Le Pape Zacharie fut celui qui conſeilla aux François de donner le nom de Roi aux Maires du Palais qui en avoient l'autorité. Il racheta beaucoup d'eſclaves, que des marchands Vénitiens vouloient mener en Afrique pour les vendre aux infidéles. Il rebâtit preſque à neuf le Palais de Latran, & y fit faire une ſalle où il fit peindre une carte univerſelle du monde. Il mit à l'Egliſe de Saint Pierre dans une armoire, tous les livres néceſſaires pour les leçons des matines pendant toute l'année. Il bâtit de grands édifices, & fit aux égliſes des préſens très-conſidérables. Il établit une diſtribution d'aumônes aux pauvres & aux malades de tous les quartiers de Rome. Il avoit

Sa mort.

auſſi ſoin des étrangers & des pélerins. Il augmenta les penſions annuelles des clercs, & les traitoit en tout comme un bon pere. Il traduiſit les Dialogues de Saint Grégoire en grec qui étoit ſa langue naturelle, en faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin. Son pontificat fut de dix ans. Il fut enterré à Saint Pierre, & le Martyrologe Romain le compte entre les Saints. Après la mort du Pape Zacharie, tout le peuple élut pour lui ſuccéder un prêtre nommé Etienne, & le mit en poſſeſſion du Palais de Latran. Mais le troiſiéme jour à ſon réveil il perdit la parole & mourut le lendemain. Comme il n'avoit point été ſacré, on ne le compte point entre les Papes.

XVI. pontificat d'Etienne II. S Anſelme fonde deux monaſteres.

Tout le peuple s'aſſembla enſuite, & choiſit un diacre nommé Etienne ſecond du nom. Il étoit né à Rome, & fut élevé auprès des Papes, qui l'avoient fait paſſer par tous les Ordres eccléſiaſtiques. Il aimoit l'Egliſe, prêchoit avec force la parole de Dieu, & s'appliquoit à ſoulager tous ceux qui étoient dans la miſere. Il rétablit des hôpitaux abandonnés & en fonda de nouveaux. Cependant Aſtolfe Roi des Lombards, profitant de la foibleſſe des Grecs aſſiégea Ravenne & la prit. Ainſi finit l'Exarcat en Italie, après avoir duré cent quatre-vingts-ans. Aſtolfe pouſſant enſuite ſes conquêtes, attaqua le Duché de Rome, voulut ſe rendre maître de la Province, & charger la ville d'un tribut annuel d'un ſou par tête. Le Pape lui fit de grands préſens pour obtenir la paix. Mais Aſtolfe n'accorda rien. Ce Roi avoit un beau-frere nommé Anſelme, qui, après avoir été Duc de Frioul, quitta le monde, & fonda le monaſtere de Fanan à ſept lieues de Modene. Le Roi lui donna enſuite la terre

de

de Nonantule à deux lieues de Modene, qu'Anselme & ses moines défrichérent par le travail de leurs mains, & où ils fondérent un monastere. Astolfe confirma cette domination par une chartre, où il oblige seulement les moines à lui fournir quarante brochets au grand Carême, & autant au Carême de Saint Martin. Astolfe accompagna son beau-frere Anselme à Rome, où le Pape consacra Anselme Abbé en présence de plusieurs Evêques assemblés en Concile. Cela prouve que la guerre qu'Astolfe avoit avec les Romains, étoit entiérement interrompue en hyver. Saint Anselme fonda plusieurs hôpitaux où l'on nourrissoit beaucoup de pauvres. Il gouverna cinquante ans le monastere de Nonantule, & eut sous sa conduite jusqu'à onze cens cinquante moines, sans compter les enfans & les novices.

VI.

Astolfe ne perdoit point de vûe le dessein qu'il avoit formé de se rendre Maître de toute l'Italie. Il menaça donc les Romains de les passer tous au fil de l'épée, s'ils ne se soumettoient à sa puissance. Etienne II les exhorta à implorer la miséricorde de Dieu, & fit une procession où l'on portoit plusieurs reliques. Ce Pape portoit lui-même sur ses épaules une image de Jesus-Christ, que l'on disoit n'avoir point été faite de main d'homme. Il marchoit nuds pieds, comme tout le peuple, qui avoit la cendre sur la tête & qui poussoit de grands cris. Le Pape voyant qu'il ne pouvoit retenir le Roi des Lombards, ni par prieres ni par présens, après lui en avoir fait de très-considérables; voyant d'ailleurs qu'il ne recevoit aucun secours de l'Empereur, résolut de s'adres-

XVII. Divers moyens employés par Etienne II pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. Ce Pape vient demander du secours en France.

ſer aux François à l'exemple de Grégoire III. & de Zacharie. Ainſi il écrivit au Roi Pepin une lettre pleine de vives expreſſions de douleur, qu'il envoya par un pélerin. Il ajoutoit : Envoyez des Ambaſſadeurs à Rome, pour m'engager à vous aller trouver. Pepin le fit, & le Pape vint à bout de paſſer en France où il fut reçû avec de grands honneurs. Le Roi alla au-devant de lui à une lieue de Pontyon en Champagne où il devoit le recevoir. Quand il l'eut joint, il deſcendit de cheval, & ſe proſterna avec la Reine, ſes enfans & les Seigneurs de ſa Cour. Le Pape & ceux qui l'accompagnoient, rendirent graces à Dieu chantant à haute voix des Hymnes & des Cantiques ſpirituels, juſqu'à Pontyon où ils arrivérent le jour de l'Epiphanie l'an 754.

Le Pape fit de grands préſens au Roi & aux Seigneurs. Mais le lendemain il parut avec tout ſon clergé ſous la cendre & le cilice, & ſe proſterna aux pieds du Roi Pepin, le conjurant, par la miſéricorde de Dieu & par les mérites de Saint Pierre & de Saint Paul, de délivrer le peuple Romain de la domination des Lombards. Pepin lui promit de ſuivre ſes avis, & d'attaquer Aſtolfe. La guerre fut réſolue, & Aſtolfe réduit à s'enfermer dans Pavie. Alors Aſtolfe promit tout ce qu'on voulut. Mais quand les troupes de Pepin furent retirées, Aſtolfe ne rendit rien de tout ce qu'il avoit pris. Le Pape Etienne fut conduit à Rome par pluſieurs Seigneurs, & il y porta des reliques de Saint Denys, qu'il mit dans un monaſtere qu'il fonda pour des moines Grecs. Quand il vit que ce qu'il avoit prévû arrivoit, & qu'Aſtolfe, bien loin de rendre aucune place, recommençoit à maltraiter les Romains,

il en écrivit au Roi Pepin & lui parla ainſi : Je vous conjure par le Seigneur notre Dieu, ſa glorieuſe Mere, toutes les vertus céleſtes, & Saint Pierre qui vous a ſacré Roi, de faire tout rendre à la ſainte Egliſe de Dieu. Vous rendrez compte à Dieu & à Saint Pierre, au jour terrible du jugement, de la maniere dont vous les aurez défendus. C'eſt vous que Dieu a choiſi pour cette grande œuvre, par ſa preſcience de toute éternité. Car ceux qu'il a prédeſtinés, il les a appellés, & ceux qu'il a appellés, il les a juſtifiés. C'eſt ainſi que le Pape Etienne applique les paroles de Saint Paul à des affaires temporelles.

XVIII. Lettre ſinguliere du Pape au Roi Pepin.

Quelque temps après, le Pape écrivit une autre lettre à Pepin, avec de nouveaux tours d'éloquence & les figures les plus vives. Cependant Aſtolfe fit le ſiége de Rome pendant trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des aſſauts tous les jours. Le Pape dans cette extrémité uſa d'un artifice ſans exemple dans toute l'hiſtoire de l'Egliſe. Il écrivit au Roi & aux François une lettre au nom de Saint Pierre, le faiſant parler lui-même, comme s'il eût encore été ſur la terre. Le titre imité des Epîtres canoniques commence ainſi : Pierre appellé à l'Apoſtolat par Jeſus-Chriſt Fils du Dieu vivant. Il fait parler avec lui la Vierge, les Anges, les Martyrs, & tous les Saints, afin que les François viennent promptement au ſecours de leur mere ſpirituelle. Je vous conjure, dit-il, par le Dieu vivant, de ne pas permettre que ma ville de Rome ſoit plus long-temps aſſiégée par les Lombards, afin que vos corps & vos ames ne ſoient point livrés aux flammes éternelles. Si vous ne m'obeiſſez au plutôt, ſçachez que par l'au-

torité de la Sainte Trinité, & la grace de mon Apoſtolat, vous ſerez privés du Royaume de Dieu & de la vie éternelle. Cette lettre eſt importante, pour connoître le génie du huitiéme ſiécle, & juſqu'où les hommes les plus graves ſçavoient pouſſer la fiction, quand ils la croyoient utile. Au reſte elle eſt pleine d'équivoques, comme les précédentes. Le mot d'Egliſe ſignifie ici, non l'Aſſemblée des fidéles, mais les biens temporels conſacrés à Dieu: le troupeau de Jeſus-Chriſt ſont les corps & non pas les ames: les promeſſes temporelles de l'ancienne Loi ſont mêlées avec les ſpirituelles de l'Evangile; & les motifs les plus ſacrés de la Religion ſont employés pour une affaire d'Etat. Pepin ſe rendit à de ſi vives inſtances, & força Aſtolfe de rendre tout ce qu'il avoit pris. Il en fit une donation à Saint Pierre, à l'égliſe de Rome, & à tous les Papes à perpétuité, & l'acte en fut gardé dans les Archives de cette égliſe. L'Abbé Fulrad Conſeiller du Roi Pepin, mit le Pape en poſſeſſion de toutes les villes au nombre de vingt-deux. Voilà le premier fondement de la Seigneurie temporelle de l'égliſe de Rome. C'eſt là proprement, dit le P. Daniel, le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Juſqu'au temps du grand Conſtantin, dit encore cet Auteur, l'appanage le plus ordnaire des ſucceſſeurs de S. Pierre étoit les perſécutions & ſouvent le martyre.

XIX. Fin d'Etienne II. pontificat de paul, & d'Etienne III.

Aſtolfe Roi des Lombards étant mort l'an 756, Didier Duc de Toſcane ſe fit reconnoître Roi ſans combat, promettant au Pape de faire rendre les villes qui reſtoient en la poſſeſſion des Lombards. Le Pape Etienne mourut l'an-

née ſuivante, après avoir tenu le ſaint Siége cinq ans. Il aſſembloit ſouvent ſon clergé pour l'exhorter à étudier ſérieuſement l'Ecriture ſainte & les bons livres. Son frere fut élu pour lui ſuccéder, & ſon pontificat fut de dix ans. Il avoit une grande charité, qui le portoit à viſiter, même pendant la nuit, ceux qui ſouffroient & qui avoient beſoin de ſoulagement. Il fit des bâtimens conſidérables, fonda des monaſteres, orna les égliſes. Il écrivit beaucoup de lettres au Roi Pepin pour demander du ſecours, tantôt contre les Grecs, qui vouloient reprendre Ravenne, tantôt contre les Lombards & le Roi Didier. Le détail de ces ſortes d'affaires temporelles n'appartient point à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; ainſi nous n'en parlerons pas. Il eſt étonnant que ce Pape, à l'exemple de ſon prédéceſſeur, les confonde toujours avec le ſpirituel. Comme ſi les Lombards Chrétiens & Catholiques depuis plus de cent cinquante ans euſſent été les ennemis de la Religion, plutôt que les Herules & les Goths Ariens, à qui les Papes n'avoient pas fait difficulté d'obéir. Ou, comme ſi le Roi de France n'eût pas été libre d'examiner, s'il étoit juſte en ſoi & utile à ſon Etat, de faire la guerre aux Lombards. Ce qui eſt remarquable, c'eſt que les lettres de ce Pape auſſi-bien que des autres, ſont datées du regne de l'Empereur de Conſtantinople, comme étant toujours le vrai Souverain de Rome. Le Senat & le peuple Romain écrivant à Pepin, ne nomment point le Pape leur Seigneur, mais ſeulement leur Paſteur & leur Pere. Après la mort du Pape Paul, un Seigneur laïc engagea par prieres & par menaces l'Evêque de Preneſte à l'ordonner Evêque de Rome, & il demeu-

Conſtantin Antipape.

ra plus d'un an en poſſeſſion du S. Siége. Les ſéditieux qui l'avoient mis en place, l'y maintinrent par toutes ſortes de violences. C'eſt le premier exemple à Rome d'une pareille intruſion. Le peuple refuſa de reconnoître ce faux Pape Conſtantin ; on lui creva les yeux, & on nomma Etienne III, qui avoit beaucoup de mérite. Avant ſon exaltation, comme il n'y avoit point de Maître à Rome, il s'y commit bien des déſordres. Le Pape Etienne tint un Concile où l'on caſſa tout ce qu'avoit fait le faux Pape Conſtantin. On décida qu'il falloit conſacrer de nouveau ceux qui avoient été ordonnés par Conſtantin. Quelques Théologiens croyent que ce n'étoit point une véritable ordination, mais une ſimple cérémonie de réhabilitation, pour leur rendre l'exercice de leurs fonctions. Etienne III mourut après un pontificat de trois ans & demi.

XX. Pontificat d'Adrien. Commencement de celui de Léon III. Fin du Royaume des Lombards en Italie.

Il eut pour ſucceſſeur Adrien, né à Rome d'une très-noble famille. Il avoit beaucoup de mérite joint à un extérieur fort avantageux. Il étoit fort attaché à l'ancienne diſcipline, de ſauver la vie aux criminels pour leur donner le temps de faire pénitence. Il tint le S. Siége vingt-quatre ans. Didier Roi des Lombards obligea par ſes infidélités le Pape Adrien d'avoir recours à Charlemagne. Le Pape en reçut le ſecours qu'il demandoit. Charlemagne paſſa par les Alpes & aſſiégea Didier dans Pavie. Le ſiége dura ſix mois. Didier fut obligé de ſe rendre ; & fut envoyé en France dans le monaſtree de Corbie, où il fit pénitence le reſte de ſa vie & mourut ſaintement. Ainſi finit le Royaume des Lombards, qui avoit duré plus de deux cens ans en Italie ; & Charlemagne prit depuis ce temps-là le titre de Roi des

François & des Lombards. Le Pape Adrien fit beaucoup de bonnes œuvres pandant ſon Pontificat. Il donna aux Egliſes de Rome des vaſes & des ornemens, dont le poids montoit à 1400 liv. d'or, & à près de 1800 liv. d'argent. Il fit de grandes réparations aux égliſes & en bâtit de nouvelles. Il rétablit pluſieurs monaſteres où il fit refleurir la diſcipline & la régularité. Il ordonna des diſtributions conſidérables d'aumônes, & donna pluſieurs terres pour cet effet. Il fut enterré à Saint Pierre de Rome l'an 795. Charlemagne le pleura comme ſon frere, & fit faire pour lui des prieres & des aumônes. Il envoya de ſon tréſor à toutes les villes Métropolitaines, & donna des dalmatiques & des chappes à toutes les égliſes épiſcopales d'Angleterre. Enfin Charlemagne voulant laiſſer un monument éternel de ſon amitié pour Adrien, compoſa ſon épitaphe en vers latins élégiaques. Le jour même de la ſépulture du Pape Adrien, on élut Léon III qui étoit né à Rome, & qui avoit d'auſſi excellentes qualités que ſon prédéceſſeur. Nous parlerons de lui dans l'hiſtoire du neuviéme ſiécle, à laquelle appartient la plus grande partie de ſon long Pontificat.

VII.

Le Roi Egica étant mort, ſon fils Vitiza, qu'il avoit déja aſſocié à la Couronne, lui ſuccéda la premiere année du huitiéme ſiécle. Il fit paroître beaucoup de clémence au commencement de ſon regne, rappella les exilés, & ſoulagea ſon peuple : mais il commit enſuite de grandes injuſtices & s'abandonna à la débauche. Il avoit pluſieurs femmes & des concubines. Les grands ſuivirent ce pernicieux

XXI. Egliſe d'Eſpagne. Triſte état auquel le Roi Vitiza la réduit.

exemple. La corruption de la Cour gagna parmi le peuple, & infecta même le Clergé. Gonderic étoit alors Archevêque de Tolede, & illuſtre par ſa ſainteté & même par ſes miracles. Il eut pour ſucceſſeur Sinderede, qui perſécuta les perſonnes les plus vénérables de ſon Clergé. Le Roi Vitiza l'y excitoit, ne pouvant ſouffrir le mérite de ces hommes vertueux qui lui réſiſtoient en face, & lui reprochoient la turpitude de ſa vie. Au lieu de profiter des avis de la plus pure portion du Clergé, le Roi voulut que tout le monde s'abandonnât aux mêmes déſordres que lui : il ordonna aux clercs d'avoir des concubines, & un commandement ſi étonnant produiſit une corruption extrême. Il ordonna l'Archevêque de Tolede, même avant la mort de Sinderede, à ſon frere Oppa déja Archevêque de Seville. Il rappella les Juifs, & donna plus de priviléges à leurs Synagogues que n'en avoient les égliſes.

XXII. Jugemens de Dieu ſur ce Royaume. Les Arabes Muſulmans mettent fin au Royaume des Goths en Eſpagne.

Dieu punit dès cette vie un Prince ſi criminel, & ſa juſtice éclata ſur lui & ſur toute l'Eſpagne. Roderic, dont Vitiza avoit fait aveugler le pere, ſe révolta & fut ſoutenu par les Grands du Royaume. Il fit arracher les yeux à Vitiza lui-même, & fut proclamé Roi l'an 711, mais il ne regna qu'un an. Car Dieu qui vouloit exercer ſes jugemens ſur l'Eſpagne, y envoya l'année ſuivante les Arabes Muſulmans qui étoient Maîtres de l'Afrique. L'Archevêque Sinderede voyant les ennemis approcher de Tolede, abandonna ſon troupeau & ſe réfugia à Rome. Oppa frere du Roi Vitiza, qui avoit uſurpé ce Siége, livra la ville au Gouverneur d'Afrique, qui fit mourir les principaux, & ſoumit toute l'Eſpagne juſqu'à

Sarragoce qu'il trouva ouverte. Ce Gouverneur Muſulman brûloit les villes, faiſoit mettre en croix les plus riches citoyens, égorgeoit les jeunes gens & les enfans, & répanuoit partout la terreur. Les villes qui reſtoient, demanderent la paix & ſe ſoumirent. Il y eut néamoins beaucoup d'habitans qui s'enfuirent ſur les montagnes, où pluſieurs périrent de faim & de miſere. Les Muſulmans firent leur capitale Cordoue, qui l'avoit eté ſous les Romains. Ainſi finit le Royaume des Goths en Eſpagne, après y avoir duré trois cens ans.

VIII.

XXIII. Le Chriſtianiſme ſe rétablit peu à peu en Eſpagne

Etat des Chrétiens ſous la puiſſance des Arabes.

Quoique les Muſulmans fuſſent les Maîtres preſque par-tout, la Religion chrétienne ne laiſſoit pas de ſubſiſter comme dans le reſte de leur empire. Il s'y conſerva même un petit nombre de Chrétiens indépendans de leur puiſſance. Ils vivoient dans les montagnes des Aſturies, où ils firent Roi Pélage, qui étoit de la race Royale des Goths. L'Evêque Oppa qui étoit d'intelligence avec les Muſulmans, exhorta Pélage à ſe ſoumettre; mais Pélage répondit: Nous eſpérons que de la petite montagne où nous ſommes, viendra le ſalut de l'Eſpagne, & que Dieu, après nous avoir châtiés, nous fera ſentir les effets de ſa miſéricorde. C'eſt pourquoi nous ne craignons point cette multitude d'infidéles. Alors les Muſulmans attaquerent le Roi Pélage. Mais quoique les Chrétiens fuſſent en petit nombre, ils remporterent une victoire qui fut regardée comme miraculeuſe. Ils ſe raſſemblerent enſuite, repeuplerent pluſieurs villes ruinées, rétablirent les égliſes, & rendirent à Dieu de ſolemnelles actions de graces. L'Egliſe d'Eſpagne poſſédoit pluſieurs Evêques recommandables

par leur ſcience & par leur piété, qui ſoutenoient la Religion au milieu des infidéles. Le Roi Pélage mourut l'an 737, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Favila qui ne regna que deux ans. On mit ſur le trône après lui, Alfonſe qui deſcendoit du Roi Recarede. Alfonſe, ſurnommé le Catholique, remporta pluſieurs victoires ſur les Muſulmans, affoiblis par les pertes qu'ils avoient faites en France, & leur enleva pluſieurs villes. On en compte juſqu'à trente dont les principales ſont, Lugo, Portugal, Brague, Salamanque, Segovie, Aſtroga, Léon. Il tua tous les Muſulmans qui y demeuroient, & emmena avec lui les Chrétiens en Aſturie, en ſorte que ces villes furent déſertes. Il bâtit de nouveau, ou répara pluſieurs égliſes, & regna glorieuſement pendant dix-huit ans. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Froïla l'an 757. Pluſieurs monaſteres ſubſiſtoient encore en Eſpagne, même ſous la domination des Muſulmans. On voit, par une ſauvegarde que deux Capitaines de cette nation donnerent aux habitans de Conimbre & des environs, comment les Chrétiens vivoient ſous la puiſſance des Arabes. Cet acte porte que les Chrétiens payeront le double des impôts que payoient les Arabes. Chaque égliſe payera vingt-cinq livres d'argent peſant, les monaſteres cinquante, les Cathédrales cent. Les Chrétiens auront des juges, mais ces juges ne pourront condamner à mort. Si un Chrétien entre dans une Moſquée, ou parle mal de Mahomet, on le fera mourir, ou il ſe fera Mahométan. Les Evêques ne maudiront point les Princes Muſulmans ſous peine de mort. Les Prêtres ne diront leurs Meſſes qu'à portes fermées.

Le Roi Froïla eut des avantages considérables sur les Musulmans. Il établit à Oviedo un Evêché. C'étoit d'abord un monastere, fondé pour y mettre des Reliques de Saint Vincent. On rapporte au regne de Froïla la fondation de divers monasteres, dont l'état où étoit réduite l'Espagne, n'a pas permis de conserver des mémoires autentiques. Froïla ayant tué de sa main son frere, fut tué lui-même après avoir regné onze ans, & eut pour successeur Aurelius son cousin germain dont le regne fut de six ans. Silo succéda à Aurelius, & regna neuf ans. Il apporta de Merida le corps de Sainte Eulplie, & le mit dans un monastere qu'il fonda. La Couronne passa à Alfonse fils du Roi Froïla, qui fut nommé le chaste, parce qu'il garda la continence avec la Reine Berthe, qui étoit françoise. Il remporta des victoires considérables sur les Musulmans. Il se rendit Maître de Lisbonne, & envoya à Charlemagne des présens du butin qu'il avoit fait sur eux. Il fixa sa résidence à Oviedo, & y bâtit une église pour y mettre la châsse des Reliques, que les Espagnols regardoient comme la sauve-garde de leurs Etats. On disoit que ces reliques étoient du sang sorti par miracle d'un crucifix percé par des Juifs, du bois de la vraie Croix; une partie de la Couronne d'epines & du Saint Suaire, le pallium donné à Saint Ildefonce par la Sainte Virge, & plusieurs autres semblables à cette derniere. Le Roi Alphonse regna pendant cinquante ans.

XXIV. Divers événemens qui regardent l'église d'Espagne.

***

ARTICLE V.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

1. S. Jean Damaſcene. Idee générale de ſa vie.

JEan nâquit à Damas d'un pere plus illuſtre encore par ſa piété que par ſa nobleſſe. Ce vertueux pere fit inſtruire ſon fils dans les ſaintes Lettres, & lui fit auſſi étudier les ſciences profanes. Jean renonça aux richeſſes de ſon pere, & ſe retira dans le monaſtere de Saint Sabas près de Jéruſalem où il paſſa ſa vie. Il fut ſurnommé Manſour, c'eſt-à-dire racheté, mais il eſt plus connu ſous le nom de Damaſcene. Le ſupérieur le mit ſous la conduite d'un vieillard très-expérimenté dans la ſcience des Saints. Ce guide mena Jean dans ſa cellule, & lui donna pour premiere régle de conduite, de ne jamais faire ſa volonté propre. C'eſt-là, dit-il, le fondement de la piété. Offrez à Dieu vos travaux & vos peines, ne vous glorifiez ni de votre ſcience ni de vos talens. Reconnoiſſez que par vous-même vous n'êtes qu'ignorance & que foibleſſe; n'écrivez à perſonne; gardez le ſilence, & ſoyez bien perſuadé qu'il y a du danger à dire même de bonnes choſes, lorſqu'il n'y a point de néceſſité marquée. Jean obſerva ces avis exactement; & quand il fut bien affermi dans la vertu & ſurtout dans l'humilité, on lui fit faire uſage de ſa ſcience pour défendre l'Egliſe, & éclairer tout l'Orient dont il fut le plus grand Docteur de ſon temps. On ignore l'année de ſa mort,

Nous avons de lui trois diſcours qu'il écrivit pour la défenſe des ſaintes Images. Le premier commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profeſſion monaſtique : La connoiſſance que j'ai de mon indignité, devoit me réduire à un ſilence perpétuel, & m'engager à ne m'occuper qu'à pleurer mes péchés ; mais la tempête dont l'égliſe eſt agitée me force de parler, parce que je crains Dieu plus que l'Empereur. Ses commandemens injuſtes doivent d'autant plus exciter notre zéle, qu'ils ont plus de poids pour ſéduire les peuples. Car il y en a peu qui conſidérent que les Rois de la terre ſont ſoumis au Roi du Ciel, & doivent obéir à ſes loix. Il poſe pour fondement de ſon diſcours ce principe certain, que l'égliſe ne peut errer, qu'il n'eſt pas permis de la ſoupçonner d'un abus auſſi groſſier que l'idolâtrie. Entrant enſuite en matiere, il dit : Je ſçais que celui qui eſt véritable a dit : vous ne vous ferez point d'images de ce qui eſt au ciel ou ſur la terre. Auſſi je n'adore qu'un ſeul Dieu, & je ne rends qu'à lui un culte de latrie. Le deſſein de Dieu en défendant de faire aucune image, a été de détourner de l'idolâtrie les Juifs qui y étoient portés. D'ailleurs pourroit-on faire une image du Dieu inviſible, qui n'a ni bornes ni figure ? Mais depuis que le Verbe s'eſt fait chair, on peut peindre l'image de ſon humanité, ſa Naiſſance de la Vierge, ſon Baptême dans le Jourdain, ſa Transfiguration, ſa Croix, ſa Sépulture, ſa Réſurrection, ſon Aſcenſion. Saint Jean Damaſcene explique enſuite les différentes ſignifications du mot d'image & du mot d'adoration. Il y a une adoration qu'on ne rend qu'à l'Etre ſouverainement parfait, devant qui tout doit

I I°. Premier Diſcours du ſaint Docteur pour la défenſe des Images.

s'anéantir; il y en a une autre qui n'eſt qu'un ſimple honneur & une marque de reſpect. L'honneur rendu aux Images ſe rapporte aux objets originaux qu'elles repréſentent. L'ombre, ou la ceinture des Apôtres guériſſoit les malades & chaſſoit les démons; pourquoi donc n'honoreroit-on pas leurs Images? Ne ſoyez point novateurs, ajoute Saint Jean Damaſcene en parlant aux Iconoclaſtes, & n'ébranlez pas les bornes immobiles poſées par nos Peres, qui ont établi les uſages de l'égliſe par leurs Ecrits & par la pratique conſtante des fidéles. Ici il rapporte le célébre paſſage de Saint Baſile tiré de ſon livre du Saint-Eſprit, & celui de Saint Paul: Demeurez ferme & conſervez les traditions. Il rapporte ainſi pluſieurs paſſages des Peres, & termine auſſi ſon diſcours: Nous n'obéirons point à l'ordre de l'Empereur qui contredit la Tradition. Ce n'eſt point agir en pere, mais en voleur, que d'exercer des violences, au lieu de perſuader par la raiſon. Ce n'eſt pas aux Princes qu'il appartient de décider ſur ces matieres, mais aux Conciles.

III. Second & troiſiéme diſcours ſur la même matiere

Au commencement du ſecond Diſcours, Saint Jean Damaſcene dit qu'il eſt obligé de parler, parce que le talent de la parole lui a été confié, ce qui ſemble marquer que dès-lors il étoit Prêtre. Il marque les divers artifices du démon pour ſéduire les hommes. Ce même impoſteur qui autrefois faiſoit adorer juſqu'aux images des bêtes, prend une autre forme pour tromper, en perſuadant de ne pas même honorer les choſes ſenſibles, qui peuvent nous rappeller la mémoire des merveilles que Jeſus-Chriſt a opérés pour notre ſalut, & les combats que les Saints ont ſoutenu contre le démon. Il déclare qu'il ne veut point pro-

noncer anathême contre les auteurs de cette erreur, parce qu'il attend leur correction. Il emploie les mêmes preuves que dans le premier Diſcours. Afin de diminuer l'impreſſion que pouvoit faire l'autorité de l'Empereur, il marque ainſi la différence des deux Puiſſances, la ſpirituelle & la temporelle. Jeſus-Chriſt, dit Saint Paul, a établi dans ſon Egliſe des Apôtres, des Prophêtes, des Paſteurs & des Docteurs: il ne dit pas des Empereurs. Le gouvernement politique leur appartient; mais celui de l'égliſe regarde les Paſteurs & les Docteurs. La violence que l'on exerce eſt un vrai brigandage. On vient d'exiler le bien-heureux Germain & pluſieurs autres. Adreſſant enſuite la parole à l'Empereur, il dit: Nous vous obéiſſons, Seigneur, en ce qui regarde la vie civile; mais dans les matieres eccléſiaſtiques, nous reconnoiſſons nos Paſteurs. Les Chrétiens d'Orient regardoient encore les Empereurs de Conſtantinople comme leurs Princes légitimes. Ils conſervoient les loix Romaines, & la langue Grecque en laquelle écrivit Saint Jean Damaſcene. Le troiſiéme Diſcours pour les Images ne contient preſque rien qui ne ſoit dans les deux premiers, mais il eſt ſuivi d'un plus grand nombre de paſſages.

Saint Jean Damaſcene écrivit une lettre contre certains hérétiques qui rapportoient à Jeſus-Chriſt ſeul le triſagium, & y ajoutoient, *crucifié pour nous*. Il prouve que cette maniere de louer Dieu ſe rapporte à la ſainte Trinité, & que l'on emploie pour montrer l'unité de ſubſtances, & la Trinité des Perſonnes. C'eſt pour cela, dit-il, que nous plongeons trois fois au Baptême; une fois en nommant chaque perſonne. C'eſt pour cela que dans l'obla-

IV. Autres Ouvrages du ſaint Docteur. ſon grand Traité de l'Expoſition de la foi orthodoxe.

tion des divins Myſteres, après que le peuple a chanté le triſagium, le Prêtre ajoute : Vous êtes Saint, Roi des ſiécles, votre fils unique eſt Saint, & votre Saint-Eſprit. Au contraire, à l'élévation du pain ſacré de l'Euchariſtie, nous diſons : un Saint, un Seigneur, un Jeſus-Chriſt. On trouve dans la Liturgie attribuée à Saint Chryſoſtome ces paroles citées par Saint Jean Damaſcene.

Outre cette Lettre & les Diſcours ſur les Images, nous avons un grand nombre d'Ecrits de ce ſaint Docteur. Ses Ouvrages ſont dogmatiques ou moraux. Le plus conſidérable des traités de doctrine eſt l'expoſition de la foi orthodoxe, qui eſt un corps entier de Théologie, & qui a ſervi depuis de modéle à la plûpart des ſcholaſtiques. Il eſt diviſé en quatre livres, dont le premier traite des attributs de la Trinité. En parlant du Saint-Eſprit, il dit qu'il procede du Pere, ſans ajoûter & du Fils. Dans le ſecond livre il parle de la création des Anges, du monde viſible, où il méle beaucoup de philoſophie naturelle, ſelon les principes d'Ariſtote qu'il avoit fort étudié. Il eſt un des premiers qui ont joint cette Philoſophie à la Théologie. Il explique de même la nature de l'homme, & s'étend beaucoup ſur les facultés & les paſſions. Il finit ce ſecond livre par la chûte de l'homme. Dans le troiſiéme il explique avec exactitude la doctrine de l'égliſe ſur l'Incarnation, ſur-tout la diſtinction des deux natures & des deux volontés, contre les héréſies qui avoient cours en Orient. Il parle dans le quatriéme livre de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Il paſſe enſuite aux ſacremens; & à l'occaſion du baptême, il parle de la foi & du myſtere de la Croix.

En traitant de l'Euchariſtie, il dit : Si la parole de Dieu eſt vivante & efficace, s'il a dit, que la lumiere ſoit faite, & la lumiere a été faite ; ſi le ciel & la terre & toutes les beautés que le monde renferme, ont été faites par la parole de Dieu, auſſi-bien que l'homme cette créature ſi admirable ; ſi le Verbe Dieu lui-même s'eſt fait homme, parce qu'il l'a voulu, & s'eſt formé un corps du ſang très-pur de la Sainte Vierge : ne peut-il pas faire le pain ſon corps, & le vin ſon ſang ? L'Ange répondit à la Sainte Vierge qui demandoit, comment cela ſe fera-t-il ? Le Saint-Eſprit ſurviendra en vous. Si vous demandez : Comment le pain devient-il le corps de Jeſus-Chriſt, & le vin & l'eau ſon ſang ? Je réponds auſſi : Le Saint-Eſprit ſurvient & opére cette merveille qui ſurpaſſe la raiſon & la penſée humaine. Si vous demandez la maniere dont ce miracle ſe fait, il vous ſuffit d'entendre que c'eſt le Saint-Eſprit : nous n'en ſçavons pas davantage, ſinon que la parole de Dieu eſt véritable, toute-puiſſante, efficace ; & la maniere incompréhenſible.

¶. Doctrine admirable de S. Jean Damaſcene ſur l'Euchariſtie

Le pain & le vin, dit encore le ſaint Docteur, ne ſont pas la figure du corps de Jeſus-Chriſt ; mais ils ſont le corps même de Jeſus-Chriſt uni à la Divinité ; puiſque le Seigneur nous aſſure que c'eſt ſon corps & non la figure de ſon corps ; & qu'il nous dit que c'eſt ſon ſang & non la figure de ſon ſang. Il avoit dit auparavant aux Juifs : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne bûvez ſon ſang, vous n'aurez point la vie en vous. Ma chair eſt véritablement viande & mon ſang eſt véritablement breuvage. Et ailleurs : celui qui me mange, vivra. Approchons nous-en

donc avec tremblement, avec une conſcience pure, avec une foi ferme & aſſurée, & Dieu nous traitera ſelon la fermeté & l'immobilité de Notre foi. Honorons-le avec une parfaite pureté de corps & d'eſprit. Approchons-nous-en avec un ardent deſir ; & mettant nos mains l'une ſur l'autre en forme de croix, recevons le corps de Jeſus-Chriſt : appliquant enſuite ſur nos yeux, nos lévres, notre viſage, ce divin Charbon, recevons-le afin qu'il conſume nos péchés, qu'il éclaire nos cœurs, & qu'étant tout enflammés par la participation de ce feu divin, nous devenions nous-mêmes tout divins. Je rapporte ces paſſages d'autant plus volontiers, qu'ils ſont tirés des Ouvrages d'un docteur que le miniſtre Claude eſtime, & qui vivoit dans un ſiécle que ce fameux Calviniſte met encore au nombre des beaux jours. L'Egliſe des huit premiers ſiécles, dit-il, étoit une Egliſe bien inſtruite. On peut juger par les paſſages que nous avons rapportés, ſi ce miniſtre a raiſon de dire que S. Jean Damaſcene penſoit comme les ſacramentaires ſur l'Euchariſtie. D'autres Calviniſtes plus ſinceres & plus judicieux, comme les Centuriateurs de Magdebourg, conviennent que Saint Jean Damaſcene dit pluſieurs choſes en faveur de la Tranſubſtantiation. *De tranſubſtantiatione habet multa Damaſcenus.*

Centur. 8. c. 4.

Saint Jean Damaſcene après avoir parlé de Jeſus-Chriſt, raconte la généalogie de la ſainte Vierge, ſa naiſſance de Saint Joachim & de Sainte Anne, ſon éducation au temple, & différentes circonſtances de ſon mariage, & il le fait ſelon les traditions qu'il croyoit véritables. Il montre qu'il faut honorer les Saints & leurs reliques, & inſiſte ſur le culte des Images. H

Tillemont ſur la Ste. Vierge.

donne le catalogue des ſaintes Ecritures pour l'ancien Teſtament, dans lequel il ſuit le canon des Hebreux; il ajoute au nouveau, ce que l'on croyoit alors des canons des Apôtres. Il finit par ce qui regarde la fin du monde.

VI. Autres Ouvrages de ce Docteur.

Entre les autres Traités dogmatiques de Saint Jean Damaſcene, le plus ſingulier eſt la diſpute contre un Sarraſin ou Muſulman. Il explique la maniere dont on doit lui répondre. On y voit les principales objections que les Muſulmans propoſoient ordinairement aux Chrétiens, ſur la divinité du Verbe, ſur l'Incarnation, la cauſe du mal, le libre arbitre. On y voit que les Chrétiens employoient quelquefois l'autorité de l'Alcoran pour les combattre. Saint Jean Damaſcene les réfute plus au long dans ſon Traité des héréſies, où il inſiſte principalement ſur ce que Mahomet n'avoit donné aucune preuve de ſa miſſion. Ce Traité renferme cent trois héréſies en autant d'articles. Les quatre-vingt premiers ſont tirés de S. Epiphane. Les ſuivans regardent les Neſtoriens, les Eutychiens & leurs différentes branches, & pluſieurs autres hérétiques inconnus d'ailleurs. Il n'oublie pas les Monothélites ni les Iconoclaſtes. Le principal Ouvrage moral de Saint Jean Damaſcene, ſont les Paralleles, c'eſt-à-dire, la comparaiſon des maximes des Peres avec celles de l'Ecriture. Elles ſont rangées par matiere ſelon l'ordre de l'alphabet grec, & diviſées en trois livres. Il y a encore pluſieurs ſermons ſur différentes fêtes, & pluſieurs hymnes. Car les Grecs reconnoiſſent ce Saint pour l'un des principaux auteurs des hymnes qu'ils chantent dans leur Office.

VII. Le vénérable Bede. Sa vie & les Ouvrages.

Bede nâquit l'an 673 en Angleterre aux confins de l'Ecoſſe dans le territoire du double monaſtere de Viremouth & de Jarou. Il n'avoit que ſept ans, lorſque ſes parens le mirent dans ce monaſtere pour y être élevé. Il demeura d'abord à Viremouth ſous S. Benoît Biſcop qui avoit fondé cette maiſon; enſuite il alla à Jarou où il paſſa toute ſa vie. Elle fut uniquement employée à méditer l'Ecriture ſainte, & à étudier les ſciences, ſans ſe diſpenſer des exercices réguliers, c'eſt-à-dire, de la pſalmodie & du travail des mains qui étoit fort recommandé dans ce monaſtere. Sans en ſortir il apprit le latin, le grec, la verſification latine, l'aſtronomie, l'arithmétique, en un mot toutes les ſciences. A l'âge de dix-neuf ans il fut ordonné diacre, quoiqu'il en fallût vingt-cinq ſelon les canons; mais quelquefois le mérite en faiſoit diſpenſer. Il fut ordonné Prêtre à trente ans l'an 702. Ce fut depuis ce tems-là qu'il s'appliqua à écrire, principalement ſur l'Ecriture ſainte. Il compoſa d'abord ſa petite explication de l'Epitre de Saint Jean, & l'explication de l'Apocalypſe. Il fit enſuite un commentaire ſur les Actes des Apôtres, un autre ſur l'Evangile de Saint Luc. Nous avons auſſi les trente queſtions ſur les livres des Rois, un commentaire ſur Samuel, un ſur Saint Marc, un ſur Saint Paul, & ſur les Epîtres canoniques. Tous ces commentaires font voir combien Bede avoit étudié Saint Auguſtin. Son bon goût & ſa piété l'avoient porté à puiſer dans les Ouvrages de cet illuſtre Docteur, comme dans les ſources les plus pures.

VIII. Autres Ouvrages de Bede

Sa mort.

Bede compoſa l'an 724 le livre des ſix âges du monde, qui lui attira des reproches de quelques ignorans. Ils le traitoient d'héréti-que, faiſoient contre lui des chanſons, & lui reprochoient comme un grand crime, d'avoir dit que Notre Seigneur ne s'étoit pas incarné dans le ſixiéme âge du monde. Le fondement d'un ſi grand bruit, étoit que Bede, préférant avec S. Jerôme l'original hébreu à la verſion des ſeptante, ne comptoit pas cinq mille ans avant la venue de Jeſus-Chriſt. Bede affligé de cette accuſation d'héréſie, écrivit une apologie où il juſtifia doctement ſa chronologie, & montra qu'il n'y avoit aucun fondement à l'opinion qui courut alors, que le monde devoit durer ſix mille ans. Il prouva que l'on ne doit chercher par aucune conjecture le tems de la fin du monde, que Dieu a voulu nous cacher. Ce reſpectable Auteur écrivit auſſi la vie des cinq Abbés qui avoient gouverné juſqu'alors les deux monaſteres de Viremouth & de Jarou, ce qui comprend l'hiſtoire de ces monaſteres. Enfin il écrivit l'hiſtoire Eccléſiaſtique des Anglois, qui fut un de ſes derniers Ouvrages. Cette hiſtoire eſt diviſée en cinq livres dont le premier commence à l'entrée de Jules Céſar dans la grande Bretagne, & finit à la mort de S. Grégoire. Les quatre ſuivans contiennent tout ce qui étoit arrivé depuis. Il en ſçavoit beaucoup par lui-même ; & pour le reſte, il reçut de bons mémoires des différens Royaumes dans leſquels l'Angleterre étoit alors partagée. Il joignit à ſon hiſtoire un abrégé qui contient les dates des principaux faits, & finit à l'an 731. Car ce qui eſt au-delà a été ajoûté depuis. Il le finit par un ſommaire de ſa vie, & un catalogue des Ouvrages qu'il avoit pu-

bliés juſqu'à cette année, la cinquante-neuvième de ſon âge. Ce ſont des explications ſur la plûpart des livres de l'Ecriture, tirées des Ouvrages des Peres, & ſur-tout de Saint Auguſtin; des Traités de l'Equinoxe, par rapport au calcul de la Pâque qu'il avoit étudié avec ſoin à cauſe de l'erreur des Irlandois; un Martyrologe, pluſieurs Vies des Saints, ſon Hiſtoire, & quelques autres Ouvrages moins importans que nous avons pour la plûpart. On lui en attribue qui ne ſont pas de lui.

Il paſſa ſa vie dans une grande innocence, & une application continuelle à ſervir l'égliſe, ſoit en étudiant, ſoit en inſtruiſant de vive voix & par écrit. Il avoit travaillé à une traduction de l'Evangile de S. Jean en Anglois, & avoit mis pluſieurs beaux paſſages de l'Ecriture en vers Anglois. Il mourut étendu ſur le pavé de ſa cellule, en chantant les louanges de Dieu l'an 735, âgé de ſoixante & trois ans. L'Egliſe honore ſa mémoire le vingt-ſeptiéme de Mai, & les anciens lui ont donné le nom de Saint. On lui a depuis attribué le titre de Vénérable. On n'en voit pas d'autre raiſon, ſinon que l'on qualifioit ainſi les plus ſaints moines. Ses Ouvrages furent très-eſtimés dès ſont vivant; & peu après ſa mort, Saint Boniface les demanda à l'Archevêque d'Yorc, comme devant lui être fort utiles dans ſa miſſion.

IX. Doctrine de ce vénérable Auteur ſur la Grace.

Voici comment il parle en expliquant ces paroles de Saint Jean, *je ſuis le Sep de la vigne & vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi & en qui je demeure porte beaucoup de fruit: car ſans moi vous ne pouvez rien faire.* Nous voyons ici, mes très-chers freres, une grande preuve de la néceſſité de la grace, qui porte la lumiere dans le cœur des humbles,

en même-tems qu'elle ferme la bouche aux ſuperbes. Quelque bien donc que vous puiſſiez imaginer, fut-ce quelque choſe de grand, ou quelque choſe de moins conſidérable, vous ne pouvez le faire ſans le ſecours de celui, ſans lequel vous ne pouvez rien faire. Cette vérité nous eſt clairement montrée dans la comparaiſon de la vigne, dont ſe ſert le Sauveur. Car quoique la branche de la vigne porte du fruit, lorſque le vigneron la cultive & la prépare pour lui en faire porter; cependant ſi elle ne demeure attachée au ſep & ne vit du ſuc qui ſort de la racine, elle ne pourra porter d'elle-même aucun fruit, en quelque degré qu'on veuille le ſuppoſer.

La foi qui opére par la charité, dit ailleurs le même Docteur, eſt un don de Dieu, parce que pour croire, pour aimer, pour faire le bien que nous connoiſſons, il faut que nous le recevions d'une maniere toute gratuite & ſans aucun mérite précédent de notre part. La loi qui a été donnée par Moyſe, marque bien ce qu'il faut faire & ce qu'il faut éviter, mais ce n'eſt que par la grace de Jeſus-Chriſt qu'on accomplit ce qu'elle demande. Elle pouvoit bien montrer ce qu'il falloit faire pour être juſte, mais c'eſt la grace de Jeſus-Chriſt répandue par l'eſprit de charité dans le cœur des fidéles, qui fait accomplir ce que la loi commande. Quand on accomplit ce que la loi ordonne, c'eſt Jeſus-Chriſt qui le fait faire par ſa grace. La grace & la vérité ont été faites par Jeſus-Chriſt, parce qu'en nous donnant ce don de ſon Eſprit, il nous a donné de pouvoir entendre ſpirituellement & accomplir la loi. Ce fidéle diſciple de Saint Auguſtin ne pouvoit parler plus clairement de la différence des

deux alliances, de lá foibleſſe de la volonté & de la force de la grace.

III.

X. S. Adamnan. Saint Adamnan étoit Prêtre, & Abbé de Hy en Hibernie. Le ſéjour qu'il fit en Northumbre, lui donna moyen de s'inſtruire des uſages de l'égliſe d'Angleterre ; & les plus Savans l'exhortérent à s'y conformer, puiſque c'étoit ceux de l'égliſe univerſelle. On lui fit ſentir qu'ils devoient être préférés à ceux des Hibernois qui étoient en ſi petit nombre, & réduits à un petit coin du monde. Saint Ceolfrid voyant la ſageſſe, l'humilité, & la pieté de Saint Adamnan, entreprit de le perſuader & y réuſſit. Saint Adamnan écrivit en trois livres la vie de Saint Colomban premier Abbé de Hy, qu'il ne faut pas confondre avec le grand Colomban de Luxeu. Il compoſa auſſi une deſcription des Lieux ſaints, ſur la rélation d'un Evêque des Gaules qui avoit fait le voyage de Jéruſalem. Nous avons ces deux Ouvrages. Il dit que dans la vallée de Joſaphat il y avoit une égliſe où l'on montroit le ſépulcre de la Sainte Vierge ; mais, ajoute-t'il, on ne ſçait en quel temps, par qui, ni comment ſon corps en a été ôté, ni en quel lieu il attend la Réſurrection. On croyoit donc dès-lors que la Sainte Vierge étoit morte à Jéruſalem, comme il le marque enſuite formellement ; mais on ne croyoit pas encore qu'elle fût reſſuſcitée. Il dit auſſi que l'on gardoit la vraie Croix à Jéruſalem, & qu'on la montroit ſolemnellement trois fois la ſemaine. Il mourut l'an 705.

IV.

XI. S. Adelme. Saint Adelme premier Evêque de Schirburn étoit d'une famille noble du Royaume d'Oueſſex, & fut d'abord inſtruit dans le monaſtere

tere de Saint Auguſtin de Cantorberi où il apprit le grec & le latin. Il ſe fit moine enſuite dans le monaſtere de Malmesbury, où il étudia les arts libéraux. Il fut le premier des Anglois qui apprit les régles de la verſification latine. Il cultiva auſſi la poëſie Angloiſe, & fit dans cette langue des cantiques pour retenir dans l'Egliſe le peuple, qui étant encore demi barbare, ſe retiroit promptement auſſi-tôt que la Meſſe étoit dite. Il faiſoit de plus une choſe fort ſinguliere; car il ſe mettoit ſur un pont à la ſortie de la ville, chantoit lui-même ſes cantiques devant les paſſans qui s'aſſembloient autour de lui, & il tâchoit par ce moyen extraordinaire de leur inſinuer les vérités qu'ils n'auroient pas voulu écouter dans des ſermons. Outre la poëſie, il étudia auſſi les loix Romaines, le calcul & l'aſtronomie. Sa réputation étoit ſi grande, qu'on le conſultoit de tous côtés, & qu'il venoit même des François pour ſe rendre ſes diſciples. Il ne les formoit pas moins à la vertu qu'aux ſciences, & lui-même travailloit à avancer toujours dans la piété. Il fut fait Abbé de Malmesbury, qui devint très-célébre par le grand nombre de perſonnes que la réputation de Saint Adelme attiroit. Il fut chargé par un Concile d'écrire les erreurs des Hibernois. Il étoit fort âgé lorſqu'on le fit Evêque de Schirburn. Outre ſon livre contre la pratique des Hibernois, il en fit un en vers & en proſe, dans lequel il fait l'éloge de pluſieurs Saints, & principalement de Saint Benoît, qu'il loue comme le premier maître de la vie monaſtique. Il avoit auſſi écrit contre les principaux vices, quelques énigmes & quelques lettres. Il mourut l'an 706.

XII. Paul diacre d'Aquilée étoit un des plus ſça-
Paul diacre & paulin d'Aquilée. vans hommes du huitiéme ſiécle. Il fut inſtruit dès l'enfance dans les arts libéraux, & eut beaucoup de crédit à la Cour du Roi Didier. Charlemagne ayant abbaiſſé ce Roi, eut pour Paul autant d'amitié qu'en avoit eu Didier. Mais quelques années après, des envieux l'accuſérent d'avoir conſpiré contre ce Prince, qui le rélégua dans une Iſle des côtes d'Italie. Il s'en ſauva, & alla à Benevent où il fut bien reçu par la fille du Roi Didier. Ce fut à la priere de cette Princeſſe, qu'il continua l'abrégé de l'hiſtoire Romaine d'Eutrope, depuis Julien l'apoſtat juſqu'à Juſtinien. Il ſe retira enſuite au Mont-Caſſin, & y embraſſa la vie monaſtique. On l'engagea à compoſer une explication de la Régle de Saint Benoît. Charlemagne ayant appris ſa retraite, l'en félicita par une lettre en vers latins, à laquelle Paul répondit de méme. Avant ſon exil, il écrivit l'hiſtoire des Evêques de Mets à la priere de l'Evêque Enguerran. Mais le plus célébre de ſes Ouvrages, eſt l'hiſtoire des Lombards depuis leur origine juſqu'à ſon tems. On ignore l'année de ſa mort.

Paulin qui fut d'abord maître de grammaire, & depuis Patriarche d'Aquilée, étoit célébre par ſa doctrine à la fin du huitiéme ſiécle. Il étoit ami particulier d'Alcuin dont nous parlerons dans l'hiſtoire du neuviéme ſiécle. Il compoſa trois livres contre l'héréſie de Felix Evêque d'Urgel en Eſpagne, qui prétendoit que Jeſus-Chriſt étoit Fils de Dieu par adoption & de nom ſeulement. Paulin dédia ſes livres à Charlemagne, par ordre duquel il les avoit écrits. Il fit un autre Ouvrage où il parle,

tant en ſon nom qu'en celui de tous les Evêques d'Italie, de l'obéiſſance dûe à Charlemagne.

V I.

Le Pape Adrien avoit envoyé à Charlemagne des actes du ſecond Concile de Nicée, pour les faire examiner & approuver par les Evêques d'Occident, qui n'y avoient pas été appellés. Les Evêques de France trouverent la déciſion des Grecs contraire à leur uſage, qui étoit d'avoir des Images dans les égliſes, mais non de leur rendre aucun culte. Ils compoſérent donc ſous le nom du Roi un long Ecrit diviſé en quatre livres, avec une grande préface où ils parlent contre le Concile des Iconoclaſtes, & contre celui de Nicée. Dans le corps de l'Ouvrage, l'Auteur entreprend de réfuter les autorités alléguées par le Concile de Nicée. Il avoue qu'il ne connoît ni la Vie ni les Ecrits de Saint Grégoire de Nyſſe. Il trouve mauvais que le Concile de Nicée comparent les Images à l'Euchariſtie dont il releve la dignité, & dit que les Images n'ont aucune conſécration, & tiennent tout ce qu'elles ſont du peintre ou du ſculpteur. Il y avoit donc dès-lors en Occident des Images en relief, & on n'y béniſſoit pas les Images non plus qu'en Orient. L'Auteur prétend auſſi répondre à la comparaiſon des Images avec la croix, les vaſes ſacrés, & les livres de l'Ecriture Sainte. Il releve la vertu de la croix, ſans démêler l'équivoque de la croix priſe pour la Paſſion de Jeſus-Chriſt, pour le bois qui en a été l'inſtrument, & pour les Images de cette croix matérielle. Car s'il eſt permis d'honorer la vraie Croix & ſes Images, parce qu'elles nous font ſouvenir de la Paſſion de Jeſus-

XIII. Livres Carolins.

Chriſt ; pourquoi ne ſera-t-il pat permis d'honorer l'Image de Jeſus-Chriſt même. Il en eſt de même à proportion des vaſes ſacrés. Ce ſont toujours des choſes matérielles , & des ouvrages de la main des hommes , dont la vénération ne peut être que rélative. Cet endroit eſt le plus foible des livres Catolins ; car c'eſt ainſi que l'on nomme cet Ouvrage. Sur ce que l'on dit que l'honneur des Images paſſe à l'original , l'Auteur convient que les gens inſtruits peuvent en uſer ainſi ; mais il ſoutient que c'eſt une occaſion de ſcandale pour les ignorans. Ainſi il ne ſeroit plus queſtion que de bien inſtruire les peuples.

Il reproche à Conſtantin Métropolitain de Chypre d'avoir dit : Je reçois & j'honore les Images ſelon l'adoration que je rends à la Ste. Trinité. Mais c'eſt une erreur de fait , fondée ſans doute ſur une mauvaiſe traduction. Car dans l'original Grec & dans les deux anciennes verſions que nous avons , Conſtantin de Chypre parle ainſi : Je reçois & j'honore les ſaintes Images , & je ne rends qu'à la ſeule Trinité la ſuprême adoration de latrie : ce qui fait un ſens fort différent. Cependant c'eſt principalement cet article qui rendit odieux en Occident le ſecond Concile de Nicée. L'Auteur des livres Carolins prétend que l'honneur que l'on rend aux Reliques des Saints , ne tire point en conſéquence pour leurs Images : mais il ne dit rien de ſolide pour le prouver. Il reproche aux Peres de Nicée , d'avoir employé pour preuves des Ecrits apocriphes , mais il ne fait la critique que de quelques-uns. Il eſt vrai qu'il réfute aſſez bien pluſieurs applications forcées de l'Ecriture. Enfin il ſoutient que le Concile des Grecs n'eſt point œcumé-

nique, parce qu'il n'eſt point aſſemblé de toutes les parties de l'Egliſe, ni la déciſion conforme à la doctrine de l'Egliſe univerſelle. Car il convient qu'un Concile de quelques provinces peut paſſer pour univerſel, quand ſa doctrine eſt catholique. Tout cet Ecrit montre une grande prévention des François contre les Grecs. Ils les chicannent ſur pluſieurs points de peu d'importance : ils emploient beaucoup d'expreſſions dures, de mauvais raiſonnemens, & des preuves qui n'ont point de rapport au ſujet.

XIV. Réponſe du Pape Adrien aux livres Carolins.

Ces livres furent envoyés au Pape Adrien ; qui y répondit par une longue lettre adreſſée à Charlemagne. Il traite toujours ce Prince avec un très-grand reſpect, malgré la dureté de l'Ecrit auquel il répond. Car comme le Pape avoit préſidé au ſeptiéme Concile par ſes Légats, le mépris de ce Concile retomboit ſur lui, & faiſoit du moins voir clairement que les François étoient perſuadés que la ſeule autorité du Pape ne ſuffiſoit pas pour faire recevoir un Concile, ſans le conſentement des principales égliſes. Dans ſa réponſe le Pape Adrien commence par ſoutenir ce que Taraiſe avoit dit, que le Saint-Eſprit procede du Pere par le Fils, & emploie pour le prouver pluſieurs autorités des Peres. Cette réponſe eſt remarquable, en ce qu'elle fait voir que l'égliſe de Rome ne reprochoit rien alors aux Grecs ſur cet article. A l'égard de l'objection tirée de l'avis de Conſtantin de Chypre, à qui l'on faiſoit dire qu'il adoroit les Images comme la Sainte Trinité ; le Pape ſe contente de rapporter la définition du Concile, où l'honneur dû aux Images eſt nettement diſtingué du culte dû à la Nature Divine. Il parle de deux Conciles tenus à Rome

contre les Iconoclaſtes. Douze Evêques de France avoient aſſiſté au dernier, & néanmoins on y avoit ordonné que les Images ſeroient honorées. Il rapporte les exemples de pluſieurs Papes, qui avoient fait faire dans les égliſes de Rome des Images que l'on y voyoit encore. Enfin il rapporte le dernier article des livres Carolins où il eſt dit, non que l'on défend d'adorer les Images, mais que l'on n'y contraint perſonne. Le Pape Adrien dit en adreſſant la parole à Charlemagne: Cet article eſt différent des précédens: nous reconnoiſſons qu'il eſt de vous, en ce que vous faites profeſſion de ſuivre le ſentiment de Saint Grégoire. Il cite en même-tems pluſieurs paſſages de ce Saint Pape. On ne peut aſſez admirer la douceur avec laquelle Adrien répond à un Ecrit ſi plein d'emportement, & de mauvais raiſonnement. Le Pape ne vouloit pas d'ailleurs offenſer Charlemagne, dont la protection lui étoit ſi néceſſaire.

ARTICLE VI.

Conciles & Diſciplines.

I.

1. Concile de Germanie. *An.* 742.

IL y eut en Angleterre au commencement du huitiéme ſiécle un Concile, où l'on examina les plaintes de Saint Vilfrid. Il y en eut un à Rome en 721 ſous Grégoire II. On y fit dix-ſept canons dont pluſieurs regardent les mariages illégirimes. Ils furent ſouſcrits par vingt-trois Evêques, par quatorze Prêtres & quatre Diacres. Il y en eut un autre à Rome

l'an 732 pour les Images. Mais nous n'en voyons point sur la discipline, qui soit plus remarquable que celui de Germanie qui se tint l'an 742. Carloman qui le convoqua, dit que par le conseil des Serviteurs de Dieu & des Seigneurs de sa Cour, il avoit assemblé les Evêques de son Royaume avec leurs Prêtres, pour apprendre d'eux comment on pouvoit faire observer la loi de Dieu, & rétablir la discipline ecclésiastique qui avoit reçû de si mortelles atteintes. Ce Concile de Germanie étoit composé de six Evêques, de Cologne, d'Ausbourg, de Virsbourg, d'Utrecht, de Strasbourg & d'Eichstat. Saint Boniface y présidoit en qualité d'Archevêque de Germanie. On y fit seize canons, que quelques Auteurrs réduisent à sept. On confirme d'abord les Evêques établis par l'Archevêque Boniface, à qui on donne le titre d'envoyé de Saint Pierre : On tiendra tous les ans un Concile pour le rétablissement de la discipline. Les Prêtres ou les clers déréglés ne jouiront point des biens de l'Eglise : au contraire, ils seront dégradés & mis en pénitence. Les clercs ne porteront point d'armes & n'iront point à la guerre, excepté ceux qui sont choisis pour y célébrer la Messe & porter les Reliques, sçavoir un ou deux Evêques, que le Prince pourra mener avec leurs chapelains & leurs prêtres. C'est la premiere fois qu'on trouve le nom de chapellain. Le Concile continue : Nous défendons aussi à tous les serviteurs de Dieu, c'est-à-dire les clers, de chasser ou de courir dans les bois avec des chiens ou des faucons. Quand l'Evêque, selon les canons, fera la visite de son Diocèse, le Prêtre sera toujours prêt à le recevoir avec le peuple assemblé. Les

Evêques & les Prêtres inconnus ne ſeront point admis au miniſtere, avant l'approbation de l'Evêque en ſon ſynode. Chaque Evêque avec le ſecours du Comte, aura ſoin de préſerver le peuple de Dieu de toutes les ſuperſtitions payennes, ſacrifices des morts, ſorts, caracteres, augures. Les perſonnes conſacrées à Dieu qui ſeront tombées dans un péché d'impureté, ſeront miſes en priſon pour faire pénitence au pain & à l'eau. Si c'eſt un Prêtre, il y demeurera deux ans, après avoir été fouetté juſqu'au ſang, & l'Evêque pourra augmenter la punition. Si c'eſt un clerc d'un ordre inférieur ou un moine, après avoir été fouetté trois fois, il ſera un an en priſon. Il en ſera de même des religieuſes voilées, & elles ſeront raſées. Ce n'étoit donc pas encore l'uſage de raſer les religieuſes en leur donnant l'habit. Les Prêtres & les diacres ne porteront point des manteaux ſemblables à ceux des laïques, mais des chaſubles. Les moines & les religieuſes obſerveront la Régle de Saint Benoît. C'eſt le premier canon qui ait rendu cette Régle générale; mais l'uſage l'avoit déja établie dans la plûpart des monaſteres. Le Pape Zacharie, à qui Saint Boniface avoit fait part des canons de ce Concile, les approuva & remercia Dieu du zéle qu'il avoit inſpiré à ces Evêques.

II. Lettre de S. Boniface ſur ce qui s'étoit fait dans ce Concile.

Saint Boniface écrivit à Cutbert Archevêque de Cantorberi ce qui s'étoit fait dans ce Concile, & y ajouta ce qui ſuit, qui n'eſt pas dans les canons. Nous avons ordonné que tous les ans les canons ſeront lûs dans le Concile, & que le Métropolitain veillera pour voir ſi les Evêques ne négligent point leurs troupeaux. Chaque Evêque rapportera au Concile ce qu'il ne pourra corriger dans ſon Diocèſe, comme

je dois faire part au Saint Siége des abus que je ne puis abolir dans une Province. Saint Boniface se plaint ensuite des obstacles que trouvoient les bons Pasteurs. Cambattons, dit-il, pour le Seigneur, car nous sommes dans des tems fâcheux & difficiles. Mourons, s'il le faut, pour les saintes loix de nos Peres, afin de posséder avec eux l'héritage de la vie éternelle. Ne soions pas des chiens muets, des sentinelles endormies, ou des mercenaires, qui fuient en voyant le loup. Soyons des Pasteurs zélés & vigilans : annonçons la vérité aux grands & aux petits, aux riches & aux pauvres, aux hommes de tout âge & de toute condition ; parlons à tems & à contre-tems, comme nous le recommande Saint Grégoire dans son Pastoral. Je ne puis vous dissimuler, ajoute Saint Boniface, ce qui fait gémir ici tous les vrais serviteurs de Dieu. Votre église d'Angleterre est décriée à cause de certains désordres, auxquels on pourroit remédier, si un Concile & vos Princes défendoient aux femmes & aux religieuses les fréquens voyages à Rome. La plûpart y perdent leur honneur & c'est un scandale pour toute l'Eglise. Il ajoûte un mot contre la curiosité dans les habits & les ornemens superflus, qui commençoient à s'introduire dans les monasteres.

III. Concile de Léptines. *An.* 743.

Pour exécuter le premier canon du Concile de Germanie, le Prince Carloman en assembla un le premier de Mars de l'an 743 à Léptines maison Royale, aujourd'hui Lestines dans le Cambresis. Saint Boniface y présidoit. On y fit seulement quatre canons. Le premier confirme le Concile précédent, dont tous les Evêques, les Comtes & les Gouverneurs promettent d'observer les canons. Les Abbés & les

moines reçoivent la Régle de Saint Benoît. Le ſecond canon regarde les biens eccléſiaſtiques. Il permet au Prince, à cauſe des néceſſités de la guerre, de prendre une partie des biens de l'Egliſe à titre de précaire, pour l'aider à entretenir ſes troupes. Ce précaire étoit une eſpéce de fief accordé à un homme de guerre pour faire le ſervice, & ſeulement à vie, comme tous les biens de l'Egliſe l'ont toujours été. Le troiſiéme canon défend les adulteres & les mariages illicites. Le dernier renouvelle la défenſe des ſuperſtitions payennes, ſous peine de quinze ſols d'amende. Il ne s'agit ici que de ſoûs d'argent qui valoient vingt-cinq ſols de notre monnoie. On trouve à la fin de ce Concile des formules en langue Tudeſque des renonciations, & de la profeſſion de foi que l'on fait au Baptême. On y voit la différence de cette langue & de l'Allemand d'aujourd'hui.

IV. Concile de Soiſſons. *An.* 744.

Le Prince Pepin fit de ſon côté aſſembler un Concile à Soiſſons l'an 744, pour la partie de la France qui lui étoit ſoumiſe. Il y eut vingt-trois Evêques. On ne doute point que Saint Boniface n'y préſidât. Il y avoit des Prêtres & d'autres clercs, & le Prince Pepin y aſſiſtoit avec les principaux Seigneurs. On y fit dix canons dont le premier eſt pour la conſervation de la Foi, & le rétabliſſement de la diſcipline affoiblie ſous les Princes précédens. Les autres canons ſont les mêmes que ceux des Conciles tenus dans les Etats de Carloman. Le dernier canon porte, que celui qui n'en obſervera pas les décrets, ſera jugé par le Prince même avec les Evêques & les Comtes, & condamné à l'amende ſelon la loi. Comme ces aſſemblées étoient mixtes, d'Evêques & de Seigneurs, on joignoit les peines temporelles aux ſpirituelles.

II. V.

Vers le même tems, le Pape Zacharie tint un Concile à Rome dans l'église de Saint Pierre avec quarante Evêques d'Italie, vingt-deux Prêtres, six diacres, & tout le reste du Clergé de Rome. Parmi tant de noms il ne s'en trouve presque aucun barbare: ce qui marque qu'on ne recevoit guères dans le Clergé que des Romains. Ce Concile fit quinze canons, la plûpart touchant la vie cléricale & les mariages illicites. Il est défendu aux Evêques & aux clercs de loger avec des femmes, de porter des habits séculiers, ou de grands cheveux. On ne fera les ordinations qu'aux quatre-tems. Les clercs feront juger leurs différends par l'Evêque, & les Evêques les leurs par le Pape; ce qu'il faut entendre des Evêques d'Italie. Concile de Rome. *Même année.*

Ce fut aussi vers le même tems que deux Prêtres nommés Virgile & Sidoine, qui travailloient en Baviere sous la conduite de Saint Boniface, écrivirent au Pape Zacharie, qu'il s'étoit trouvé dans cette Province un prêtre qui ne sçachant pas le latin baptisoit ainsi: *Baptizo te in nomine Patria, & Filia, & Spiritua sancta*; & que Boniface avoit dit que l'on doit réïterer le baptême ainsi donné. Le Pape lui marqua qu'il s'étonnoit de sa décision. Nous ne pouvons, dit-il, consentir que l'on baptise de nouveaux ceux que ce prêtre a baptisés ainsi par une simple ignorance de la langue, sans introduire aucune erreur. Car on ne baptise point ceux mêmes qui ont été baptisés par les hérétiques, pourvû que ce soit au nom de la Trinité.

L'an 745 le Prince Carloman, par le conseil de Saint Boniface, fit assembler un Con- VI. Conciles de

Germanie & de Rome contre deux fanatiques

Concile où l'on examina la cauſe de pluſieurs clercs ſéduits par deux impoſteurs, Adalbert & Clement. Ils prétendoient être en commerce avec les Anges, & avoir reçu de Dieu les dons les plus miraculeux. Ils avoient ſéduit beaucoup de peuple & même des Evêques ignorans, qui prenoient ces fanatiques pour des hommes d'une éminente ſainteté. Ils faiſoient de petites croix qu'ils donnoient au peuple, & de petits oratoires où ils aſſembloient beaucoup de monde pour prier. Ils paſſoient pour des hommes qui connoiſſoient les penſées les plus ſecrétes de ceux qui les venoient voir. Ils étoient en même-tems ſi pleins d'orgueil, qu'ils oſoient ſe comparer aux Apôtres, & diſtribuer de leurs cheveux & de leurs ongles, afin qu'on les garda comme des reliques. Ces impoſteurs furent condamnés dans ce Concile de Saint Boniface; & la même année le Pape en aſſembla un à Rome pour le même ſujet. Il n'étoit compoſé que de ſept Evêques des environs de Rome. Il y avoit dix-ſept Prêtres, des diacres, & le reſte du Clergé. L'Evangile étoit au milieu de l'aſſemblée. Le Concile condamna ces ſéducteurs, & témoigna de l'indignation de leurs excès de folie & d'extravagance, mêlés avec certains traits qui paroiſſoient beaux, & qui avoient ébloui les ignorans.

An. 745.

III.

VII. Concile de Cloveshou. *An.* 747.

Cuthbert Archevêque de Cantorberi, & Ethelbalde Roi des Merciens, profitérent des avis que Saint Boniface leur avoit donnés, comme il paroît par un Concile national d'Angleterre tenu à Cloveshou l'an 747. Il y avoit douze Evêques de différentes provinces, pluſieurs Prêtres & d'autres moindres clercs. Le

Roi Ethelbalde y aſſiſtoit en perſonne avec les Grands de ſon Royaume. L'Archevêque y préſenta ceux lettres du Pape Zacharie. Elles contenoient des avis ſalutaires à tous les habitans de la grande Bretagne, les exhortoient à mener une vie plus réglée, & menaçoient d'anathême ceux qui mépriſeroient ces avis. On lut auſſi ſans doute la lettre de Saint Boniface à Cuthbert, puiſqu'elle ſe trouve à la tête des actes de ce Concile. Les Evêques Anglois aiant examiné les Homélies de S. Grégoire & les décrets des Peres, firent trente canons qui ne contiennent que des avis généraux aux Evêques, de bien remplir leurs devoirs & de ſuivre les anciennes régles. On peut néanmoins y obſerver quelques particularités. Tous les prêtres doivent ſçavoir expliquer en langue vulgaire le ſymbole, l'oraiſon dominicale, les paroles de la célébration de la Meſſe & de l'adminiſtration du Baptême, & des autres offices eccléſiaſtiques. Ils chanteront d'une maniere ſimple & modeſte; & ceux qui ne peuvent chanter, ſe contenteront de prononcer en liſant. On obſervera les fêtes de toute l'année, en ſuivant le Martyrologe Romain. C'eſt la premiere fois que nous trouvons qu'il en ſoit fait mention, & ce Concile veut ſans doute parler de celui de Bede. On ordonna en particulier la fête de Saint Grégoire, & celle de Saint Auguſtin ſon diſciple. On exhorta à la fréquente Communion, non-ſeulement les moines, mais encore les laïques, les enfans qui ont conſervé leur innocence, & les perſonnes plus âgées vraiment converties. En exhortant à l'aumône, le Concile blâme l'abus qui commençoit à s'introduire, de prétendre par des aumônes di-

minuer ou changer les peines imposées par le Prêtre pour la satisfaction des péches. L'aumône ne dispense pas de prier, de jeûner, de punir la chair, sur-tout quand on a besoin de la mortifier pour remédier aux péchés qu'elle a fait commettre. Le Concile condamne aussi ceux qui s'imaginoient pouvoir s'acquitter de leurs pénitences par d'autres personnes qui jeûnoient ou prioient pour eux. La même chair, dit-il, qui a porté au péché, doit être punie; autrement les riches se sauveroient plus aisément que les pauvres, contre la parole formelle de l'Evangile. L'Archevêque Cuthbert envoia aussi-tôt par un de ses diacres les actes de ce Concile à S. Boniface de Mayence, qui l'en félicita par une lettre fort obligeante.

VIII. Quelques points de Discipline.

Pepin avoit envoié à Rome consulter le Pape Zacharie sur plusieurs points de discipline, qui se rapportoient à trois chefs principaux, l'Ordre épiscopal, la pénitence des homicides, les mariages illicites. Le Pape répondit en rapportant les anciens canons contenus dans le code de l'église de Rome; c'est-à-dire, des Apôtres de Nicée, d'Antioche, & les autres avec les décrétales des Papes: ce qui semble montrer que ces canons étoient peu connus en deça des Alpes. Cette lettre est accompagnée d'une autre particuliere pour Saint Boniface, par laquelle le Pape lui recommande de faire assembler un Concile, où la cause d'Adalbert & de Clément soit examinée de nouveau avec soin. Il est remarquable que le Pape renvoie encore sur les lieux la cause d'Adaldert & de Clément, déja jugée au Concile de Rome. L'année suivante 748, le Pape écrivit à Saint Boniface, pour répondre à plusieurs lettres qu'il en avoit reçues. Il veut que l'on baptise

ceux dont le baptême eſt incertain, & il ne parle pas de baptême ſous condition. Quant au feu paſcal, dit le Pape dans une autre lettre, notre uſage eſt, que le Jeudi-Saint pendant que l'on conſacre le ſaint Crême, on mette l'huile de toutes les lampes de l'egliſe en trois grandes lampes que l'on place dans un lieu ſecret, & que l'on a ſoin de faire brûler continuellement; enſorte que cette huile puiſſe ſuffire juſqu'au troiſiéme jour. Mais nous ne connoiſſons point ces criſtaux dont vous parlez. C'étoit des miroirs ardens, ou des pierres pour faire du feu nouveau. On voit ici que l'uſage préſent de battre le fuſil pour allumer le cierge paſcal, n'eſt pas de la premiere antiquité. Le Pape continue: Il ſeroit bon de ne point ordonner de Prêtres avant trente ans: mais en cas de néceſſité, on les peut ordonner à vingt-cinq. A l'égard des ordinations que vous avez faites hors des tems légitimes; comme la néceſſité & la pauvreté des ordinans vous y a obligé, nous eſpérons que Dieu vous pardonnera cette faute, & nous l'en prions, d'autant plus que c'eſt le zéle qui vous a fait agir. Telles étoient alors les diſpenſes: des indulgences pour une faute commiſe; non des permiſſions pour la commettre. *Fleuri.*

IV.

Le Roi Pepin tint un Concile à Verberie la ſeconde année de ſon regne 753. Ce Concile étoit proprement l'aſſemblée de la nation. On y fit, comme l'on croit, vingt-un canons de diſcipline. La plûpart regardent les mariages. Le mariage au troiſiéme dégré de parenté eſt nul. Au quatriéme dégré on impoſe pénitence aux parties, ſans les ſeparer; mais on n'accorde point de permiſſion pour contracter IX. Concile de Verberie. *An.* 753.

un tel mariage. La ſervitude rend le mariage nul, en ſorte que celui qui a épouſé une femme eſclave la croiant libre, peut en épouſer une autre. Défenſe aux clercs de porter des armes.

x. Assemblée de Quiercy. *An.* 754.

Le Roi Pepin tint à Quiercy l'année ſuivante l'aſſemblée de tous les Seigneurs de ſon Roiaume. Le Pape Etienne qui étoit préſent, répondit à divers points de diſcipline ſur leſquels il fut conſulté. Sa réponſe contient dix-neuf articles, dix ſur le mariage, cinq ſur le baptême, quinze ſur le Clergé. Les queſtions ſur le matiage regardent ſur-tout ſon indiſſolubilité. Il y eſt défendu d'épouſer ſa commere, ſoit de baptême, ſoit de confirmation; ce qui montre qu'à la confirmation il y avoit auſſi des parains. On met en pénitence le prêtre, qui aiant de l'eau, a baptiſé avec du vin; mais on l'excuſe, s'il n'y avoit point d'eau. Ce n'eſt pas que ce baptême ſoit approuvé, mais le prêtre eſt exempt de peine canonique. On approuve le baptême donné, en cas de néceſſité, en verſant de l'eau ſur la tête avec une coquille ou avec les mains. La conſultation fait voir que cette maniere de baptiſer par infuſion, aujourd'hui la plus commune, étoit rare alors, & que l'on baptiſoit ordinairement par immerſion. On voit que pluſieurs prêtres doutoient de la validité de leur ordination; ce qui venoit de ces faux Evêques dont ſe plaignoit S. Boniface. Le Pape Etienne réſolut la plûpart des queſtions propoſées, par les autorités ou des anciennes décrétales de S. Léon, de S. Innocent, de S. Sirice, ou des canons de Calcédoine, d'Antioche, de Néocéſarée, de Carthage.

L'an 755, le Roi Pepin fit aſſembler à Yern,

Château roial que quelques ſçavans placent entre Paris & Compiegne, preſque tous les Evêques des Gaules, pour le rétabliſſement de la diſcipline. On s'y propoſa ſeulement de remédier aux plus grands abus, en attendant un tems plus favorable pour faire refleurir la diſcipline dans ſon ancienne perfection, & abolir tous les relâchemens qui s'étoient introduits. On y fit vingt-cinq canons, dont voici quelques-uns. Il y aura deux Conciles tous les ans, l'un le premier de Mars, l'autre le premier d'Octobre. Le mois de Mars eſt appellé dans un ſtatut de ce Concile, le premier mois, ce qui montre qu'alors l'année commençoit au mois de Mars. Les monaſteres ſeront réformés par l'Evêque; ſi l'Evêque ne le peut, par le Métropolitain; & par le Concile, ſi le Métropolitain n'eſt point obéi. Une Abbeſſe ne ſortira de ſon monaſtere, que du conſentement de l'Evêque. Les moines pourront paſſer d'un monaſtere relâché dans un plus réglé, avec la permiſſion de l'Evêque. Les monaſteres Roiaux rendront compte aux Rois de leurs biens, les autres à l'Evêque. On appelloit monaſteres Roiaux ceux que les Rois avoient fondés. Ils étoient ſoumis ſeulement à l'Archichapellain du Roi. Tout mariage doit être public. Il ne ſera permis à perſonne, pas même aux laïques, de recevoir quelque choſe pour rendre la juſtice.

XI. Concile de Vern. *An.* 755.

L'aſſemblée générale de la nation des François fut tenue à Compiegne l'an 757. On la compte entre les Conciles, comme les autres de ce tems-là, parce que les Evêques y aſſiſtoient de même que les Seigneurs. Les Légats du Pape ſe trouvérent à celui-ci. On y fit dix-huit canons, qui regardent preſque tous le ma-

XII. Conciles de compiegne, & d'Attigni. *An.* 757. 765.

riage, & ont rapport à ceux de Verberie. La lépre eſt jugée une cauſe de diſſolution du mariage, & on permet à la partie ſaine de ſe remarier. Les Seigneurs marioient volontiers leurs vaſſaux dans les fiefs, pour les y tenir plus attachés. Ceux qui quittoient leur pays à cauſe du droit nommé Faïde, ne pouvoient ſe remarier. Ce droit de Faïde étoit la vengeance permiſe par les loix barbares aux parens d'un homme tué, en quelque lieu qu'ils trouvaſſent le meurtrier. Ce fut dans cette aſſemblée de Compiegne, que Pepin reçut des Orgues que l'Empereur d'Orient lui avoit envoiées avec d'autres préſens. On voit dans ce Concile que le Roi portoit par-tout avec lui des Reliques.

La quatorziéme année du regne de Pepin 765, Saint Chrodegand Evêque de Metz préſida à un Concile, ou Aſſemblée générale de la nation Françoiſe, tenue à Attigni ſur Aiſne, dans le diocèſe de Reims. Il n'en reſte que les noms des Evêques, qui y aſſiſterent au nombre de vingt-ſept avec dix-ſept Abbés; & une promeſſe réciproque qu'ils ſe firent qu'à la mort de quelqu'un d'eux, chacun feroit dire cent fois le pſeautier, & célébrer cent Meſſes par les Prêtres de ſon diocèſe, & que l'Evêque diroit lui-méme trente Meſſes. On trouve des promeſſes ſemblables en d'autres Conciles de ce tems-là.

V.

XIII. Regle de S. Chrodegand.

Saint Chrodegand eſt ſur-tout célébre par la communauté des clercs qu'il forma dans ſon égliſe, avec des revenus ſuffiſans pour les décharger de tous les ſoins temporels. Il leur donna une Régle qui fut depuis reçûe par tous les chanoines, & que nous avons encore. Le nom de chanoine, ou canonique, ſe donnoit d'a-

bord à tous les clercs, soit parce qu'ils étoient écrits dans le canon ou catalogue de l'église, soit parce qu'ils vivoient selon les canons. Mais depuis on l'attribua particuliérement à ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de Saint Augustin, & avant lui de Saint Eusébe de Verceil. C'est pour de tels chanoines que S. Chrodegand composa sa Régle, tirée presque toute de celle de Saint Benoît, autant que la vie monastique pouvoit convenir à des clercs qui servoient l'église. La Régle de Saint Chrodegand dans sa pureté ne contient que trente-quatre articles, avec une préface où il déplore le mépris des canons, & la négligence des Pasteurs, du clergé & du peuple. En entrant dans la communauté, on donneta ses biens solennellement à l'église de Saint Paul de Metz; mais on pourra s'en reserver l'usufruit & disposer de ses meubles pendant sa vie. Les prêtres autont la disposition des aumônes qui leur seront données pour leurs Messes, pour la confession, ou l'assistance des malades, à moins que l'aumône ne soit donnée pour la communauté. C'est la premiere fois qu'il est parlé d'aumônes pour des Messes ou d'autres fonctions ecclésiastiques. Les Chanoines ont la liberté de sortir le jour; mais à l'entrée de la nuit, tous doivent se rendre à Saint Etienne, qui est la cathedrale de Metz, pour chanter Complies. Il n'est plus permis après cet Office, de boire, de manger, ni de parler, mais on doit garder un profond silence, jusqu'après Prime du lendemain. Celui qui se trouvera hors du cloître à l'heure de Complies, ne pourra entrer, ni même frapper à la porte, jusqu'à ce qu'on vienne aux Nocturnes. C'est que le peuple y venoit encore alors.

L'Archidiacre, le Primicier, ni le Portier ne donneront aucune dispense de cette Régle, dont ils ne soient en état de rendre compte à l'Evêque. Tous les chanoines logeoient donc dans un cloître exactement fermé, & couchoient en différens dortoirs communs, où chacun avoit son lit. Aucune femme n'entroit dans le cloître, ni même aucun laïque sans permission. Les chanoines se levoient la nuit à deux heures pour les Nocturnes, comme les moines, selon la Régle de Saint Benoît. Ils mettoient entre les Nocturnes & les Laudes, un intervalle pendant lequel il étoit défendu de dormir, mais qu'on devoit emploier à apprendre les Pseaumes par cœur, ou à les chanter, ou à faire de bonnes lectures. Les chanoines doivent se traiter avec respect, & ne se point nommer simplement par leur nom. Après l'office de Prime, on tiendra le chapitre tous les jours. On y lira un article de la Régle, des homelies des Peres, ou quelque autre livre propre à instruire ou à édifier. L'Evêque ou le supérieur y fera les corrections. Au sortir du chapitre, chacun ira au travail des mains qui lui sera prescrit.

On ne mangeoit point de viande pendant une partie de l'année. Il y avoit sept tables dans le réfectoire, pour les différens Ordres du Clergé. La quantité de pain n'est point bornée. Entre les alimens de Carême, on compte le fromage. La boisson est réglée: trois coups au plus à dîné, deux à soupé. Tous les chanoines feront la cuisine chacun à son tour, excepté le supérieur & quelques autres occupés plus utilement. A l'égard des vêtemens, on donnera aux anciens tous les ans une chappe neuve, & aux jeunes une vieille. Les prêtres &

les diacres qui font souvent le service, auront deux tuniques par an, ou de la laine pour en faire, & deux chemises. Pour leur chaussure, chacun aura tous les ans un cuir de vache & quatre paires de pantoufles ; on leur donnera de l'argent pour acheter le bois ; & toute cette dépense du vestiaire & du chauffage, se prenoit sur les rentes que l'église de Metz levoit dans la ville & à la campagne. On aura un soin particulier des chanoines malades. Un clerc les servira. Ceux qui feront un voiage garderont autant qu'il leur sera possible la Régle de la communauté. Il est ordonné aux clercs de se confesser deux fois l'année. C'est la premiere fois que nous trouvons la confession commandée : mais S. Chrodegand regarde ce précepte comme un adoucissement des anciennes régles, qui vouloient que l'on découvrît aux supérieurs toutes les mauvaises pensées. Il veut que les clercs recoivent le corps & le sang de Notre-Seigneur tous les Dimanches & les grandes fêtes, à moins qu'ils n'aient des raisons pour s'en éloigner. Le chanoine coupable d'un grand crime recevra d'abord la discipline, & sera mis ensuite en prison, sans avoir de communication avec personne. Au sortir de la prison, il fera encore pénitence publique, si le Supérieur le juge à propos. On compte parmi les fautes graves, de ne s'être pas tenus à la croix. C'étoit une croix au milieu du cloître, où par pénitence on faisoit demeurer quelque tems debout ou à genoux. Cette Régle de S. Chrodegand fut depuis reçue par tous les chanoines, comme celle de S. Benoît par tous les moines. Ce saint Evêque mourut en l'an 766.

XIV. Concile de Gentilli

L'Empereur Conſtantin avoit envoié en France des Ambaſſadeurs, qui furent reçus dans un Concile tenu à Gentilli près de Paris, où le Roi Pepin célébra la fête de Pâque l'an *An. 767.* 767. Il y avoit à ce Concile des Légats du Pape Paul. Les Grecs agitérent avec ces Légats une queſtion ſur la Trinité, ſçavoir ſi le Saint Eſprit procéde du Fils comme du Pere. Car les Grecs reprochoient dès-lors aux Latins, d'avoir ajouté au ſymbole de Conſtantinople le mot *filio que*. Il fut auſſi parlé des Images, & l'on examina s'il falloit en mettre dans les égliſes. Il paroît que les Ambaſſadeurs Grecs vouloient juſtifier auprès du Roi Pepin l'Empereur leur Maître, accuſé par les Romains de troubler l'égliſe en Orient, & que par recrimination ils accuſoient les Romains d'errer ſur la Trinité. On ignore ce qui fut décidé dans ce Concile.

XV. Concile de Rome.

On en tint un à Rome l'an 760, où le faux Pape Conſtantin fut condamné. On y traita auſſi de la vénération des Images. On anathématiſa le Concile tenu par les Iconoclaſtes.

An. 769. Evêques des monaſteres.

Quand le Concile fut fini, le Pape, tous les Evêques, le Clergé & le peuple allerent en proceſſion à S. Pierre, nuds pieds & en chantant des cantiques, pour implorer la miſéricorde de Dieu.

Nous voions dans l'hiſtoire du huitiéme ſiécle, que l'Abbé de S. Martin de Tours & celui de S. Denys en France, obtinrent du Pape Adrien le droit d'envoier des Evêques particuliers. On en compte juſqu'à douze à S. Martin de Tours, & l'uſage de ces Evêques des monaſteres ne fut aboli qu'à la fin du onziéme ſiécle. Ils n'étoient pas titulaires, com-

me ſi les monaſteres & ſes dépendances euſſent été un Diocèſe, mais du genre de ceux qui ont été ordonnés ſans titre, ou qui après l'avoir quitté ſe retiroient dans des monaſteres, & y faiſoient les fonctions, comme dans des lieux exempts de la juriſdiction des Evêques ordinaires. Quelquefois l'Abbé étoit Evêque du monaſtere; quelquefois auſſi c'étoit une perſonne différente.

VII.

Le ſecond Concile de Nicée, ſeptiéme général, fit vingt-deux canons de diſcipline. Le premier recommande l'obſervation de tous les anciens, des Apôtres, de ceux des ſix Conciles généraux, des Conciles particuliers & des Peres. Celui qui eſt ordonné Evêque doit abſolument ſçavoir les pſeautier; & le Métropolitain doit l'examiner avec ſoin, & voir s'il eſt véritablement diſpoſé à étudier les canons & l'Ecriture ſainte, & à y conformer ſa vie & les inſtructions qu'il doit donner au peuple. La perſécution des Iconoclaſtes avoit obligé les meilleurs ſujets de ſe cacher, & de ſe retirer dans des lieux éloignés, ce qui les avoit rendus ruſtiques, leur avoit ôté le moien d'étudier. Ainſi le Concile ſe contente qu'ils ſachent le plus néceſſaire, & ſoient diſpoſés à s'inſtruire. L'examen par lequel commence encore aujourd'hui la cérémonie de l'ordination des Evêques, paroît être un reſte de cette diſcipline. Toute élection d'Evêque, de prêtre, ou de diacre, faite par l'autorité ſéculiere, ſera nulle. Le Concile ſemble condamner abſolument les interdits locaux, dont nous avons vû quelques exemples en Occident. Il renouvelle les canons contre la Simonie, & ceux qui ordonnent de tenir chaque année les Con-

XVI. Canons du ſeptieme Concile général.

ciles provinciaux. Il eſt ordonné de mettre des reliques dans toutes les égliſes qui ſeront conſacrées. Les clercs qui ont permiſſion de demeurer chez les Grands, ne doivent pas s'y charger d'affaires temporelles, mais de l'éducation des enfans ou de l'inſtruction des domeſtiques. Le luxe dans les habits eſt expreſſément défendu à tous les clercs. Le Concile permet que l'on offre quelque choſe librement aux monaſteres où l'on entre ; mais il défend toute convention ſimoniaque, ſous peine de dépoſition pour l'Abbé clerc, ou d'expulſion pour l'Abbeſſe, ou pour l'Abbé laïque qui auront exigé quelque choſe.

VIII.

XVII. Autres Conciles.

L'an 789, il ſe tint à Calcut en Angleterre un Concile, auquel aſſiſtérent les Evêques d'Oſtie & de Todi Légats du Pape Adrien; le Roi de Northumbre, avec tous les Evêques & les Seigneurs. On y dreſſa vingt canons, dont le premier recommande la foi de Nicée & des ſix Conciles genéraux. Ils n'avoient pas encore de connoiſſance du ſeptiéme. On ordonna de ne baptiſer qu'à Pâque hors le cas d'une grande néceſſité. On défendit d'offrir le ſaint ſacrifice dans des calices & des patenes de corne. On défendit enſuite tous les reſtes des ſuperſtitions payennes.

Charlemagne fit aſſembler, quelques années après, un Concile à Narbonne pour diverſes affaires eccléſiaſtiques, & principalement pour faire condamner l'erreur de Felix Evêque d'Urgel en Eſpagne, qui diviſoit Jeſus-Chriſt comme les Neſtoriens, prétendant que ſelon ſon humanité il n'étoit que Fils adoptif de Dieu, au lieu que ſelon ſa Divinité il étoit Fils

Fils naturel. On ne voit point ce qui s'y paſſa touchant Felix qui étoit preſent.

Cette erreur fut condamnée dans le Concile de Frioul tenu par Paulin Patriarche d'Aquilée. Charlemagne avoit eu de grands avantages ſur les Avares & ſur les Huns, qui avoient long-temps inſulté les Chrétiens. Avant que de marcher contr'eux, il avoit ordonné que l'on fit des prieres accompagnées de jeûnes & de proceſſions nuds pieds, pendant trois jours, pour implorer le ſecours de Dieu. Les victoires qu'il remporta, donnerent occaſion à Paulin d'Aquilée de tenir un Concile avec ſes Suffragans. Il propoſa de condamner ceux qui ſe plaignoient de l'addition de *filioque* faite au Symbole de Conſtantinople, de même que ceux qui ſuivoient l'erreur de Felix & d'Elipand Eſpagnols. Ce Concile fit auſſi quatorze canons, dont le premier eſt contre la ſimomie, les ſuivans touchant la vie exemplaire que doit mener le Clergé. On défend aux clercs les chanſons profanes, les inſtrumens de muſique, & les grands divertiſſemens. Les mariages clandeſtins ſont défendus. Les contractans ne ſeront pas d'un âge trop inégal. La clôture des religieuſes ſera exactement obſervée. L'Evêque lui-même n'ira chez elles qu'accompagné de clercs.

L'an 794, toutes les provinces de l'obéiſſance de Charlemagne s'aſſemblérent à Francfort ſur le Mein près de Mayence. Ce n'étoit encore alors qu'une maiſon Royale. Deux Légats du Pape y aſſiſtérent. On y réfuta l'erreur des Eſpagnols, & on leur écrivit une lettre ſynodique au nom de tous les Evêques de Germanie de Gaule & d'Aquitaine. On y rejetta le ſecond Concile de Nicée; les Peres de Fran-

forts'appuyant ſur les raiſons qui ſont expoſées dans les livres Carolins.

IX.

XVIII. Trait ſingulier de diſcipline.

Nous terminerons cet article par un trait aſſez remarquable qui ſe trouve dans l'hiſtoire des Evêques d'Auxerre. s. Tetrique qui occupoit le ſiége de cette Egliſe au commencement du huitiéme ſiécle, avoit été Abbé du monaſtere de saint Germain ; on compte quatorze moines de cette maiſon qui devinrent Evêques d'Auxerre. saint Tetrique dès la premiere année de ſon Pontificat, régla dans un ſynode comment les Abbés & les Archiprêtres de diverſes Egliſes du Diocèſe, devoient venir faire l'Office dans l'Egliſe cathédrale de saint Etienne, dont par conſéquent le Clergé n'étoit pas aſſez nombreux pour y ſatisfaire contiuellement. La premiere ſemaine de Janvier, c'étoit les moines de Saint Germain ; la ſeconde, le clergé de ſaint Amateur ; la troiſiéme, Saint Pierre (dans le pays ſaint Pere) ; & ainſi des autres marqués pour chaque mois ; excepté le *mois de Septembre* où l'on donnoit vacance. L'économe de l'Egliſe fourniſſoit à ce clergé pendant la ſemaine la rétribution néceſſaire ; & ceux qui venoient trop tard, ou qui faiſoient l'Office négligemment étoient privés de vin pendant quarante jours. Que ſi le Vidame, *vice Dominus*, manquoit à fournir ce qui leur étoit dû, on l'enfermoit dans un monaſtere, pour faire pénitence au pain & à l'eau pendant ſix mois. Le Vidame étoit chargé du gouvernement de la maiſon de l'Evêque. L'économe avoit l'adminiſtration de tous les biens de l'Egliſe. Dans le ſeptiéme ſiécle Saint Aunaire Evêque d'Auxerre avoit fait un réglement à peu près ſemblable.

ARTICLE VII.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le huitiéme siécle.

NOus allons mettre sous les yeux du Lecteur les maux qui affligeoient l'Eglise, & les biens qui faisoient sa consolation pendant le huitiéme siecle. C'est le moyen d'avoir quelque idée de l'état où elle étoit alors.

I.

I. Maux de l'Eglise d'Occident, Scandales & abus de divers genres dans les églises d'Angleterre, d'Allemagne & de France.

Les moines Irlandois continuoient de célébrer la Pâque le même jour que les Juifs, sans être touché ni de l'autorité de toute l'Eglise qui les désaprouvoit, ni des instances que les plus grands hommes leur faisoient, pour les ramener à l'usage de l'Eglise Catholique. Plusieurs Anglois de tout sexe & de toute condition alloient à Rome en pélerinage. Cette nouvelle dévotion des pélerinages deviendra très-commune, & sera une des causes de la ruine de la discipline. Des Rois quitterent leur Couronne, pour aller à Rome embrasser la vie monastique. Peut-être que si ces Princes eussent eu plus de lumiere, ils auroient compris qu'il étoit plus utile pour l'Eglise & plus digne d'un Roi chrétien, de se consacrer au bien de son peuple & de faire honorer Dieu dans ses Etats, que de se retirer dans un monastere. On doit sans doute admirer la piété de ces Rois : mais on voudroit qu'elle eût été plus éclairée. La persécution excitée contre Saint Vilfrid est un mal qui étonne, quand on fait attention à tout le bien que ce Saint Missionnaire avoit

fait en Angleterre, & quand on considére en même-temps que les Evêques étoient les principaux auteurs de cette persécution. D'un autre côté on est faché de voir qu'un aussi saint homme que Saint Vilfrid, ait eu tant d'argent à distribuer avant sa mort. C'est un défaut que nous n'avons pas trouvé dans les grands hommes & les saints Missionnaires des beaux siécles de l'Eglise. Il y avoit en Angleterre des monasteres sans régle & sans discipline. Ce mal dont Saint Fructueux de Brague se plaignoit en Espagne dans le siécle précédent, continue dans celui-ci en Angleterre.

La conversion des Saxons ne fut pas l'ouvrage de la seule persuasion. L'autorité de Charlemagne y contribuoit beaucoup. Aussi fut elle très-peu solide. Ils retournoient de temps en temps à l'idolâtrie, & se faisoient encore Chrétiens quand ils avoient été vaincus. Les Missionnaires eux-mêmes, quoique fort zélés & très-vertueux, étoient déconcertés dès que l'autorité & la puissance du Prince leur manquoient.

La conduite des Chrétiens de Frise & d'Allemagne à l'égard des payens qui avoient fait mourir Saint Boniface, est déplorable. Ils forment sur le champ une armée, attaquent les payens, les tuent, font leurs femmes & leurs enfans captifs, pillent leurs terres, obligent ceux qui restoient de se convertir. Quelles étranges conversions! Les Chrétiens des prémiers siécles étoient animés d'un esprit fort différent. L'Allemagne étoient pleine de mauvais prêtres & de mauvais Evêques, qui favorisoient tous les désordres des peuples. Ces ouvriers corrompus s'opposoient aux travaux des bons Missionnaires, & Saint Boniface eut beau-

coup à ſouffrir de leur part, pendant tout le temps de ſa miſſion en Allemagne.

En France, un Evêque d'Auxerre nommé Savaric qui étoit de grande naiſſance, s'écartoit des devoirs de ſon état, & ne s'occupoit que d'affaires temporelles. Il étoit plus propre à commander une armée, qu'à gouverner un Diocèſe. Il attaqua à main armée les pays d'Orléans, de Nevers, de Tonnerre, d'Avalon, & de Troyes, & s'en rendit maître. Comme il s'avançoit avec des troupes nombreuſes vers la ville de Lyon pour la ſubjuguer, il périt d'un coup de foudre. C'eſt ici un mal nouveau. Ce ſcandale arriva dans un temps où l'autorité Royale étoit preſque éteinte en France, & les guerres civiles fréquentes. Milon, qui n'avoit que la tonſure, poſſéda pendant quarante ans les deux grandes égliſes de Treves & de Reims, & les déſola pendant une ſi longue uſurpation. Gevilieb Evêque de Mayence avoit ſuccédé à ſon pere, qui fut bleſſé à mort en combattant contre les Saxons. Pour conſoler cet Evêque guerrier, on lui donna pour ſucceſſeur ſon fils, quoiqu'il fût encore laïque, & qu'il eût été élevé à la Cour. Peu de temps après, marchant avec Carloman contre les Saxons, il s'informa du nom de celui qui avoit tué ſon pere. Il le fit prier de le venir trouver, & le tua ſur le champ. Une action ſi noire ne fut blâmée de perſonne, & il continua de faire ſes fonctions d'Evêque. Dans la ſuite Saint Boniface le fit dépoſer. L'autorité ſéculiere qui appuya cette dépoſition, empêcha cet Evêque de ſe pourvoir à Rome, comme il l'avoit d'abord réſolu. Un Archidiacre d'Auxerre nommé Régenfroi, tua ſon Evêque pendant qu'il dormoit, & le Siége vaqua trois ans. C'étoit un effet

du déſordre qui regnoit en France ſous les Rois fainéans. Ces exemples peuvent ſuffire pour donner une idée des maux de l'Egliſe de France pendant la plus grande partie du huitiéme ſiécle. Les Conciles n'étoient plus ſi fréquens. Les clercs, comme les Evêques, oublioient l'eſprit de leur état, pour ne s'occuper que d'affaires temporelles. L'ignorance & la corruption du Clergé influoient ſur les fidéles. Dieu leva ſa verge ſur ſon peuple, & appéſantit ſur lui ſon bras vengeur. Il envoya les Sarraſins ou Muſulmans, qui ravagerent les Provinces, pillérent les villes, & exercérent des châtimens capables de faire impreſſion ſur les plus ſtupides.

II.

Suite des maux de l'Egliſe d'Occident. Jugemens de Dieu ſur l'Eſpagne.

Ce fléau fut beaucoup plus terrible en Eſpagne, parce qu'il y avoit de plus grandes prévarications à punir. Cette égliſe, ſi floriſſante pendant le cours du ſeptiéme ſiécle, étoit tombée dans l'état le plus déplorable dès le commencement du huitiéme. Qu'euſſent penſé les Peres qui avoient tenu tous ces Conciles de Tolede, ſi peu de temps auparavant, ſi on leur eût dit que dès la génération ſuivante, il reſteroit à peine quelques légers veſtiges de la diſcipline ſi pure qui y avoit été établie ? On vit ſenſiblement alors, combien les Rois peuvent influer dans l'état heureux ou malheureux d'une Egliſe. Lorſque Dieu voulut dans le ſeptiéme ſiécle répandre ſes bénédictions ſur l'Eſpagne, il commença par inſpirer une ſincére piété au Roi Récaréde. Ce Prince fut le principal auteur de tout le bien qui ſe fit ſous ſon regne ; & par ſes ſoins & ſon autorité l'Eſpagne ſe renouvella & changea de face. Au commencement du huitiéme ſiécle, le Roi Vi-

tiza fut l'inſtrument du démon pour détruire tout le bien, & pour réduire cette égliſe à la derniere déſolation. La vertu des Chrétiens dans les premiers ſiécles, étoit indépendante de la protection ou de la mauvaiſe volonté des Princes. Ce qu'il y a de fort remarquable dans la chûte de l'égliſe d'Eſpagne, c'eſt que le Roi n'abbattit pas les Chrétiens par la violence des tourmens, mais par les attraits de la volupté. Plus Dieu leur avoit donné de lumieres & de faveurs, plus il fut irrité de leur ingratitude. Auſſi déploya-t-il ſur l'Eſpagne toutes les rigueurs de ſes vengeances. Les Muſulmans en furent les zélés miniſtres. Comme il y eut néanmoins au milieu de la prévarication générale, des reſtes fidéles qui gémiſſoient des déſordres publics, Dieu auſſi tempéra par bonté les effets de ſa juſtice. On vit ſe former en Eſpagne un petit Royaume, qui inſenſiblement s'accrut, & y conſerva la Religion chrétienne.

III.

III. Maux en Italie.

Que de maux en Italie ! Les guerres dont elle étoit ſans ceſſe le théâtre, y portoient tous les déſordres qui en ſont la ſuite. La déciſion du Pape Zacharie, qui donna lieu au ſacre de Pepin & à la ſeconde race de nos Rois, eſt une choſe inouie : on n'avoit point encore vû de pareille lettre venue de Rome. Les Papes du huitiéme ſiécle avoient la plûpart des qualités très-eſtimables ; mais ils étoient auſſi pleins de zéle pour le temporel de l'égliſe de Rome. Que d'inſtances ! Que de prieres ! Que d'artifices pour engager les François à les délivrer des Lombards ! Tout ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion étoit employé pour des affaires purement temporelles. Quand une fois

les Papes eurent obtenu la donation de Pepin & de Charlemagne, que ne firent-ils pas pour bien cimenter ces donations, & pour en obtenir de nouvelles ? Nous avons vû auſſi des Abbés célébres, tels que Fulrad, poſſéder de grandes richeſſes, & ne pas ſe faire un ſcrupule d'avoir pluſieurs bénéfices.

La jalouſie & la diviſion entre les Grecs & les Latins, parurent de nouveau pendant le huitiéme ſiécle. On commença à parler hautement de ces mots *filioque*. Les Grecs reprochérent aux Latins d'avoir fait cette addition au Concile de Conſtantinople. D'un autre côté les Occidentaux, & ſur-tout les François, témoignérent beaucoup d'éloignement pour les Grecs, & chicannérent ſur les expreſſions les plus innocentes du ſeptiéme Concile. Le Pape Adrien eut beaucoup de peine à rappeller les François à des ſentimens plus équitables.

Elipand Archevêque de Tolede enſeigna que Jeſus-Chriſt comme homme n'étoit que Fils adoptif de Dieu, & il entraîna beaucoup de monde dans ſon erreur. Le Pape, Charlemagne, les perſonnes les plus habiles s'oppoſérent à ce ſcandale, ſans pouvoir le détruire. Felix Evêque d'Urgel, diſciple d'Elipand, renonça à l'erreur & s'y attacha enſuite de nouveau.

IV. Chûte de la Diſcipline. Ignorance.

On ſe plaignoit par-tout de l'affoibliſſement de la diſcipline : les ſaints Paſteurs étoient inconſolables en voyant combien on s'étoit éloigné de ſa pureté : les Rois eux-mêmes étoient obligés de défendre aux clercs de porter des armes & d'aller à la chaſſe. Ces déſordres étoient une ſuite de l'entiere décadence des études, & de l'ignorance qui regnoit par-tout, & en particulier de ce qu'on ne ſe

mettoit point en peine de connoître l'Antiquité. Dès qu'on négligeoit les études, il étoit naturel de penſer que les clercs, qui d'ailleurs ne travailloient plus des mains, croupiroient dans une molle & honteuſe oiſiveté, ou s'occuperoient à des choſes peu conformes à l'eſprit de leur état. L'ignorance entretenoit auſſi le Clergé dans la ruſticité & dans la barbarie. On ſe plaignoit dans tous les Conciles, des clercs homicides. On exerçoit des violences qui n'étoient pas réprimées. On arracha les yeux au faux Pape Conſtantin après ſon expluſion : on arracha encore à pluſieurs les yeux & la langue, & ces inhumanités n'étoient point punies.

V.

V. Fauſſes décrétales.

C'eſt ici le lieu de marquer un mal nouveau, qui devoit avoir de ſi terribles ſuites par rapport à la diſcipline de l'égliſe ; nous parlons des fauſſes décrétales dont l'auteur vivoit dans le huitiéme ſiécle. La collection où elles ſe trouvent, porte le nom d'Iſidore Mercator, qui paroît avoir été Eſpagnol. Cet impoſteur dit dans la préface, qu'il a été obligé par quatre-vingts Evêques & par d'autres ſerviteurs de Dieu, de faire cet Ouvrage, & qu'après les canons des Apôtres il y a inſéré quelques lettres décrétales des anciens Papes, Clément, Anaclet, Evariſte & des autres juſqu'à Saint Sylveſtre ; mais il ne dit point où il les a trouvées. Elles étoient inconnues à Denys le petit, qui avoit recueilli deux cens ans auparavant les décrétales des Papes, ſeulement depuis Saint Sirice. D'ailleurs elles portent des caracteres viſibles de fauſſeté. Elles ſont toutes d'un même ſtyle, lequel convient beaucoup mieux au huitiéme ſiécle qu'aux trois premiers. Elles

ſont longues, remplies de lieux communs, &, comme on l'a découvert en les examinant ſérieuſement, remplies de divers paſſages de Saint Léon, de Saint Grégoire, & d'autres Auteurs poſtérieurs aux Papes dont elles portent le nom. Leurs dates ſont preſque toutes fauſſes. La matiere de ces lettres en découvre encore la ſuppoſition. Elles parlent d'Archevêques, de Primats, de Patriarches, comme ſi ces titres avoient été reçus dès la naiſſance de l'Egliſe. Elles défendent de tenir un Concile, même provincial, ſans la permiſſion du Pape, & repréſentent comme ordinaires les appellations à Rome. On s'y plaint des uſurpations fréquentes des biens temporels des Egliſes. On y ſuppoſe que les Evêques tombés dans le crime, peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant; ce qui eſt contraire à toute la diſcipline des beaux ſiécles de l'Egliſe. Enfin, la principale matiere de ces décrétales, ſont les accuſations formées contre les Evêques. Il n'y en a preſqu'aucune qui n'en parle, & qui ne donne des régles pour les rendre difficiles. Auſſi Iſidore fait aſſez voir dans ſa préface, qu'il avoit cette matiere fort à cœur. Il y ſoutient qu'il y avoit plus de vingt canons du Concile de Nicée. Il parle du ſixiéme Concile tenu l'an 686, ce qui prouve qu'il ne peut être, comme quelques-uns l'ont fauſſement cru, Saint Iſidore de Seville. Outre les décrétales des Papes, la collection d'Iſidore contient les canons des Conciles d'Orient, d'une verſion plus ancienne que celle de Denys le petit, & pluſieurs canons des Conciles de Gaule & d'Eſpagne. Cependant l'artifice de cet impoſteur, tout groſſier qu'il étoit, trompa toute l'Egliſe Latine. Ces fauſſes décrétales

ont paſſé pour vraies pendant huit cens ans, & à peine ont-elles été abandonnées dans le ſiécle dernier. Mais aujourd'hui, ce ſeroit vouloir être convaincu de la plus groſſiere ignorance, que de n'en pas reconnoître la fauſſeté. Ce fut Riculfe Archevêque de Mayence, ſucceſſeur de Saint Lulle, qui répandit le premier en France cette collection. Qu'un pareil Ouvrage ait été reçû ſans oppoſition & ſans réclamation, c'eſt une marque que l'ignorance étoit bien profonde, & que le mauvais goût avoit par-tout prévalu.

VI. Etendue du mal que firent les fauſſes Décrétales.

Pour ſentir toute l'étendue du mal que produiſirent les fauſſes décrétales, il faut conſidérer qu'elles établirent des maximes nouvelles, en les faiſant regarder comme étant de la premiere antiquité, & qu'elles affoiblirent la plûpart des canons, & énervérent toute la vigueur de la diſcipline. Le fauſſaire dont le démon ſe ſervit pour faire à l'Egliſe une plaie ſi terrible, ſentoit qu'il révolteroit trop, en rapportant des canons directement contraires à ceux dont la pratique étoit univerſelle dans l'Egliſe; il ſe contenta donc d'en forger qui ne faiſoient qu'adoucir & affoiblir les anciens. Mais pour réuſſir dans le deſſein qu'il avoit de changer entiérement la diſcipline, il prit un détour & s'appliqua à étendre à l'infini les appellations au Pape. Il eut ſoin de répandre dans tout ſon Ouvrage cette maxime, que non ſeulement tout Evêque, mais tout Prêtre, & en général toute perſonne qui ſe croit vexée, peut en toute occaſion appeller directement au Pape. L'impoſteur regardoit cet article comme fort important, car il y revient ſans ceſſe & il y inſiſte à chaque page. Il avoit ſans doute raiſon de regarder ce moyen comme le plus

propre à renverſer toute la diſcipline, ce qui étoit le but auquel il tendoit. Les mauvais prêtres & les autres pécheurs indociles avoient par-là une reſſource infaillible, pour éviter, ou du moins pour éloigner la correction. Il étoit impoſſible que le Pape fût toujours bien informé : & il étoit aiſé de prévoir que les Evêques, rebutés de la longueur des procédures, de la dépenſe & de la fatigue des voyages & de tant d'autres difficultés, perdroient courage & ſouffriroient les déſordres qu'ils ne pourroient empêcher. Que deviendroit un Etat, où il ſeroit permis d'appeller à la perſonne même du Souverain des ſentences rendues dans des tribunaux ordinaires ? Quel eſt le criminel qui manquât de prétextes pour éluder le jugement le plus régulier ? L'eſpérance de l'impunité multiplieroit les méchans, & donneroit un libre cours à toutes ſortes de violences & d'injuſtices. Les foibles & les innocens aimeroient mieux ſouffrir l'oppreſſion, que de s'épuiſer en fatigues & en dépenſes, pour demander un jugement équitable qu'il ſeroit ſi difficile d'obtenir.

V.

VIII. Maux de l'Egliſe d'Orient combien ils étoient grands & variés.

Les maux qui affligeoient l'Egliſe d'Occident étoient à peu près les mêmes dans celle d'Orient. Mais il y en avoit encore pluſieurs d'un autre genre, comme nous l'avons vu auſquels il eſt important de faire attention. Les Empereurs de Conſtantinople, qui ſe diſoient les protecteurs de la Religion Chrétienne, donnerent la plûpart dans des excès qui deshonoroient le Chriſtianiſme, & dont les chefs des Muſulmans auroient rougi. Juſtinien fit arracher les yeux à un Patriarche de Conſtantinople. Il tint pendant une heure entiere le pied

ſur la gorge de Tibere & de Leonce étendus devant ſon ſiége. Philippique ne ſe contenta pas de faire couper la tête à Juſtinien, il fit arracher des autels ſon fils qu'on égorgea par ſon ordre. Les fréquentes révolutions qui arrivérent dans l'Empire avant le regne de Léon, donnérent lieu à des maux ſans nombre. On ne voyoit par-tout que violences, que meurtres, que brigandages. Les études tomboient, & la diſcipline ſe relâchoit de plus en plus. Le regne de Léon mit fin aux révolutions des regnes précédens; mais il fut encore plus funeſte à l'Egliſe par la cruelle perſécution des Iconoclaſtes, dont cet Empereur & Conſtantin ſon fils furent les zélés protecteurs. On vit peu de Chrétiens diſpoſés à remplir toute juſtice. Les uns, & ce fut le grand nombre, cédérent lâchement aux volontés injuſtes de ces Empereurs, & préférerent leur fortune & leur repos à la juſtice & à la vérité. D'autres réſiſtérent, mais ils oublierent en même-temps l'attachement & le reſpect dûs aux Puiſſances établies de Dieu, & ne firent point attention qu'il ne peut jamais y avoir de raiſon légitime de ſe révolter contre ſon Souverain.

VIII. Héreſie des Iconoclaſtes, ſource d'une multitude, de ſcandales, & de crimes.

Rien ne montre mieux l'extrême foibleſſe à laquelle étoit réduite l'Egliſe d'Orient, que le Concile des Iconoclaſtes. Conſtantin Coprony-me aſſemble à Conſtantinople trois cens trente-huit Evêques; & dans un ſi grand nombre, on n'en voit aucun qui ait réclamé pour la vérité, & qui ait eu le courage de réſiſter aux volontés de l'Empereur. Avec cette autorité apparente d'un Concile qu'ils oſoient appeller œcuménique, les Iconoclaſtes ſe crurent en droit d'exercer par tout les plus grandes violences, ſous prétexte de zéle contre l'idolâtrie.

Pour éviter les reproches des Muſulmans, & pour lever le prétendu ſcandale que la vénération des Images leur cauſoit, ces furieux ne craignoient pas de donner à tous les fidéles un ſcandale très-réel, en foulant aux pieds ce qui avoit été juſqu'alors honoré, en profanant les vaſes ſacrés, en défigurant les égliſes, en déterrant & outrageant les Réliques les plus ſacrées. Quel contraſte! Dans les premiers ſiécles, le zéle pour l'idolâtrie faiſoit par-tout couler le ſang des Mattyrs. Dans le huitiéme, un prétendu zéle contre l'idolâtrie, alloit juſqu'à perſécuter cruellement ceux qui étoient ſoupçonnés, quoique très-injuſtement, de n'en avoir pas aſſez d'horreur. Saint Jean Damaſcene remarqua cet artifice de l'eſprit ſéducteur.

Ceux qui ne connoiſſent point aſſez de quel prix eſt le dépôt des vérités révélées, auroient pu croire qu'un point de doctrine tel que celui qu'on ſoutenoit contre les Iconoclaſtes, n'étoit point aſſez important pour mériter que l'on s'exposât à tout ſouffrir plutôt que de l'abandonner. Ne peut-on point ſe paſſer d'Images? S'en ſervoit-on dans les temps apoſtoliques? Les ignorans & les chrétiens groſſiers peuvent aiſément en abuſer: les perſonnes éclairées & ſpirituelles n'en ont pas beſoin pour s'élever juſqu'à Dieu. Ainſi pouvoient raiſonner les politiques, qui ne manquent jamais de raiſons pour ſe diſpenſer de ſacrifier leurs propres intérêts à la vérité. Mais une piété ſolide & éclairée ne connoît point tous ces vains raiſonnemens. Elle ne croit pas qu'il ſoit permis de manquer aux moindres devoirs, ni de donner atteinte à aucune vérité. On vit dans cette perſécution, comme dans les pré-

cédentes, le caractere de l'erreur, qui eſt de rendre furieux & inhumains ceux qui ſont ſes diſciples. Les Iconoclaſtes alloient par-tout comme des forcenés ; & revêtus de l'autorité de l'Empereur, ils faiſoient ſouffrir les plus cruels ſupplices aux perſonnes de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition, qui condamnoient leur faux zéle & combattoient leur impiété. On ne peut lire ſans horreur l'indignité & la barbarie avec laquelle fut traité le Saint Abbé Etienne. La mort même de cet homme ſi recommandable par ſa vertu & par ſes miracles, ne fut pas capable d'appaiſer la fureur de ſes lâches perſécuteurs. Le Patriarche Conſtantin fut un terrible exemple des jugemens que Dieu exerce ſur ceux qui veulent accommoder leur conſcience avec leur fortune. Ce malheureux Evêque étoit beaucoup trop complaiſant pour les volontés de l'Empereur ; mais on trouva qu'il ne l'étoit pas encore aſſez. Il fut traité comme les plus zélés défenſeurs de la Foi, ſans avoir la gloire & la conſolation de mourir pour la Foi. Nous allons maintenant rappeller les principaux traits qui peuvent faire ſentir combien l'Egliſe avoit encore de force dans le huitiéme ſiécle.

V. I.

IX. Biens de l'Egliſe. Biens en Angleterre & en Allemagne.

Les Anglois eurent pitié de leurs voiſins, & continuérent l'œuvre que Saint Vilfrid avoit commencée. Saint Villebrod qui fonda l'Egliſe d'Utrecht, & Saint Vulfrand qui le ſeconda dans ſes travaux, avoient l'un & l'autre le don des miracles & un zéle Apoſtolique. L'Archevêque de Cantorberi tint des Conciles, où l'on fit des canons pour conſerver la Sainteté & la liberté des égliſes, pour punir les adultéres, ceux qui violoient les jeûnes & la ſanctifica-

tion des Dimanches. Les deux Puiſſances concoururent à l'obſervation de ces canons. Saint Adamnan & Saint Adelme ramenérent non-ſeulement l'Angleterre, mais les pays voiſins, à l'obſervation légitime de la Pâque. Saint Adamnan fit même revenir un grand nombre d'Irlandois, qui étoient les plus opiniâtres. Nous avons vû un Roi des Ecoſſois faire le même bien dans tout ſon Royaume. Saint Egbert acheva l'œuvre de S. Adamnan, & perſuada les moines d'Hibernie, qui avoient toujours refuſé de quitter leur uſage au ſujet de la Pâque. La ferveur regnoit dans pluſieurs monaſteres d'Angleterre. On donnoit à l'Irlande le nom d'Iſle ſainte, tant il y avoit de perſonnes d'une éminente piété. On y alloit de tous côtés pour y trouver un aſyle aſſuré, & travailler à ſa ſanctification, ſous la conduite des hommes merveilleux qui y menoient une vie toute céleſte.

Saint Ceolfrid laiſſa à ſa mort plus de ſix cens moines dans ceux de Viremouth & de Jarou. Nous avons vû un grand nombre de ſaints Evêques dans ce pays. Le Vénérable Bede éclaira cette égliſe par ſes Ecrits & l'édifia par ſa vertu. La plus grande lumiere de l'égliſe d'Angleterre dans le huitiéme ſiécle, fut S. Boniface Apôtre d'Allemagne, que nous avons tâché de faire connoître. Cet homme apoſtolique étendoit ſes ſoins à tout. Il fondoit des monaſteres qui étoient comme des pepinieres, d'où il tiroit des coopérateurs dont il avoit beſoin. Il paſſoit d'une province à l'autre, pour fortifier les égliſes & réformer les abus qui pouvoient s'y gliſſer. Il triompha également de la malice des payens & des artifices des faux freres. Il établit de nouveaux Evêchés, & en-

tretint un commerce continuel avec l'égliſe de Rome & celle d'Angleterre. Il aſſembla des Conciles en France & en Allemagne; & il n'avoit pas moins de zéle pour la pureté & le rétabliſſement de la diſcipline, que pour la propagation de la Foi. Ses travaux apoſtoliques furent couronnés par le martyre.

La Baviere eut des Evêques célébres par leur ſainteté. Saint Rupert de Salsbourg, & Saint Corbinien de Friſingue, qui étoient tous deux François, firent de grands biens dans cette province, & travaillérent avec un grand zéle à avancer l'œuvre de Dieu. Saint Virgile né en Irlande, qui fut auſſi envoyé en Baviere & mis ſur le Siégé de Salsbourg après S. Rupert, ſe diſtingua par ſa piété & par ſa doctrine. Il renouvella ſon Diocèſe, & envoya d'excellens ouvriers fonder l'égliſe de Carinthie. Saint Grégoire qui gouverna l'égliſe d'Utrecht, forma beaucoup de diſciples capables de continuer la miſſion à laquelle il s'étoit conſacré.

VII.

Charlemagne, pour étendre la Religion dans la Saxe, diſtribua le pays à des Evêques, des Prêtres & des Abbés, qui y prêchérent l'Evangile. Saint Sturme travailla à gagner ce peuple à Dieu, auſſi-bien que S. Villehade, & tous deux ſont regardés comme les Apôtres des Saxons. Saint Ludger s'appliqua infatigablement à la même œuvre. On tint en France pluſieurs Conciles, où l'on s'efforça de remédier aux abus & de rétablir la diſcipline. On alla à la ſource du mal, en tâchant de bannir l'ignorance. Il y avoit pluſieurs ſaints Evêques, Saint Rigobert à Reims, Saint Tetrique à Auxerre, Saint Bonet à Clermont, Saint Chrodegand à Metz, Saint Moran à Rennes, Saint

X. Biens en France.

Eucher à Orléans. Le Siége de Maſtricht fut auſſi occupé par deux Saints Evêques, Saint Lambert & Saint Hubert. Saint Lambert s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Paſteur. Mais le cruel Ebroin, ennemi déclaré de tous les Saint Evêques, le fit dépoſer. Il ſe retira dans le monaſtere de Stavelo, où il vécut pendant ſept ans dans l'obſervance exacte de la vie monaſtique. La mort d'Ebroin rendit le Saint Paſteur à ſon égliſe. Il reprit ſes fonctions avec une nouvelle application, brûlant de zéle pour le ſalut des ames confiées à ſes ſoins. Il convertit beaucoup d'infidéles dans ſon Diocèſe, adoucit leur férocité par ſa patience, & abatit pluſieurs temples & pluſieurs idoles. Il fut tué par un homme puiſſant, qui ſe vengea ſur lui d'un meurtre commis par deux neveux du Saint Evêque. Son martyre arriva en un village appellé *Leodium*, d'où ſon corps fut porté à Maſtricht. Saint Hubert ſon ſucceſſeur fit tranſférer quelque temps après ce Saint corps au lieu de ſon martyre, où il ſe faiſoit un grand nombre de miracles. On y bâtit enſuite une égliſe magnifique, & les miracles que Dieu continua d'y opérer, y attirérent un grand peuple. Ainſi Leodium ou Liége qui n'étoit qu'un petit village, à une lieue de Tongres dans une vallée agréable, devint une grande ville, & l'on y transféra le Siége Epiſcopal, qui de Tongres avoit paſſé à Maſtricht.

XI. Biens en Italie.

La plûpart des Papes du huitiéme ſiécle avoient de la piété & du zéle pour le bien de l'Egliſe. Ils appuyoient de leur autorité Saint Boniface, & tous les bons miſſionnaires. Ils condamnoient au contraire les mauvais ouvriers, & n'avoient pour eux aucun ménagement. Ils employoient les richeſſes de l'Egliſe

à racherer des captifs, & à d'autres bonnes œuvres. Ils ſecoururent l'égliſe d'Orient, écrivirent à ceux qui défendoient la verité & qui ſouffroient pour elle, afin de les conſoler & de les encourager. Pendant que l'erreur étoit accreditée à Conſtantinople par un Concile très-nombreux, le Pape Grégoire III en aſſembla un à Rome de près de cent Evêques, où la vérité triompha. Rome fut un aſyle pour les bons moines qui étoient traités en Orient comme des ſéducteurs, & à qui l'on donnoit même le nom d'abominables. Le Pape Adrien ſeconda le zéle du Patriarche Taraiſe, pour rendre la paix à l'Egliſe Grecque. Il employa toute ſon autorité pour faire recevoir en France & en Angleterre le ſeptiéme Concile. Il réfuta avec ſageſſe & avec modération les livres Carolins, que les Evêques François avoient engagé Charlemagne de publier. La diſcipline & la régularité fleuriſſoient dans pluſieurs monaſteres d'Italie, comme dans pluſieurs autres des différentes parties de l'Egliſe. Saint Ambroiſe Autpert Abbé de Saint Vincent près de Bénévent y faiſoit beaucoup de bien, & ſe rendoit encore plus recommandable par ſa piété, qu'il ne l'étoit par ſa ſcience.

XII. Biens en Eſpagne & en Orient.

Les Chrétiens ſe relevérent inſenſiblement en Eſpagne, & pluſieurs profitérent des châtimens par leſquels Dieu avoit voulu les rappeller à lui. Alphonſe le Catholique, & Alphonſe le chaſte travaillérent à réparer les ruines de leur égliſe, & à appaiſer la colere de Dieu. L'Egliſe d'Orient changea de face à la fin du huitiéme ſiécle. Elle avoit enfanté un grand nombre de Martyrs, dont le ſang attira ſur elle une nouvelle bénédiction. La verité triompha dans un Concile œcuménique, &

l'on tâcha de remédier à tous les maux qu'avoient fait les Empereurs Léon & Conſtantin Copronyme. L'erreur ayant ceſſé d'être appuyée de l'autorité impériale, ne trouva plus de crédit auprès des Evêques, dont la crainte avoit auparavant fermé la bouche, & qui ne s'étoient prêté à tout ce que la Cour avoit voulu, que pour ne point attirer ſur eux ſa diſgrace, & ne ſe point priver de ſes faveurs.

Fin du huitiéme Siécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le neuviéme Siécle.

An de J. C.

801. ALcuin rétablit les études en France.

802. Nicephore Empereur. S. Ludger eſt fait premier Evêque de Munſter.

803. Irene meurt en exil. Concile d'Aix-la-Chapelle où l'on ſupprime les Corévêques. Charlemagne termine la guerre de Saxe & accorde la paix à condition que les Saxons ſe feront Chrétiens. second Concile de Cloveshou ou Cliffe en Angleterre.

804. Mort d'Alcuin.

806. Mort du Patriarche Taraiſe. Nicephore lui ſuccéde. Charlemagne fait le partage de ſes Etats entre ſes enfans. Retraite de Saint Guillaume Duc d'Aquitaine.

807. Les Réliques de Saint Cyprien arrivent en France.

808. Souffrances de saint Platon & de saint Theodore studite.

809. Mort de saint Ludger. Concile de Conſtantinople en faveur des diſpenſes. Mort du Calif Aaron Rachid. Guerres civiles entre les Muſulmans. Les Chrétiens en ſouffrent beaucoup.

811. Mort de l'Empereur Nicéphore. Michel Curopalate lui ſuccéde. Il fait rechercher les Manichéens.

812. Mort de saint Guillaume.

813. Mort de saint Platon. Le monaſtere

de Stude eſt très-floriſſant. L'Empereur Michel eſt dépoſé. Léon Arménien eſt élevé à l'Empire. C'eſt à cette année que finit l'hiſtoire de Theophane. Sixiéme Concile d'Arles. Concile de Mayence. Concile de Châlons ſur Saone. Concile de Reims. Concile de Tours. Charlemagne fait couronner Empereur ſon fils Louis.

814. Mort de Charlemagne. L'Empereur Léon forme le deſſein d'abolir les Images. Le Patriarche Nicéphore eſt chaſſé. Perſécution des Iconoclaſtes.

816. Le Pape Léon meurt. Etienne IV lui ſuccéde. Les Evêques aſſemblés à Aix-la-Chapelle font dreſſer la régle des Chanoines & des Chanoineſſes. Concile de Celchyt en Angleterre.

817. Mort du Pape Etienne. Paſchal I élevé ſur le Saint Siége. Louis le Débonnaire confirme les donations faites à l'Egliſe de Rome par Pepin & par Charlemagne & en fait de nouvelles. Louis aſſocie ſon fils Lothaire à l'Empire. S. Benoît d'Aniane travaille à réformer les moines. Chûte des Abbés d'Orient. S. Théodore studite défend la vérité avec un grand courage.

820. Mort de l'Empereur Léon. Michel le Begue monte ſur le trône. On trouve à Rome le corps de Sainte Cecile. Amalaire publie ſon traité des Offices Eccléſiaſtiques.

821. Mort de Saint Benoît d'Aniane. saint Théodore studite ſort de priſon de même que les autres Confeſſeurs. Théodulfe d'Orléans meurt après avoir été rappellé d'exil. Jonas lui ſuccéde.

822. Michel renouvelle la perſécution. L'Empereur Louis dans le Concile ou Parlement d'Attigni rend à l'Egliſe la liberté de choiſir ſes Paſteurs. Raban eſt élu Abbé de Fulde.

823. Fondation de la nouvelle Corbie, aujourd'hui Corvey.

824. Mort de Paſchal. Eugene II élu Pape.

826. Converſion du Roi de Danemarc. Mort de saint Théodore Studite. Concile de Rome pour la réformation du Clergé.

827. Mort d'Eugene. Valentin Pape. Tranſlation des Reliques très-communes. Eginhart écrit l'hiſtoire de pluſieurs de ces tranſlations. Anſegiſe Abbé de Fontenelles fait un recueil des Capitulaires. Mort de Saint Hildegrin Evêque de Châlons ſur Marne, l'un des Apôtres de la Saxe. Grégoire IV ſuccéde au Pape Valentin. Les Muſulmans s'établiſſent en Crete & y aboliſſent le Chriſtianiſme. Ils s'étoient depuis peu rendus Maîtres de la Sicile. Grégoire IV rebâtit la ville d'Oſtie. Le Patriarche Saint Nicephore meurt dans ſon exil.

828. L'Empereur Louis envoie des Commiſſaires dans tous ſes Etats pour examiner les déſordres. Il fait aſſembler quatre Conciles.

829. Sixiéme Concile de Paris. Les épreuves ſuperſtitieuſes ſont défendues dans un Parlement de Vormes. Saint Anſcaire va prêcher l'Evangile dans la Suede. Mort de l'Empereur Michel le Begue, ſon fils Théophile qui lui ſuccéde, perſécute les Catholiques.

830. Révolte contre l'Empereur Louis.

831. Paſcaſe Ratbert écrit ſon traité du Corps & du sang de Notre-seigneur.

833. De l'avis du Pape & des seigneurs, Louis eſt déclaré déchu de la dignité Impériale qui eſt déférée à ſon fils Lothaire. Louis le Débonnaire eſt mis en pénitence publique par les Evêques, afin que ſa retraite ſoit ſans retour. Les Muſulmans s'appliquent à l'étude ſous le Calife Almamon. Théophile perſécute cruellement saint Théodore de Jéruſalem, saint Théophane & saint Methodius. saint Anſcaire eſt ordonné premier Evêque de Hambourg.

834. Rétabliſſement de l'Empereur Louis.

835. Il ordonne que l'on célébre en France & en Allemagne la fête de tous les saints. Il la fixe au premier de Novembre. Hilduin compoſe ſes Aréopagiques.

836. second Concile d'Aix-la-Chapelle.

838. Les Muſulmans prennent Amorium, font des Confeſſeurs & des Martyrs.

840. Mort de Louis le Débonnaire. Mort d'Agobard de Lyon.

841. Bataille de Fontenai dans laquelle Louis de Baviere & Charles défont Lothaire & partagent ſes Etats. Les Normands ravagent les Provinces Occidentales de France.

842. Mort de l'Empereur Théophile. son fils Michel encore enfant lui ſuccéde. L'Impératrice Théodora Mere de Michel & les Tuteurs du jeune Empereur rétabliſſent les Images & mettent fin à l'héréſie des Iconoclaſtes. Mort d'Alphonſe le chaſte Roi d'Aſturie. Les sarraſins pillent l'Italie & emportent de grandes richeſſes. 844. Mort

844. Mort de Gregoire IV. Sergius II lui ſuccéde. Loup eſt élu Abbé de Ferrieres. Concile de Verneuil ſur Oiſe. Saint Methodius qui étoit devenu Patriarche de Conſtatinople, fait rapporter le corps de Saint Théodore Studite. L'Impératrice Théodora fait alliance avec les Bulgares, & renvoie la ſœur du Roi qui s'étoit inſtruite de la Religion chrétienne pendant ſa captivité. Paſcaſe Ratbert eſt fait Abbé de Corbie.

845. L'Impératrice fait mourir plus de cent mille Manichéens. Les autres ſe rendent aux Muſulmans. Les Captifs d'Amorium conſomment leur Martyre. Les Normands entrent dans Paris, ravagent la ville & les environs. Hincmar eſt fait Archevêque de Reims dans un Concile de Beauvais. Concile de Meaux pour la diſcipline. Les Normands prennent Hambourg & détruiſent tout ce qu'avoit fait Saint Anſcaire. Conſverſion des Sclaves.

846. Concile de Paris. Les Sarraſins vont à Rome & pillent les égliſes de Saint Pierre & de Saint Paul. Mort de Saint Joannice.

847. Mort du Pape Sergius. Léon IV eſt élu. Saint Ignace ſuccéde à Saint Méthodius ſur le Siége de Conſtantinople. Raban eſt élu Archevêque de Mayence & tient un Concile pour régler la diſcipline.

848. Autre Concile de Mayence où Raban fait condamner Goteſcalc. Nomenoy qui s'étoit emparé de la Bretagne, du Maine & de l'Anjou, ſe fait reconnoître Roi de Bretagne. Il érige trois nouveaux Evêchés, à Dol, à Tréguier & à Saint Brieux.

qui étoient des monaſteres, & déclare l'égliſe de Dol Métropolitaine. Elle a joui de ce droit pendant 300 ans. Le Pape fortifie Rome contre les Sarraſins.

849. Mort de Valafrid Strabon. Commencement du Royaume de Navarre. Hincmar de Reims condamne Goteſcalc dans un Concile à être fouetté publiquement & mis en priſon. Ce moine traité ſi indignement fait une profeſſion de foi exacte. Saint Prudence Evêque de Troyes ſoutient la doctrine de Saint Auguſtin, à laquelle il craignoit que la condamnation de Goteſcale ne portât préjudice.

850. Commencement de la grande perſécution des Arabes en Eſpagne. Concile de Pavie.

851. Martyrs de Cordoue.

852. Scot Erigenes Irlandois écrit ſur la prédeſtination par l'ordre d'Hincmar. Saint Prudence réfute cet ouvrage qui étoit infecté des erreurs des Pélagiens. Saint Aurelle, Saint Felix, Saint Georges & pluſieurs autres Chrétiens ſouffrent le martyre à Cordoue en Eſpagne. L'égliſe de Lyon défend les vérités de la grace & de la prédeſtination.

853. Concile de Soiſſons.

854. L'Empereur Michel commet d'horribles impiétés. Saint Anſcaire travaille à étendre la foi dans le Dannemarc & dans la Suede.

855. Saint Remi Archevêque de Lyon préſide au troiſiéme Concile de Valence où l'on établit la vraie doctrine ſur la grace. Mort du Pape Léon IV. Benoît III lui ſuccéde. Mort de l'Empereur Lothaire.

Mort de Saint Anſcaire. Saint Rembert lui ſuccéde. Converſion des Bulgares. Mort de Saint Aldric Evêque du Mans.

856. Les Normands font encore de grands ravages dans la France. Mort de Raban Archevêque de Mayence.

857. Les Normands font en France de nouveaux ravages.

858. Le Pape Benoît III meurt, & a pour ſucceſſeurs Nicolas I. Bardas oncle de l'Empereur Michel rétablit les études à Conſtantinople. Le Patriarche Ignace l'excommunie à cauſe de ſes déſordres. Bardas fait exiler Ignace & met Photius ſur le Siége de Conſtantinople.

859. Photius perſécute ceux qui étoient attachés à Saint Ignace. Martyre de Saint Euloge. Concile de Savonieres près de Toul. Concile de Langres. Ratram moine de Corbie écrit ſur l'Euchariſtie.

860. Saint Adon Archevêque de Vienne. Concile de Touzi.

861. Les Normands ravagent encore la France. Concile de Conſtantinople contre le Patriarche Ignace.

863. Le Pape condamne Photius.

866. Bardas eſt mis à mort. Baſile aſſocié à l'Empire. Photius ſuppoſe un Concile œcuménique où il dépoſe le Pape. Il écrit contre les Latins.

867. Mort de l'Empereur Michel. Baſile Empereur. Ignace rétabli à Conſtantinople. Concile de Troyes. Le Pape Nicolas répond aux reproches des Grecs. Il meurt cette même année. Adrien II lui ſuccéde. Enée Evêque de Paris & le moine Ratram écrivent contre les Grecs.

868. Mort de Goteſcalc. Mort de Saint Nicolas Studite. Mort de Saint Covoïon Abbé de Redon.

869. Mort du Roi Lothaire. Huitiéme Concile général.

870. Photius écrit contre le Concile. Les Normands ravagent l'Angleterre. Saint Meſt réforme le moines Anglois. Le Pape Adrien blâme Charles le Chauve de s'être emparé du Royaume de Lothaire. Hincmar Evêque de Laon eſt condamné au Concile de Douzi.

871. Les Bulgares reçoivent le Rit Grec. Converſion des Ruſſes. Charles le Chauve écrit avec force au Pape.

872. Mort d'Adrien. Jean VIII lui ſuccéde.

874. Concile de Ravenne. Mort de l'Empereur Louis II. Charles le Chauve Empereur.

876. Concile de Ponthion. Mort de Louis le Germanique.

877. Concile de Ravenne. Mort de Charles le Chauve. Son fils Louis le Begue lui ſuccéde au Royaume de France.

878. Le Pape Jean paſſe en France. Il aſſemble un Concile à Troyes. Photius trouve le ſecret par ſes impoſtures de ſe faire rappeller d'exil. Mort de Saint Ignace. Photius rétabli ſur le Siége de Conſtantinople.

879. Photius aſſemble le faux huitiéme Concile où l'on détruit tout ce qui s'étoit fait dans le véritable huitiéme Concile.

880. Mort de Saint Methodius Apôtre des Sclaves & des Bohémiens. Charles le Gros eſt couronné Empereur.

882. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour

ſucceſſeur Marin II. Mort d'Hincmar de Reims. Les Normands ravagent encore la France qui eſt dans un grand déſordre.

884. Mort du Pape Marin. Adrien III lui ſuccéde. Photius écrit une lettre violente contre les Latins. Les Sarraſins font de grands ravages en Italie, & y détruiſent le Mont-Caſſin.

885. Mort d'Adrien III. Etienne V Pape.

886. Mort de l'Empereur Baſile. Son fils Léon VI lui ſuccéde. Il chaſſe Photius. Les Normands aſſiégent Paris.

887. Mort de Charles le Gros. Ses Etats ſoumis à différens Rois.

888. Conciles de Mayence & de Metz.

891. Mort du Pape Etienne V. Formoſe lui ſuccéde. Alfred le grand Roi d'Angleterre fait fleurir la ſcience & la piété dans ſon Royaume. Mort de Photius vers ce tems-ci.

892. Gui & Lambert ſont couronnés Empereurs. Charles le ſimple eſt reconnu Roi.

895. Concile de Tribur près de Mayence.

896. Arnould ſe rend maître de Rome & ſe fait couronner Empereur. Mort du Pape Formoſe. Etienne VI eſt élevé ſur le ſaint Siége. Il condamne Formoſe ſon prédéceſſeur & le fait déterrer. Mort d'Etienne. Romain, Théodore II, Jean IX, ſont élus Papes l'un après l'autre & meurent la même année.

899. Mort de l'Empereur Arnould. Son fils eſt reconnu Roi de Germanie.

900. Les Hongrois ravagent l'Italie. Alphonſe III qui regnoit ſur les Chrétiens d'Eſpagne établit Oviédo Métropole, &

bâtit une égliſe magnifique à Compoſtelle pour y mettre le corps de Saint Jacques. Mort du Pape Jean IX. Benoît IV eſt élevé ſur le ſaint Siége. Mort de Saint Alfred Roi d'Angleterre.

NEUVIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Charlemagne.

I.

CHarles, à qui ſes grandes actions & ſon mérite extraordinaire ont fait donner le ſur-nom de Grand, étoit né vers l'an 742 de Pepin le premier des Rois de France de la ſeconde Race, & de Bertrade. Il étoit encore jeune lorſqu'il fut reconnu ſeul Roi des François, après la mort de ſon pere Pepin & celle de ſon frere Carloman. Ce Prince étoit de la plus haute taille, avoit les yeux grands & vifs, un viſage gai & ouvert, le nez aquilin. On voit encore ſon portrait ſur quelques ſceaux de ſes lettres. On dit qu'il ne portoit en hyver qu'un ſimple pourpoint fait de peau de loutre, ſur une tunique de laine bordée de ſoye ; qu'il mettoit ſur ſes épaules un ſayon (eſpéce de manteau) de couleur bleue ; & pour chauſſure, il ſe ſervoit de bandes de diverſes couleurs croiſées les unes ſur les autres. Ce fut lui qui fit les premieres loix ſomptuaires, c'eſt-à-dire, celles qui réglent le prix des étoffes, & la maniere dont les particuliers doivent s'habiller, ſelon leur rang & leur condition. Il avoit trois qualités

1. Charlemagne conſidéré comme Prince. Son portrait.

qu'il eſt rare de voir réunies dans un Souverain, beaucoup de courage & de valeur dans la guerre ; un amour ardent pour les ſciences ; & une attention continuelle à procurer le bien de ſes ſujets.

II. Sa valeur dans la guerre.

Il n'appartient point à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de reveler la valeur militaire. Auſſi je ne dirai qu'un mot de celle de Charlemagne. Il ſubjuga les Saxons, arrêta leurs révoltes, & s'en rendit entiérement maître : il réprima les Muſulmans, & arrêta leurs progrès en Eſpagne : il défit les Huns & les Avares : il s'aſſujettit toute l'Italie, & fonda le ſecond Empire d'Occident, qui contenoit toute la France, l'Allemagne, l'Italie, & une partie de l'Eſpagne. Ce grand Prince ne fit jamais la guerre ſans de puiſſantes raiſons ; & il montroit par toute ſa conduite, qu'il étoit perſuadé qu'il y a plus de véritable grandeur à rendre ſes ſujets heureux & tranquilles, qu'à étendre bien loin ſes conquêtes. Ce caractere au reſte n'étonne point dans un Roi qui aimoit les ſciences, & chériſſoit les Savans.

III. Son amour pour les ſciences.

Il étoit affligé de voir l'ignorance & le mauvais goût qui regnoient par-tout ; & il employa ſa puiſſance & ſon autorité à faire reparoître dans ſon éclat, la lumiere dont on n'appercevoit preſque plus que quelques foibles rayons. Quand il pouvoit découvrir un habile homme, il ne négligeoit rien pour ſe l'attacher, & il ſe faiſoit gloire de devenir ſon diſciple. Ayant rencontré à Pavie le célébre Alcuin, il le preſſa de paſſer en France, ſe lia intimement avec lui, & lui donna toujours le titre de maître. Il apprit de lui la rhétorique, la dialectique, & principalement l'aſtronomie à laquelle il s'appliqua beaucoup. Il étoit éloquent & s'expri-

moit aiſément, parloit auſſi-bien le latin que le tudeſque, qui étoit ſa langue maternelle, & entendoit aſſez bien le grec. Il établit dans le Palais où il avoit une belle Bibliothéque, une Ecole ou Academie. Il y raſſembloit tous les Savans qu'il pouvoit découvrir, ſoit en France, ſoit en Angleterre, ſoit en Eſpagne. Dans toutes ſes ordonnances il recommandoit les bonnes études, faiſoit ſentir les maux que produit l'ignorance, & n'épargnoit rien pour venir à bout de la bannir de ſes Etats. Il prenoit tous les moyens propres à exciter l'émulation, & à faciliter les études de quelque genre qu'elles fuſſent. Quiconque vouloit s'appliquer aux ſciences, étoit aſſuré de la protection de ce grand Prince, & reſſentoit les effets de ſa libéralité. Il comprenoit que rien ne fait tant d'honneur à une Nation que les Lettres & les Sciences, & la réputation d'avoir beaucoup de perſonnes qui y excellent; que ſans cet avantage elle n'en a preſque aucun ſur les peuples barbares, qui peuvent l'égaler en multitude, en forces, en richeſſes; mais qui ſont autant inférieurs à un peuple inſtruit & ſavant que le corps eſt inférieur à l'eſprit. Il aidoit les deſſeins de ceux qui étudioient, les diſtinguoit dans les occaſions, les choiſiſſoit pour les emplois, les animoit par des récompenſes. Il les regardoit comme la gloire de ſon Royaume, & la ſource d'un bien ſolide & durable. Il leur inſpiroit le deſir de contribuer autant qu'il leur étoit poſſible, à l'inſtruction de leurs concitoyens. Il mettoit en crédit les expériences de Phiſique & de Médecine, comme utiles au bien public. La bonté qu'on lui connoiſſoit pour les hommes de Lettres, étoit une recommandation publique pour les ſciences. Il de-

cendoit juſqu'à vouloir être inſtruit de la maniere dont la jeuneſſe étoit élevée ; perſuadé qu'étant la pepiniere de l'Etat, le bonheur ou le malheur d'un Royaume dépend de la bonne ou mauvaiſe éducation que reçoivent les enfans.

IV. Son affection pour ſes Sujets.

Enfin la valeur militaire & l'amour des ſciences, étoient relevées dans Charlemagne par une attention continuelle à procurer le bien de ſes ſujets. Il ſe regardoit comme le pere de ſon peuple, & ſavoit qu'il étoit confié à ſes ſoins par la providence à qui il en rendroit compte. Son amour pour ſes ſujets étoit réel & ſincere ; & il ſentoit qu'il n'étoit digne de regner ſur les hommes, qu'autant qu'il les aimoit & qu'il travailloit à s'en faire aimer. Cet amour étoit tendre & compatiſſant, ſenſible à tous les biens & à tous les maux des autres, généreux & effectif. Les obſtacles ne l'arrêtoient point, l'ingratitude ne l'éteignoit point, le peu de mérite du peuple ne le rallentiſſoit jamais. Il étoit univerſel, embraſſoit tout & s'étendoit à tout. Ce prince portoit dans ſon cœur chaque province, chaque ville, chaque famille. On ſentira combien Charlemagne eſt reconnoiſſable à ces traits, en conſidérant les principales actions de ſa vie dont je vais donner une idée, qui prouvera qu'il n'étoit pas ſeulement un grand Prince, mais qu'il étoit encore un Prince véritablement Chrétien.

II.

V. Charlemagne conſidéré comme prince Chrétien.

Il ſeroit difficile de faire l'énumération de tous les ſervices que Charlemagne a rendus à l'Egliſe. A l'âge de vingt-ſept ans, il réſolut de ſatisfaire le déſir ardent qu'il avoit de viſiter les égliſes des ſaints Apôtres, & alla à Rome accompagné de pluſieurs Evêques & Abbés en

qui il remarquoit plus de piété. Il y mena aussi des Seigneurs & des troupes pour sa sureté. Il hâta sa marche afin d'arriver assez-tôt à Rome pour y célébrer la grande fête de Pâques. Le Pape Adrien II envoya tous les Magistrats de Rome au-devant du Roi, jusqu'à dix lieues. Quand il fut près de la ville, le Pape fit aller au-devant toutes les troupes, & tous les enfans que l'on instruisoit dans les écoles; & ceux-ci portoient des rameaux d'olivier, & chantoient les louanges du Roi. On portoit aussi les croix, comme on avoit coûtume de faire à la réception d'un Exarque ou d'un Patrice. Dès que Charlemagne vit les croix, il descendit de cheval avec les Seigneurs qui l'accompagnoient, & alla à pied à l'église de Saint Pierre. Il embrassa le Pape qui l'attendoit sur les degrés, & le prit par la main. Ils entrerent ainsi dans l'église, le Roi ayant la droite sur le Pape, & tout le clergé chanta à haute voix : Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Le Pape célébra le Baptême solemnel devant le Roi, qui édifia tous les fidéles par la piété qu'il fit paroître pendant ces saints jours. Le Pape le pria le mercredi de confirmer la donation qu'il avoit faite au Pape Etienne à Quierci avec le Roi Pepin son pere & Carloman son frere. Le Roi la fit lire, l'approuva avec tous les Seigneurs, & la signa de sa main, c'est-à-dire, qu'il y mit une croix ou un monogramme; car quoiqu'il fût d'ailleurs savant, il ne savoit pas écrire. On appelle monogramme un chiffre composé des lettres du nom, qui semblent n'en faire qu'une; & Charlemagne est le premier de nos Rois, qui en introduisit l'usage ordinaire. Les Evêques & les Seigneurs souscrivirent aussi à la donation. Le Roi en mit

Il va à Rome visiter les Eglises des Apôtres. Il donne dans tous ses voyages des marques de sa piété.

de ſa propte main une copie ſur le corps de Saint Pierre. Elle etoit plus ample que celle de Pepin.

Charlemagne donna auſſi des marques de ſa piété dans ſes autres voyages à Rome. Il fit le ſecond l'an 781. Il y fit baptiſer à Pâques ſon fils Carloman par le Pape Adrien, qui changea ſon nom en celui de Pepin. Enſuite il le ſacra Roi d'Italie, & ſon frere Louis Roi d'Aquitaine. Car Charlemagne l'avoit auſſi amené avec la Reine Hildegarde ſon épouſe, mere de ces deux Princes qui étoient encore enfans. Depuis ſon premier voyage à Rome, le Pape Adrien lui avoit ſouvent fait des plaintes de Léon Archevêque de Ravenne, qui s'etoit mis en poſſeſſion de la plûpart des villes d'Emilie, prétendant que le Roi les lui avoit données. Le ſéjour des Empereurs & des Exarques de Ravenne, avoit donné de l'ambition aux Archevêques. Ainſi il n'eſt pas etonant qu'à l'exemple des Papes, ils vouluſſent attribuer à leurs égliſes de grands domaines, & avoir part aux libéralités des Rois de France. Charlemagne de ſon côté ſe plaignit au Pape de ce que les Romains vendoient des eſclaves aux Sarraſins, & de ce que les Evêques d'Italie menoient une vie peu conforme à la ſainteté de leur état. Le Pape nia le fait, & prétendit que cétoit une calomnie. Il ſe plaignit encore des Napolitains qui avoient uſurpé les patrimoines de S. Pierre. On voit que les plaintes du Pape & du Roi n'avoient pas le même objet. Charlemagne étoit fort touché du ſpirituel, tandis qu'Adrien s'occupoit beaucoup du temporel de ſon égliſe. Mais les affaires temporelles des égliſes, même de celles de Rome, ne ſont pas la matiere de l'hiſtoire eccléſiaſtique. C'eſt pourquoi nous

n'entrerons pas dans ces ſortes d'affaires, qui ne peuvent ni édifier ni inſtruire les fidéles. Le Roi alla une troiſiéme fois en Italie l'an 787 & y paſſa l'hyver. Il accorda des priviléges à pluſieurs égliſes, & ajouta à la donation qu'il avoit faite au Pape, les villes qu'il venoit de prendre ſur le Duc de Benevent. Le Pape par reconnoiſſance déclara que ſi le Duc de Baviere n'exécutoit tout ce qu'il avoit promis au Roi, ni Charlemagne ni ſon armée ne ſeroient coupables d'aucun péché, pour les homicides, les incendies, & les autres maux qui arriveroient en Baviere. C'eſt la premiere fois qu'on ait vû un Pape prononcer ſur la juſtice d'une guerre.

III.

Pendant que Charlemagne célébroit à Rome les fêtes de Pâques, il y eut une diſpute entre les chantres Romains & les Gaulois. Les Romains prétendoient avoir conſervé le chant tel que Saint Grégoire l'avoit enſeigné, & que les Gaulois l'avoient corrompu. D'un autre côté les Gaulois ſoutenoient que leur chant étoit plus beau, & chargeoient de reproches les Romains, qui à leur tour traitoient les Gaulois de groſſiers & de ruſtiques. La diſpute ne finiſſant point, le Roi demanda à ſes chantres quel étoit le plus pur, de la ſource ou des ruiſſeaux. Ils convinrent que c'étoit la ſource. Retournez donc, leur dit-il, à la ſource de S. Grégoire: car il eſt clair que vous avez corrompu le chant eccléſiaſtique. Alors il demanda des chantres au Pape, qui lui en donna avec des Antiphoniers de S. Grégoire, que le Pape Adrien lui-même avoit notés à la Romaine. Ainſi l'on voit que dès-lors il avoit des notes pour le chant. Le Roi étant de retour en France, mit un de ces chantres à Metz pour l'Auſtraſie, & l'autre

VI. Son zéle pour établir des écoles. Son amour pour l'Ecriture & les Ecrits des ſaints Peres.

à Soiſſons pour la Neuſtrie. Il ordonna que dans toutes les villes, les maîtres de chant devinſſent leurs diſciples, & leur donnaſſent à corriger les Antiphoniers que chacun avoit gâtés à ſa fantaiſie. Ainſi tous les chantres François apprirent la note Romaine. Mais la rudeſſe de leur goſier & leur prononciation barbare, les empêchoient de bien exprimer les tremblemens, les paſſages, & tous les agrémens du chant. L'école de Metz fut la plus célébre, & n'avoit que celle de Rome au-deſſus d'elle. Les chantres Romains apprirent encore aux François à jouer des orgues. Charlemagne amena auſſi de Rome des maîtres de grammaire & d'arithmétique, & établit par-tout des écoles. Il y en avoit une à la ſuite de ſa Cour, en pluſieurs Cathédrales, & dans un grand nombre de monaſteres. La plus célébre étoit alors celle de Fulde, comme on voit par une lettre qu'il écrivit à l'Abbé de cette maiſon. Nous croyons qu'il eſt utile, dit Charlemagne, que dans les Evêchés & les monaſteres de notre Royaume, outre la régularité des mœurs, on s'applique encore aux ſciences, & qu'on les enſeigne à ceux qui en ſont capables. Car nous avons ſouvent reçû de différens monaſteres, des lettres qui renferment à la vérité de bonnes choſes, mais dont le ſtyle eſt ſi groſſier, & montre tant d'ignorance, que l'on a lieu de craindre que les auteurs de ces lettres ne puiſſent point entendre les ſaintes Ecritures. C'eſt pourqnoi nous vous exhortons à vous appliquer a l'étude, & à choiſir les perſonnes les plus capables d'inſtruire les autres. La même lettre fut envoyée aux Métropolitains, pour la communiquer à tous les Evêques leurs ſuffragans, & à tous les monaſteres. Charlema-

gne fit aussi corriger les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, altérés par l'ignorance des copistes, & il fit faire un recueil des plus beaux morceaux des Peres de l'église. Ce Prince ne pouvoit se lasser de lire le grand Ouvrage de Saint Augustin de la Cité de Dieu.

VII. Son zéle pour la conversion des infidéles. Il travaille à rétablir la discipline.

On voit par toute la conduite de Charlemagne, qu'il n'avoit d'autre ambition que de faire regner Dieu dans ses Etats. Il ne se réjouissoit d'avoir vaincu une nation, que quand il réussissoit à l'assujettir à l'heureux joug de Jesus-Christ. Il cherchoit par-tout des saints & des zélés missionnaires, pour les envoyer travailler à la conversion des payens. Il secondoit leurs travaux, les encourageoit par ses exhortations, & les appuyoit de toute son autorité. Il envoyoit des présens aux chefs des Musulmans, & entretenoit un commerce de lettres avec eux, dans la vûe de les rendre favorables aux Chrétiens qui leur étoient soumis. Il avoit tant de zéle pour la foi de l'egliſe, qu'il écrivit lui-même à Elipand, pour tâcher de le ramener à la vraie doctrine dont cet Evêque s'écartoit. Il fonda les égliſes d'Osnabruc, de Paderborn, de Brême, & ne se rendit maître de toute la Frise, que pour la rendre chrétienne. Mais l'œuvre principale de Charlemagne fut le rétablissement de la discipline, dont il fut le restaurateur en Occident. Il publia plusieurs Capitulaires ou Edit, dans lesquels il fit également paroître sa lumiere & sa piété. Il ordonna la réforme des monasteres & du Clergé, défendit toutes sortes de superstitions, réprima les désordres & les scandales, il intimida les méchans, & mit en horreur les gens de bien. Il exhortoit les Evêques & le Pape même à travailler avec zéle à l'œuvre de Dieu,

& à tout ce qui pouvoit contribuer à faire reſpecter la Religion. Pour poſer les fondemens d'une ſolide réforme, il employa deux moyens qui font voir combien ce Prince avoit de ſageſſe & de diſcernement. Il fit aſſembler des Conciles, ſouvent & dans toutes les provinces, & il conjuroit les Evêques de ſuivre dans leurs déciſions l'Ecriture & les anciens canons. Le ſuccès répondit à l'attente de ce grand Roi ; & l'on vit bientôt l'égliſe d'Occident changer de face, & la régularité rentrer dans la plûpart des états. L'autre moyen fut l'établiſſement des petites écoles dans toutes les paroiſſes pour les enfans, & des grandes dans toutes les égliſes Cathédrales & dans preſque tous les monaſteres. En travaillant ainſi à faire bien inſtruire la jeuneſſe, c'étoit aller à la ſource du bien, & Charlemagne ne pouvoit tendre plus directement au but qu'il ſe propoſoit. Son zéle pour l'égliſe le faiſoit uſer d'une pieuſe induſtrie, pour animer les Evêques & les obliger d'étudier la théologie. Il les conſultoit ſur divers points de doctrine, & leur demandoit des éclairciſſemens ſur les matieres les plus difficiles. Son deſſein étoit de les engager à approfondir les matieres, afin qu'ils fuſſent en état d'inſtruire ſolidement les peuples. C'eſt ainſi qu'en jugeoit Théodulfe Evêque d'Orléans. Car, dit-il, ce grand Prince ne ceſſoit de porter les Evêques à l'étude des ſaintes Ecritures, le Clergé à l'obſervation de la diſcipline, les moines à la régularité, les Grands à donner de bons exemples & de bons conſeils, les Juges à la juſtice, les Supérieurs à l'humilité, les inférieurs à l'obéiſſance, tous à la vertu & à la concorde.

IV.

VIII. Il est couronne Empereur malgré sa répugnance.

L'an 800 Charlemagne fit un nouveau voyage en Italie, pour examiner les accusations intentées contre le Pape Leon. Comme il ne se présenta personne pour les soutenir, on s'en rapporta au serment du Pape, qui prit les Saints Evangiles & dit à haute voix : Je n'ai aucune connoissance d'avoir commis ces crimes dont les Romains m'ont chargé. Alors tous les Evêques & le Clergé chantérent une litanie, & louérent Dieu, la Sainte Vierge, Saint Pierre, & tous les Saints. Le jour de Noël de cette même année 800 le Roi vint à Saint Pierre entendre la Messe. Comme il étoit debout, incliné devant l'autel pour faire sa prière, le Pape lui mit sur la tête une couronne très-précieuse : & en même-temps tout le peuple de Rome s'écria : A Charles Auguste couronné de la main de Dieu, grand & pacifique Empereur des Romains, vie & victoire. On le répéta plusieurs fois, en invoquant plusieurs Saints. Ainsi il fut reconnut Empereur de tout le peuple, qui lui donna cette marque de reconnoissance, pour la protection qu'il avoit accordée à l'église de Rome. Après les acclamations, le Pape se prosterna devant lui, le reconnoissant pour son Souverain ; & dès-lors, au lieu du titre de Patrice, on lui donna celui d'Empereur & d'Auguste. Aussi-tôt le Pape l'oignit d'huile-sainte, lui & son fils le Roi Pepin ; & après la Messe, Charlemagne fit de riches présens aux principales églises de Rome. Ce Prince au reste s'attendoit si peu à ce couronnement, qu'il le souffrit avec beaucoup de répugnance. Il protesta même que malgré la solemnité de la fête, il ne seroit point venu à l'église, s'il avoit pû prévoir la

deſſein du Pape. C'eſt qu'il voyoit bien que le titre d'Empereur le rendroit odieux aux Grecs, ſans rien ajouter à ſa puiſſance réelle. Il étoit déja maître de la plus grande partie de l'Italie, depuis la ruine des Lombards. Il étoit Souverain de Rome en particulier, puiſqu'on lui prêtoit ſerment de fidélité, & qu'il y exerçoit la juſtice ſoit par lui-même, ſoit par ſes commiſſaires, même dans la cauſe du Pape. Mais les Romains croyoient avoir leurs raiſons pour donner à Charlemagne le titre d'Empereur, qui fut ainſi rétabli en Occident, après avoir été éteint pendant plus de trois cens ans.

V.

IX. Combien il étoit eſtimé & aimé. Il a égard à toutes les juſtes remontrances qu'on lui fait.

Le Calife Aaron Maître de l'Orient avoit tant d'eſtime pour Charlemagne, qu'il diſoit que de tous les Princes lui ſeul méritoit d'être honoré. Il lui envoya des préſens conſidérables. Le Roi en envoya d'autres au Calife, qui lui accorda d'avoir en ſa puiſſance le ſaint Sépulcre, dont le Patriarche de Jéruſalem lui fit apporter l'étendart & les clefs. Ce grand Empereur n'étoit pas moins aimé de ſes ſujets, qu'eſtimé des étrangers. Il tenoit ſouvent des aſſemblées, qui depuis furent nommées Parlemens, où l'on délibéroit ſur tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de Dieu & au bonheur de ſes peuples. On croyoit voir un bon pere au milieu de ſa famille. Il avoit égard à toutes les juſtes remontrances qu'on lui faiſoit. Nous en voyons un bel exemple dans ce qui ſe paſſa à Vormes, où il tint un parlement l'an 803. Tout le peuple lui préſenta une requête dont voici la ſubſtance : Nous prions tous à genoux votre Majeſté, que déſormais les Evêques ſoient diſpenſés d'al-

ler à la guerre. Mais quand nous marcherons avec vous contre l'ennemi, nous demandons qu'ils demeurent dans leurs Diocèſes, occupés de leur ſacré miniſtere, qu'ils prient pour vous & pour votre armée, qu'ils célébrent le ſaint Sacrifice, qu'ils faſſent des proceſſions & des aumônes. Ils nous aideront plus par leurs prieres que par l'épée, levant les mains au ciel, à l'exemple de Moyſe. Nous ne voulons donc point permettre qu'il en vienne avec nous, ſinon deux ou trois bien inſtruits & choiſis par les autres, pour donner la bénédiction & réconcilier ceux qui ſont en danger. Nous demandons la même choſe à l'égard des Prêtres, & nous deſirons qu'il n'en vienne à l'armée que quelques-uns, qui ſoient également recommandables par leur ſcience & par leur piété. Nous déclarons au reſte que nous ne faiſons pas cette demande dans le deſſein de profiter des biens eccléſiaſtiques : nous proteſtons, tenant des pailles à la main & les jettant devant Dieu, ſes Anges, Vous & tous les aſſiſtans, que nous ne voulons ni uſurper les biens d'Egliſe, ni ſouffrir que qui que ce ſoit s'en empare.

L'Empereur entérina cette requête, & bientôt après il y fit droit dans une plus grande aſſemblée où il parla ainſi : Voulant nous corriger nous-mêmes & donner l'exemple à nos ſucceſſeurs, nous ordonnons qu'aucun Prêtre n'aille à l'armée, ſinon deux ou trois Evêques choiſis par les autres, pour inſtruire & réconcilier, & avec eux de bons Prêtres pour impoſer des pénitences, célébrer la Meſſe, prendre ſoin des malades, donner l'Onction de l'huile ſainte & le Viatique. Ils ne porteront point d'armes, mais ſeulement les Re-

liques, & les Vaſes ſacrés, & ſe contenteront d'attirer la bénédiction céleſte ſur les combattans. Les autres Evêques qui demeurent dans leurs égliſes, enverront leurs vaſſaux bien armés, avec nous ou à nos ordres, & prieront pour nous & pour notre armée. Car les peuples & les Rois qui ont permis aux Prêtres de combattre avec eux, n'ont point eu l'avantage dans leurs guerres. En faiſant le contraire, nous eſpérons obtenir la victoire contre les payens, & enſuite la vie éternelle. L'Empereur déclare encore que par cette défenſe, il ne prétend diminuer ni la dignité des Evêques, ni les biens de leurs égliſes; qu'il les honorera d'autant plus, qu'ils s'attacheront davantage aux fonctions de leur miniſtere. Il défend aux laïques ſous de grandes peines d'uſurper aucun bien d'Egliſe. On voit par-là & par la proteſtation contenue dans la requête, ce qui engageoit les Evêques à porter les armes: ils craignoient que poſſédant de grandes terres, ils ne fuſſent regardés comme inutiles à l'Etat, s'ils ne fourniſſoient des troupes pour les armées, comme les autres Seigneurs; & que des laïques ne s'emparaſſent de leurs biens, ſous prétexte de faire le ſervice. Ils craignoient auſſi qu'en ne conduiſant point leurs troupes en perſonne, ils ne fuſſent mépriſés par les Francs, nation toute guerriere, chez qui il n'y avoit que les ſerfs & les perſonnes viles qui ne portoient point les armes. On ſent bien que de pareilles raiſons n'auroient pas fait grande impreſſion ſur les Evêques des beaux ſiécles de l'Egliſe.

VI.

X. Son Teſtament. Charlemagne étant âgé de ſoixante-neuf ans ne s'occupa plus que des penſées de la mort.

Il fit un teſtament pour régler le partage de ſes meubles & de ſes tréſors. Son deſſein étoit de faire des aumônes, comme on le pratiquoit alors communément parmi les Chrétiens, & de prévenir les conteſtations entre ſes héritiers. Il partagea en trois tous ſes effets, & des deux tiers il fit vingt-une portions pour les vingt-une Métropoles de ſon Royaume. En chacune, l'Archevêque devoit partager l'aumône de l'Empereur en trois, dont il retiendroit un tiers pour ſon égliſe, & donneroit les deux tiers à ſes ſuffragans. Quant au tiers du total, l'Empereur s'en réſervoit la diſpoſition juſqu'à la mort, & en deſtinoit encore la moitié en aumônes. Il défendit de partager tout ce qui ſervoit à ſa chapelle; mais il ordonna de vendre ſa bibliothéque au profit des pauvres. Il y avoit entre les curioſités de ſon tréſor, une table d'or & trois d'argent. Il donna à Saint Pierre de Rome une de ces tables d'argent, qui étoit quarrée & contenoit la deſcription de la ville de Conſtantinople; à l'Evêque de Ravenne la ſeconde, qui étoit ronde, & ſur laquelle étoit gravée la figure de la ville de Rome. La troiſiéme plus grande étoit compoſée de trois ronds, & renfermoit une carte univerſelle du monde. Il la laiſſa avec la table d'or pour être partagée entre ſes héritiers & les pauvres. Ce teſtament fut ſigné par les Evêques, les Abbés, & les Seigneurs qui étoient préſens.

VII.

Il y a deux mémoires de la même année 811, qui font voir combien Charlemagne s'occupoit de penſées ſérieuſes dans ces derniers tems de ſa vie. C'étoit des queſtions qu'il vouloit propoſer aux Grands pour le bien de l'égliſe,

XI. Mémoires importans qui prouvent la piété de Charlemagne.

& de l'Etat. Premiérement, dit-il, je veux ſéparer les Evêques, les Abbés, & les Comtes, & leur parler en particulier. Je leur demanderai pourquoi ils ne cherchent point à s'entraider dans les différentes ſituations où ils ſe trouvent? Juſqu'où les Evêques & les Abbés peuvent ſe mêler d'affaires temporelles; & comment on peut expliquer cette parole de l'Apôtre: Quiconque eſt engagé dans le ſervice de Dieu, ne doit point ſe mêler d'affaires ſéculieres? A quoi tout chrétien renonce au Baptême, & comment il viole les promeſſes qu'il y a faites? Je les ferai convenir, continue ce pieux Prince, que ce n'eſt point croire en Dieu comme il faut, que de s'imaginer pouvoir négliger ſes commandemens & ſes menaces; qu'il faut voir ſi nous ſommes véritablement Chrétiens, par l'examen ſérieux de nos mœurs & de notre vie? qu'on doit examiner la conduite des Evêques, puiſque c'eſt à eux ſurtout que l'Apôtre a dit: Soyez mes imitateurs. Je demanderai quelle doit être la vie de ceux qu'on nomme chanoines, & celle des moines. Ce Mémoire étoit adreſſé aux Evêques.

1. *Tim.* 2. 4.

Le ſecond contient les mêmes queſtions plus étendues, & ajoûte: Il faut ſe ſouvenir que l'année paſſée nous fîmes des jeûnes de trois jours, pour demander à Dieu de nous faire connoître ce qui pouvoit lui déplaire dans notre conduite. Nous voulons exécuter à préſent ce que nous avions projetté pour notre renouvellement. Nous déſirons connoître les devoirs des eccléſiaſtiques, afin de ne leur demander que ce qui leur eſt permis, & qu'ils ne nous demandent que ce que nous devons leur accorder. Nous les prierons de nous expliquer nettement ce qu'ils appellent quitter le monde & prendre

Dieu pour ſon partage, & en quoi on peut diſtinguer ceux qui renoncent au ſiécle de ceux qui y demeurent. Si c'eſt avoir quitté le monde, que de travailler ſans ceſſe à augmenter ſes revenus, en promettant le Paradis & menaçant de l'enfer, pour perſuader aux perſonnes ſimples de ſe dépouiller de leurs biens & d'en priver leurs héritiers légitimes? Ce que l'on doit dire de ceux qui, ſous prétexte d'honorer Dieu & les Saints, transferent des reliques d'un lieu à un autre, y bâtiſſent de nouvelles égliſes, & exhortent avec ardeur les fidéles à y donner leurs biens? Quoique tout Chrétien doive avoir ſans ceſſe devant les yeux les promeſſes faites au Baptême, c'eſt néanmoins aux eccléſiaſtiques à en montrer l'exemple. Il faut donc conſidérer ſérieuſement ce que c'eſt qu'accomplir ou violer ces promeſſes, & quel eſt ce ſatan auquel nous avons renoncé; de peur de le ſuivre ſans y penſer. Par quel canon il eſt ordonné de remplir les communautés, de perſonnes qui n'ont aucune ſorte de mérite? De quelle utilité il eſt pour l'Egliſe, qu'un ſupérieur de communauté s'applique plus à avoir un grand nombre de ſujets, qu'à en avoir de bons; à les faire bien chanter, qu'à les faire vivre ſaintement? Il ne faut pas négliger le chant & la lecture; mais la pureté des mœurs eſt infiniment plus importante. Il eſt bon que les égliſes ſoient bien bâties, & bien ornées; mais l'ornement de la vertu eſt tout autrement eſtimable. Ce qui eſt extérieur appartient proprement à l'ancienne loi; au lieu que la pureté des mœurs eſt propre à la nouvelle. Si Jeſus-Chriſt & les Apôtres ſont nos modéles, qu'il y a dans l'Egliſe de choſes à réformer! Ces deux Mémoires ſont très-utiles pour connoître les

mœurs du Clergé de ce temps-là & la vertu de l'Empereur.

VIII.

XII. Il fait couronner ſon fils Louis. Marques de piété qu'il donne en cette occaſion.

Un an avant ſa mort, Charlemagne fit venir d'Aquitaine le Roi Louis, qui reſtoit ſeul de ſes trois fils. Car Pepin Roi d'Italie étoit mort en 810, & Charles Roi de Germanie l'aîné de tous, étoit mort l'année ſuivante, ſans laiſſer d'enfans. Louis étant donc arrivé à Aix-la-Chapelle, l'Empereur ſon pere y tint une grande Aſſemblée compoſée des Evêques, des Abbés, des Ducs, des Comtes, & de tous les Seigneurs François. Il les exhorta à être fidéles à ſon fils, & leur demanda à tous, s'ils vouloient bien qu'il lui donnât le titre d'Empereur. Ils répondirent que cette penſée venoit de Dieu. Le Dimanche ſuivant Charlemagne prit les habits Royaux avec la couronne ſur la tête, s'avança juſqu'à l'autel & y fit mettre une autre couronne. Après qu'ils eurent long-temps prié lui & ſon fils, il lui parla devant toute l'Aſſemblée des Evêques & des ſeigneurs, & l'exhorta à aimer & à craindre Dieu, à garder en tous ſes commandemens, à protéger les égliſes, à aimer ſes neveux & tous ſes parens. Honorez, ajouta-t-il, les Evêques, comme vos peres: aimez le peuple, comme vos enfans: reprimez les méchans pour tâcher de les faire rentrer dans la voie du ſalut: ſoyez le conſolateur des pauvres & des affligés: établiſſez des officiers fidéles, déſintéreſſés, & qui ayent la crainte de Dieu: n'en deſtituez aucun qu'avec connoiſſance de cauſe, & montrez-vous toujours irrépréhenſible devant Dieu & devant les hommes. Après pluſieurs autres avis ſalutaires, il demanda à ſon fils s'il étoit réſolu de les obſerver. Louis répondit, qu'avec le ſecours

cours de Dieu il les observeroit de tout son cœur. Alors Charlemagne lui ordonna de prendre de ses propres mains la couronne qui étoit sur l'autel & de la mettre sur sa tête, lui faisant ainsi connoître qu'il ne tenoit l'Empire que de Dieu. Louis se mit la couronne sur la tête, & le peuple s'écria : Vive l'Empereur Louis, & célébra ce jour avec de grands sentimens de joie. Charlemagne rendit graces à Dieu, & dit avec David : Soyez beni, Seigneur, vous qui avez mis aujourd'hui mon fils sur mon trône à mes yeux. Ensuite ils entendirent la Messe & retournerent au Palais, le pere appuyé sur son fils qui le soutenoit en marchant. Peu de tems après, Charlemagne le renvoia chargé de présens magnifiques : ils s'embrasserent tendrement, & répandirent beaucoup de larmes, comme s'ils avoient prévû qu'ils ne se reverroient plus.

IX.

XIII. De quelle maniere il passe les dernieres années de sa vie. Avec quel soin il se prépare à la mort.

Charlemagne demeura à Aix-la-Cappelle, & ne s'occupa plus que de la priere, de l'aumône, & de la correction de quelques exemplaires des Livres sacrés. Il regarda comme un grand honneur de passer la fin de sa vie à rendre corrects les textes des quatre Evangiles. Il y travailla avec des Grecs & des Syriens. Il avoit toujours montré beaucoup de zele pour la Religion, & avoit donné des preuves d'une piété sincere. Il ne manqua jamais d'aller à l'église le matin & le soir, & d'assister aux nocturnes & au Saint Sacrifice. Il avoit grand soin que tout s'y fît avec toute la décence convenable, & il avertissoit souvent ceux qui gardoient les églises, de n'y rien souffrir qui ne fût digne de la sainteté du lieu. Il donna des vases d'or & d'argent & des habits sacerdotaux,

en ſorte que pendant le ſaint Sacrifice aucun des clercs, ni même les portiers ne ſervoient dans leur habit ordinaire. Il corrigea très-exactement la maniere de lire & de chanter ; & quoiqu'il y fût, très-habile, il ne liſoit point publiquement, mais il ſe contentoit par modeſtie de chanter bas & avec les autres. Ce ſont les paroles d'Eginhart, qui montrent qu'en ce tems-là les plus grands Seigneurs regardoient comme un honneur, de faire dans l'égliſe les fonctions de chantres & de lecteurs, & nous en voyons auſſi des preuves à Conſtantinople. Ce pieux Empereur ſoutenoit ſes prieres continuelles par des aumônes abondantes. Il ne les bornoit pas à ſon Empire qui étoit ſi vaſte : il les étendoit au-delà des mers, en Syrie, en Egypte, en Afrique, à Jéruſalem, à Alexandrie & à Carthage. Il envoioit de l'argent par-tout où il ſavoit qu'il y avoit des Chrétiens dans la miſere. Entre les lieux de piété, il avoit une vénération ſinguliere pour Saint Pierre de Rome. Il envoya pour ſon tréſor une très-grande quantité d'or, d'argent de pierreries, & des préſens immenſes pour les Papes. Cependant, ajoute l'Hiſtorien de ſa vie, pendant tout ſon regne, il ne fit à Rome que quatre voyages de dévotion. Réflexion qui montre combien les pélerinages étoient fréquens. On doit mettre auſſi parmi les preuves de la piété de Charlemagne, ce grand nombre de loix qu'il établit en faveur de l'Egliſe. Nous en rapporterons pluſieurs dans l'article de la diſcipline. En voici un qui eſt aſſez remarquable. Nous voulons, dit l'Empereur, que tous nos ſujets, Romains, Francs, Allemands, (& les autres qui y ſont nommés) obſervent cette loi que nous avons tirée du code Théo-

dosien : quiconque ayant un procès en demandant ou en défendant, en quelque cause que ce soit, aura choisi le jugement de l'Evêque, il lui sera aussi-tôt envoyé, malgré l'opposition de la partie adverse ; & ce que l'Evêque aura décidé sera exécuté, sans qu'il soit permis de se pourvoir contre son jugement. Cette loi se trouve à la vérité à la fin du code Théodosien, comme étant de Constantin, adressée à Ablave : mais les plus savans Critiques la croyent supposée, & nous ne voions point qu'elle ait été exécutée depuis Constantin jusqu'à Charlemagne. L'autorité que cet Empereur lui a donnée la croyant véritable, a servi de prétexte aux Evêques des siécles suivans, pour étendre au-delà de toutes bornes leur juriſdiction.

X.

XIV. Sa maladie. Sa mort. Ses funérailles.

Au mois de Janvier 814 la fiévre prit à Charlemagne au sortir du bain. Il crut que la diéte suffiroit pour la guérir, & il ne prit pour nourriture qu'un peu d'eau. Mais la pluréſie s'y étant jointe, il fit venir l'Archevêque Hildebalde son premier Chapelain, qui, accompagné d'autres Evêques, lui donna l'Extrême-Onction & le Viatique, c'est-à-dire, le Corps & le Sang de Notre-Seigneur. Deux jours après se sentant à l'extrêmité, il fit le signe de la croix sur son front, sur sa poitrine & sur tout son corps, & mourut en disant *In manus tuas*, &c. C'étoit le vingt-huitiéme de Janvier. Il étoit âgé de soixante & douze ans, dont il avoit regné quarante-cinq comme Roi de France, & treize comme Empereur. On l'ensevelit le jour même ; & après que le corps eut été lavé & embaumé selon la coûtume, on se disposa à l'inhumer dans l'égliſe qu'il avoit

fait bâtir à Aix-la-Chappelle en l'honneur de la Sainte Vierge. On le revêtit premierement d'un cilice qu'il portoit toujours secretement : on mit par-dessus ses habits Impériaux avec la pannetiére d'or qu'il portoit dans ses voyages de Rome comme pélerin. Il étoit assis dans son sépulcre sur un siége d'or : il avoit une épée garnie d'or à son côté, & tenoit sur ses genoux un Evangile couvert d'or : ses épaules étoient renversées sur la chaise, le visage couvert d'un linge ; la couronne qui contenoit du bois de la vraie Croix, attachée à la tête avec une chaîne d'or : on remplit toute la niche qui lui servoit de sépulcre, de beaume, de musc, d'autres aromates, de quantité d'or : ensuite il fut fermé & scellé : par dehors on mit une arcade dorée, avec son image & son épitaphe.

XV. Ce qui a empêché de le mettre dans le catalogue des Saints.

Il fut regretté non-seulement des gens de bien & de tous ses sujets, mais des étrangers & des payens mêmes. Plusieurs églises particulieres l'invoquent comme Saint, quoiqu'en d'autres, comme à Metz, on fasse tous les ans un service pour le repos de son ame. Le grand nombre de ses femmes a donné atteinte à sa réputation ; & sans cette tache, qui est considérable, on le mettoit au nombre des plus grands Saints. M. Fleuri fait voir qu'il peut se faire que Charlemagne n'ait eu qu'une femme à la fois. Or, ajoute ce judicieux Historien, il est juste de supposer tout ce qui est naturellement possible, plutôt que de croire qu'un Prince si admirable ait vécu & soit mort dans la débauche sans qu'on soit assuré de sa pénitence. Au reste en mettant Charlemagne dans le cas le plus favorable, & en supposant qu'il n'a jamais eu qu'une femme à la fois, nous n'avons garde de vouloir l'excuser d'avoir contracté neuf ma-

Tom. x. l. xlvj.

riages successifs. Nous laissons à Dieu le jugement de cette faute, & nous nous contentons de dire qu'elle eût été jugée fort grande, lorsque la discipline de l'Eglise étoit dans sa vigueur. Saint Grégoire de Nazianze regardoit les mariages qui passent le troisiéme, comme des excès d'intempérance. Saint Basile qui imposoit un an de pénitence aux simples Bigames, disoit que dans plusieurs égliſes, on leur en imposoit une de deux années, & il ordonnoit d'augmenter cette pénitence à proportion de la réïtération du mariage. Ce même Pere, si sage & si éclairé, nous apprend qu'après les troisiémes nôces, l'égliſe ne les comptoit plus, & regardoit ces unions comme illégitimes. Ce saint Docteur en apporte de solides raisons, qui montrent combien il est étonnant qu'un Prince tel que Charlemagne, ait donné dans cet excès.

ARTICLE II.

Egliſe de France, d'Italie, d'Angleterre, & d'Espagne.

I.

I. Egliſe de France Regne de Louis le Debonnaire.

APrès la mort de Charlemagne, son fils Louis qu'il avoit fait proclamer Empereur, vint d'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, & se fit présenter les trésors. Il en donna à ses sœurs la part qui leur appartenoit: il en envoya à Rome une grande partie, distribua le reste aux pauvres & aux Evêques, pour le repos de l'ame de son pere, & ne

garda pour lui que la table d'argent où étoit gravée une Mappemonde ; encore en donna-t-il le prix. Il renouvella tous les priviléges que ſes peres avoient accordés aux égliſes. Il donna à Bernard ſon neveu le Royaume d'Italie, dont néanmoins il ſe réſerva la Souveraineté. Il rendit des honneurs extraordinaires au Pape Etienne IV qui l'étoit venu trouver ; & ce bon Roi porta ſi loin ſes témoignages de reſpect, qu'il ſe proſterna trois fois à terre aux pieds du Pape, qui à la troiſiéme fois le releva. Son ſucceſſeur Paſcal I obtint de l'Empereur l'Acte important qui commence par ces mots: *Ego Ludovicus &c.* par lequel l'Empereur Louis ajoute aux donations de ſon pere & de ſon ayeul, la vil e & le Duché de Rome, les Iſles de Corſe & de Sardaigne, & de grands revenus en Campanie & en Calabre, avec cette clauſe remarquable : Sauve ſur ces Duchés notre domination en tout & leur ſujettion. Bernard Roi d'Italie, indigné de ce que l'Empereur avoit fait couronner Lothaire ſon fils aîné, ſe révolta ; mais ſon parti fut bientôt diſſipé. Il eut les yeux crevés, & en mourut trois jours après. Les Evêques de Milan, de Crémone, & Théodulfe d'Orléans, accuſés d'avoir favoriſé la revolte, furent dépoſés & envoyés dans des monaſteres. Quelque tems après, l'Empereur les fit venir en ſa préſence, leur pardonna, & les renvoya à leurs égliſes. Théodoſe d'Orleans mourut en retournant à la ſienne. Il avoit toujours proteſté de ſon innocence.

II. Piété de l'Empereur Louis.

L'Empereur fit pénitence publique de la rigueur avec laquelle il croyoit avoir puni les révoltés, & il s'appliqua à réparer tout le mal qu'il s'accuſoit d'avoir fait en cette occaſion. Il diſtribua pour cet effet de grandes aumônes,

& fit faire beaucoup de prieres par des personnes consacrées à Dieu, cherchant à se le rendre propice par toute sorte de moyens. Il témoigna un ardent desir de réformer tous les abus introduits par la négligence des Evêques & des Seigneurs. C'étoit dans le Parlement d'Attigni que l'Empereur Louis formoit ces édifians projets. On y fit un Capitulaire dont le second article est très-important, en ce qu'il rend à l'église la liberté des élections.

III. Son zéle pour la gloire de Dieu, & le salut de ses sujets.

L'an 825 l'Empereur Louis tint à Aix-la-Chapelle un Parlement, où il publia un Capitulaire qui contient des avis généraux à tous ses sujets, & une instruction pour des Commissaires qu'il envoyoit dans toutes les Provinces. L'Empereur exhorte les Evêques à prendre soin de leurs troupeaux, & à maintenir la régularité dans les monasteres. Nous vous prions dit-il, de nous aider à remplir nos devoirs. Lorsque vous trouverez des obstacles au bien, par la faute d'un Abbé, ou d'un Comte, ou de quelque autre personne, avertissez-nous-en aussi-tôt, afin que votre autorité soit appuyée de la nôtre. Ayez grand soin d'instruire solidement vos Prêtres, & de les réformer si le peuple s'en plaint avec raison. Ne détournez rien des biens des églises, & veillez aux réparations. Etablissez des écoles dans tous les lieux où il n'y en a pas encore, pour les enfans & pour les ministres de l'Eglise. Il exhorte les Gouverneurs des Provinces à vivre dans une grande union avec les Evêques, à être les protecteurs de l'Eglise & des pauvres, & à contribuer de leur pouvoir au bien que les ministres de l'Eglise tâcheront de faire. Ce même Capitulaire marque ensuite les noms des Commissaires. Il y en avoit deux dans chaque Province, un Evê-

que & un Comte. Leur fonction étoit de veiller ſur la conduite des Evêques, des Juges & des Officiers, d'écouter les plaintes, de terminer ſur les lieux toutes les affaires autant qu'ils le pouvoient & de rapporter les autres à l'Empereur. Ces commiſſions étoient honorables pour les Evêques qui en étoient chargés ; mais il n'étoit pas poſſible qu'elles ne les détournaſſent beaucoup de leurs fonctions eſſentielles.

Trois ans après, l'Empereur tint une autre aſſemblée au même lieu. On y chercha les cauſes des maux dont les gens de bien gémiſſoient, & les remédes qu'on y pouvoit apporter. Vala, Abbé de Corbie, vénérable par ſon âge, par ſa naiſſance & par ſon mérite, y parla fortement, & ſe plaignit que les deux Puiſſances, l'eccléſiaſtique & la ſéculiére, entreprenoient ſur les droits l'une de l'autre : que l'Empereur quittoit les affaires de l'Etat pour s'occuper de celles de l'Egliſe, & que les Evêques s'appliquoient trop aux affaires temporelles. Il ſe plaignit auſſi que les Evêchés n'étoient point donnés ſelon les canons, ni les régles des élections obſervées. L'Empereur ordonna qu'on tînt des Conciles dans les différentes parties de ſon Royaume. Il écrivit à tous ſes ſujets une lettre générale, où il marquoit ce qui lui faiſoit plus de peine. Qui ne voit, diſoit-il, que Dieu eſt irriré de nos péchés, par tant de fléaux dont il afflige notre Royaume depuis tant d'années ? La famine continuelle, la mortalité des beſtiaux, la peſte ſur les hommes, la ſtérilité des fruits, diverſes maladies, & la miſere du peuple. Nous avons donc ordonné que pour appaiſer la colere de Dieu, il ſe tiendra quatre Conciles, afin de remédier aux maux de l'Egliſe.

II.

Ce bon Empereur s'attira par sa foiblesse un étrange traitement. Ermingarde sa premiere femme lui laissa trois fils qu'il déclara Rois tous trois. Il associa à l'Empire Lothaire qui étoit l'aîné, & lui donna l'Italie ; à Pepin qui étoit le second, l'Aquitaine ; & au troisiéme nommé Louis, la Baviere. Après la mort de leur mere, il épousa Judith dont il eut un quatriéme fils nommé Charles. Sa mere voulut aussi lui assurer un Royaume ; & l'Empereur Louis lui donna à ce titre ce que l'on nommoit alors Allemagne, c'est-à-dire, le haut Rhin avec une partie de la Bourgogne. Judith pour se fortifier contre les Princes du premier lit, fit venir à la Cour Bernard fils de Saint Guillaume Duc d'Aquitaine, & lui donna la premiere charge du Palais. Bernard, homme ambitieux & violent, fomenta la division entre le pere & les enfans, & fit plusieurs choses dont l'odieux retomboit sur l'Empereur. L'on en vint à une révolte déclarée, & pendant quelque tems Lothaire eut toute l'autorité. Dans un Parlement tenu à Nimegues, Louis soutenu par les Seigneurs la reprit, mais la division continuoit toujours. Le pere avoit son parti parmi les Grands & les Evêques : les enfans avoient aussi le leur. Lothaire vint à bout par promesses, par menaces, par des présens, de faire passer de son côté presque toutes les troupes de son pere. Alors, de l'avis du Pape & des Seigneurs, on regarda Louis comme déchu de la dignité impériale, & on la déféra à Lothaire qui l'accepta & se fit prêter serment. On partagea ensuite de nouveau l'Empire entre les trois freres, Lothaire, Pepin, & Louis. Lothaire & les chefs de son parti voyant que tout

IV. Ses enfans se révoltent contre lui.

le monde avoit pitié de Louis, & craignant d'être abandonnés, crurent devoir pousser les choses à une telle extrémité, qu'il n'y eût point de retour.

V. Les Evêques le mettent en pénitence, & le declarent déchû de la dignité impériale.

Ils résolurent donc de mettre l'Empereur Louis en pénitence publique, afin qu'il ne pût jamais porter les armes, ni reprendre le soin des affaires de la vie civile. Les auteurs de cet étrange conseil furent Ebbon Archevêque de Reims, Agobard de Lyon, Bernard de Vienne, Barthelemi de Narbonne, Yessé d'Amiens, Elie de Troyes, Erobold d'Auxerre. Lothaire mena son pere à Compiegne, où les Evêques en le fatigant & en le pressant, le firent consentir à recevoir la pénitence publique. De Compiegne on le conduisit à Notre-Dame de Soissons, où prosterné par terre sur un cilice devant l'autel, il confessa publiquement qu'il avoit fort mal rempli ses devoirs, & il lut tous ses prétendus crimes, écrits sur un papier que les Evêques lui avoient donné. Il ôta ensuite sa ceinture militaire & ses armes, & les jetta au pied de l'autel. Il prit un habit de pénitent, & les Evêques lui imposérent les mains. La postérité a détesté toute cette manœuvre. Il semble même que les Evêques en avoient honte eux-mêmes; car aucun d'eux n'osa se nommer dans l'acte qu'ils en dressérent. C'est le second exemple d'une entreprise si énorme des Evêques sur la puissance temporelle, sous prétexte de pénitence. On se rappelle le premier, qui est celui des Evêques d'Espagne contre le Roi Vamba.

VI. Il est retabli. Sa pieté. Sa mort.

L'Empereur Louis ne demeura pas longtems dans l'état violent auquel son fils Lothaire l'avoit réduit. Louis & Pepin ses deux autres fils l'en délivrerent; & dans un Parlement où

il ſe trouva beaucoup de Seigneurs & plus de quarante Evêques, on déclara nul tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur Louis, & l'on procéda contre les Evêques coupables de cet attentat. Il vécut encore ſix ans, pendant leſquels il donna de grandes marques de piété. Il étoit bien inſtruit de l'Ecriture Sainte, aimoit beaucoup la priere, faiſoit d'abondantes aumônes, étoit ſobre dans le boire & le manger, s'habilloit modeſtement, ne faiſoit rien ſans conſeil, étoit libéral juſqu'à la magnificence. Mais il donnoit trop de tems au chant des pſeaumes & à la lecture. Il ne lui en reſtoit plus pour les affaires, qu'il abandonnoit à ſes Miniſtres. C'eſt le premier Roi de France du nom de Louis. Son extrême douceur, & ſa facilité à pardonner, lui on fait donner le ſurnom de Débonnaire, auquel on attachoit alors l'idée d'une bonté exceſſive mêlée de trop de ſimplicité. Il mourut dans de grands ſentimens de piété l'an 840, étant âgé de 64 ans, la vingt-ſeptiéme année de ſon regne comme Empereur. Son corps fut tranſporté de Vormes à Metz, où il fut enterré dans l'Egliſe de Saint Arnoul près d'Hildegarde ſa mere. Ce Prince étoit de taille médiocre, avoit les yeux grands, le nez long, les épaules larges, les bras ſi forts que perſonne ne manioit mieux que lui un arc ou une lance. Il avoit la voix mâle, parloit latin comme ſa langue naturelle, & entendoit le grec. Il avoit appris dans ſa jeuneſſe des poëſies payennes; mais depuis il ne vouloit ni les lire ni les entendre. Son plaiſir étoit d'étudier les divers ſens de l'Ecriture Sainte. Il alloit tous les matins à l'égliſe, où il ſe proſternoit le viſage contre terre. Il répandoit ſouvent

Son portrait.

Guerre entre les enfans.

des larmes dans le ſaint exercice de la prier
En quelque endroit qu'il fût, il y avoit d
logemens pour les pauvres, pour leſquels
eut toujours une affection paternelle. Après
mort, Lothaire prétendoit ſe rendre maître d
tout ce qu'avoit ſon pere ; mais le Roi Louis,
& Charles (car Pepin étoit mort quelques an-
nées auparavant) ſe réunirent contre leur aîné,
& Lothaire fut entiérement défait dans la fa-
meuſe bataille de Fontenai.

III.

VII. Ravages des Normands.

Les Normands profitérent de la diviſion des trois freres qui occupoient toutes leurs for-ces au dedans du Royaume, & commencerent à ravager impunément les côtes de l'Océan. On appelloit en général Normands, c'eſt-à-dire homme du Nord, les Barbares encore payens qui venoient de Dannemarc, de Nor-vege, & des pays voiſins. Ils pillerent Rouen, & brûlerent le monaſtere de Saint Oüen, celui de Jumieges, & enſuite toutes les égliſes & les villages le long de la Seine, & ſe rembar-querent chargés d'un immenſe butin. C'étoit en 841. Deux ans après, ils rentrerent par l'em-bouchure de la Loire, attaquerent Nantes, l'eſcaladerent & la prirent. L'Evêque fut tué dans l'égliſe avec les Prêtres & les clercs ; il y eut des moines maſſacrés juſques ſur l'autel, & tout fut rempli de carnage. Ils regagnerent leurs vaiſſeaux avec toutes les richeſſes qu'ils avoient pu amaſſer, & de grandes troupes de captifs de tout ſexe, de tout âge & de toute condition.

VIII. Ravages des Sarraſins. Nouveaux ravages des Normands.

En même-tems que les Normands attaque-rent l'Empire François par l'Océan, les Sarra-ſins y entrerent par la Méditerranée, & firent par-tout de grands ravages. Ils paſſerent en

Italie, où ils s'emparérent de pluſieurs places, firent une multitude de captifs, enleverent des richeſſes conſidérables, & pillerent le riche tréſor du Mont-Caſſin. Peu de tems après, les Normands remontérent par la Garonne juſqu'à Toulouſe, & portérent par-tout la déſolation. Ils ſe partagérent enſuite. Quelques-uns attaquérent la Galice, d'autres les parties d'Eſpagne plus éloignées, d'où ils furent repouſſés par les Muſulmans. Ils trouverent le moien de rentrer encore en France par la Seine avec ſix-vingt bâtimens, & aborderent à Rouen. Quand ils virent combien les Seigneurs du pays étoient foibles, ils débarquérent, ſe répandirent de tous côtés, pour exécuter les juſtes jugemens de Dieu qui vouloit châtier ſon peuple. Ils tuérent beaucoup de Chrétiens, firent encore plus de priſonniers, pillerent toutes les richeſſes qu'ils purent trouver, brûlerent villages, égliſes, monaſteres. Enfin ils remonterent juſqu'à Paris, & y entrerent ſans réſiſtance, parce qu'ils trouverent la ville abandonnée des habitans, auſſi bien que les monaſteres d'alentour. C'eſt en cette occaſion qu'on emporta les plus précieux Reliques en différens lieux, entre autres celles de Saint Germain & de Sainte Genevieve. Le Roi Charles ne ſe délivra de ces barbares, envoiés viſiblement de Dieu pour punir les péchés des Chrétiens, qu'en leur donnant de groſſes ſommes d'argent. Ils paſſerent enſuite dans le Roiaume de Louis, où ils avoient à exécuter auſſi les arrêts de la divine juſtice. Ils déſolerent la Friſe, prirent Hambourg, & brûlerent l'égliſe que Saint Anſcaire venoit d'y bâtir. Cependant l'Italie étoit toujours inquiétée par les Sarraſins ou Muſulmans. N'aiant

pu entrer dans la ville de Rome, ils pillerent les églises de S. Pierre & de S. Paul qui étoient dehors. Ils en emporterent les ornemens & les richesses, & causerent aux autres villes d'Italie des maux incroiables.

IX. Suite des ravages des Normands.

Vers l'an 855 les Normands recommencerent à ravager la France. Ils entrérent dans Orléans & la pillerent, sans que personne leur résistât. La même année d'autres Normands s'embarquérent sur la Seine, ravagérent les villes situées des deux côtés de la riviere, & même les monasteres & les villages qui en étoient éloignés. L'hiver ne les empêcha pas de continuer leurs courses si funestes; ils attaquérent Paris, & brûlérent l'église de Ste. Genevieve & toutes les autres, excepté la Cathédrale, S. Germain des Prez & S. Denys, qui furent rachetés par de grandes sommes d'argent. Les Fidéles ne perdirent jamais de vûe les principales Reliques que la fureur des Barbares les obligeoit de cacher. Ils eurent un soin particulier de la châsse de Ste. Genevieve, que Dieu leur rendoit infiniment précieuse par les miracles qui l'accompagnoient par-tout. On rebâtit bientôt l'église que les Barbares avoient brûlée, & ce fut après que la châsse y eut été reportée, qu'on l'éleva derriere le grand Autel, où elle a toujours été depuis. Ceux des Normands qui étoient au bas de la Loire, pillerent la Touraine & les environs jusqu'à Blois. Ils attaquerent Chartres, & l'Evêque s'enfuiant à pied, voulut passer à la nage la riviere d'Eure & s'y noia. Quelques années après, ces Barbares, dont Dieu se servoit pour exercer ses jugemens, revinrent encore en France & y entrerent par la Somme; ils prirent tout ce qu'ils trouverent dans le monas-

tere de S. Valery, pillerent Amiens & les environs, & mirent tout à feu & à sang. Ceux qui étoient sur la Seine attaquerent la ville de Noyon, prirent l'Evêque & les personnes les plus distinguées, les emmenérent & les tuérent en chemin. Ils avoient tué auparavant les Evêques de Bayeux & de Beauvais. La crainte de ces Barbares obligea les moines de S. Denys en France, de transférer les Reliques des saints Martyrs à Nogent, une de leurs terres dans le Hurepoix. D'autres Normands désolérent toute la Provence, & ce que nous appellons maintenant le Dauphiné. De-là ils passérent en Italie jusqu'en Toscane, prirent Pise & d'autres villes qu'ils ravagérent.

IV.

X. Troubles dans l'Empire François.

Un an après la bataille de Fontenai, les deux Rois Louis & Charles allerent à Aix-la-Chapelle qui étoit la capitale de l'Empire François. Lothaire y avoit passé après sa défaite, & de-là en Saxe. Dans le désespoir de ses affaires, pour s'attacher les Saxons, il leur donna la liberté de suivre la Religion qui leur plairoit davantage. Ils retournerent aussi tôt au paganisme, ce qui montre ce que l'on doit penser de ces conversions qui se font, pour ainsi dire, l'épée à la main. Charles & Louis délibérerent de ce qu'ils feroient des Etats que Lothaire avoit abandonnés, & ils résolurent de s'en rapporter à la décision des Evêques & des prêtres qui étoient avec eux en grand nombre. Les Evêques décidérent que c'étoit par un juste jugement de Dieu, que Lothaire après avoir été vaincu, avoit abandonné une partie de ses Etats, & que Dieu l'avoit donnée à ses freres meilleurs que lui. Mais ils ne leur permirent d'en prendre possession, qu'après s'être assurés

qu'ils étoient disposés à se gouverner eux & leurs sujets selon la volonté de Dieu. Les deux freres choisirent ensuite chacun douze personnes pour faire le partage du Roiaume que Lothaire avoit laissé. Cet Empereur ne fit ensuite que languir, & comme il n'espéroit pas revenir de sa maladie, il se retira dans le monastere de Prum, où il se fit couper les cheveux & prit l'habit monastique. Il partagea les Etats qu'il avoit en deçà des Alpes à ses deux fils qui étoient auprès de lui. Charles eut la Provence jusques vers Lyon, & Lothaire le reste jusqu'aux embouchures du Rhin & de la Meuse. Ce pays fut nommé le Roiaume de Lothaire, & de-là est venu le nom de Lotharinge ou Lorraine. Louis qui étoit l'aîné, avoit déja le Roiaume de Lombardie & le titre d'Empereur. L'Empereur Lothaire ne vécut que six jours depuis qu'il eut pris l'habit monastique, & mourut l'an 853, après avoir regné quinze ans depuis la mort de son pere.

Le Roi Charles le Chauve, qui voioit sans cesse la France attaquée par les Barbares, étoit hors d'état de leur résister. Il n'avoit presque plus d'autorité. Les Comtes & les autres Seigneurs commençoient à vivre en Souverains : le Roiaume étoit plein de violences & de brigandages. Pour y remédier, Charles assembla à Quiercy les Evêques & les Seigneurs, & fit faire un recueil de passages de l'Ecriture & des canons, pour montrer combien sont criminels ceux qui prennent par violence le bien d'autrui. Mais des exhortations & des avertissemens étoient de foibles moiens pour réduire des Seigneurs qui avoient les armes à la main : aussi n'eurent-ils aucun effet, & les désordres ne firent que croître toujours. Pour aller d'une

Province dans une autre, il falloit différer jusqu'à ce qu'il se trouvât une nombreuse compagnie de voiageurs : encore devoit-on s'attendre à être attaqué & à combattre.

V.

XI. Sages avis donnés à Louis de Baviere par les Evêques.

Louis de Baviere surnommé le Germanique, fut invité à passer en France par un grand nombre de Seigneurs mécontens du gouvernement de Charles le Chauve, sur-tout de ce qu'il ne les défendoit point contre les Normands. Le Roi Louis y vint avec une armée, & manda aux Evêques de se trouver à Reims pour y prendre les moiens de rétablir l'église & l'Etat. Les Evêques lui écrivirent, pour lui représenter les raisons qui les empêchoient d'obéir. Ils se plaignirent ensuite de ce qu'il n'avoit pas profité de l'avis salutaire qu'ils lui avoient donné, de se reconcilier avec le Roi Charles son frere, l'exhortérent à examiner sérieusement devant Dieu les vrais motifs de son voiage, & lui demanderent s'il voudroit qu'un autre le traitât comme il traitoit son frere. Pensez, disoient-ils, à l'heure à laquelle votre ame sortira de votre corps, dépouillée de route sa puissance & de ses richesses, & n'aiant avec elle que le bien ou le mal qu'elle aura fait. Les Evêques ajoûtent : Nous avons appris que dans les Diocèses où vous passez, on commet des crimes & des abominations qui surpassent celles des paiens, & nous en voions une partie. Cependant vous prétendez venir pour corriger des abus & procurer la paix. Si vous venez rétablir l'église, conservez donc ses priviléges, n'inquiétez point les Evêques, & laissez-les exercer en paix leurs fonctions : permettez de tenir les Conciles Provinciaux dans les tems réglés par les Canons : conservez les

biens des égliſes & de leurs vaſſaux. (Car depuis que les richeſſes des égliſes étoient devenues conſidérables, les Evêques avoient jugé à propos de donner des terres à des hommes libres, pour augmenter les troupes du Roiaume, & pour aſſurer aux égliſes des defenſeurs.) On voit ici l'origine des fiefs dépendans des égliſes. Les Evêques exhortent enſuite le Roi Louis à rétablir les monaſteres & les hôpitaux. Puiſque vous prétendez, lui diſent-ils, remédier aux maux publics, commencez par vous corriger vous-même. Vivez en ſecret avec autant de retenue, que quand vous êtes expoſé à la vûe de tout le monde: jugez-vous vous-même plutôt ſur le témoignage de votre conſcience, que ſur les diſcours flatteurs de ceux qui vous environnent. Que la régularité de votre Palais ſerve de modéle aux maiſons des particuliers. Que les officiers de votre Cour ſoient des hommes pleins de zéle pour la gloire de Dieu, & de charité pour le ſoulagement des pauvres. Etabliſſez des Comtes & des Miniſtres déſintéreſſés, qui ne cherchent que le bien du peuple. Nous autres Evêques nous ne ſommes pas des ſéculiers, qui puiſſions faire des ſermens, contre la défenſe de l'Ecriture & des canons. On ne doit point en exiger de nous, étant obligés de garder une entiere fidélité à votre frere. Des mains qui ont reçu l'onction du ſaint chrême, & qui par la priere & le ſigne de la croix font que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de J. C., ne doivent point ſervir à un tel ſerment; n'écourez pas ceux qui nous traitent de perſonnes viles. Jeſus-Chriſt n'a pas choiſi des riches & des nobles pour les revêtir de l'autorité du ſacerdoce, mais des pauvres & des pécheurs. Notre no-

bleſſe eſt d'être les ſucceſſeurs des Apôtres. Cependant nous ferons comme vous nous l'avez ordonné, des jeûnes, des prieres, & des proceſſions, pour demander à Dieu qu'il appaiſe cette tempête. Cette lettre fut portée à Louis de Baviere par l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Châlons. Elle étoit au nom de tous les Evêques des Provinces de Reims & de Rouen, & l'on croit qu'Hincmar en fut Auteur.

V I.

XII. Mort de Louis de Baviere. Regne de Louis II.

Le voiage du Roi Louis n'eut guères d'autre effet que de multiplier en France les déſordres & les pillages. Ce Prince mourut dans ſon Palais de Francfort l'an 876, après avoir regné trente-ſix ans depuis la mort de ſon pere. On loue ſa piété & ſa juſtice dans la diſtribution des dignités eccléſiaſtiques & ſéculieres. Ses trois fils, Carloman, Louis, & Charles, partagérent ſes Etats.

Louis II l'aîné des fils de l'Empereur Lothaire, avoit ſuccédé à ſon pere dans le Royaume d'Italie & de l'Empire. Il regna vingt ans aſſez paiſiblement, & il remporta pluſieurs victoires ſur les Sarraſins, qui avoient attaqué la partie méridionale de l'Italie. Ce fut lui dont Photius rechercha l'amitié, & qui envoia des députés au huitiéme Concile. Etant mort ſans enfans mâles, Charles le Chauve Roi de France alla promptement en Italie, gagna le Pape, & ſe fit déclarer & couronner Empereur & Roi d'Italie, à l'excluſion de ſon neveu Carloman fils de Louis de Baviere, qui étoit accouru en Italie pour le même deſſein.

XIII. Regne de Lothaire le jeune.

Lothaire ſecond fils de l'Empereur Lothaire mourut avant ſon frere Louis, aiant fait une action qui l'empêcha d'avoir aucun repos pen-

dant toute sa vie, & qui fut enfin cause de sa perte. Comme il avoit une inclination désréglée pour Valdrade, il travailla à faire rompre son mariage avec Thietberge. Il gagna un grand nombre d'Evêques; mais il y en avoit d'autres qui l'accusoient publiquement d'adultére. Le Pape Nicolas I cassa la sentence du Synode qui avoit rompu le premier mariage, & menaça Lothaire de l'excommunication. Ce Prince en eut une si grande peur, qu'il alla en Italie pour appaiser le Pape. Il promit à Adrien II qui venoit de succéder à Nicolas I, de suivre en tout ses avis. Le Pape le fit approcher de la sainte Table, & lui fit de recevoir hardiment le Sacrement du salut éternel, s'il avoit une ferme résolution de rompre pour toujours le commerce criminel qu'il avoit eu avec Valdrade; sinon, de n'être point assez téméraire pour le recevoir, de peur qu'il ne tournât à sa condamnation. Le Roi, sans héliter, reçut la Communion de la main du Pape. La plûpart de ceux qui accompagnoient le Roi se présentérent aussi à la Communion, & il n'y en eut que quelques-uns qui n'eurent point la hardiesse d'en approcher. Lothaire dîna ensuite avec le Pape à qui il fit de riches présens. Le Pape lui donna une lionne, une palme & une férule. La férule est une plante d'Afrique, dont la tige ferme & legere servoit de bâton aux vieillards pour se soutenir, & aux maîtres pour punir leurs disciples. C'étoit alors la marque d'autorité pour les Evêques, comme la crosse le fut depuis. Lothaire sortit de Rome plein de joie, se croiant bien dans ses affaires. Mais la main de Dieu s'appesantit sur lui. La fiévre le prit à Lucques, & la maladie se mit parmi tous ceux de sa suite. Il les vit tous mourir

devant ses yeux ; & il mourut ensuite lui-même après avoir regné quatorze ans.

XIV. Charles le Chauve couronné Empereur.

Aussi-tôt que Charles le Chauve eut appris la mort de son neveu Lothaire, il alla en diligence à Metz où il fut couronné solemnellement par les Evêques, qui lui firent promettre auparavant qu'il se conduiroit en tout comme un Roi très-chrétien. Hincmar avança dans cette occasion un fait que personne n'avoit avancé avant lui, savoir que Clovis avoit été sacré d'une huile descendue du ciel. Charles le Chauve mourut à Brios, village en deçà du Mont-Cenis, empoisonné par un Juif nommé Sédécias son médecin qui avoit toute sa confiance. Aucun ancien historien ne nous a appris si ce médecin avoit été puni, & nous ignorons quels avoient été les instigateurs de ce crime. Charles le Chauve avoit regné trente-sept ans depuis la mort de son pere, près de deux ans comme Empereur, & en avoit vécu 54. Il fut enterré au monastere de Nantua dans le Diocèse de Lyon ; & sept ans après, ses os furent transferés à S. Denys, où il avoit desiré d'être inhumé, parce qu'il avoit voulu en être Abbé. On le loue d'avoir procuré par son autorité & par ses bienfaits, le rétablissement des Lettres que Charlemagne son ayeul avoit commencé. Il avoit attiré des Savans de tous côtés, & principalement d'Hibernie, & avoit entretenu une Ecole dans son Palais. Il laissa de sa premiere femme Ermentrude Louis âgé de près de trente-quatre ans, qui regna en France après lui, & qui est connu sous le nom de Louis le Begue.

XV. Regne de Charles le Gros.

Carloman & Louis fils de Louis de Baviere moururent assez jeunes, & tous les Etats de ce Prince demeurerent à son troisiéme fils Charles

Trouble & confusion en France.

qui fut surnommé le Gros. Louis le Begue ne regna pas deux ans. Il laissa deux fils, Louis & Carloman, qui furent reconnus Rois, & couronnés dans l'Abbaye de Ferrieres par l'Archevêque de Sens. Boson Duc de Lombardie profita de la foiblesse de ces Princes, qui moururent fort jeunes, pour se faire couronner Roi de Provence. Charles le Gros, que le Pape Jean VIII avoit couronné Empereur, tomba dans une telle foiblesse de corps & d'esprit, que tous les Seigneurs l'abandonnerent, & reconnurent pour Roi Arnoul fils de Carloman. L'Empereur Charles mourut peu de tems après, & les Royaumes qu'il avoit possédés, se diviserent. Une partie de l'Italie reconnut pour Roi, Berenger fils du Duc de Frioul; une autre partie élut Gui fils de Lambert Duc de Spolette. En France l'Assemblée de la Nation établit pour Roi, Eudes Comte de Paris fils de Robert le fort, & ayeul de Hugues Capet, & dont l'origine a formé tant d'opinions différentes. Eudes défendit le Royaume contre les Normands, comme son pere. Les Evêques & les Seigneurs firent reconnoître Roi, le jeune Charles fils de Louis le Begue, âgé de quatorze ans: il est connu sous le nom de Charles le simple. Le Roi Arnoul se fit couronner Empereur, après avoir pris Rome d'assaut. Il ne jouit de cette dignité que quelques années, & il mourut l'an 899. Son fils Louis âgé de sept ans lui succéda dans le Royaume de Germanie, & c'est ce qui lui a fait donner le nom de Louis de Germanie. La fin de la seconde Race des Rois de France ne fut que trouble & que confusion. Les Normands en profitérent pour continuer d'exercer par tout d'horribles violences.

VII.

Leon III fut mis sur le saint Siége l'an 795, & il le tint vingt ans & près de six mois. Il avoit été élu par tous les Evêques, le Clergé, les Grands & le peuple de Rome. Il étoit né à Rome, & avoit été élevé dans le Palais de Latran. Ses mœurs étoient pures, ses discours éloquens, & son caractere plein de fermeté. Quand il trouvoit quelque vrai serviteur de Dieu, il se l'attachoit, & prenoit plaisir à prier & à s'entretenir avec lui des vérités saintes de la Religion. Il portoit tout le monde à faire l'aumône selon son pouvoir, & il donnoit lui-même l'exemple d'une charité compatissante pour les pauvres. Il visitoit les malades, & les consoloit par la lecture de l'Ecriture sainte. Quand il fut Pape, ses excellentes qualités parurent avec un nouvel éclat. Il rendoit justice à tout le monde, & faisoit de grandes libéralités. Il augmentoit la rétribution du Clergé, & fit aux églises de Rome de si riches présens, qu'il n'est pas possible de les rapporter en détail. Il en envoia aussi à Charlemagne avec les clefs de la confession de S. Pierre, & l'étendart de la ville de Rome. Le Roi envoia l'Abbé de Saint Riquier pour recevoir le serment de fidélité des Romains, & pour faire au Pape des présens beaucoup plus considérables que ceux qu'il en avoit reçûs. On croit que ce fut de ces présens de Charlemagne, que le Pape Leon fit faire tant de vases & d'ornemens précieux pour les églises de Rome. Le Roi accompagna ces présens d'une lettre, par laquelle il exhortoit le Pape à travailler pour la gloire de l'église, & à faire observer en tout les saints canons. Il avoit aussi donné à l'Abbé de Saint Riquier une ins-

XVI. Eglise d'Italie. Pontificat de Léon III. Ses bonnes qualités. Sages avis que lui donne charlemagne.

truction écrite, par laquelle il lui prescrivoit d'avertir le Pape de tous ses devoirs. Représentez-lui souvent, dit le Roi, que la dignité dont il est revêtu, est peu durable ; au lieu que la récompense de celui qui s'acquittera bien des devoirs qui y sont attachés, sera éternelle. Parlez-lui fortement contre la simonie, & représentez-lui tous les abus dont nous avons souvent parlé ensemble.

XVII. On attente à sa vie. Comment il se vange de ses ennemis. Sa mort.

L'an 799 il arriva à Rome un étrange scandale. Le Pape Leon étant sorti à cheval du Palais Patriarchal pour faire la procession du jour de S. Marc, des parens au Pape Adrien étant à la tête de beaucoup de gens armés, se jettérent sur Leon. Le peuple qui étoit à la procession fut épouvanté & s'en fuit. Les assassins étendirent le Pape par terre, lui donnérent des coups de bâton, le déchirerent, le laisserent étendu dans son sang, s'efforcerent de lui arracher les yeux & la langue, & l'enfermerent dans une étroite prison. Des gens de bien trouverent le moyen de l'en tirer, & le firent descendre par la muraille de la ville. Il alla trouver à Paderborn Charlemagne qui le reçut avec de grands honneurs. Leur entrevûe fut accompagnée d'hymnes & de cantiques spirituels, & ils repandirent beaucoup de larmes en s'embrassant. Le Pape commença *Gloria in excelsis*, & tout le Clergé continua cette priere. Ses ennemis étant au désespoir de ce qu'il leur avoit échappé, envoyerent au Roi des députés chargés de plusieurs accusations contre le Pape. Le Roi alla à Rome pour les examiner : mais il ne se présenta personne pour les soutenir, & l'on se rapporta au serment du Pape, qui assura qu'il n'avoit commis aucun des crimes dont on l'avoit chargé. Quinze ou seize ans après,

après, quelques-uns des premiers citoyens de Rome voulurent encore tuer le Pape Leon. Comme ſon autorité étoit affermie, & qu'il connoiſſoit l'exceſſive douceur de l'Empereur Louis le Debonnaire, il fit mourir de ſa propre autorité tous ceux qui avoient eu part à la conjuration. L'Empereur blâma fort cette action, & envoya ſon neveu ſur les lieux pour en prendre connoiſſance, diſant qu'il étoit inconcevable que le premier Evêque du monde ſe fût vengé d'une maniere ſi ſévere; mais le Pape trouva le ſecret de l'appaiſer. Pendant ſon long Pontificat, les égliſes de Rome furent enrichies par les libéralités des Rois de France, & des pélerins qui venoient continuellement à Rome. Il fit mettre aux fenêtres de la Baſilique de Latran des vîtres de diverſes couleurs, & c'eſt la premiere fois qu'il en eſt parlé. On dit que ce Pape diſoit quelquefois ſept & même neuf Meſſes par jour. C'eſt-à-dire, que quand la ſolemnité de la fête & la multitude du peuple obligeoit d'en dire pluſieurs, il vouloit les célébrer toutes. Il mourut l'an 816. La Congrégation des Rites fit ajouter ſon nom au martyrologe Romain dans le ſiécle dernier.

VIII.

VIII. Etienne IV. Paſcal I. Eugene II. Valentin Grégoire IV. Sergius.

Etienne IV fut élu & ordonné Pape dix jours après la mort de Leon. Ce fut devant lui que Louis le Debonnaire ſe proſterna trois fois. Il mourut ſept mois après ſon ordination. Paſcal I fut élu tout d'une voix par le Clergé & par le peuple. Il tint le S. Siége ſept ans & trois mois. Sous ſon Pontificat il ſe commit à Rome des meurtres qu'il fut accuſé d'avoir conſeillé. Son nom eſt dans le martyrologe Romain. Eugene III qui lui ſuccéda, étoit

recommandable par ſa doctrine & par ſa vertu. Quand il eut été ſacré, Louis le Debonnaire envoya ſon fils Lothaire à Rome avec Hilduin Abbé de Saint Denys, pour examiner les plaintes continuelles que l'on faiſoit contre les Papes & les juges de Rome. Eugene tint le S. Siége trois ans & trois mois. On élut après ſa mort Valentin qui ne vécut que ſix ſemaines après ſon ordination. Grégoire IV qui fut choiſi pour lui ſuccéder, ne fut ſacré que trois mois après, parce qu'il fallut attendre que l'Empereur Louis eût envoyé un commiſſaire, pour examiner ſi l'élection étoit canonique. Grégoire tint le S. Siége ſeize ans. Ce ne fut pas ſans réſiſtance qu'il ſe vit impoſer une charge dont il connoiſſoit le poids & les dangers. Il répara pluſieurs égliſes, & fortifia la ville d'Oſtie contre les courſes des Sarraſins, qui pilloient toutes les Iſles & les côtes voiſines. Ce Pape vint en France pour porter Louis le Debonnaire à ſe reconcilier avec ſon Fils Lothaire. Les Evêques du parti du pere écrivirent au Pape une lettre dans laquelle ils ſe plaignoient qu'il fût venu ſans être mandé. Comme le bruit couroit que le Pape vouloit les excommunier, ils dirent hautement qu'il n'en avoit pas le pouvoir, qu'il ne pouvoit diſpoſer de rien dans leurs Diocèſes, & qu'il s'en retourneroit excommunié lui-même, s'il oſoit les excommunier contre les canons. Ils le menaçoient même de le dépoſer, & le Pape en étoit allarmé. Mais Vala Abbé de Corbie, qui étoit du parti de Lothaire, le raſſura, & lui dit qu'il avoit le pouvoir d'aller par-tout prêcher la Foi, & procurer la paix des égliſes. Ce fut peut-être par ſon conſeil, que le Pape écrivit aux Evêques attachés à l'Empereur Louis, une lettre où il

releve la Puiſſance Eccléſiaſtique au-deſſus de la temporelle, & ſoutient que dans cette occaſion ils devoient lui obeir plutôt qu'à l'Empereur. Ces mouvemens du Pape aboutirent enfin à lui faire commettre une grande faute, car il déclara qu'on devoit regarder l'Empereur Louis comme déchu de la dignité Impériale. Il mourut l'an 844, & eut pour ſucceſſeur Sergius dont le Pontificat fut de trois ans.

A la mort de Sergius on élut Leon IV; & comme on n'oſoit ordonner le Pape ſans la permiſſion de l'Empereur, on attendit ſon conſentement pendant deux mois. La crainte des Sarraſins qui venoient de piller l'Egliſe de Saint Pierre, & qui étoient encore au voiſinage de Rome, empêcha qu'on entendît plus longtemps; mais on déclara que l'on ne prétendoit point déroger à la fidélité qui étoit dûe à l'Empereur. Le Pape Leon défendit vaillamment Rome contre les Sarraſins. Il donna à la ſeule égliſe de S. Pierre près de ſix mille Marcs d'argent, & il orna à proportion pluſieurs autres égliſes. Il enferma de murailles celle de Saint Pierre, & travailla auſſi à reparer les murs de Rome qui tomboient en ruine. Il fit rétablir les portes & rebatir les tours, viſitant ſouvent les ouvrages, tantôt à pied, tantôt à cheval. Il inſtitua l'Octave de l'Aſſomption de la Sainte Vierge qui ne ſe célébroit point encore à Rome. On en faiſoit la fête ſans Octave, & on l'appelloit alors Dormition & non Aſſomption. Il fonda pluſieurs monaſteres, & en rétablit d'anciens qui dépériſſoient. Il y en eut un où il mit des moines Grecs, pour y faire l'Office jour & nuit. Entre les ornemens qu'il renouvella, on marque une croix d'or, qu'un

XIX. Léon IV. Benoit III.

ſoudiacre portoit devant le cheval du Pape, ſelon la coûtume. Les murs qui environnoient l'égliſe de Saint Pierre, formoient comme une nouvelle ville que le Pape nomma de ſon nom Leonine. On fit autour une proceſſion ſolemnelle, nuds pieds & la cendre ſur la tête ; on chantoit des pſeaumes, des hymnes, & des cantiques ; on jettoit de l'eau bénite ſur les murs, & le Pape dit trois oraiſons, une à chaque porte. Leon IV mourut l'an 855, ayant tenu le S. Siége huit ans. Auſſi-tôt le Clergé de Rome, les Grands & le peuple s'aſſemblérent, & après avoir prié Dieu de leur faire connoître celui qui devoit être leur Paſteur, ils élurent tout d'une voix le Prêtre Benoît. C'eſt entre le Pontificat de Leon IV & celui de Benoît III, que l'on a placé la fable de la Papeſſe Jeanne. Cette fable eſt ſi abſurde, qu'on ne ſe donne plus la peine de la réfuter. Anaſtaſe entra dans Rome avec des troupes, & força le Palais de Latran, d'où il chaſſa Benoît, après l'avoir chargé d'injures & de coups. Ce prêtre Anaſtaſe vouloit être Pape & avoit gagné les députés de l'Empereur. Mais le peuple Romain demeura ferme à ſoutenir Benoît, qui fut ſacré ſolemnellement & tint le Siége deux ans & demi. Il aſſiſtoit avec tout le Clergé aux funérailles des Evêques, des Prêtres & des diacres, & il ordonna que ſes ſucceſſeurs feroient la même choſe. Ce fut ſous ſon Pontificat, qu'Ethelulfe Roi d'Angleterre vint à Rome, & offrit à S. Pierre une couronne d'or du pois de quatre livres, & pluſieurs autres préſens. Ce même Roi laiſſa par ſon teſtament trois cens marc d'or par an à l'égliſe de Rome, cent pour S. Pierre, cent pour S. Paul, cent pour les aumônes du Pape.

Le successeur de Benoît fut Nicolas, premier du nom. Quelques jours après son ordination, l'Empereur Louis fils de Lothaire marcha à pied devant ce Pape, menant son cheval par la bride. Ce Pontife confirma la doctrine catholique touchant la grace & la prédestination. Nous parlerons beaucoup de lui dans l'article de Photius. Nicolas I expliquoit fort mal ces paroles de Saint Pierre : soyez soumis au Roi, comme étant au-dessus de tous ; prétendant que cette soumission n'est due qu'aux Rois qui sont au-dessus des autres par leurs vertus ; & ne faisant point attention que cet Empereur à qui Saint Pierre vouloit qu'on obéit, étoit Néron. D'ailleurs il se soutenoit qu'il appartient aux Evêques, & même à tous les fidéles, de juger si un Prince est Roi légitime ou tyran. Il voulut tirer à conséquence la cérémonie du couronnement de l'Empereur, & il fit entendre que c'étoit du successeur de S. Pierre que les Empereurs recevoient leur autorité, puisque c'étoit d'eux qu'ils avoient reçu la couronne & l'épée. Un des plus grands événemens du Pontificat de Nicolas I, a été la conversion de Bogoris Roi de Bulgares, & de sa nation. Ce Roi envoya en 866 son fils avec plusieurs Seigneurs à Rome, portant de grands présens. Ils consulterent le Pape sur cent & six questions ; & les réponses à ces consultations sont célébres. Le Pape Nicolas I tint le S. Siége près de dix ans. Dans les derniers temps on a mis son nom dans le Martyrologe Romain. On loue sa charité pour les pauvres, dont il avoit un catalogue, & à qui il faisoit distribuer de la nourriture tous les jours. On venoit le consulter tous de les pays sur diverses questions, & chacun étoit satisfait de ses réponses.

XX. Nicolas I.

XXI. Adrien II. Lettre du Roi Charles le Chauve à ce Pape.

Il eut pour successeur Adrien II, dont le Pontificat fut de cinq ans. Le jour de son sacre il refusa les présens que les Papes avoient coûtume de recevoir, excepté ce qui pouvoit servir sur les tables. Il faut, disoit-il, renoncer à ce honteux commerce d'argent, donner gratuitement ce que nous avons reçû gratuitement, & partager les oblations des fidèles avec les pauvres, pour qui elles nous sont données. Pendant la cérémonie, le Duc de Spolette entra dans Rome avec des troupes, abandonna la ville au pillage, & n'épargna ni les églises ni les monasteres. L'Empereur priva ce Seigneur de son Duché, & le Pape l'excommunia. Hincmar Evêque de Laon avoit fait beaucoup de mal. On n'y remédia qu'avec une extrême lenteur; encore le Pape Adrien dont nous parlons s'y opposa-t-il, en vertu des fausses décrétales qui lui attribuent le droit de juger seul les Evêques. Ce même Pape se plaignoit au Roi Charles le Chauve de ce qu'il ne recevoit point avec assez de soumission ses réprimandes. Le Roi lui écrivit une lettre très-ferme, où il lui dit entre autres choses: Vos lettres portent, Nous voulons & nous ordonnons par l'autorité Apostolique, qu'Hincmar de Laon vienne à Rome devant nous. Nous admirons où l'auteur de cette lettre a trouvé qu'un Roi, obligé de corriger les méchans & de punir les crimes, doive envoyer à Rome un coupable jugé selon les régles. Nous autres Rois de France, nous n'avons point passé jusqu'ici pour être les Lieutenans des Evêques; mais ce sont les Rois que Dieu a établis pour commander sur la terre, qui ont permis aux Evêques de régler les affaires selon leurs Ordonnances. Vos prédécesseurs n'ont point écrit

aux nôtres, comme vous venez de nous écrire. Le Roi rapporte ensuite deux lettres de Saint Grégoire, pour montrer avec quelle modestie il écrivoit, non-seulement aux Rois de France, mais aux Exarques d'Italie. Il insiste sur la dignité Royale établie de Dieu, & rapporte le passage du Pape Gélase sur la distinction des deux Puissances, la spirituelle & la temporelle. Les Evêques qui avoient condamné Hincmar, répondirent sur le même ton. Le Pape voyant la fermeté du Roi & des Evêques de France, écrivit des lettres fort différentes de celles qu'il avoit auparavant envoyées; il fit des excuses & donna au Roi de grandes louanges.

IX.

XXII. pontificat de Jean VIII, de Marin, & d'Adrien III.

Jean VIII succéda au Pape Adrien II, & tint le saint Siége dix ans. Nous avons de lui 320 lettres, où l'on voit qu'il étoit fort occupé des affaires temporelles de l'Italie & de tout l'Empire François, & qu'il prodiguoit les excommunications, en sorte qu'elles passoient en formules. Il faisoit aussi modérer les pénitences en faveur des voyages de Rome. Ce fut par son ordre que Jean diacre de l'Eglise de Rome, & auparavant moine du Mont-Cassin, écrivit en quatre livres la vie de Saint Grégoire le Grand qui avoit vécu près de trois cens ans auparavant. Lambert Duc de Spolete, qui avoit recouvré son Duché, arrêta à Rome le Pape Jean VIII, & voulut même empêcher qu'on ne lui portât des vivres. Des Evêques, des Prêtres & des moines qui étoient venus à Saint Pierre en procession pour y offrir le saint Sacrifice, furent chassés à coup de bâton. Pendant un mois il n'y eut aucun Office ni le jour ni la nuit. Quand Lambert

ſe fut rétiré, le Pape fit porter au Palais de Latran le tréſor de Saint Pierre ; il couvrit l'autel d'un cilice, fit fermer toutes les portes de l'Egliſe & renvoya les Pélerins qui y venoient de tous les pays du monde. Il alla enſuite en France pour ſe plaindre des violences de Lambert. Le Roi Louis le Begue qui étoit à Tours, le fit prier d'aller à Troyes, pour y tenir le Concile que le Pape demandoit. Lorſqu'il étoit à Châlon ſur Saône, on lui déroba pendant la nuit des chevaux, & dans le monaſtere de Flavigny on lui prit une écuelle d'argent. Il publia une ſentence d'excommunication contre ces voleurs, qu'il nommoit ſacriléges. Jean VIII ſe donna de grands mouvemens pour rendre le Concile très-nombreux. Il fut peu utile pour ſes intérêts temporels, & moins encore pour ceux de la Religion. Ce Pape mourut l'an 882, & on élut Marin qui ne vécut après ſon ordination que quatorze mois. Il ne ſe crut pas obligé de ſoutenir ce que ſon prédéceſſeur avoit fait contre les régles de l'Egliſe. Il condamna Photius, & rétablit au contraire dans ſon Siége Formoſe Evêque de Porto. Adrien III qui lui ſuccéda, ne tint le S. Siége que ſeize mois.

XXIII. Etienne V. Formoſe. Etienne VI Romain. Théodore. Jean IX.

On choiſit après lui Etienne V pour le remplir. Ce Pape avoit d'excellentes qualités. Il ſoulagea les pauvres & orna les Egliſes. On faiſoit toujours à ſa table de ſaintes lectures, même lorſqu'il donnoit à manger aux Grands. Il conſacroit un temps conſidérable au ſaint exercice de la priere. Comme les ſauterelles ravageoient l'Italie, il promit une récompenſe à quiconque lui en apporteroit un boiſſeau ; mais comme ce moyen étoit fort inſuffiſant, il alla à l'oratoire de S. Grégoire, y pria long-

temps avec larmes, & bénit de l'eau qu'il fit jetter ſur les bleds & les vignes en implorant la miſéricorde de Dieu. Il mourut après avoir tenu le S. Siége ſix ans. Formoſe fut élu pour lui ſuccéder, à cauſe de ſa ſcience & de ſa vertu. Il ne fut point ordonné, parce qu'il étoit déja Evêque, mais ſeulement intronisé. C'eſt le premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége à celui de Rome. Formoſe le remplit quatre ans & demi. Il eut pour ſucceſſeur Etienne VI, qui mourut quinze mois après ſon ordination. Il tint un Concile où il condamna Formoſe ſon prédéceſſeur. Il fit déterrer ſon corps, & le fit apporter au milieu de l'aſſemblée. On le mit dans le ſiége Pontifical, revêtu de ſes ornemens, & on lui donna un avocat pour répondre en ſon nom. Alors Etienne parlant à ce cadavre, comme s'il eût été vivant, lui fit diverſes queſtions, & lui dit des injures. Enſuite on le condamna, on le dépouilla des habits ſacrés, on lui coupa trois doigts, puis la tête, & enfin on le jetta dans le Tibre. Le Pape Etienne fit plus. Il dépoſa tous ceux que Formoſe avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Mais il fut bientôt puni de ces violences inouies. On le prit, on le chaſſa du S. Siége, on le mit chargé de fers dans une obſcure priſon, & on l'étrangla. Son ſucceſſeur fut Romain qui mourut quatre mois après. Théodore qui ne vêcut que vingt jours après ſon ordination, rappella les Evêques chaſſés de leurs Siéges, rétablit les clercs ordonnés par Formoſe & dépoſés par Etienne, & fit reporter ſolemnellement dans la ſépulture des Papes le corps de Formoſe, qui avoit été trouvé par des pêcheurs. On élut pour ſuccéder à

Théodore Jean IX, moine de l'Ordre de S. Benoît qui tint le S. Siége deux ans & quinze jours, & qui mourut au commencement du mois d'Août de l'an 900.

X.

XXIV. Egliſe d'Angleterre. Regne d'Egbert & d'Ethelvolph.

Egbert, du ſang royal des Princes Saxons de Veſtſex, ayant été banni par le Roi Brithrik à qui il faiſoit ombrage par ſes belles qualités, qui lui attiroient l'eſtime de tout le monde, ſe retira en France où Charlemagne le reçut avec bonté. Il fut élu Roi en 800 par les Veſt-Saxons, qui lui envoyerent des Députés pour le prier d'accepter la Couronne. Il étoit alors à Rome où Charlemagne l'avoit mené, & il en partit auſſi-tôt, après avoir reçu de nouvelles marques de l'affection de ce grand Prince qui lui avoit tenu lieu de pere. Egbert ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il penſa à ſe rendre Maître de toute l'Iſle. Il commença à exécuter ſon projet en 819, & réduiſit ſucceſſivement ſous ſa domination les Sept Royaumes d'Angleterre. Après ſes conquêtes il n'en poſſéda que quatre en propre, & n'avoit que la Souveraineté ſur les trois autres, qui continuerent d'être gouvernés par des Rois particuliers. Egbert mourut en 837, & ne laiſſa qu'un fils nommé Ethelvolph, ou Ethelulfe. En 855 ce Roi vint en France avec ſon fils Alfrede qui fut dans la ſuite ſi célébre par ſa ſainteté, & entreprit le voyage de Rome, où il fit de grandes libéralités, répara le college Anglois, & étendit dans tout le Royaume le Romeſcot ou denier de S. Pierre. Après avoir demeuré un an à Rome, il repaſſa en France & épouſa Judith fille de Charles le Chauve. Il y eut des révoltes pendant ſon abſence, comme il étoit aiſé de le prévoir. Mais il n'y avoit rien qu'on ne ſacri-

fût alors pour faire des pélerinages. Etelvolph mourut en 857 après avoir regné vingt ans.

XXV. Ravages des Danois ou Normands. Martyrs.

Ce fut sous son regne que les Danois ou Normands firent de si terribles ravages en Angleterre. Ils trouvetent encore moins de résistance sous les foibles regnes de ses fils. En 867 ils entrerent en Northumbre, prirent la ville d'Yotc, & pillerent toute la Province. Ils détruisirent entre autres le monastere de Bardeney, & tuérent tous les moines dans l'église. En 870, ils vinrent encore en plus grand nombre sous la conduite de plusieurs chefs. Comme on parloit par-tout des horribles violences qu'ils exerçoient, Ebba Abbesse de Collingham assembla ses religieuses en chapitre, & leur dit: je sçai un moyen pour nous mettre à couvert de l'insulte de ces barbares. Elles promirent de prendre ce moyen. Alors l'Abbesse prit un rasoir, & se coupa le nez & la lévre d'en haut jusqu'aux dents. Toutes les religieuses en firent autant. Les Normands qui vinrent lendemain, voyant ces filles si défigurées en eurent horreur & se retirerent; mais ils brûlerent le monastere & les religieuses qui y étoient eufermées. Dans cette même irruption, les Normands détruisirent les autres célébres monasteres de ce pays; celui de Lindisfarne, où étoit un Siége épiscopal; ceux de Jarou & de Viremouth; celui d'Eli, dont ils tuérent toutes les Religieuses. Edmond Roi d'Estangle fut pris, attaché à un arbre, percé de fléches, & décapité. Théodore Abbé de Croyland dans les Royaumes des Merciens, fut tué lorsqu'il étoit à l'autel, tous les moines égorgés, les Reliques & les livres mis en un monceau, & brûlés. Les Normands mirent ensuite le feu aux bâtimens du monastere. Ils

allerent le lendemain à celui de Madesham-sted dont ils trouverent les portes fermées. Ils le prirent ; & un de leurs chefs qui avoit été bleſſé, tua de ſa main les quatre-vingt-quatre moines qui y étoient. Les autels furent renverſés, les ſépulcres briſés, la bibliothéque qui étoit conſidérable brûlée, les Reliques foulées aux pieds, l'Egliſe brûlée avec tous les bâtimens, & le feu y fut pendant quinze jours.

XI.

XXVI. Regne d'Alfrede

L'Angleterre chan ge de face ſous ce S. Roi.

L'Angleterre changea de face ſous le regne d'Alfrede qui fut le dernier des quatre fils d'Etelvolph. Les Danois ſe rendirent maîtres de tout le pays l'an 877. Mais Alfrede qui avoit été obligé de ſe cacher dans un bois pendant ſix mois, raſſembla ſes troupes diſperſées, défit les barbares, & les obligea de ſe rendre aux conditions qu'il voulut. Il exigea que leur Roi ſe feroit baptiſer, que ceux qui voudroient l'imiter demeureroient dans le pays, & que les autres en ſortiroient. Les Danois accepterent ce parti : leur Roi Guthrum reçut le Baptême, & Alfrede fut ſon parrain. Il donna aux Danois convertis les deux Royaumes d'Eſtangle & de Northumbre, qui étoient preſque déſerts ; & il fit des loix conjointement avec Guthrum, pour contenir & affermir ces nouveaux chrétiens. On y emploie les peines temporelles pour appuyer l'autorité des Evêques, mais ces peines ne ſont que pécuniaires. Le Roi Alfrede donna auſſi des loix aux Anglois ſes anciens ſujets, & il eſt regardé comme le principal légiſlateur de la nation. Il reſte un recueil de ces loix, dans lequel il dit qu'il a ſuivi ce qu'il a trouvé de meilleur dans celles de ſes prédéceſſeurs. Ce recueil commence par le Décalogue, avec un extrait des

loix de Moyse & le décret du premier Concile tenu par les Apôtres à Jérusalem. Il envoia un Evêque à Rome pour y porter des offrandes, avec ordre d'en porter aussi jusques dans les Indes à Saint Thomas. L'Evêque fit heureusement ce grand voiage, & rapporta des Indes des pierreries & des parfums; mais il rapporta de Rome quelque chose de beaucoup plus précieux, qui étoit du bois de la vraie Croix, que le Pape Martin envoia au Roi Alfrede avec plusieurs autres présens; & à la priere du Roi, il affranchit de tout tribut l'école que les Anglois avoient à Rome.

XXVII. Travaux de ce Saint Roi pour faire refleurir la Religion Chrétienne en Angleterre. son zéle pour répandre la lumiere dans ses Etats.

Alfrede ayant établi par ses loix la tranquillité publique, s'appliqua à relever les études, persuadé que c'étoit un des principaux moyens de faire fleurir par-tout la Religion & la piété. Pour cet effet, il envoia en France des Ambassadeurs, & en fit venir deux moines, Grimbald & Jean, tous deux Prêtres & célébres par leur science & par leur vertu. Ils vinrent en Angleterre vers l'an 884 avec quelques autres Savans. Le Roi Alfrede profita beaucoup de leurs instructions, leur donna des biens considérables, & leur rendit de grands honneurs. Il appella aussi auprès de lui Plegmond de la nation des Merciens, & le fit Archevêque de Cantorberi. Ce fut par le secours de ces pieux & savans hommes qu'Alfrede releva les études, tellement tombées en Angleterre, qu'à peine y trouvoit-on quelqu'un qui entendît le latin. Il y avoit à Oxford une Ecole dont les maîtres prétendoient que leur méthode venoit de Saint Gildas, remontant même jusqu'à Saint Germain d'Auxerre. Ces vieux Docteurs se déclarerent contre les nouveaux venus, & il y eut entre eux une rupture entiere. Le Roi les écou-

ta avec une extrême patience, leur donna des avis salutaires, & vint à bout par sa douceur de les reconcilier. Comme on ne voyoit presque plus aucune trace de la discipline monastique en Angleterre, & que les Anglois n'avoient que du mépris pour cette vie pauvre & laborieuse, le Roi fit venir de jeunes étrangers, & sur-tout des François, pour repeupler les monasteres.

Ce grand Prince ne se contenta pas de protéger les gens de Lettres & de favoriser les études; il s'y appliqua lui-même, & travailla à l'instruction de ses sujets. Il n'avoit pas cependant étudié dans sa jeunesse, & ne s'étoit occupé que de la chasse, selon les mœurs de sa nation. Il avoit plus de douze ans quand il apprit à lire; & quoiqu'il eût toujours eu un grand desir d'étudier, les guerres des Danois ne lui en avoient pas donné le loisir. Depuis que son Royaume fut en paix, il s'appliqua sérieusement à l'étude avec les Savans qu'il avoit attirés. Il recueillit les anciens Vers Saxons qui contenoient l'histoire de la nation, & composa lui-même des cantiques pleins d'instructions solides. En faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin, & qui étoient en si grand nombre, il traduisit avec le secours des Savans qui étoient auprès de lui, les livres qu'il crut les plus utiles, entr'autres le Pastoral de Saint Grégoire, l'histoire de Paul Oroſe & celle de Bede. Il parle ainsi dans la préface du Pastoral, adressée à l'Evêque de Londres. J'ai souvent considéré combien la nation Angloise a autrefois eu de grands hommes; tant ecclésiastiques que séculiers. Ils faisoient de si bonnes études, que les étrangers venoient chez nous pour y recevoir la lumiere. Mais de no-

tre temps à peine pourroit-on trouver quelques Anglois en-deçà de l'Humbre, qui entendissent les prieres les plus communes, ou qui pussent traduire quelque Ecrit de latin en Anglois. Je ne me souviens pas d'en avoir vû un seul au-midi de la Tamise, quand je commençai à regner. Graces à Dieu, il y a maintenant des personnes capables d'en instruire d'autres, & j'ai eu soin de les mettre en place. C'est pourquoi je vous exhorte à faire part de votre science aux ignorans, avec autant de générosité que vous faites part aux pauvres de vos biens temporels. Pensez sérieusement à la punition que nous mériterons, si nous ne transmettons pas à d'autres la sagesse que Dieu nous a communiquée. Nous nous glorifions du nom auguste de Chrétiens; mais on en trouve peu qui rempliſſent les devoirs du Christianisme. Avant les dernieres guerres, les égliſes étoient fournies de quantité de livres; mais les ecclésiastiques n'en profitoient point, parce qu'ils ne les entendoient pas. Nos ancêtres ne s'étoient point avisés de les traduire en langue vulgaire, parce qu'ils ne s'imaginoient pas que jamais on dût tomber dans une telle ignorance. Il me paroît donc nécessaire de traduire en notre langue les meilleurs livres, & de faire en sorte que la jeunesse Angloise apprenne à lire pour profiter de ce qui est écrit en Anglois. Ensuite on enseignera le latin à ceux que l'on pourra pousser plus loin dans les études. C'est dans ce dessein qu'au milieu des embarras & des affaires de mon Royaume, j'ai entrepris de traduire en Anglois le Pastoral. J'en ai envoyé un exemplaire en chaque égliſe Cathédrale. Je défends au nom de Dieu qu'on ôte ce livre de l'Egliſe, parce que nous ne savons

pas combien de temps il y aura des Evêques aussi instruits qu'il y en a maintenant. C'est pourquoi je veux que ces livres demeurent toujours à leur place, à moins que l'Evêque ne veuille les prêter à quelqu'un pour les transcrire.

XXVIII. ses aumônes. saint usage qu'il fait desontemps.

Ce Roi si sage & si zélé fit tenir un grand nombre des Conciles ; car on peut donner ce nom aux assemblées générales de sa nation, qu'il convoquoit deux fois l'an, qui n'etoient composées que des Evêques & des Seigneurs : & où les Evêques avoient toujours la principale autorité. Il y en eut une en 886 dans la ville de Londres qui avoit été long-temps déserte, mais que ce Roi avoit repeuplée, & qui commença dès lors à devenir la capitale de l'Angleterre. Il envoioit à Rome des aumônes de temps en temps. Il partageoit en deux son revenu, & en consacroit la moitié à des œuvres de piété. Il la soudivisoit en quatre parties : la premiere, pour toutes sortes de pauvres ; la seconde, pour des monasteres d'hommes & de filles, qu'il avoit fondés ; la troisiéme, pour les écoles qu'il avoit établies ; la quatriéme, pour tous les monasteres, non seulement d'Angleterre, mais des autres pays. Il partageoit aussi son temps en deux; il donnoit la moitié de la journée aux exercices de Religion, & l'autre aux affaires de son Royaume & aux besoins du corps. Il entendoit tous les jours la Messe, célébroit l'Office divin à toutes les heures, & alloit même la nuit à l'église secretement. Il faisoit chaque jour de Saintes lectures, & méditoit les vérités qu'il avoit apprises. Il avoit toujours sur lui un psautier, & un cahier de papier blanc pour écrire les sentences de l'Ecriture dont il avoit été le plus

touché. Il les recueillit, & en fit un manuel qu'il reliſoit ſans ceſſe avec un plaiſir ſingulier.

Pour mieux régler ſon temps; comme il n'avoit point encore d'horloge, il fit faire ſix cierges d'un certain poids, qui duroient chacun quatre heures; & ſes chapelains l'avertiſſoient tour à tour, quand il y en avoit un de brûlé. Pour les garantir du vent, il les fit mettre dans des lanternes de cornes qu'il inventa; car quoiqu'elle fuſſent en uſage ailleurs pluſieurs ſiécles avant J. C., on ne les connoiſſoit pas encore en Angleterre. La piété dont Alfrede avoit donné des marques dès l'enfance, ne fit que croître pendant toute ſa vie. Dans ſa jeuneſſe, comme il étoit tourmenté par de violentes tentations, il ſe levoit la nuit & s'alloit proſterner dans l'égliſe, pour demander à Dieu la grace de le délivrer de ces tentations humiliantes, ou de lui envoier quelque maladie douloureuſe qui en fût le contrepoids. Il fut exaucé. Il eut pendant vingt-cinq ans une colique qui lui cauſoit des douleurs ſi aigues, que les Médecins jugeoient qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. Les guerres qu'il eut à ſoutenir pendant ſa jeuneſſe, ne lui firent rien perdre de ſa piété. Il profitoit de tous les momens où ſes affaires lui permettoient de reſpirer, pour s'entretenir de tout ce qui pouvoit le faire avancer dans la vertu, ou y faire avancer ceux qui l'approchoient. Il laiſſa un grand nombre d'Ecrits dont il y en avoit dix de ſa compoſition, entr'autres un recueil de loix de différens peuples, les Loix des Saxons Occidentaux, un Traité contre les mauvais juges, des Sentences des ſages, des Paraboles, les différentes fortunes des Rois. On compte neuf Ouvrages qu'il avoit traduits, dont les principaux

XXIX. Son éminente pieté. ſes Ecrits. ſa mort.

ſont l'hiſtoire d'Oroſe, celle de Bede, le Paſtoral & les Dialogues de saint Grégoire, la Conſolation de Boëce, qui étoit ſon livre favori, les Pſeaumes de David, dont il avoit traduit près de la moitié quand il mourut. Ce fut le ving-cinquiéme d'Octobre de ſa derniere année du neuviéme ſiécle. Il étoit âgé de cinquante-deux ans & en avoit regné environ vingt-huit.

XII.

XXX. Egliſe d'Eſpagne. Les Muſulmans étoient maîtres de la meilleure partie de l'Eſpagne. Le reſte obéiſſoit à trois Princes chrétiens. Alfonſe le chaſte Roi d'Aſturie, ayant regné cinquante ans, étoit mort l'an 842, & Ramir fils de Veremond avoit été élu en ſa place. Il bâtit une fort belle égliſe en l'honneur de la Sainte Vierge à deux mille pas d'Oviedo, & après avoir regné ſept ans, il mourut en paix. Son fils Ordogne lui ſuccéda, & regna ſeize ans. Il repeupla pluſieurs villes, d'où Alfonſe avoit chaſſé les Muſulmans, entr'autres Tuy, Aſtorga, & Leon. On dit que le corps de l'Apôtre Saint Jacques avoit été trouvé à Compoſtelle en Galice du temps d'Alfonſe le Chaſte, & que ce Prince y avoit fait bâtir une petite égliſe. Il eſt certain que pendant le neuviéme ſiécle le bruit ſe répandit par-tout que les Reliques de saint Jacques frere de Saint Jean, avoient été tranſférées de Jéruſalem à l'extrêmité de l'Eſpagne, & qu'elles y étoient en grande vénération. C'eſt ainſi qu'Uſuard & Adon en parlent dans leurs martyrologes. Mais on n'a aucun titre certain qui puiſſe perſuader que ce corps eſt celui de S. Jacques le Majeur plutôt que de quelque autre Saint.

S. Jacques de Compoſtelle.

Cependant il s'étoit élevé un nouveau Royaume vers les Pyrenées. En 831, Aznar Comte

Commencement du Royaume de Navarre.

de la Vaſconie Françoiſe, mécontent de Pepin Roi d'Aquitaine, paſſa les Pyrenées, fit révolter une partie de la Navarre, & s'en appropria la Souveraineté, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée en 836. Sanche ſon frere lui ſuccéda ſous le titre de Comte de Pampelune. Il laiſſa l'autorité à ſon fils Garcie qui fut reconnu par le reſte des Navarrois, qui ſecouerent entiérement le joug de la domination Françoiſe. Tel fut le commencement du Royaume de Navarre. La Catalogne & le Rouſſillon appartenoient aux François; & les égliſes de Barcelone, d'Urgel, de Girone, & d'Elne, aujourd'hui Perpignan, reconnoiſſoient Narbonne pour leur Métropole. Le fils de Garcie qui eut le nom de Garcie Ximenés fut le premier qui porta le nom de Roi de Navarre. Il mourut en 880, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Fortun qui regna juſqu'au commencement du dixiéme ſiécle. Alors il renonça au monde & embraſſa la vie monaſtique, ayant laiſſé la couronne à sanche ſon frere. C'étoit la crainte d'être aſſujettis aux Muſulmans, qui avoit porté les différens peuples de la Navarre à ſecouer le joug des Eſpagnols & des François. Ils ne recevoient ni des uns ni des autres aucun ſecours contre les infidéles, & ils s'imaginerent que c'étoit une raiſon ſuffiſante pour ſe rendre abſolument indépendans.

XIII.

Le Prince des Muſulmans d'Eſpagne étoit Abderame III, qui regna trente-un ans. L'an 843, une flotte de plus de cent bâtimens attaqua Lisbonne; & l'année ſuivante une flotte encore plus conſidérable vint attaquer Seville, & enſuite Cadix. C'étoit ſans doute des Normands. Ils firent de grands ravages, mais les

XXXI. perſécution ſous les Muſulmans. Martyrs.

Muſulmans les repouſſerent enſuite. Sous le regne d'Abderame les Chrétiens furent cruellement perſécutés. Le Prêtre Parfait, né à Cordoue, fut un des premiers qui répandir ſon ſang pour J. C. Pendant qu'il étoit en priſon, chargé de fers, il veilloit, jeûnoit, & prioit ſans ceſſe, pour ſe fortifier dans la Foi qu'il avoit eu le malheur d'abandonner auparavant. Le Cadi le fit tirer de la priſon, pour le faire mourir à la fête qui tient lieu de Pâque aux Muſulmans. Parfait fut mené au-delà du fleuve Betis, dans une grande plaine au midi de la ville de Cordoue, pour y être exécuté. Le peuple accourut en foule à ce ſpectacle. Le Saint Martyr répéta les malédictions qu'il avoit données à Mahomet & à ſes ſectateurs, & il eut la tête tranchée; c'étoit l'an 850. Un marchand nommé Jean fut accuſé dans le même temps d'avoir mal parlé de Mahomet. Le Cadi lui fit donner plus de cinq cens coups de fouet, & le fit mettre ſur un âne à rebours & promener par toute la ville. On le mit enſuite en priſon, chargé de fers, & S. Euloge qui a écrit cette hiſtoire, l'y trouva quand il y fut mis lui même. Ces deux martyrs, Parfait & Jean, animérent les autres Chrétiens par l'exemple de leur courage. Pluſieurs moines quittérent leurs ſolitudes, & vinrent parler publiquement contre le faux prophête. Les Muſulmans en furent épouvanrés & craignirent une révolte. Car les Chrériens étoient en grand nombre, comme on voit par les égliſes & les monaſteres dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de cette perſécution; & cette hiſtoire eſt hors de tout ſoupçon, ayant été écrite dans le temps même par S. Euloge Prêtre, qui étoit préſent, & qui fut lui-même un des Martyrs. Nous voions dans cette hiſtoire

quel étoit l'etat des Chrétiens en Eſpagne ſous les Muſulmans. C'étoient deux nations diſtinguées comme aujourd'hui les Grecs & les Turcs. Les Chrétiens gardoient leurs mœurs, leur langue qui étoit un latin corrompu, & leurs noms qui étoient en partie Goths & en partie Romains.

XXXII. Autres Martyrs d'Eſpagne. s. Aure & ſainte Natalie s. Felix & ſainte Liliofe.

Pluſieurs moines ſouffrirent le martyre, entr'autres Iſaac Sanche né à Albi, d'où il avoit été amené captif; Valaboníe, & un grand nombre d'autres : il y eut auſſi des femmes qui confeſſerent courageuſement Jeſus-Chriſt. Les plus illuſtres ſont Flore, Marie, Natalie, & Lilioſe, qui furent miſes à mort en même-temps que Saint Felix, Saint George, & Saint Aurele. L'hiſtoire de ces Martyrs eſt ſi célébre, que nous croyons devoir en rapporter les principales circonſtances.

Aurele né à Cordoue d'une famille noble & riche, étoit fils d'un pere Mahométan & d'une mere Chrétienne. Etant demeuré orphelin dans ſon enfance, il fut élevé par une de ſes tantes dans la Religion Chrétienne & dans la piété. Quand il fut en âge d'être marié, ſa famille le preſſa de prendre cet engagement, & lui fit épouſer Natalie ou Noelle qui avoit une ſolide vertu. Aurele avoit un parent nommé Felix, qui, après avoir renoncé par foibleſſe à la vraie Religion, & avoir enſuite reconnu ſa faute, n'avoit pas le courage de l'avouer publiquement; & il ſe contentoit de déplorer ſa chûte en particulier avec Lilioſe ſa femme, qui étoit toujours demeurée dans la Foi de Jeſus-Chriſt. Ces deux familles étoient très-unies par l'amitié & encore plus par la charité. Un jour Aurele étant allé à la place publique, y vit un marchand nommé Jean, qu'on venoit

de battre de verges, & que l'on promenoit par la ville monté sur un âne. Aurele touché de ce spectacle rentra dans sa maison & dit à sa femme : Il y a long-temps que vous m'exhortez au mépris du monde, & que vous me parlez de la vie monastique. Je crois que l'heure est venue d'aspirer à une plus grande perfection. Vivons désormais comme frere & sœur ; appliquons-nous à la priere, & préparons-nous au martyre par la pureté & par le détachement de toutes les créatures. Natalie reçut cette proposition comme venant du ciel. Depuis ce moment leur vie devint un modéle de vraie pénitence. Ils couchoient à terre sur des cilices, jeûnoient souvent, prioient sans cesse, méditoient les pseaumes pendant la nuit, & prenoient un grand soin des pauvres. Aurele visitoit les Confesseurs que les Musulmans retenoient dans les prisons, & Natalie alloit voir celles de son sexe qui étoient aussi enfermées à cause de leur attachement à Jesus-Christ.

XXXIII. S. Euloge. Sainte Marie & Sainte Flore. S. George.

Parmi les Confesseurs étoit un saint Prêtre nommé Euloge, qui a écrit l'histoire des Martyrs de Cordoue, & qui remporta ensuite lui-même la Couronne du Martyre. Aurele le consulta sur ce qu'il devoit faire de ses biens & de deux filles qu'il avoit. Euloge, après l'avoir exhorté en général à tout quitter pour Dieu, lui conseilla d'envoyer ses enfans dans un lieu sûr, où ils pussent être élevés chrétiennement, & de vendre son bien pour le distribuer aux pauvres, en en réservant une partie pour la subsistance de ses enfans. Marie & Flore que Natalie avoit visitées dans les prisons, souffrirent le martyre peu de temps après cet entretien qu'Aurele avoit eu avec Euloge. Natalie & Aurele ne songerent plus qu'à se pré-

parer à mourir pour Jeſus-Chriſt, après avoir ſuivi le conſeil qu'Euloge leur avoit donné. Mais avant que leurs deſirs fuſſent accomplis, un moine de Paleſtine nommé George arriva à Cordoue. Il étoit né près de Bethleem, & avoit paſſé vingt-ſept ans dans le monaſtere de S. Sabas proche de Jéruſalem, où vivoient alors cinq cens moines ſous la conduite de l'Abbé David. George étoit Diacre, & ſavoit les langues Grecque, Latine & Arabe. Il étoit venu recueillir quelques aumônes; mais il y trouva la Couronne du martyre. Il concerta avec Aurele & Natalie, Felix & Lilioſe le moyen de l'acquerir. Ils convinrent que les deux femmes Natalie & Lilioſe iroient à l'Egliſe le viſage découvert, dans l'eſpérance qu'on les arrêteroient. C'étoit chercher le péril; mais il paroît que par une exception des regles ordinaires, l'Eſprit de Dieu leur inſpira ce courage pour animer les autres fidéles.

XXXIV. Fin glorieuſe des Confeſſeurs de cordoue.

Comme elles revenoient de l'égliſe, un Officier demanda à leurs maris ce qu'elles y étoient allé faire. Nos femmes, dirent-ils, ſont Chrétiennes, & nous auſſi ſommes diſciples de Jeſus-Chriſt. L'Officier en avertit auſſi-tôt le Juge, qui envoya des ſoldats pour les arrêter. Les deux maris & les deux femmes ſortirent avec joie. Le moine George voyant que les ſoldats ne l'emmenoient pas, leur dit: Pourquoi voulez-vous obliger les Fidéles à embraſſer votre fauſſe religion? Alors les ſoldats ſe jetterent ſur lui, le maltraiterent cruellement & le renverſerent à terre. Natalie le voyant étendu, lui dit: Levez-vous, mon frere, marchons. Il répondit avec tranquillité: Ma ſœur, c'eſt autant de gagné. On le releva à demi mort, & on le mena devant le Juge avec les autres. D'abord

ce Juge leur parla avec douceur, & leur fit de magnifiques promesses, s'ils vouloient renoncer au Christianisme. Mais ils répondirent tous: Vos promesses sont vaines & ne nous touchent pas. Nous mépriſons cette vie passagere, parce que nous espérons en obtenir une meilleure. Ils furent conduirs en prison chargés de chaînes. Cinq jours après on les en tira pour les présenter encore devant le Juge, qui les voiant inébranlables, les condamna à la mort, excepté le moine George, à qui il laissa la liberte de se retirer, parce qu'il ne lui avoit entendu rien dire contre Mahomet. George aussi-tôt dit que c'etoit un imposteur; & ces paroles qui furent regardées comme un blaſphême, le firent condamner comme les autres. Ils furent tous cinq exécutés le vingt-septiéme de Juillet de l'an 852. Sept ans après, le Prêtre Euloge eut la tête tranchée, pour avoir donné retraite & sourenu dans la persécution une fille à qui on vouloit faire abandonner la vraie Religion. Cette fille nommée Leocritie eut aussi la gloire de mourir pour la Foi.

XXXV. suite de sa persécution.

Comme le nombre des Chrétiens qui se présentoient au Martyre augmentoit chaque jour, les Musulmans craignirent une révolte, Abderame tint conseil, & il y fut résolu d'emprisonner les Chrétiens, & de faire mourir sur le champ, quiconque parleroit de Mahomet avec mépris. Alors les Chrétiens se cacherent pour la plûpart; plusieurs se déguiserent, s'enfuirent, & changerent souvent de retraite. Plusieurs aussi ne voulant ni s'enfuir, ni se cacher, renoncérent à Jesus-Christ & en pervertirent d'autres. Des prêtres & des laïques qui avoient d'abord loué la constance des martyrs; changerent d'avis & blâmerent leur indiscrétion.

tion. Le Roi Abderame fit aſſembler à Cordoue les Métropolitains de diverſes Provinces, & on tint un Concile pour chercher les moyens d'appaiſer les infidéles. On fit un décret qui défendoit de s'offrir de ſoi-même au martyre ; mais c'étoit en termes allégoriques, ſelon le ſtyle du tems, en ſorte qu'on contentoit les Muſulmans, ſans néanmoins blâmer les Martyrs. Le Roi Abderame étant monté ſur une terraſſe de ſon Palais, & voyant des corps des martyrs encore attachés à des pieux, commanda de les brûler. En même-tems il perdit la parole & mourut la nuit ſuivante. Mahomet ſon fils aîné lui ſuccéda & regna trente-cinq ans. Il n'étoit pas moins ennemi des Chrétiens; & dès le premier jour de ſon regne, il chaſſa ceux qui étoient au Palais, & les priva de leurs charges. Il commanda enſuite d'abbattre toutes les égliſes bâties depuis peu, & accabla les Chrétiens d'impôts que de faux freres levoient avec beaucoup de rigueur.

XXXVI. La Religion ſe rétablit en pluſieurs villes d'Eſpagne.

Alfonſe III ſuccéda à ſon pere Ordogno l'an 862. Il fortifia Oviedo & y fit transferer les Reliques des autres villes, pour les mettre en ſûreté contre les courſes des Normands. Il bâtit une égliſe magnifique à Compoſtelle, au lieu de la petite qu'Alfonſe le chaſte y avoit fait conſtruire. Il bâtit encore d'autres égliſes, & repeupla pluſieurs villes, entr'autres Porto, qu'on nommoit alors Portugal, Brague, Viſeu & Tuy, & y établit des Evêques. Le Pape Jean IX érigea Oviedo en Métropole, à la priere du Roi qui marqua les limites de cette nouvelle Province eccléſiaſtique. Alfonſe III ſurnommé le Grand regna quarante-huit ans, & mourut au commencement du dixiéme ſiécle.

ARTICLE III.

Etat de l'Empire & de l'Eglise d'Orient.

I.

1. Nicephore Empereur. Mort du Patriarche Taraise. Nicephore élu en sa place.

AU commencement du neuviéme siécle Irene regnoit seule en Orient, après la mort de son fils Constantin. Mais Nicephore qu'elle avoit fait son grand Trésorier, se révolta contre elle & se fit déclarer Empereur. Il l'obligea de lui découvrir où étoient tous les trésors de l'Empire, & la relégua ensuite dans un monastere qu'elle avoit fondé. Elle y mourut l'an 803. Nicephore étoit un parfait hypocrite, & la duplicité étoit son plus grand talent. Le Patriarche Taraise, qui gouvernoit l'église de Constantinople depuis vingt-un ans, mourut l'an 806. Quoiqu'il fût accablé de vieillesse & de maladie, il offroit encore le saint Sacrifice, s'appuyant sur une table de bois que l'on mettoit devant l'autel ; ce qui montre qu'on n'eût osé appuyer sur l'autel même. On célébra sa fête à Constantinople sept ans après sa mort. L'Empereur choisit pour lui succéder Nicéphore, qui fut élu du commun consentement du Clergé & du peuple. Saint Platon & Saint Théodore Studite s'y opposérent fortement, parce que Nicephore n'étoit que laïque, & qu'ils craignoient que cet exemple, joint à celui de Taraise, ne fût d'une dangereuse conséquence. L'Empereur fut si irrité de leur opposition, qu'il fit prendre Saint Platon, & le tint près d'un mois dans une

étroite prison. Nicephore fut ordonné Patriarche le jour de Pâques de la même année 806. Son pere, qui avoit été Secrétaire de l'Empereur Constantin Copronyme, perdit sa charge, fut traité d'une maniere indigne, & envoyé en exil, parce qu'il honoroit les Images.

II. Troubles dans l'Eglise & l'Empire d'Orient. Fin funeste de l'Empereur Nicephore.

Nicephore ne dégénéroit point de la vertu de son pere. Il étoit bien instruit de toutes les vérités de la Religion, & possédoit aussi les sciences profanes. Il fonda un monastere dans un lieu désagréable, où il se retiroit souvent pour prier. Il fut élevé malgré lui à la dignité de Patriarche; & pendant son ordination il prit une ferme résolution de s'exposer à tout, plutôt que d'abandonner la vraie Foi. Il arriva dans le même tems un grand trouble à Constantinople. Le Prêtre Joseph, que le Patriarche Taraise avoit déposé pour avoir donné la bénédiction nuptiale à Constantin & à Théodore, gagna les bonnes graces de l'Empereur Nicephore, & l'engagea à le faire rétablir. Ce Prince demanda cette grace au Patriarche Nicephore, qui résista d'abord, mais qui ensuite crut pouvoir user de condescendance, pour empêcher l'Empereur de faire un plus grand mal. Il rétablit donc le prêtre Joseph dans un Concile de quinze Evêques. Saint Théodore Studite s'y opposa vigoureusement, de même que Saint Platon, ce qui leur attira une longue & cruelle persécution. L'Empereur fit déclarer dans un Concile fort nombreux, que le mariage de Constantin avec Théodore avoit été légitime par dispense. Les deux saints Abbés qui défendirent alors les régles de l'Eglise contre l'abus des dispenses, reçurent dans cet étrange Concile les plus indignes traitemens.

L'Empereur Nicephore se rendoit fort odieux par son avarice & par son impiété. Il favorisoit les Manichéens qui étoient en Phrygie & en Lycaonie; il aimoit leurs oracles & leurs superstitions. Il les laissa en liberté dans son Empire, & ces séducteurs en profitérent pour s'étendre & se multiplier. Il imposa des tributs si extraordinaires, que tout le monde se plaignoit hautement. Il reçut dans la guerre qu'il fit aux Bulgares, la juste punition qu'il méritoit. Enflé du succès qu'il eut d'abord, il refusa la paix qu'on lui offroit. Crumne Roi des Bulgares en étant indigné, combattit si courageusement, qu'il défit l'armée de Nicephore & le tua. Il lui fit couper la tête, qui servit de jouet aux Bulgares, & il fit faire une coupe de son crâne, pour s'en servir dans les festins solemnels, selon l'ancienne coûtume des Scythes. Plusieurs Patrices, & toute la fleur de l'armee des Chrétiens périt dans cette occasion. Il y eut un grand nombre de captifs, que les Bulgares, encore payens, voulurent faire renoncer à la Foi. Ils leur firent souffrir plusieurs tourmens; couperent la tête aux uns, pendirent les autres, ou les percérent de fléches; le reste mourut en prison. L'Eglise honore ces Martyrs le vingt-troisiéme de Juillet.

II.

III. Regne de Michel, & de Leon l'Arménien. Martyrs en Orient.

On déclara Empereur Michel Curopalate gendre de Nicephore. Le Patriarche Nicephore, avant que de le couronner, lui fit promettre par écrit de conserver la Foi orthodoxe. L'Empereur Michel étoit magnifique dans ses libéralités. Comme il avoit du zéle pour la Religion, il étoit affligé du schisme de l'église de Constantinople, & il travailla efficacement à l'éteindre. Le prêtre Joseph fut chassé,

& Saint Platon & Saint Théodore Studite furent rappellés de leur exil. Le Pape Leon approuva & confirma la paix. L'Empereur Michel avoit des qualités fort eſtimables, mais il manquoit de capacité pour la conduite des affaires, & il étoit gouverné par les principaux officiers. Dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre les Bulgares, les troupes s'enfuirent devant les ennemis ; & ſe voiant abandonné, il ſe retira dans un monaſtere.

Leon né en Arménie fut choiſi pour lui ſuccéder dans l'Empire. Il fit ſi bien garder Conſtantinople que le Roi des Bulgares étant venu juſqu'aux portes de la ville, n'oſa l'aſſiéger. Mais ayant ſçû que Leon venoit le faire tuer dans une entrevûe que cet Empereur demandoit pour conférer, il ſe retira en fureur, brûla les égliſes, ravagea tout le pays juſqu'à Andrinople, l'aſſiéga & la prit. Il en emmena tous les habitans captifs en Bulgarie, entre autres l'Archevêque Manuel, qui profita de ſon exil pour convertir à la Foi Chrétienne un grand nombre de Bulgares. Mais le Roi Crumne étant mort, ſon ſucceſſeur irrité de ces converſions, fit couper les bras à l'Archevêque, le fit enſuite couper par le milieu du corps, & le donna à manger aux bêtes. D'autres Evêques ſouffrirent de cruels tourmens, & eurent la tête tranchée. L'exemple de leur courage anima pluſieurs Chrétiens, & l'on en compte trois cens ſoixante & dix-ſept qui furent mis à mort pour n'avoir pas voulu renoncer à la Foi. L'Egliſe Grecque les honore tous comme Martyrs le vingt-deuxiéme de Janvier.

IV. L'Empereur ſe déclare contre les

L'Empereur Leon l'Arménien voulant affermir ſa puiſſance, fit enfermer dans des Iſles & des monaſteres ſéparés, Michel ſon prédé-

Images. ceſſeur, ſa femme Procopia, & ſes deux fils Théophilacte & Nicetas, qu'il rendit eunuques. Ils changerent tous trois de nom en embraſſant la vie monaſtique. Le pere prit celui d'Anaſtaſe, & vêcut encore trente-deux ans juſqu'à l'an 845. Théophilacte prit le nom d'Euſtrate, & mourut cinq ans après ſon pere. Nicetas prit le nom d'Ignace, & fut depuis Patriarche de Conſtantinople, célébre par ſa vertu & par ſes ſouffrances. L'Empereur Leon étoit de petite taille : mais bien fait : ſa voix étoit un tonnerre. On le nommoit Caméléon, tant à cauſe de ſa taille, que de ſon inconſtance & de ſon hypocriſie. Il parut d'abord catholique ; mais dès la ſeconde année de ſon regne, enflé par le ſuccès de ſes armes contre les Bulgares, il ſe déclara contre les ſaintes Images. Il y fut excité par un magicien, qui lui promettoit un long regne s'il les aboliſſoit. L'Empereur pour y réuſſir, ſe ſervit de Jean Léconomante, ainſi nommé parce qu'il ſe ſervoit d'un plat pour prédire l'avenir, & d'Antoine Métropolitain de Sylée. Tout le mérite de cet Archevêque étoit d'être plaiſant, & de ſavoir faire agréablement un conte. Ces deux miſérables qui ſe jouoient de la Religion & des choſes les plus ſacrées, ſe prêtérent à tout ce que voulut l'Empereur Leon, & formérent ſon conſeil pour le deſſein qu'il avoit d'abolir les Images. Je rapporterai un trait qui ſuffira pour faire connoître le caractere de l'Archevêque de Sylée. Nicephore Patriarche de Conſtantinople ayant appris que cet Archevêque favoriſoit l'entrepriſe de l'Empereur, le fit venir en particulier, & lui demanda ſi ce que l'on diſoit de lui étoit véritable. Antoine le nia, & lui donna par écrit une déclaration

Fourberie de l'Archevêque de Sylée.

par laquelle il faiſoit profeſſion d'honorer les Images, & anathématiſoit ceux qui croyoient le contraire. Comme cette action eut pour témoins tous les Métropolitains qui ſe trouvoient alors à Conſtantinople, l'Empereur en eut connoiſſance & lui en fit des reproches. Je me ſuis moqué d'eux, répondit ce fourbe; je voulois vous faciliter les moyens d'exécuter votre deſſein.

III.

V. Témoignages rendus à la vérité.

La premiere choſe qu'on conſeilla à l'Empereur, fut de propoſer une Conférence, & d'exiger qu'on prouvât le culte des Images par l'Ecriture. En même-tems l'erreur eut recours à la violence; car elle ſe fait toujours connoître à ce caractere. On laiſſoit en liberté ceux qui paroiſſoient diſpoſés à obéir aux ordres de l'Empereur, tandis qu'on mettoit en priſon ceux qui réſiſtoient. Les ennemis des ſaintes Images trouverent une vigoureuſe réſiſtance de la part d'un grand nombre de Paſteurs & de Fidéles. Le Patriarche Nicephore adreſſoit à Dieu de ferventes prieres, & exhortoit les Catholiques à demeurer fermes. Les Evêques eurent le coutage de repréſenter à l'Empereur en parlant à lui-même, que toutes les égliſes étant en paix, il étoit contraire à toutes les régles de remuer de nouveau une affaire terminée; qu'on n'avoit pas beſoin de conférer ſur une queſtion décidée par un Concile œcuménique, & que la tradition de toutes les égliſes étoit un point fixe auquel on demeuroit fermement attaché. L'Evêque de Nicée dit à l'Empereur: Comment voulez-vous que nous conférions avec les Iconoclaſtes, tandis que vous les ſoutenez? Ne ſavez-vous pas que les Manichéens même l'emporteroient ſi vous

étiez de leur parti ? Ecoutez, dit l'Evêque de Sardes en parlant auſſi à l'Empereur : depuis plus de huit cens ans que Jeſus-Chriſt eſt venu au monde, on le peint & on l'adore dans ſon Image, qui ſera aſſez hardi pour abolir une tradition ſi ancienne ? Seigneur, dit Saint Théodore Studite, ne troublez pas l'ordre de l'Egliſe. L'Apôtre dit que Dieu y a mis des Apôtres, des Prophêtes & des Paſteurs, & des Docteurs ; mais il n'a point parlé des Empereurs. Vous êtes chargé de l'état de l'armée : prenez-en ſoin, & laiſſez les affaires de l'égliſe aux Paſteurs & aux Théologiens.

VI. Les Defenſeurs de la Foi ſont perſecutés. Leur courage. Etrange conduite des partiſans de l'erreur.

L'Empereur irrité de ces remontrances ſi généreuſes, chaſſa de ſa préſence les Evêques & les Abbés, leur défendit de paroître devant lui & de parler davantage. Quand ils furent rétirés, chacun reçut un ordre du Préfet de Conſtantinople de reſter chez ſoi, ſans avoir aucun commerce les uns avec les autres, & ſans parler en aucune ſorte des matieres de la Religion. Saint Théodore Studite dit à ceux qui lui apportérent cet ordre : Voyez vous-même s'il eſt juſte d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu. Nous nous ferons plutôt couper la langue que d'abandonner la défenſe de la Foi. En effet il continua de parler & d'écrire pour encourager les foibles, animer les timides, & féliciter les forts ; & il vit ſouvent le Patriarche Nicephore pour le ſoutenir dans l'abbatement où il étoit. Ce ſaint Abbé écrivit aux moines, pour leur repréſenter l'obligation où ils étoient de venir au ſecours du petit nombre des Confeſſeurs de la Foi. C'eſt trahir la vérité, diſoit-il, que de n'oſer ouvrir la bouche pour la défendre ; & d'aimer mieux vivre tranquille & à ſon aiſe, que de ſouffrir

pour la bonne Cauſe. Mais, diſent-ils, qui ſommes nous ? Je réponds qu'ils ſont Chrétiens, & qu'en cette qualité il ne leur eſt pas permis d'être indifférens dans une occaſion où la Foi eſt en péril.

L'Empereur ayant gagné un grand nombre d'Evêques, leur fit décider dans un Concile tout ce qu'il voulut. Il chaſſa enſuite le Patriarche Nicephore, & mit en ſa place un nommé Théodore, qui étoit d'un aſſez bon caractere, mais qui n'avoit aucune des qualités propres à un Evêque. Il connoiſſoit peu l'Ecriture Sainte, ne poſſédoit point la ſcience eccléſiaſtique, & avoit toujours mené une vie très-mondaine. Les ennemis des Images commencerent à les effacer, à les brûler, & à les profaner en toutes manieres. Saint Théodore Studite pour réparer ce ſcandale autant qu'il étoit en lui, ordonna à tous ſes moines de prendre chacun des Images à la main, & de les porter ſolemnellement à la proceſſion du Dimanche des Ramaux. Ils firent ainſi le tour du monaſtere, en chantant des hymnes qui marquoient le reſpect qu'ils avoient pour les ſaintes Images. L'Empereur en étant averti, envoya faire défenſe à Théodore de jamais rien faire de ſemblable ſous peine de mort ; mais le ſaint Abbé n'en eut que plus de courage pour enſeigner la Foi catholique, & pour fortifier tous ceux qui le conſultoient. Le nouveau Patriarche fut ordonné le jour de Pâques de l'an 815. Auſſi-tôt qu'il eut pris poſſeſſion du Palais Patriarcal, il commença à tenir une grande table & à faire faire bonne chere à ceux qui avoient coûtume de vivre ſobrement ; & au lieu de la gravité & de la modeſtie qui regnoient auparavant dans cette maiſon, on

n'y faiſoit que rire, jouer, & tenir des diſcours très-peu édifians.

IV.

VII. Concile des Iconoclaſtes

Après Pâques l'Empereur fit tenir un Concile compoſé des Iconoclaſtes, & des Evêques qui avoient cédé à ces violences. Ils s'aſſemblerent dans l'égliſe de Sainte Sophie, ayant à leur tête le nouveau Patriarche Théodore. Les Abbés de Conſtantinople furent appellés au Concile, mais ils refuſerent d'y aſſiſter, & expoſerent les motifs de leur refus dans une lettre que Saint Théodore Studite compoſa au nom de tous. Les canons, diſoient ces ſaints Abbés, nous défendent de rien faire, parce que nous ſommes ſous la conduite du très-ſaint Patriarche Nicephore. D'ailleurs nous avons appris que votre aſſemblée ne tend qu'à renverſer ce qui a été établi par le ſecond Concile de Nicée. C'eſt pourquoi nous vous déclarons, que nous avons la même Foi que toutes les égliſes qui ſont ſous le ciel, fondés non-ſeulement ſur le ſecond Concile de Nicée, mais ſur toute la Tradition écrite & non écrite depuis l'avenement de J. C. Nous ne recevons rien qui y ſoit contraire, quand même par impoſſible, Pierre, ou Paul, ou un Ange deſcendu du Ciel l'enſeigneroit; & nous ſommes diſpoſés à tout ſouffrir, & la mort même, plutôt que d'abandonner cette ancienne Foi. Ces paroles font voir, que ces généreux défenſeurs de la vérité n'étoient point des roſeaux agités du vent; qu'au milieu d'une violente tempête, ils étoient comme des colomnes inébranlables; que malgré les troubles, les obſcurciſſemens & les diſputes, la vérité n'avoit rien perdu à leurs yeux de ſon prix & de ſa certitude. Les deux moines qui

préſentérent cette lettre au Concile furent renvoyés, après avoir été traités indignement. Dans la premiére ſeſſion de cette aſſemblée d'iniquité, on lut la définition de foi du Concile tenu par l'autorité de Conſtantin Copronyme ſous le nom de ſeptiéme Concile. On la confirma, & on anathématiſa le vrai ſeptiéme Concile & les Patriarches orthodoxes.

VIII. Horribles violences des partiſans de l'erreur.

Le ſecond jour on amena au Concile quelques Evêques catholiques, que des Iconoclaſtes croyoient les plus faciles à intimider. On déchira leurs habits, & on les fit demeurer à la porte de l'égliſe comme des criminels. Ils furent enſuite traînés au milieu de l'aſſemblée, dont les Préſidens les firent tenir debout, leur offrant de les faire aſſeoir avec eux, s'ils vouloient changer de ſentimens. Mais les trouvant fermes dans la confeſſion de la Foi catholique, & dans la vénération des Images, il les firent jetter par terre, & les aſſiſtans leur mirent le pied ſur la gorge; enſuite ils les firent relever & ſortir à reculons, crachant ſur eux, & leur donnant des coups de poing dans le viſage, en ſorte que quelques-uns étoient tout en ſang. Enfin on les livra à des ſoldats qui les menerent en priſon. Après les Evêques, on fit entrer les Abbés des plus célébres monaſteres, qui ne furent vaincus ni par les careſſes ni par les menaces, & on les mena auſſi en diverſes priſons. Qu'on le remarque bien: les partiſans de l'erreur ſe trahiſſent toujours par leurs actions. Quand on a pour ſoi la vérité & la raiſon, on eſt bien éloigné d'avoir des procédés ſi notoirement injuſtes. La nature de l'arbre ſe connoît par ſes fruits. C'étoit une lumiere ſûre pour les ſimples. Il n'y avoit perſonne qui ne fût en état de dire: ces

Evêques aſſemblés en Concile ont beau vanter leur zéle contre l'idolâtrie, & déclarer que c'eſt ce zéle qui les porte à condamner les Images : leur conduite les démaſque ; & les horribles violences qu'il exercent, ſont une marque certaine qu'ils ne ſont point l'œuvre de Dieu.

IX. perſcution Souffrances de pluſieurs ſaints Evêques.

La ſeconde ſeſſion finit pas des acclamations pour l'Empereur, & des anathêmes contre les chefs des Catholiques. On dreſſa enſuite la prétendue définition de foi, qui fut ſouſcrite par tous les Evêques qui formoient le Concile. Pour la faire exécuter, on fit effacer toutes les peintures des égliſes avec de la chaux, que ceux qu'on y employoit mêloient ſouvent de leurs larmes, tant ils le faiſoient à regret. On briſoit les vaſes ſacrés, on mettoit en piéces les ornemens, on coupoit à coups de hache les tableaux peints ſur du bois, & on les brûloit au milieu de la place publique. La perſécution fut dès-lors très-violente, ſurtout contre le Clergé & contre les moines. Les plus illuſtres d'entre les Evêques perſécutés, ſont Michel de Synnade & Théophilacte, qui ſe ſignalérent par leur fermeté contre les Iconoclaſtes en préſence de l'Empereur Leon l'Arménien, & qui furent tous deux envoyés en exil Théophilacte y vécut trente ans. Saint Euthymius Métropolitain de Sardes, fut auſſi un de ceux qui ſouffrirent davantage pour la Cauſe de l'Egliſe, de même que Saint Emilien de Cyzique, & Géorge Evêque de Mitylene Métropole de l'Iſle de Lesbos. Ces Evêques honoroient la cauſe qu'ils défendoient par une vie édifiante & vraiment eccléſiaſtique, tandis que les autres Evêques menoient une vie toute mondaine & toute ſéculiere.

Les plus célébres Abbés qui rendirent témoignage à la vérité sont S. Théodote Studite, S. Nicetas de Medicion, S. Théophane de Singriane, S. Macaire de Palecite, S. Jean de Cathares. Nous parlerons ailleurs de S. Théodore Studite. L'Abbé Nicetas fut enfermé dans une prison si infecte, qu'elle étoit par elle-même un horrible supplice. S. Macaire avoit reçu de Dieu le don des miracles, & il en fit un si grand nombre, qu'on le nomma le Thaumature. Il fut en prison pendant tout le regne de Leon. Saint Jean de Cathares avoit le don de prophétie. Il avoit prédit à ses frères la persécution de Leon l'Armenien. Sa communauté fut dispersée, son monastere pillé, & il fut mené à Constantinople chargé de chaînes. Comme il reprocha hardiment à l'Empereur son impiété, il fut frappé avec un nerf de bœuf, & demeura un an & demi les fers aux pieds dans une obscure prison. Le plus illustre de tous les laïques qui eurent la gloire de souffrir pour la vérité, fut le Patrice Nicetas parent de l'Impératrice Irene. Il fut gouverneur de Sicile, & il montroit par toute sa conduite, qu'il se regardoit comme le pere des pauvres & des otphelins. Quand il vit l'Empereur déclaré contre les Images, il renonça à sa dignité & embrassa la vie monastique. Comme il refusa d'obéir à l'Empereur qui lui ordonnoit de brûler l'Image du Sauveur, ou de la lui envoier, il fut exilé & mourut après avoir beaucoup souffert.

X. Confession glorieuse de plusieurs S. Abbés & du Patrice Nicetas.

L'Empereur voiant que les Evêques & les Abbés qu'il avoit chassés, s'affermissoient davantage dans leur exil, en fit revenir plusieurs à Constantinople. On les y laissa en repos pendant quelque tems. Ils furent ensuite livrés

XI. Affoiblissement de plusieurs défenseurs de la vérité.

Zéle de s. Théodore Studite.

à Jean Léconomante, qui les ſépara les uns des autres dans des priſons obſcures. Ils n'avoient d'autres lits que la terre nue, ni d'autre nourriture qu'une once de pain moiſi, & un peu d'eau puante qu'on leur paſſoit par un petit trou. Quand Jean vit qu'ils étoient diſpoſés à mourir plutôt que de trahir la vérité, il leur dit: on ne vous ordonne autre choſe que de communiquer une fois avec le Patriarche Théodore, & on vous renverra à vos monaſteres, ſans exiger que vous changiez de ſentimens. Pluſieurs ſe laiſſérent ſéduire par ces paroles; & étant ſortis de priſon, ils travaillérent à en entraîner d'autres dans leur chûte. Car c'eſt le nom que la poſtérité a donné à cette démarche; qui nous paroîtroit fort excuſable; ſi notre jugement n'étoit point fixé par celui de l'égliſe, qui a regardé l'affoibliſſement de ces Abbés comme une prévarication. Ce que l'on nous demande, ſe diſoient les uns aux autres ces Confeſſeurs las de ſouffrir, eſt ſi peu de choſe! Que n'uſons-nous d'un peu de condeſcendance? N'eſt-il pas permis d'accorder ce qui n'eſt pas eſſentiel, pour ne point tout perdre? Ils ne faiſoient point attention que pour être fidéles à la vérité, on ne doit point abandonner un pouce de terrein à ceux qui l'attaquent. Saint Nicetas céda à l'autorité & aux inſtances des vieillards qui s'étoient affoiblis. Ils allérent tous enſemble dans un oratoire dont on avoit conſervé les peintures, & ils communiérent de la main de Théodore, qui dit anathême à ceux qui n'adorent pas l'image de J. C. Mais Nicetas ſe répentit bien-tôt de cette faute, & réſolut de la réparer publiquement. Sa généreuſe rétractation lui attira toutes ſortes de mauvais traitemens, qu'il ſupporta avec beau-

coup de courage. S. Théodore Studite, qui connoissoit l'hypocrisie de la plûpart des Iconoclastes, ne se laissa ébranler par aucune menace, ni séduire par aucun artifice. Il travailloit infatigablement à soutenir les Orthodoxes, & écrivoit aux Patriarches & au Pape même, de qui il recevoit des lettres consolantes, qui montroient l'accord de toutes les églises. Le Pape Pascal ne se contenta point de consoler les Confesseurs; il ouvrit un azile à ceux qui étoient violemment persécutés, & fonda à Rome un monastere pour les Grecs qui étoient obligés de fuir, & qui y firent l'office en leur langue le jour & la nuit.

V.

XII. Mort de Leon. Michel empereur. Martyrs.

La persécution fut arrêtée par la mort tragique de l'Empereur Leon. Michel chef des confédérés, (c'étoit un corps de troupes à qui on donnoit ce nom) blâmoit hautement la cruauté de l'Empereur. Sa valeur l'avoit rendu fort libre dans ses discours. Leon le fit arrêter la veille de Noël de l'an 820; & l'aiant examiné lui-même, il le condamna à être brûlé en sa présence dans le fourneau des bains du Palais. L'exécution devoit se faire le jour même de Noël: mais l'Impératrice Théodosia reprocha à l'Empereur le peu de respect qu'il avoit pour une si grande fête, où il devoit recevoir le Corps de Notre-Seigneur. Craignant donc de s'attirer la colere de Dieu, il confia Michel au concierge du Palais, après lui avoir fait mettre des fers aux pieds dont il avoit lui-même la clef. Mais il dit à l'Impératrice son épouse: vous verrez, vous & vos enfans, ce qui en arrivera, pour m'avoir empêché d'exécuter aujourd'hui ce que j'avois résolu. Michel envoia demander à l'Empereur la permission de se

confeſſer; mais celui qu'il avoit envoié, au lieu d'aller trouver le confeſſeur, alla dire de ſa part aux conjurés, que ſi on ne le délivroit par un coup hardi, il découvriroit tout. Les conjurés formérent donc le deſſein de ſauver Michel. Comme le clergé du palais, qui logeoit dehors, avoit coûtume de venir chanter Matines pendant la nuit, les conjurés à la faveur des ténébres, ſe gliſſérent avec eux habillés en clercs avec des épées ſous les bras, & ſe tinrent à l'écart juſqu'au moment du ſignal. C'étoit le vers d'une hymne à la louange des trois enfans dans la fournaiſe, que les Grecs chantent encore au même Office des Matines du jour de Noël. L'Empereur Leon qui avoit une très-belle voix, la chantoit lui-même. Quand il commença à l'entonner, les conjurés entrerent en foule. D'abord ils ſe jettérent ſur le chef du clergé qui étoit de la même taille que l'Empereur, & qui portoit auſſi un bonnet fort pointu. Le grand froid les avoit obligés de ſe couvrir la tête, ce qu'ils ne faiſoient pas ordinairement. L'eccléſiaſtique les déſabuſa en découvrant ſa tête qui étoit chauve, & Leon ſe retira dans le ſanctuaire. Il prit une croix avec laquelle il tâchoit de parer les coups qu'on lui portoit. Un des conjurés d'une taille de géant, lui en donna un ſi grand, qu'il lui abbattit le bras avec l'épaule, & un autre lui coupa la tête. Telle fut la fin de Leon l'Armenien, qui avoit regné ſept ans & demi. Son corps fut traîné dans la ville, & jetté dans l'Hyppodrome. Ses quatre fils furent envoiés avec leur mere dans l'Iſle Proté, où on les fit eunuques.

Michel ſortit de la maiſon du concierge, & s'aſſit ſur le trône aiant encore les fers aux pieds. Tous ceux qui étoient dans le palais le

proclamérent Empereur. Vers le midi, aiant à peine fait rompre les fers à coups de marteau, il alla à la grande égliſe ſe faire couronner par le Patriarche. Il étoit né à Amorium en Phrygie, & on le nomma Michel le Begue à cauſe de la difficulté qu'il avoit à parler. Il rappella les exilés, & ne voulut gêner perſonne, quoiqu'il n'honorât point les Images. Il avoit été élevé dans la ſecte des Manichéens, & il étoit ſi ignorant qu'il ſavoit à peine lire. Il ne vouloit pas qu'on inſtruſît les enfans, ni dans les livres des anciens Grecs, ni dans ceux des Chrétiens. Il ſe piquoit ſeulement de ſavoir bien diſtinguer les mulets propres à être montés, de ceux qui l'étoient à porter des fardeaux; de pouvoir juger au coup d'œil les chevaux bons à la courſe, ou au combat. Malgré ſa prétendue indifférence à l'égard des affaires de l'égliſe, il fit beaucoup de maux aux Catholiques, & ſur-tout aux moines, contre leſquels il inventoit de nouveaux ſupplices. Méthodius, zélé pour la foi, fut exilé après avoir reçû ſept cens coups de fouet. On l'enferma enſuite dans un ſépulcre étroit & obſcur, ſeul avec un criminel. On offrit à Méthodius de le tirer de cette affreuſe priſon, s'il vouloit déshonorer l'Image de J. C.; mais il répondit toujours qu'il aimoit mieux mourir que d'en avoir la penſée. Michel fit auſſi chaſſer de Conſtantinople pour la même cauſe Euthymius Evêque de Sardes, à qui on donna tant de coups de nerfs de bœuf, que le ſaint Evêque en mourut. L'égliſe perdit vers le même-tems deux de ſes plus intrépides défenſeurs, par la mort de S. Théodore Studite & du Patriarche S. Nicephore. L'Empereur Michel mourut l'an 829 après avoir regné près de neuf ans.

VI.

XIII. Son fils Théophile lui succéda & regna douze ans. Il témoigna d'abord un grand zéle pour la justice & pour la Religion, mais ensuite il se déclara plus fortement encore que son pere contre les saintes Images. Car il ne défendit pas seulement de les honorer, mais même d'en faire & de les garder. On effaça donc encore une fois les peintures des églises, pour y représenter des bêtes & des oiseaux; on brûla toutes les Images que l'on put trouver, & l'on remplit les prisons d'Evêques & de moines qui résistoient aux volontés injustes de l'Empereur. Il en vouloit particuliérement aux moines. Il leur défendit de sortir de leurs monasteres, en sorte que ne pouvant avoir les choses nécessaires à la vie, plusieurs moururent de faim & de misere; d'autres étoient obligés de changer d'habit, ce que la nécessité rendoit fort excusable. Il y avoit aussi dans tous les villages des receveurs pour accabler d'impositions ceux qui ne mépriſoient pas les saintes Images. L'Empereur ne put gagner son épouse Théodora, ni sa belle-mére Théoctista, qui lui parlérent même avec liberté contre la persécution que souffroient les Catholiques. Les moines du monastere de Saint Abraham firent aussi paroître un grand courage, mais ils emploioient des preuves qui n'étoient pas des plus solides. Pour prouver que les Images étoient reçûes dès le tems des Apôtres, ils alléguoient le portrait de la Sainte Vierge fait par Saint Luc, & l'Image miraculeuse de J. C. qu'il avoit lui-même imprimée sur un linge; car on ne doutoit point alors de ces faits. L'Empereur irrité de leur liberté, les chassa de Constantinople, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourmens.

Regne de Théophile Cruelle persécution.

Martyre de s. Theodore & de s. Théophane.

jean léconomante le plus grand ennemi des Catholiques est mis sur le siége de Constantinople.

Ils ſe retirérent près du Pont-Euxin, & y moururent des coups de fouet qu'ils avoient reçus. Leurs corps demeurerent long-tems ſans ſépulture; mais ils ſe conſervérent, & depuis on les honora comme des Reliques des Martyrs. Théophile traita avec encore plus de cruauté S. Théodore de Jéruſalem & S. Théophane ſon frere, que l'Empereur Michel avoit exilés pour la même cauſe. On les fit venir à Conſtantinople, & l'Empereur les fit frapper en ſa préſence avec une barbarie ſans exemple. On les étendit ſur des bancs, & on écrivit ſur leurs viſages avec un inſtrument de fer, douze vers qui exprimoient leur prétendue révolte. Cette affreuſe opération fut longue, & ne finir qu'avec le jour. Les ſaints Martyrs dirent en ſortant: Sachez que cette inſcription nous fera ouvrir la porte du Ciel, & qu'elle vous ſera montrée en préſence de J. C. Car on n'a jamais rien fait de ſemblable, & vous avez trouvé le ſecret de faire regretter le regne des anciens perſécuteurs. On les remit enſuite en priſon, & on les envoia en exil où Théodore mourut quelque tems après.

Antoine de Sylée avoit été mis ſur le Siége de Conſtantinople. L'Empereur Théophile lui donna pour ſucceſſeur Jean Léconomante qui n'étoit ni moins ſcélérat ni moins impie. Il avoit eu toute la confiance de Michel le Begue, qui l'avoit nommé précepteur de ſon fils Théophile, lequel le fit Syncelle & enfin Patriarche. Cet Evêque plein de ruſes & d'ambition, avoit ſçu s'attacher ſi fort le jeune Prince qu'il avoit élevé, qu'on croioit qu'il y avoit du preſtige & de l'enchantement. Ce que l'on en diſoit ne doit point ſurprendre, car les hiſtoires de ce tems-là ſont pleines de faits qui

prouvent que les Grecs ajoûtoient beaucoup de foi aux prédictions & aux charmes.

XIV. Souffrance de s. Méthodius. Son zele. Il adoucit l'Empereur Théophile. Mort de ce prince.

Le Confeſſeur Méthodius avoit été tiré du ſépulcre qui lui ſervoit de priſon. Il en ſortit comme un mort reſſuſcité, n'aiant que la peau & les os, & pas un cheveu à la tête. Il demeura dans ſon particulier à Conſtantinople, parce qu'il n'y avoit aucun monaſtere qui fût exempt de l'héréſie. Il viſitoit les Confeſſeurs qui avoient ſouffert comme lui pendant la perſécution. Il voioit auſſi des Sénateurs, & même des hérétiques, & il en convertiſſoit quelques-uns par la douceur de ſon caractere, par la force de ſes raiſons, & par la profonde connoiſſance qu'il avoit des ſaintes Ecritures. On en parla à l'Empereur Théophile, qui le fit venir & lui dit : Après ce que vous avez ſouffert, ne ceſſerez-vous point d'exciter des diſputes, pour un objet auſſi frivole que les Images ? Méthodius lui répondit : Si les Images ſont ſi peu de choſe, pourquoi avez-vous tant de ſoin de multiplier les vôtres ? Théophile irrité de cette réponſe, le fit dépouiller juſqu'à la ceinture, & ordonna qu'on lui donnât ſix cens coups de fouet. Comme il étoit tout en ſang & prêt à expirer, on le fit deſcendre par un trou dans une cave du Palais, d'où quelques perſonnes pieuſes le tirerent pendant la nuit, & le firent panſer. L'Empereur confiſqua la maiſon où l'on avoit donné retraite au ſaint Confeſſeur ; & voiant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur Méthodius par la violence, il voulut eſſaier la douceur & les careſſes. Il conféroit avec lui, & prenoit plaiſir à lui entendre expliquer les plus grandes objections que les Iconoclaſtes tiroient de l'Ecriture. Enfin il le fit loger dans le Palais

avec ses officiers ; ce qui donna occasion à Méthodius d'en désabuser plusieurs, & même les plus intimes confidens de l'Empereur, & de l'adoucir lui-même. Il commença à avoir moins d'aversion pour les Catholiques & moins d'attachement à son erreur. Cet Empereur mourut l'an 842. La guerre si cruelle qu'il avoit faite aux Défenseurs de la vérité, a rendu sa mémoire odieuse, quoiqu'il ait fait d'un autre côté plusieurs actions éclatantes de justice. Il se piquoit de savoir la musique, & faisoit chanter dans l'église des hymnes & des versets de sa composition. On dit même qu'en un jour solemnel il battit la mesure dans la grande église de Constantinople, & donna à cette occasion cent livres d'or au Clergé.

VII.

Son fils Michel encore enfant lui succéda sous la conduite de l'Impératrice Théodora sa mere, avec un conseil que Théophile lui avoit laissé, composé de Théoctiste qui étoit revêtu des deux plus grandes charges de la Cour, du Patrice Bardas frere de l'Impératrice, & de son oncle Manuel maître des offices, originaire d'Arménie. Dans le tems qu'il y commandoit, il fut instruit de la doctrine catholique touchant les Images par plusieurs Abbés de divers monasteres, en qui avoit confiance. Etant alors tombé malade, les moines de Stude le vinrent voir & l'assurerent qu'il guériroit, s'il promettoit de travailler selon son pouvoir au rétablissement des saintes Images. Il le promit & recouvra la santé. Manuel se voyant donc l'un des tuteurs du jeune Empereur Michel, tint la promesse qu'il avoit faite, & persuada aux deux autres tuteurs & à l'Impératrice Théodora de faire honorer les

XV. Regne de Michel. Fin des Iconoclastes. Triomphe de la verité.

Images. On chaſſa de Conſtantinople Jean Léconomante, & on aſſembla dans le Palais un Concile très-nombreux, qui anathématiſa les Iconoclaſtes, confirma le ſecond Concile de Nicee, & mit ſur le Siége de Conſtantinople Méthodius, qui avoit tant ſouffert pour la Religion ſous Michel le Begue & ſous Théophile. Enſuite l'Impératrice donna un feſtin à tous les Confeſſeurs qui avoient ſouffert pendant la perſécution, & elle établit une fête en mémoire de cet heureux changement. On la nomma la fête de l'Orthodoxie, & les Grecs la célébrent encore le ſecond Dimanche de Carême. Le Confeſſeur Théophane qui avoit été traité avec tant de barbarie par l'Empereur Théophile, fut élevé ſur le Siége de Nicée, & l'héréſie des Iconoclaſtes fut entiérement chaſſée de l'Egliſe, environ ſix vingt-ans après que l'Empereur Leon l'Iſaurien l'eut introduite. Claude de Turin, qui ſeul en Occident avoit ſoutenu cette héréſie, étoit mort depuis quelque tems.

XVI. Le Roi des Bulgares eſt inſtruit de la Religion chrétienne.

L'Impératrice Théodora renouvella le traité de paix avec le Roi des Bulgares, & lui rendit ſa ſœur qui étoit captive, en échange d'un bon moine que les Bulgares avoient pris long-tems auparavant. La ſœur du Roi des Bulgares pendant ſa captivité s'étoit fait inſtruire de la Religion, & elle en inſpira l'amour à ſon frere. Ces précieuſes ſemences fructifiérent en leur tems. L'Impératrice entreprit enſuite de convertir les Manichéens ou Pauliciens d'Armenie, & elle étoit réſolue de chaſſer ceux qu'elle ne pourroit convertir. La plûpart ſe rétirerent chez les Muſulmans. Ainſi bien loin d'éteindre cette héréſie, qui faiſoit de grands ravages, elle lui donna occaſion

Les Manichéens ſe retirent chez les Muſulmans.

Mort de S Méthodius.

de s'étendre, & fournit aux Muſulmans un puiſſant ſecours contre les Romains.

Saint Méthodius mourut après avoir tenu quatre ans le Siége de Conſtantinople. On dit qu'il portoit une bandelette qui lui ſoutenoit le menton, parce qu'il avoit eu les machoires briſées pendant la perſécution. Ses ſucceſſeurs l'ont portée depuis comme un ornement. On élut pour ſuccéder à S. Méthodius, S. Ignace encore plus illuſtre.. Nous en parlerons dans un autre article.

VIII.

XVII. Impiétés de l'Empereur Michel.

L'Empereur Michel étant devenu en âge de gouverner par lui-même, s'abandonna à toute ſorte de débauches. Il avoit toujours auprès de lui une troupe de libertins qu'il combloit d'honneurs. Tournant la Religion en ridicule, il faiſoit porter à ces jeunes débauchés des ornemens Pontificaux tiſſus d'or, & contrefaire les plus ſaintes cérémonies. Il donnoit le nom de Patriarche à leur chef nommé Gryllus, & aux autres les noms des onze Métropolitains des premiers Siéges. Il ſe glorifioit d'être de la troupe. Ces impies imitoient les chants de l'Egliſe avec des guitarres, dont ils jouoient tantôt plus doucement, tantôt plus fort, pour repréſenter ce que les Prêtres récitoient ſeulement, ou chantoient à haute voix. Ils avoient des vaſes d'or ornés de pierreries, qu'ils rempliſſoient de vinaigre pour diſtribuer aux aſſiſtans. Ces impies faiſoient des proceſſions dans la ville, où Gryllus étoit monté ſur un âne & ſuivi de tous les autres. Un jour cette troupe de phrénétiques ayant rencontré le Patriarche Ignace qui marchoit en proceſſion avec ſon Clergé, Gryllus ravi d'avoir trouvé une ſi belle occaſion, commen-

ça à lever ſa chaſuble & à ſonner de la guitarre. Tous les autres l'imiterent, firent un grand bruit, & chargerent d'injures le Patriarche & ſon Clergé. Une autre fois l'Empereur fit appeller ſa mere Théodora, pour recevoir la bénédiction du Patriarche. Cette pieuſe Princeſſe croyant que c'étoit Ignace, ſe préſenta avec reſpect & ſe proſterna. C'étoit Gryllus qui cachoit ſon viſage. Cet inſolent fit une choſe malhonnête, & dit quelques paroles infâmes. L'Impératrice ainſi outragée, prédit à ſon malheureux fils que Dieu l'abandonneroit. Enfin Michel obligea ſa mere de ſe retirer avec ſes filles, & il les fit enfermer dans un Palais.

XVIII. Bardas Miniſtre d'Etat releve les études.

Il donne divers ſcandales.

ſa punition

Baſile aſſocié à l'Empire, fait tuer Michel qui s'étoit rendu fort odieux.

Bardas frere de cette Princeſſe, homme d'eſprit, mais fort corrompu, profita de la foibleſſe de ſon neveu qui ne penſoit qu'à ſes plaiſirs, pour s'emparer de toute l'autorité. Il releva à Conſtantinople les études tombées depuis long-temps par la ruſticité & l'ignorance des Empereurs précédens. Il établit dans le Palais de Magnaure des écoles de Mathématiques & de Philoſophie. Il s'appliquoit lui-même à la Juriſprudence, & aſſiſtoit continuellement aux jugemens qui ſe rendoient. Mais ſes mœurs ne répondoient pas à ſon amour pour les ſciences. Outre ſon ambition ſans bornes, il étoit fort débauché, & donnoit dans les excès les plus honteux. Le Patriarche Ignace ſe vit obligé de l'avertir des ſcandales qu'il cauſoit, & de lui refuſer la Communion à cauſe de ſon endurciſſement. C'eſt pourquoi Bardas chercha les moyens de rendre le Patriarche odieux à l'Empereur Michel, & enfin il le fit releguer dans une Iſle. La Cour mit en ſa place Photius, qu'il eſt très-

très-important de bien connoître à cause du grand rôle qu'il joua dans le monde. Nous en parlerons dans un autre article. Bardas eut une fin digne de tout le mal qu'il avoit fait pendant son ministere. L'Empereur Michel à qui il étoit devenu fort suspect, le fit mettre en piéces, & fit porter au bout d'une pique quelques-uns de ses membres. En même-temps il éleva aux premieres charges Basile Macédonien, qui avoit eu grande part à la mort de Bardas. Comme Michel étoit fort dissipé & incapable de gouverner, il associa Basile à l'Empire, afin qu'il gouvernât pour lui, & il le couronna solemnellement le jour de la Pentecôte de l'an 866. Mais il s'en dégoûta bientôt, parce que Basile, bien loin de prendre part à ses débauches & à ses jeux impies, s'efforçoit de l'en retirer par ses sages conseils. Michel n'avoit garde d'en profiter: au contraire, il faisoit chaque jour de nouvelles extravagances. Quand il étoit ivre, il commandoit de couper le nez à l'un, les oreilles à l'autre, la tête à un troisiéme. On n'exécutoit pas de pareils ordres, parce que l'on savoit qu'il s'en repentiroit après. Enfin il voulut faire tuer Basile dans une partie de chasse. Mais Basile en ayant été averti, le fit tuer lui-même par ses propres gardes dans un moment où il étoit ivre. Michel avoit regné près de vingt-six ans depuis la mort de son pere Théophile.

IX.

XIX. Basile regne seul. Ce qu'il fait par rapport à la religion.

Basile, qui commença alors à regner seul, étoit de basse naissance. Il étoit venu de Macédoine à Constantinople en fort pauvre équipage, dans le dessein de travailler à y faire fortune. La force de son corps & son adresse à dompter les chevaux le firent connoître, & il

s'éleva par degrés jusqu'à l'Empire. Dès le lendemain qu'il fut déclaré seul Empereur, il chassa Photius du Siége de Constantinople, & rétablit le Patriarche Ignace. Il s'appliqua ensuite, de concert avec Saint Ignace, à remédier aux grands maux qu'avoit fait Photius. Nous verrons par quelles voies Photius rentra en faveur. Ce fut sous le regne de Basileque se tint le huitiéme Concile général, & qu'arrivérent d'autres grands événemens que nous rapporterons. Basile eut soin de bien orner les églises, & l'on en compte jusqu'à quarante-deux, qu'il fit bâtir ou réparer à Constantinople ou aux environs. La plus magnifique étoit celle qu'il fit en l'honneur de Jesus-Christ, de l'Ange Gabriel, du Prophête Elie, de la Sainte Vierge, & de Saint Nicolas. Le toît étoit couvert de cuivre; les murailles en dedans, revêtues de marbre; les tables d'autel & les baluſtres, d'argent doré; le pavé, de marbre de piéces de rapport. Devant la principale porte au couchant, étoit une grande cour. Il y avoit deux fontaines magnifiquement ornées. A la porte du Septentrion étoit une gallerie couverte, sur le plafond de laquelle on avoit peint les glorieux combats des Martyrs. Au midi, entre l'église & le Palais, étoit une grande place, où l'Empereur jouoit à la paulme à cheval. Derriere l'église, étoit un jardin. Ainsi on gardoit encore l'ancien usage de mettre de grands espaces entre les églises & les autres bâtimens. On peut prendre une idée des peintures de ce temps-là, par un manuscrit des Œuvres de Saint Grégoire de Nazianze, que l'on garde à la bibliothéque du Roi. Peut-être quelques-uns regardoient-ils comme un effet du zéle de l'Empereur Basile

pour la Religion, les cruautés qu'il exerça contre les Infidéles. Car l'Empereur Constantin son petit-fils, qui a écrit son éloge, remarque qu'ayant pris plusieurs Musulmans de l'Isle de Crete, il leur fit souffrir divers supplices. Il y en eut qu'il fit écorcher entiérement, sur-tout ceux qui avoient renoncé à la Foi chrétienne. A d'autres il faisoit seulement enlever des lanieres de la peau depuis la tête jusqu'aux talons. Il en faisoit élever plusieurs avec des poulies, pour les plonger dans des chaudieres de poix, disant qu'ils étoient dignes d'un tel baptême.

X.

Leon VI succéda à son pere Basile, & régna vingt-cinq ans. Son amour pour les Lettres le fit surnommer le sage ou le Philosophe. Il chassa Photius du Siége de Constantinople & l'envoya en exil, où il ne vêcut pas long temps. Etienne, frere de l'Empereur, fut choisi pour remplir ce Siége. Il s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Pasteur, & mourut l'an 895 n'ayant gouverné l'église de Constantinople que six ans. C'est à lui que sont adressées toutes les Novelles de l'Empereur Leon son frere, touchant les matieres ecclésiastiques. Ces Novelles tendent la plûpart à abroger les nouveautés introduites par Justinien. Mais l'Empereur Leon fit un ouvrage beaucoup plus considérable sur le Droit Romain. Car trouvant imparfaite la compilation de Justinien, en ce qu'elle étoit encore divisée en plusieurs corps, le Digeste, le Code, & les Institutes, sans compter les Novelles composées depuis; il fit refondre, pour ainsi dire, & rédiger en un seul corps toutes les loix contenues dans ces livres, & divisa ce nouveau re-

X X.
Regne de Leon le Philosophe.
son recueil des Constitutions impériales.

cueil en ſix parties & en ſoixante livres. On les nomma les Baſiliques, ſoit parce que l'Empereur Baſile avoit commencé cet Ouvrage, ſoit pour dire les Conſtitutions Impériales, le nom de Baſile en grec ſignifiant Roi & Empereur. C'eſt ce Droit que les Grecs ont toujours ſuivi depuis. Il fut compoſé en grec, au lieu que les livres de Juſtinien étoient en latin. Mais comme on ne le parloit plus à Conſtantinople dès le temps de Juſtinien, ils avoient été preſque auſſi tôt traduits en grec.

ARTICLE IV.

Empire des Muſulmans.

I.

1. Etat de l'Empire des Muſulmans. Guerre civile. Les chrétiens perſécutés.

LE Calife Aaron Rachid vivoit encore au commencement du neuviéme ſiécle. Il regna vingt-trois ans, & en vécut quarante-huit. C'eſt un des plus illuſtres Califes. Il étoit ſi dévot Muſulman, qu'il fit huit fois le pélerinage de la Mecque étant Calife. Il fut le dernier qui le fit en perſonne. Quand il ne pouvoit y aller, il entretenoit trois cens pélerins à ſes dépens. Il donnoit tous les jours aux pauvres des ſommes conſidérables & faiſoit cent génuflexions. Il aimoit & honoroit les Savans, & il étoit libéral juſqu'à la magnificence. Avant ſa mort il partagea ſes Etats à trois de ſes fils, qui ſe firent une guerre cruelle après ſa mort. Cette guerre civile cauſa de grands déſordres en Syrie, en Egypte, & en Afrique : on ne voyoit par-tout que meurtres & que pillages.

A Jéruſalem, les égliſes de la Réſurrection, du Calvaire, & toutes les autres furent profanées & abandonnées ; & dans les déſerts, les deux grandes Laures de Saint Cariton & de S. Sabas, & les autres monaſteres de S. Euthyme & de S. Théodore, furent auſſi abandonnés. L'an 812, pluſieurs Chrétiens moines & laïques s'enfuirent de Paleſtine & de toute la Syrie, ne pouvant ſouffrir les violences des Muſulmans pendant cette anarchie. Ce n'étoit partout que meurtres & que brigandages. On étoit expoſé à toute ſorte d'infamies, & un aſſez grand nombre de Chrétiens ſouffrit le martyre. Pluſieurs ſe réfugiérent dans l'Iſle de Chypre, & de-là à Conſtantinople, où l'Empereur Michel le Begue & le Patriarche Nicéphore les reçurent avec beaucoup d'humanité. Le Patriarche donna un monaſtere conſidérable à ceux qui vinrent à Conſtantinople, & envoya à ceux qui demeurérent en Chypre un talent d'or, qui monte à ſoixante & quatre mille livres de notre monnoie. Policien Patriarche Melquite d'Alexandrie, qui avoit envoyé des députés au ſeptiéme Concile, tint ce Siége quarante-ſix ans & mourut au commencement du neuviéme ſiécle. Comme il étoit habile médecin, & qu'il avoit guéri par ſes remédes une perſonne que le Calife aimoit, il obtint des lettres pour rentrer dans toutes les égliſes que les Jacobites avoient uſurpées ſur les Melquites, ce qui fut exécuté. Pendant la guerre civile qui ſuivit la mort du Calife Aaron, Alexandrie fut priſe & pillée, & les monaſteres voiſins furent brûlés.

II.

Almamon qui avoit ſuccédé à Aaron dans la dignité de Calife, aimoit fort les Lettres

II. Les Muſulmans com-

mencent à étudier ſous le regne d'Almamon.

& les Savans ; ce fut principalement ſous ſon Regne, que les Muſulmans commencérent à s'appliquer à l'étude. Ils n'avoient d'abord voulu étudier que leur loi, leur langue, & un peu de médecine, & ils demeurerent en cet état ſous les Califes Ommiades. Almanſor, ſecond des Abbaſides, étudia de plus la Philoſophie & l'Aſtronomie ; mais Almamon ſon petit-fils pouſſa ces études beaucoup plus loin. Il fit des dépenſes extraordinaires pour amaſſer les livres les plus curieux écrits en ſyriaque & en grec, afin de puiſer la ſcience dans les ſources, & il pria les Empereurs Grecs de lui envoyer ce qu'ils en avoient. Il fit enſuite chercher les meilleurs interprétes, & les chargea de les traduire en Arabe. Il excita ſes ſujets à les étudier & à faire des conférences auſquelles il aſſiſtoit. Il favoriſoit les Savans de quelque Religion qu'ils fuſſent. Il recevoit avec reconnoiſſance les préſens qu'ils lui faiſoient de leurs Ouvrages. En peu de temps il eut tout ce qu'il y avoit de plus rare chez les Chrétiens Orientaux de toutes les ſectes. Il s'appliqua ſur-tout à l'Aſtronomie, & laiſſa des tables du mouvement des aſtres qu'il avoit faites lui-même : auſſi eut-il à ſa Cour pluſieurs Aſtronomes célébres. Mais ils pouſſoient cette étude juſqu'à l'Aſtrologie judiciaire ; & cette ſuperſtition ſi ancienne & ſi ridicule, fit depuis ce temps de nouveaux progrès. Almamon embraſſa la doctrine des Motazales, eſpéce d'hérétiques parmi les Muſulmans, qui mêloient à la Religion une philoſophie très-ſubtile, prétendant qu'on ne devoit en aucune ſorte diſtinguer les attributs de Dieu de ſon eſſence, ni dire que Dieu ſait par ſa ſcience, ou qu'il juge par ſa juſtice, mais par ſon eſſence.

Depuis ce temps-là les Muſulmans continuerent de cultiver les ſciences. Ils ont eu un nombre incroyable de gens habiles, ſur-tout des Arabes & des Perſans, & ils ont écrit de quoi remplir de grandes bibliothéques. Ils étudiérent avec ardeur les traditions qu'ils attribuoient à Mahomet & à ſes premiers diſciples, les vies de leurs prétendus Saints, les cas de conſcience ſur leurs pratiques de Religion, comme la priere, les purifications, le jeûne, le pélerinage. Ils s'appliquérent auſſi à leur Théologie ſcholaſtique, où ils examinerent tant de queſtions ſubtiles ſur les attributs de Dieu. D'autres étudioient l'Alcoram & ſes commentaires, plutôt en Juriſconſultes qu'en Théologiens, pour y trouver la déciſion de leurs différends; car ce livre eſt leur unique loi, même pour le temporel. La langue Arabe étoit alors la langue des Savans, & de la plûpart des peuples dans tout ce vaſte Empire, & c'eſt par-tout la langue de leur Religion. Ils l'étudioient ſur-tout dans l'Alcoran; & pour apprendre mieux cette langue par l'uſage, les curieux alloient de toutes parts à la ville de Baſſora, qui étoit pour eux ce qu'étoit Athenes pour les anciens Grecs.

III. Idée générale de leurs études.

Les Muſulmans avoient une telle horreur de l'idolâtrie, qu'ils ne croyoient pas qu'il leur fût permis de prononcer ſeulement les noms des faux dieux, & entre tant de milliers de volumes qu'ils ont écrits, à peine y en a-t-il quelqu'un où ces noms ſe trouvent. Ils étoient donc infiniment éloignés d'étudier toutes ces fables extravagantes & dangereuſes, dont nos poëtes modernes ont été ſi curieux, & qu'on a tant de ſoin de faire apprendre aux jeunes gens. Ce même éloignement qu'ils avoient de l'idolâtrie, les empêchoit de cultiver la

IV. Leur horreur de l'idolâtrie.

Poëſie, la Peinture & la Sculpture. Ces arts pouvoient s'exercer ſans le ſecours des fables des payens ; mais les Muſulmans craignoient qu'inſenſiblement les Poëtes & les Peintres ne ramenaſſent le goût des folies du paganiſme. Une triſte expérience nous apprend que leur crainte n'étoit que trop fondée ; car dans les pays mêmes qui ſont en poſſeſſion de la vraie Religion, en France, en Eſpagne, en Italie ; les Poëſies, les ouvrages de peinture & de ſculpture, ne préſentent que trop ſouvent des objets indignes de ſages payens, & rappellent toute la corruption & toutes les horreurs de l'idolâtrie. Les Arabes Muſulmans pour qui nous avons tant de mépris, & que nous regardons comme des gens ignorans & groſſiers, étoient en cela beaucoup plus ſpirituels que nous, & ont donné aux Chrétiens une leçon dont il ſeroit à ſouhaiter qu'ils euſſent profité.

v. Sciences auſquelles ils s'appliquoient.

A l'égard de l'Eloquence & de la Politique, qui ſont nées dans les républiques les plus libres, la forme du gouvernement des Muſulmans ne leur donnoit pas lieu de les étudier avec ſoin. Ils vivoient dans un Empire entiérement deſpotique ; où il ne falloit ouvrir la bouche que pour flatter ſon Prince & applaudir à toutes ſes penſées ; & où l'on n'étoit pas en peine de chercher ce qui étoit le plus avantageux à l'Etat, mais les moiens d'obéir à la volonté du Maître. Il n'y eut donc point d'autres livres des anciens qui fuſſent à leur uſage, que ceux des Mathématiciens, des Médecins, & des Philoſophes. Mais comme ils ſe ſoucioient peu de Politique & d'Eloquence, Platon ne leur convenoit pas. Ariſtote fut beaucoup plus de leur goût avec ſa Dialectique & ſa

Métaphyſique ; auſſi l'étudiérent-ils avec une ardeur incroyable. Ils s'appliquérent encore à ſa Phyſique, ſur-tout aux huit livres qui ne contiennent que les principes généraux ; car ils goûtoient moins la Phyſique particuliere, qui a beſoin d'obſervations & d'expériences, & qui néanmoins eſt plus sûre & ſans comparaiſon plus utile. L'étude de la Médecine étoit chez eux fort ſurperficielle. Ils avoient une tradition de remédes qu'ils n'examinoient pas. Ils ne connoiſſoient preſque point l'Anatomie, qui eſt néanmois ſi néceſſaire. Mais ils faiſoient grand cas de la Chimie, qu'on dit même qu'ils ont inventée. Ils y ont mêlé tous les vices que l'on a tant de peine à en ſéparer encore à préſent, la vanité des promeſſes, l'extravagance des raiſonnemens, la ſurperſtition des opérations, & tout ce qui a produit les charlatans & les impoſteurs. Pour les Mathématiques, les Princes mêmes Muſulmans en faiſoient leurs délices, & ils en ont perfectionné les parties les plus utiles, comme la Géométrie & l'Arithmétique. Ils ont inventé l'Algebre & le Zéro pour multiplier par dix, qui a rendu les opérations d'Arithmétique ſi faciles.

III.

VI. Guerre entre l'Empereur & les Muſulmans. Amorium priſe par ces infideles.

L'an 838, l'Empereur Théophile qui faiſoit la guerre aux Muſulmans, s'avança dans la Syrie, ravageant tout le pays & emmenant un grand nombre de captifs. Enfin il aſſiégea Sozopetra où étoit né le Calife Moutaſein. Ce Calife écrivit à Théophile, pour le prier d'épargner cette ville à ſa conſidération, mais il ne fut pas écouté. Théophile prit la ville & la ruina ; il tua une partie des habitans, & mit les autres en captivité. Le Calife en fut telle-

ment indigné, qu'il leva beaucoup plus de troupes que n'avoit fait aucun de ſes prédéceſſeurs, & fit écrire ſur les boucliers de ſes ſoldats, Amorion, pour marquer qu'il en vouloit à cette ville, qui étoit la patrie de Théophile. On conſeilloit à cet Empereur d'en ſauver les habitans en les faiſant paſſer ailleurs. Mais il crut qu'il étoit de ſon honneur de la défendre, & il y mit le Patrice Aërius Gouverneur d'Orient, avec deux des plus vaillans capitaines de l'Empire. Ils défendirent ſi bien la ville, que le Calife y perdit ſoixante & dix mille hommes, quoique le ſiége ne durât que treize jours. Enfin le Calife l'attaqua par un endroit foible & la prit d'aſſaut. Il paſſa au fil de l'épée tous les habitans & les ſoldats, excepté les chefs & les officiers, qu'il envoya à Bagdad. Quand il y fut revenu, il les fit mettre aux fers avec les entraves aux pieds dans une priſon affreuſe, où on ne voyoit pas le moindre jour en plein midi. On leur y donnoit un peu de pain & d'eau pour nourriture, la terre pour lit, & pour habits des haillons pleins de vermine.

VII. Les Muſulmans s'efforcent de pervertir les Chrétiens.

Quand on les vit affoiblis & languiſſans, on commença à les ſolliciter de changer de Religion. Le Calife leur envoya des Docteurs qui paſſoient pour les plus habiles des Muſulmans. Ils témoignoient avoir été attirés par la compaſſion, & ils apportoient aux priſonniers de l'argent & des habits pour les gagner. Car le Calife diſoit qu'il comptoit pour rien la conquête d'une ville en comparaiſon de celle des ames. Comme les Chrétiens rejettoient avec horreur la propoſition de renoncer à Jeſus-Chriſt, les Muſulmans les conjuroient de les écouter, & d'uſer ſeulement d'un peu de

condeſcendance & de diſſimulation. Il en venoit d'autres ſous le même prétexte, de leur faire l'aumône, qui les plaignoient juſqu'à verſer des larmes ſur leur triſte ſituation. Quel dommage, diſoient-ils, que des hommes pleins d'eſprit & de courage, & de la plus grande nobleſſe, ſoient chargés de fers ! Il ne faut pas s'étonner que des gens d'un tel mérite ne connoiſſent point la vérité. Leur ignorance vient du défaut d'inſtruction. Il les preſſoient enſuite de changer de Religion, & de ſuivre celle du grand prophête Mahomet.

Quelque temps après, il en vint encore d'autres du nombre des Faquirs ou moines Muſulmans, qui donnerent auſſi l'aumône aux captifs, & les embraſſérent avec de grands témoignages d'amitié. Ils s'aſſirent enſuite, & crurent leur propoſer un argument ſans réplique, en leur diſant : Un Dieu juſte n'accorde pas ſa puiſſance & ſa protection à ceux qui ne le ſervent pas ſelon ſa volonté : puiſqu'il nous favoriſe & nous aſſujettit les Romains, & qu'il nous donne des terres fertiles & des armées victorieuſes, il en faut conclure que nous obſervons ſes commandemens, & que nous lui rendons un culte qui lui eſt agréable. Les Chrétiens répondirent que les avantages temporels ne décidoient rien en faveur de la Religion. Vos conquêtes, dirent-ils, ne ſont pas plus étendues que celles des Perſes, qui ont ſubjugé preſque tout le monde ; des Grecs, qui ont vaincu les Perſes, & des anciens Romains, dont l'Empire étoit ſi étendu. Suivoient-ils la vraie Religion ? N'étoient-ils pas plongés dans l'idolâtrie ? Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le ſervent ; ſouvent auſſi il permet qu'ils ſoient vaincus quand ils l'offenſent,

Pour les châtier par la main des méchans. Il en faut revenir au fond, & examiner quelles ſont les preuves de la miſſion de Mahomet. Les Chrétiens demeurerent ſept ans entiers dans cette horrible priſon. Ils rendoient graces à Dieu de ce qu'il leur donnoit ce moyen d'expier leurs péchés paſſés, & proient pour la converſion des Muſulmans. L'Empereur Théophile fut ſi affligé de la priſe d'Amorion, & du refus que fit le Calife de recevoir la rançon des priſonniers, qu'il en mourut de chagrin.

IV.

V III. Les Muſulmans s'étendent & font des Colonies.

Les Muſulmans d'Eſpagne & d'Afrique exécutérent de leur côté les arrêts de la juſtice divine ſur les Chrétiens, qui s'affoibliſſoient toujours de plus en plus. Comme ils ſe trouvérent trop reſſerrés en Eſpagne dont pluſieurs provinces ſont ſtériles, ſongerent à faire des colonies. Ils aborderent en pluſieurs Iſles ſans trouver aucun vaiſſeau qui s'oppoſât à leur deſcente, parce qu'on les avoit tous raſſemblés pour la défenſe de Conſtantinople. Ayant remarqué que le terroir de l'Iſle de Crete étoit excellent, ils y revinrent l'année ſuivante; & auſſi-tôt qu'ils furent débarqués, leur chef fit brûler les vaiſſeaux pour les obliger de s'y établir. Ils défirent Photin que l'Empereur avoit envoyé contre eux, & bâtirent la ville de Candie, dont toute l'Iſle a pris le nom. Ils aſſujettirent trente villes, dont une ſeule conſerva la Religion chrétienne. L'Evêque de Gortyne, nommé Cyrille, ſouffrit le martyre pour n'avoir pas voulu renoncer à Jeſus-Chriſt. D'un autre côté les Muſulmans d'Afrique entrerent en Sicile l'an 820 & prirent Palerme. Etant enſuite devenus maîtres de toute la Sicile, ils firent de fréquentes deſcentes en Calabre &

en Lombardie. Ce fut pour s'oppoſer à leurs incurſions, & pour aſſurer l'embouchure du Tibre, que le Pape Grégoire IV entreprit de rebâtir la ville d'Oſtie tombée en ruine. Il la nomma de ſon nom Grégoriopolis. Aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit fait un auſſi grand ouvrage pour l'utilité publique.

Les Chrétiens Jacobites ou Eutichiens témoignerent du zéle pour s'étendre. Leur Patriarche Joſeph ordonna des Evêques, & les envoya en Afrique. Il paroît aſſez clairement que les Abiſſins ou peuple d'Etyopie, étoient en communion avec lui. Le Patriarche Melquite & les Chrétiens qui étoient ſous ſa conduite étoient plus odieux aux Muſulmans, parce qu'ils paſſoient pour plus dévoués à l'Empereur Romain, dont ils ſuivoient la Religion.

IX. Origine des Turcs.

L'hiſtoire nous apprend que la plûpart des princes chefs de la religion des Muſulmans étoient foibles, cruels, débauchés, & gouvernés par leurs officiers. Les Turcs profiterent de la foibleſſe des Califes pour ſe faire redouter : c'étoit le nom qu'on donnoit aux habitans du Turkeſtan frontiere de la Tartarie. Ils eurent toute l'autorité ſous le Calife Montaz, & ils firent donner le gouvernement d'Egypte à Ahmed dont le pere avoit été eſclave Turc. Il avoit le cœur grand, mépriſoit les mœurs groſſieres des Turcs, aimoit à laiſſer par-tout des preuves de ſa libéralité & de ſa magnificence. Il gouverna en Souverain l'Egypte & la Syrie pendant quinze ans. Les Chrétiens gémiſſoient dans l'Empire des Muſulmans ſous une dure ſervitude. On les accabloit d'impôts, & la plûpart étoient réduits à l'aumône.

ARTICLE V.

Schiſme de Photius. Huitiéme Concile général.

I.

I. S. Ignace Patriarche de Conſtantinople.

APrès la mort de Saint Méthodius, Saint Ignace fut mis ſur le Siége de Conſtantinople. Il étoit fils de Michel qui céda l'Empire l'an 813 à Leon l'Arménien, & de Précopia fille de l'Empereur Nicephore. Il étoit le dernier de leurs enfans, & s'appelloit d'abord Nicetas; mais quand ſon pere perdit la Couronne, il ſe fit couper les cheveux & prit le nom d'Ignace, comme nous l'avons dit. Il étoit alors âgé de quatorze ans, & il donna dès ce temps-là des marques de la grande ſainteté qu'on devoit un jour admirer en lui. Ayant embraſſé la vie monaſtique, il fit de tels progrès dans la vertu, qu'après la mort de ſon Abbé il fut forcé de prendre ſa place. Il établit des monaſteres dans les trois Iſles, de Platos, Hyatros, & Térébinthe, que l'on nommoit les Iſles du Prince. Il fut ordonné prêtre par Baſile Evêque de Paros dans l'Helleſpont, qui avoit beaucoup ſouffert dans la perſécution des Iconoclaſtes. Comme ceux qui honoroient les ſaintes Images ne vouloient point communiquer avec les Iconoclaſtes, on menoit de Conſtantinople & des villes voiſines de Bythinie les enfans au Prêtre Ignace pour les baptiſer. Il inſtruiſoit tous ceux qui s'adreſſoient à lui, & les fortifioit contre les

artifices & les violences des hérétiques. Il aſſiſtoit auſſi ceux qui étoient perſécutés, empriſonnés, bannis, & dépouillés de leurs biens. Il étoit aidé dans ſes bonnes œuvres par ſa mere & ſa ſœur, qui vécurent long-temps, & qui conſacrerent leurs richeſſes au ſoulagement de tous ceux qui ſouffroient pour la Foi. Saint Ignace avoit environ quarante-huit ans, quand il fut élevé ſur le Siége de Conſtantinople, qu'il tint plus de trente ans, en y comprenant le temps de l'uſurpation de Photius.

11. Son exil. Lâcheté des Evêques.

Nous avons dit que Bardas oncle du jeune Empereur Michel, & qui gouvernoit l'Empire, menoit une vie fort déréglée, tandis qu'il travailloit à rétablir les études à Conſtantinople. Le Patriarche Ignace ne put ſouffrir le ſcandale que ce Prince donnoit à tout l'Empire. Il avertit Bardas en particulier, & le conjura d'avoir pitié de ſon ame; mais les charitables avis du ſaint Paſteur ne ſervirent qu'à l'irriter de plus en plus. S'étant préſenté dans l'égliſe pour participer aux ſaints Myſteres le jour de l'Epiphanie de l'an 858, le Patriarche lui refuſa la Communion, & Bardas en fureur le menaça de lui paſſer ſon épée au travers du corps. Saint Ignace de ſon côté le menaça de la colere de Dieu. Depuis ce temps-là Bardas ne chercha qu'à rendre le Patriarche ſuſpect & odieux à l'Empereur Michel, & enfin il le fit exiler dans l'Iſle Térébinthe. A peine y avoit-il été trois jours, qu'on lui envoya les Evêques qui paſſoient pour les plus conſidérables, afin de l'engager à s'accommoder au temps & à donner la démiſſion de ſa dignité. Ces mêmes Evêques avoient promis par écrit & avec le ſerment le plus ſacré de ne jamais dépoſer Ignace. Néanmoins étant venu trou-

ver le ſaint Patriarche, ils firent tous leurs efforts & employerent les promeſſes & les menaces, pour l'obliger à donner a démiſſion par écrit. Il demeura inébranlable. Cependant pluſieurs Evêques ſe plaignoient de l'injuſtice qu'on faiſoit à Ignace, & menaçoient de ne point reconnoître pour Patriarche le ſucceſſeur qu'on prétendoit lui donner, ce qui cauſeroit un ſchiſme. Pour éviter cet inconvénient, Bardas les prit en particulier, & promit à chacun d'eux le Siége de Conſtantinople, s'ils vouloient abandonner Ignace. Ces Evêques lâches & ambitieux y conſentirent à ce prix. Bardas leur dit que l'Empereur leur tiendroit parole, mais que quand il les feroit venir pour leur offrir le Siége de Conſtantinople, ils devoient par modeſtie faire ſemblant de le refuſer. Ils en convinrent; l'Empereur les manda chacun ſéparement, leur offrit la place d'Ignace; ils refuſerent & ils furent pris au mot: ainſi ils firent inutilement une ſi indigne baſſeſſe.

II.

III. Photius intrus ſur le Siege de Conſtantinople ſes violences. ſouffrances de S Ignace & de ceux qui lui étoient attachés.

La Cour choiſit pour Patriarche de Conſtantinople le fameux Photius, dont nous ferons bien-tôt le portrait. Ignace fut enlevé à la ſollicitation de Photius & enfermé dans une étable de chévres. Il fut enſuite transféré dans un fauxbourg près de Conſtantinople, où on le frappa ſi cruellement au viſage, qu'on lui fit tomber les dents. On lui mit des entraves aux pieds, & on l'enferma dans une étroite priſon. Tous ces indignes traitemens tendoient à extorquer de lui un acte de démiſſion, par lequel il parût qu'il avoit quitté volontairement ſon Siége. Pluſieurs Evêques prirent ſa défenſe & anathématiſerent Photius. Mais ces

ambitieux de ſon côté appuyé de l'autorité de l'Empereur, aſſembla un Concile dans l'égliſe des Apôtres, & prononça une ſentence de dépoſition contre Ignace qui étoit abſent. Il dépoſa auſſi quelques Evêques qui eurent la généroſité de lui reprocher ſon injuſtice, & les fit mettre dans une priſon du Palais, qui étoit très-infectée. Saint Ignace y étoit avec eux chargé de chaînes, & d'autres étoient dans la priſon du Prétoire. Enfin il fut exilé à Mytilene dans l'Iſle de Lesbos. On chaſſa de Conſtantinople tous ceux qui étoient ſoupçonnés de lui être attachés: pluſieurs furent déchirés de coups; l'un d'eux eut la langue coupées, parce qu'il parloit trop librement. Comme Photius voyoit que pluſieurs murmuroient d'une procédure ſi irréguliere, dans laquelle on avoit foulé aux pieds toutes les régles, il s'aviſa d'envoyer des Légats à Rome, & de prier le Pape Nicolas d'en envoyer de ſon côté à Conſtantinople ſous prétexte d'éteindre les reſtes de l'héréſie des Iconoclaſtes, mais en effet pour faire autoriſer par les Légats Romains la dépoſition d'Ignace. Ce fourbe marquoit au Pape, qu'Ignace ayant repréſenté qu'il ne pouvoit plus exercer ſes fonctions à cauſe de ſa vieilleſſe & de ſa mauvaiſe ſanté, avoit quitté l'égliſe de Conſtantinople, & s'étoit retiré dans un monaſtere qu'il avoit fondé, où l'Empereur & lui-même (Photius) lui rendoient tous les honneurs convenables.

IV. Légats du Pape à C. P. Violence qui leur eſt faite.

L'Empereur Michel écrivit auſſi au Pape, & lui envoya une ambaſſade fort honorable avec de très-riches préſens pour l'égliſe de S. Pierre. Il y avoit parmi ces préſens une paténe & un calice d'or ornés de pierreries. Per-

ſonne n'alla à Rome de la part d'Ignace, parce que ſes ennemis ne le permirent pas. Le Pape Nicolas, qui ignoroit tout ce qui s'étoit paſſé à Conſtantinople, ſe tint ſur ſes gardes, & ne voulut rien faire qu'avec maturité. Il enyoya deux Légats avec ordre de condamner les Iconoclaſtes, mais de ſe borner dans l'affaire d'Ignace à faire des informations juridiques, afin d'en faire enſuite leur rapport à Rome. Quand les Légats furent arrivés à Conſtantinople, on ne les laiſſa parler à perſonne pendant trois mois, de peur qu'ils n'appriſſent de quelle maniere Ignace avoit été dépoſé. Enſuite on leur déclara que s'ils ne ſe rendoient aux volontés de l'Empereur, on les enverroit en exil, où ils ſeroient réduits à la plus affreuſe miſere. Après huit mois de réſiſtance les Légats ſe rendirent.

V. Concile très-nombreux dans lequel ſaint Ignace eſt dépoſé.

Cependant le Patriarche Ignace fut rappellé de Mitylene, & remis dans l'Iſle de Térébinthe où il ſouffrit pluſieurs mauvais traitemens. Dans le même temps une nouvelle nation de Scythes très-cruelle nommée Ros, c'eſt-à-dire, les Ruſſes, firent des incurſions à l'entrée du Pont-Euxin. Ils pilloient les maiſons & tuoient les hommes, juſqu'aux Iſles les plus voiſines de Conſtantinople. Ils ravagerent auſſi les monaſteres d'Ignace, & firent mourir à coups de haches vingt-deux de ſes plus fidéles domeſtiques. Le ſaint Evêque l'ayant appris, ſe contenta de dire ces paroles de Job: Que le nom du Seigneur ſoit béni. Vers le même temps, c'eſt-à-dire, en 861, Photius fit aſſembler un Concile à Conſtantinople dans l'égliſe des Apôtres, où ſe trouverent trois cens dix-huit Evêques, entre leſquels étoient les Légats du Pape. L'Empereur y aſſiſtoit, avec tous les

Magiſtrats & un peuple innombrable. Ignace eut ordre de ſe rendre à ce Concile. Il ſe revêtit de l'habit de Patriarche, & marcha à pied, accompagné de pluſieurs Evêques, d'un nombre de Prêtres, de beaucoup de moines & de laïques. L'Empereur lui envoya défendre ſous peine de la vie lorſqu'il étoit dans la rue, de ſe préſenter autrement qu'en habit de ſimple moine. Ignace obéit, & fut mené dans le Concile. L'Empereur commença par le charger d'injures, & le preſſa enſuite de donner ſa démiſſion. Mais comme on ne put l'obtenir, on le renvoya. On le cita pour les autres ſeſſions. Ignace dit qu'il n'iroit point, parce qu'on ne faiſoit rien ſelon les régles. Il reprocha aux Légats du Pape d'avoir reçu les préſens de Photius uſurpateur de ſon Siége, & demanda d'être mené au Pape. Il lui écrivit une lettre qu'il prioit qu'on lui fît rendre, où il alléguoit la lettre du Pape Innocent en faveur de Saint Chryſoſtome.

Dix jours après, on mena Ignace au Concile, & on produiſit contre lui ſoixante & douze témoins que l'on avoit préparés depuis long-temps. On les fit venir l'un après l'autre, & ils jurerent qu'Ignace avoit été ordonné ſans aucun décret d'élection. Après pluſieurs diſputes, le Concile prononça contre lui la ſentence de dépoſition. Un ſoudiacre, qu'Ignace avoit interdit de ſes fonctions à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, lui ôta par derriere le pallium & les autres habits ſacrés, en criant qu'il étoit indigne du ſacerdoce, ſelon la formule de la dépoſition. Les Légats du Pape crierent de même, & Ignace demeura couvert de haillons que l'on avoit mis exprès par deſſous. On tint enſuite une autre ſéance, où l'on traita de

culte des Images, mais ſeulement pour ſauver les apparences; car c'étoit le prétexte dont on s'étoit ſervi pour engager le Pape à envoyer des Légats, quoiqu'il n'y eût preſque plus d'Iconoclaſtes. On fit auſſi dans cette ſéance dix-ſept canons dont la plûpart regardent les moines & les monaſteres.

III.

VI. Souffrances de S. Ignace. Sa requete au Pape.

Photius fit enſuite enfermer Ignace dans le ſépulcre de Conſtantin Copronyme, en la même égliſe des Apôtres, où il le livra à trois hommes cruels qui le frapperent ſur le viſage, le dépouillerent pendant un froid fort rude, & l'étendirent ſur le marbre en forme de croix. Il fut quinze jours dans cette priſon, & on lui en fit paſſer huit ſans lui donner aucune nourriture, & ſans le laiſſer ni dormir ni s'aſſeoir. Enfin ces hommes barbares auſquels Photius avoit confié le ſaint Evêque, le monterent ſur le coffre de marbre où étoit le corps de Copronyme, & qui étoit en forme de bierre. Après l'y avoir aſſis, ils lui attacherent aux pieds de groſſes pierres, & accompagnerent ces tourmens d'injures & de railleries. Après qu'il eut paſſé toute la nuit dans cette cruelle poſture, ils le détacherent & le firent tomber ſi rudement, que le pavé fut teint de ſon ſang. Lorſqu'il étoit en cet état & qu'il pouvoit à peine reſpirer, un de ſes trois bourreaux lui prit la main de force, & lui fit marquer une croix ſur un papier qu'il tenoit, & qu'il porta enſuite à Photius qui y ajoûta ces mots: Ignace indigne Patriarche de Conſtantinople, je confeſſe que je ſuis monté ſur ce Siége ſans décret d'élection, & que j'ai gouverné tyranniquement. Après qu'on eut envoyé à l'Empereur cette prétendue ſouſcription, Ignace fut

délivré de sa prison, & eut un peu de relâche. Ce fut alors qu'on croit qu'il fit sa requête au Pape. Elle fut composée par le moine Théognoste, au nom d'Ignace, de dix Métropolitains, de quinze Evêques, & d'un très-grand nombre de prêtres & de moines. Ignace y raconte la persécution qu'il avoit soufferte, & prie le Pape de prendre la défense de l'innocence opprimée, à l'exemple de ses prédécesseurs. Cette requête fut portée au Pape par Théognoste même, qui fit le voyage de Rome secretement, & sans avoir aucun scrupule de mettre un habit séculier, afin d'être moins connu. Il instruisit le Pape de tout ce qui s'étoit passé.

VII. Fuite du saint Patriarche.

Cependant Photius n'étant pas encore content, conseilla à l'Empereur de faire ramener Ignace à l'église des Apôtres, de le faire monter sur l'ambon pour y lire sa déposition & s'anathématiser lui-même, & ensuite de lui faire arracher les yeux & couper la main. Le jour de la Pentecôte Ignace vit tout d'un coup sa maison environnée d'une multitude de soldats armés. Alors pour se dérober à la fureur de son persécuteur, il prit l'habit séculier d'un pauvre esclave, mit sur ses épaules un bâton où pendoient deux corbeilles, & sortit ainsi comme un pauvre payſan à la faveur de la nuit, sans être apperçu de ses gardes. Il marchoit fondant en larmes, accompagné d'un de ses disciples nommé Cyprien. Il passa sans être découvert, dans les Isles de la Propontide, changeant souvent de demeure, & se cachant dans les cavernes, les montagnes & les lieux déserts, où il souffroit de grandes incommodités, & vivoit des aumônes des fidéles, tout Patriarche qu'il étoit & fils d'Empereur. Pho-

tius ayant manqué ſon coup, le faiſoit chercher dans tous les monaſteres & toutes les villes. Il envoya même ſix vaiſſeaux légers pour chercher Ignace dans toutes les Iſles & ſur toutes les côtes; avec ordre, ſi on le trouvoit, de le faire mourir comme un rebelle qui renverſoit l'Etat. Il fut pluſieurs fois rencontré, mais ſon habit d'eſclave empêcha toujours qu'il ne fût reconnu.

VIII. Tremblement de terre à C. P.

Pendant que le Saint Patriarche ſouffroit une perſécution ſi cruelle, la ville de Conſtantinople fut agitée d'un grand tremblement de terre qui dura quarante jours. Tout le peuple crioit que Dieu vengeoit les injuſtes violences exercées contre Ignace. L'Empereur même & Bardas effrayés jurerent publiquement de ne lui faire aucun mal, ni à celui qui l'auroit caché, & qu'il pouvoit retourner en ſûreté dans ſon monaſtere. Alors Ignace ſe découvrit, eut permiſſion de vivre en liberté dans ſon monaſtere, & le tremblement de terre ceſſa auſſi-tôt.

Retour de S. Ignace. Il eſt juſtifié à Rome. Il eſt rétabli ſur ſon Siége & Photius chaſſé.

En 863, le Pape Nicolas ayant appris la prévarication de ſes Légats à Conſtantinople, aſſembla à Rome un Concile de pluſieurs Provinces. L'Evêque Zacharie, le ſeul des Légats qui étoit préſent, (car l'autre étoit en France) fut convaincu même par ſa confeſſion, d'avoir conſenti à la dépoſition d'Ignace & d'avoir communiqué avec Photius. Le Concile le depoſa & l'excommunia; & on remit à un autre Concile le jugement du Légat abſent. Ce même Concile condamna Photius, & déclara Ignace injuſtement condamné. Photius fut chaſſé du Siége de Conſtantinople auſſi-tôt après la mort de l'Empereur Michel, & Ignace fut ſolemnellement rétabli. L'Empereur Baſile l'honora à proportion de ce qu'il

avoit été humilié. Ignace ſe ſervit de la confiance que l'Empereur avoit en lui, pour l'engager à aſſembler un Concile œcuménique, afin de remédier à tant de ſcandales. Ce fut le huitiéme Concile général, dont nous parlerons bien-tôt, auquel S. Ignace eut la conſolation d'aſſiſter avant ſa mort.

IX. Mort de S. Ignace. ses miracles.

Ce ſaint Patriarche âgé de près de quatre-vingts ans tomba malade, & en peu de jours fut à l'extrêmité. Au milieu de la nuit, comme on diſoit l'Office près de lui, le lecteur lui demanda ſa bénédiction ſelon la coûtume. Ignace fit le ſigne de la croix ſur ſa bouche, & dit d'une voix mourante: De quel ſaint honore-t-on aujourd'hui la mémoire? On lui répondit, de Saint Jacques frere du Seigneur, votre ami. Il répondit avec un grand ſentiment d'humilité: C'eſt mon maître. Il dit enſuite adieu aux aſſiſtans, prononça la bénédiction, & expira auſſi-tôt. C'étoit l'an 878 le vingt-quatriéme d'Octobre, jour auquel les Grecs font la fête de Saint Jacques le Mineur. On revêtit le corps de S. Ignace de ſon habit Pontifical, & par-deſſus on mit le pallium de Saint Jacques qu'on lui avoit envoyé de Jéruſalem quelques années auparavant. On enferma le ſaint corps dans un cercueil de bois, & on le porta à Sainte Sophie pour faire ſur lui les prieres ordinaires. Les tréteaux ſur leſquels il avoit été expoſé, & le drap qui le couvroit, furent mis en piéces par le peuple, pour être gardés comme des reliques. On transféra le corps à l'égliſe de S. Menas, où il fut quelque temps en dépôt, & deux femmes poſſédées du démon y furent délivrées. On le mit enſuite dans une barque, on le paſſa à l'égliſe de Saint Michel qu'il avoit bâtie, & on l'enterra dans un tombeau de

marbre, où il ſe fit pluſieurs miracles. Les Egliſes Grecque & Latine honorent ſa mémoire le jour de ſa mort.

IV.

X. Caractere de photius. Ses qualités humaines. Comment il s'éleve ſur le Siége de C. P.

Photius étoit d'une naiſſance très-illuſtre. Il cultiva avec ſoin ſon eſprit, naturellement grand & élevé. Ses richeſſes lui faiſoient trouver facilement toute ſorte de livres, & ſa paſſion pour la gloire alloit juſqu'à lui faire paſſer les nuits à la lecture. Auſſi devint-il le plus ſavant homme, non-ſeulement de ſon ſiécle, mais des précédens. Il ſavoit la gtammaire, la poëtique, la rhéotorique, la philoſophie, la médecine, & toutes les ſciences profanes. Il n'avoit pas négligé la ſcience eccléſiaſtique; & quand il ſe vit en place, il s'y rendit très-habile. Il avoit à la Cour deux grandes charges, celle de premier Ecuyer & celle de premier Secrétaire. Mais que ſert-il à l'homme de poſſéder tous ces avantages humains, s'il n'a pas le don qui apprend à en faire un bon uſage? La naiſſance, l'eſprit, la ſcience, les richeſſes, les dignités ſe trouvoient réunies dans Photius; mais ces qualités qui paroiſſent aux hommes ſi eſtimables, n'ont pas empêché que celui qui les poſſédoit, n'ait été regardé par la poſtérité comme un monſtre, qui a fait un abus criminel des talens qu'il n'avoit reçus que pour les conſacrer à la gloire de Dieu, & pour les faire ſervir à ſa propre ſanctification. Quoiqu'il ne fût que ſimple laïque, lorſque Saint Ignace fut chaſſé du Siége de Conſtantinople, Bardas le fit nommer par la Cour pour le remplir. Comme ce n'étoit rien moins qu'une élection canonique, tous les Evêques s'y oppoſerent d'abord, & en élurent trois autres d'un conſentement unanime. La Cour

les

les gagna peu à peu excepté cinq, qui résisterent plus long-temps. Mais ces cinq voyant que la multitude des Evêques avoit cédé, craignirent d'être écrasés étant en si petit nombre. Ils cédérent donc, mais à condition que Photius embrasseroit la communion d'Ignace, l'honoreroit comme son pere & ne feroit rien d'important sans son consentement. Photius le promit; & à ces conditions, il fut ordonné par Grégoire de Syracuse qu'Ignace avoit déposé à cause de ses crimes. De laïque il fut fait Evêques en six jours. Le premier jour on le fit moine, le second lecteur, le troisiéme soudiacre, le quatriéme diacre, le cinquiéme prêtre, & le sixiéme qui fut le jour de Noël de l'an 858, on l'ordonna Patriarche de Constantinople.

XI. Violence de photius, sa profonde dissimulation, ses lettres artificieuses au pape.

Deux mois n'étoient pas encore passés depuis son ordination, qu'il commença malgré ses promesses & ses sermens de persécuter tous les Ecclésiastiques qui étoient attachés à Ignace, les faisant fouetter & déchirer de coups. Il employoit ensuite les caresses, les présens & les promesses pour gagner ceux que les mauvais traitemens ne pouvoient abbattre. Pendant qu'il exerçoit ces violences, voici de quelle maniere ce parfait hypocrite écrivoit au Pape Nicolas. Quand je pense, disoit-il, à la grandeur de l'Episcopat, à la foiblesse humaine, & à la mienne en particulier, j'ai toujours été surpris qu'il puisse se trouver quelqu'un qui veuille se charger d'un poids si accablant. Je ne puis exprimer quelle est ma douleur de m'en voir chargé moi-même. Mon prédécesseur ayant quitté sa dignité, le Clergé, les Métropolitains assemblés, & sur-tout l'Empereur plein de bonté pour les autres & cruel

pour moi ſeul, ſe ſont jettés ſur moi ; & ſans avoir égard à mes raiſons & ma réſiſtance, m'ont forcé de me charger de l'Epiſcopat. Ainſi malgré mon déſeſpoir & mes larmes, ils l'ont emporté. Photius met enſuite ſa profeſſion de foi, qui eſt entiérement catholique, & où il ſpécifie les ſept Conciles généraux. Il reçut du Pape une réponſe à laquelle il ne s'attendoit pas. Son élection n'y étoit point confirmée, non plus que la condamnation du Patriarche Ignace. Il chargea donc l'Ambaſſadeur que l'Empereur envoyoit à Rome, d'une lettre où il plaidoit ſa cauſe avec tous les artifices de ſa rhétorique. Nous rapportons volontiers les paroles d'un homme qui eſt devenu ſi fameux, & qu'on ne ſauroit aſſez connoître. Il eſt bon de rapprocher ſes paroles de ſes actions : c'eſt le moyen d'avoir de lui une idée juſte. Rien, dit-il, n'eſt plus précieux que la charité, qui reconcilie les peres avec les enfans, & réunit les perſonnes les plus oppoſées. C'eſt elle qui m'a appris à ſouffrir patiemment les reproches piquans de votre Sainteté, & à ne les attribuer qu'à votre zéle pour la diſcipline de l'Egliſe. Mais en uſant de la liberté qui doit être entre des freres, & entre les peres & les enfans, je vous écris pour me défendre & non pour vous contredire. Au lieu de me reprendre, vous deviez avoir pitié de moi, puiſque j'ai été forcé. Dieu à qui rien n'eſt caché, ſait la violence que j'ai ſoufferte. On m'a mis en priſon comme un criminel ; on m'a donné des gardes ; on m'a élu malgré moi. Je pleurois, je m'affligeois, tout le monde le ſait. Ne devois-je donc pas plutôt recevoir des conſolations que des reproches ?

J'ai perdu la paix & les douceurs de la vie que je goûtois chez moi au milieu d'une troupe de ſavans amis, dans l'étude des ſciences & de la ſageſſe, & dans la recherche de la vérité. J'ai perdu ces avantages & beaucoup d'autres, & c'eſt la cauſe de mes larmes. Car je ſavois, avant même que de l'avoir éprouvé, les ſoins & les embarras de la place où je ſuis. Que n'ai-je point à ſouffrir en combattant la ſimonie, le peu de reſpect dans les égliſes : l'impénitence des pécheurs ? Je prévoyois ces peines ; & c'eſt ce qui me faiſoit fuir. Mais, dit-on, on a violé les canons qui défendent d'élever un laïque à l'Epiſcopat. Qui les a violés ? Celui qui a fait violence, ou celui qui l'a ſoufferte ? Il falloit réſiſter. J'ai réſiſté & plus qu'il ne falloit ; & ſi je n'avois craint un plus grand malheur, j'aurois réſiſté juſqu'à la mort. Au reſte l'Egliſe de Conſtantinople n'a point reçu juſqu'ici ces canons qu'on dit avoir été violés. C'étoit le Concile de Sardique, & les Décrétales des Papes Celeſtin, Leon & Gelaſe, que le Pape Nicolas avoit alléguées dans ſa premiere lettre à Photius. Il continue : Je pourrois en demeurer là : car je ne prétends pas me juſtifier. Je n'ai jamais deſiré cette place, & j'y demeure malgré moi. Mais il faut juſtifier nos peres Taraiſe & Nicephore. On dit qu'ils ont été ordonnés Evêques contre les régles. Mais nous ne connoiſſons point ces régles. Chacun doit garder les ſiennes. Nous ne jeûnons qu'un Samedi ; d'autres en jeûnent davantage. A Rome on ne trouve point de Prêtres marié : nous avons appris à ordonner prêtre ceux qui ſe contentent d'un ſeul mariage. Photius ajoûte : bien loin de blâmer ceux que l'on choiſit d'entre les laïques pour les élever à l'Epiſcopat, on de-

XII. son hypocriſie.

vroit le combler de louanges d'avoir ſi bien vécu, qu'on les ait préférés à ceux qui étoient déja dans le Sacerdoce. Ce n'eſt ni l'habit, ni la figure des chevaux, ni la longueur du tems ; c'eſt la bonne vie qui rend digne de l'Epiſcopat. Je ne le dis pas pour moi, qui n'avois ni l'habit ni la ſainte vie. Je le dis pour Taraiſe mon grand oncle & pour Nicephore. Je le dis pour Ambroiſe, que les Latins auroient honte de condamner, lui qui eſt la gloire de leur pays, & qui a compoſé en leur langue tant d'Ecrits ſi utiles. Ils ne condamneront pas non plus Nectaire, s'ils ne veulent condamner avec lui le Concile qui confirma ſon ordination. Et néanmoins ils n'étoient pas même baptiſés ni l'un ni l'autre.

XIII. Sa fourberie. Son indifférence a l'egard des impiétés de l'Empereur Michel. Zele de l'Archevêque Baſile.

En même-temps que Photius tenoit un langage ſi ſéduiſant, il fut convaincu d'avoir fabriqué des lettres, & conduit toute une manœuvre dont à peine on croiroit une homme capable. Il engagea un miſérable qui portoit l'habit de moine, & qui étoit inconnu à Conſtantinople, à lui remettre devant tout le monde une lettre que Photius lui-même avoit compoſée, en diſant qu'il l'apportoit de la part du Pape. La fourberie fut découverte, & Photius tira des mains de la juſtice celui qui l'avoit ſervi, & lui procura même une charge conſidérable. Cet indigne Patriarche n'étoit pas moins criminel, en diſſimulant les impiétés de l'Empereur Michel, qui ſe moquoit des plus ſaintes cérémonies de la Religion avec les compagnons de ſes débauches. Baſile Archevêque de Theſſalonique, vieillard vénérable, eut le courage de l'en reprendre à l'occaſion d'un tremblement de terre qui arriva à Conſtantinople, diſant que ſes impiétés atti-

roient la colere de Dieu. Mais l'Empereur irrité lui fit donner des soufflets si violens que les dents lui tomberent, & lui fit déchirer le dos à coups de fouet. Photius au contraire, faisoit assiduement sa cour à l'Empereur, & mangeoit à sa table avec ses bouffons sacrileges.

XIV. Photius condamné par le pape qui écrit une belle lettre a l'Empereur.

Après que le Pape Nicolas eût condamné Photius dans un Concile, l'Empereur envoya à Rome une lettre remplie d'injures. Photius qui en étoit l'auteur, faisoit assez sentir à quels excès il étoit capable de se porter. Le Pape répondit à l'Empereur, & commença sa réponse par une priere, afin que Dieu lui inspirât ce qu'il devoit dire dans cette occasion. Comme l'Empereur témoignoit un grand mépris du Siége de Rome, le Pape en releve les priviléges. Ils sont, dit-il, établis de la propre bouche de Jesus-Christ. Ils ont été avant votre regne, & subsisteront après vous, & tant qu'il y aura des Chrétiens. Vous demandez que nous vous livrions des moines qui vous ont offensé. Ceux que vous désignez ne nous ont jamais dit aucun mal de vous. Vous ne les demandez que pour les maltraiter. Nous croyez-vous capables de les livrer? Les payens mêmes ne le feroient pas. Vous voulez nous épouvanter en nous menaçant de ruiner notre ville & notre pays. Mais nous nous appuyons sur la protection de Dieu; & tant que nous aurons un souffle de vie, nous ferons notre devoir. Le Pape conclut en exhortant l'Empereur à ne point entreprendre sur les droits de l'Eglise, comme l'Eglise n'entreprend point sur les droits de l'Empereur. Jesus-Christ, dit-il, a séparé les deux Puissances, afin que les Empereurs chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes se

ſerviſſent des loix des Empereurs pour les affaires temporelles.

V.

XV. La mort de Ceſar Bardas ôta à Photius un puiſſant protecteur. Mais il ne perdit pas courage. Il ſçut s'accommoder au temps, & il commença à ſe déchaîner contre Bardas après ſa mort, autant qu'il l'avoit loué & flatté pendant ſa vie. Cet habile courtiſan travailla à gagner les bonnes graces de Baſile, & ménageoit auſſi Michel, ne ſachant auquel des deux demeureroit la ſouveraine autorité. Cependant voyant que pluſieurs ſe ſéparoient de ſa communion depuis la ſentence prononcée contre lui par le Pape Nicolas, il les perſécuta ouvertement. Il dépouilloit les uns de leur dignités, les autres de leurs biens; il en banniſſoit quelques-uns, ou les faiſoit mettre en priſon, & pluſieurs ſouffrirent divers tourmens. Il n'épargnoit ni l'âge, ni le ſexe, ni la condition. Il chaſſa des hermites du mont Olympe, & fit brûler leurs cellules. Il fit enterrer juſqu'au milieu du corps un de ceux qui refuſoient de communiquer avec lui. Pour ſe faire plus de partiſans, Photius employa deux moyens; le premier de faire ordonner par l'Empereur, que tous les legs pieux laiſſés par teſtamment ſeroient diſtribués par ſes mains. Ainſi il paroiſſoit fort libéral; car on ne faiſoit point toujours attention que c'étoit le bien d'autrui qu'il donnoit avec tant de généroſité. L'autre fineſſe étoit d'obliger tous ceux qui venoient à lui pour apprendre les ſciences profanes, de promettre par écrit qu'ils ſeroient toujours dans ſa communion. Ainſi tous ſes diſciples, qui étoient en grand nombre, ſe trouvoient engagés à le ſoutenir, & il y avoit parmi eux des

Photius travaille à s'accréditer de plus en plus. Moyens indignes qu'il emploie.

personnes de la haute distinction. Ce goût de Photius, de vouloir enseigner les sciences profanes aux personnes de condition, est remarquable.

XVI. Le pape Nicolas menace l'Empereur & photius

Cependant le Pape Nicolas envoya à Constantinople plusieurs lettres, dans lesquelles il protestoit qu'il ne communiqueroit jamais avec Photius, à moins qu'il n'abandonnât un Siége qu'il avoit usurpé. Vous assurez, dit le Pape en écrivant à l'Empereur, que sans notre consentement Photius ne laissera pas de garder son Siége, & d'être dans la communion de l'Eglise, & que nous ne rendrons pas meilleure la condition d'Ignace. Nous croyons au contraire, que l'Eglise n'oubliera pas les canons de Nicée, qui défendent aux uns de recevoir ceux qui ont été excommuniés par les autres. Nous croyons qu'un membre séparé ne subsistera pas long-tems, & que les autres suivront enfin leur chef. Au reste le S. Siége a fait ce qu'il a dû : le succès dépend de Dieu. Nous reçumes l'année derniere une lettre qui porte votre nom, & qui contenoit tant d'injures & de blasphêmes, que celui qui l'a écrite semble avoir trempé sa plume dans la gorge du serpent. Nous vous exhortons à faire brûler cette infâme lettre. Sinon, sachez qu'en plein Concile de tout l'Occident, nous en anathématiserons les auteurs. Ensuite nous la ferons attacher à un poteau, sous lequel on allumera un grand feu, pour la brûler à votre honte aux yeux de toutes les nations qui viennent au tombeau de Saint Pierre. Le Pape Nicolas, dont d'ailleurs nous respectons le zéle & les intentions, pouvoit-il croire que de telles menaces feroient impression sur un jeune Prince impie qui se moquoit de la Religion, & sur un furieux tel que Photius,

capable de ſe porter aux plus grands excès ? Il ſemble qu'un pere prudent, modéré & compatiſſant, eſt plus porté à gémir ſur l'aveuglement & la phrénéſie d'un fils dénaturé, qui cherche à lui ôter la vie & à ſe l'ôter en même-temps à ſoi-même, qu'à uſer de ménaces & à emploier les châtimens. Le Pape Nicolas écrivit auſſi à Photius, & au Céſar Bardas, quoiqu'il fût mort plus de ſi mois auparavant, ce qui montre combien il y avoit peu de commerce entre Rome & Conſtantinople.

VI.

XVII. photius entreprend de depoſer le pape. son incroiable ſupercherie.

Lorſque Photius eut appris que le Pape perſiſtoit à le regarder comme excommunié, il réſolut de l'excommunier & de le dépoſer lui-même. Pour réuſſir dans une entrepriſe ſi folle & ſi téméraire, il ſuppoſa un Concile œcuménique, où il faiſoit préſider les Empereurs Michel & Baſile avec des Légats des trois grands Siéges d'Orient. Il paroiſſoit des accuſateurs, qui publioient les prétendus crimes du Pape Nicolas, & en demandoient juſtice à ce Concile imaginaire. On voioit des témoins dont les dépoſitions appuioient ces plaintes: mais Photius prenoit le parti du Pape, & diſoit qu'il ne falloit pas le condamner abſent. Les Evêques du Concile réfutoient ſes raiſons ; & cédant bien-tôt aux leurs, il recevoit les accuſations & examinoit la cauſe. Enfin il condamnoit le Pape pour un grand nombre de différens crimes ſuppoſés, & prononçoit une ſentence d'excommunication & de dépoſition contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dreſſé ces actes tels qu'il lui plût, il les fit ſouſcrire par une vingtaine d'Evêques, & y ajoûta près de mille fauſſes ſignatures. On y voioit celle des deux Empereurs, des trois Légats d'Orient,

de tous les Sénateurs, de plusieurs Abbés & d'un grand nombre de clercs. Ces actes furent envoyés à l'Empereur Louis qui regnoit en Italie, avec plusieurs présens. On prioit Louis de chasser de Rome Nicolas, comme ayant été condamné par un Concile œcuménique.

XVIII. Photius écrit contre les Latins.

Alors Photius ne gardant plus de mesures avec le Pape, s'adressa aux Orientaux, & composa une lettre circulaire qu'il envoya au Patriarche d'Alexandrie & aux autres, & dans laquelle il parle ainsi : Les héréſies sembloient étouffées, & la Foi se répandoit de cette ville Impériale parmi les nations infidéles : les Arméniens avoient ouit é l'héréſie des Jacobites pour se réunir à l'Egliſe : les Bulgares, nation barbare & ennemie de Jesus-Christ, avoient renoncé aux superſtions payennes pour embrasser la foi. Mais des hommes sortis des ténébres de l'Occident sont venus ravager ces nouvelles plantes, & corrompre en eux la pureté de la Foi par leurs erreurs. Il veut parler des Légats que le Pape avoit envoyés en Bulgarie. Premiérement, dit Photius, ils leur ordonnent de jeûner les samedis, quoique le moindre mépris des traditions tende à renverser la Religion. Ils retranchent du Carême la premiere semaine, & permettent de manger pendant tout ce saint tems des laitages & du fromage. Ils favoriſent l'héréſie des Manichéens, en rejettant les Prêtres engagés dans un mariage légitime. Ils réïterent l'onction du saint Crême à ceux qui l'ont reçue des prêtres. Mais le comble de l'impieté, c'eſt qu'ils ont osé ajouter des paroles nouvelles au sacré Symbole autoriſé par tous les Conciles, en disant que le Saint-Esprit ne procéde pas du Pere seul, mais encore du Fils. Photius se déchaî-

contre cette doctrine, juſqu'à dire que ceux qui la ſoutiennent ne ſont pas Chrétiens. Il s'efforce de la réfuter par des raiſonnemens ſubtils, & prétend que ce dogme eſt contraire à l'Evangile & à tous les Peres.

C'eſt cette impiété, ajoute Photius, que ces Evêques de ténébres ont voulu répandre ſurtout chez les Bulgares. Quand nous avons appris une telle nouvelle, nos entrailles ont été émues, comme celle d'un pere qui voit ſes enfans égorgés par des bêtes cruelles. Nous avons condamné dans un Concile ces miniſtres de l'Antechriſt, ces empoiſonneurs publics. Nous avons reçu d'Italie une lettre qui contient d'étranges plaintes contre l'Evêque de Rome. Il faudra examiner cette affaire dans un Concile œcuménique. Cette lettre circulaire de Photius eſt la premiere piéce qui ſoit ſortie de l'égliſe Grecque, pour accuſer ouvertement d'erreur toute l'égliſe Latine. Mais il eſt remarquable que Photius ne l'en a accuſée que depuis ſa condamnation, quoique l'addition au Symbole & les autres choſes qu'il nous reproche ne fuſſent pas nouvelles. Car il eſt certain que, lorſqu'il écrivit au Pape ſa lettre ſynodique, & qu'il lui envoia ſa profeſſion de Foi pour faire approuver ſon ordination. L'égliſe Latine n'avoit pas une autre croiance, ni d'autres pratiques que ſept ou huit ans après. Photius lui-même diſoit alors, que chaque égliſe devoit garder ſes uſages, & il en donnoit pour exemple le jeûne des ſamedis & le célibat des Prêtres.

XIX. Lettre impetrante du pape Nicolas aux Evêques d'Occident.

Le Pape Nicolas aiant appris les plaintes que les Grecs faiſoient contre les latins, écrivit aux Evêques d'Occident une lettre fort importante, où il dit: Au milieu des maux dont nous

ſommes affligés, aucun ne nous eſt plus ſenſible que les injuſtes reproches des Empereurs Grecs qui nous accuſent d'héréſie. Leur haine vient de ce que nous avons condamné l'ordination de Photius, & leur envie, de ce que le Roi des Bulgares nous a demandé des miſſionnaires & des inſtructions. Comme il eſt conſtant que tout l'Occident a toujours été d'accord avec le S. Siége ſur tous les points ſur leſquels ils nous attaquent, il faut nous unir tous pour répouſſer ces calomnies. Examinez la matiere dans des Conciles particuliers, & envoyez-nous vos obſervations que nous joindrons à la réponſe que nous ferons. Ils oſent dire que quand les Empereurs ont paſſé de Rome à Conſtantinople, la primauté de l'Egliſe de Rome & ſes priviléges ont auſſi paſſé à l'Egliſe de Conſtantinople. C'eſt pour cela que Photius prend le titre de Patriarche univerſel. C'eſt la premiere fois que nous trouvons exprimée nettement cette prétention des Grecs, qui eſt le fondement de leur ſchiſme. Le Pape continue : Nous vous prions d'étudier la matiere & de nous donner vos avis. Au reſte les Grecs ne nous font ces reproches que par récrimination. Autrefois ils nous combloient de louanges & relevoient l'autorité du S. Siége : mais depuis que nous avons condamné leurs excès, ils nous ont chargé d'injures. N'ayant rien trouvé, graces à Dieu, de perſonnel à nous reprocher, ils ont oſé attaquer les traditions de nos Peres, que jamais leurs ancêtres n'ont oſé reprendre. Le Pape Nicolas ne ſurvécut guéres à cette lettre. Les réponſes aux reproches des Grecs n'eurent point lieu, parce que Photius fut chaſſé de Conſtantinople par l'Empereur Baſile, & Saint Ignace rétabli, &

qu'il ne fut plus queſtion de cette diſpute, qu'après que Photius ſe fut relevé de l'humiliation à laquelle le huitiéme Concile l'avoit réduit.

VII.

XX. On condamne à Rome le faux Concile de Photius.

Saint Ignace écrivit au Pape Adrien qui avoit ſuccédé à Nicolas, une lettre dans laquelle il commence par reconnoître la primauté du Pape, dont il dit que l'autorité eſt néceſſaire pour remédier à tous les maux de l'Egliſe. Les Envoyés des Grecs étoient auſſi chargés d'une lettre de l'Empereur Baſile, qui s'accordoit parfaitement avec celle du Patriarche Ignace. Ils dirent au Pape que l'on avoit trouvé chez Photius après ſon expulſion, un livre plein de fauſſetés contre l'égliſe de Rome & le Pape Nicolas; & ils lui remirent ce livre, qu'Adrien fit examiner. Il contenoit les prétendus actes du Concile imaginaire que Photius avoit ſuppoſé. On l'examina dans un Concile, & on le condamna à être brûlé. La Sentence fut ſouſcrite par trente Evêques, dont les deux premiers ſont le Pape Adrien & le Légat du Patriarche Ignace. Après les ſouſcriptions des Evêques, ſont celles de pluſieurs Cardinaux, c'eſt-à-dire, de pluſieurs Prêtres & diacres de l'égliſe de Rome. Les actes de ce Concile de Rome n'étoient plus comme ceux des anciens Conciles, des procès-verbaux fidélés de tout ce qui ſe paſſoit dans l'aſſemblée, mais des diſcours préparés & compoſés à loiſir. Le Concile étant fini, on mit à la porte ſur les degrés le livre apporté de Conſtantinople: on le foula aux pieds & on le jetta au feu.

XXI. premiere ſeſſion du huitiéme Concile général.

Le Pape Adrien envoya enſuite à Conſtantinople trois Légats chargés de deux lettres, l'une pour l'Empereur Baſile, l'autre pour le

Patriarche Ignace. Ils furent complimentés à Theſſalonique par le grand Ecuier que l'Empereur avoit envoié au-devant d'eux. On leur donna quarante chevaux de l'écurie Impériale, un ſervice entier de vaiſſelle d'argent pour leur table, & des officiers pour les ſervir. Ils firent leur entrée à Conſtantinople ſur un cheval orné magnifiquement, que l'Empereur avoit fait donner à chacun. Tous les officiers du Palais marchoient devant eux, avec tout le Clergé en chaſubles. Les Légats étoient ſuivis de tout le peuple, qui portoit des cierges & des flambeaux. Dès que les Légats parurent à l'audience de l'Empereur, il ſe leva, prit de ſa main les lettres du Pape qu'ils lui préſenterent, & les baiſa. Il embraſſa enſuite les Légats, & les pria de travailler à rétablir l'union & la paix. Le jour de la tenue du Concile ayant été fixé au cinquiéme d'Octobre 869, on s'aſſembla ce jour-là dans le côté droit des galleries hautes de l'égliſe de Sainte Sophie, où l'on avoit expoſé la vraie Croix & le livre des Evangiles. Les trois Légats, Donat & Etienne Evêques, & le Diacre Martin qui fut depuis Pape, tenoient la premiere place. Ignace Patriarche de Conſtantinople étoit aſſis enſuite, & après lui les Légats des Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem, que l'Empereur avoit fait venir avec la permiſſion du Gouverneur de Syrie. Il n'y avoit perſonne de la part de celui d'Alexandrie. Onze des principaux Officiers de la Cour y aſſiſtoient par l'ordre de l'Empereur. Quand ils furent aſſemblés, les Légats & le Patriarche ordonnerent que l'on fît entrer les Evêques que Photius avoit perſécutés. Ils entrerent au nombre de douze, & on leur dit qu'on les eſtimoit très-heureux d'avoir ſouffert pour la défenſe

de l'innocence opprimée. Ainſi le Concile n'étoit compoſé que de dix-huit perſonnes à la premiere ſeſſion, dans laquelle on examina le pouvoir des Députés.

XXII. seconde ſeſſion & ſuivantes. photius donne de nouvelles preuves de ſon hypocriſie.

Dans la ſeconde on reçut la confeſſion des Evêques, des prêtres & des diacres qui avoient ſuccombés dans la perſécution de Photius. Ils témoignerent leurs regrets, & raconterent tout ce qu'on leur avoit fait ſouffrir. On leur impoſa une pénitence & on les rétablit dans leur rang. Dans la cinquiéme ſeſſion, on réſolut de faire comparoître Photius, que l'Empereur avoit fait venir à Conſtantinople. Il répondit aux Officiers qui l'inviterent, par ces paroles du Pſeaume 38, j'ai mis une garde à ma bouche, afin de ne pas pécher par la langue : Liſez le reſte, ajouta-t-il. C'étoit ces paroles : *Cum conſideret peccator adverſum me*, tant que le pécheur ſera devant moi. Le Concile fut indigné d'une application ſi odieuſe, & il fut ordonné qu'on l'ameneroit malgré lui. Dès qu'on l'apperçut, les Légats s'écrierent : Eſt-ce-là ce Photius qui a donné tant d'affaires à l'Egliſe, & qui s'eſt efforcé de la renverſer autant qu'il étoit en lui ? On lui fit pluſieurs queſtions, auſquelles il oppoſa un ſilence perſévérant. On lui dit que ſon ſilence ne le délivreroit pas de la condamnation. Alors il ouvrit la bouche pour dire ces paroles : Jeſus même par ſon ſilence n'évita pas la ſentence de mort qui fut prononcée contre lui. On voit que Photius ſoutient toujours ſon caractere, qui eſt celui d'un parfait hypocrite. Dans toute l'hiſtoire on ne voit perſonne qui l'ait été dans le même dégré. Les Légats d'Orient dirent : Cette comparaiſon de vous à Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt ne mérite point de réponſe. Il n'y a rien de com-

mun entre la lumiere & les ténébres, entre Jésus-Christ & Belial. Photius ne repliqua point, & garda toujours depuis un profond silence, affectant d'imiter le Sauveur dans sa passion.

XXII. sixiéme session & les deux suivantes.

L'Empereur Basile assista en personne à la sixiéme session. On fit entrer par son ordre les Evêques du parti de Photius, dont on réfuta les objections. L'Empereur les exhorta à renoncer au schisme, & à profiter d'une occasion si favorable. Photius parut dans la session suivante, & il déclara qu'il n'avoit rien à répondre à toutes les calomnies dont on le chargeoit. Dans la huitiéme session, on apporta par ordre de l'Empereur au milieu de l'assemblée, un vaisseau d'airain plein de feu, & on mit dans un sac toutes les promesses que Photius avoit exigées du Clergé & des séculiers de toute condition, depuis les Sénateurs jusqu'aux plus vils artisans. On apporta en même-temps les livres fabriqués contre le Pape Nicolas, & les actes du Concile contre Ignace. Le Recteur de l'hôpital des orphelins prit les papiers & les livres, & les donna aux domestiques des Légats qui les jetterent dans le feu. On découvrit toutes les fourberies de Photius, & on démêla les menées secretes, par lesquelles il avoit tâché de séparer l'Eglise d'Orient de celle d'Occident. On reçut dans cette même session l'abjuration de plusieurs Iconoclastes. L'Empereur les appella l'un après l'autre, les embrassa & les félicita de leur retour à l'Eglise. On lut au nom du Concile un anathême solemnel contre les Iconoclastes, contre leur faux Concile & contre leurs chefs, & on finit en répétant les anathêmes déja prononcés contre Photius.

XXIV. Neuviéme ſeſſion.

Le Concile fut interrompu pendant trois mois entiers. Enfin au mois de Février de l'an 870, on tint la neuviéme ſeſſion, qui fut beaucoup plus nombreuſe que les précédentes. L'Empereur n'y étoit pas, mais on vit pour la premierefois le Légat du Patriarche d'Alexandrie. On mit en pénitence les faux témoins que l'Empereur Michel, ou plutôt Photius, avoit fait dépoſer contre Ignace. Les Légats du Pape ſe plaignirent enſuite de la nouvelle eſpéce d'impiété commiſe par l'Empereur Michel & ſes courtiſans, qui avoient tourné en ridicule les plus ſaintes cérémonies de la Religion. On interrogea ceux qui vivoient encore, & on leur demanda comment ils n'avoient point eu horreur d'un pareil ſacrilége. Hélas ! répondirent-ils, nous ſavions bien dans notre conſcience que nous faiſions mal, mais l'Empereur nous le commandoit : que pouvions-nous faire, nous qui ſommes des gens du monde, chargés d'une famille qu'il faut établir ? Quoi ! leur répliqua-t-on : Auriez-vous adoré une idole, ſi on vous l'eût préſentée ? A Dieu ne plaiſe, dirent-ils. Mais ils ne ſe connoiſſoient guères. Courtiſans comme ils étoient, qui ne tenoient qu'à leur fortune ; ſi l'Empereur l'eût ordonné, il ne leur en auroit pas plus coûté pour être idolâtres, que pour être impies & ſacriléges. Ils auroient eu recours aux mêmes excuſes : leur foibleſſe, le déſaveu intérieur, la crainte inſurmontable de mettre leurs enfans à l'aumône.

XXV. Derniere ſeſſion. Condamnation.

La dixiéme & derniere ſeſſion fut tenue le dernier jour de Février. L'Empereur Baſile y aſſiſta avec ſon fils Conſtantin & vingt Patrices, après leſquels ſont nommés les trois Ambaſſa-

deurs de Louis Empereur d'Italie & de France, ensuite ceux de Michel Roi de Bulgarie, & enfin les Evêques au nombre de cent. On lut vingt-sept canons qui avoient été faits dans le Concile, & dont la plûpart étoient contre Photius. Après les canons on publia la définition du Concile. Deux Métropolitains en firent en même-temps la lecture, l'un au haut, & l'autre au bas de l'assemblée. C'est un long discours, qui contient premiérement une ample confession de Foi, avec anathême contre les hérétiques, particuliérement les Monothélites, entre lesquels le Pape Honorius n'est pas oublié, & contre les Iconoclastes. On approuva les sept Conciles généraux, auxquels on joignit celui-ci comme le huitiéme, & on confirma la condamnation prononcée contre Photius par les Papes Nicolas & Adrien. Ensuite l'Empereur Basile demanda si tous les Evêques étoient d'accord sur cette définition. Le Concile témoigna son consentement par plusieurs acclamations. Tout étant fini, les Légats du Pape & des Patriarches souscrivitent, ensuite les Empereurs, & les Evêques au nombre de cent deux. C'étoit peu, si l'on a égard au grand nombre d'Evêques qui dépendoient encore de l'Empire de Constantinople. Mais Photius avoit déposé la plûpart de ceux que ses prédécesseurs avoient ordonnés, & en avoit mis d'autres à leur place, dont aucun ne fut reconnu pour Evêque dans ce Concile. L'Historien Nicetas dans la vie du Patriarche Ignace parlant de ces souscriptions, dit : Ils souscrivirent, non avec de l'encre, mais, ce qui me fait trembler, ils tremperent leur plume dans le sang du Sauveur. Les actes n'en disent rien, mais la chose n'est pas incroiable.

nation de Photius. Definition du Concile Sa fin.

Le Pape reçut avec grand plaiſir la copie des actes du Concile, qu'Anaſtaſe avoit eu la précaution d'emporter de Conſtantinople lorſqu'il revint à Rome. Anaſtaſe fut chargé de la traduire en Latin. Il la traduiſit mot à mot, & en conſervant le tour des phraſes grecques. Il ajouta des notes aux marges, pour expliquer ce qui avoit beſoin d'éclairciſſement. A la tête de ſa verſion il mit une préface en forme de lettre adreſſée au Pape Adrien. Il y raconte l'hiſtoire du ſchiſme de Photius, & ce qui s'étoit paſſé dans le Concile. Nous n'avons les actes entiers du huitiéme Concile que dans cette verſion latine d'Anaſtaſe. Les actes grecs qui ſont imprimés, n'en ſont qu'un abrégé fait avec aſſez d'exactitude, mais où l'on a beaucoup rettanché de l'original.

VIII.

XXVI. Suite du caractere de photius.

Ses lettres où il prend le ton des anciens Défenſeurs de la Foi.

Photius témoigna dans les lettres qu'il écrivit à ſes amis, combien il mépriſoit ce Concile. Il eſt bon de l'entendre parler à ce ſujet. Pourquoi vous étonnez-vous, écrivoit-il à un moine nommé Théodoſe, que des innocens ſoient condamnés par des profanes ? Vous en avez pluſieurs exemples anciens & nouveaux. Anne, Caïphe & Pilate jugeoient ; & Jeſus mon maître & mon Dieu & le Juge de nous tous, étoit amené devant eux & interrogé. Photius ajoute les exemples de Saint Etienne, de Saint Jacques Evêque de Jéruſalem, de S. Paul, & continue : Toute la cruauté des perſécuteurs contre les Martyrs nous fournit de pareils exemples. Ceux qui avoient pluſieurs fois mérité la mort étoient aſſis gravement, revêtus de l'autorité de Juges ; & ceux dont le monde n'étoit pas digne, comparoiſſoient devant eux pour recevoir leur ſentence de mort.

Ne vous étonnez donc point de ce que l'on oſe faire maintenant, & ne croiez pas que la patience de Dieu ſoit une preuve qu'il abandonne les choſes humaines : il diſpoſe tout pour notre bien par les ſecrets impénétrables de ſa Providence. Photius dans un autre lettre écrivoit encore ainſi au même moine : Leur Concile eſt un brigandage de barbares. Les Martyrs, (c'eſt-à-dire lui & ſes complices,) étoient environnés d'une troupe de ſoldats l'épée à la main, qui les menaçoient de la mort. On les faiſoit tenir debout des ſix heures entieres, parce qu'on ne ſe laſſoit point de les maltraiter. C'étoit comme une repréſentation de théâtre où l'on faiſoit paroître divers prodiges, & où on liſoit l'une après l'autre des lettres barbares remplies de blaſphêmes. (Il entend les lettres des Latins) Enfin le ſpectacle finiſſoit ſans la moindre apparence d'action ni de diſcours raiſonnable, mais par des cris inſenſés comme dans des bacchanales. Quoiqu'un attentat ſi impie & ſi inoui ſurpaſſe tous ceux des Juifs, que le Soleil à vûs & que la Lune a cachés ; qu'il l'emporte ſur l'inſolence des paiens, ſur la fureur & la ſtupidité des barbares ; vous ne devez point en être ſurpris, ni conſentir à la moindre penſée de murmure contre la conduite de Dieu qui le permet.

Ailleurs il dit encore : Conſentons à être anathématiſés par ceux qui mépriſent les commandemens du Seigneur, afin que malgré notre négligence il nous enleve de la terre dans le Roiaume des Cieux. L'anathême étoit autrefois à éviter & à craindre, quand il étoit lancé contre les impies par ceux qui prêchoient la vraie Religion. Mais depuis que l'impudence inſenſée des ſcélérats condamne les défen-

de la vraie Foi, au mépris de toute loi divine & humaine & de toute raiſon, & veut faire paſſer pour loi eccléſiaſtique une fureur barbare; cette peine ſi terrible & la derniere de toutes, eſt regardée comme un jeu d'enfant. Elle ne peut que paroître déſirable aux gens de bien. Car ce n'eſt pas l'audace des ennemis de la vérité qui rend terribles les peines, ſur-tout celles de l'Egliſe, mais la conſcience de ceux qui les ſouffrent. L'innocence ſe moque de leurs punitions : ils ne font qu'attirer des couronnes & une gloire immortelle à ceux qu'ils s'imaginent opprimer. C'eſt pourquoi tous les gens de bien aiment mieux mille fois être outragés & anathématiſés par ceux qui ſont ſéparés de Jeſus-Chriſt, que de participer à leurs diſcours impies, en recevant les plus grands applaudiſſemens. Voilà ſans doute de belles paroles, & capables de faire impreſſion ſur ceux qui ne connoiſſoient point à fond celui qui les prononçoit. On vient d'entendre les diſcours de Photius ; il faut maintenant voir ſes actions : car c'eſt ce contraſte qui le montre tel qu'il eſt dans le naturel, & qui le développe tout entier.

XXVII. Son inſigne fourberie.

Pendant les huit années que Photius fut exilé, il ne ceſſa de tenter tous les moiens de ſe rétablir, & de chercher dans la fécondité de ſon eſprit quelque expédient pour attaquer le Patriarche Ignace. Mais comme le S. Evêque ne lui donna aucune priſe, il crut ne devoir ſonger qu'à gagner les bonnes graces de l'Empereur Baſile. Il eut recours à un ſtratagême fort ſingulier, mais tout-à-fait digne de lui : car c'étoit le plus hardi fauſſaire qu'on eût encore vû. Il réſolut de flatter la vanité de l'Empereur par une fauſſe généalogie. Il le faiſoit deſcendre

du fameux Tiridate Roi d'Armenie, inventant des noms & une histoire romanesque. Il ajouta à toute la fable, une prophétie qui annonçoit que le regne de Basile devoit être plus heureux & plus long que ceux de ses prédécesseurs, & mille flatteries semblables qu'il savoit être du goût de l'Empereur. Il écrivit ce bel Ouvrage sur de très-ancien papier, en lettres Alexandrines, imitant le mieux qu'il put l'écriture antique. Il ôta la couverture d'un livre très-vieux, dont il le couvrit, & le fit mettre dans la grande bibliothéque du Palais par Théophane alors clerc de l'Empereur, & qui fut depuis Evêque de Césarée en Cappadoce. Il agissoit de concert avec Photius, & il choisit une occasion favorable pour montrer ce livre à l'Empereur, comme le plus important & le plus curieux de sa bibliothéque, ajoûtant en même-temps qu'il n'y avoit que Photius qui pût l'entendre.

XXVIII. Il rentre en faveur, & exerce de grandes violences.

On envoie aussi-tôt chercher Photius, qui dit qu'il ne peut découvrir ce secret qu'à l'Empereur même dont il est parlé dans ce livre. Basile se laissa prendre à cet artifice ; & cédant à la curiosité & à la vanité, il fit revenir Photius & lui rendit ses bonnes graces. Il étoit continuellement au Palais, & il vint à bout de gagner entiérement le Prince par ses discours flatteurs & par sa profonde politique. Dans ces circonstances le Patriarche Ignace mourut, & Photius reprit aussi-tôt le Siége de Constantinople. Il recommença à persécuter les amis d'Ignace. Il s'appliqua à prévenir l'opposition que la plûpart des Evêques avoient pour son rétablissement. Il gagna les uns par des présens & par des translations d'un Evêché à un autre. Il chargea les autres de calomnies & les accusa des crimes les plus honteux. Mais tout

s'évanouiſſoit auſſi-tôt qu'on embraſſoit ſa communion ; & celui qui étoit hier un ſacrilége & un débauché, ſe trouvoit aujourd'hui un homme de bien & un Evêque de mérite. Il livra ceux qui demeurerent attachés au Concile général, à ſon beau-frere Leon qu'il avoit fait Capitaine des gardes. C'étoit le plus cruel de tous les hommes. Il en fit mourir pluſieurs qui demeurerent fermes ; & d'autres céderent à la violence des tourmens.

XXIX. Impieté de photius. Jugemens de Dieu ſur l'Empire.

L'Empereur Baſile perdit Conſtantin ſon fils aîné, qui fut emporté en peu de jours par une fiévre violente, n'étant qu'à la fleur de ſon âge. Photius, pour appaiſer l'extrême douleur de l'Empereur, mit ſon fils dans le catalogue des Saints, & conſacra en ſon honneur des égliſes & des monaſteres. Les Catholiques regarderent comme une punition divine du rappel de Photius, la mort de ce jeune Prince & la perte de la grande ville de Syracuſe capitale de Sicile. Car elle fut priſe en ce temps par les Muſulmans d'Afrique, le peuple emmené en captivité, les égliſes brûlées, la ville entiérement ruinée, de ſorte qu'elle ne s'eſt jamais bien relevée depuis.

Le Pape Jean ſe laiſſe ſurprendre par les artifices de Photius.

Photius gagna les deux Légats que le Pape Jean avoit envoiés à Conſtantinople pour l'affaire de Bulgarie. Il vint à bout par ſes préſens & par les menaces de l'Empereur, de leur faire dire que le Pape Jean les avoit envoiés pour condamner Ignace & rétablir Photius, ce qui trompa même pluſieurs Evêques. Photius envoia à Rome des députés avec des lettres pleines d'artifices. Le Pape Jean réſolut de le reconnoître pour Patriarche légitime, & cela contre toutes les régles de la diſcipline de l'Egliſe ; tant il deſiroit gagner l'Empereur Baſile,

& l'engager à secourir l'Italie & principalement Rome contre les Sarrasins. Le Pape prétendoit autoriser sa conduite irréguliere par le second canon du Concile de Nicée, qui porte qu'il s'est fait beaucoup de choses contre la régle, par nécessité, ou en cédant à l'importunité. Mais le Concile le rapporte comme un abus, & défend de rien faire de semblable à l'avenir.

IX.

XXX. Concile de Constantinople, faux huitiéme. Eloges donnés à photius dans cette assemblée.

Photius fit assembler un Concile nombreux au mois de Novembre 879, & il y assista près de quatre cens Evêques. Cet indigne Patriarche en fut l'ame, & en dirigea tous les mouvemens selon ses intérêts & ses vûes. Aiant gagné les Légats du Pape Jean VIII, il ne lui fut pas difficile de gagner aussi ceux des Patriarches d'Orient. La servitude dans laquelle ils vivoient sous les Musulmans, rend moins étonnante la facilité de ces Patriarches à envoier des Légats, pour ou contre Photius, selon que ceux qui les demandoient étoient plus puissans & leur donnoient plus d'aumônes. Photius fut comblé d'éloges dans ce Concile. L'Evêque de Calcédoine lui donna le titre d'homme divin, releva la beauté de son esprit, sa science prodigieuse, sa pénétration incroiable. Il donna aussi de grandes louanges à sa douceur & à sa modération, à son empire sur toutes les passions, à son humilité, à son désintéressement. Tous les Evêques applaudirent à ces éloges. On remarque dans tout ce qui se passa dans ce Concile, une bassesse étonnante de la part d'une si grande multitude d'Evêques. Les Légats mêmes du Pape flatterent Photius & récréérent quelques momens le Concile, en étalant le pallium & les belles sandales dont

le Pape faiſoit préſent au ſavant Patriarche. On détruiſit dans ce Concile tout ce qui s'étoit fait dans le précédent, qui eſt le vrai huitiéme général. Photius y fut reconnu pour Patriarche légitime, & tout ce qui avoit été fait contre lui fut caſſé. On défendit de rien ajoûter au Symbole de Conſtantinople, pour condamner indirectement les Latins qui y avoient ajoûté *Filioque*. Photius y fit ſon apologie, qui contient preſque autant de menſonges que de mots, & le Concile reconnut que tout ce qu'il diſoit étoit véritable. Dans les acclamations on diſoit roujours : Aux Saints Patriarches Photius & Jean, longues années, mettant Photius le premier.

XXXI. Lettre étonnante du pape Jean VIII.

Ce Concile paroît n'avoir eu d'autre but, que de faire le panégyrique de Photius depuis le commencement juſqu'à la fin ; & l'on trouve dans ſes actes des choſes ſi étonnantes, qu'on peut craindre que cet habile fauſſaire ne les ait dreſſés à ſa façon. A la fin de ces mêmes actes on trouve une lettre du Pape Jean à Photius, que les Grecs n'ont pas manqué depuis de citer ſouvent contre les Latins. Ce Pape regarde comme un ſcandale dans l'Egliſe l'addition *Filioque*. „ Non-ſeulement, dit-il, nous ne parlons pas ainſi, mais nous regardons comme très-coupables ceux qui ont eu l'inſolence de le faire les premiers. Ce ſont des tranſgreſſeurs de la parole de Dieu, des corrupteurs de la doctrine de Jeſus-Chriſt, des Apôtres & des Peres qui nous ont donné le Symbole ; & nous les rangeons avec Judas, comme déchirant les membres de Jeſus-Chriſt. Etant auſſi ſages que vous êtes, vous ſavez qu'il n'eſt pas aiſé de faire entrer nos Evêques dans ce ſentiment ; c'eſt pourquoi il faut uſer de douceur & d'œconomie,

nomie, & exorther peu à peu les autres à renoncer à ce blaſphême. „ Voila ſans doute des expreſſions fort étonnantes. Que les François ayent eu tort d'introduire cette addition, à la bonne heure. Mais puiſqu'elle exprime une vérité, comment le Pape Jean pouvoit-il tenir le langage que nous venons d'entendre ? Sa complaiſance pour Photius & pour l'Empereur Baſile, qui lui a fait faire tant de fautes, l'engagea encore dans celle-ci qui paroît intolérable. Les Grecs, depuis la conſommation de leur ſchiſme, ont toujours tenu ce Concile de Photius pour le vrai huitiéme œcuménique.

XXXII. Photius condamné de nouveau à Rome. son exil & ſa fin.

Les Légats du Pape Jean revinrent à Rome fort contens de leur négociation. Le Pape même en félicita l'Empereur & Photius. Mais ayant ſçû depuis que Photius n'avoit pas demandé pardon, & avoit même fait caſſer les jugemens portés auparavant contre lui, & qu'on ne lui faiſoit point raiſon ſur la Bulgarie, il condamna Photius, & envoya Marin à Conſtantinople. L'Empereur fit mettre ce Légat en priſon ; & après l'y avoir retenu pendant un mois, il le renvoya à Rome où ſa fermeté fut bientôt récompenſée. Car il fut élu pour ſuccéder au Pape Jean VIII. Marin continua de procéder contre Photius, & condamna ſon Concile. Adrien III marcha ſur ſes traces, & l'Empereur de ſon côté écrivit une lettre très-forte contre les Evêques de Rome. Sa lettre fut rendue à Etienne V, qui lui répondit ſur le même ton. La lettre du Pape n'arriva à Conſtantinople qu'après la mort de Baſile. Elle fut rendue à Leon ſon fils qui lui avoit ſuccédé. Comme il n'aimoit pas Photius, il ſe ſervit de cette occaſion pour le chaſſer. Il

le relégua dans un monaſtere d'Armenie, & fit élire Patriarche de Conſtantinople Etienne ſon propre frere, comme nous l'avons dit dans un autre article. Photius ne paroît plus depuis, ce qui fait croire qu'il ne ſurvécut pas long-temps à cette derniere diſgrace.

X.

XXXIII. Ses Ecrits. Sa Bibliotheque.

Ses Ouvrages les plus célébres ſont la Bibliothéque & le Nomocanon. Sa Bibliothéque contient des extraits de deux cens quatre-vingts livres dont la plûpart ont été perdus depuis. On voit par ceux qui reſtent que les extraits ſont fidéles & judicieux. Il y en a de fort longs & de fort importans. Les Auteurs Eccléſiaſtiques dont les Ouvrages ſont perdus, ſont au nombre d'environ quarante, tant théologiens qu'hiſtoriens, ſans compter les Ouvrages perdus des Auteurs dont nous avons les autres Ecrits, comme les Hypotypoſes de Saint Clément d'Alexandrie; ſans compter auſſi quelques Conciles & pluſieurs Ouvrages d'hérétiques. Photius porte ordinairement ſon jugement ſur chaque Auteur, particuliérement ſur le ſtyle. Sa critique eſt ordinairement fine, judicieuſe & délicate. Dans le premier article de ſa Bibliothéque, il parle d'un Traité du Prêtre Théodore, qui entreprend de prouver que Saint Denys l'Aréopagite eſt véritablement Auteur des livres des Noms Divins, & de la Hierarchie céleſte & eccléſiaſtique. Théodore ne diſſimule pas les objections que voici : Si ces livres ſont de Saint Denys qui fut converti par Saint Paul, comment les Peres des premiers ſiécles n'en ont-ils pas parlé ? Comment Euſebe n'en fait-il aucune mention dans ſon catalogue des Auteurs eccléſiaſtiques ? Comment ce livre peut-il entrer dans un ſi grand

détail de pratiques qui n'ont été en uſage que long-temps après ? Comment enfin peut-il parler de la lettre de Saint Ignace qui n'écrivit qu'au commencement du ſecond ſiécle ? Théodore, dit Photius, s'efforce de réſoudre ces objections, & de prouver que le livre attribué au grand Saint Denys eſt véritablement de lui. Photius n'en dit pas davantage ; mais il montre aſſez le peu de cas qu'il fait de ces réponſes, puiſqu'il ne daigne pas même les rapporter ; & par conſéquent il fait aſſez voir quel étoit ſon ſentiment ſur les prétendus écrits de Saint Denys l'Aréopagite. S'il ne s'eſt pas expliqué plus clairement, c'eſt ſans doute de peur de choquer les préjugés de ſon ſiécle. La Bibliothéque de Photius eſt un Ouvrage qui a toujours été fort eſtimé.

XXXIV. Son Recueil de canons & ſes Lettres.

Le Nomocanon eſt un recueil de canons diſtribué en quatorze titres, & chaque titre en pluſieurs chapitres, ſelon la diverſité des matieres. Ce recueil comprend tous les canons reçus dans l'Egliſe Grecque, depuis ceux des Apôtres juſqu'au ſeptiéme Concile œcuménique, auſquels Photius n'a pas manqué d'ajouter ſes Conciles. Il joint aux canons les loix civiles qui y ſont conformes, les rapportant ſous chaque chapitre, & renvoyant aux endroits du Code & du Digeſte où elles ſe trouvent. Dans tout cet Ouvrage il ne fait qu'indiquer les canons & les loix, ſans rapporter aucun texte. L'Egliſe Grecque a toujours fait un très-grand cas de ce recueil. Il a été imprimé en Grec & en Latin au commencement du ſiécle dernier, & on le trouve auſſi dans les Œuvres de Balſamon & dans les Pandectes des canons d'Angleterre. La délicateſſe du ſtyle de Photius & la fineſſe de ſon eſprit

paroiſſent ſur-tout dans ſes Lettres, auſſi-bien que ſon érudition & l'étude particuliere qu'il avoit faite de l'Ecriture Sainte. Elles ont été données au public ſur un manuſcrit apporté d'Orient en Angleterre, & traduites par Richard de Montaigu Evêque de Norvic, & imprimées à Londres en 1651. Il y en a deux cens quarante-huit. La premiere écrite à Michel Roi de Bulgarie, eſt une ſolide inſtruction pour ce Prince. Il lui propoſe d'abord le Symbole des Apôtres comme le fondement de la Foi; & enſuite il rapporte les définitions des ſept Conciles généraux, dont il fait une hiſtoire abrégée. Il lui fait remarquer qu'on ne peut ſans ſe perdre, s'écarter de la doctrine pure qu'ils ont établie. Il l'exhorte de s'attacher inviolablement à cette Foi, & lui recommande de joindre les vertus & les bonnes œuvres à une Foi vive & ſincere. Il lui donne enfin des régles importantes ſur la vie que doit mener un Prince Chrétien, ſur ſes devoirs eſſentiels & indiſpenſables. La ſeconde lettre, qui eſt bien différente de la premiere, eſt celle qu'il écrivit contre l'égliſe de Rome, & dont nous avons rapporté quelques traits. Nous avons auſſi pluſieurs ſermons & traités de Photius, & en particulier un grand Ouvrage nommé Amphilochia, du nom de celui à qui il eſt adreſſé, contenant la réſolution de pluſieurs difficultés ſur l'Ecriture ſainte.

ARTICLE VI.

Disputes sur la Grace & la Prédestination, & sur l'Eucharistie.

I.

I. Disputes sur la grace & la predestination

Commencement de Goteſcalc.

Lettre que Loup Abbé de Ferrieres lui écrit.

Il étudie les Ouvrages de s. Auguſtin.

GOteſcalc, autrement nommé Fulgence, étoit né en Allemagne; mais il avoit embraſſé la vie monaſtique à Orbais dans le Diocèſe de Soiſſons. Il étudia ſérieuſement les Ouvrages de S. Auguſtin, dont il apprit par cœur un grand nombre de paſſages. Il avoit un extrême deſir d'approfondir les queſtions les plus difficiles. Il conſulta Loup Abbé de Ferrieres ſur la queſtion, ſi après la réſurrection les bienheureux verront Dieu des yeux du corps. Je vous exhorte, lui répondit l'Abbé de Ferrieres, de ne plus fatiguer votre eſprit, mon vénérable frere, de ſemblables queſtions, de peur qu'en vous en occupant plus qu'il ne convient, vous ne puiſſiez ſuffire à examiner ou enſeigner des choſes plus utiles. Exerçons-nous dans ce champ ſi vaſte & ſi beau des ſaintes Ecritures: appliquons-nous entiérement à les méditer, & joignons la priere à l'étude. Il ſera digne de la bonté de Dieu, de ſe montrer à nous de la maniere qui nous convient, quand nous ne cherchons point ce qui eſt au-deſſus de nous. Goteſcalc profita d'un avis ſi ſage, & s'appliqua à étudier les grandes vérités que Saint Auguſtin a développées d'une maniere ſi admirable contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens.

11. Comme il étoit fort occupé de cette doctrine toute céleſte, il en parla dans un entretient qu'il eut avec Nothingue Evêque de Veronne. Cet Evêque, qui étoit peu inſtruit ſur la matiere de la prédeſtination & de la réprobation, s'imagina que les ſentimens de Goteſcale étoient ſinguliers & contraires à la doctrine de l'Egliſe. Il en parla à Raban Archevêque de Mayence, qui crut que Goteſcalc enſeignoit que Dieu impoſe néceſſité à tous les hommes. Raban écrivit contre les erreurs qu'il lui attribuoit, & parla lui-même peu exactement de la grace & de la prédeſtination, en ſorte qu'il renouvelloit en partie le Semi-pélagianiſme. Goteſcalc, après avoir été en pélerinage à Rome & avoir fait divers voyages, vint à Mayence l'an 848, & préſenta à Raban ſa profeſſion de Foi touchant la prédeſtination, avec un autre petit Ecrit, où cet Archevêque étoit accuſé d'erreur ſur cette même matiere. Il ſemble que Raban n'auroit pas dû être juge dans une affaire ſur laquelle il étoit ſi légitimement ſuſpect. Il fit néanmoins comparoître Goteſcalc dans un Concile qu'il convoqua; & après avoir condamné ſa doctrine, il le renvoya à Hincmar Archevêque de Reims, dans le Diocèſe duquel il avoit été ordonné prêtre. Il lui écrivit en même temps une lettre Synodale, dans laquelle il traite Goteſcalc de moine vagabond, & lui fait dire qu'il y a des hommes qui ne peuvent ſe corriger, parce que Dieu les a prédeſtiné à la damnation. Ce rapport n'eſt point exactement conforme à l'Ecrit de Goteſcalc, tel qu'il eſt cité par Hincmar même. Raban ajoute: Nous vous le renvoyons, afin que vous le renfermiez dans votre Diocèſe, & que vous l'empêchiez de ſéduire le peuple plus long-temps.

Raban Archevêque de Mayence écrit peu exactement ſur la Grace & la prédeſtination. Il condamne Goteſcalc.

Hincmar qui étoit charmé de trouver une occaſion de ſe ſignaler, fit amener Goteſcalc à une aſſemblée de treize Evêques qui ſe tint à Quiercy, château Royal en Picardie, en préſence de Charles-le-Chauve. Il y fut condamné ſans beaucoup d'examen, & dépoſé du ſacerdoce. On lui défendit d'enſeigner; & on lui impoſa un perpétuel ſilence. On le condamna de plus à être fouetté, ce qui fut exécuté avec la derniere rigueur. Une telle cruauté étoit du goût d'Hincmar, qui dans la ſuite fit arracher les yeux à Hincmar ſon neveu Evêque de Laon. Goteſcalc mourut en priſon vers l'an 868. Les moines avertirent Hincmar qui étoit à Hautvilliers, que Goteſcalc étoit à l'extrêmité. Il lui envoya une formule de Foi, qu'il vouloit qu'il ſouſcrivit ſous peine d'être privé des ſacremens à la mort. Mais Goteſcalc la rejetta avec indignation. Hincmar écrivit aux moines de traiter Goteſcalc, s'il ſe retractoit, comme il leur avoit dit de vive voix; ſinon de lui refuſer les ſacremens & la ſépulture eccléſiaſtique. Goteſcalc perſévéra dans ſon refus, & l'ordre d'Hincmar fut exécuté. Saint Prudence de Troyes, Loup Abbé de Ferrieres, & quelques autres grands hommes, ſe déclarerent contre Hincmar. Saint Prudence recueillit pluſieurs paſſages de l'Ecriture & des Peres, & ſur-tout de Saint Auguſtin, pour établir la doctrine de la prédeſtination. Il y reſtraint aux élus la volonté de Dieu touchant le ſalut des hommes, & il y condamne la doctrine des Semi-Pélagiens touchant la grace & le libre arbitre. Il montre enſuite combien l'autorité de Saint Auguſtin eſt grande dans l'Egliſe, & combien il eſt néceſſaire d'empêcher que l'on n'y donne la moindre atteinte. Ratram moine de Corbie com-

III. Hincmar Archevêque de Reims fait condamner Goteſcalc ſans examen, & le fait traiter indignement. S. prudence & pluſieurs grands hommes ſe declarent pour la vraie doctrine.

posa aussi contre Hincmar deux livres sur la Prédestination, pour obéir à Charles-le-Chauve qui lui avoit ordonné de faire un recueil des passages des Peres sur cette matiere. Il fait voir dans cet Ouvrage que la doctrine de S. Augustin sur la Grace & la Prédestination, est celle de l'Eglise catholique.

IV. Réclamation solemnelle contre les ennemis de la grace, qui tâchoient d'obscurcir la doctrine de l'Eglise sur ce point capital.

Hincmar, qui se voioit attaqué de tous côtés, engagea un Irlandois nommé Jean Scot & surnommé Erigene, de répondre à tout ce qui se disoit contre lui. Mais Jean Scot, en défendant Hincmar, enseigna une doctrine si conforme au Semi-Pélagianisme, que tout le monde en fut indigné. Saint Prudence le réfuta par un Traité de la Prédestination. L'Eglise de Lyon chargea le diacre Flore de réfuter aussi la pernicieuse doctrine de Scot. Il le fit dans un livre où il prouve la foiblesse du libre-arbitre & la nécessité de la grace. L'homme, dit-il, n'a de lui-même ni la bonne volonté, ni l'action; mais il tient l'un & l'autre de Dieu, selon cette parole de l'Apôtre: C'est lui qui opere en nous le vouloir & le faire. C'est donc lui qui inspire à l'homme la grace de bien penser; c'est lui qui est en nous la cause de la bonne volonté, du bon desir & de la bonne action. Celui donc qui refuse de croire que Dieu est la cause souveraine & très-efficace qui précéde notre volonté, afin que nous puissions & vouloir & faire le bien, résiste ouvertement à la vétité, & il est atteint & convaincu de renouveller l'héréſie de Pélage. Saint Remi, qui gouvernoit alors l'église de Lyon, désapprouva la doctrine d'Hincmar, & soutint qu'aucun catholique ne pouvoit combattre les sentimens de Gotescalc touchant la Prédestination. Ce jugement de S. Remi est une preuve que Gotescalc ne donnoit

point dans l'excès, comme pluſieurs Auteurs le ſuppoſent. Sa profeſſion de Foi, qui eſt exacte, ſemble le juſtifier aſſez. Il paroît ſeulement qu'il expoſoit les vérités de la grace & de la prédeſtination d'une maniere dure, & qu'il ne meſuroit point aſſez ſes expreſſions en attaquant ceux qui combattoient ſa doctrine. Quoiqu'il en ſoit de ces défauts de Goteſcalc, ſur leſquels nous n'oſons rien aſſurer, Saint Remi condamna l'excès inoui de cruauté, qui porta des Abbés & des Evêques à faire déchirer de coups ce pauvre Religieux. Ce qui eſt plus remarquable dans le cours de cette diſpute, c'eſt qu'on convenoit de part & d'autre que de tous les Saints Peres, Saint Auguſtin étoit celui dont l'autorité devoit être plus ſuivie dans ces matieres de la prédeſtination & de la grace.

Fleuri, liv. 49. n. 5.

II.

V. La prétieuſe doctrine de S. Auguſtin ſur la Grace établie dans pluſieurs Conciles.

Pluſieurs Conciles particuliers qui ſe tinrent alors, ſe déclarerent contre le Semi-pélagianiſme, qui s'éfforçoit de reparoître ſous une nouvelle forme. Il s'en tint un à Valence l'an 855, des trois Provinces de Lyon, d'Arles & de Vienne. Voici comment les Peres de ce Concile parlent: Nous évitons, diſent-ils, les nouveautés de paroles, & les diſputes qui ne cauſent que du ſcandale, pour nous attacher fermement à l'Ecriture ſainte, & à ceux qui l'ont clairement expliquée; à Cyprien, Ambroiſe, Jerôme, Auguſtin, & aux autres Docteurs catholiques. Quant à la prédeſtination, & aux autres queſtions qui ſcandaliſent nos freres, nous nous en tenons à ce que nous avons appris dans le ſein de l'Egliſe. Nous confeſſons hardiment la prédeſtination des Elus à la vie, & la prédeſtination des méchans à la mort. Mais dans le choix de ceux qui ſeront ſauvés, la mi-

sericorde de Dieu précéde leurs mérites ; & dans la condamnation de ceux qui périront, leurs démérites précédent le juste jugement de Dieu. Quant à la rédemption du Sang de Jesus-Christ, nous disons que ce prix n'a été donné que pour ceux qui croyent en lui. Touchant la grace par laquelle sont sauvés ceux qui croyent, & sans laquelle aucune créature raisonnable n'a jamais bien vécu ; & touchant le libre-arbitre affoibli dans le premier homme, & guéri par la grace de Jesus-Christ, nous croyons ce qu'ont enseigné les Peres par l'autorité de l'Ecriture, ce que le Concile d'Afrique & le Concile d'Orange ont déclaré, & ce que les Papes ont tenu. Ce canon du Concile de Valence ne pouvoit rien faire de plus utile, que de rappeller les Conciles d'Afrique, où le Pélagianisme avoit été si puissamment confondu, & le second Concile d'Orange, où les vérités de la grace avoient été si solidement établies. Cette seule proposition du Concile d'Orange, Personne n'a de soi-même que le péché & le mensonge, *Nemo de suo habet nisi mendacium & peccatum*, vaut un Traité contre tous les maîtres d'erreur, qui s'efforceroient de relever le libre-arbitre en détruisant la force de la grace.

Saint Remi qui présidoit au Concile de Valence, avoit condamné dès l'année précédente avec l'église de Lyon, quatre Capitules dressés par Hincmar dans l'assemblée de Quiercy en 853, qu'il avoit eu le crédit de faire signer au Roi, lesquels étoient contraires à la doctrine de Saint Augustin sur la grace & la prédestination. L'Ouvrage de S. Remi, que nous avons encore, est intitulé, *De tenenda veritate Scripturæ; Qu'il faut s'attacher à la vérité de l'Ecri-*

ture ; & Saint Prudence ne conſentit à l'ordination d'Enée Evêque de Paris, qu'à condition qu'il condamneroit ces Capitules. Hincmar qui les avoit fort à cœur, écrivit un grand Traité de la prédeſtination en 857, & il en compoſa un autre deux ans après. M. Fleuri porte un jugement très-judicieux de la conduite & des Ecrits d'Hincmar, en diſant qu'on trouve dans ſa conduite plus d'artifice que de bonne foi, & dans ſes Ecrits plus d'érudition que de jugement & de juſteſſe d'eſprit.

VII. Prédeſtinatiens, ſecte imaginaire.

Hincmar commence ſon ſecond Traité de la prédeſtination par l'hiſtoire de l'héréſie des Prédeſtinatiens, qu'il ſuppoſe s'être élevée dès le temps de Saint Auguſtin. Mais Hincmar eſt le premier depuis les Semi-pélagiens, qui ait donné du corps à cette héréſie imaginaire. Cet Archevêque artificieux, en réaliſant les fauſſes conſéquences que les Semi-Pélagiens tiroient des vérités de la grace & de la prédeſtination, comme ſi ces fauſſes conſéquences euſſent été avouées & ſoutenues par des Auteurs de ce temps-là, en fait une ſecte de Prédeſtinatiens ; & les ennemis de la grace qui ſont venus depuis, n'ont pas manqué de s'efforcer de donner auſſi du corps à ce vain phantôme. Mais comme Saint Auguſtin ne parle dans aucun de ſes Ouvrages de cette prétendue héréſie ; que Saint Proſper & Saint Fulgence n'en diſent rien dans leurs Ecrits ; qu'on ne voit, depuis les Semi-pélagiens, que quelques Auteurs poſtérieurs à Hincmar, & fort ſuſpects d'ailleurs, qui en faſſent mention ; on doit la regarder comme une ruſe de la part d'Hincmar, qui aura voulu par-là rendre odieuſe la doctrine de ſes adverſaires, & juſtifier la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Goteſcalc.

III.

VI. Disputes sur l'Eucharistie Paschase Ratbert.

La dispute sur l'Eucharistie est une des plus célébres qui se soient élevées pendant le neuviéme siécle. Le Traité du corps & du sang de Notre-Seigneur, composé par Paschase Ratberr, en fut l'occasion. Il fut élevé dès son enfance dans le monastere de Notre-Dame de Soissons par la charité des Religieuses, à qui il en témoigna sa reconnoissance pendant toute sa vie. Il se retira dans le monastere de Corbie, & s'y appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'il acquit une très-grande réputation. Il avoit très-bien appris les Lettres humaines; mais il étudia encore avec beaucoup plus d'ardeur l'Ecriture & les Peres. Il ne manquoit néanmoins à aucun des devoirs de la vie monastique, & ne donnoit à l'étude que le tems qui lui restoit après les avoir remplis tous exactement. Il forma des disciples qui furent depuis très-célébres, & travailla à la fondation de la nouvelle Corbie. La communauté de l'ancienne Corbie le députa pour obtenir de l'Empereur Louis la confirmation de l'élection de Vala; & comme un Seigneur lui demandoit pourquoi ils avoient choisi un homme si sévere, il lui répondit, qu'il falloit prendre pour guide celui qui marchoit devant les autres. Ratbert prit le surnom de Paschase selon l'usage des savans de son siécle, qui joignoient un nom latin au nom barbare.

VII. son Traité de l'Eucharistie.

Il écrivit l'an 831 son Traité d'un style simple en faveur de ceux qui n'étoient pas encore instruits des Lettres humaines, c'est-à-dire, des moines de la nouvelle Corbie; & son but étoit principalement de faciliter l'instruction des jeunes Saxons que l'on élevoit dans ce monastere: aussi compa-

roit-il ſa doctrine au lait des enfans. L'Ouvrage n'eſt point contentieux, mais purement dogmatique. Paſcaſe y expoſe ſimplement la doctrine de l'égliſe; & s'il combat quelque erreur en paſſant, c'eſt l'incrédulité des ignorans & des mauvais catholiques; car il n'y avoit point dans l'égliſe de nouvelle erreur ſur cette matiere. Dans ce Traité Paſcaſe enſeigne principalement trois choſes: que l'Euchariſtie eſt le vrai Corps & le vrai Sang de Jeſus-Chriſt; que la ſubſtance du pain & du vin n'y demeure plus après la conſécration; & que c'eſt le même corps qui eſt né de la Sainte Vierge, qui a ſouffert ſur la croix, qui eſt ſorti du ſépulcre. Ce ſaint & ſavant Religieux ajoute que c'eſt un crime horrible que d'aſſiſter aux prieres qui ſe font dans la célébration des ſaints Myſteres, & de ne pas croire ce qui eſt atteſté par la Vérité même, & ce que toute l'égliſe répandue dans tout le monde regarde comme véritable, *quod totus Orbis credit & confitetur.* Il en conclut que Jeſus-Chriſt eſt tous les jours immolé véritablement, mais d'une maniere myſtérieuſe; que l'Euchariſtie eſt vérité & figure tout enſemble; qu'elle n'eſt point ſujette aux ſuites de la digeſtion. Il établit par-tout la doctrine de la préſence réelle, & dit que celui qui ne la croit point eſt coupable de la plus grande impiété.

IV.

VIII. Traités de Ratram & de Jean Scot contre Paſcaſe Ratbert.

Paſcaſe fut fait Abbé de Corbie l'an 844. Il n'étoit que Diacre; non plus que Louis Abbé de S. Denys, & il n'eut jamais d'Ordre plus élevé. Etant Abbé, il préſenta au Roi Charles-le-Chauve ſon livre de l'Euchariſtie, pour tenir lieu du préſent que l'on faiſoit aux Princes à l'occaſion des grandes fêtes. Paſcaſe fit

ce présent au Roi qui le lui avoit demandé, espérant que son Ouvrage deviendroit par-là plus connu, & par conséquent seroit plus utile. Quelques personnes blâmerent seulement les expressions de Paschase. Ratram Prêtre & moine de Corbie, fit un Traité pour combattre les expressions dont Paschase s'étoit servi. Ce Traité a passé long-temps sous le nom de Bertram. Ratram entreprend d'y prouver deux choses; la premiere, que le corps & le sang de Jesus-Christ, qui sont reçus dans l'église par la bouche des fidéles, sont des figures, si on les considere par l'apparence visible & extérieure du pain & du vin; quoiqu'ils soient véritablement le corps & le sang de Jesus-Christ par la puissance du Verbe divin. La seconde, que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est différent, non en soi & quant à la substance, mais quant à la maniere d'être du corps de Jesus-Christ tel qu'il étoit sur la terre, & tel qu'il est dans le ciel sans voile & sans figure. Jean Scot consulté sur ce sujet par Charles-le-Chauve, aussi-bien que Ratram, combattit aussi les expressions de Paschase; mais il paroît qu'il alla plus loin, & qu'il avança des propositions contraires à la doctrine de l'église sur la présence réelle.

IX. Certitude de la doctrine établie par Paschase Ratbert.

Quelque animée que fût cette dispute, on ne tint point de Concile pour la terminer. Comme il ne s'agissoit point du fond de la doctrine; mais seulement de quelques termes, on les laissa discuter entre les Théologiens, & les Evêques ne s'en mêlerent point. Au reste il faut convenir que dans le Traité de Ratram, il y a des expressions dures & obscures, qui ont besoin d'être expliquées par d'autres plus claires. Paschase au contraire a représenté fidé-

lement ce qu'on croyoit de ſon temps, & ce qu'on avoit cru depuis les Apôtres ſur le myſtere de l'Euchariſtie. En effet toutes les liturgies de toutes les Egliſes Chrétiennes ſuppoſent comme une vérité indubitable, que c'eſt la chair même qui a été crucifiée pour nous, qui eſt offerte ſur l'autel, & que c'eſt le ſang même que Jeſus-Chriſt a verſé ſur la Croix, qui eſt renfermé dans le calice. Après la conſécration toutes les liturgies parlent de Jeſus-Chriſt, comme préſent dans la chair qui a ſouffert pour nous & dans laquelle il a expiré ſur la Croix pour nos péchés. Il n'y a aucune liturgie, où le Prêtre ne s'adreſſe pas immédiatement à Jeſus-Chriſt comme étant réellement immolé, comme étant le véritable Agneau, comme nous réconciliant à ſon Pere par le ſang même qu'on eſt prêt de boire & qu'on boit en effet, en aſſurant par des proteſtations que quelques liturgies ont réïtérées juſqu'à trois fois, qu'il eſt le même que celui que Jeſus-Chriſt a répandu ſur la Croix pour notre ſalut. Paſcaſe avoit donc bien raiſon de dire, que ce qu'il avoit écrit étoit la Foi du monde entier : *Quod totus Orbis credit & confitetur.*

V.

Cependant les Calviniſtes ont jugé à propos de faire Paſcaſe auteur & inventeur de la doctrine de la Tranſubſtantiation. C'eſt au temps de la publication du livre de ce Religieux, qu'il leur a plu de fixer l'époque du changement arrivé ſelon eux dans l'égliſe par rapport à ce dogme. On a démontré dans des Ouvrages auſquels les hérétiques ne répondront jamais rien de raiſonnable, que ce prétendu changement eſt une chimere qui n'eſt fondée que ſur

X. Il Juſtifie des calviniſtes qui ont oſé faire paſcaſe inventeur de la doctrine de la Tranſubſtantiation.

Le livre de la Perpétuité de la foi, par MM. de Port-Royal. Traité de la croix, tom. 2. p. 742.

un amas d'abſurdités. Le Traité de Paſcaſe a été abſolument inconnu aux égliſes Grecques, & à toutes les égliſes Orientales. Il y auroit donc au moins de la folie, d'attribuer le changement de ces égliſes à un petit Ouvrage latin, dont elles n'ont jamais oui parler. Mais dès qu'il eſt certain que cet écrit ignoré des Grecs, des Syriens, des Egyptiens, des Ethiopiens, n'a pu les porter à changer de foi ſur l'Euchariſtie, il eſt également certain qu'il n'a pu cauſer aucun changement dans l'égliſe Latine, puiſqu'elle a la même croyance que les Grecs, comme il eſt démontré par des preuves de faits indubitables; & qu'il eſt abſolument contre le bon ſens de penſer, que l'innovation faite dans l'égliſe Latine, a paſſé ſans réſiſtance parmi les Grecs, qui rompirent avec elle ſous Photius, & parmi les Communions Orientales également ennemies des Grecs & des Latins.

Cependant ſi le changement eſt arrivé dans l'égliſe Latine, il n'y a point d'autre moyen d'établir la conformité de ſa croyance avec celle des Grecs & des Orientaux, qu'en ſoutenant que les uns & les autres ont été pervertis par l'égliſe Latine, & cela ſans que de part & d'autre on s'apperçut de la ſéduction, quoique les Grecs fuſſent brouillés avec l'égliſe Latine, & pleins de cet eſprit de ſchiſme qui les en a enfin entiérement ſéparés; & quoique les Communions Orientales opprimées par les Mahométans, & diviſées par leurs héréſies & par les intérêts du Gouvernement & de l'Etat, n'euſſent aucun commerce & n'en vouluſſent avoir aucun avec l'égliſe Latine. Il n'y a donc aucun moyen de réſiſter à une ſi vive lumiere, qu'en ſuppoſant que le changement eſt arrivé dans toutes les Communions Chrétiennes; & qu'el-

les ont toutes dégénéré de l'ancienne Foi des Apôtres & de leurs diſciples, qui ne connoiſſoient d'autre ſacrifice que celui que Jeſus-Chriſt a offert une ſeule fois, & qui ne voyoient dans l'Euchariſtie que le ſigne & la mémoire de ſes ſouffrances & de ſa mort.

XI. Impoſſibilité du changement dans la doctrine qu'il a plû aux Calviniſtes, de fixer au neuviéme ſiécle.

Mais il y a une certitude entiere, que puiſque toutes les Communions Chrétiennes ſont aujourd'hui réunies dans la même foi que l'égliſe Catholique, elles l'ont reçue des Apôtres, & par conſéquent de Jeſus-Chriſt même. Car enfin il eſt impoſſible qu'aucune autre voie ait pu réunir tant de nations, ſi différentes pour le langage, pour les coûtumes, pour les préjugés, dans des points auſſi éloignés de la penſée des hommes que la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie & le ſacrifice continuel de ſa mort. Une telle uniformité ne peut être que l'effet d'une même prédication dès l'origine du Chriſtianiſme. Il y auroit eu néceſſairement de la diverſité, ſi la révélation divine n'avoit pas dès le commencement ſoumis tous les eſprits. Un tel changement qui auroit infecté toutes les égliſes, auroit cauſé du partage dans les commencemens. Il auroit dû être la matiere de beaucoup de queſtions & de diſputes; & l'antiquité nous auroit conſervé quelques monumens de ces premieres diviſions. Car c'eſt le comble de l'extravagance, de ſuppoſer qu'on paſsât, dans des points auſſi eſſentiels, de la vérité à l'erreur, ſans que perſonne y prît garde, ſans que la nouveauté fût remarquée par aucun Evêque, ni aucun Prêtre, ni aucun fidéle. Comment en effet voudroit-on, que dans un Sacrement connu de tous, & qu'un perpétuel uſage rendoit ſi populaire, on pût ſubſtituer, ſans étonnement, ſans s'appercevoir qu'on

changeoit de ſentiment & de penſée, la préſence réelle de Jeſus-Chriſt, la participation réelle à ſa chair & à ſon ſang, à l'ancienne perſuaſion que le pain & le vin n'étoient que les ſignes de Jeſus-Chriſt ? C'eſt ignorer abſolument les hommes, que de leur attribuer une telle ſtupidité ; & c'eſt offenſer la raiſon, que d'eſpérer qu'une telle chimere trouvera quelque vraiſemblance.

XII. Double Tradition qui dépoſe en faveur du dogme de la préſence réelle.

Il y a des vérités qui ont une double tradition : celle des faits & des uſages communs à toutes les égliſes, qui leur rendent un témoignage conſtant & uniforme ; c'eſt ainſi que le baptême néceſſaire pour le ſalut des enfans, prouve le péché originel, & que les prieres publiques établiſſent la Foi de l'Egliſe ſur les vérités de la grace. L'autre tradition eſt celle des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques, qui les ont tranſmiſes juſqu'à nous, & qui compoſent une chaîne de diſciples & de maîtres qui remontent juſqu'aux Apôtres. La divine Providence a auſſi réuni ces deux traditions par rapport à l'Euchariſtie, afin de fixer nos eſprits dans la Foi de ce myſtere par une double certitude. La premiere de ces traditions dont il eſt principalement ici queſtion, a une force invincible. Le précieux dogme de la préſence réelle eſt atteſté par des faits & par des uſages, qui ſont d'un côté ſi univerſellement obſervés, & de l'autre ſi viſibles & ſi manifeſtes, qu'aucun fidéle ne les peut ignorer. Et l'on ne peut en cela aſſez admirer la bonté de Dieu, ni lui rendre d'aſſez vives actions de graces, de ce qu'il a rendu, pour le peuple même, un tel myſtere ſi ſenſible & ſi certain, quoiqu'il ſoit pour les plus grands eſprits un abîme impénétrable.

A l'égard de la tradition des Peres, qui con-

court à établir la même vérité, nous avons rapportés dans chaque ſiécle, des paſſages qui prouvent combien eſt chimérique la prétendue innovation, que les Calviniſtes ont jugé à propos de fixer au neuviéme & au dixiéme ſiécle.

ARTICLE VII.

Pluſieurs Saints illuſtres.

I.

PLaton nâquit à Conſtantinople l'an 735. Ses parens étoient diſtingués par leur nobleſſe & par leurs richeſſes. Une peſte qui déſola l'Empire vers le milieu du huitiéme ſiécle, emporta ſon pere & ſa mere. Platon qui n'avoit alors que douze ans, fut élevé par un de ſes oncles, tréſorier de l'Empereur. Pendant qu'il étudioit les ſciences humaines, il travailloit à faire du progrès dans la piété. Ses belles qualités lui attirerent l'eſtime des Grands & de l'Empereur même; mais ſon amour pour Dieu l'élevoit au-deſſus de toutes les eſpérances du ſiécle. La priere & la lecture des Livres ſacrés faiſoient ſes délices. Il recherchoit la compagnie des vrais ſerviteurs de Dieu, afin de ſe ſoutenir par leurs exemples. Il découvroit le fond de ſa conſcience à un homme éclairé dans la vie ſpirituelle, & ſuivoit ſes avis avec docilité.

I. S. Platon Abbé.

Il réſolut enfin de renoncer à tout pour mener une vie plus parfaite. Il donna la liberté à ſes eſclaves & vendit tous ſes biens, dont il diſtribua une partie aux pauvres, & laiſſa l'autre à deux ſœurs qu'il avoit. Il ſe retira dans un

monaſtere éloigné de ſa famille, n'ayant alors que vingt-quatre ans. La priere, les ſaintes lectures, & le travail des mains partageoient tout ſon temps. Il paîtriſſoit le pain, arroſoit la terre & portoit du fumier. Il fut forcé de ſe charger du gouvernement de ce monaſtere, appellé les Symboles, n'étant âgé que de trente-ſix ans. Son élévation ne ſervit qu'à le rendre plus pénitent & plus humble. Il ne prenoit pour ſa nourriture que du pain, des féves, des herbes ſans huile, excepté les Dimanches & les Fêtes, où il mangeoit avec la communauté. Il ne bûvoit que de l'eau, & encore ſouffroit-il quelquefois la ſoif pendant dix jours, ſans prendre le moindre rafraîchiſſement. Il faiſoit dans la priere de fréquentes génuflexions, & travailloit ſi aſſidument, qu'il laiſſa à ſes monaſteres un très-grand nombre de livres écrits de ſa main, ſur-tout des extraits des Peres.

Des affaires indiſpenſables obligerent Platon d'aller à Conſtantinople. Comme il en étoit ſorti fort jeune, ſes propres neveux ignoroient s'il vivoit encore; mais ſa vertu le fit bien-tôt connoître. Il fit de grands fruits dans cette capitale de l'Empire, & Dieu opéra par ſon miniſtere un grand nombre de converſions. On voulut le faire Evêque de Nicomédie, mais le miniſtere eccléſiaſtique paroiſſoit ſi redoutable au ſaint Abbé, qu'il s'enfuit, pour l'éviter, dans ſa chere ſolitude. Dieu ſe ſervit de lui pour réformer pluſieurs monaſteres, & pour aider à ſauver pluſieurs de ſes parens, que Dieu avoit déja déſabuſés du monde & convaincus de la vanité de ſes biens & de ſes plaiſirs. Pendant que Saint Platon gouvernoit le monaſtere de Saccudion près de Conſtantinople, qu'il avoit reformé, on tint le ſecond

Concile de Nicée, auquel le Saint Abbé aſſiſta. Nous avons vû avec quelle vigueur il condamna le mariage ſcandaleux de l'Empereur Conſtantin, & la perſécution qu'il ſouffrit à ce ſujet. Il ſoutint juſqu'au dernier ſoupir la pureté de la diſcipline, & mourut l'an 813 auſſi ſaintement qu'il avoit toujours vécu, étant âgé de ſoixante-dix-neuf ans.

II.

II. S. Théodore Studite. Il eſt fait Abbé. Diverſes actions de ce grand homme.

Théodore neveu de Saint Platon nâquit l'an 759, & embraſſa la vie monaſtique à l'âge de vingt-deux ans. Saint Platon ſe voyant attaqué d'une maladie qui paroiſſoit mortelle, aſſembla la communauté de Saccudion, & conjura les moines de déclarer qui ils vouloient avoir pour ſupérieur après lui. Ils choiſirent Théodore, & Saint Platon le chargea auſſi-tôt du gouvernement. Théodore ne s'attendoit à rien moins; mais il ne put réſiſter au conſentement unanime des freres. La liberté avec laquelle Théodore blâma le mariage de l'Empereur Conſtantin avec Théodore, & le refus qu'il fit de communiquer avec ce Prince, lui attirerent pluſieurs mauvais traitemens. On le déchira à coups de fouet, & on l'envoya en exil. Il en fut rappellé après la mort de Conſtantin, & il retourna à ſon monaſtere de Saccudion, où il raſſembla ſon troupeau diſperſé, & l'augmenta d'un grand nombre de perſonnes, que ſa réputation attiroit de tous côtés. Mais quelque temps après il fut obligé de l'abandonner, pour éviter les inſultes des Muſulmans qui faiſoient des courſes juſqu'aux portes de Conſtantinople. Il ſe réfugia dans la ville avec toute ſa communauté, & y fut très-bien reçû par le Patriarche Taraiſe & par l'impératrice Irenée, qui l'obligerent par leurs inſ-

tantes prieres de se loger dans le monastere de Stude. Il étoit ainsi nommé de Studius Patrice & Consul, qui vint de Rome s'établir à Constantinople, on ne sait pas bien en quel tems, & fonda une église & un monastere en l'honneur de Saint Jean-Baptiste. Constantin Copronyme en avoit chassé les moines, qui depuis s'y étoit rétablis, mais en petit nombre. Théodore y transféra toute sa communauté, qui de son tems monta jusqu'à mille. Ce fut le plus célébre monastere de Constantinople, & Théodore en eut le nom de Studite.

III. Il est persécuté pour son attachement à la discipline.

Saint Théodore fut ensuite persécuté, pour s'être élevé hautement contre Nicephore Patriarche de Constantinople, qui cédant aux volontés de l'Empereur Nicephore, rétablit contre les canons le prêtre Joseph qui avoit fait la cérémonie du mariage de Constantin. Il fut traité indignement de même que Saint Platon; mais ils demeurerent inébranlables l'un & l'autre. On convenoit que ce mariage avoit été fait contre les régles, mais on prétendoit qu'on avoit pû user de dispense en cette occasion. On tint plusieurs Conciles où l'on agita la question des dispenses. On y décida que le mariage en question avoit été légitime par dispense. Mais Saint Théodore prouva que si; sous prétexte de dispense, il étoit permis d'approuver un aussi grand crime que l'adultere, c'en étoit fait des saintes régles & de la discipline de l'Eglise. Pour juger du service que Saint Platon & S. Théodore rendoient à l'Eglise par leur fermeté inébranlable & supérieure à tous les tourmens, il faut faire attention au triste état où étoit l'Eglise d'Orient, dont tous les maux venoient de ce qu'on n'y suivoit plus d'autre régle que la volonté des Empereurs. Sous pré-

texte de diſpenſe on violoit toutes les loix ; & la complaiſance des Evêques dégénéroit tous les jours en une honteuſe lâcheté. C'eſt ce qui engagea Saint Théodore à approfondir la queſtion des diſpenſes, & à montrer par ſon exemple & par ſes Ecrits, de quelle conſéquence il étoit, pour arrêter le progrès rapide des maux de l'égliſe d'Orient, de demeurer fermement attaché aux loix & aux régles de l'égliſe.

IV. Il eſt excommunié & depoſé injuſtement.

Saint Théodore ayant été excommunié & dépoſé dans un Concile, où les Evêques n'étoient que ſimples exécuteurs des ordres de la Cour, il fut exilé dans une Iſle & enfermé dans une priſon. L'Empereur fit auſſi enfermer tous les moines de Stude dans un bain gardé par des ſoldats. Il les fit enſuite venir devant lui, & employa les flatteries, les promeſſes & les menaces pour abbattre les principaux d'entr'eux. Enfin il les fit mettre dans des monaſteres qui leur ſervoient de priſon, & dont les ſupérieurs les irritoient encore plus mal qu'il ne leur étoit commandé. Il y eut de ces ſaints moines perſécutés qui changerent d'habit, ſe déguiſerent en ſéculiers, & ſe cacherent où ils purent. Les perſécuteurs leur firent un crime de cette prétendue irrégularité ; on empriſonna ceux qu'on put prendre, & enſuite on les bannit.

V. Il écrivit à ſes amis perſécutés, & ſes ſouffrances.

Pendant que S. Théodore étoit en priſon, il écrivit à ſes amis pour les fortifier & les conſoler. Il ſe ſervit des lettres de l'Alphabet grec pour marquer les noms de ceux qu'il vouloit déſigner, afin que, ſi ces lettres étoient ſurpriſes par ſes perſécuteurs, ils ne puſſent point découvrir ceux dont il parloit. On voit qu'il n'eſt contraire ni à la ſainteté ni au courage, de chercher d'innocentes induſtries, pour ſe dérober à la fureur & à la vigilance du démon

& de ceux qui lui ſervent de miniſtres. Saint Théodore s'adreſſa au Pape Leon III, & lui rendit compte de ſes ſouffrances & des maux de l'égliſe d'Orient. Il reçut de ce Pape une lettre de conſolation qui lui fut fort agréable. L'Empereur Michel le rappella, & lui donna des marques de ſon eſtime & de ſa confiance. Mais il fut expoſé à de nouveaux combats ſous l'Empereur Leon l'Arménien, qui renouvella la perſécution contre les ſaintes Images. Nous avons vû tout ce qu'il eut alors à ſouffrir, & avec quelle intrépidité il défendit la cauſe de la Foi. Il eut la douleur d'apprendre la chûte de preſque tous les Abbés qui avoient paru les plus fermes. Malgré la vigilance des ennemis de la vérité, & toutes les précautions qu'ils pouvoient prendre, Saint Théodore trouvoit le moien d'écrire de tous côtés, pour fortifier les foibles & encourager les forts. L'Empereur lui fit ſignifier un ordre de ne plus parler ni écrire; mais le ſaint Abbé déclara qu'il ne pouvoit y avoir égard: qu'il parleroit & écriroit pour défendre la vérité, tant qu'il auroit un ſouffle de vie. L'Empereur envoia Nicetas en qui il avoit confiance, avec ordre de reſſerrer tellement Théodore, qu'il ne vît & ne parlât abſolument à perſonne. Il lui ordonna enſuite de le fouetter cruellement. Le ſaint homme ôta gaiement ſa tunique, & ſe préſenta aux coups en diſant: C'eſt ce que je déſirois il y a long-tems. Mais Nicétas voiant à nud ce corps mortifié par les jeûnes & la pénitence, fut auſſi-tôt attendri. Il dit qu'il vouloit faire cette exécution ſeul pour la bienſéance; il apporta une peau de mouton qu'il mit ſur les épaules de Théodore, & ſur laquelle il donna un grand nombre de coups de fouet qu'on entendoit dehors. Il ſe piqua enſuite

ſuite le bras pour enſanglanter le fouet, qu'il montra en ſortant ; & il parut hors d'haleine des efforts qu'il avoit faits.

VI. Il décrit la perſécution. ses lettres au Pape & au Patriarche d'Alexandrie.

Le ſaint Abbé continua donc de parler & d'écrire comme auparavant. Il s'adreſſa au Pape Paſcal, & lui dit : Vous avez ſans doute entendu parler de la perſécution que nous ſouffrons. C'eſt pourquoi, homme Apoſtolique, Paſteur établi de Dieu ſur le troupeau de Jeſus-Chriſt, venez à notre ſecours. C'eſt à vous que le Souverain Paſteur a commandé de confirmer vos freres. Tendez-nous la main : Dieu vous en a donné le pouvoir, puiſque vous êtes le premier de tous. Vous ferez une œuvre qui lui ſera agréable. Vous releverez ceux qui ſont tombés, vous rejouirez toute l'Egliſe, vous acquererez une gloire immortelle comme vos prédéceſſeurs, qui, par le mouvement du Saint-Eſprit, ont fait dans des occaſions ſemblables ce que nous vous demandons.

Dans la lettre au Patriarche d'Alexandrie, il fait une vive peinture des maux dont il étoit témoin. Il ne nomme point celui à qui il écrit, & peut-être ne ſavoit-il pas ſon nom à cauſe de la difficulté du commerce ſous la domination des Muſulmans. Les autels, dit-il, ſont renverſés, & les Egliſes profanées. L'Arabe qui vous opprime auroit peut-être honte de ne pas montrer plus de reſpect pour Jeſus-Chriſt. Les Evêques & les prêtres, les moines & les ſéculiers, tout eſt ſans force & ſans courage. Les uns ont perdu la Foi ; & pluſieurs de ceux qui la conſervent, communiquent avec des hérétiques. Il en reſte pourtant qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & notre Patriarche eſt le premier. Mais les uns ont été outragés & fouettés ; d'autres mis en priſon & ré-

duits à un peu de pain & d'eau, d'autres envoyés en exil : plusieurs errent dans les déserts & sur les montagnes, ou habitent dans des cavernes. Quelques-uns sont morts sous les coups de fouet, & il y en a qui ont été jettés pendant la nuit dans la mer, enfermés dans des sacs. On s'attache même à élever les enfans dans l'erreur, par le livre qui a été distribué aux maîtres d'école. On n'ose parler de la sainte doctrine. On ne voit par-tout que des espions pour avertir l'Empereur de ceux qui ne sont point soumis. On examine si l'on n'a pas reçu un livre, ou donné retraite à un exilé, ou rendu service à un prisonnier. J'implore votre assistance ; si vous ne pouvez nous secourir que par vos prieres, elles nous seront très-utiles dans le pressant besoin où nous nous trouvons.

VII. Fureur des persécuteurs. Suites des souffrances du S. Confesseur.

Comme Saint Théodore ne cessoit d'écrire pour défendre la Foi, & que rien n'étoit capable de rallentir son zéle, on le resserra davantage : on l'enferma dans une prison obscure & infecte où il demeura trois ans, souffrant beaucoup de froid dans l'hiver & une chaleur insupportable en été : étant dans l'ordure, & n'ayant pas la dixiéme partie de la nourriture qui lui étoit nécessaire. On lui jettoit seulement par un trou de deux en deux jours un petit morceau de pain, & encore ses gardes l'insultoient-ils en même tems. En cet état il trouvoit le moyen d'écrire, & on rapporte à ces trois ans de prison un grand nombre de ses lettres. Dans une il décrit ainsi sa prison. Après les coups de fouet, on nous a mis mon disciple & moi dans une chambre haute dont on a fermé la porte & ôté l'échelle. Il y a des gardes tout au tour pour empêcher qu'on

n'en approche. Nous vivons de ce que nous avons apporté, & de ce qu'on nous donne de tems en tems par le trou d'une fenêtre. Tant que durera notre proviſion & ce que le portier de ſemaine nous donnera ſecretement, nous vivrons ; quand cela finira, nous finirons auſſi. Dieu nous fait encore trop de graces.

Dans une autre lettre il conſole une communauté de trente religieuſes, à qui on avoit ôté leur monaſtere. Après les avoir maltraitées & diſperſées, on les retenoit en priſon. On diſperſa auſſi les moines de Stude, & on donna ce monaſtere & celui de Saccudion, à un faux frere qui perſécutoit ceux qui étoient fidéles à leur conſcience. Saint Théodore écrivit auſſi à tous les moines diſperſés & errans, pour les ſoutenir dans la Foi & dans la pureté des mœurs. Il craignoit qu'étant obligé de vivre dans différentes maiſons particulieres où on leur ouvroit un aſyle, ils ne s'affoibliſſent dans la piété. C'étoit en effet une ſituation fort affligeante pour de ſaints religieux & de ſaintes religieuſes ; & ceux qui les y réduiſoient étoient doublement coupables, en perſécutant des innocens, & en les expoſant à mille périls hors de leur monaſtere. Prenons garde, leur écrivoit Saint Théodore, dans quelle maiſon nous nous retirons. Si nous y trouvons des dangers, il faut la quitter & en chercher un autre. S'il y a du ſcandale, il faut y remédier. Si nous ſommes ſeuls, il faut prendre un compagnon, pour éviter la malédiction de l'écriture. Il faut être fort attentif ſur le boire, le manger, le ſommeil, le travail ; en prendre ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir le corps, ſans le rendre rébelle à l'eſprit. il écrivit en particulier aux Evêques.

VIII. son teſtament. Il ſouffre de nouveau & enfin eſt mis en liberté.

Comme il croioit qu'il mourroit dans cette perſécution, il fit un teſtament en forme de lettre à ſes freres abſens. Il les prie de lui pardonner les fautes de ſon gouvernement, & leur demande le ſecours de leurs prieres. Il compoſa encore dans ſa priſon divers Ecrits, entr'autres des Vies de ſes freres en vers. Une de ſes lettres étant tombée entre les mains de l'Empereur, il donna otdre qu'on le chatiât ſi ſévérement, qu'il n'eût plus envie d'écrire. On le mit donc tout en ſang, & on le laiſſa pour mort. Mais il en revint, & ſouffrit pendant trois mois des douleurs extrêmes. On le tranſféra enſuite à Smyrne. L'Archevêque de cette ville le fit mettre dans un cachot ſouterrein, où il demeura dix-huit mois, & où il reçut pour la troiſiéme fois cent coups de fouet. A la mort de Leon l'Arménien, les priſons furent ouvertes, & Saint Théodore fut mis en liberté comme les autres défenſeurs de la vérité. Il y avoit ſept ans entiers qu'il étoit captif.

IX. ſa derniere maladie & ſa mort.

Ce ſaint Confeſſeur de la Foi tomba dangereuſement malade au commencement de Novembre 826. Dès que la nouvelle s'en fut répandue, un grand nombre d'Evêques, d'Abbés, de moines, & d'autres perſonnes de piété accoururent pour le voir. Ayant beaucoup de peine à parler & à ſe faire entendre, il dicta à un ſecrétaire comme il put ce qu'il leur vouloit dire. Il ſe trouva enſuite beaucoup mieux, alla à pied à l'égliſe, & y célébra le ſaint Sacrifice. Il parla encore aux aſſiſtans, & après leur avoir donné la Communion & mangé avec eux, il ſe remit au lit & donna à l'économe les inſtructions qu'il crut néceſſaires. Deux jours après, le ſixiéme du mois qui étoit la fête de Saint Paul de Conſtantinople Con-

feſſeur de la Foi ſous Conſtance, Théodore alla encore à l'Egliſe, célébra la Meſſe, & parla aux freres. La nuit ſuivante il connut que ſa fin approchoit, parla pour la derniere fois à ſes moines, & demeura ainſi encore deux jours faiſant le ſigne de la croix ſur ceux qui l'approchoient, ſans pouvoir parler. Il fit faire les prieres ordinaires, reçut l'Extrême-Onction, enſuite le Saint Viatique, fit allumer des cierges & commencer les prieres des funérailles. Les freres firent un cercle autour de lui & chanterent le Pſeaume 118 que les Grecs chantent encore aux enterremens. Il rendit l'eſprit pendant cette ſainte cérémonie, étant âgé de ſoixante-ſept ans. Il mourut hors de Conſtantinople dans la péninſule de Saint Tryphon. Naucrace ſon fidéle diſciple & ſon ſucceſſeur, écrivit un lettre circulaire à tous ceux que la perſécution avoit diſperſés, où il raconte les circonſtances de ſa mort. Sa vie fut écrite quelque tems après par Michel Studite ſon diſciple. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le jour de ſa mort onziéme de Novembre, & l'Egliſe Latine le lendemain.

x. Ses Ecrits.

Outre le teſtament dont nous avons parlé, Saint Théodore en laiſſa un plus étendu, qu'il avoit écrit avant la mort de Saint Platon. Il renferme ſa profeſſion de Foi, & pluſieurs avis pour l'Abbé ſon ſucceſſeur & pour ſes moines. Ce ſont d'excellentes régles pour ceux qui ont embraſſé la vie monaſtique. Il dit à l'Abbé: Vous n'aurez rien en propre, pas même une ſeule piéce d'argent. Vous n'aurez point d'eſclave, ni pour votre uſage particulier, ni pour le monaſtere, même à la campagne; car celui que l'on appelle eſclave, eſt un homme fait à l'image de Dieu. Vous marcherez à pied à

l'exemple de Jesus-Christ, ou vous monterez sur un âne. Vous ne souffrirez aucune proprieté dans la communauté, non pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, & ne quitterez point votre troupeau sans nécessité. Vous ferez le catéchisme ou la conférence trois fois la semaine, soit par vous-même, soit par un autre. Vous n'aurez de liaison avec aucune religieuse. Vous ne parlerez à aucune femme qu'en présence de deux témoins de part & d'autre, vous ferez en sorte de ne la point voir. On recevra les hôtes sans aucune délicatesse. On ne gardera point d'argent dans le monastere; mais vous donnerez aux pauvres tout le superflu, de quelque espéce qu'il soit. Vous laisserez aux économes & aux célériers le soin des affaires temporelles, & vous ne vous réserverez que celui des ames; on vous rendra néanmoins compte de tout. Vous ne ferez rien par votre jugement particulier pour le spirituel ou temporel, mais vous prendrez conseil de ceux qui sont plus capables de vous le donner. Ces avis font voir quelle idée on avoit alors en Orient de la vie monastique.

S. Théodore parle ainsi à des Religieuses qui lui avoient demandé quelque instruction. Je vous exhorte à ne pas regarder les exemples qui vous environnent, la vie tiéde & relâchée de la plûpart des Religieuses, qui ne le sont que de nom & en apparence. Regardez les anciens originaux des Saints, dont vous lisez les Vies. Un peintre qui a du goût ne travaille pas sur de mauvais modéles, mais sur l'antique le plus beau & le plus parfait.

Les autres Ouvrages de Saint Théodore, selon le dénombrement de Michel Studite, étoient la petite & la grande Cathechèse; un

volume de ſermons ſur les principales fêtes de Notre Seigneur, ſur la Vierge & Saint Jean-Baptiſte; l'Hiſtoire des premiers hommes juſqu'à Noé & ſes enfans, en vers iambiques; cinq livres de lettres; un traité dogmatique contre les Iconoclaſtes, & des inſtructions à ſes moines en vers iambiques. Nous avons la petite Cathechèſe, qui eſt un recueil de cent trente-quatre conférences faites à ſes moines, ſur les fêtes de toute l'année, & ſur divers autres ſujets de piété. La grande Cathechèſe eſt une inſtruction plus étendue ſur les devoirs de la vie monaſtique, qui n'eſt point encore imprimée. On a donné au public deux cens ſoixante & quinze lettres des Saint Théodore Studite; mais il paroît que le recueil entier eſt d'environ mille. Nous avons auſſi pluſieurs Ouvrages contre les Iconoclaſtes, & cent vingt-quatre Epigrammes en vers iambiques. Les Grecs lui attribuent pluſieurs de leurs chants Eccléſiaſtiques.

Il parle toujours avec grand reſpect du Concile *in Trullo*, & il le regarde comme faiſant partie du ſixiéme général; ce qui lui eſt commun avec tous les Grecs. Il avoit eu d'abord de la peine à regarder comme œcuménique le ſecond de Nicée. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'on eût de la peine en France à en reconnoître l'autorité. Mais il le reçut enſuite comme vraiment œcuménique, de vive voix & par écrit, & déclara qu'on ne devoit plus avoir égard à ce qu'il en avoit dit auparavant.

III.

XV. S. Benoît d'Aniane. *Sa retraite.*

Benoît nâquit en Languedoc vers le milieu du huitiéme ſiécle. Son pere qui étoit Comte de Maguelone, l'envoya tout jeune à la Cour du Roi Pepin, dont il fut échanſon; il s'atta-

ces mortifications.

cha enſuite au ſervice de Charlemagne. Mais bien-tôt la grace lui inſpira le deſir de renoncer au monde, pour s'occuper uniquement de ſon ſalut. Après avoir pris conſeil d'un ſolitaire fort vertueux, il partit de chez lui, comme pour aller à Aix-la Chapelle où étoit la Cour; mais il s'arrêta en chemin au monaſtere de Saint Seine, d'où il renvoya ſes gens. Il y vêcut dans une grande mortification, ne ſe nourriſſant que de pain & d'eau, dormant peu, & ſouvent ſur la terre nue, paſſant quelquefois la nuit en prieres, nuds pieds ſur le pavé, même au plus fort de l'hiver. Il demeuroit pluſieurs jours ſans rompre le ſilence. Il portoit les plus méchans habits de la communauté, & recherchoit tout ce qu'il y avoit de plus humiliant & de plus bas. Les moines le traiterent d'abord d'inſenſé; mais ils reconnurent enſuite la ſolidité de ſa vertu & les rares talens qu'il avoit pour le gouvernement. C'eſt ce qui fit qu'après la mort de leur Abbé, ils élurent Benoît pour lui ſuccéder. Mais le ſaint homme voyant qu'il y avoit trop à réformer dans ces moines, les quitta & retourna dans ſon pays, où il bâtit un petit hermitage dans une terre de ſon patrimoine, près d'un ruiſſeau nommé Aniane.

XII. Il fonde le monaſtere d'Aniane. sa grande vertu.

Il y paſſa quelques années dans une grande pauvreté, priant Dieu avec larmes qu'il lui découvrît ſa volonté. L'éclat de ſa vertu attira peu à peu auprès de lui pluſieurs diſciples, à qui il apprenoit à marcher dans la voie étroite, en y marchant lui même le premier. Ils n'avoient ni héritages, ni vigne, ni bétail, ni chevaux. Ils travailloient de leurs mains, & ne vivoient ordinairement que de pain & d'eau; néanmoins ils étoient très-contens, & trouvoient leur con-

ſolation dans les larmes même que l'eſprit de componction leur faiſoit répandre continuellement devant Dieu. Cependant leur nombre croiſſoit ; & Benoît ſe trouvant trop reſſerré dans le lieu qu'il avoit choiſi d'abord, il bâtit un nouveau monaſtere un peu plus loin, par les mains de ſes diſciples. Il y travailloit lui-même avec eux, ou il leur préparoit à manger. Le monaſtere étoit grand & ſpacieux, mais les bâtimens pauvres & couverts de chaume ; & ne les vouloit pas autrement. L'Egliſe n'avoit ni ornemens de ſoie ni vaſes ſacres d'argent, mais de bois & enſuite de verre & d'étain. Quand on lui en donnoit de précieux, il les envoyoit à d'autres égliſes. Sa charité parut dans une grande famine. Benoît aſſiſtoit les pauvres de tout ce qu'il pouvoit avoir, & les moines retranchoient de leur petite portion pour en nourrir les pauvres.

Comme le monaſtere d'Aniane devenoit un aſyle dans lequel chacun vouloit ſe réfugier, Benoît fit faire une nouvelle égliſe & des bâtimens plus ſpacieux & plus ſolides. Il relâcha quelque choſe de cette étroite pauvreté qu'il avoit obſervée juſques-là. Il amaſſa dans ce monaſtere un grand nombre de livres, établit des chantres & des lecteurs, & eut des Théologiens, dont quelques-uns furent depuis Evêques. Il travailloit avec les autres moines à labourer & à moiſſonner, & aux autres ouvrages les plus pénibles. Pendant le travail, en allant & en revenant, on n'ouvroit la bouche que pour bénir le Seigneur & chanter des Pſeaumes. Il avoit la confiance de tous ſes diſciples qui trouvoient dans ſes conſeils la lumiere & la conſolation dont ils avoient beſoin.

XIII. Travaux de ce saint Abbé.

Ses soins ne se bornoient pas au monastere d'Aniane ; ils s'étendoient à un grand nombre d'autres, où il établissoit comme dans le sien la pratique exacte de la régle du grand Saint Benoît. Plusieurs communautés presque désertes furent peuplées par des colonies d'Aniane. Quelques Evêques lui demanderent aussi des moines pour rétablir la discipline dans les monasteres de leurs Diocèses. L'Empereur Louis le Debonnaire vouloit avoir Benoît auprès de lui, & lui donna le monastere de Maur-Monster en Alasce. Mais comme ce lieu étoit éloigné d'Aix-la-Chapelle où l'Empereur faisoit sa résidence ordinaire, ce Prince lui fit bâtir un nouveau monastere à deux lieues de cette ville. Il le chargea de veiller sur tous les monasteres de son Royaume ; & ce fut par son ordre que Benoît dans une assemblée d'Abbés, tenue à Aix-la-Chapelle l'an 817, travailla à une réforme générale par des réglemens, qui supposant la pratique exacte de la régle de S. Benoît, établissoient une discipline uniforme dans les choses sur lesquelles cette régle ne s'expliquoit pas.

XIV. Sa mort. Son Code des Régles.

Benoît conservoit à la Cour, lorsqu'il étoit forcé d'y paroître, le même esprit de priere & de recueillement que dans ses monasteres ; & il n'usoit du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, que pour lui donner de bons conseils & pour protéger les foibles. Enfin après avoir passé les dernieres années de sa vie dans des infirmités continuelles, causées par ses austérités & ses travaux, il rendit son ame à Dieu le onziéme de Février de l'an 821 étant âgé de soixante-dix ans. Il est honoré comme le restaurateur de la discipline monastique en Occi-

dent. Théodulphe Evêque d'Orléans dit que Benoît d'Aniane fut en France & en Allemagne, ce que le grand Saint Benoît avoit été dans l'Italie. Cet illustre Abbé avoit si bien réglé son monastere d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle, que les moines, qui y venoient de tous les pays pour se former, s'instruisoient sans qu'on leur parlât, seulement en considérant toute la conduite des Religieux de cette maison. Benoît avoit fait pour l'utilité des moines un recueil de toutes les Régles monastiques, connu sous le nom de code des Régles, & divisé en trois tomes. Le premier contient les Régles des moines d'Orient; le second celles des moines d'Occident; le troisiéme celles des religieuses. Il avoit fait aussi la concorde des différentes Régles, dans laquelle elles sont toutes rapportées aux différens chapitres de la Régle de Saint Benoît pour lui servir de commentaire.

VI.

La plus illustre colonie d'Aniane fut le monastere de Gelonne, fondé par les libéralités de Guillaume Duc d'Aquitaine qui s'y retira lui-même. Il étoit de la premier noblesse des François, & il reçut une éducation conforme à sa naissance. On lui apprit les arts libéraux, la Philosophie & les saintes Lettres. Ses parens le recommanderent au Roi Charlemagne, qui lui donna le premier emploi de son Royaume, & le fit marcher à la tête de ses troupes contre les Sarrasins, avec le titre de Duc d'Aquitaine. Il étoit grand, bienfait, & très-brave. Il chassa d'Orange les Sarrasins, & remporta sur eux de grandes victoires, en sorte qu'ils n'oserent plus revenir dans le pays. Ayant ainsi rendu la paix à l'Aquitaine, il

XV. S. Guillaume Duc d'Aquitaine. Ses grandes actions. Il fonde un monastere.

s'appliqua à y réparer les déſordres de la guerre. Il travailloit jour & nuit aux affaires publiques, faiſoit obſerver les loix, terminoit les différends, réprimoit les injuſtices des Grands, & protégeoit les foibles & les pauvres. Il honoroit les lieux & les perſonnes conſacrées à Dieu, & faiſoit de très-abondantes aumônes. Il donnoit des terres & des penſions aux monaſteres, dans leſquels Dieu étoit fidélement ſervi & la régle exactement obſervée. Il en fonda un nouveau dans les montagnes qui ſont entre Lodeve & Montpellier. On nommoit ce lieu Val-Gelon. Il y fit bâtir tous les lieux réguliers, un oratoire, un réfectoire, un dortoir, une infirmerie, un noviciat, un hôpital pour les pauvres, un four, une boulangerie & un moulin. Il poſa la premiere pierre de l'égliſe, qui fut dédiée au Sauveur. Les bâtimens étant avancés, il y fit venir des moines d'Aniane qui n'eſt qu'à une lieue, & dont l'Abbé étoit ſon ami & ſon directeur. Il donna au nouveau monaſtere de grandes terres, des troupeaux, de riches ornemens pour l'égliſe avec beaucoup d'or & d'argent. On a encore la Charte de cette fondation, datée du quatorziéme de Février de l'an 804. Le Duc Guillaume avoit deux ſœurs, Albane & Bertane, qui, voulant conſacrer à Dieu leur virginité, prierent leur frere à genoux & avec larmes, de les offrir dans ſa nouvelle égliſe avec toutes ſes offrandes. Il le fit, & c'eſt un exemple ſingulier de perſonnes adultes offertes par d'autres. Les deux ſaintes filles formerent une petite communauté, dont l'égliſe dédiée à Saint Barthelemi ſubſiſte encore aujourd'hui à vingt pas du grand monaſtere.

Le Duc Guillaume étoit comblé d'honneurs & de richeſſes ; il avoit pluſieurs enfans, & une épouſe dont il étoit tendrement aimé ; il avoit la confiance de ſon Prince & l'eſtime de tout le monde ; il jouiſſoit du repos qu'il avoit procuré au pays par ſes victoires. Mais l'amour de Dieu dont ſon cœur étoit embraſé, lui fit connoître le vuide & le néant de tous les plaiſirs & de tous les honneurs du ſiécle. L'exemple de ſes ſœurs le piquoit d'une ſainte émulation, & il avoit honte de leur céder en courage. La vie des moines de Gellone lui paroiſſoit digne d'envie, & lui rendoit ennuieuſe celle qu'il menoit dans le tumulte & l'embarras des affaires. Il prit donc la réſolution de quitter tout, pour ne plus ſervir que Dieu & ne ſonger qu'à ſauver ſon ame. Comme l'Empereur Charles traitoit avec lui comme avec un intime ami, Guillaume crut devoir lui demander permiſſion de ſe retirer. Charles ne put la lui refuſer, ni retenir ſes larmes en l'accordant. Il voulut lui faire de grands préſens, mais le Duc ne lui demanda qu'une Relique de la vraie Croix. L'Empereur la lui donna avec d'autres Reliques. Guillaume eut encore à ſoutenir pluſieurs aſſauts de la part de ſa famille, qui le vouloit retenir : mais enfin il quitta la Cour & la France pour revenir en Aquitaine. Paſſant en Auvergne, il vint à Brioude, & offrit ſes armes à S. Julien ſoldat & martyr.

XVI. Sa retraite. Sa vie merveilleuſe.

Enfin il arriva au monaſtere de Gellone, où il entra nuds pieds, & revêtu d'un cilice ſous ſes habits précieux. Il offrit à l'égliſe les Reliques qu'il apportoit, avec pluſieurs autres riches préſens. Enfin il s'offrit lui-même dans le chapitre, où il pria les freres de le recevoir en leur compagnie, pour y vivre ſelon la Régle

de S. Benoît. Ils consentirent très-volontiers, & préparerent tout pour sa réception, qui fut le jour de S. Pierre de l'an 806. Quoique l'usage fût alors de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord, fit couper sa barbe & ses cheveux, & les offrit à Dieu, selon une ancienne cérémonie. Depuis ce moment, Guillaume vécut dans la même pauvreté & la même soumission que le dernier des moines.

Il fit achever les bâtimens du monastere, & tailler dans le roc un chemin afin que l'on pût y arriver plus aisément. Ses deux fils Bernard & Gaucelin, & les Comtes voisins l'aidérent dans ces ouvrages. Ce saint homme se présentoit souvent devant l'Abbé & les moines, se jettoit à leurs pieds, & les conjuroit d'oublier son ancienne dignité, de l'humilier de plus en plus, & de lui donner les offices les plus bas & les plus mépriſables. En effet il servoit à la cuisine, portoit l'eau & le bois, servoit à table & nettoioit la vaisselle, lui à qui une multitude de domestiques servoient auparavant les mets les plus délicieux. On ne lui permit pas toujours d'exercer ces pénibles travaux, & on voulut qu'il eût plus de tems pour vaquer à la priere & à la méditation des vérités éternelles. Il vécut sept ans dans le monastere, & aiant averti de sa mort prochaine l'Empereur Charles, il mourut le vingt-huitiéme de Mai, & comme l'on croit l'an 812. Le monastere de Gelonne a pris son nom, & s'appelle depuis long-tems Saint Guillem du désert.

V.

XVII. S. Gerauld d'Aurillac.

Nous voions dans Saint Gerauld les mêmes effets de la grace, que nous venons d'admirer

dans S. Guillaume. Il étoit d'une famille tres-noble. Il gouvernoit avec beaucoup de juſtice & de prudence les grandes terres & la multitude de ſerfs qu'il avoit. Il poſſédoit parfaitement les ſaintes Ecritures. Il renonça au mariage, & ne ſongea qu'à mortifier ſon corps. Comme on lui repréſentoit un jour, qu'il devoit laiſſer des ſucceſſeurs à ſon illuſtre famille, il répondit qu'il étoit plus avantageux de mourir ſans enfans, que d'en laiſſer qui n'euſſent point la crainte de Dieu. Il étoit le protecteur des foibles & des opprimés, & ſes aumônes n'avoient point de bornes. Il vivoit très-frugalement, & ne ſoupoit jamais, ſe contentant d'une légere collation. Il invitoit à dîner quelques perſonnes vertueuſes, avec qui il s'entretenoit de la lecture qu'on faiſoit toujours pendant le repas. Sa journée étoit emploiée à terminer des différends, à régler ſes affaires, à inſtruire ſes domeſtiques, à viſiter des hôpitaux, à ſe nourrir de l'Ecriture ſainte. Il jeûnoit trois fois la ſemaine. En quelque occaſion que ce fût, ſes habits étoient toujours ſimples & modeſtes. Il donna la terre d'Aurillac pour y fonder un monaſtere, envoia de jeunes gens à celui de Vabres, pour y apprendre la diſcipline monaſtique & venir enſuite habiter la maiſon d'Aurillac. Le monaſtere de Vabres, aujourd'hui Evêché, avoit été fondé dans ce même ſiécle par Raimond Comte de Toulouſe. Saint Gerauld fit au moins ſept fois le pélerinage de Rome, tant il avoit de dévotion à Saint Pierre, en l'honneur de qui il fit auſſi dédier ſon monaſtere d'Aurillac; & il s'y ſeroit conſacré lui-même par la profeſſion monaſtique, s'il n'en eût été détourné par Saint Gausbert Evêque de Cahors ſon directeur, qui

lui représenta qu'il seroit plus utile au prochain dans son état. Il mourut au commencement du dixiéme siécle.

V I.

XVIII. S. Prudence Evêque de Troyes. Son attachement à la doctrine de S. Augustin qui est celle de l'église.

Prudence étoit Espagnol. On croit qu'il vint en France avec les autres Chrétiens d'Espagne, qui s'y retirerent pour se délivrer du joug des Musulmans, & se mettre sous la protection de Charlemagne & de Louis le Debonnaire. On ne sait rien de ses actions jusqu'au tems de son Episcopat. Il fut élevé sur le Siége de Troyes un peu avant le milieu du neuviéme siécle. Il falloit qu'il eût emploié presque tout son tems jusqu'alors à l'étude de l'Ecriture & de la Tradition, puisque nous voions qu'il étoit consulté de toutes parts dès le commencement de son Episcopat, & qu'il passoit pour un des plus savans Evêques de l'église Gallicane. Il étoit fort attaché à la doctrine des saints Peres, qu'il prenoit pour guides dans ses décisions. Il avoit sur-tout pour S. Augustin une si grande estime, qu'il ne laissoit échapper aucune occasion, sans témoigner le profond respect dont il étoit rempli pour ce saint Docteur & pour sa doctrine. Il dit qu'elle a reçu cette prérogative de ne pouvoir être renversée, quelques efforts que l'ennemi de la vérité fasse pour la détruire. Il ajoute que le saint Siége & toute l'église Catholique ont toujours concouru à la soutenir; de sorte qu'en y demeurant fermement attaché, on est pleinement assuré de suivre la doctrine de l'église.

XIX. Ses travaux. Son humilité. son zele Il est odieux aux ennemis de la Grace.

Le sermon que S. Prudence a fait sur la vie de Ste. Maure vierge, nous apprend qu'il entendoit les confessions des fidéles, & qu'il administroit lui-méme les sacremens d'Extrême-Onction & d'Eucharistie. Il prêchoit aussi

très-souvent, & sur-tout les fêtes solemnelles. Il avoit une profonde humilité; & c'étoit très-sincérement qu'il s'appelloit toujours le plus mépriſable des ſerviteurs de J. C. Ce ſentiment venoit dans le ſaint Evêque de la perſuaſion où il étoit de la néceſſité d'une grace qui prévienne & détermine la volonté, pour faire la moindre bonne œuvre. Auſſi s'eleva-t-il toujours avec zéle contre ceux qui, en condamnant le moine Goteſcalc, tomboient dans les erreurs des Semi-Pélagiens, que l'égliſe avoit ſi juſtement condamnées. Pour défendre donc la Foi orthodoxe ſur ces articles, S. Prudence compoſa un recueil de paſſages des ſaints Peres ſur la grace & le libre arbitre, & les préſenta à un Concile où il ſe trouva. On ne ſait pas bien quel étoit ce Concile. On le fit examiner & on l'approuva. Néanmoins S. Prudence trouva des adverſaires, même parmi les Evêques. Pluſieurs qui avoient peu étudié cette importante matiere, & qui en jugeoient plutôt ſur les préjugés de la raiſon orgueilleuſe de l'homme, que ſur la lumiere sûre de l'Ecriture & de la Tradition, s'imaginoient que Prudence ſe trompoit. On lui attribuoit auſſi, comme ont toujours fait les ennemis des vérités de la grace, des conſéquences odieuſes qu'il déſavouoit. Le ſaint Evêque ſouffrit ſans ſe décourager, l'injuſtice que lui faiſoient ceux qui le cenſuroient ſans l'entendre. Egalement ferme pour ſoutenir la vérité, & patient pour écouter les difficultés qu'on lui faiſoit, il conſerva toujours le précieux dépôt de la Foi ſans la moindre altération, & ſans jamais oublier la charité qu'il devoit même à ſes ennemis.

Il en donna ſur-tout un bel Exemple, dans la réfutation qu'il fit du livre où Jean Scot at- XX. Ses derniers

res actions. Sa mort.

taquoit la doctrine de l'église sur la Prédestination. Prudence étoit malade, lorsque Vénilon Archevêque de Sens lui envoya cet Ecrit, en le priant de le réfuter. Néanmoins ses infirmités ne l'empêcherent point de l'examiner. Il frémit des impiétés qu'il y découvrit; & ranimant toutes ses forces, il le réfuta solidement. Il dit que ce téméraire auteur mériteroit d'avoir la langue coupée, pour avoir proféré tant de blasphêmes. Car il étoit persuadé que l'on ne pouvoit faire à l'Eglise une plaie plus sensible, que de donner atteinte aux vérités si importantes de la grace & de la prédestination, dont les ennemis ont toujours été féconds en subtilités & en chicanes. Aussi après la mort d'Ercanrad Evêque de Paris, Saint Prudence n'ayant pu se trouver à l'ordination d'Enée, qui avoit été élu pour succéder à Ercanrad, il écrivit qu'il y consentoit pourvû qu'Enée souscrivît quatre articles qu'il inséra dans sa lettre: sans quoi, dit-il, je ne consens point à son ordination, & je conseille aux fidéles de n'y point consentir. Ces articles établissoient la vraie doctrine de l'église sur la nécessité de la grace & la gratuité de la prédestination. Saint Prudence n'avoit pas moins de zéle pour la discipline que pour la doctrine. Il eût voulu voir autant de chrétiens parfaits, qu'il voyoit d'hommes; & tous les abus qu'il pouvoit réformer, éprouvoient le feu de son zéle. Il eut occasion de l'exercer dans la commission que Charles-le-Chauve lui donna, de réformer avec Saint Loup Abbé de Ferrieres, tous les monasteres de France. Le saint Evêque mourut le sixiéme d'Avril de l'an 861. Nous apprenons par une lettre du fameux Hincmar, que S. Prudence est auteur des Annales de nos Rois,

connues à préſent ſous le nom de Saint Bertin, à cauſe du monaſtere où elles ont été trouvées.

VII.

XXI. Saint Remi de Lyon. Son zele pour la défenſe de la doctrine de l'Egliſe ſur la Grace.

Saint Remi fut un des plus ſavans Evêques du neuviéme ſiécle, & un des plus zélés défenſeurs de la doctrine de Saint Auguſtin ſur la grace. Il écrivit en faveur de ſa gratuité & de ſon efficacité, contre ceux qui attaquoient l'une & l'autre. Son zéle pour la défenſe d'une doctrine ſi précieuſe honora beaucoup le Siége de Lyon, ſur lequel ſon mérite l'avoit fait élever. Nous avons vû la part que prit ce Saint Evêque à la diſpute qui s'éleva de ſon temps ſur la grace & la prédeſtination. On peut juger par le paſſage que nous allons rapporter, avec quelle force & quelle lumiere il parloit de ces vérités capitales. Si la bonne volonté, dit-il, n'eſt point morte en nous par le péché du premier homme, comment peut-on dire maintenant qu'elle eſt créée en nous par la grace vivifiante, & que Dieu l'opere dans l'homme? Ce qui a fait dire à l'Apôtre Saint Paul: *Nous ſommes ſon ouvrage, étant créés en Jeſus-Chriſt dans les bonnes œuvres.* Mais afin que nous ſoyons ainſi créés dans les bonnes œuvres, il faut néceſſairement que ces paroles de David s'accompliſſent en nous, *Créez en moi un cœur pur, & renouvellez au dedans de moi votre eſprit de droiture & de juſtice*; auſſi-bien que cette autre de l'Apôtre S. Paul, *C'eſt Dieu qui opere en nous le vouloir*, &c. Or que ſignifient ces paroles, Dieu opere en nous le vouloir, ſinon qu'il nous donne & nous inſpire la bonne volonté? Saint Remi tient ici le même langage qu'avoient tenu avant lui tous les ſaints Défenſeurs de la Grace. Ils ſont toujours demeurés inviolablement attachés aux

expressions des Prophêtes, de S. Paul, des prieres de l'église, & de J. C. même. Elles sont plus claires que le soleil, & suffisent pour renverser tous les systèmes nouveaux que l'orgueil humain peut inventer.

Si S. Remi se fit gloire de défendre les droits de la grace de J. C. sur le cœur de l'homme par rapport au salut éternel, il ne s'appliqua pas moins à ne rien faire lui-même qui pût mettre obstacle à l'effet de cette même grace dans son propre cœur. Il observoit exactement les régles que S. Paul prescrit à tous ceux qui seroient chargés du poids du ministere, & rapportant fidélement à Dieu tous les fruits de ses travaux, il n'en attendit d'autre récompense, que celle qui est promise à ceux qui auront persévéré jusqu'à la mort dans les bonnes œuvres. Il mourut l'an 875. Outre la réponse de S. Remi aux trois lettres d'Hincmar de Reims, de Pardule de Laon, & de Raban de Mayence, le saint Evêque a composé un Traité plus court qui a pour titre : De la condamnation de tous les hommes par Adam, & de la délivrance de quelques-uns par Jesus-Christ.

VIII.

XXII. S. Anscaire Archevêque de Hambourg sa Mission en Dannemarc & en suéde.

Anscaire fut mis dès l'enfance dans le monastere de Corbie, & fut chargé dans la suite de l'instruction de ses freres. Après la fondation de la nouvelle Corbie en Saxe, il y fut envoié pour exercer la même fonction. Il alla en Dannemarc prêcher la Foi, & travailla avec un grand zéle dans cette mission. Il acheta de jeunes esclaves pour les élever dans la crainte de Dieu, & forma une Ecole qui en peu de tems devint nombreuse. Pendant que cette bonne œuvre prospéroit, le Roi de Suéde fut

demander à l'Empereur Louis le Debonnaire, des Missionnaires qui prêchassent la Foi dans ses Etats. S. Ansçaire & Vitmar moines de Corbie furent chargés d'y aller, avec des livres & des présens de l'Empereur. Mais ils furent attaqués par des Pirates qui les en déchargerent : Ainsi ils arriverent en Suéde ne portant avec eux que la bonne nouvelle du salut, comme les Missionnaires des premiers siécles. Ils s'arrêterent à Biorc qui étoit alors la Capitale & le port du Roiaume de Suéde, dans une Isle à deux journées d'Upsal, vers le lieu où est maintenant Stocholm : car l'ancienne ville d'Upsal ne subsiste plus. Le Roi les reçut favorablement, & ils annoncerent l'Evangile avec succès. Plusieurs Chrétiens captifs étoient comblés de joie, de pouvoir enfin participer aux saints mysteres. Herigaire Gouverneur de la ville & fort chéri du Roi, fut un des premiers que la grace convertit. Ce Seigneur reçut le Baptême, fit bâtir une église dans ses terres, donna de grandes preuves d'une sincere piété, & persévéra très-constamment dans la Foi.

XXIII. Il fonde l'église de Hambourg. Les barbares détruisent tout ce qu'il avoit formé.

L'Empereur Louis aiant appris le progrès de la Foi chez les Danois & les Suédois, du consentement des Evêques & de l'avis d'un Concile nombreux, établit à Hambourg un Siége Archiépiscopal, à qui devoient être confiés tous les Chrétiens des païs septentrionaux. Saint Ansçaire fut donc ordonné solemnellement Archevêque de Hambourg l'an 830. Il avoit alors trente ans. Il exerça ses fonctions dans son nouveau Diocèse avec beaucoup de zéle, & attira à la Foi un grand nombre de païens par l'exemple de sa vertu. Le saint Evêque fit bâtir une église & un monastere, où il mit une bibliothéque composée de livres

très-bien écrits, dont Louis le Debonnaire lui avoit fait présent. Après que S. Anscaire eut travaillé quinze ans à former son église, Dieu permit que sa foi fût exposée à une rude épreuve. Les Normands entrerent dans l'Elbe avec six cens bâtimens, descendirent à Hambourg & la prirent. Ses clercs se dispersérent de côté & d'autre, & lui-même fut obligé de s'enfuir sans avoir le tems de prendre son manteau. Le peuple s'enfuit aussi de tous côtés, quelques-uns furent pris, & la plûpart tués. Les barbares pillerent & brûlerent la ville, entre autres l'église, le monastere & la bibliothéque. Anscaire adora les jugemens de Dieu, & repéta souvent ces paroles de Job: Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté; que son saint nom soit béni.

XXIV. ses nouveaux travaux. ses vertus

Pendant que le serviteur de Dieu erroit avec ses moines sans avoir de demeure fixe; pour surcroît d'affliction il apprit que l'Evêque Gausbert qu'il avoit envoié en Suéde, en avoit été chassé. La Suéde fut sept ans sans Prêtres, & sans aucun secours: les obstacles paroissoient croître tous les jours: mais Saint Anscaire ne se rebuta point. Il travailla à rétablir la Foi dans les deux Roiaumes de Dannemarc & de Suéde: il y envoioit des Prêtres, à qui il recommandoit le plus parfait désintéressement. Il vouloit qu'ils travaillassent de leurs mains à l'exemple de Saint Paul, & qu'ils se contentassent du plus étroit nécessaire. Après le ravage que les Normands avoient fait à Hambourg, on unit à ce diocèse où il n'y avoit que quatre paroisses, l'église de Brême. S. Anscaire vécut encore six ans depuis l'union de ces deux églises, travaillant infatigablement au salut de son troupeau. Il fonda à Brême un hô-

pital pour les malades, & pour exercer l'hospitalité à l'égard de ceux qui passoient. Ses aumônes étoient immenses, & il avoit un zéle particulier pour racheter les captifs. Dieu lui avoit accordé le don des miracles. Il guérit un grand nombre de malades par la priere & par l'onction de l'huile. Comme on parloit un jour devant lui de ses miracles, il dit : Si j'avois du crédit auprès de Dieu, je ne lui demanderois qu'un seul miracle, de faire de moi par sa grace un homme de bien. Il se proposoit S. Martin pour modéle. Il portoit jour & nuit un cilice. Il avoit long-tems vécu seulement de pain & d'eau, encore en prenoit-il fort peu. Il se retiroit souvent dans un petit hermitage, qu'il avoit bâti exprès pour y être en repos, & y répandre en liberté des larmes devant Dieu, pendant les intervales de ses fonctions pastorales. Il composa un grand nombre d'oraisons qu'il récitoit à la fin de chaque pseaume, & il avoit un recueil des plus belles sentences des saintes Ecritures.

XXV. Sa derniere maladie. Sa mort.

Le saint Evêque avoit toujours espéré que Dieu lui accorderoit la grace de verser son sang pour la Foi. Quand il se vit attaqué de la maladie dont il mourut, il étoit inconsolable d'être privé d'un tel honneur, & il disoit que ses péchés en étoient cause. Sa maladie dura quatre mois, & l'épuisa tellement qu'il n'avoit plus que la peau & les os. Se voiant près de sa fin, la veille de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, il fit faire trois grands cierges dont l'un fut allumé devant l'autel de la Sainte Vierge, un autre devant l'autel de S. Pierre, & le troisiéme devant l'autel de Saint Jean-Baptiste, pour se recommander à leurs

prieres en ce paſſage terrible. Le jour de la fête, ſes prêtres célébrerent chacun la meſſe en ſa préſence, & il ne voulut rien prendre que la meſſe ſolemnelle ne fût finie. Après avoir pris un peu de nourriture, il emploia le reſte du jour & la nuit ſuivante, à exhorter ſes diſciples en commun & en particulier pour les animer à ſervir Dieu, & à ſoutenir ſa miſſion chez les païens. Comme on diſoit pour lui les Litanies & les Pſeaumes des agoniſans, il y fit ajouter le *Te Deum* & le Symbole attribué à S. Athanaſe. Le troiſiéme de Février tous les prêtres célébrerent encore la meſſe pour lui: il reçut le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt, éleva les mains, pria pour tous ceux qui l'avoient offenſé, & mourut en répétant pluſieurs verſets des Pſeaumes. Il étoit âgé de ſoixante & quatre ans, & il en avoit été trente-quatre Evêque. Sa vie a été écrite par S. Rembert ſon diſciple & ſon ſucceſſeur. S. Anſcaire avoit une telle idée de la vertu de S. Rembert, qu'il diſoit que Rembert étoit plus digne d'être Archevêque, que lui d'être ſoûdiacre.

*O*O*
O*O*O
*O*O*
* * *

ARTICLE

ARTICLE VIII.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

ALcuin étoit né en Angleterre dans la Province d'Yorc, de parens nobles & riches & fut élevé dès l'enfance dans le monaſtere de la Cathédrale d'Yorc. Il fut Bibliothécaire & enſuite le chef de l'Ecole de cette Egliſe. Il prit le nom latin de Flaccus Albinus, & il eſt fort connu ſous le nom d'Albin. Charlemagne l'engagea à venir s'établir en France & ſe rendit ſon diſciple. Il l'engagea auſſi à écrire contre l'héréſie de Felix & Elipand, & lui donna deux Abbaïes, Ferrieres & Saint Loup de Troies, enſuite Saint Joſſe ſur mer, & enfin la célébre Abbaïe de Saint Martin de Tours, où il rétablit la régularité. Il acheva la fondation du monaſtere de Cormery en Touraine, commencée par ſon prédéceſſeur, & y envoia vingt-moines. Il avoit la diſpoſition du revenu de ces Abbaïes; & comme leurs terres étoient peuplées de ſerfs, Elipand de Tolede lui reprochoit d'en avoir juſqu'à vingt-mille. Ces richeſſes lui étoient à charge; il s'en plaignoit à ſes amis, & il obtint enfin la permiſſion de ſe demettre de quelques-unes de ſes Abbaïes. Toute ſon occupation étoit de lire, de prier & d'enſeigner. Il aſſiſtoit tous les jours à la Meſſe, & y ſervoit comme diacre. Il n'eut jamais de rang plus élevé dans l'Egliſe. On voit dans ſes lettres beaucoup de zéle pour la Religion, de

1. Alcuin. Sa vie.

tendreſſe pour ſes amis, & une grande modeſtie qui le porte à ſoumettre ſes Ecrits au jugement de ceux à qui il les envoyoit.

On regarde avec raiſon Alcuin comme le reſtaurateur des Lettres en France, ou du moins comme le principal inſtrument dont Charlemagne ſe ſervit pour ce grand ouvrage. Il témoigne en écrivant à ce Prince, qu'il ne tenoit pas à eux deux que l'on ne formât en France une Athènes chrétienne : & l'on voit par ſes Ecrits, qu'il travailla à renouveller preſque toutes les études. L'Ecole du Palais, qu'Alcuin avoit établie, & dans laquelle il avoit formé pluſieurs diſciples célébres, continua ſous les Rois ſucceſſeurs de Charlemagne, & comme elle avoit une bibliothéque, il eſt vrai-ſemblable qu'elle étoit fixe à Aix-la-Chapelle, ſejour ordinaire des Rois. L'Ecole de Tours ne fut pas moins célébre, & Alcuin y enſeigna l'Ecriture ſainte, la grammaire, l'aſtronomie, & les autres ſciences. Il mourut le jour de la Pentecôte de l'an 804.

Ses Ecrits. Jugement que les ſavans en portent.

Les Ecrits d'Alcuin montrent l'état des études de ſon temps. Premiérement on y trouve un petit traité des ſept arts libéraux, qui ſemble être tiré de Caſſiodore, & on comptoit ainſi ces arts : Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Mathématiques. Les Mathématiques étoient diviſées en quatre parties, Arithmetique, Muſique, Géométrie, Aſtronomie. Alcuin fit un Traité plus étendu de Grammaire, & l'on voit par une de ſes lettres à Charlemagne, combien il avoit à cœur de rétablir l'orthographe, qui en eſt le fondement, & que la barbarie des deux derniers ſiécles avoit preſque fait oublier. Il fit auſſi un Traité de Rhétorique, & un de Dialectique en forme de dialogues

avec Charlemagne. Mais la plûpart de ſes Ouvrages ſont des explications de l'Ecriture ſainte & des Traités de Théologie.

On voit dans tous ſes Ecrits plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de choix. Avec toute ſa grammaire, ſa rhétorique, ſa dialectique, il ne parle latin ni purement ni élégamment. Son ſtyle eſt chargé de paroles inutiles, d'ornemens affectés, & de penſées fort communes. Ses raiſonnemens ſont ſouvent peu concluans. Mais ces défauts lui ſont communs avec les Ecrivains de ſon ſiécle. Ils n'ont rien d'original, & ne nous apprennent que les faits de leur temps. Ce qu'ils ont fait de vraiment utile, eſt d'avoir conſervé la tradition de la ſaine doctrine de l'Egliſe, & d'avoir multiplié les exemplaires des bons livres de l'antiquité ſacrée & profane. Ce qu'il y a de moins bon dans les Auteurs de ce moyen âge, ſont leurs poëſies. La plûpart n'y entendent d'autre fineſſe que la vérification, & leurs vers ne ſont que la proſe meſurée, ſouvent plus plate que la ſimple proſe, à cauſe de la contrainte des vers.

III. Ses Lettres

On trouve dans des lettres d'Alcuin quelques points de diſcipline Eccléſiaſtique, qui méritent d'être remarqués. Il explique les deux glaives dont il eſt parlé dans l'Evangile, dans un ſens allégorique, mais ſans les appliquer aux deux Puiſſances, temporelle & ſpirituelle, comme on a fait depuis. Il exhorte Charlemagne à prendre ſoin de la converſion des Saxons & des Huns nouvellement ſoumis, à ne leur point impoſer dans ces commencemens l'obligation de payer les dixmes à l'Egliſe, & à les faire inſtruire ſolidement avant leur baptême, ſelon la méthode preſcrite par

Saint Auguſtin. Il parle encore du Baptême dans une lettre à Paulin d'Aquilée ; & il blâme la coûtume d'Eſpagne, de ne plonger qu'une fois les baptiſés, ou de répéter à chacune des trois immerſions le nom des trois Perſonnes de la ſainte Trinité. L'uſage de l'Egliſe catholique étoit de ne nommer qu'une des Perſonnes divines à chacune des immerſions. Il reprend encore dans cette lettre ceux qui doutoient ſi les ames des Saints étoient reçues dans le Royaume céleſte avant le jour du jugement. Il blâme dans une autre, ceux qui mettoient du ſel dans le pain qui devoit être conſacré. Il prouve la néceſſité de confeſſer ſes péchés aux Prêtres, & y exhorte les jeunes gens de l'école de S. Martin. Enfin il s'efforce de rendre raiſon pourquoi on nomme les trois Dimanches avant le Carême, Septuagéſime, Sexagéſime, & Quinquagéſime. C'étoit Charlemagne qui lui en avoit fait queſtion.

II.

IV. Théodulfe d'Orléans. Son Capitulaire.

Théodulfe étoit né d'une famille très-noble au-delà des Alpes, & ſon nom ſemble être Lombard. Il avoit été marié & avoit des enfans. Charlemagne l'amena d'Italie à cauſe de ſa ſcience & de ſon eſprit, & lui donna l'Abbaye de Fleuri & l'Evêché d'Orléans, qu'il poſſéda en même-temps, contre les canons. Il fit un Capitulaire qui contient des inſtructions pour les Prêtres de ſon Diocèſe. Il eſt diviſé en quarante ſix articles, & c'eſt un monument précieux de la diſcipline de ſon temps. Il commence par les exhorter à beaucoup veiller ſur le peuple qui leur eſt ſoumis, (ce qui montre que ces Prêtres ſont les Curés) & à ſe ſouvenir toujours de leur dignité & de l'onction ſacrée

de leurs mains. Il leur recommande de prier ſans ceſſe, de faire de bonnes lectures, & de travailler des mains pour mortifier le corps, ſe procurer le néceſſaire de la vie, & ſécourir les pauvres. Il ajoute : Quand vous venez au Synode ſelon la coûtume, apportez avec vous les habits, les livres & les vaſes ſacrés dont vous vous ſervez dans votre miniſtere, & amenez deux ou trois clercs qui vous aident à célébrer les ſainrs Myſteres, afin que l'on voye de quelle maniere vous rempliſſez vos fonctions. Faites vous-même, ou faites faire en votre préſence le pain du ſaint Sacrifice; & ayez ſoin que le pain, le vin & l'eau qui y ſont néceſſaires, ſoient parfaitement purs & maniés avec une exrrême propreté. Les femmes n'approcheront point de l'autel, randis que le Prêtre offre le Saint Sacrifice, mais elles demeureront à leurs places, & il ira prendre leurs offrandes. C'eſt une ancienne coûtume dans ce pays d'enterrer les morrs dans les égliſes, en ſorte qu'elles deviennent des cimetieres. Nous défendons d'y enterrer perſonne à l'avenir, ſi ce n'eſt un Prêtre, ou une perſonne diſtinguée par ſa vertu. On ne doit s'aſſembler dans l'égliſe que pour louer Dieu. Il en faut bannir les diſcours inutiles. Un enfant malade, de quelque paroiſſe qu'il ſoit, érant apporté au Prêtre, doit être baptiſé ſans délai. On portoit donc les enfans à l'Egliſe pour le Baptême, même en cas de maladie. Les Prêtres tiendront des écoles dans les bourgs & les villages, & enſeigneront les enfans qui leur ſeront envoyés, ſans rien exiger des parens, ni recevoir que ce qui ſera offert volontairement.

V. Abrégé de Morale

Il rapporte enſuite un abrégé de la morale chrétienne, tiré de la Régle de Saint Benoît. Il

chrétienne contenu dans ce Capitulaire.

ordonne que tous les Fidéles apprennent par cœur l'Oraiſon dominicale & le Symbole, comme le fondement de toute la Religion chrétienne ; qu'ils les récitent tous les jours, au moins le matin & le ſoir, avec quelques autres prieres qu'il preſcrit ; qu'ils faſſent ces prieres à l'Egliſe, autant qu'il ſera poſſible, ſinon en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. Il faut auſſi prier les Apôtres & les Martyrs d'intercéder pour nous. Le Dimanche ne doit être employé qu'à la priere & aux exercices de piété ; & il n'y a de travail permis, que celui qui eſt néceſſaire pour préparer ſa nourriture. S'il y a néceſſité de voyager par eau ou par terre, on n'eſt pas pour cela diſpenſé d'aſſiſter au ſaint Sacrifice & de vaquer à la priere. Il faut faire des aumônes, & ſe réjouir ſpirituellement en mangeant avec ſes amis. Mais on doit corriger l'abus groſſier de ceux qui, après avoir aſſiſté à la Meſſe emploient le reſte du jour à ſe divertir. Perſonne ne doit manger qu'après l'Office public, & pour ne point détourner le peuple de la Meſſe ſolemnelle qui ſe dit à Tierce, c'eſt-à-dire à neuf heures, les Prêtres qui diſent des Meſſes particulieres les diront plus matin & ſecrétement. Les Prêtres de la ville & des faux-bourgs viendront à l'Egliſe Cathédrale, pour aſſiſter avec tout le peuple à la Meſſe publique & à la prédication ; il n'y a que les Religieuſes qui en ſont diſpenſées à cauſe de leur clôture. C'étoit donc encore l'uſage de ne faire qu'un Office le Dimanche, même dans les grandes villes.

Il faut enſeigner au peuple quelle eſt la néceſſité d'une juſtice intérieure, & quelle eſt la vraie charité, afin qu'ils ne ſe contentent pas des œuvres extérieures, & que chacun exerce

envers ſoi-même les œuvres ſpirituelles de miſéricorde, comme il exerce les corporelles envers le prochain. L'hoſpitalité eſt recommandée d'une maniere à faire croire qu'il n'y avoit point alors d'hôtelleries publiques : car on traite d'inhumanité de ne recevoir pas les hôtes gratuitement. Nous devons tous les jours confeſſer à Dieu nos péchés dans la priere ; & pour en obtenir le pardon, réciter le Pſeaume 50, le 24 le 39, & les autres qui ont le même objet. La confeſſion que nous faiſons au Prêtre, eſt utile pour recevoir ſes conſeils & la pénitence ; & nous devons confeſſer tous nos péchés, même ceux de penſée. La pénitence canonique étoit encore en vigueur ; & Théodulfe veut qu'on avertiſſe le peuple, qu'elle doit être auſſi longue & auſſi ſévere pour un faux témoignage, que pour un homicide, un adultere, & les autres crimes, c'eſt-à-dire, de ſept ans ; & que ſi un homme qui a commis un de ces crimes ne vient pas ſe confeſſer, parce qu'il craint la longueur de la pénitence, il doit être chaſſé de l'Egliſe & regardé comme un excommunié.

Une ſemaine avant le commencement du Carême, il faut ſe confeſſer aux Prêtres, & recevoir la pénitence. On doit obſerver le Carême en jeûnant exactement tous les jours, excepté les Dimanches. Il n'y a que les enfans & les malades qui en ſoient diſpenſés. Le jeûne doit être accompagné d'aumônes ; & l'on doit donner tout ce dont on ſe prive. Pluſieurs s'imaginent jeûner en mangeant auſſi-tôt qu'ils entendent ſonner Nône, c'eſt-à-dire à trois heures après midi. Ce n'eſt point jeûner, ſi on mange avant Vêpres, c'eſt-à-dire, avant ſix heures du ſoir : il faut alors venir à la Meſſe,

& on peut enſuite prendre ſon repas. Celui qui ne peut aller à la Meſſe, doit faire ſa priere à l'heure de Vêpres & jeûner juſques-là. On doit en ces jours de pénitence, s'abſtenir de toutes ſortes de délices. Celui qui peut ſe paſſer d'œufs, de fromage, de poiſſon & de vin, fait très-bien de s'en priver. En ces ſaints jours les gens mariés doivent garder la continence. Le jeûne eſt peu de choſe, s'il n'eſt accompagné de prieres, de veilles, & d'aumônes. On doit auſſi s'abſtenir des procès & des conteſtations. Tous les Dimanches de Carême, le jeudi, le vendredi, le ſamedi-ſaint, & le jour de Pâques ſont des jours de Communion générale. Cela eſt remarquable à l'égard du vendredi & du ſamedi-ſaint. On doit ſe diſpoſer avec grand ſoin à la ſainte Communion. Il faut ſe purifier de ſes ſouillures, orner ſon ame des vertus, vaquer à la priere & faire l'aumône.

VI. Autres Ecrits de Théodulfe.

Nous avons dit ailleurs, que Théodulfe ayant été accuſé d'avoir pris part à la révolte de Bernard Roi d'Italie contre l'Empereur Louis le Debonnaire, fut dépoſé avec les Evêques de Milan & de Crémone, & envoyé dans un monaſtere d'Angers. Théodulfe qui avoit toujours proteſté de ſon innocence, fut renvoyé à Orléans l'an 821, mais il mourut en y retournant. Outre ſon Capitulaire & un Traité du Baptême qu'il compoſa, nous avons de lui pluſieurs poëſies recueillies en ſix livres, qui ſont les meilleures de ſon temps; auſſi étoit-il né en Lombardie où les ſciences étoient plus cultivées qu'ailleurs. Il eſt auteur de l'hymne qui commence par ces mots: *Gloria, laus & honor tibi*, qui contient les louanges de la ville d'Angers, où il la fit pendant ſon exil. On en chante encore le commencement à la

proceſſion du Dimanche des Rameaux.

III.

Hilduin étoit Archichapelain ou grand-Maître de la chapelle du Roi, Abbé de S. Denys en France, de S. Germain près de Paris, aujourd'hui Saint Germain-des-près & de Saint Médard de Soiſſons. On voit que cet abus d'avoir l'adminiſtration de pluſieurs Abbayes devenoit commun. Hilduin ayant favoriſé la révolte des enfans de l'Empereur Louis, fut chaſſé de la Cour l'an 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de ſa charge & de ſes Abbayes. Mais l'année ſuivante il trouva le moyen de rentrer dans les bonnes graces de l'Empereur, qui le rappella & lui rendit les deux Abbayes de Saint Denys & de Saint Germain. Ce Prince ayant été réconcilié ſolemnellement la premiere fois dans l'égliſe de S. Denys, voulut en témoigner la reconnoiſſance au S. Martyr. Il écrivit donc une lettre à Hilduin, pour lui ordonner de recueillir tout ce qui pouvoit ſe trouver touchant Saint Denys, d'en faire une hiſtoire ſuivie, & de compoſer un autre volume, de toutes les piéces originales d'où il tireroit ſon hiſtoire. VII. Hilduin. Son Aréopagitique.

Pour exécuter cet ordre, Hilduin compoſa une hiſtoire de Saint Denys, où il prétend que le premier Evêque de Paris eſt le même que Saint Denys l'Aréopagite converti par Saint Paul; ce que perſonne n'avoit encore écrit juſques-là. Il le fait auſſi auteur des Ecrits attribués à Saint Denys l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers ſiécles, & tirés pour la premiere fois par les Eutychiens dans la conférence tenue à Conſtantinople l'an 531. Hilduin dit que Saint Denys, après avoir gouverné quelque tems l'Egliſe d'Athènes, fut envoyé par le Pa-

pe Saint Clément dans les Gaules avec pluſieurs compagnons. Il joint enſuite tout ce qui eſt dit de Saint Denys dans les Actes, auſquels il ajoute pluſieurs circonſtances : par exemple qu'étant en priſon, comme il célébroit la Meſſe, Jeſus-Chriſt parut avec pluſieurs Anges & le communia de ſa main ; qu'il eut la tête tranchée avec Ruſtique Prêtre, & Eleuthere diacre ; que le corps de Saint Denys ſe réléva, & prit ſa tête entre ſes mains étant conduit par des Anges. Il mit à la tête de cette hiſtoire la lettre de l'Empereur Louis & ſa réponſe, où il indique les originaux dont il dit avoir tiré tout ſon récit : ſavoir les prétendus Ecrits de S. Denys, un Ariſtarque hiſtorien grec, dont on ne trouve ailleurs aucune mention, & un autre auteur encore moins digne de créance. Hilduin s'objecte l'autorité de Grégoire de Tours, qui vivoit près de trois cens ans avant lui, & qui ne met Saint Denys premier Evêque de Paris, que ſous l'Empereur Dece. Il n'y répond qu'en accuſant S. Grégoire de ſimplicité.

Ce recueil d'Hilduin porte le titre d'Aréopagitique ; & il fut ſi bien reçu, que la plûpart de ceux qui ont écrit depuis ont confondu les deux Saints Denys d'Athénes & de Paris. Les Grecs mêmes ont donné dans cette erreur dès le tems d'Hilduin. Toutefois Uſuard & Adon dans leurs martyrologes, compoſés peu de tems après la mort d'Hilduin, diſtinguent les deux Saints Denys, & mettent celui d'Athénes le troiſiéme jour d'Octobre, & celui de Paris le neuviéme. Les Savans du dernier ſiécle ont découvert l'erreur qui avoit prévalu depuis Hilduin, & ont démontré la différence de ces deux Saints, que l'Egliſe de Paris honore à préſent chacun en ſon jour.

IV.

Hincmar étoit François d'une ancienne noblesſe, & parent de Bernard Comte de Toulouſe. Dès ſon enfance il fut mis au monaſtere de Saint Denys, pour y être inſtruit ſous l'Abbé Hilduin : mais il ne prit que l'habit de chanoine, comme la plus grande partie de cette communauté tombée dans le relâchement. Il en fut tiré à cauſe de ſes talens & de ſa naiſſance, & envoyé à la Cour de Louis-le-Debonnaire. Il employa le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, pour rétablir à Saint Denys la diſcipline monaſtique par l'autorité des Evêques, ce qui fut exécuté dans un Concile de Paris de l'an 829. Hincmar ſe réforma le premier ; il quitta la Cour, prit l'habit monaſtique, & pratiqua la régle. L'Empereur le rappella à la Cour, & lui donna les deux Abbayes de Notre-Dame de Compiégne & de Saint Germer, & une terre, qu'il laiſſa à l'infirmerie de Saint Denys lorſqu'il fut Evêque.

VIII. Hincmar de Reims. Diverſes actions de ces Archevêques.

Le Concile de Beauvais tenu l'an 845 choiſit Hincmar pour remplir le Siége de Reims, qui vaquoit depuis qu'Ebbon avoit été dépoſé dix ans auparavant. Nous avons vû le perſonnage qu'il fit dans l'affaire de Goteſcalc, & nous avons parlé des Ouvrages qu'il compoſa à cette occaſion. Hincmar augmenta l'Egliſe de Saint Remi & fit conſtruire un caveau magnifique, dans lequel il transfera le corps du ſaint Evêque en préſence de tous les Evêques de la Province. Il fut trouvé entier, & on le mit dans une châſſe d'argent avec le linceul dont il étoit enveloppé ; mais une partie du linceul avec le mouchoir qui couvroit la tête fut miſe dans une caſſette d'ivoire, & portée à l'Egliſe de Notre-Dame qui eſt la Cathédrale. Hincmar

n'osa rien prendre de ce saint corps ; & Louis Roi de Germanie lui en ayant demandé quelque partie, il lui écrivit qu'il regarderoit comme une grande faute, de diviser un corps que Dieu avoit conservé entier pendant tant d'années. Au devant du sépulcre il mit un ouvrage d'or orné de pierreries, où étoit une petite fenêtre par laquelle on pouvoit voir le tombeau ; & sur la châsse même, il fit graver une inscription en vers latins, qui marquoit la date de cette translation, le premier jour d'Octobre de l'an 852. C'est ce qui fait que nous célébrons en ce jour la fête de Saint Remi, quoiqu'il soit mort le treiziéme de Janvier.

IX. Instruction qu'il donne aux Prêtres.

Un mois après, & le premier jour de Novembre, Hincmar tint un synode, & donna à ses Prêtres une instruction par écrit en dix-sept articles. Il est ordonné à chaque Prêtre ou Curé de bénir de l'eau tous les Dimanches avant la Messe, & d'en jetter sur le peuple qui entre dans l'Eglise ; & bénit aussi des morceaux de pain du reste des offrandes, pour en distribuer après la Messe, des eulogies à ceux qui n'étoient pas disposés à communier. Après avoir célébré les Saints Mysteres, & visité les malades, le Prêtre pourra travailler à la campagne, sans manger avant l'heure réglée selon les différens temps ; c'est-à-dire, plus tard les jours de jeûne. On voit par le sixiéme article, que dès-lors la récitation des heures canoniales étoit mise au nombre des obligations des Prêtres : qu'ils étoient obligés de les chanter publiquement aux heures marquées ; mais qu'ils pouvoient dans la nécessité prévenir les heures, en les disant en particulier. On voit aussi qu'on ne croyoit point qu'il se déshonorassent en travaillant à la terre. On défend les festins

entre les laïques à l'occaſion des confrairies. Il eſt ordonné au Prêtre de porter lui-même l'Euchariſtie aux malades, & il eſt défendu de la faire porter par un laïque. L'an 857 Hincmar ajoûta trois articles à ceux dont nous venons de parler. Le premier regarde la pénitence publique. Il ordonne que quand un crime aura été commis & qu'il ſera public, on avertiſſe le coupable de venir ſe préſenter à la pénitence. S'il ne ſe ſoumet à la pénitence dans la quinzaine, il ſera excommunié. Le Curé qui aura manqué d'avertir l'Archevêque du crime commis, ſera ſuſpendu de ſes fonctions, & mis lui-même en pénitence. On n'exigera rien pour les funérailles. On ne dira la Meſſe que ſur un autel conſacré, ou au moins ſur une pierre bénite.

X. Ses ſtatuts ſynodaux.

Dans les ſtatuts Synodaux qu'il fit l'an 874, il défendit aux chanoines de deſſervir aucune paroiſſe, & aux Curés de ſe mettre dans un monaſtere de chanoines. Les monaſteres des chanoines étoient fermés comme ceux des moines, & c'étoient des lieux de ſûreté contre les hoſtilités qui regnoient alors. Ils veulent, dit Hincmar, avoir en même-tems la ſûreté du monaſtere & le profit de la dîme. Il ſe plaint du peu de ſoin qu'avoient les Prêtres de s'éloigner de la compagnie des femmes, & de leur avarice qui les portoit à amaſſer de quoi faire quelque acquiſition, au lieu d'emploier ce qu'ils pouvoient épargner à faire l'aumône & à exercer l'hoſpitalité. On voit dans ces mêmes ſtatuts, qu'il n'ordonnoit les Prêtres, que pour remplir un titre vacant. Hincmar donna auſſi des inſtructions aux Archidiacres qu'il avoit établis. Elles tendent à les détourner des exactions ſordi-

des. Quand, dit-il, vous viſiterez les paroiſſes de la campagne, vous ſuivrez mon exemple & ne ſerez point à charge aux Curés. Vous ne ménerez point avec vous de gens inutiles, & ne ferez point chez eux un trop long ſéjour. Vous n'aurez d'autre but que d'inſtruire les Prêtres & le peuple, & de vous informer de leur conduite, & non de vivre aux dépens d'autrui. Vous ne demanderez aux Curés ni argent, ni cochons-de-lait, ni fromages, & vous ne recevrez abſolument rien pour votre viſite. Informez-vous exactement de la conduite & de la ſcience des clercs que vous amènerez à l'Ordination, & ne vous laiſſez point gagner par préſens, pour en approuver qui ſeroient indignes. S'il faut établir un nouveau doien, réſervez m'en l'élection. On voit ici l'antiquité des doiens ruraux.

XI. Ses démêlés avec Rothade de Soiſſons, & Hincmar de Laon ſon neveu.

Hincmar eut pluſieurs démêlés pendant ſon épiſcopat. Nous ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot de ceux qu'il eut avec Rothade Evêque de Soiſſons, & avec Hincmar de Laon ſon neveu. L'Archevêque Hincmar déféra Rothade à un Concile tenu près de Senlis en 863, & l'accuſa d'avoir injuſtement dépoſé un Prêtre de ſon diocèſe, & de n'avoir point voulu ſe ſoumettre à ſon Métropolitain qui vouloit le rétablir; d'avoir diſſipé les biens de ſon égliſe de Soiſſons, d'avoir mené une vie indigne d'un Evêque. Rothade en appella au ſaint Siége, & demanda qu'il lui fût permis d'aller à Rome. Hincmar engagea le Roi à lui défendre d'y aller, & le fit citer à un autre Concile. Rothade refuſa d'y comparoître; mais on le fit venir à un Synode tenu à Soiſſons, où il fut dépoſé & enſuite envoyé

en exil & renfermé. Le Roi Charles-le-Chauve demanda au Pape Nicolas la confirmation du Jugement rendu contre Rothade. Mais ce Pape irrité de ce qu'on l'avoit jugé ſans égard à ſon appel, écrivit pluſieurs lettres très-vives contre Hincmar, & obtint du Roi que Rothade fût envoié à Rome. Les Evêques de France n'y voulurent point envoier de députés, regardant cette affaire comme finie; mais le Pape déclara Rothade innocent, & caſſa le jugement rendu contre lui en France. Les Evêques le rétablirent, quoiqu'ils fuſſent perſuadés que le Pape n'avoit pas ſuivi les régles canoniques, qui veulent que les Evêques ſoient jugés dans les Conciles de leurs Provinces. Cette affaire auroit pu avoir un meilleur ſuccès pour Hincmar, s'il s'y fût pris d'abord avec moins de hauteur, & s'il n'eût point trop étendu le droit de Métropolitain à l'égard de l'Evêque de Soiſſons.

Le même défaut parut dans ſon grand démêlé avec Hincmar Evêque de Laon. Il fut puni de ſon aveugle complaiſance pour un ſi indigne neveu, qu'il avoit élevé & pouſſé dans les dignités eccléſiaſtiques. Cet Evêque oubliant ce qu'il devoit au Roi Charles-le-Chauve & à ſon oncle, ſoutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du Pape, quoique contraires aux droits du Roiaume & aux priviléges de l'Egliſe de France. Ses procédés irréguliers furent condamnés au Concile de Verberie tenu l'an 869. Il en appella au Pape; ce qui fut encore blâmé dans le Synode d'Attigni. Mais ne s'étant pas voulu ſoumettre, ſon oncle le fit dépoſer en celui de Douzi en 871, & le fit mettre en priſon, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le Pape Jean VIII étant en

France en 878, réhabilita Hincmar dans le Concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'Evêché. Nous n'entrerons point ici dans le détail des excès auſquels s'étoient porté cet Evêque intraitable & remuant. Hincmar de Reims ſon oncle fit bien des fautes dans toute cette malheureuſe affaire qui fut la ſource de divers ſcandales. On y vit combien il étoit entreprenant & puiſſant à la Cour. Il n'y a point eu de ſon temps d'affaire eccléſiaſtique en France dont il n'ait voulu être juge. Il faut convenir au reſte qu'en quelques occaſions ſon zéle étoit légitime, & avoit pour objet l'obſervation des régles canoniques, & la conſervation des droits des Métropolitains contre les entrepriſes des Papes.

XII. Ses travaux ſur la diſcipline, ſa fin. ſes Ecrits.

Il écrivit fortement à Jean VIII contre les appellations des Prêtre à Rome. Il a décidé quantité de queſtions ſur la diſcipline, & a fait un grand nombre de réglemens utiles dans divers Synodes de ſon Clergé. Il a donné des inſtructions & des avis importans aux Rois de France de ſon temps. Dans ceux qu'il a adreſſés à Charles-le-Chauve, il lui dit que Dieu fait les bons Rois & permet les méchans; que le plus grand bonheur d'un peuple eſt d'avoir un Roi vertueux, comme ſon plus grand malheur eſt d'en avoir un vicieux & déréglé; qu'un ſage gouvernement eſt la principale preuve d'une grande puiſſance; que la néceſſité ſeule doit porter les Rois à faire la guerre; qu'ils doivent être continuellement ſur leurs gardes pour n'être pas trompés par des flatteurs.

Hincmar étant fort âgé, apprit que les Normands venoient aſſiéger Reims, qui ſe trouvoit ſans murailles & ſans défenſe. Il en ſortit pendant la nuit avec le corps de Saint Remi &

le tréſor de l'égliſe, ſe faiſant porter dans une chaiſe à cauſe de ſa foibleſſe. Les chanoines, les moines & les religieuſes ſe diſperſerent de côté & d'autre, & l'Archevêque ſe ſauva à Epernai où il mourut l'an 882. Ses Ecrits, qui ſont en grand nombre, font connoître qu'il avoit beaucoup lu l'Ecriture & les Peres; mais il étoit moins théologien que canoniſte. Sa principale étude fut celle de la diſcipline de l'Egliſe, qu'il ſoutint avec vigueur contre les Princes & les Papes mêmes. Ses démêlés avec Rothade de Soiſſons, & avec ſon neveu Hincmar de Laon, prouvent qu'il étoit haut & violent. Son ſtyle eſt diffus & embarraſſé, ſon diſcours plein de parentheſes, & accablé de citations. Il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, que de choix & de juſteſſe d'eſprit. Le P. Sirmond a donné en 1645 une Edition des œuvres d'Hincmar en deux volumes in-folio chez Cramoiſi. Après Hincmar l'Egliſe de France tomba dans une grande obſcurité. L'Ecole de Reims fut celle qui ſe ſoutint plus long-temps.

V.

XIII. Amalaire. Son Traité des Offices Eccléſiaſtiques.

Amalaire diſciple d'Alcuin, clerc de l'égliſe de Metz, & depuis Corévêque de Lyon, fut envoié à Rome l'an 831 par l'Empereur Louis, à qui dix ans auparavant il avoit dédié un grand Traité des Offices eccléſiaſtiques, diviſé en quatre livres. Cet Auteur a principalement cherché à rendre raiſon des prieres & des cérémonies de l'Office divin, & il s'eſt fort étendu ſur des raiſons myſtiques dont pluſieurs paroiſſent peu ſolides. Son travail néanmoins eſt d'une grande utilité, pour nous aſſurer du fait, & pour nous montrer que les prieres de la Meſſe & des heures, étoient les mêmes qui ſont mar-

quées dans le ſacramentaire & l'antiphonier de Saint Grégoire, & que nous diſons encore; & les cérémonies, telles que les repréſente l'ancien Ordre Romain : de ſorte que les Ecrits d'Amalaire ſont une preuve auſſi authentique que feroit un manuſcrit de l'an 830.

Il entre dans le détail de toutes les Meſſes, en commençant à la ſeptuagéſime, & marque les introïtes, les Epîtres, les Evangiles, tels que nous les diſons encore. Dans le Carême, il s'arrête aux jours qui ont quelque choſe de particulier. On commence, dit-il, à jeûner & à dire la Meſſe à nones le mercredi d'après la Quinquagéſime, au lieu qu'auparavant on la diſoit à tierce. Il croit avec raiſon, que les quatre premiers jours de jeûne avoient été ajoutés depuis le temps de S. Grégoire, pour achever le nombre de quarante. Le mercredi de la quatriéme ſemaine on ajoûte à la Meſſe une leçon & un répons, parce que, dit Amalaire, on fait en ce jour le troiſiéme ſcrutin qui eſt le plus grand des ſept. Les Prêtres touchent les oreilles & les narines des catéchumenes, leur expliquent les Evangiles, & leur donnent l'Oraiſon dominicale & le Symbole, pour les prononcer le ſamedi de Pâques. Le Jeudi-ſaint il y a pluſieurs choſes particulieres. On ne chante plus *Gloria Patri*, & on ne ſonne plus les cloches, ce qui dure les deux jours ſuivans. On conſacre les ſaintes huiles; on réſerve le corps de Notre-Seigneur pour le lendemain; on fait un repas commun en mémoire de la Cène; on lave les pieds des freres & le pavé de l'égliſe, & on dépouille les autels: enfin les pénitens reçoivent l'abſolution. L'Office du Vendredi-ſaint étoit tel qu'il eſt encore, & l'adoration de la Croix y eſt marquée,

& défendue contre ceux qui l'attaquoient. Amalaire dit avoir appris que dans l'égliſe où le Pape adoroit la Croix, perſonne ne communioit, & cet uſage eſt devenu univerſel. Le Samedi-ſaint on ne diſoit point de Meſſe, parce qu'elle étoit différée juſqu'à la nuit de la Réſurrection.

Ceci peut ſuffire pour montrer l'utilité qu'on peut tirer des Ecrits d'Amalaire & des autres ſemblables, pour connoître la ſainteté & l'antiquité des cérémonies de l'Egliſe. Quand elles n'auroient que neuf cens ans, elles ſeroient bien vénérables ; mais on les regardoit dès-lors comme très anciennes. Amalaire parle dans le premier livre, des Meſſes de toute l'année; dans le ſecond, des Ordinations & du Clergé, dans le troiſiéme, il explique l'Ordinaire de la Meſſe ; & dans le quatriéme, les Offices du jour & de la nuit.

V I.

XIV. Agobard Archevêque de Lyon.

Agobard Archevêque de Lyon écrivit trois Traités contre l'Ouvrage d'Amalaire. Dans le premier il entreprend de réfuter Amalaire, qui accuſoit l'égliſe de Lyon d'avoir introduit quelques nouveautés dans le chant eccléſiaſtique. Il accuſa à ſon tour Amalaire d'avoir enſeigné des erreurs dans ſon Traité des Offices eccléſiaſtiques. Mais cette critique n'a pas empêché la poſtérité d'eſtimer les Ouvrages d'Amalaire. En effet on voit de la part d'Agobard beaucoup d'aigreur & de prévention. Cet Auteur écrivit pluſieurs Traités contre les Juifs, qui étoient en grand nombre à Lyon. Il fit auſſi un Traité contre les épreuves ſuperſtitieuſes, que le peuple nommoit alors le Jugement de Dieu, croiant qu'il devoit faire des miracles pour découvrir par ce moien des crimes ca-

chés. Ces épreuves étoient de pluſieurs ſortes; le combat ſingulier de l'accuſateur & de l'accuſé; l'eau chaude, l'eau froide, le fer chaud; la croix, devant laquelle il falloit ſe tenir debout juſqu'à ce que l'un des deux ſuccombât, & celui-là étoit jugé le coupable. On a encore les formules des prieres eccléſiaſtiques qui accompagnoient l'épreuve de l'eau froide, & qui montrent qu'on la regardoit comme un acte de religion. On en attribuoit l'établiſſement au Pape Eugene II. On diſoit une Meſſe où les accuſés communioient: on leur faiſoit boire de l'eau bénite, on les plongeoit enſuite dans l'eau, & on prioit Dieu d'empêcher qu'elle les reçut s'ils étoient coupables. C'étoit le moyen de les trouver ſouvent innocens. Agobard attaqua ſur-tout le duel, & montra combien il eſt contraire à la loi de Dieu, & principalement au précepte de la charité qui en eſt l'eſſentiel. Son Ecrit n'eſt qu'un tiſſu de paſſages de l'Ecriture. Il eſt honoré ſous le nom de Saint Agebaud. Il avoit ſans doute expié par la pénitence la faute qu'il avoit faite en prenant part à la révolte de Lothaire contre l'Empereur Louis.

VII.

XV. Ratram. Son Traité contre les Grecs.

Ratram moine de Corbie a compoſé pluſieurs Ouvrages. Nous avons eu occaſion de parler de ſon Traité de l'Euchariſtie & de celui de la Prédeſtination. Nous en avons un contre les Grecs, diviſé en quatre livres. Dans les trois premiers, il traite de la Proceſſion du Saint-Eſprit; & dans le dernier, il répond à tous les reproches que les Grecs faiſoient aux Latins. D'abord il ſe plaint, de ce que les Empereurs ſe mêlent de diſputer ſur les dogmes & ſur les cérémonies de la Religion. Leur devoir,

dit-il, eſt d'apprendre dans l'Egliſe, & non pas d'y enſeigner. Ils ſont chargés des affaires de l'Etat & des loix civiles; qu'ils ſe renferment dans leurs bornes, ſans entreprendre ſur le miniſtere des Evêques. Il entre enſuite en matiere, & prouve par l'Ecriture que le Saint-Eſprit procéde du Fils comme du Pere.

Dans le ſecond livre il emploie les autorités des Peres. Il cite d'abord Saint Athanaſe; mais il n'en allégue que des Ouvrages ſuppoſés, les huit livres de la Trinité, la diſpute contre Arius & le Symbole. On convient maintenant que ces Ecrits ſont de Vigile de Tapſe. Il cite auſſi Saint Grégoire de Nazianze & Didyme l'aveugle. Mais ſes principales preuves ſont tirées des Peres Latins. Il montre que les Grecs ne peuvent les récuſer ſans ſe déclarer ſchiſmatiques, en prétendant que l'Egliſe n'eſt que chez eux. Dans le quatriéme livre, Ratram parle ainſi en répondant aux reproches des Grecs: Il ne s'agit ici que des coûtumes des égliſes, qui ont toujours été différentes. Il eſt étonnant que les Grecs nous reprochent le jeûne du ſamedi, eux qui ne trouvent point mauvais que par-tout l'Orient on jeûne le mercredi & le vendredi, quoique ces jeûnes ne ſoient point d'obligation à Conſtantinople. Les Grecs qui ſont les rigides, ſont fort au-deſſous de ceux d'entre les Latins, qui pendant tout le Carême ne mangent rien de cuit ou ne vivent que de pain, ou même ſeulement d'herbes ſans pain, ou ne mangent qu'une fois ou deux la ſemaine. Raſer la barbe ou les cheveux, ſont des pratiques bien indifférentes, qui ne méritent pas d'être relevées. Le célibat des Prêtres eſt bien plus important. Il eſt étonnant, dit-il, que les Grecs n comprennent pas, que les Latins ne

ſont indignes que de louange ſur cet article. Si c'eſt condamner le mariage que de s'en abſtenir, il a donc été condamné par tous ceux qui ont gardé le célibat, & par Jeſus-Chriſt même, qui toutefois l'a autoriſé en aſſiſtant à des nôces. Les Prêtres Latins ſuivent le conſeil que leur donne Saint Paul d'y renoncer, pour être dégagés des ſoins de la vie, & plus libres pour la priere & pour l'exercice de leur ſaint miniſtere. Ratram prouve enſuite, qu'il n'y a que les Evêques qui doivent faire aux baptiſés l'onction du ſaint Crême ſur le front, pour leur donner le Saint-Eſprit. Enfin il finit par ce qui regarde la primauté de l'Egliſe, que les Grecs prétendoient avoir paſſé de Rome à Conſtantinople avec l'Empire.

XVI. Enée Evêque de Paris.

Enée Evêque de Paris écrivit auſſi un Traité ſur le même ſujet. Il eſt diviſé en ſept queſtions. On trouve dans la ſixiéme, où il établit la primauté du Pape, une choſe fort remarquable. Il dit que le Grand Conſtantin, avant que de quitter Rome pour fonder Conſtantinople, donna à l'Evêque de Rome l'autorité Roiale, & en fit écrire l'acte authentique, qui fut dès-lors répandu par tout le monde. La fauſſeté de cette prérendue donation de Conſtantin a été démontrée dans le ſiécle dernier; & avant Enée, on ne voit point d'Auteur qui en ait parlé.

VIII.

XVII. S. Nicephore & Fréculfe de Liſieux.

Nous avons du Patriarche Saint Nicephore pluſieurs Ecrits; une Hiſtoire abrégée d'environ deux cens ans, depuis la mort de l'Empereur Maurice juſqu'à Irene & Conſtantin; une Chronologie contenant les catalogues des Patriarches, des Rois & des Princes, Hébreux, Grecs & Romains, & enſuite les Patriarches des cinq grands Siéges de l'Egliſe. Il a auſſi

compoſé quelques Ouvrages contre les Iconoclaſtes, & on lui attribue dix-ſept canons.

Fréculfe Evêque de Lizieux nous a laiſſé une Chronique, ou abrégé de l'hiſtoire univerſelle diviſé en deux parties, dont la premiere renferme ce qui s'eſt paſſé de plus important depuis la création du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt, & la ſeconde commence à Jeſus-Chriſt & finit à Saint Grégoire.

XVIII. S. Adon. Le Diacre Flore.

Nous avons de Saint Adon Archevêque de Vienne un Martyrologe, & une Chronique qui commence à la création du monde, & finit au regne de l'Empereur Lothaire & de ſes fils.

Flore diacre de l'égliſe de Lyon, fit des additions au Martyrologe de Bede, & le mit dans la forme où il eſt maintenant. Il fit ſur l'Ecriture des compilations tirées des Commentaires des Peres. On a auſſi de lui un Traité ſur la célébration de la Meſſe, deux diſcours ſur la Prédeſtination, & un Traité ſur la même matiere contre Jean Scot. Il avoit auſſi fait une collection de loix eccléſiaſtiques, dont on a deux fragmens conſidérables donnés au public, l'un par le P. Dacheri dans le douziéme tome du Spicilege, & l'autre par M. Baluze. Enfin Flore eſt auteur de pluſieurs poëſies dont l'objet eſt ſaint & édifiant. Le P. Mabillon en a donné dans ſes Analectes quelques-unes qui n'étoient pas connues.

IX.

XIX. Loup Abbé de Ferrieres.

Loup nâquit au commencement du neuviéme ſiécle d'une famille illuſtre. Il entra de bonne heure dans l'Abbaye de Ferrieres, où il fit profeſſion. Il fut envoié en Allemagne à l'Abbaye de Fulde, pour y étudier l'Ecriture ſainte ſous le célébre Raban, qui compoſa à ſa priere ſon commentaire ſur S. Paul. Loup

qui n'étoit encore que Diacre, fit de grands progrès dans les ſciences eccléſiaſtiques,& revint en France avec une grande reputation. Il fut ordonné Prêtre & choiſi par Charles-le-Chauve pour gouverner l'Abbaye de Ferrieres. En 844 il aſſiſta au Concile de Verneuil & fut chargé d'en dreſſer les Canons. Il aſſiſta à d'autres Conciles, & vécut dans une grande réputation de ſcience & de piété juſqu'à l'an 862. On a fait un recueil de cent trente de ſes lettres, dont un grand nombre traite de quelques points de doctrine, de diſcipline & de morale. La quatriéme eſt une conſolation très-chrétienne à Einard ſur la mort de ſa femme qui étoit fille de Charlemagne. Vous ne devez point dire, lui écrivit cet Abbé, que la confiance avec laquelle vous vous êtes adreſſé aux Martyrs, a été vaine. Les vœux qui n'ont point été exaucés pour un bien temporel, vous ſerviront pour la vie éternelle. Souvent Dieu ne nous accorde pas ce que nous voulons, mais ce qu'il nous ſeroit utile de vouloir. Peut-être Dieu vous a-t-il privé de votre épouſe, pour empêcher que votre cœur ne fût partagé, & pour réunir tout votre amour dans celui qui doit en être l'unique objet. Si vous n'êtes pas le maître d'arrêter l'impreſſion de votre douleur, ayez recours à la bonté de Dieu, & abandonnez-vous entiérement à ce Souverain Médecin, qui guérit aiſément les plaies que les hommes jugent les plus incurables. Demandez à Dieu pour votre épouſe le bonheur éternel, & pour vous-même la perſévérance dans les bonnes œuvres, & un progrès continuel dans la piété.

Nous avons de Loup de Ferrieres, outre ce recueil de lettres, des Ecrits ſur la Grace & la Prédeſtination,

Prédeſtination, où il prouve, conformément à la doctrine de S. Auguſtin, qui eſt celle de l'Egliſe ; Que toute la nature humaine a été corrompue par le péché du premier homme, & que tous ſes deſcendans ſont tombés avec lui ; Que leur liberté a beſoin d'être délivrée par la Grace de Jeſus-Chriſt ; Que la liberté ſeule ne peut les porter qu'au mal ; & qu'ainſi chacun peut ſe perdre ſoi-même, mais que nul ne peut ſortir du péché que par le ſecours de Jeſus-Chriſt ; Que ceux qui ſont damnés le ſont par juſtice, & que ceux qui ſont ſauvés, le ſont par une miſéricorde toute gratuite, parce que depuis le péché du premier homme, nous méritons tous la damnation, que perſonne n'éviteroit, ſi Dieu ne nous ſauvoit par une pure miſéricorde ; Qu'il ne faut point chercher la raiſon pour laquelle il fait Miſéricorde à l'un, & ne la fait point à l'autre ; Qu'il pouvoit la faire à tous, s'il eût voulu ; mais qu'il a voulu ſauver les uns, & laiſſer les autres dans la maſſe de perdition ; Que quand il eſt dit dans l'Ecriture, qu'il veut ſauver tous les hommes, ces paroles doivent s'entendre de ceux qui ſont effectivement ſauvés ; Que le mot de *tous* ſouffre des exceptions, & qu'on peut l'entendre de *toute ſorte* de perſonnes (comme l'explique S. Auguſtin ;) Que la prédeſtination eſt gratuite, & qu'elle n'eſt point faite en vue des mérites.

Loup de Ferrieres a compoſé encore d'autres Ouvrages qui ont tous été recueillis avec ſoin par M. Baluze, dans la belle édition qu'il a enrichie de notes très-ſavantes, & qui a paru en 1664 chez Muguet. M. Dupin dit que Loup de Ferrieres étoit très-verſé non-ſeulement dans les Belles Lettres & dans les ſcien-

ces profanes, mais auſſi dans la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe & dans les écrits des Peres Latins; & qu'il n'écrivoit pas ſeulement avec pureté, agrément & polireſſe, mais auſſi avec beaucoup de juſteſſe & de ſolidité. M. l'Abbé de la Trappe dans ſa célébre diſpute ſur les Etudes monaſtiques avec le P. Mabillon, a blâmé l'amour que Loup de Ferrieres avoit pour les lettres & pour les ſciences profanes. C'étoit, dit cet Abbé, une occupation indigne d'un Moine, qui auroit beaucoup mieux fait de gémir dans le fond de ſon cloître ſur ſes propres péchés & ſur ceux du monde. Le ſavant Bénédictin regarde au contraire l'Abbé de Ferrieres comme un des principaux ornemens de l'Ordre Monaſtique, qui ne s'eſt pas rendu moins recommandable par l'éminence de ſa vertu, que par la ſolidité de ſa doctrine.

X.

XX. Uſuard, Eginhart, Jonas d'Orléans, Anſegiſe.

Uſuard moine de S. Germain-des-Prez a compoſé un Martyrologe plus ample que tous les précédens. Genehart ſecrétaire de Charlemagne a écrit la vie de ce grand Prince, & les Annales qui commencent à l'an 741 & finiſſent à l'an 829. Pierre de Sicile a compoſé un Traité, qui contient l'hiſtoire des Manichéens & les dogmes qu'ils ſoutenoient. Jonas Evêque d'Orléans en a fait un qui a pour titre, Inſtitution des laïques, & qui commence par les obligations du Baptême. Il recommande aux parens & aux parreins l'inſtruction des enfans. Il ſe plaint qu'on adouciſſoit la diſcipline de la pénitence, & que quelques pécheurs cherchoient des prêtres ignorans afin d'être traités avec moins de rigueur. Il ſe plaint auſſi que la plûpart des laïques ne commu-

noient qu'aux trois grandes fêtes de l'année. Il recommande la fréquente communion, pourvû que l'on ait les diſpoſitions néceſſaires. Anſegiſe Abbé de Fontenelle a fait un recueil des Capitulaires de Charlemagne, & de Louis ſon fils. Ce recueil diviſé en quatre livres, a toujours été depuis très-célébre.

XXI. Valafride Strabon. S. Aldric Evêque du Mans. Anaſtaſe le Bibliothécaire.

Valafride Strabon ami de Goteſcalc embraſſa la vie monaſtique dès ſa premiere jeuneſſe. Il étudia à Fulde les ſaintes Lettres ſous le célébre Raban. On a de lui diverſes poëſies qui font connoître pluſieurs perſonnes conſidérables de ce ſiécle. Mais les deux Ouvrages les plus connus ſont la gloſe ordinaire & le Traité des divins Offices. La gloſe ordinaire ſont des notes très-courtes ſur toute la Bible, tirées principalement des commentaires de Raban. Il n'y a point eu d'explication de l'Ecriture-Sainte plus célébre pendant plus de ſix cens ans. Le Traité des divins Offices fut compoſé après l'an 848. L'Auteur parle très-ſagement des images. Il blâme ceux qui les rejettent & ceux qui leur rendent un culte ſuperſtitieux. Il dit que chez quelques Scythes on célébroit les divins Offices en langue Tudeſque. Valafride mourut l'an 849 âgé de 43 ans. On le ſurnomma Strabon parce qu'il étoit louche.

S. Aldric Evêque du Mans, illuſtre par ſon eminente piété, fit pour l'utilité de ſes Prêtres un recueil de canons, tant des anciens Conciles & des décrétales des Papes, que des Ecrits des Peres, des Conciles où lui-même avoit aſſiſté, & des Capitulaires des Rois. Il régla dans un Synode du Clergé de ſon Diocèſe le nombre des Meſſes, & les autres prieres que l'Evêque devoit dire pour ſon Clergé, & le Clergé pour ſon Evêque, tant pendant leur vie

qu'après leur mort. Entre pluſieurs réglemens qu'il fit pour le ſervice divin, celui du luminaire paroît remarquable. Il ordonna que dans ſa Cathédrale il y auroit toutes les nuits pendant matines quinze lumieres, dix d'huile & cinq de cire, les Dimanches trente d'huile & cinq de cire, & ainſi à proportion, en augmentant juſqu'aux fêtes les plus ſolemnelles qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt-dix d'huile & dix de cire. On peut juger par cet exemple comment les autres égliſes étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faiſoit, il eſt tant parlé de luminaire. S. Aldric mourut l'an 876.

Anaſtaſe Abbé & Bibliothécaire de l'égliſe de Rome ſavoit très-bien le grec & le latin. Il aſſiſta au huitiéme Concile où il fut fort utile aux Légats du Pape. Il a traduit les Actes de ce Concile, ceux du ſeptiéme, un recueil de différentes piéces concernant l'hiſtoire des Monothélites, & pluſieurs autres Monumens de l'Egliſe grecque. On le croit auſſi Auteur des Vies des Papes : il eſt du moins certain qu'il a écrit pluſieurs de ces vies.

Le neuviéme ſiécle a été fertile en Commentateurs ſur l'Ecriture-Sainte. Mais leurs Commentaires ne ſont que des compilations tirées des Ouvrages des Peres. C'eſt ainſi que ſont compoſés les Commentaires de Claude Evêque de Turin, de Raban Archevêque de Mayence, de Paſcaſe Ratbert Abbé de Corbie, de Flore diacre de l'égliſe de Lyon, de Remi moine de S. Germain d'Auxerre, & de pluſieurs autres Auteurs du neuviéme ſiécle, ſur divers livres de l'Ecriture-Sainte. Nous avons parlé ailleurs des Ouvrages de Saint Théodore Studite, & de ceux du fameux Photius.

ARTICLE IX.

Conciles & Discipline.

I.

AU commencement du neuviéme siécle, Paulin Patriarche d'Aquilée tint un Concile à Altino, d'où il écrivit à Charlemagne, pour le prier de réprimer des violences & des excès qui n'étoient que trop fréquens. Voici ce qui donna lieu à ce Concile. Venise étoit alors gouvernée par un Duc & des Tribuns annuels. Le Duc nommé Jean, pour faire sa cour à l'Empereur Nicephore, voulut qu'un Grec fût ordonné Evêque d'Olivolo, une des Isles qui composent Venise, & où est encore la principale église. Les Tribuns prierent Jean Patriarche de Grade, de ne pas ordonner celui que le Duc avoit choisi. Le Patriarche fit plus, car il l'excommunia; ce qui irrita si fort le Duc, qu'il mena une flotte contre Grade, la prit, & précipita le Patriarche d'une tour très-haute. Ce fut cette violence qui donna lieu au Concile que tint l'Archevêque d'Aquilée. Il y implora le secours de Charlemagne. C'est tout ce que l'on sait de ce Concile. I. Concile d'Altino. *An.* 802.

L'an 803, Charlemagne fit tenir à Ratisbonne un grand Concile dont il nous reste un Capitulaire de sept articles. Les plus importans sont ceux qui regardent les Corévêques. Il fut réglé qu'ils ne pourroient faire aucune des fonctions Episcopales, & qu'ils seroient mis au rang des simples Prêtres. Cette disci- II. Concile de Ratisbone de 803.

pline eſt conforme à celle des anciens Conciles d'Ancyre & de Néocéſarée. Mais l'Ordonnance du Concile de Ratisbonne ne fut pas ſi-tôt exécutée, & les Corévêques eurent encore de l'autorité pendant plus d'un ſiécle. Ce ne fut que vers le milieu du dixiéme, qu'ils ceſſerent d'en avoir en Orient & en Occident. Il étoit difficile de les contenir dans leurs bornes légitimes, & les Evéques ignorans ou négligens ſe déchargeoient volontiers ſur eux de leurs fonctions.

III. Concile d'Arles en 813.

Voici les canons les plus remarquables du Concile d'Arles tenu l'an 813. Chaque Archevêque exhortera ſes ſuffragans à inſtruire ſolidement les prêtres & le peuple des myſteres de la Foi. Les Evêques ſont indiſpenſablement obligés de bien ſavoir l'Ecriture-Sainte & les canons, & ils ne doivent abſolument s'occuper qu'à prêcher & à inſtruire. Les Prêtres doivent auſſi prêcher; & c'eſt un devoir aux parens d'inſtruire leurs enfans; & aux parreins, ceux qu'ils ont tenu ſur les fonts. Chaque Evêque viſitera ſon Diocèſe tous les ans, & prendra la défenſe des pauvres opprimés. Les Evêques auront ſoin que les chanoines & les moines obſervent leur régle. On ne doit point enterrer dans les égliſes. Les pécheurs publics doivent être mis en pénitence publique.

II.

IV. Autres Conciles tenus en France.

On tint la même année des Conciles à Reims, à Mayence, à Châlon & à Tours. Les Evêques ſe propoſoient pour régle dans ces Conciles l'Ecriture-Sainte & les Ouvrages des Peres, & particuliérement le Paſtoral de Saint Grégoire. Les Abbés & les moines y liſoient entre eux la régle de Saint Benoît, & on s'y excitoit par une Sainte émulation à un renouvellement

Concile de Reims & de Mayence en 813.

solide, & à la conservation de la discipline. On fit dans ces Conciles un grand nombre de canons, dont voici ceux qui nous ont paru les plus remarquables. Les Evêques, les Abbés, & les Ministres de l'Eglise feront lire l'Ecriture-Sainte pendant leur repas. Les Prêtres ne passeront point d'une moindre cure à une plus considerable. On ne baptisera qu'à Pâques & à la Pentecôte. Les parens auront grand soin d'envoyer leurs enfans aux écoles des Prêtres ou des monasteres, pour s'instruire comme il faut de la Religion & l'enseigner ensuite aux autres. Les parreins auront le même soin de leurs enfans spirituels. Si l'Evêque est absent ou malade, il y aura toujours quelqu'un pour prêcher les Dimanches & les fêtes. On comptoit donc que l'Evêque devoit prêcher ordinairement. On observera les fêtes suivantes: le jour de Pâques avec toute la semaine, l'Ascension, la Pentecôte comme Pâques, Saint Pierre & Saint Paul, Saint Jean-Baptiste, l'Assomption de la Sainte Vierge, Saint Michel, Saint Remi, Saint Martin, Saint André; à Noël quatre jours, l'octave de Noël, c'est-à-dire, la Circoncision, l'Epiphanie, la Présentation de Notre-Seigneur. On fera dans chaque Diocèse les fêtes des Martyrs & des Confesseurs dont on a des Reliques, & la Dédicace de l'église. On observera les jeûnes des quatre-tems, & quiconque violera le jeûne commandé sera excommunié. On fera la grande litanie pendant trois jours, c'est-à-dire, les Rogations, & on y marchera nuds pieds avec la cendre & le cilice. Les yvrognes seront excommuniés jusqu'à ce qu'ils se corrigent.

Les ministres de l'autel & les moines, ne doivent point absolument se mêler d'affaires

temporelles. Les Evêques & les Abbés choiſiront pour adminiſtrer leur temporel, des hommes vertueux, juſtes, doux, déſintéreſſés. Les Prêtres porteront toujours l'orarium, ou étole pour marque du ſacerdoce. Les chanoines vivront ſelon les canons, ils s'appliqueront à l'étude & à la priere, & ſe mettront en état de pouvoir inſtruire les peuples. Les Abbés vivront avec leurs moines ſelon la régle de S. Benoît, comme ceux qui étoient préſens à ce Concile nous l'ont promis.

III.

V. Concile de Châlon. An. 813.

Les Evêques établiront des écoles, où les clercs apprendront les bonnes Lettres, & les Saintes Ecritures. Les Evêques s'abſtiendront dans leurs viſites, de tout ce qui peut être à charge, ou cauſer du ſcandale. On ne doit pas négliger l'onction des malades, qui eſt un reméde pour l'ame & pour le corps. Il faut implorer le ſecours de l'Empereur, afin que les pécheurs publics faſſent pénitence publique, & ſoient excommuniés & réconciliés ſelon les canons. Il faut confeſſer les péchés de penſée comme ceux qui ſont extérieurs. Un vrai pénitent doit ſe priver abſolument de tous les plaiſirs du corps. Quelques-uns péchent, dans l'eſpérance d'effacer leurs péchés par des aumônes : or il ne faut pas pécher pour faire l'aumône, mais la faire parce qu'on a péché. On doit impoſer la pénitence ſelon l'Ecriture & les régles de l'Egliſe, & bannir abſolument les livres que l'on nomme pénitentiels, dont les erreurs ſont certaines & les auteurs incertains ; & qui flattent les pécheurs, en impoſant pour de grands péchés des pénitences légeres, & différentes de celles qui ont toujours été impoſées.

Il y a beaucoup d'abus dans les pélerinages qui ſe font à Rome, à Tours & ailleurs. (Il eſt remarquable que c'étoit-là les deux plus célébres pélerinages.) On impute à quelques-uns de nos freres les Evêques, de perſuader à des perſonnes riches de renoncer au monde, pour donner leurs biens à l'Egliſe : cela doit être fort éloigné de notre penſée. Les Evêques ne doivent chercher que le ſalut des ames, & uſer des biens de l'Egliſe, non comme de leur bien propre, mais comme d'un bien dont ils ne ſont que les œconomes, & qui leur a été confié pour le ſoulagement des pauvres. Nous avons peu de choſe à dire aux Abbés & aux moines, parce qu'ils font profeſſion de la régle de Saint Benoît, qui leur marque tous leurs devoirs. Le Concile renvoit les religieuſes à la même régle. Il donne aux chanoineſſes pluſieurs réglemens, qui regardent principalement la clôture, le ſilence & la régularité des Abbeſſes.

VI. Concile de Tours 813.

Ce Concile de Tours eſt le quatriéme de cette ville, & on y fit cinquante canons. Chaque Evêque aura des homélies, contenant les inſtructions néceſſaires pour ſon troupeau ; & il aura ſoin de les traduire clairement en langue Tudeſque ou en langue Romaine ruſtique, afin que tout le monde les puiſſe entendre. C'étoit les deux langues qui avoient cours en France : la premiere étoit la langue des Francs & des autres peuples Germaniques, qui étoient alors répandus dans l'Empire François, & cette langue eſt demeurée au-delà du Rhin. La langue Romaine ruſtique étoit celle des anciens habitans Gaulois Romains, c'eſt-à-dire, le latin déja fort corrompu, d'où eſt venu notre françois. Au reſte ce canon fait voir que dès-

lors le commun du peuple n'entendoit plus le latin. On ne doit point ordonner de Prêtre qui n'ait trente ans. Avant l'ordination il demeurera à l'Evêché pour apprendre ſes devoirs, juſqu'à ce que l'on puiſſe être aſſuré de ſa régularité. L'Evêque aura grand ſoin d'inſtruire ſes Prêtres touchant le Baptême, & les renonciations qui s'y font. Il aura auſſi un ſoin particulier de pourvoir à la ſubſiſtance des pauvres. On ne donnera point le voile aux jeunes veuves, & aux filles, avant l'âge de vingt-cinq ans. On réformera ſur la régle de Saint Benoît les monaſteres où cette régle a été obſervée.

IV.

VII. Régles des Chanoines *An.* 816.

L'an 816 les Evêques aſſemblés à Aix-la-Chapelle, dreſſerent à la priere de l'Empereur une régle pour les chanoines, compoſée d'extraits des Peres & des canons. Le Concile rendit graces à Dieu d'avoir inſpiré ce zéle à l'Empereur; & profitant de la libéralité avec laquelle il leur fourniſſoit des livres, ils compoſerent une régle en faveur de ceux qui en manquoient, ou qui n'avoient point aſſez de capacité pour en profiter. Ils en firent une autre qui fut rédigée en un volume ſéparé, pour les religieuſes chanoineſſes. Le principal auteur de cette collection fut Amalaire diacre de l'égliſe de Metz, dont nous avons parlé, à qui l'Empereur en donna la commiſſion. La régle des chanoines contient 145 articles, dont les 113 premiers ne ſont que des extraits des Peres & des Conciles touchant les devoirs des Evêques & des clercs. On y combat premierement l'erreur populaire de ceux qui croyent, que les préceptes de l'Evangile ne ſont que pour les moines & les clercs. On marque enſuite la diſtinction des moines & des chanoines. Quoique

les chanoines n'ayent pas de pratiques auſſi auſteres, il ne doivent pas moins s'appliquer que les moines, à fuir le vice & à embraſſer la vertu. Les chanoines doivent loger dans les cloîtres exactement fermés, où il y ait des dortoirs, des réfectoires, & les autres lieux réguliers. On voit encore de ces bâtimens dans pluſieurs villes Epiſcopales. On ordonne que les nobles ſeront admis dans le Clergé, ſans exclure les perſonnes de baſſe condition qui en ſeront jugées dignes. Les chanoines iront à l'égliſe avec modeſtie, aſſiſteront à tous les Offices, chanteront debout ſans bâton pour s'appuyer, à moins qu'ils ne ſoient trop foibles. Ils viendront tous les jours à la conférence, c'eſt-à-dire au chapitre, où on lira cette régle & d'autres livres d'édification. Ils y demanderont pardon de leurs fautes, & recevront la correction. Ils y traiteront de leur avancement ſpirituel & des affaires de l'égliſe.

Les enfans & les jeunes clercs ſeront logés tous dans une chambre du cloître, ſous la conduite d'un ſage vieillard, qui les inſtruira & veillera ſur leur conduite. Les Evêques établiront un hôpital pour recevoir les pauvres, & lui aſſigneront un revenu ſuffiſant aux dépens de l'Egliſe. Les chanoines iront y aſſiſter les pauvres; c'eſt pourquoi l'hôpital ſera ſitué de telle ſorte qu'ils y puiſſent aller aiſément. C'eſt ſans doute l'origine la plus certaine des hôpitaux fondés près des égliſes Cathédrales, & dirigés par les chanoines. Il y aura un portier choiſi d'entre les chanoines, qui ne laiſſera entrer ni ſortir perſonne ſans congé; & après Complies, il portera les clefs au Supérieur. Les femmes n'entreront point dans le cloître, & aucun des freres ne leur parlera ſans témoins.

Cette régle eſt très-célébre, & a ſervi pendant pluſieurs ſiécles à former les chanoines, & à les diſtinguer de tout le reſte du Clergé. Celle de Saint Chrodegand Evêque de Metz en étoit comme le modéle.

La régle de chanoineſſes contient vingt-huit articles. Les ſix premiers ſont des extraits de Saint Cyprien, de Saint Athanaſe, de Saint Jerôme, de Saint Ceſaire, touchant les devoirs des Vierges conſacrées à Dieu. Le reſte preſcrit ce que doivent faire ces religieuſes, & eſt conforme à ce qui étoit ordonné aux chanoines, autant que le ſouffre la diverſité du ſexe. Elles étoient engagées par le vœu de chaſteté, mangeoient en même réfectoire, couchoient en même dortoir, & gardoient exactement la clôture. Elles étoient voilées & vêtues de noir. On leur recommande d'être toujours occupées de la priere, de la lecture, du travail des mains, de faire elles-mêmes leurs habits, de la laine & du lin qu'on leur fourniſſoit. Elles élevoient de jeunes filles dans le monaſtere. Les Prêtres qui leur adminiſtroient les Sacremens, avoient leur logement & leur égliſe au dehors, & n'entroient dans le monaſtere que pour leurs fonctions. Car l'égliſe des religieuſes étoit intérieure. Le Prêtre y entroit accompagné d'un diacre & d'un ſoudiacre, & en ſortoit auſſi-tôt après la meſſe.

V.

VIII. Concile de Celchyt, l'an 816. Concile de Paris en 825

En Angleterre on tint un Concile la même année 816 en un lieu nommé Celchyt. Le Roi des Merciens y aſſiſtoit en perſonne avec pluſieurs Seigneurs: l'Archevêque de Cantorberi y préſidoit, & il y avoit douze Evêques de différentes Provinces, des Abbés, des Prêtres & des diacres. On y fit onze canons. Les égliſes

ſeront dédiées par l'Evêque diocéſain, avec l'aſperſion de l'eau bénite & les autres cérémonies marquées dans le rituel: enſuite l'Euchariſtie ſera renfermée dans une boëte avec les Reliques, & gardée dans la nouvelle égliſe. S'il n'y a point de Reliques, l'Euchariſtie ſuffira, comme étant le corps & le ſang de Notre-Seigneur J. C. Tout jugement ou acte confirmé par le ſigne de la croix, ſera inviolablement obſervé. On voit dans ce tems-là le même reſpect en Orient, pour le ſigne de la croix dans les ſouſcriptions: il étoit regardé comme une eſpéce de ſerment. On voit par un canon, qu'on joignoit le jeûne & l'aumône aux prieres pour les morts. On y voit auſſi que l'on commençoit dans les pays froids, à introduire le Baptême par infuſion.

On trouve des choſes remarquables dans un Capitulaire d'Heiton Evêque de Baſle. Les prêtres, dit-il, reciteront par cœur le Symbole de S. Athanaſe tous les Dimanches à Prime. Ils auront tous les livres néceſſaires pour leur inſtruction. Les pélerins qui vont à Rome, ſe confeſſeront avant que de partir, parce qu'ils doivent être liés ou déliés par leur Evêque ou leur Curé, & non par un étranger. Ici ſous le nom d'étranger, le Pape eſt manifeſtement compris comme les autres. Les Prêtres ne manqueront jamais aux heures canoniales du jour & de la nuit. C'eſt le premier réglement que nous avons vû touchant l'obligation des heures canoniales. *Fleuri tom. x. p. 223.*

Les Evêques de France s'aſſemblerent à Paris l'an 825 au ſujet de la diviſion qui étoit entr'eux & le Pape, par rapport au ſeptiéme Concile. On ne ſait point quelle fut la ſuite de cette aſſemblée, & de la négociation de

Jérémie de Sens & de Jonas d'Orléans auprès du Pape. Mais il eſt certain que les François ſoutinrent encore quelque tems, qu'il ne falloit ni briſer ni adorer les Images, ſans recevoir le ſecond Concile de Nicée, ni ſe ſoumettre en ce point à l'autorité du Pape qui l'avoit approuvé; & néanmoins il eſt également certain, qu'ils furent toujours en communion avec le S. Siége, ſans que l'on y voie un moment d'interruption.

VI.

IX. Concile de Rome, l'an 826.

Le Pape Eugene tint à Rome un Concile l'an 826. Soixante & deux Evêques y aſſiſterent avec le Pape, tous d'Italie & des Provinces ſoumiſes aux François. Il y avoit auſſi dix-huit prêtres, ſix diacres & pluſieurs clercs. Un diacre lut au nom du Pape un petit diſcours, pour ſervir de préface aux canons; encore étoit-il copié du Concile de Grégoire II: ce qui fait conjecturer, qu'ils ne ſavoient plus ni parler ſur le champ, ni rien compoſer d'original. On publia enſuite trente-huit canons, la plûpart pour la réformation du Clergé. Les prêtres ignorans ſeront ſuſpendus de leurs fonctions, pour leur donner le tems de s'inſtruire. Il falloit que l'ignorance fût grande en Italie: auſſi ce même Concile ordonne d'établir des écoles dans les Evêchés, les paroiſſes, & les autres lieux où elles ſont néceſſaires. Les Evêques ne placeront les Curés que du conſentement des habitans. Les prêtres ne ſeront ni chaſſeurs, ni occupés au travail de la campagne. La bonne Antiquité ne défendoit point aux prêtres de travailler à la campagne. Peut-être que la domination des barbares avoit déja avili ce travail dans l'opinion des hommes. Les Abbés ſeront prêtres, pour avoir plus d'autorité.

X. Sixiéme Concile de Paris, l'an 829.

Le ſixiéme Concile de Paris fut tenu l'an 829. Il étoit compoſé des Provinces de Reims, de Sens, de Tours & de Rouen. Vingt-cinq Evêques y aſſiſterent, & s'aſſemblerent dans l'égliſe de S. Etienne-le-vieux, qui ne ſubſiſte plus. Elle étoit à l'entrée de la Cathédrale à droite, & l'on y donnoit la confirmation. A gauche étoit le baptiſtere, qui eſt S. Jean-le-rond, dont l'égliſe vient tout récemment d'être démolie : le baptiſtere a été transféré à S. Denys du Pas. Les actes de ce Concile ſont diviſés en trois livres, dont chacun contient un grand nombre d'articles, qui ſont appuiés la plûpart ſur l'autorité des anciens canons. Parce que l'on baptiſe les enfans avant l'âge de raiſon, il eſt néceſſaire, dit le Concile, de ſuppléer enſuite aux inſtructions dont ils n'étoient pas capables, & l'on ne peut aſſez déplorer la négligence qui a fait ceſſer cet uſage. C'eſt-à-dire, que l'on ne faiſoit point de catéchiſmes aux enfans. Le tems marqué pour l'adminiſtration du baptême, ſont les fêtes de Pâques & de la Pentecôte. On ne doit point recevoir pour parrains ceux qui ne ſont pas bien inſtruits, puiſqu'ils ſont obligés d'inſtruire ceux dont ils répondent devant Dieu. Il eſt défendu aux prêtres de célébrer la Meſſe ſeuls : ce qui montre que les Meſſes baſſes & particulieres commençoient à devenir fréquentes.

Pluſieurs Prêtres, dit le Concile, ſoit par négligence, ſoit par ignorance, impoſent aux pécheurs des pénitences différentes de celles que les canons preſcrivent, ſe ſervant de certains petits livres qu'ils nomment pénitentiels. C'eſt pourquoi nous avons tous ordonné, que chaque Evêque dans ſon Diocèſe, faſſe une recherche exacte de ces livres erronés pour les brûler, afin que les prêtres ignorans ne s'en

ſervent plus pour tromper les hommes. Ces prêtres ſeront inſtruits par leurs Evêques, des régles qu'ils doivent ſuivre dans l'adminiſtration de la pénitence. On recommande de s'en tenir à la ſévérité des anciens canons. Nous voions ici comment la diſcipline de la pénitence a commencé à ſe relâcher, par l'ignorance & la témérité des particuliers.

On ſe plaint, comme d'un des plus pernicieux abus, que les Conciles ne ſe tiennent plus deux fois par an ſelon les canons, & on ordonne qu'ils ſe tiendront au moins une fois. Les Evêques doivent imiter en tout les exemples des ſaints Peres, & conſerver l'ancien uſage d'avoir avec eux des clercs qui ne les quittent jamais ni le jour ni la nuit, afin qu'ils aient toujours des témoins de la pureté de leur conduite. Le Concile ſe plaint que les Evêques s'abſentent ſouvent de leurs égliſes. Ils doivent dire les heures canoniales avec leurs clercs, leur faire tous les jours des conférences ſur l'Ecriture-ſainte, & manger tous les jours avec eux. Les Evêques veilleront ſur l'exécution de l'Ordonnance de l'Empereur touchant l'établiſſement des écoles. L'article le plus important du troiſiéme livre regarde les entrepriſes des deux Puiſſances. Depuis long-tems, dit le Concile, les Princes s'ingerent dans les affaires eccléſiaſtiques; & les Evêques, par ignorance ou par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne doivent des affaires temporelles. Le Concile exhorte les fidéles à ſe ſouvenir des promeſſes qu'ils ont faites au Baptême. Il s'étend ſur les qualités & les vertus que doivent avoir ceux qui ſont élevés au ſacerdoce. Il fait ſentir aux Paſteurs l'étroite obligation où ils ſont de veiller ſans ceſſe ſur le troupeau qui leur a été confié.

Sur la fin de l'an 850 on tint un Concile à Pavie, où l'on fit vingt-cinq canons dont voici les plus remarquables. L'Evêque aura toujours dans sa chambre des clercs vertueux, qui le voient continuellement prier, veiller, étudier l'Ecriture-sainte; qui soient en tout les témoins & les imitateurs de sa bonne conduite. Sa table sera frugale, on y lira l'Ecriture-sainte, & on s'y entretiendra de choses édifiantes. L'Evêque n'aura ni habits précieux, ni ce qui sent le faste; il sera simple & vrai dans ses discours. Il méditera continuellement l'Ecriture-sainte, afin qu'il soit en état d'instruire solidement le Clergé & le peuple. Les prêtres de la ville & de la campagne veilleront sur les pénitens, pour voir s'ils observent ce qui leur est prescrit, s'ils font des aumônes au d'autres bonnes œuvres, & quelle est leur contrition, afin d'abréger ou de prolonger le tems de leur pénitence. Ceux qui sont en pénitence publique, ne doivent se mêler d'aucune affaire, ni même rendre de visites. Ils pourront prendre soin de leurs affaires domestiques, à moins, comme il arrive souvent, qu'ils ne soient tellement touchés de l'énormité de leurs péchés, qu'ils ne puissent s'y appliquer. Ce sont les paroles du Concile.

XI. Concile de Pavie, l'an 850.

VII.

Le huitiéme Concile général fit vingt-sept Canons, la plûpart touchant l'affaire de Photius. On y renouvella la défense d'ordonner des Néophites, c'est-à-dire, d'élever tout d'un coup un laïc à l'Episcopat, quand même on le feroit passer par tous les dégrés du Clergé; à moins qu'il ne soit constant, qu'il y est entré par un pur mouvement de piété,

XII. Canons du VIII. Concile général.

ſans aucune vue d'ambition ou d'intérêt. En ce cas il doit être un an lecteur, deux ans ſoudiacre, trois ans diacre, quatre ans prêtre. Ce ſont dix ans avant qu'il puiſſe être ordonné Evêque. Il eſt defendu d'ordonner des Evêques par l'autorité & le commandement du Prince, ſous peine de dépoſition. Il eſt également defendu aux laïques puiſſans, d'intervenir à l'élection des Evêques, s'ils n'y ſont invités par l'égliſe; ou de s'oppoſer à l'élection canonique, ſous peine d'anathême. Ces canons ſont d'autant plus remarquables, qu'on les publioit en préſence de l'Empereur & du Sénat. Les Evêques n'aviliront point leur dignité, en faiſant aucune baſſeſſe à l'égard des Grands: ils doivent conſerver l'autorité néceſſaire pour les reprendre quand ils y ſont obligés.

VIII.

XIII. Forme des élections.

Nous voions dans pluſieurs actes du neuviéme ſiécle, quelle étoit alors la forme de l'élection des Evêques. Auſſi-tôt qu'un Evêque étoit mort, l'égliſe vacante envoioit des députés au Métropolitain, qui chargeoit un Evêque de la province d'y aller faire la fonction de viſiteur. Cet Evêque viſiteur ſe rendoit à l'égliſe vacante, & exhortoit le peuple à élire ſans paſſion & d'un commun conſentement, celui qu'ils jugeroient le plus digne, le plus ſavant, le plus vertueux & le plus capable de gouverner. L'élection ne devoit pas être faite ſeulement par le Clergé de la ville, mais auſſi par les Curés de la campagne, & par les députés des monaſteres. Les citoiens devoient auſſi y concourir; car c'étoit une maxime, que tous devoient élire celui à qui tous devoient obéir.

Le Métropolitain écrivoit en même-tems au Clergé & au peuple de l'église vacante, pour leur marquer de faire des jeûnes & des prieres, & de s'assembler pour l'election en présence de l'Evêque visiteur. Celui qu'on choisissoit, devoit être prêtre ou diacre de la même église. Le décret d'élection étoit en forme de lettre adressée au Métropolitain & à ses suffragans, de la part du Clergé & du peuple de l'église vacante. Il devoit être écrit dans un parchemin, avec les souscriptions du Clergé, des députés des monasteres, des principaux d'entre les Curés de la campagne & du peuple. Si l'élu n'étoit que diacre, on l'ordonnoit prêtre dans le tems convenable. L'Evêque élu étoit examiné par tous les Evêques de la province, & on lui faisoit promettre d'observer exactement les canons & les ordonnances des Conciles.

IX.

En finissant cet article, nous remarquerons que c'est proprement dans le neuviéme siécle, que la fête de tous les Saints fut célébrée dans toute l'église d'Occident. L'an 837, le Pape Grégoire IV donna à cette fête toute l'étendue qu'elle a aujourd'hui, en dédiant une chapelle à Rome en l'honneur du Sauveur, de la Sainte Vierge, des saints Apôtres, de tous les saints Martyrs & de tous les justes de le terre. Cette fête bien-tôt après passa en France & en Allemagne. Louis-le-Debonnaire, à la priere du Pape & du consentement des Evêques, publia un Edit, qui en ordonnoit la célébration dans tous ses Etats, & qui la fivoit au premier Novembre.

XIV. Fête de tous les Sts. Exactitude du jeûne en carême.

Nous croions devoir aussi remarquer, que le jeûne du carême dont l'église faisoit une

obligation pour tout le monde, conſiſtoit encore au neuviéme ſiécle, à ne prendre qu'un ſeul repas au ſoir après l'Office de Vêpres. C'eſt ce que prouve clairement un fait tiré de l'hiſtoire de Charlemagne, qu'il eſt d'autant plus naturel de rapporter ici, que nous n'en avons point parlé dans l'article qui contient la vie de ce grand Prince. Charlemagne faiſoit célébrer la meſſe dans ſon Palais les jours de jeûne du Carême à deux heures après midi, enſuite Vêpres; après quoi il ſe mettoit à table. Un Evêque qui ſe trouva à la Cour, ſurpris & ſcandaliſé de cette nouveauté, ne put s'empêcher d'en dire librement ſa penſée à l'Empereur. Ce Prince plein de modération prit ſa remontrance en bonne part, mais pour juſtifier ſa conduite dans l'eſprit de ce Prélat, il lui enjoignit d'attendre pour manger, juſqu'à ce que les Officiers de ſa Cour priſſent leur repas. Charlemagne ſe faiſoit ſervir à table par les Ducs & les Rois des Nations qu'il avoit vaincues. Ces Rois & ces Ducs mangeoient enſuite, & étoient ſervis par les Comtes: ceux-ci par des Gentilshommes, & ainſi de ſuite; en ſorte qu'il étoit minuit quand les derniers Officiers ſe mettoient à table. L'Evêque, après avoir ainſi jeûné le tems du Carême qu'il paſſa à la Cour, comprit que ce n'étoit point par intempérance que ce grand Prince avançoit ſon repas de deux ou trois heures au plus; mais par la néceſſité de ne point retarder la réfection de ſes derniers Officiers au-delà de minuit. Ce récit nous montre un grand Empereur & toute ſa Cour qui obſervent exactement le jeûne du Carême; & l'allarme d'un Evêque au ſoupçon d'un relâchement qui n'eſt qu'apparent, eſt une preuve qu'il ne s'en étoit encore alors introduit au-

cun dans la pratique du jeûne, ni pour l'unité, ni pour l'heure du repas.

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le neuviéme Siécle.

I.

I. Maux de l'Eglise d'Occident. Ravages des Normands. Desseins de Dieu dans cet evenement.

EN Angleterre, les Chrétiens tomberent dans un étrange relâchement pendant les soixante premieres années du neuviéme siécle. Dieu voulant les réveiller de leur assoupissement, & les punir de leurs désordres, envoia les Normands ou Barbares du Nord, qui les accablerent de toute sorte de maux temporels. Les mêmes iniquités, qui attirerent sur l'Angleterre les effets terribles de la colere de Dieu, furent aussi cause des ravages que ces mêmes Barbares firent dans l'Empire François. Ces exécuteurs des divines vengeances portoient par-tout la terreur & la désolation. On ne concevoit pas pourquoi des infidéles, qui ne connoissoient pas Dieu, avoient toujours de si grands avantages dans les guerres qu'ils faisoient aux Chrétiens. Mais c'étoit Dieu qui les avoit revêtus de sa puissance pour châtier son peuple, & qui proportionnoit avec une sagesse infinie le reméde au mal, & le châtiment à l'iniquité. Le grand mal des Chrétiens étoit leur attachement aux biens temporels. L'avarice des laïques avoit gagné dans le Clergé & dans les monasteres. Bien loin de regarder les richesses comme un obstacle à la piété, & de s'estimer

heureux d'en être privé, on ne travailloit qu'à en acquérir ; & on perdoit insensiblement de vûe la fin & le but du Christianisme, qui consiste à dégager le cœur de tout autre amour, que de celui des biens invisibles & éternels. Dieu envoia des barbares, pour dépouiller les Chrétiens de ces richesses dont ils abusoient, & pour les rappeller par ce châtiment à l'esprit primitif de leur Religion.

Les Normands n'entreprirent point de pervertir les Chrétiens, & d'enlever leur Foi. Ils n'en voulurent qu'à leurs biens temporels, & travaillerent principalement à s'enrichir de leurs dépouilles. Les trésors des églises & des monasteres furent l'appas qui attira ces barbares ; en sorte que, par un juste jugement de Dieu, ce qui avoit été l'occasion de l'affoiblissement des Chrétiens, devint celle de leur punition. Quelle leçon Dieu ne donnoit-il pas à son peuple par cet événement ! Il lui apprenoit d'une maniere également sensible & frappante, à ne pas estimer des biens qu'il faisoit passer à des barbares, à réserver les larmes que ces afflictions temporelles leur faisoient répandre, pour déplorer les maux intérieurs & spirituels, dont les calamités temporelles étoient le châtiment, & dont elles auroient dû être le reméde. Un grand nombre de Chrétiens fut égorgé par l'épée des barbares, mais peu eurent la gloire du martyre. La plûpart étoient indignes d'un tel honneur. Ceux qui les faisoient souffrir & mourir, étoient plutôt comme des ministres de la justice publique qui mettent à mort des coupables, que des persécuteurs de la Foi qui couronnent des Confesseurs. Pendant que les Normands punissoient les péchés des Chrétiens de la France & de l'Angle-

terre, les Sarraſins étoient l'inſtrument dont L[illegible] ſe ſervoit pour punir ceux des Chrétiens d'Italie. Ces infidéles dans toutes les courſes, pilloient les égliſes, brûloient les monaſteres, faiſoient une infinité de captifs.

II.

II. Evêques guerriers, & Seigneurs temporels.

Sous les deux premieres Races de nos Rois, & encore long-tems après, la guerre ne ſe faiſoit point par des troupes enrôlées & ſoudoiées, mais par ceux à qui les Princes & les Seigneurs avoient donné des terres, à la charge de ſervir ſous eux. Chacun ſavoit ce qu'il devoit fournir d'hommes, de chevaux, & d'armes, & il étoit obligé de les mener à la guerre quand le Roi le commandoit. Or comme les égliſes poſſédoient dès-lors de grandes terres, les Evêques ſe crurent engagés à ſe mettre à la tête de leurs vaſſaux, comme les autres Seigneurs. Tous les biens eccléſiaſtiques de chaque Diocèſe, étoient encore adminiſtrés en commun ſous leur autorité; on n'en avoit diſtrait que les biens des monaſteres. Ces portions attribuées à chaque clerc, que nous appellons bénéfices, n'étoient pas encore diſtinguées. Quoique Charlemagne trouvât établie la coûtume de faire marcher les Evêques à la tête de leurs vaſſaux, il voulut bien cependant ne la pas ſuivre. Il diſpenſa les Evêques, à la priere des Fidéles, de ſervir en perſonne, pourvû qu'ils envoiaſſent leurs vaſſaux. Mais ce réglement fut mal obſervé, & nous voions après comme auparavant des Evêques armés, combattans, pris & tués à la guerre. Qu'euſſent penſé les grands Evêques des beaux ſiécles de l'égliſe, ſi on leur eût dit que leurs ſucceſſeurs deviendroient un jour des guerriers? Cet abus ſi criant ne méritoit-il pas bien, quand il eût

Fleuri, III. Diſ.

été ſeul, d'être puni par l'épée des Barbares ?

Indépendamment de la guerre, les Seigneuries temporelles devintent aux Evêques une grande ſource de diſtractions. Les Seigneurs avoient beaucoup de part aux affaires d'Etat, qui ſe traitoient ou dans les aſſemblées générales, ou dans les Conſeils particuliers des Princes ; & les Evêques y étoient plus utiles que les autres Seigneurs, parce qu'ils avoient plus d'étude & de lumiere. Il falloit donc être preſque toujours en voiage. Car la Cour du Prince & les Aſſemblées ou Parlemens, n'avoient point alors de lieu fixe. Charlemagne étoit tantôt en deçà, tantôt au-delà du Rhin ; tantôt en Italie, tantôt en Saxe ; aujourd'hui à Rome, dans trois mois à Aix-la-Chapelle. Il menoit toujours avec lui un grand nombre d'Evêques ſuivis de leurs vaſſaux & de leurs domeſtiques. Quelle perte de tems ! Quelle diſſipation ! Quand trouveront-ils du tems pour prêcher, pour étudier, pour examiner les beſoins ſpirituels de leur troupeau ? Les Parlemens ou Aſſemblées générales étoient auſſi des Conciles ; mais ce n'étoit plus ces Conciles établis ſi ſagement par les canons en chaque Province entre les Evêques voiſins : c'étoit des Conciles nationaux de tout l'Empire François, où l'on voioit les Evêques d'Italie, de Saxe, & d'Aquitaine. Les réglemens en étoient plus uniformes ; mais le peu de réſidence des Evêques nuiſoit fort à leur exécution. Ces Aſſemblées étoient eſſentiellement Parlemens, & Conciles ſeulement par occaſion, c'eſt-à-dire, que l'on profitoit de la rencontre d'un nombre d'Evêques pour traiter d'affaires eccléſiaſtiques. De-là eſt venu ce mêlange du temporel avec le ſpirituel, qui

qui a été ſi pernicieux à la Religion.

III.

Jeſus-Chriſt a ſéparé les deux Puiſſances. Les Princes ſouverains n'on point part au ſacerdoce de la loi nouvelle; & les Evêques n'ont reçu aucun pouvoir ſur les choſes temporelles. Ils ſont entiérement ſoumis aux Princes à cet égard ; comme pour le ſpirituel, les Princes ſont entiérement ſoumis aux Evêques. Voilà les maximes de la ſainte Antiquité. Elles étoient encore alléguées dans le neuviéme ſiécle, comme nous l'avons vû, par le Pape Nicolas I, que perſonne n'accuſe d'avoir négligé les droits de ſon Siége.

III. Confuſion des deux puiſſances. Suites funeſtes des richeſſes temporelles de l'Egliſe.

Mais depuis que les Evêques ſe virent Seigneurs & admis dans le Conſeil d'Etat, ils crurent avoir comme Evêques, ce qu'ils n'avoient que comme Seigneurs. Ils prétendirent juger les Rois, non-ſeulement dans le Tribunal de la pénitence, mais même dans les Conciles; & les Rois peu inſtruits de leurs droits, n'en diſconvenoient pas. La cérémonie du ſacre introduite depuis le milieu du huitiéme ſiécle, faiſoit croire aux Evêques, qu'en mettant la couronne ſur la tête du Roi, ils donnoient le Royaume de la part de Dieu. La pénitence de Louis le Debonnaire après laquelle les Evêques qui la lui impoſerent, prétendoient qu'il ne lui étoit plus permis de reprendre la dignité Royale, eſt un attentat qui a dû nous remplir d'étonnement. Saint Ambroiſe ne tira pas de telles conſéquences de la pénitence de Théodoſe. Dira-t-on que ce grand Saint manquoit de courage pour ſoutenir l'autorité de l'Egliſe, ou qu'il étoit moins éclairé que les Evêques François du neuviéme ſiécle ? Saint Auguſtin refuſoit de décider, ſi une guerre étoit légitime

ou non. Il déclaroit nettement, qu'il ne vouloit point toucher cette matiere. C'eſt qu'il connoiſſoit parfaitement les bornes de ſes devoirs & ne vouloit pas faire un pas au-delà. Nos Evêques, bien plus hardis, ſe déclarerent contre Louis le Debonnaire pour ſes enfans, & les animerent à cette guerre civile, qui ruina l'Empire François. Les prétextes ſpécieux ne leur manquoient pas. Louis étoit un Prince foible, gouverné par ſa ſeconde femme; tout l'Empire étoit en déſordre. Mais il falloit prévoir les conſéquences, & ne pas prétendre mettre en pénitence un Souverain comme un ſimple moine.

Les Papes croyant avec raiſon avoir au moins autant d'autorité que les Evêques, entreprirent bien-tôt de régler les différends entre les Souverains, non par voie de médiation & d'interceſſion ſeulement, mais par autorité; ce qui eſt réellement diſpoſer des Couronnes. C'eſt ainſi qu'Adrien II défendit à Charles-le-Chauve de s'emparer du Royaume de Lothaire ſon neveu, & trouva fort mauvais qu'il s'en fût mis en poſſeſſion malgré cette défenſe. Mais les Seigneurs François répondirent fortement aux reproches du Pape par la plume d'Hincmar. La conquête des Royaumes de ce monde, dirent-ils, ſe fait par la guerre & par les victoires, & non par l'excommunication du Pape & des Evêques. Le Pape ne peut être tout enſemble Roi & Evêque; & il ne nous perſuadera pas, que nous ne puiſſions arriver au Royaume du Ciel, qu'en recevant le Roi qu'il voudra nous donner ſur la terre.

On croyoit dans les temps moins éclairés dont nous parlons, qu'être Evêque & Seigneur, valoit mieux qu'être Evêque ſimplement; mais

on ne faiſoit pas attention que le Seigneur nuit à l'Evêque, comme nous ne le voyons que trop encore à préſent en Allemagne & en Pologne. Dans cette confuſion des deux Puiſſances, les ſéculiers empiéterent de leur côté ſur l'autorité eccléſiaſtique. Souvent les Seigneurs, ſans la participation des Evêques, mettoient des prêtres dans les égliſes qui dépendoient de leurs terres, & les Rois s'imaginoient quelquefois pouvoir diſpoſer des Evêchés; quoiqu'en même temps on recommandât dans les Conciles la liberté des élections, dont la forme s'obſervoit toujours.

Ce que nous avons dit des Evêques, doit s'entendre auſſi des Abbés. Quoiqu'ils fuſſent titulaires & par conſéquent moines, car les commendes n'ont été introduites que dans les derniers ſiécles, ils ſe trouverent Seigneurs, à cauſe des terres que poſſédoient les monaſteres. Ils avoient beaucoup de vaſſaux; ils étoient ſouvent à la Cour, & étoient appellés aux Conſeils des Rois & aux Parlemens. On peut juger ſi dans une vie auſſi diſſipée, ces Abbés & les moines qui les accompagnoient, pouvoient aiſément obſerver leur Régle. Combien leur abſence devoit-elle cauſer de relâchement au monaſtere, & leur retour de diſtraction? Ces Abbés Seigneurs avoient beſoin de richeſſes pour fournir à tant de voyages & de dépenſes; & ils ſe ſervoient de leur crédit pour ſe faire donner pluſieurs Abbayes qu'ils gardoient ſans le moindre ſcrupule. C'eſt dans le neuviéme ſiécle que cet abus a commencé à devenir commun.

Tel fut l'effet des richeſſes des égliſes. C'étoit un bien qu'il y eût des fonds deſtinés à la ſubſiſtance des clercs qui ſervoient l'Egliſe, à

l'entretien des bâtimens, & ſur-tout au ſoulagement des pauvres. Mais il eût été fort à ſouhaiter que les Evêques euſſent toujours regardé ces biens comme un fardeau embarraſſant, ſelon l'idée qu'en avoit Saint Chryſoſtome, & qu'ils euſſent été auſſi réſervés que Saint Auguſtin, à en acquerir de nouveaux. Les Evêques du neuviéme ſiécle n'étoient pas ſi déſintéreſſés. Nous avons vû que du temps de Charlemagne, on ſe plaignoit qu'ils s'efforçoient de perſuader aux perſonnes ſimples de renoncer au monde, afin que l'Egliſe profitât de leurs biens au préjudice des héritiers légitimes.

IV.

IV. Ignorance. Mauvais goût. Amour des fables. Superſtitions.

Les hommes les plus éclairés du neuviéme ſiécle ſe ſentoient du malheur de leur temps. Voulant embraſſer toutes les ſciences, ils n'en approfondiſſoient aucune, & ne ſavoient rien exactement. Ce qui leur manquoit le plus, étoit la critique pour diſtinguer les piéces fauſſes des véritables. Quand on n'avoit pas les actes d'un Martyr pour lire le jour de ſa fête, quelquefois on en compoſoit les plus vraiſemblables, ou les plus merveilleux que l'on pouvoit, & par-là on s'imaginoit entretenir la piété des peuples. Ces fauſſes légendes furent principalement fabriquées à l'occaſion des tranſlations des Reliques, ſi fréquentes dans le neuviéme ſiécle. Ce fut alors qu'on commença à avoir une dévotion exceſſive pour les Reliques. On travailloit avec paſſion à s'en procurer. On n'y épargnoit ni ſoins, ni fatigues, ni dépenſes; & les perſonnes les plus éclairées s'en faiſoient une affaire capitale. Ce zéle étoit pouſſé ſi loin, que l'on uſoit de divers artifices pour ſe les dérober les uns aux autres. Les Ro-

Fleuri.

mains abuſoient quelquefois de la ſimplicité des François, en leur donnant d'autres corps que ceux qu'ils demandoient, & pour leſquels ils avoient offert de riches préſens.

On faiſoit auſſi des titres, ſoit à la place des véritables qu'on avoit perdus, ſoit entiérement ſuppoſés, comme la fameuſe donation de Conſtantin, dont on ne doutoit pas en France au neuviéme ſiécle. Mais de toutes ces piéces fauſſes, les plus pernicieuſes furent les Décrétales, attribuées aux Papes des quatre premiers ſiécles. Hincmar, tout canoniſte qu'il étoit, ne put jamais démêler cette fauſſeté. Il ſavoit bien que ces Décrétales étoient inconnues aux ſiécles précédens, & c'eſt lui qui nous apprend quand elles commencerent à paroître; mais il n'avoit pas aſſez de critique pour y voir les preuves de ſuppoſition qu'elles renferment, quoiqu'elles ſoient très-ſenſibles. Il les alléguoit même, quand elles lui étoient favorables. Un autre effet de l'ignorance, eſt de rendre les hommes crédules & ſuperſtitieux, faute d'avoir des principes certains de créance, & une connoiſſance exacte des devoirs de la Religion. Les Auteurs du neuviéme ſiécle rapportent une infinité de miracles. Il paroît que chez eux le goût du merveilleux l'emportoit ſur celui du vrai, & il pouvoit y avoir des motifs d'intérêt dans quelques-uns. Les pélerinages furent une ſuite de la vénération des Reliques & des Lieux ſaints. Ils devinrent une dévotion univerſelle des peuples & des Rois, des Evêques & des moines. C'étoit préférer un petit acceſſoire à l'eſſentiel de la Religion, quand un Evêque quittoit ſon diocèſe pour aller de la France ou de l'Angleterre à Rome ou à Jéruſalem; quand des Abbés ou des moines quittoient leurs re-

traites ; quand des femmes, & même des religieuſes s'expoſoient à tous les perils de ces grands voyages. Il y avoit infiniment plus à perdre qu'à gagner, & ces pélerinages devinrent une des ſources de la ruine de la diſcipline ; auſſi s'en plaignoit-on au commencement du neuviéme ſiécle. L'abus dans la vénération des Reliques dégénéra en ſuperſtition, & conduiſit aux épreuves, qui devinrent ſi communes, & que le peuple ignorant appelloit le jugement de Dieu. Nous n'entrerons point dans le détail de toutes ces pratiques ſuperſtitieuſes. Il eſt étonant qu'on n'ait pas compris que c'étoit tenter Dieu, que de vouloir l'obliger d'intervenir par un miracle aux tombeaux des Saints pour découvrir ce qui étoit caché.

Les Docteurs du neuviéme ſiécle n'avoient point la réſerve & la diſcrétion des anciens Peres. Il agitoient toutes les queſtions qui leur venoient à l'eſprit, & en propoſoient ſouvent de très-indécentes. Ils ne connoiſſoient point cette noble ſimplicité de la Foi, qui réprime la curioſité inquiéte de l'eſprit humain ; qui ne veut ſavoir des Myſteres que ce que l'Ecriture nous en apprend, & qui s'arrête, dès qu'elle n'a plus pour guide la révélation.

V.

Maux de différens genres.

On ne ſauroit aſſez remarquer la maniere dont Arnon Archevêque de Salsbourg excitoit les Huns & les Sclaves, qui avoient été ſubjugués par Charlemagne, à embraſſer la Religion chrétienne. Il ſe faiſoit obéir des Seigneurs, & avoit ſur eux autant d'autorité, que le maître le plus abſolu en a ſur ſes eſclaves. Il faiſoit manger à ſa table, & traitoit honorablement les eſclaves chrétiens, tandis que

leurs maîtres, parce qu'ils étoient payens, étoient obligés de reſter dehors expoſés à toute ſorte de mauvais traitemens : comme ſi la Religion de Jeſus-Chriſt ne laiſſoit pas chacun dans ſa condition, & changeoit l'état extérieur de ceux qui l'embraſſent. Ce trait montre le goût du ſiécle dont nous ſommes occupés.

L'on vit à Rome de temps en temps, des violences inouies & des excès crians. On ſe rappelle comment fut traité le Pape Leon. La maniere dont ce Pape ſe vengea n'eſt pas moins ſurprenante. Toute l'Egliſe en fut ſcandaliſée, & l'Empereur Louis, quoique vraiment debonnaire, vouloit que le Pape en fît pénitence.

Tous les capitulaires des Empereurs & les Ordonnances des Conciles, font voir combien il s'étoit introduit d'abus dans l'Egliſe. On fut obligé de réformer tous les états, les Evêques, les Prêtres, les chanoines, les religieux, les religieuſes. Il fallut interdire au Clergé la chaſſe & les jeux de hazard, ordonner la clôture aux religieuſes, & faire des réglemens pour rétablir le bon ordre dans les autres états.

Les nouvelles égliſes de Saxe étoient très-foibles. Dès que ces hommes qui avoient été convertis l'épée à la main, n'avoient plus rien à craindre de l'Empereur, ils retournoient à l'idolâtrie. Pour les fixer dans le Chriſtianiſme, on fut obligé de les incorporer avec les François, en les faiſant ſortir de leur pays. Nous avons déja eu lieu de remarquer le peu de ſuccès de ces converſions forcées. Jeſus-Chriſt, qui eſt la ſouveraine raiſon, n'a pas voulu que ſa Religion s'établît par des moyens que tout impoſteur peut employer.

Les François eurent beaucoup de zéle pour l'addition du mot *filioque* faite au Symbole, laquelle devoit être une ſource de diviſion entre les Grecs & les Latins. Ils ne ſe rendirent point à la ſage déciſion du Pape Leon III, qui reconnoiſſoit, comme les François, la vérité exprimée par cette parole, mais qui ne vouloit point en l'ajoutant au Symbole, donner aux Grecs ſujet de diſputer ſans fin & de ſe ſéparer de l'Egliſe Latine. Nous avons dû auſſi être ſurpris, de voir les François tellement prévenus contre le ſeptiéme Concile général, que rien n'étoit capable de le leur faire recevoir. Leurs préjugés contre les Grecs, le peu de connoiſſance qu'ils avoient de ce qui ſe paſſoit en Orient, l'ignorance de certains termes qu'ils prenoient dans un autre ſens, tout cela les arrêtoit, & les empêchoit de ſe rendre aux ſollicitations du Pape qui avoit confirmé ce Concile, lequel a été depuis reconnu par les François mêmes comme vraiment œcuménique. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet événement, c'eſt qu'on n'a jamais été tenté de regarder les François, comme hérétiques ni comme ſéparés de l'Egliſe, quoiqu'ils refuſaſſent de recevoir un Concile général confirmé par le Pape. C'eſt que ce n'étoit de leur part qu'une erreur de fait, & qu'ils ne ſe ſéparoient pas. Il ne peut y avoir d'hérétique ſans héréſie ; & l'on ne ſauroit être retranché de l'Egliſe pour cauſe de doctrine, tant qu'on ne rompr pas l'Unité, & qu'on n'enſeigne aucune erreur formellement condamnée par l'Egliſe.

Le démon fit des efforts pour affoiblir la diſcipline de la pénirence, & pour ſubſtituer de nouvelles régles aux anciennes. Après avoir ſé-

duit des prêtres ignorans, ceux-ci séduisoient à leur tour les pécheurs par des espérances trompeuses. On répandoit par-tout de misérables livres, qui, sous prétexte de combattre de prétendus excès & une rigueur outrée, énervoient la discipline de la pénitence, & exposoient les pécheurs à commettre des sacriléges & à profaner les Sacremens. Il y eut de la part des Evêques de France une réclamation solemnelle contre un pareil attentat. On ordonna dans un Concile de Paris, que chaque Evêque fît dans son Diocèse une exacte recherche de ces pernicieux Ecrits, afin de les brûler, & d'ôter du milieu des fidéles la pierre de scandale, que des Docteurs relâchés & des maîtres d'erreurs y avoient mise.

Les guerres & les divisions qui affligerent l'Empire François pendant le neuviéme siécle, donnerent lieu à toute sorte de désordres, aux pillages, aux violences, au libertinage. Dieu avoit toujours le bras levé sur son peuple, & néanmoins on se contentoit de former de bonnes résolutions sans les effectuer. Aussi de temps en temps les Normands reparoissoient en France, & les Sarrasins en Italie. La discipline s'affoiblissoit, les abus se multiplioient, le Clergé tomboit dans l'ignorance. On n'apportoit aux maux que des remédes disproportionnés. On se plaignoit dans les Conciles, que les Evêques se plaisoient à converser avec des laïques, & à manger avec eux plutôt qu'avec des clercs. Leur exemple étoit suivi par les Abbés & les Abbesses, dont la conduite devenoit toute mondaine. Les Evêques s'absentoient de leurs Diocèses, & négligeoient l'essentiel, qui consistoit à former un

bon Clergé, à inſtruire ſolidement, & à faire obſerver les ſaints canons.

Les Papes n'étoient preſque occupés que du temporel, & continuoient de s'attribuer une autorité ſans bornes. Nous en avons vû quelques-uns faire des fautes très-graves. Ils employoient ſi ſouvent les cenſures & les excommunications, qu'elles paſſoient en formules. Jean VIII alla juſqu'à excommunier ceux qui lui avoient dérobé une écuelle. Ce Pape étoit un homme ſingulier, qui donnoit dans des excès de plus d'une eſpéce. La maniere dont Etienne VI traita le Pape Formoſe après ſa mort, paroît incompréhenſible. Juſqu'ici nous n'avions rien vû qui en approchât. Formoſe étoit le premier Pape qui fût paſſé d'un autre Siége ſur celui de Rome. Etienne punit une faute qui pouvoit être pardonnable, par un crime qui fait horreur.

On fit entrer Carloman fils de Charles-le-Chauve, dans le Clergé malgré lui. On lui donna de riches bénéfices, dont il employa les revenus à exercer par-tout des violences, & à cauſer de grands déſordres, avec une troupe de libertins qu'il s'étoit aſſociés. Le Roi fut obligé de le faire dépoſer, & enſuite il lui fit crever les yeux. C'eſt à quoi ſe termina cette entrée forcée dans le Clergé.

VI.

VI. Diſputes ſur la Grace & la prédeſtination, qui donnent lieu à divers ſcandales.

Dieu permit qu'il s'élevât dans le neuviéme ſiécle quelques diſputes ſur les matieres de la Grace & de la Prédeſtination, afin de manifeſter les diſpoſitions de la plûpart des Chrétiens. Il paroît qu'on s'occupoit peu de ces vérités ſaintes, qui ſont le tréſor des Chrétiens & l'ame de la Religion. C'eſt en ſe nourriſſant de cette

céleſte doctrine, que les premiers Fidéles faiſoient de ſi grands progrès dans la pieté, qu'ils étoient humbles, reconnoiſſans, perſévérans dans la priere, pleins de confiance dans les mérites infinis de Jeſus-Chriſt. Toutes ces diſpoſitions coulent des vérités de la grace comme de leur ſource. Dès que le commun des Chrétiens ne faiſoit plus d'uſage de ces vérités, il étoit naturel qu'ils tombaſſent dans le dépériſſement & dans la langueur où nous les avons vûs. Avantage que l'Egliſe en retira.

La plûpart des Docteurs du neuviéme ſiécle n'avoient point un aſſez bon goût, pour s'attacher à étudier Saint Auguſtin, & à prendre en tout pour guide un ſi grand maître. Ils s'imaginoient qu'il étoit beaucoup plus beau, de ſe jetter dans les matieres d'érudition, où ils réuſſiſſoient encore aſſez mal. Quand on examine les Ouvrages des Savans du neuviéme ſiécle, on n'eſt point ſurpris qu'avec un pareil goût, ils ayent négligé des Ouvrages auſſi profonds & auſſi ſolides que ceux de Saint Auguſtin. Gotheſcalc, qui en avoit fait une étude ſérieuſe, parut annoncer des nouveautés, quand il parla de ſa Prédeſtination & de la Grace d'une maniere oppoſée à l'orgueil de l'homme, & aux préjugés de la nature corrompue. Des Evêques, qui ne jugeoient de ces ſublimes vérités que ſur ce qui leur paroiſſoit plus ou moins raiſonnable, condamnerent la doctrine de ce Religieux ſans beaucoup d'examen. Rien ne prouve mieux ce que nous diſons ici, que les excès dans leſquels donna Raban Archevêque de Mayence, qui combattit le premier Gotheſcalc. Hincmar, qui fut enſuite le grand agent dans cette affaire, favoriſa le Semi-pélagianiſme en voulant réfuter la doctrine de Gotheſcalc. Cet Archevêque ruſé, politi-

que, ambitieux, qui avoit plus d'érudition que de jugement, & qui étoit plein d'artifices, méritoit d'être à la tête de ceux qui travailloient à obscurcir les vérités de la Grace. Les ennemis de ce précieux dogme feront toujours voir par leur conduite, qu'ils ne sont point animés de l'Esprit de Dieu, & que la vraie Grace de Jesus-Christ qui forme les Saints, n'est point le principe de leurs mouvemens & de leurs démarches.

La cruauté avec laquelle Gotheſcalc fut traité est inconcevable. S'il employoit quelques expressions trop dures, ou s'il parloit avec trop peu de respect des personnes qui lui étoient opposées, il falloit l'instruire & le reprendre, & non pas le faire déchirer de coups en présence du Roi & d'une assemblée d'Evêques. Comment ne s'est-il trouvé personne, qui ait fait sentir combien ce procédé étoit odieux & cruel ? Qu'on le remarque bien : c'est encore là un des traits auſquels se sont toujours fait connoître les ennemis de la Grace. On se rappelle sans doute les violences qu'exercerent les Pélagiens dans la Palestine, contre des personnes très-pieuses dont Saint Jerôme prenoit soin. Ces furieux ne furent satisfaits que quand ils eurent détruit un saint monastere, où Dieu étoit servi en esprit & en vérité. Gotheſcalc avoit appellé au S. Siége, du jugement si étrange que ses propres parties avoient porté contre lui. Qu'oppose-t-on à une démarche si réguliere ? Des voyes de fait. On arrête celui qui étoit chargé de l'Acte d'appel, & on met Gotheſcalc en prison.

Nous ne voyons presque personne qui ait pris avec zéle la défense de ce moine opprimé. La plûpart des grands hommes que Dieu ſuſcita

pour ſoutenir les intérêts de ſa Grace, ſéparérent en quelque ſorte leur cauſe de celle de Gotheſcalc. Ils voyoient ſes ennemis ſi puiſſans & ſi acharnés contre lui, qu'ils craignoient peut-être de nuire à la vérité, en confondant avec le fond de la doctrine, la cauſe perſonnelle d'un particulier, qu'ils ne croyoient pas abſolument irrépréhenſible. S. Prudence de Troyes rendit à l'égliſe un ſervice important, en recueillant un grand nombre de paſſages de l'Ecriture & des Peres, pour établir la bonne doctrine ſur la Grace & la Prédeſtination. Loup Abbé de Ferriéres ſeconda le zéle de ce ſaint Evêque : mais l'égliſe de Lyon ſe diſtingua avec beaucoup d'éclat dans cette affaire. S. Remi qui en étoit le chef, eut la généroſité de ſe plaindre hautement de la cruauté avec laquelle on avoit traité Gotheſcalc, & de déclarer que la doctrine que ce Religieux avoit enſeignée touchant la Prédeſtination étoit véritable. Il étoit digne du ſucceſſeur du grand Irenée, de ſe mettre à la tête des défenſeurs d'une ſi ſainte Cauſe. Il convenoit que la plus illuſtre & la plus ancienne égliſe de France, que le ſang de tant de Martyrs avoit arroſée, ſe diſtinguât dans une diſpute où il s'agiſſoit des droits dont Dieu eſt le plus jaloux.

Le grand avantage que l'égliſe tira de cette conteſtation, fut d'avoir donné lieu à examiner de quel poids étoit l'autorité de Saint Auguſtin ſur les matieres de la Grace & de la Prédeſtination. Elle eut la conſolation de voir que tout le monde convint, que c'étoit à ce grand Docteur qu'il falloit s'en tenir ſur ces queſtions; que ſa doctrine étoit celle de toute l'Egliſe, & que l'on ne pouvoit que s'égarer, en ſuivant un autre guide que cet illuſtre Pere.

C'étoit une leçon pour les siécles qui devoient suivre. Malheur à ceux qui n'en ont pas profité.

VII.

VII. Maux de l'église d'Orient.

Je n'ai considéré jusqu'ici que les maux dont l'église d'Occident fut affligée pendant le neuviéme siécle. Celle d'Orient eut aussi des scandales, & j'ose dire qu'ils furent beaucoup plus grands, que ceux dont je viens de parler.

Irruption des Barbares.

L'Empire Grec ne fut pas entiérement détruit, mais il fut réduit à des bornes fort étroites, d'un côté par les conquêtes des Musulmans, de l'autre par celles de divers Scythes, entre autres des Bulgares & des Russes. Ces deux derniers peuples se firent Chrétiens : mais leur domination produisit à peu près les mêmes effets en Orient, que celle des auteurs Barbares septentrionaux avoit produits en Occident. A l'égard des Musulmans, bien loin de se convertir, ils vouloient convertir les autres, & c'étoit le zéle d'établir leur religion, qui leur inspiroit le désir d'étendre leurs conquêtes. Ils souffroient à la vérité des Chrétiens ; mais ils employoient pour les pervertir, tous les moyens possibles excepté la persécution ouverte, en cela plus dangereux que les payens. Ils eurent recours sur-tout à un artifice, qui nuisit infiniment au Christianisme. La Syrie étoit pleine de Nestoriens, & l'Egypte d'Eutychiens. Les uns & les autres étoient ennemis des Patriarches de Constantinople & des Empereurs, qu'ils regardoient comme leurs persécuteurs. Les Musulmans profiterent de cette division, protégérent les hérétiques, & abaissérent les Catholiques, qui leur étoient suspects à cause de leur attachement à l'Empereur de Constantinople. C'est par-là que ces

Chûte des études.

Mauvais goût.

héréſies ſi anciennes ſubſiſtent encore, & que les Chrétiens d'Orient ont des Evêques & des Patriarches de ces différentes ſectes, Melquites, Neſtoriens, & Eutychiens.

Par ces divers moyens les Muſulmans, ſans détruire entiérement le Chriſtianiſme, diminuérent extrêmement le nombre des vrais Chrétiens, & les réduiſirent à une grande ignorance, par la ſervitude & l'oppreſſion, qui leur ôtoient le courage & les facilités d'étudier. Le changement de langue y contribuoit. L'Arabe étant la langue des maîtres, devint celle de tout l'Orient, comme elle l'eſt encore. Le Grec ne fut conſervé que chez les Melquites. Les Neſtoriens faiſoient l'Office en Syriaque, & les Eutychiens en Egyptien. Ainſi comme tous les livres étoient en grec, il fallut les traduire, ou apprendre cette langue, ce qui rendit les études beaucoup plus difficiles. La perſécution des Iconoclaſtes les avoit preſque abolies, même dans l'Empire Grec; mais elles ſe renouvellerent ſous l'Empereur Baſile par les ſoins de Photius. Les Ecrivains de ce temps-là ſont néanmoins fort au-deſſous de ceux de l'ancienne Grece. Leur langage eſt aſſez pur, mais leur ſtyle eſt affecté: ce ne ſont que des lieux communs, de vaines déclamations, des réflexions inutiles. On voit chez eux pour le moins autant de goût pour les fables & les ſuperſtitions, que chez les Latins.

VIII.

VIII. Empereurs qui attaquent la diſcipline & la doctrine de l'égliſe.

Nous avons vû pendant le cours du neuviéme ſiécle, pluſieurs Empereurs d'Orient cauſer à l'égliſe des maux infinis. Il lui eût été beaucoup plus avantageux, qu'ils n'euſſent point été Chrétiens. La profeſſion ouverte qu'ils faiſoient

Extrême foibleſſe des Evêques.

du Chriſtianiſme, empêchoit qu'on ne ſe défiât autant d'eux que des Muſulmans, tandis qu'ils nuiſoient plus à la Religion que ces infidéles. Le jeune Conſtantin ſcandaliſa tout l'Empire par ſon mariage adultére, & les déſordres de ce Prince eurent par-tout des imitateurs. Le zéle, ou plutôt la fureur avec laquelle l'Empereur Nicephore entreprit de faire approuver ce mariage ſcandaleux, eſt un nouveau mal qui fut ſuivi de beaucoup d'autres. La plûpart des Evêques eurent la lâcheté de ſe prêter à tout. On traita la matiere des diſpenſes dans des Conciles; & au lieu de fortifier la régle, & d'employer leur autorité à l'affermir, ils s'épuiſerent en ſubtilités, pour apprendre aux Grands juſqu'à quel dégré il étoit permis de s'en écarter. Rien ne prouve mieux l'extrême foibleſſe à laquelle l'égliſe d'Orient étoit réduite, que cette queſtion des diſpenſes qui occupoit les Evêques. L'Empereur ſe ſeroit-il porté à de ſi grands excès contre Saint Théodore Studite, s'il ſe fût trouvé plus de vigueur dans l'Epiſcopat? Si tous ceux qui gémiſſoient dans le ſecret des violences que la Cour exerçoit contre les plus gens de bien, ſe fuſſent montrés, ils auroient peut-être arrêté l'Empereur. Mais en ſe réduiſant à un honteux ſilence, ils devenoient en quelque ſorte complices des excès, dont ils étoient de ſi tranquilles témoins.

Les Empereurs ſe croyoient maîtres de la diſcipline & de la doctrine de l'égliſe. Leon l'Arménien forme le deſſein de faire revivre l'erreur des Iconoclaſtes, & il vient à bout de ſubjuger preſque tous les Evêques. Ce qui fut dit en face à ce Prince, fait voir quels maux les Souverains peuvent faire à l'égliſe. Si vous étiez Manichéen, lui dit-on, quelque déteſta-

ble que ſoit le Manichéiſme, vous pourriez réuſſir à le faire approuver dans des aſſemblées eccléſiaſtiques, tant votre autorité influe dans les affaires de l'égliſe. On ne peut lire ſans horreur tout ce qu'on fit ſouffrir à Saint Théodore Studite, & au petit nombre d'intrépides défenſeurs de la Vérité.

IX.

IX. Impiétés de l'Empereur Michel. Scélérateſſe de Photius.

Il y a un genre de crimes dont nous n'avons vû d'exemple qu'en Orient. C'eſt l'impiété & le mépris manifeſte de la Religion. En voyant l'Empereur Michel ſe promener avec les compagnons de ſes débauches, revêtus des habits ſacrés, & contrefaire même le redoutable Sacrifice, on ne peut retenir ſon étonnement & ſon indignation. Cependant le ſavant Photius alors Patriarche de Conſtantinople, le voyoit & le ſouffroit, comme on le lui reprocha au huitiéme Concile. Il étoit donc encore plus impie que l'Empereur. Car ce Prince étoit un jeune fou, ſouvent yvre, & toujours emporté par ſes paſſions. Mais Photius agiſſoit de ſang froid & par de profondes réflexions. C'étoit ſans contredit le plus grand eſprit & le plus ſavant homme du neuviéme ſiécle; mais c'étoit auſſi le plus criminel. Il parloit en ſaint, & agiſſoit en ſcélérat. Il s'eſt encore diſtingué par une autre eſpéce d'impiété, dont il n'y avoit point eu avant lui d'exemple dans l'égliſe: c'eſt d'avoir pouſſé la flatterie juſqu'à canoniſer des Princes, qui n'avoient rien fait pour le mériter; juſqu'à leur bâtir des égliſes, leur conſacrer des fêtes, comme il fit à Conſtantin, fils aîné de l'Empereur Baſile, imitant en ce point les auteurs de l'idolâtrie.

X.

X. Schiſme de

Un homme tel que Photius étoit digne de

Photius. devenir l'inſtrument du démon, pour cauſer le plus grand ſcandale qui ſoit jamais arrivé dans l'égliſe, & pour exciter le funeſte embraſement dont nous n'avions encore vû que des étincelles. On ſe rapelle ſans doute par quels degrés il fut conduit à un tel abîme. Une ambition démeſurée lui fit déſirer le Siége de Conſtantinople. Par une ſuite d'intrigues & de violences, il fit chaſſer le Patriarche Ignace & uſurpa ſa place. Il avoit beſoin d'un auſſi grand eſprit que le ſien, pour entreprendre des choſes ſi étonnantes, & pour réuſſir dans de telles entrepriſes. Il fit bien voir par toute ſa conduite, que plus un homme a d'eſprit & de ſcience, plus il ſe rend criminel, quand il ne ſe ſert de l'un & de l'autre que pour faire le mal.

Etendue de ce mal.

Aveuglement des Evêques d'Orient.

Photius voulant ſéparer l'égliſe Grecque de l'égliſe Latine, s'apqliqua à chercher tout ce qui pouvoit contribuer à élever le mur de diviſion. Il s'attacha principalement à l'addition qui avoit été faite au Symbole. Il ne ſe contenta pas de blâmer l'addition; il attaqua même la doctrine qui y eſt exptimée. Il chercha enſuite dans la diverſité des uſages des deux égliſes, de nouveaux prétextes pour les diviſer. Il alléguoit les motifs les plus frivoles, pour autoriſer le ſchiſme qu'il vouloit établir. Il oſoit même reprocher à l'égliſe Latine le célibat des Prêtres, lui faiſant un crime de ce qui faiſoit ſa gloire. L'extrême hypocriſie de ce ſéducteur, empêcha les Evêques d'Orient de le connoître pour ce qu'il étoit. Ils ſe laiſſérent tellement éblouïr par le vain éclat de ſa ſcience, & par le faux brillant de ſes vertus apparentes, qu'ils le regardoient comme un ſaint du premier ordre. Il falloit qu'ils euſſent bien peu de diſcernement, & que l'œil de leur ame

fût bien gâté, pour ne point percer au-delà du maſque trompeur dont Photius s'étoit couvert. Car enfin il ſe trahiſſoit par bien des endroits ; & un cœur véritablement droit, n'auroit point eu de peine à le connoître pour ce qu'il étoit.

Pouvoit-on ſe diſſimuler ſa cruauté, en voyant de quelle maniere il avoit fait traiter S. Ignace & ſes amis? L'on ne ſauroit en entendre le récit ſans être ſaiſi d'horreur. Son ambition paroiſſoit dans le ſoin qu'il avoit de ſe faire des créatures dans tous les Ordres de l'Empire. Il écoutoit avec un ſang froid qui étonne, les louanges exceſſives & impies, que ſes parriſans lui donnoient dans le faux huitiéme Concile. Sa fourberie fut manifeſtée aux yeux de l'univers, & il falloit vouloir s'aveugler pour ne la pas reconnoître. Sans Photius, l'on ignoreroit juſqu'où l'homme peut pouſſer l'impoſture, & allier avec quelques qualités eſtimables, les plus grandes noirceurs. Il avoit toute l'habileté & la hardieſſe d'un parfait fauſſaire, & nous avons vû l'uſage qu'il en fit dans ſon fameux Concile. L'ignorance qui regnoit alors, le peu de commerce qu'il y avoit entre les différentes égliſes, la diverſité des langues, l'état violent où étoient les Patriarches Orientaux ſous les Muſulmans, tout cela contribuoit à empêcher de découvrir les fourberies de Photius. Mais il avoit donné tant de juſtes ſujets de ſoupçons contre ſa droiture, qu'il eſt inconcevable qu'aucun Evêque ne s'en fût défié. De trois cens Evêques qu'il avoit ordonnés & qu'il s'étoit attachés, il n'y en eut pas un qui le quitta, même dans le temps de ſa diſgrace. Photius pouvoit alléguer un atrachement ſi perſévérant de la part de tant d'Evêques, comme une preuve con-

vaincante de ſon innocence. Si j'étois tel que me dépeignent mes ennemis, pouvoit-il dire, comment parmi une ſi grande multitude d'Evêques qui me connoiſſent, ne s'en trouve-t-il aucun qui ſe détache de moi? Il faut convenir que c'eſt un prodige ſans exemple, de voir tous ces Evêques dans un ſi grand aveuglement. Il ne faut plus s'étonner après cela, que le ſchiſme ſe ſoit étendu & ſe ſoit affermi, ni que les Paſteurs & les peuples ſe ſoient laiſſés entraîner. Ce qui avoit échappé au Neſtorianiſme, à l'Eutichianiſme, au Monothéliſme, à l'héréſie des Iconoclaſtes, & aux fureurs des Mahométans, a été ſubmergé par le Schiſme. Nous verrons après un certain temps les Chrétiens d'Orient avoir plus d'éloignement pour ceux d'Occident, que pour des payens; & témoigner la même oppoſition à s'unir à eux dans le culte de Dieu, qu'à s'unir aux Mahométans.

Nous avons aſſez parlé des maux qui firent gémir l'égliſe pendant le neuviéme ſiécle: il eſt temps de conſidérer des objets d'un genre très-différent.

XI.

XI. Biens dans les égliſes de l'Empire François.

Au commencement du neuviéme ſiécle on établit des écoles dans tout l'Empire François. Alcuin & Theodulfe avoient du zéle pour bannir l'ignorance. Ces établiſſemens furent une ſource de biens dont l'égliſe de France ſe reſſentit long-temps. On ne ſe contenta point de fonder de grandes Ecoles pour les clercs, dans les égliſes Cathédrales & dans les monaſteres; on en établit auſſi de petites pour les enfans dans toutes les paroiſſes. On ne pouvoit guères employer de meilleurs moyens pour procurer une véritable réforme, & pour remé-

Travaux de Charlemagne pour faire refleurir la Religion.

dier aux maux dont l'égliſe gémiſſoit. En donnant aux eccléſiaſtiques & aux jeunes gens, tous les ſecours néceſſaires pour ſe former & pour s'inſtruire, on poſoit les fondemens d'un bien ſolide & durable. Pendant qu'on rétabliſſoit cette partie ſi importante de la diſcipline, Saint Benoît d'Aniane travailloit à réformer les monaſteres. Cette œuvre s'étendit conſidérablement, & fit changer de face à l'égliſe d'Occident. Les monaſteres ainſi réformés, devinrent des aſiles ſûrs, où ſe retiroient ceux qui vouloient s'occuper ſérieuſement de leur ſalut.

Charlemagne favoriſoit tout bien, animoit les Evêques à remplir dignement tous leurs devoirs, réprimoit les méchans, arrêtoit les ſcandales, publioit des Edits pour faire reſpecter la Religion & honorer la vertu. Nous avons vû tous les biens que ce grand Prince fit à l'égliſe, & comment il ſe ſervit de ſon antorité pour rétablir la diſcipline. Le Lecteur ſe rappelle combien il employoit de pieuſes induſtries, pour engager les Evêques à étudier & à approfondir les vérités de la Religion. C'étoit le but qu'il ſe propoſoit, en leur demandant des éclairciſſemens ſur les matieres les plus difficiles. Avec quelle bonté répondit-il à la requête, par laquelle le peuple le pria de diſpenſer les Evêques & les prêtres d'aller à la guerre, afin qu'ils ne fuſſent occupés que du ſacré miniſtere ! Le zéle du peuple dans cette occaſion eſt auſſi digne d'admiration, que la piété de l'Empereur. C'étoit un étrange abus de voir les Evêques & les Prêtres porter les armes & aller à la guerre. Il eſt inconcevable qu'ils n'en ſentiſſent pas les horribles inconvéniens. Mais plus on s'étoit accoûtumé à un

tel abus, plus il étoit beau de voir les simples fidéles en être touchés, & prendre des mesures efficaces pour le faire cesser. Ils ont le courage de présenter une requête à Charlemagne, non pour obtenir la diminution des impôts ou quelque faveur temporelle, mais pour délivrer le Clergé d'une servitude, à laquelle les Evêques étoient eux-mêmes insensibles.

XII. Zéle de Louis le Debonnaire pour les vrais avantages de l'église. Liberté des élections.

Louis le Debonnaire marcha sur les traces d'un pere si vertueux. A son exemple, il fit venir de tous côtés les maîtres les plus habiles qu'il put découvrir, pour répandre la lumiere dans ses Etats, & y enseigner les Lettres divines & humaines. Il convoqua plusieurs Conciles, dans lesquels on s'efforça de remédier aux maux & de déraciner les abus. On ne les dissimuloit point: au contraire on en parloit avec force, & l'on prenoit des moyens pour les détruire. On déclaroit publiquement que c'étoit en punition des péchés des Chrétiens, que Dieu avoit permis les ravages des Normands. Les Evéques renouvelloient les anciens canons, & se reconnoissoient les premiers coupables. Ceux qui vouloient faire le bien, loin de trouver de l'opposition & d'être traversés, étoient soutenus & appuyés de la Puissance séculiere & ecclésiastique. L'Empereur Louis publia des Capitulaires, qui prouvent combien il désiroit de mettre la piété en honneur dans son Royaume. Il envoyoit des commissaires dans toutes le Provinces, pour s'informer de la maniere dont les Evêques & les Magistrats rempliſſoient leurs fonctions, & s'acquittoient de leurs devoirs à l'égard de ses sujets.

Ce pieux Roi ouvrit les yeux sur un abus qui avoit échappé à Charlemagne, auquel néanmoins il étoit inférieur en lumiere & en fer-

meté. Comme nous connoiſſons les ſacrés Canons, dit-il, dans un célébre Edit, & que nous voulons procurer à l'égliſe ſa liberté, nous accordons que les Evêques ſoient élus par le Clergé & par le peuple, & pris dans le Diocèſe même, en conſidération de leur mérite & de leur capacité, ſans aucune acception des perſonnes. L'élection des Evêques avoit été fort troublée par la Puiſſance ſéculiere, depuis la domination des Barbares. Louis fut le premier qui, par cette ordonnance, rendit à l'égliſe ſon entiere liberté. Quelle liberté en effet peut avoir l'égliſe, ſi elle n'a pas celle de ſe choiſir des miniſtres? Y a-t-il rien qui ſoit plus lié à la Puiſſance eccléſiaſtique, qui dépende plus d'elle, & où elle ait un plus ſenſible intérêt, que le choix des Evêques, qui ne ſont pas ſeulement les principaux miniſtres de la Religion Chrétienne, mais qui en ſont par état le fondement & l'appui? Où eſt ſon indépendance à l'égard de la Puiſſance temporelle, ſi c'eſt de ſa main qu'elle doit recevoir ceux qui la conduiſent?

M. Duguet Inſtit. d'un Prince. IV. partie, ch. iv. art. 1.

On voit dans d'autres Capitulaires avec quelle ſollicitude ce bon Roi gouvernoit ſes ſujets. Sans ceſſe il exhortoit les Evêques à veiller ſur leur troupeau, & à maintenir la régularité dans les monaſteres. Il vouloit qu'on l'avertît des obſtacles que l'on trouveroit à faire le bien, afin qu'il employât ſon autorité à les ſurmonter. Il ſoutenoit la ſageſſe de ſes ordonnances, par la pureté de ſes mœurs & la régularité de ſa conduite. Quand on conſidére combien un Souverain peut influer dans les biens & les maux de l'égliſe, on ſent toute l'étendue du bien que nous remarquons ici. Non-ſeulement l'Empereur Louis ſoutint tout ce que Charlemagne avoit fait d'avantageux pour l'égliſe,

mais il voulut ſuppléer à ce que ce religieux Prince avoit omis.

XIII. Zéle pour la défenſe des vérités de la Grace.

L'Egliſe Gallicane poſſédoit dans le neuviéme ſiécle de grands Evêques, qui ſignalérent leur zéle dans la défenſe des vérités de la Grace & de la Prédeſtination. On y tint pluſieurs Conciles particuliers où l'on foudroya le Semi-pélagianiſme, que des Ecrivains téméraires s'efforçoient de faire reparoître ſous une nouvelle forme. Saint Prudence de Troyes, Saint Remi de Lyon, Loup Abbé de Ferriéres, repouſſerent l'erreur qui employoit mille artifices pour s'inſinuer dans l'égliſe, & firent des Ecrits ſolides pour inſpirer aux Paſteurs & aux fidéles une juſte horreur de ces profanes nouveautés. Les ennemis de la Grace vouloient affoiblir l'autorité de Saint Auguſtin, parce que ſes Ouvrages ſuffiſent pour mettre en poudre toutes leurs vaines ſubtilités; mais cette criminelle entrepriſe ſervit à les démaſquer, & ne fit qu'accélérer leur condamnation. Les Evêques mêmes qui s'étoient laiſſés affoiblir, & qui avoient peu étudié les admirables Ouvrages de cette grande lumiere de l'egliſe, convinrent qu'ils étoient la régle dont il n'étoit point permis de s'écarter, & que pour connoître les ſenrimens de l'égliſe, il ſuffiſoit de ſavoir ce qu'avoit enſeigné Saint Auguſtin. Le zéle de Saint Prudence alloit juſqu'à lui faire dire, en parlant de Scot Erigene, qu'il devroit avoir la langue coupée, pour avoir parlé de Saint Auguſtin avec trop peu de reſpect.

XII.

XIV. Biens dans les Egliſes du Nord.

L'Egliſe avoit encore dans le neuviéme ſiécle le précieux avantage de la fécondité. Saint Ludger fonda de nouvelles égliſes dans la Saxe

&

& dans la Veſtfalie. Il y bâtit un monaſtere de chanoines, qui eut dans le ſiécle ſuivant le nom de Munſter. De-là le ſaint Miſſionnaire inſtruiſoit avec ſoin les Saxons, déracinoit l'idolâtrie, & convertiſſoit les peuples. Aiant été forcé de recevoir l'Ordination Epiſcopale, il continua de gouverner les cinq Cantons de Friſe qu'il avoit convertis, & qui demeurerent unis à ſon Diocèſe de Munſter. Il avoit le don des miracles & celui de prophétie, & faiſoit paroître dans ſa conduite un zéle vraiment Apoſtolique. Heriold Roi de Dannemarc ſe convertit avec une multitude de Danois. Saint Anſcaire en fut l'Apôtre, & y forma une Ecole qui devint nombreuſe en peu de tems. La lumiere de l'Evangile commença à éclairer auſſi les peuples de la Suéde, à qui l'heureuſe nouvelle du ſalut n'avoit point encore été annoncée.

Piété admirable de S. Alfrede Roi d'Angleterre.

Ses travaux pour l'Egliſe.

En Angleterre Saint Neot proche parent du Roi, fit refleurir la vie monaſtique, forma un grand nombre de diſciples & fit de très-grands biens. Le Roi Alfrede renouvella tout ſon Roiaume, entreprit de diſſiper l'ignorance, de corriger les déſordres, de répandre par-tout la lumiere & d'établir une ſolide réforme. Ce ſaint Roi brûloit de zéle pour le ſalut de ſes ſujets, qu'il édifioit également par ſes ſages réglemens & par ſa vie exemplaire. Affligé de voir l'état déplorable auquel étoit réduite l'égliſe d'Angleterre, il envoia de tous côtés chercher des hommes capables de l'aider à en réparer les ruines. Il étudioit lui-même, pour animer les autres par ſon exemple. Il fit traduire les livres les plus utiles, le Paſtoral de Saint Grégoire pour les Evêques & les prêtres, l'hiſtoire des premiers chrétiens Anglois, pour rap-

peller ſes ſujets à la piété de leurs Peres. Il compoſa lui-même des cantiques pleins d'inſtructions ſolides. Sa ſollicitude s'étendoit ſur toutes les égliſes de ſon Roiaume. Après tous ſes travaux pour le bien de ſon peuple, ſon délaſſement conſiſtoit à faire de ſaintes lectures, & à demander à Dieu dans la priere, la force & la lumiere dont il avoit beſoin pour remplir tous ſes devoirs. Son unique ambition étoit de rendre ſes ſujets un peuple de Saints, & de leur procurer une véritable piété, qu'il regardoit comme un tréſor infiniment plus précieux que le ſceptre & le diadême. Quelle conſolation pour l'égliſe au milieu de ſes maux, de poſſéder un Roi ſi zélé pour ſes intérêts, & ſi digne de ſervir de modéle à tous les Souverains! Quelles merveilles ne nous a pas préſenté la vie de ce ſaint Roi, dont nous avons rapporté les principales actions?

XIII.

XV. Biens en Eſpagne.

Nous avons vû en Eſpagne des biens d'un autre genre. La grace du martyre fut accordée à un grand nombre de Chrétiens de tout âge, de tout ſexe & de toute condition. Les Fidéles de Cordoue ſe trouverent réduits au même état, où étoient tous les Chrétiens dans les premiers ſiécles. La perſécution qu'ils éprouvoient de la part des Muſulmans, les tenoit en haleine & les obligeoit de ſe diſpoſer à la mort, par le détachement de toutes les choſes de la terre & par la pratique des bonnes œuvres. Pluſieurs montrerent une foi & un courage admirable. Saint Euloge qui a écrit leur hiſtoire, & qui les animoit à ſouffrir & à mourir pour Jeſus-Chriſt, eut auſſi la gloire de remporter la couronne du martyre. Il falloit que l'égliſe eût encore beaucoup de force, pour

enfanter tant de Confeſſeurs & de Martyrs. Mais en remarquant les heureux effets de la grace, la ſincérité nous oblige d'avouer qu'il auroit été à ſouhaiter que pluſieurs de ces ſaints Martyrs, euſſent eu un peu plus de réſerve & de diſcrétion. L'Egliſe a toujours deſiré que l'on ne ſe préſentât pas de ſoi-même aux perſécuteurs ; & dans les premiers ſiécles, on auroit promptement remédié à ce défaut, que l'on remarque dans la plûpart des Martyrs d'Eſpagne.

XIV.

La ſœur du Roi des Bulgares, captive à Conſtantinople, s'étoit fait inſtruire de la Religion Chrétienne. A ſon retour elle travailla à la converſion de ſon frere, & jetta des ſemences qui fructifierent. Le Roi ſe fit baptiſer & appaiſa la révolte que ſa converſion avoit excitée. Il demanda un Evêque au Pape, qui, aiant trop temporiſé, fut cauſe que le Roi s'adreſſa aux Grecs. Ils envoierent auſſi-tôt des Evêques dans la Bulgarie, qui demeura ſoumiſe au Patriarche de Conſtantinople. Les Papes s'apperçurent de leur faute, mais lorſqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Les Bulgares qui reçurent ainſi le Rit Grec, étoient une eſpéce de Scythes chez qui la Foi n'avoit point encore pu pénétrer. Les Ruſſes, autre eſpéce de Scythes, reçurent auſſi la Foi dans le neuviéme ſiécle par le moien des Sclaves leurs voiſins, qui avoient depuis peu embraſſé le Chriſtianiſme. On traduiſit même l'Ecriture Sainte en langue Sclavone, afin de répandre plus aiſément la lumiere parmi ces peuples. Ils ſe ſoumirent comme les Bulgares au Patriarche de Conſtantinople. L'Egliſe de Ruſſie, qui eſt devenue depuis ſi conſidérable, & qui renferme

XVI. Biens de divers genres en Orient.

depuis ſi long-tems le païs immenſe des Moſcovites, a été enveloppée dans le ſchiſme de l'Orient. Quel terrible jugement de Dieu ſur ces Nations converties à la Foi dans le cours du neuviéme ſiécle ! Aucune n'a conſervé le titre auguſte d'épouſe de Jeſus-Chriſt : Auſſi faut-il avouer que ces converſions étoient fort differentes de celles qui ſe faiſoient dans les beaux jours de l'égliſe.

L'Egliſe d'Orient poſſédoit des hommes d'une éminente ſainteté, qui lui rendirent les plus importans ſervices, & dont les ſouffrances attirerent ſur elle une grande bénédiction, & ſuſpendirent les effets terribles de la colere de Dieu. Saint Platon, Saint Théodore Studite, Saint Théophane, Saint Théodore de Jéruſalem, Saint Méthodius, Saint Ignace de Conſtantinople, étoient des Saints du premier ordre & dignes des ſiécles Apoſtoliques. Ils s'oppoſoient aux abus avec un grand courage, défendoient la vérité aux dépens de leur repos & de leur liberté, réſiſtoient vigoureuſement aux volontés injuſtes des Empereurs, ſouffroient les plus cruels ſupplices, plutôt que d'accorder à l'erreur un pouce de terrein. Le démon fut contraint de céder. L'héréſie des Iconoclaſtes fut proſcrite de nouveau, & la vérité triompha avec ſes défenſeurs. Pluſieurs de ceux qui avoient été réduits aux plus profondes humiliations pour la Foi, furent élevés aux plus grands honneurs.

Le huitiéme Concile général remédia aux maux dont l'égliſe d'Orient étoit accablée. Auroit-on oſé eſpérer que tant de malheurs aboutiroient à un ſi heureux événement ? Dieu accorda cette inſigne faveur aux travaux & au ſang des ſaints Confeſſeurs qui avoient com-

battu contre l'erreur, & voulut donner à cette égliſe déſolée un témoignage ſi conſolant de la tendreſſe de ſon amour.

On avoit encore en Orient une haute idée de la vie monaſtique. On y voioit pluſieurs Solitaires qui vivoient dans la plus ſublime perfection ; entre autres Saint Joannice, qui avoit le don de prophétie, celui des miracles, & une réputation qui s'étendoit juſqu'aux extrêmités de l'Empire.

Enfin dans l'Egliſe d'Orient, comme dans celle d'Occident, Dieu accordoit aſſez ſouvent à ſes ſerviteurs les dons ſurnaturels. La diſcipline de la pénitence étoit en vigueur ; les loix de l'égliſe étoient reſpectées ; & malgré la multitude des prévaricateurs, on voioit encore dans tous les états, des Chrétiens pleins de ferveur, qui joignoient leurs gémiſſemens à ceux de l'égliſe, travailloient à réparer ſes pertes, entroient avec zéle dans tous ſes intérêts, s'affligeoient de ſes maux, & ſe réjouiſſoient de ſes biens.

Fin du neuviéme Siécle & du troiſiéme Volume.

*O*O*
O*O*O
*O*O*
* * *

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans le troiſiéme Volume.

A

AARON *Rachid*, Calife. 251. 252. 208.
Fait alliance avec Charlemagne. 426. 428.
Abbaſſides (Califes). 247.
Abbés Guerriers & Seigneurs temporels. 651.
Doivent être Prêtres. 636.
Abiſſins. Leur Religion. 517.
Abdalla, pere de Mahomet. 200.
Abderame III. Prince Muſulman d'Eſpagne. 475.
Abderame Général Muſulman. 319. *& ſuiv.*
Abdon Evêque de Metz, Voiez S. *Goëric.*
Aboubecre I Calife après Mahomet. 206. 207.
Aboutalib, oncle de Mahomet. 200.
Académie établie par Charlemagne. 416.
S. *Acaire* Evêque de Noyon. 228.
Adalbert impoſteur. 372.
S. *Adamnan* Abbé de Hi. 360. 400.
S. *Adelme* Evêque de Schirburm. 360. 361. 400.
Adelvalt Roi de Veire, ſa converſin. 60. 61.
Adeodat Pape. 81.

S. *Adon*, Archevêque de Vienne. 623.
Adrien I Pape. 284. Son Eloge. 342. 343. 403. S'oppoſe aux Iconoclaſtes. 284. Répond aux Livres Carolins. 365. 366. Diverſes actions. 420. 421. Eſt le premier Pape qui prononce ſur la juſtice d'une guerre. *Ibid.*
Adrien II Pape. 462. *& ſuiv.* Sa conduite avec Lothaire Roi de Lorraine. 452. Ses entrepriſes ſur les droits des Souverains. 650.
Adrien III Pape. 464. 553.
Adrien Abbé de Neridan. Son humilité. 62.
Afrique conquiſe par les Muſulmans. 85. 222.
S. *Agathon* Pape, s'oppoſe au Monotheliſme. 82. 112. Sa mort. 117.
S. *Agebaud*, voiez S. *Agobard*.
Agnus Dei chanté à la Meſſe. 82. 327.
S. *Agobard*, Archevêque de Lyon. 442. Ses Ecrits. 619.
Ahmed. Gouverneur d'Egypte 517.
S. *Aidan* Evêque Anglois. 56. Son Eloge. 226.
S. *Aigulphe* Abbé de Lerins & Martyr. 228.
Alberic Evêque d'Utrecht. 306.
Alcoran de Mahomet. 202. Rédigé par Aboubebre en un ſeul Volume. 207. Eſt Loi même pour le temporel. 511.
Alcuin. Appellé en France. 416. Son Eloge. 601. Ses Ecrits. 602.
Ste. *Aldegonde*. 228.
S. *Aldric* Evêque du Mans. 227.
Alethée meurtrier, ſon ſupplice. 70.
Alfrede Roi d'Angleterre. 466. Donne des Loix aux Anglois. 468. Son zéle pour la Religion. 469. Ses aumônes : emploi de ſon tems. 472. Sa piété, ſes Ecrits. 473. Sa mort. 474. Son Eloge. 673. 674.

Alfride Prince Anglois, ſon zéle pour l'Egliſe. 66.
Algébre inventée par les Muſulmans. 513.
Ali couſin de Mahomet. 200. Fait Calife : ſa mort : ſecte chez les Muſulmans, qui porte ſon nom. 210.
Alleluia. Antiquité de l'uſage qui en interdit le chant en Carême. 164.
Almamon Calife. Son amour pour les Sciences. 509. 510.
Almanſor Calife. 248. 250. 510.
Alphonſe le Catholique, Roi des Aſturies. 346. 403.
Alphonſe le Chaſte Roi des Aſturies. 347. 403. Sa mort. 474.
Alphonſe III Roi des Aſturies. 481.
Amalaire. Ses Ecrits. 617. 634.
S. *Amand* Evêque de Maſtricht : ſa vie. 139. *& ſuiv.* Réſiſte au Roi Dagobert. 141 221.
S. *Ambroiſe* Autpert, Abbé. 403.
S. *Amé* Archevêque de Sens. 229.
Amour de Dieu, ſa néceſſité pour la juſtification. 195.
Anaſtaſe Apocriſiaire de l'Egliſe Romaine, ſon zéle pour la Foi. 104. *& ſuiv.*
Anaſtaſe le Bibliothécaire. 628.
Anaſtaſe Diſciple de S. Maxime; ſes ſouffrances pour la Foi. 104. *& ſuiv.*
Anaſtaſe II Empereur d'Orient. 242. 243.
S. *Anaſtaſe* Patriarche d'Antioche. 7. 43. Tué par les Juifs. 87.
Anaſtaſe Patriarche de Conſtantinople. 245. 261. 262. Eſclave de la Cour, *Ibid.* Le Pape lui écrit. 268. Comment il eſt traité par Conſtantin Copronyme. 246. Sa mort. 269.
S. *Anaſtaſe* Perſan, Martyr. 228.
S. *Anaſtaſe* Sinaîte, Auteur Eccléſiaſtique. 192.

André le Calybite Défenſeur des Saintes Images, mis à mort à coups de fouet. 273.
Ste. Angadreſme. 157.
Angleterre, triſte état de ce Pays avant la Miſſion de Saint Auguſtin. 31. *& ſuiv.* Cette Miſſion. 52. *& ſuiv.*
Anglois. Leur vie déreglée. 300. 369. 373.
Anne Religieuſe calomniée, cruellement tourmentée. 275.
Annonciation. Cette fête célébrée en Eſpagne quelques jours avant Noël ; défendu de la célébrer en Carême ni après les Fêtes de Pâques. 169.
S. *Ansbert* Archevêque de Rouen. 138. 228.
S. *Anſcaire* Apôtre de Dannemarc & de Suédé, Archevêque de Hambourg. 596. *& ſuiv.*
Anſegiſe Abbé, Auteur Eccléſiaſtique. 627.
S. *Alſelme* Abbé de Nonantule. 336.
Antioche priſe par les Muſulmans. 208.
S. *Antiochus* Auteur Eccléſiaſtique. 192.
Anthuſe Princeſſe très-vertueuſe. 252.
Antoine Archevêque de Silée, ſes fourberies. 489.
Apſimare ſurnommé Tibere Empereur d'Orient. 94. Sa fin tragique. 239.
Appellations au Pape, objet principal des fauſſes Décrétales. 395.
Arabes, leur état du tems de Mahomet. 203. Voiez *Muſulmans.*
Archambaud. Voiez *Erchinoald.*
Archidiacres, leurs viſites doivent être gratuites. 614.
Aribert Roi des Lombards. 329.
Ariovalde Roi des Lombards. 30.
Arnon Archevêque de Salsbourg. 654.
S. *Arnoul* Evêque de Metz. 71. 147. 148.

Arnoul Empereur d'Allemagne. 454.
Artabaſe ſe révolte contre Conſtantin Copronyme. 245. *& ſuiv.*
Aſſomption de la Sainte Vierge appellée Dormition. 459. En corps & en ame inconnue au VIII ſiecle. 360.
Aſtolfe Roi des Lombards. 335. 336. *& ſuiv.*
Athanaſe Patriarche d'Antioche. 95.
S. *Auguſtin* d'Hippone : Tranſlation de ſes Reliques. 330.
S. *Auguſtin* Archevêque de Cantorberi. Sa Miſſion en Angleterre. 32. *& ſuiv.* Sa mort. 38. Son Eloge. 225.
Aumônes pour des Meſſes, ou autres fonctions Eccléſiaſtiques. 379.
S. *Aunaire* Evêque d'Auxerre. 228.
Ste. Aure Abbeſſe. 131.
S. *Aurele* Martyr. 477.
Aurelius Roi d'Eſpagne. 347.
Autels doivent être conſacrés. 613.

B.

BAGDAD, fondation de cette Ville. 250.
Baptême par trois immerſions. 8. 55. 351. 604. Par une ſeule en Eſpagne à cauſe des Ariens. 9. 163. 104. Par infuſion. 376. 637. Tems de l'adminiſtrer. 384. 631. 639. Divers réglemens. 371. 305. Accompagné de pluſieurs onctions chez les Grecs. 180. Donné par force. 140. 165. 245. Ne doit être réitéré qu'à ceux qui n'ont pas été baptiſés au nom de la Trinité. 371.
Bardanne Empereur, Voiez *Philippique*.
Bardas. Tuteur de l'Empereur Michel. 501. S'empare de toute l'autorité. 504. Ses excès. 519. 520. *& ſuiv.* Sa mort. 534.

Barthelemi Archevêque de Narbonne. 442.
Baſile Archevêque de Theſſalonique, réſiſte à l'Empereut Michel. 532.
Baſile Empereur d'Orient. 505. Chaſſe Photius. 506. Fait tenir le VIII Concile général. 540. *& ſuiv.* Rappelle Photius. 549. Se brouille avec les Papes. 553.
Baſile Evêque de Paros. Ses ſouffrances pour les Saintes Images. 518.
Baſiliques. Collection des Loix par l'Empereur Leon. 508.
S. Bavon. 143. 228.
S. Baſile. 228.
Ste. Bathilde Reine de France. 76. *& ſuiv.* 134.
Bede ſurnommé le Vénérable. Sa vie & ſes Ecrits. 356. 400. *& ſuiv.* Son Hiſtoire & ſa Lettre à Edbert. 297. *& ſuiv.* Sa mort: ſa Doctrine ſur la Grace. 358. *& ſuiv.*
Bénéfices. Pluſieurs Evêchés & Abbayes poſſédées conjointement, abus déja commun. 601. 604. 609. 611.
S. Benoît d'Aniane. Sa vie. 583. *& ſuiv.* Son Code des Régles. 586.
Benoît Archevêque de Milan. 330.
S. Benoît Biſcop. 63. *& ſuiv.* Son éloge. 226. *& ſuiv.*
Benoît II Pape. 82.
Benoît III Pape. 79. 460.
Berenger Roi d'Italie. 454.
Bernard Archevêque de Vienne. 442.
Bernard fils du Duc Guillaume. 441.
Bernard Roi d'Italie. 438.
Berthe Reine de France. 325.
Bertrade, voiez *Berthe.*
Bibliothéque d'Alexandrie brûlée. 209. 210.
Bibliothéque de Conſtantinople. 263. 264.
Bibliothéque de Charlemagne. 417.

Biens de l'égliſe au VII ſiécle. 223. *& ſuiv.* Au VIII ſiécle. 399. *& ſuiv.* Au IX. 668. *& ſuiv.*
S. Birin Evêque de Dorceſtre. 57. 226.
Bobio. Fondation de cette Abbaye. 125.
Bogoris Roi des Bulgares : ſa converſion. 461.
S. Bonet Evêque de Clermont. 401.
S. Boniface ſes commencemens. 297. Ses travaux Apoſtoliques. 306. *& ſuiv.* Fait Archevêque de Mayence. 313. Sacre Pepin Roi de France. 325. Son Martyre. 315. Sa Lettre à Ethelbalde. 300. Ses Ecrits. 316. Sa Lettre ſur le Concile de Germanie. 368. Son Eloge. 400. *& ſuiv.*
Boniface III Pape. 79.
Boniface IV. Pape. 79. Dédie le Panthéon. 80. S. Colomban lui écrit. 123. 125. 126.
Boniface V Pape. 80.
Boſon Duc de Lombardie. 454.
Breviaire, ou Heures Canoniales ; obligation impoſée aux Clercs & aux Moines de le réciter. 612. 637.
Brithrik, Roi d'Angleterre. 466.
Bulgares embraſſent le Chriſtianiſme. 461. 675.
Brunehaud Reine d'Auſtraſie perſécute Saint Colomban. 68. 124. Sa mort, jugement de Dieu ſur elle. 68.
S. Burchard, Evêque de Virsbourg. 316.

C.

CABARETS. Défenſe aux Clercs d'y entrer. 177.
Cadavallo Roi d'Angleterre. 219.
Callinique Patriarche de Conſtantinople. Sa dépoſition. 239.
Calviniſtes. Injuſtice des accuſations qu'ils forment contre l'égliſe Catholique. 567. *& ſuiv.*

Cardinaux. Ce que c'étoit. 11. 23. 540.
Caréme. Divers réglemens. 135. 164. 167. 607. 618. 643.
Carloman fils de Charles Martel. 323. Convoque un Concile en Germanie. 369. 372. Se fait Moine. 323.
Carloman frere de Charlemagne. 325. 327.
Carloman fils de Louis de Baviere. 451. Sa mort. 453.
Carloman Roi de France fils de Louis-le-Begue. 453.
Carloman fils de Charle-le-Chauve. 658.
S. *Ceadda* Evêque d'Yorck, puis des Merciens, enſuite de Lindiffarne. 65. *& ſuiv.* Son Eloge. 226.
S *Cedde* Evêque des Saxons. 59. *& ſuiv.* Son Eloge. 226.
Cedwalla Roi des Saxons, ſon Baptême & ſa mort. 82.
S. *Celerin*. 228.
Célibat des Prêtres. 622.
Cenred. Roi des Merciens. 293.
S. *Ceolfrid* Abbé. 295. *& ſuiv.*
Ceolulf Roi d'Angleterre. 299.
Cenſures. Abus qu'on en fait. 658.
S. *Chadoind*, Evêque du Mans. 74.
S. *Châfre*, Abbé. 320.
Chagnoald, Evêque de Laon. 72.
Chaînes de Saint Pierre & de Saint Paul opérent des Miracles. 229. 230.
Chanoines. Signification de ce nom. 378. Réglemens pour les Chanoines. 378. *& ſuiv.* 634. 635. Des Chanoineſſes. 636. Chanoines Curés primitifs. 170.
Chant. Diſputes à ce ſujet. 421. Ecoles de Chantres. 31. 421. 422. Les Princes ne dédaignoient pas de faire les fonctions de

Chantres. 434. 496. 501. Chant réformé en France. 326. Notes en uſage pour les Livres de Chant. 421. Comment on doit chanter. 373.

Chapelains. Premier exemple. 367.

Charles-Martel, Maire du Palais. 317. Fait la guerre à Eudes Duc d'Aquitaine. 319. Défait les Sarraſins. 320. *& ſuiv.* Sa Mort. 323.

Charlemagne Roi de France. Son Baptême. 325. Son Sacre 327. Son portrait. 415. Sa valeur. 416. Son amour pour les Sciences. 417. Son amour pour ſes ſujets. 418. Ses Voyages de piété. 419. Fait la conquête de la Lombardie : confirme au Pape les Donations de ſon pere & de lui. *Ibid.* & 420. Amene des Chantres d'Italie en France. 421. Etablit des Ecoles. 422. 424. Fait corriger la Bible. 423. Son zéle pour la converſion des Infidéles & pour la diſcipline. 423. 424. Eſt fait Empereur malgré lui. 425. Egards qu'il a aux Remontrances juſtes. 426. Ce qui ſe paſſa à l'aſſemblée de Wormes. *Ibid. & ſuiv.* Son Teſtament. 428. Il dreſſe deux Mémoires. 429. *& ſuiv.* Il ſe prépare à la mort. 433. *& ſuiv.* Avis qu'il donne à ſon fils. 432. *& ſuiv.* Sa mort. 435. Réflexions ſur ſes divers mariages. 436. *& ſuiv.* Avis qu'il avoit donné au Pape. 455. Ses travaux pour la Religion & ſon Eloge. 668. *& ſuiv.*

Charles II dit le Chauve Roi de France, fils de Louis-le-Débonnaire. 448. Sa Foibleſſe. *Ibid.* Défait l'Empereur Lothaire. 351. *& ſuiv.* Eſt fait Empereur. 453. Eſt empoiſonné par un Juif. *Ibid.* Défend les droits de ſa Couronne contre le Pape Adrien II. 462. 650.

Charles-le-Gros Empereur. 454.

Charles III dit le Simple Roi de France. 454.

Chaſuble, habit ordinaire des Clercs. 368.
Saint Chaumond. 228.
Childebert III Roi de France. 78. 317.
Childeric II Roi France. 77.
Childeric III Roi de France. 323. Dépoſé. 325.
Chilperic II Roi de France. 317.
Chimie, ſon invention attribuée aux Muſulmans. 513.
Choſroès Roi de Perſe défait par Heraclius. 90. Sa mort. *Ibid.*
Chrétiens, leur indifférence pour la converſion des Muſulmans. 115.
Chrodebert Archevêque de Tours. 195.
Saint Chrodegand Evêque de Metz, fait une régle pour les Chanoines. 370. *& ſuiv.*
Cierge Paſcal, maniere de l'allumer. 164.
Cindevind Roi d'Eſpagne. 84.
Cinthila Roi d'Eſpagne. 84.
Saint Claude Archevêque de Beſançon 228.
Claude Evêque de Turin. 502. 628.
Clément Impoſteur. 372.
Clercs. Ordinations. 164. Continence 36. 168. 176. 177. Diſtingués par leurs habits. 160. 177. 371. Défenſe de chaſſer. 367. De porter les armes. *Ibid.* 376. 392. Leurs châtimens pour crimes d'impureté. 368. Divers Réglemens. 164. 371. 383. *& ſuiv.* 635. Tonſure Cléricale 188. 296.
Clergé de Rome. Sa Réponſe aux Irlandois. 81.
Cloches en uſage, mais unique pour chaque Egliſe. 180.
Clotaire II Roi de France. 69.
Clotaire III Roi de France. 77.
Saint Clou Evêque de Metz. 147. 228.
Clovis II Roi de France. 74.
Clovis III Roi de France. 78. 317.
S. Colomban ſa vie & ſes Ecrits. 119. *& ſuiv.*

Communion fréquente : qui l'on doit y porter. 300. De tous les Dimanches. 195. Comment s'y préparer. 608. Générale même le Vendredi-Saint. *Ibid.* Voiez *Euchariſtie.*

Compromis. Elections par Compromis. 12.

Conciles. Forme de tenir les Conciles. 161. *& ſuiv.* 179. Conciles tous les ans. 161. 367. 383. 384. 640. Deux par an. 377.

Conciles VI Général de Conſtantinople. 113. *& ſuiv.* VII Concile général de Nicée. 285. *& ſuiv.* Canons de ce Concile. 383. *& ſuiv.* Les François ne veulent pas le recevoir. 385 637. 638. 659. Livres Carolins contre ce Concile. 363. *& ſuiv.* VIII Concile général de Conſtantinople. 506. 540. *& ſuiv.* Ses Canons. 641. *& ſuiv.*

Conciles Sous Saint Grégoire. 9. 79. Contre les Monothelites. 68. 99. 104. 107. Contre les Iconoclaſtes. 267. 365. Contre deux Impoſteurs. 372. Contre Photius. 533. 540. Divers Conciles contre Gothelcalc. 558. *& ſuiv.*

Conciles. D'Altino. 629. D'Angleterre. 290. D'Arles. 630. D'Attigni. 378. De Beauvais. 611. De Brague. 771. De Calcut. 384. De Celchit. 636. De Chaalons. 632. De Châlon. 74. 166. De Cliſt, ou Cloveshou. 301. 372. De Compiegne. 377. de Conſtantinople. 502. De Cordoue. 481. De Douzi. 615. De Finchal. 301. de Francfort. 395. De Frioul. 395. De Gentilli. 382. De Germanie. 311. 566. D'Herfort. 64. *In trullo.* 176. De Latran. 112. 159. De Leptines. 369. De Mayence. 558. 630. De Merida. 170. De Narbonne. 384. De Neſtrefield. 291. De Paris. 69. 159. 637. de Pavie. 641. De Quierci. 559. De Ratisbonne. 629. De

Reins. 160. 630. De Rome. 9. 79. 267. 291. 343. 365. De Sarragoſſe. 175. De Senlis. 614. De Seville. 83. de Soiſſons. 370. De Toléde IV. 83. 161. V & VI. 165. VII & VIII. 167 IX & X. 166. XI 171. XII. & XIII. 172. *& ſuiv.* XIV. 174. XV. 175. XVI. & XVII. 179. De Tours. 633. De Troyes. 464. 616. De Valence. 561. De Verberie. 375. de Vern. 377. de Verneuil. 624.

Concile (faux VIII général.) 551. *& ſuiv.*

Conciles des Iconoclaſtes. 269. 397. 490.

Conciliabules de Conſtantinople ſous Photius. 521. 522. 523. 524. 551. *& ſuiv.*

Condeſcendance funeſte. 494.

Conduite de Dieu ſur les Chrétiens. 215. *& ſuiv.*

Confeſſion commandée. 381. 607. Néceſſité de ſe confeſſer. 604. Confeſſion générale. 129.

Confirmation reſervée aux ſeuls Evêques. 622.

Conon Pape. 82.

Conſtant Empereur, publie ſon Type. 91. *& ſuiv.* 102. Ses violences. *Ibid.*

Conſtantin Pape. Va à Conſtantinople. 240. 329. S'oppoſe au Monotheliſme. 241.

Conſtantin Empereur. 91.

Conſtantin Pogonat Empereur. Son Regne. 92. *& ſuiv.* Rend la paix à l'Egliſe. *Ibid.* 113. *& ſuiv.*

Conſtantin Copronyme Empereur. Son Regne. 245. *& ſuiv.* Veut abolir les Images. *Ibid.* *& ſuiv.* Perſécute les Catholiques. 249. *& ſuiv.* 269. Perſécution générale. 278. *& ſuiv.* Sa vie infâme. 282. *& ſuiv.* Sa mort. 249.

Conſtantin le jeune, Empereur avec ſa mere.

251. Se brouille avec ſa mere. 253. Epouſe Marie. 252. Répudie ſon épouſe. 254. Contracte un mariage ſcandaleux. *Ibid.* Perſécution en conſéquence. 255. Sa mort. 256.

Conſtantin Patriarche de Conſtantinople. 269. Trahit la vérité. 278. Exilé. *Ibid.* Sa mort funeſte. 282. Réflexions. 299.

Conſtantin Evêque de Phrigie, un des auteurs de l'héréſie des Iconoclaſtes. 256. 258.

Conſtantin faux Pape. 342.

Continence des Clercs. 36. 168. 176. 177.

Converſions forcées 315. 447. 468. Cas qu'on en doit faire. 654. *& ſuiv.*

Converſions du VIII ſiécle, leur caractere 387. *& ſuiv.*

Corbie, fondation de cette Abbaye. 77.

S. *Corbinien* Evêque de Friſingue. 310. 401.

Corévêques. 188. 629. 630.

Cordoüe (Martyrs de) 477. *& ſuiv.* 674.

Coſme Patriarche d'Alexandrie ne ſçavoit ni lire ni écrire. 246.

Cri de la Foi contre l'erreur. 96.

Croix. La vraie Croix enlevée par les Perſes. 88. Rendue à Heraclius 90. Adoration de la Croix le Vendredi-Saint. 618. 619. Signe de la Croix ſur toutes les choſes d'uſage. 122. Dans les ſouſcriptions. 637. Reſpect qu'on y portoit. *Ibid.*

Culte. Doctrine de l'Egliſe ſur le Culte des Images. 290.

Crumne Roi des Bulgares. 484.

Saint Cunibert Evêque de Cologne. 73. 228.

Cure. Paſſage d'une moindre à une plus conſidérable, défendu. 631.

Curés. 23.

Curés primitifs 170.

Saint Cuthbert. Evêque de Lindisfarne. 68.
Cuthbert Archevêque de Cantorbery. 315.
Cyrus Patriarche d'Alexandrie, un des Chefs du Monotheliſme. 95. *& ſuiv.* Se réunit aux Eutychiens. 96. 97. Eſt approuvé par le Pape Honorius. 80. Saint Sophrone lui écrit. 99. *& ſuiv.* Reçoit l'Ecthese. 102. Anathématiſé. 115. *& ſuiv.*
Cyrus Patriarche de Conſtantinople. 239. 241.

D.

DAGOBERT Roi de France. 73. Fait baptiſer par force 140. Ses déſordres. 141. 221.
Damas Capitale de la Syrie. 208. 211. Perd ſon luſtre. 246. 247.
S. *Damaſcene* (Jean) ſon éloge. 348. *& ſuiv.* Ses diſcours pour la défenſe des Saintes Images. 349. *& ſuiv.* Ses autres Ouvrages. 351. *& ſuiv.* Sa Doctrine ſur l'Euchariſtie. 353.
Daniel Evêque de Vincheſtre. 306. Sa Réponſe à Saint Boniface. 309.
Décrétales (fauſſes) cauſe de l'affoibliſſement de la Diſcipline. 393. Maux qu'elles occaſionnent. 395. *& ſuiv.*
Défenſeurs des Egliſes. 24.
Dégradation. Exemple. 281.
Demetrius Evêque de Naples, dépoſé pour crimes dignes de mort. 11.
Denier de Saint Pierre. 294.
Saint Denis, deux Saints de ce nom confondus. 609. 610.
Saint Denis, privilége accordé à cette Abbaye. 181. 182.
Saint Deodat Evêque de Mâcon. 75.
Saint Deusdedi. Pape. 80.
Dez. Défenſe d'y jouer. 178.

Diacres. Ce qu'ils reçoivent à l'Ordination. 164. Ne ſont point ſoumis à la Pénitence publique. 188. Se tenoient debout dans les Conciles. 162. 170. Divers Réglemens. 164. 171. 172. Diacres Régionaires. 23.
S. Dié. 149. 228.
S. Didier Tréſorier du Roi Clotaire II. 72. 228.
Didier Duc de Toſcane, enſuite Roi des Lombards. 340.
Dimanche, ſanctification de ce jour : œuvres qui y ſont défendues. 194. Il n'y avoit en ce jour qu'un ſeul Office même dans de grandes Villes. 606.
Diſcipline. Trait ſingulier. 386. Elle s'affoiblit. 392.
Diſpenſes. Ce que c'étoit autre autrefois. 375.
Diſpenſes du ſerment de fidélité. Premier exemple. 172.
Dixme. Autrefois aumône purement volontaire. 327
S. Dizier Evêque de Cahors. 74. 228.
Ste. Dode Epouſe de Saint Arnoul. 71.
S. Dodolen Evêque de Vienne. 74.
Domnus Pape. 82.
S. Donat Evêque de Beſançon. 74. 228.
Donatiſtes en Afrique. 85.
Dot des Religieux ou Religieuſes défendues. 384.
Doyens, ruraux leur antiquité. 614.
Saint Drauzin Evêque de Soiſſons. 228.
Duel, contraire à la loi de Dieu. 620.

E

EAu *bénite* les Dimanches avant la Meſſe. 612.

Ebald Roi d'Angleterre, ſon apoſtaſie, ſa converſion. 53.
Ebba Abbeſſe, ſe défigure pour ſauver ſon honneur 467.
S. *Ebbon* Archevêque de Sens. 319.
Ebbon Archevêque de Reims. 442.
Ebroïn Maire du Palais. 78. 221.
Ecbert Roi de Kent. 66.
Ecole, Signification étendue de ce nom. 31 Etabliſſement des Ecoles par Charlemagne. 421. 422. 424. 668. Par Louis-le-Debonnaire. 439. 640. Ecole du Palais. 453. 602. D'Oxford. 469. De Tours. 602. A Rome. 469. En Angleterre. 472 En Italie. 638. A Metz. 421. 422. De Fulde. 422. De Reims. 617. Des Paroiſſes. 424. 668.
Ecriture-Sainte. Doctrine de S. Gregoire ſur la Lecture de l'Ecriture-Sainte. 47. 48. Doit être lue pendant les repas des Evêques, Abbés & autres Eccléſiaſtiques. 631.
Ecthese de l'Empereur Heraclius. 101. 213.
S. *Edbert* Apôtre de Friſe 301. *& ſuiv.*
Edbert Archevêque d'Yorck. 298. *& ſuiv.*
Edbert Roi de Northumbre 298.
Edelburge Reine de Nortumbre convertit ſon mari. 54. *& ſuiv.*
Edmond Roi d'Angleterre. 467.
S. *Edvin* Roi de Nortumbre. Sa converſion 54. Son zéle pour la Foi, ſa mort. 55.
Ega Maire du Palais. 76.
Saint Egbert Moine, fait ceſſer le ſchiſme des Hibernois. 297.
Egbert Roi d'Angleterre. 466.
Egfrid Roi de Nortumbre. 66.
Egica Roi d'Eſpagne. 85. 343.
Eginhart. Ses Ecrits. 626.
Egliſe. Caractere de ſes derniers tems. 48.

Egliſe d'Afrique. 85. *& ſuiv.*
Egliſe d'Allemagne. 606. *& ſuiv.* 387. *& ſuiv.* 672. *& ſuiv.*
Egliſe d'Angleterre. 53. *& ſuiv.* Ses défauts. 218. Son état au VIII ſiécle. 291. *& ſuiv.* 297. *& ſuiv.* Au IX ſiécle 466. *& ſuiv.*
Egliſe d'Eſpagne. 82. *& ſuiv.* 343. *& ſuiv.* 390. *& ſuiv.* 474. *& ſuiv.*
Egliſe de France. 65. *& ſuiv.* Tombe dans le relâchement. 77. Son état au VIII ſiécle. 317. *& ſuiv.* 389. Au IX ſiécle. 427. *& ſuiv.* Ses maux. 645. *& ſuiv.* Ses biens. 668. *& ſuiv.*
Egliſe Greque. 92. *& ſuiv.*
Egliſe de Hollande. 301. *& ſuiv.*
Egliſe d'Italie. 78. *& ſuiv.* 327. *& ſuiv.* 455. *& ſuiv.* 645. *& ſuiv.*
Egliſe d'Orient. 86. *& ſuiv.* 243. *& ſuiv.* Ses maux. 396. Son état au IX ſiécle. 482. *& ſuiv.* Ses maux. 662. *& ſuiv.*
Egliſe de Rome, doit envoyer de l'argent aux autres Egliſes, & non en recevoir d'elles. 15.
Egliſes Suburbicaires. 13. Quatre ſortes d'Egliſe à Rome. 23. Origine des Fiefs dépendans des Egliſes. 450.
Egliſe du VII ſiécle. Ses maux. 212. *& ſuiv.* Ses biens. 223. *& ſuiv.* Du VIII ſiécle. Ses maux. 387. *& ſuiv.* Ses biens. 399. *& ſuiv.* Du IX ſiécle, ſes maux. 645. *& ſuiv.* Ses biens. 668. *& ſuiv.*
Egypte. Conquiſe par les Muſulmans. 209.
Election des Evêques. Voiez *Evêques.*
Election par compromis. 12.
Elie Evêque de Troyes 442.
Elipand de Toléde, ſon héréſie. 392.
S. *Eloi* Evêque de Noyon. Sa vie. 128. *& ſuiv.*

Saint Emilien Evêque de Cizyque. 492.
Saint Emmeran Martyr. 228.
Empire d'Orient. Triſte état de cet Empire. 243. & *ſuiv.*
Enée Evêque de Paris. 594. Ses écrits. 622.
Saint Eoban Archevêque d'Utrecht. 305.
Epreuves ſuperſtitieuſes. 619. 620. 654.
Ercanrad Evêque de Paris. 594.
Erchinoald Maire du Palais. 76.
Erconbert Roi de Kent établit le Chriſtianiſme dans ſes Etats. 54.
Saint Erembert Evêque de Toulouſe. 138.
Ermenburge Reine de Northumbre, perſécute Saint Vilfrid. 67.
Ermengarde Impératrice. 441.
Errebold Evêque d'Auxerre. 442.
Erreur, combien cruelle. 213. Son caractere, ſes fruits. 399. 487. 491.
Eſclavage, aboli en France. 77.
Eſpagne conquiſe par les Muſulmans. 344. & *ſuiv.* Jugement de Dieu ſur ce Royaume. 344. & *ſuiv.* 390. & *ſuiv.*
Ethelbald Roi des Merciens. 300.
Saint Etheibert Roi des Anglois. 32. Sa converſion. 34. Sa piété. 37. 38. Sa mort. 53.
Ethelrede Roi des Merciens ſe fait Moine. 293.
Ethelrede dernier Roi de Northumbre. 301.
Ethelulphe, Roi d'Angleterre. 460. 466.
Ethelvulph. Voiez *Ethelulphe.*
Saint Etienne Abbé, défenſeur des Images. 271. Relation de ſes ſouffrances. 273. & *ſuiv.* Son martyre. 280. & *ſuiv.*
Etienne Pape, élû non ſacré. 336.
Etienne II Pape. 325. & *ſuiv.* Son voyage en France. 338. & *ſuiv.* Son éloge. 336. Lettre ſinguliere de ce Pape: abus qu'il fait de l'Ecriture. 337. & *ſuiv.* Sa mort. 340.

Etienne III Pape. 312.
Etienne IV Pape. 457.
Etienne V Pape. 464.
Etienne VI. Sa conduite envers Formoſe. 455 658.
Etienne Patriarche d'Antioche. 246.
Etienne Patriarche de Conſtantinople, 507.
Etienne Evêque de Dore, ſon voyage de Rome pour la Foi. 101.
Etole, ce que c'étoit autrefois. 164. Ordonnée aux Prêtres. 172. 632.
Euchariſtie. Matiere de ce Sacrement 172. 188. 604. 605. Reçue à jeûn 197. Maniere de la recevoir. 177. 198. 354. Uſage de la porter ſur ſoi. 122. Continence gardée avant de communier. 177. Autres diſpoſitions pour la Communion. 219. 353. 354. Calices & Patenes de cornes défendus. 384. Préſence réelle. 288. 289. 353. 354. Diſputes ſur l'Euchariſtie. 564. *& ſuiv.* Secret des Myſteres négligé. 219. Voiez *Meſſe*.
S. Eucher Evêques d'Orléans. 402.
Eudes Roi de France. 454.
Eudes Duc d'Aquitaine. 318. *& ſuiv.*
Evêques. Elections des Evêques. 69. 70. 159. 160. 161. 167. 183. 221. 439. 641. 671. Forme des Elections. 642. 643. Evêques de Monaſtéres. 382. Evêques *In Partibus Infidelium*. 177. Cohabitation avec les femmes défendue. 371. Devoirs des Evêques. 367. 368. 383. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 641. 642. 643. Divers Réglemens. 159. *& ſuiv.* 161. *& ſuiv.* Comment ils doivent adminiſtrer les biens de l'Egliſe. 160. *& ſuiv.* 169. *& ſuiv.* 635. *& ſuiv.* Ne doivent aller à l'Armée. 426. 427. 669. 670. Evêques qui quittoient leurs Siéges contre les

Régles de l'Egliſe. 149. 222. Entrepriſes des Evêques ſur le temporel des Rois. 172. 221. 442. Evêques guerriers & Seigneurs temporels. 389. 390. 647. 648. Vanité de quelques Evêques. 170. Lâcheté de pluſieurs Evêques. 269. *& ſuiv.* 520. 664. Prétexte dont ſe ſont ſervi les Evêques pour étendre leur Juriſdiction. 435.

Eugene (s.) Archevêque de Toléde. 193.

Eugene (s.) Pape. 81.

Eugene II Pape. 457.

Euloge (s.) Patriarche d'Alexandrie. 86.

Euloge (s.) Prêtre de Cordoue : Martyr. 476. 478. 480. 674.

Eulogies. Ce que c'étoit. 183. 198. 612.

Euſtaſe (s.) Abbé de Luxeu. 70. 228.

Eutychiens ſe révolterent en Egypte. 92.

Eutichius Patriarche de Conſtantinople : ſon erreur. 4.

Eutymius (s.) Evêque de Sardes. 492. 497.

Exarques en Italie. 15. 78. En Afrique. 85. Fin de l'Exarcat en Italie. 336.

Exemptions des Monaſteres 144. 145. 181. *& ſuiv.*

F.

FABLES. Amour des Fables au IX ſiécle 652.

Faïde Ce que c'étoit. 378.

Facquirs, Moines Muſulmans. 515.

Fare (ste.) Fondatrice de Faremoutiers. 72. 228.

Faron (s.) Evêque de Meaux. 72. 228.

Favila Roi d'Eſpagne. 346.

Felix. Archevêque de Ravenne, refuſe de prêter les ſermens ordinaires au S. Siége. 329. 330.

Felix (s.) Evêque de Dummoc. 226.

Felix. Martyr. 477. *& ſuiv.*
Felix Evêque d'Urgel. Son héréſie. 362. 384. Condamné dans pluſieurs Conciles. *Ibid. & ſuiv.*
Ferule. Marque d'autorité pour les Evêques. 452.
Fêtes chomées. 631. Fête de l'Orthodoxie. 582. De l'Annonciation, de la Nativité, de la Purification, de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. 328. De tous les Saints ; à Rome 181. Dans tout l'Occident. 643.
Feſtins des Confreries défendus. 612.
Feu Gregeois inventé. 93.
Feu Paſcal. 375.
Fiacre. (s.) 229.
Fiefs de l'Egliſe, leur origine. 450.
Filbert (s.) Abbé de Jumieges. 138.
Filioque, addition au Symbole faite par les Latins. 168. 362. 382. 385. 392. 537. Les Grecs leur en font des reproches. 392. 537. 552. Le Pape Adrien I approuve le langage des Grecs. 365. 366. Sage déciſion de Leon III. 656. Les François ne veulent s'y tenir. *Ibid.*
Florbert. (s.) 143.
Flore (ste.) Martyre. 477.
Flore Diacre de Lyon. Ses Ecrits. 560. *& ſuiv.* 623.
Florentius refuſe l'Evêché de Naples. 12.
Formoſe Pape. 463. 464. 658.
Fortun Roi de Navarre. 475.
France. Jugement de Dieu ſur ce Roiaume. 318. 390. 444. 454.
Freculfe Evêque de Lizieux. 623.
Freres Convers Origine de ce Terme. 193.
Frizure des cheveux défendue. 178.
Frizons. Leur converſion au Chriſtianiſme. 301. *& ſuiv.*

Froila I Roi des Aſturies. 346. 347.
Fructueux (S.) Evêque de Brague. 226. Sa Régle. 193.
Fulde, fondation de cette Abbaye. 312.
Fulrade Chapelain du Roi Pepin. 324.
Funerailles doivent être gratuites. 613.
Furſi (S.). 228.

G.

GAL (S.) Abbé. 323. 324. Monaſtere de ſon nom. *Ibid.*
Garcie Ximenès, premier Roi de Navarre. 475.
Gausbert (S.) Evêque de Cahors. 591.
Genebard. Voiez *Eginhard.*
Geneviéve (Ste.) Reſpect pour ſes Reliques. 446.
Georges (S.) Martyr d'Eſpagne. 477.
Georges (S.) Evêque de Mitylene. 492.
Georges (S.) de Chypre. Son zéle pour la Foi. 270.
Gerauld (S.) Comte d'Aurillac. 590. *& ſuiv.*
Germain (S.) Patriarche de Conſtantinople. 242. S'oppoſe à l'héréſie des Iconoclaſtes. 257. *& ſuiv.* Ses travaux. 258. *& ſuiv.* Sa mort. 262. Eſt anathématiſé par les Hérétiques. 270. Ses Ecrits. 262.
Germer (S.) Abbé. 137.
Gertrude (Ste.) Abbeſſe de Nivelle. 157. 228.
Gevilieb Evêque de Mayence. 389.
Giſulfe Lombard, Duc de Bénévent. 328.
Glaives. Explication allégorique des deux glaives, par Alcuin. 603.
Gloria in Excelſis qui ſe diſoit à la Meſſe & quand ? 25.
Gœric (S.) Evêque de Metz. 72.
Gombert (S.) Evêque de Sens. 229.

Angleterre. 31. *& ſuiv.* Ses inſtructions aux Miſſionnaires. 36. *& ſuiv.* Ses maladies. 39. Sa mort. 40. Ses Morales ſur Job. 41. Son Paſtoral. 42. Ses Homelies. 43. *& ſuiv.* Ses Dialogues. 45. *& ſuiv.* Sa Doctrine ſur la lecture de l'Ecriture-Sainte. 47. Ses vûes ſur les derniers tems de l'Egliſe. 48. *& ſuiv.* Son éloge. 224.

Grégoire II (s.) pape. S'oppoſe à l'erreur des Iconoclaſtes 260. Moyens dont il fait uſage. 264. Travaille à réformer les Monaſteres. 330. Sa mort. 332. Haine que lui porte l'Empereur Leon. 245. 264.

Grégoire III (s.) Pape. Son zéle pour la Foi. 264. 333. Ses Lettres à l'Empereur Leon. 264. *& ſuiv.* Donne le *Pallium* à S. Boniface. 310. A recours à Charles Martel contre les Lombards. 321. Ses Lettres à ce ſujet. *Ibid. & ſuiv.* Son éloge. 332.

Grégoire IV Pape. 458. Rebâtit Oſtie. 517.

Grégoire (s.) Prêtre & Abbé, gouverne l'égliſe d'Utrecht. 305.

Grimbald Moine & Prêtre François, appellé en Angleterre. Biens qu'il y fait 469.

Guerre Premier exemple qu'un Pape ait prononcé ſur la juſtice d'une guerre. 481.

Guilain (s.) Abbé. 143. 228.

Guillaume (s.) Duc d'Aquitaine. 587. *& ſuiv.*

Gutrum Roi des Normans. Son Baptême. 468.

Grylus favori de l'Empereur : ſes impiétés 503.

H.

HARPON Duc, maſſacré en haine de la Juſtice. 70.

Hazehem famille de Mahomet. 200.

Hegire de Mahomet. 205.

Heiton. Evêque de Baſle. Son Capitulaire. 637.
Hellede (S.) Evêque de Toléde. 229.
Heraclius Empereur, ſa révolte contre Phocas. 87. Ses victoires ſur les Perſes. 89. *& ſuiv.* Il publie ſon Ecthese. 101. Sa mort. 91.
Héréſie des Iconoclaſtes. Maux qu'elle produit. 397. *& ſuiv.*
Heures Canoniales. Prêtres obligés à les réciter. 612.
Hidulfe (S.) Evêque de Tréves. 148. 228.
Hildebrand Roi des Lombards. 335.
Hildephonſe (S.) Archevêque de Toléde. 190.
Hilduin Auteur Eccléſiaſtique, eſt le premier qui ait confondu S. Denis de Paris avec S. Denis l'Aréopagite. 609.
Hincmar Archevêque de Reims. 451. *& ſuiv.* Sa conduite dans l'affaire de Goteſcalc. 559. Il fait arracher les yeux à ſon neveu. *Ibid.* Ses Capitules, ſes Ecrits. 562. *& ſuiv.* Ses actions. 611. Son inſtruction aux Prêtres. 612. Ses Statuts Synodaux. 613. Ses démêlés. 614. *& ſuiv.* Son zéle pour la Diſcipline. Ses défauts. Ses Ouvrages. 616.
Hincmar Evêque de Laon neveu du précédent. 462. Sa mauvaiſe conduite. Il eſt dépoſé. 615. Mais rétabli par le Pape Jean VIII. 616.
Hirſfeld Fondation de ce Monaſtere. 312.
Hollandois Converſion de ces Peuples. 301. *& ſuiv.*
Hommes ſéparés des femmes dans l'égliſe. 26.
Honorius (S.) Archevêque de Cantorberi. 58.
Honorius Pape. 80. Sa conduite dans l'affaire du Monotheliſme. 98. 99. *& ſuiv.* Eſt anathématiſé après ſa mort. 115. Réflexions. 117. *& ſuiv.* Scandale qu'il donne 220. *& ſuiv.*

Hôpitaux gouvernés par les Prêtres. 167. Pourquoi bâti près des Cathédrales. 635.
Hoſties. Comment elles étoient faites. 179.
Hubert (s.) Evêque de Maſtricht. 402.

I.

JACOBITES, nom donné aux Eutychiens. 92. 517.
Jacques (s.) ſes Reliques en Eſpagne. 474.
Ibrahim Calife. 247.
Icham Calife. 246.
Iconoclaſtes, commencemens de cette héréſie. 256. Ses progrès. 262. *& ſuiv.* Maux qu'elle produit. 397. Se renouvelle & ſe releve; perſécution cruelle qu'elle excite. 485. *& ſuiv.* Horribles violences des Iconoclaſtes. 491. Fin de cette héréſie. 502. Réflexions. 397. 398. 399. Livres Carolins contre les Images. 363. *& ſuiv.*
Jean l'Aumônier (s.) Patriarche d'Alexandrie. 87. Sa chaſteté & ſon zéle pour la Foi. 88. *& ſuiv.*
Jean-Baptiſte (s.) Tranſlation de ſon Chef. 248.
Jean (s.) de Cathares. 493.
Jean Damaſcene. (s.) Voiez *Damaſcene.*
Jean Diacre. Auteur de la vie de Saint Grégoire. 463.
Jean l'Economante. 486. Perſécute la vérité. 494. Eſt fait Patriarche de Conſtantinople. 498. Chaſſé. 502.
Jean (s.) Evêque de Bergame. Martyr. 215.
Jean (s.) Martyr d'Eſpagne. 476.
Jean Moine François. Biens qu'il fait en Angleterre. 469.
Jean Moſch. Auteur du Pré Spirituel. 191. *& ſuiv.*

Jean IV. pape. 81. Condamne l'Ecthese. 102.
Jean V Pape. 82.
Jean VI Pape. 391. 328. 329.
Jean VII Pape. 329. 330. Sa foiblesse 239. 240.
Jean VIII Pape. 454. 463. Sa conduite irréguliere. 550. 552. 658.
Jean IX Pape. 466.
Jean Scot Erigene. Ses erreurs sur la Grace. 560. 594. Sur l'Eucharistie. 566. Mot de S. Prudence à son occasion. 594. 672.
Jérusalem prise par les Perses. 87. Par les Musulmans. 102.
Jeanne la Papesse. Voiez. *Papesse.*
Jérémie Evêque de Sens. 638.
Jeudi-Saint. Divers usages. 180. 618.
Jeûnes, divers usages. 180. 607. 631.
Ignace (s.) Patriarche de Constantinople. Ses commencemens. 486. 503. Fait Patriarche. 503. 518. Affront qu'on lui fait. 503. Dépossé & exilé. 504. 519. 523. Ses souffrances. 524. Sa Requête au Pape. 525. Sa fuite. *Ibid.* Son retour. 526. Est rétabli. *Ibid.* Sa Lettre au Pape Adrien. 540. Assiste au VIII Concile général. 541. Sa mort : ses miracles. 527. *& suiv.* Son éloge. 518.
Ignorance dans le IX. siécle, source de beaucoup de maux. 652. Cause de l'affoiblissement de la Discip'ine. 392,
Images Leur utilité. 259. 266. Ecrits de Saint Jean Damascene pour leur défense. 349. *& suiv.* Voyez *Iconoclastes.*
Imposteurs en Orient. 244.
Ina fait bâtir un Collége à Rome pour les Anglois. Abdique la Couronne pour embrasser la vie Monastique. Appellé Saint par le vénérable Bede. 294. *& suiv.*

Interdire, maniere d'interdire. 170. 463. 464. Le Concile de Nicée ſemble les défendre. 383.
Interſtices. 642.
Joannice (s.) 677.
Jonas Evêque d'Orléans. 626.
Iſſe (s.) Solitaire. 157. 228.
Jouarre. Fondation de cette Abbaie. 136.
Irene Impératrice de Conſtantinople. 250. Se brouille avec ſon fils Conſtantin. 253. Fait crever les yeux à ſon fils. 256. Rend la paix à l'Egliſe. 283. *& ſuiv.* Sa mort. 482.
Irlande. Pourquoi appellée l'Iſle des Saints? 400.
Irlandois. Leur entêtement ſur la Fête de Pâques. 61. 219. 387.
Iſaac Sanches (s.) Martyr. 477.
Iſidore Mercator impoſteur, Auteur des fauſſes Décrétales. 393.
Iſidore (s.) Archevêque de Seville. 161. Sa vie. 181. Ses Ecrits. 182. *& ſuiv.* Auteur de l'ancienne Liturgie d'Eſpagne. 163.
Italie. Ses maux au VII ſiécle 78. *& ſuiv.*
Judith Impératrice. 441.
Jugement de Dieu. Abus de cette épreuve. 619.
Juifs. Baptiſés par force. 140. 245. Ne doivent être forcés à profeſſer le Chriſtianiſme. 9. 10. 165.
Jumieges. Fondation de ce Monaſtere. 139.
Juriſdiction. Les Papes n'en exerçoient d'immédiate juſqu'au VII ſiécle que ſur les égliſes Suburbicaires. 12. *& ſuiv.*
Juſt (s.) Archevêque de Toléde. 161. 229.
Juſte Evêque de Rocheſter. 38. 53. 219.
Juſtinien II. Empereur chaſſé du Trône. 93. Rétabli. 239. Sa fin tragique. 240. Oblige le Pape Conſtantin d'Aller à Conſtantino-

ple. 330. Fait tenir le Concile *in Trullo*. 176 & *ſuiv*

K.

KILIENS Miſſionnaire Apoſtolique. 82.

L.

LAMBERT (s.) Archevêque de Lyon. 138.
Lambert Duc de Spolette. 463. & *ſuiv.*
Lambert (s.) Evêque de Maſtricht. 229. Son martyre. 402.
Lambert Roi d'Italie. 454.
Landri (s.) Evêque de Paris. 229.
Langue Tudeſque. 369. 633. Langue Romaine Ruſtique. 633.
Laurent Archevêque de Cantorberi. 53. 219.
Leandre (s.) Archevêque de Seville ami de S. Grégoire. 4. 8. 41. Son éloge. 184.
Leger (s.) Evêque d'Autun. 77. 78. 221. 229.
Leotritie (ste.) Marryre. 430.
Leon l'Armenien Empereur. 485. Son Portrait. 486. Se déclare contre les Images. *Ibid.* & *ſuiv.* Perſécute les Défenſeurs de la Foi. 488. & *ſuiv.* Sa mort tragique. 495.
Leon Chazare Empereur. 249. 250. 283.
Leon l'Iſaurien Empereur. 243. Contraire aux Juifs. 245. Ennemi des Saintes Images : attente à la vie du Pape. *Ibid.* & *ſuiv.* Perſécute les Catholiques. 262. & *ſuiv.*
Leon VI Empereur, dit le Philoſophe. 507. Son Recueil des Conſtitutions impériales. *Ibid.* & *ſuiv.*
Leon II (s.) Pape. 82. 117. Sa Lettre aux Evêques d'Eſpagne. 173.
Leon III Pape. 383. Couronne Charlemagne. 425. 426. Son Pontificat. 455. & *ſuiv.* 656.

*Leon II*ᵉ Pape. 459.
Leonce Empereur. 93. 94. 239.
Lepre. Cauſe de diſſolution. de mariage. 378.
Leſſingen. Fondation de ce Monaſtere. 61.
Leu (s.) Evêque de Sens. 151. 228.
Leudmon Evêque de Sion meurtrier du Duc Harpon. 70.
Lezin (s.) Evêque d'Angers. 229.
Liége erigé en Evêché. 402.
Lilioſe (ste.) Martyre. 477.
Liobe (ste.) Angloiſe. 313.
Lyon. L'Egliſe de Lyon prend la défenſe des Vérités de la Grace. 560.
Litanies. Nom donné aux Proceſſions. 6. 326. 631.
Liturgie d'Eſpagne ancienne ou Mozarabique. 163. 186. *& ſuiv.*
Liturgie Gallicane. 197. *& ſuiv*
Liturgie Romaine. 23. *& ſuiv.*
Livin (s) Evêque d'Irlande. 143.
Livres (*Carolins.*) 363. *& ſuiv.*
Liuva Roi d'Eſpagne. 83.
Loix Somptuaires. 415.
Lombards. Fin de leur Royaume en Italie. 342.
Lorraine Origine de ce nom. 448.
Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire ; aſſocié à l'Empire. 438. 441. Se révolte contre ſon pere. *Ibid* & 442. Lui ſuccéde. 444. Eſt défait à Fontenai. *Ibid.* Dépouillé d'une partie de ſes Etats. 447. Sa mort. 448.
Lothaire Roi de Lorraine. 451. Son amour déréglé pour Valdrade. 452. Sa mort. 453.
Lothaire Roi de Kent. 66.
Louis Roi de Baviere, fils de Louis-le-Débonnaire. 441. Se révolte contre ſon pere. *Ibid.* Le rétablit ſur le Trône. 442. Défait

Lothaire à Fontenai. 444. Se saisit d'une partie de ses Etats. 447. 448. Fait la guerre à Charles-le-Chauve. 449. Sa mort. 451.
Louis fils de Louis de Baviere. 451. 453.
Louis II dit le Bégue Roi de France. 453.
Louis le Débonnaire fils de Charlemagne, couronné Empereur du vivant de son pere. 432. Confirme les donations faites aux Papes par Charlemagne, & y ajoute. 438. Ses enfans se révoltent contre lui. 441. Sa pénitence publique. 442. Dépossé & rétabli. *Ibid. & suiv.* Sa piété. 438. Mais mal réglée. 443. Services qu'il rend à l'Eglise. 672. *& suiv.*
Louis II Roi d'Italie & Empereur. 451.
Louis III Roi de France. 454.
Loup (s.) Abbé de Ferrieres écrit à Gotescalc. 557. Défend les Vérités de la Grace. 559. 623. 631. Chargé de la réforme des Monasteres. 594.
Ludger (s.) Apôtre des Saxons. 401. Son éloge. 672. 673. Ecrit la vie de Saint Grégoire d'Utrecht. 306.
Luitprand Roi des Lombards. Son respect pour Saint Augustin: soin qu'il prend de ses Reliques. 332. Son portrait & son éloge. 343.
Lulle (s.) Archevêque de Maience. 314. 315. 326.
Luminaire des Eglises. 620.
Luxeu, Abbaïe. Sa fondation. 121.

M.

MACAIRE (s.) le Taumaturge. 493.
Mages adorateurs du feu. 211.
Magnus (s.) Evêque d'Avignon. 74.
Mahomet. Ses commencemens. 200. Sa Doc-

trine. 201. Son Alcoran. 202. Ses progrès. 205. Sa Morr. 206. Vrai impoſteur. 216. *& ſuiv.* Réflexions. 214. *& ſuiv.*
Mahomet Almahad, ou Mahad, Calife. Il perſécute cruellement les Chrétiens. 250.
Maires du Palais. 70. Leur autorité. 75.
Malard (s.) Evêque de Chartres. 74.
Malmesburi. Fondation de ce Monaſtere. 57.
Manichéens ſe multiplient. 484. Chaſſés. 502.
Manſour. Voiez *Damaſcene.*
Manuel Archevêque d'Andrinople, Martyr. 485.
Marc (s.) Proceſſion de ce jour. 6.
Marculf. Son recueil des Formules. 182.
Mariage. Ancienne diſcipline de l'Egliſe ſur les mariages ſucceſſifs. 437. Au troiſiéme dégré nul. 375. A quel dégrés permis. *Ibid. & ſuiv.* Mariages clandeſtins défendus. 377. 385. Age des Contractans. 385.
Marie (ste.) martyre. 477.
Mariés (nouveaux) exclus pendant un mois de l'entrée de l'Egliſe. 195. Et quinze jours en pénitence avant de communier. *Ibid.*
Marin Pape. Caſſe ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur. 464. Condamne Photius. 553. Sa priſon. *Ibid.*
Mars commençoit l'année au VIII ſiécle. 377.
Martin (s.) Pape. 81. Son éloge. 107. *& ſuiv.* 224. Sa priſon. 110. Son martyre. 111. *& ſuiv.* Ecrit à S. Amand. 142.
Martyrologe Romain. 373.
Martyrs, dans la perſécution des Iconoclaſtes. 264. De Cordoue en Eſpagne. 477. *& ſuiv.* 675. De Bulgarie. 484. 485.
Maſques. Leur uſage défendu. 178.
Maure (ste.) Vierge de Troyes. 592.

Maux de l'Egliſe au VII ſiécle. 229. & *ſuiv.* Au VIII. 387. & *ſuiv.* Au IX. 645. & *ſuiv.*
Maxime (S.) Abbé. Son zéle pour la Foi. 103. Ses ſouffrances. 104. Ses Ecrits. 106. Son éloge. 223.
Meidulfe Solitaire. 57.
Mellite (S.) Evêque de Londres. 37. 53. 59.
Melquites. Catholiques de Syrie ainſi nommés. 92.
Meque (la). Patrie de Mahomet. 200.
Meres. Doivent nourrir elles-mêmes ſes enfans. 37.
Meroüan. Calife. 247.
Merry (S.) Abbé. 228.
Meſſe. Ne doit être dite qu'à jeun. 177. En cas de néceſſité un même Prêtre peut en dire pluſieurs en un jour. 170. Meſſes baſſes ou particulieres. 639. Doit être dite ſur un Autel conſacré. 613. Aumônes pour les Meſſes. 379.
Meſſe Pontificale. Maniere dont elle étoit célébrée à Rome. 23. & *ſuiv.*
Meſſe Mozarabique. 186. & *ſuiv.*
Meſſe Gallicane. 197. & *ſuiv.*
Meſſe des Préſanctifiés pour tous les jours ouvriers du Carême. 177.
Methodius (S.) Ses ſouffrances pour la Foi. 497. 500. Fait Patriarche de Conſtantinople. 502. Sa mort. 503.
Michel le Begue Empereur. 495. & *ſuiv.*
Michel Curopalate Empereur. 484. 485.
Michel le jeune Empereur. 501. Ses impiétés. 503. 664. Sa mort. 505.
Milon intrus ſur le Siége Archiépiſcopal de Reims. 317.
Miracles. Communs au VII ſiécle. 229.
Moavia premier Calife de la famille d'Om-

mia. Ses conquêtes. 210.
Moines, doivent défendre la Foi. 488. Peuvent paſſer d'un Monaſtere relâché dans un plus réglé. 377.
Monaſteres Roiaux. 377. De filles gouvernés par des Moines. 160. Entrée dans les Monaſteres doit être gratuite. 384. Voiez *Exemptions.*
Mommole (s.) Abbé de Fleury. 229.
Monogrammes. Ce que c'eſt. 419.
Monothéliſme. Commencement de cette héréſie. 94. *& ſuiv.* Ses progrès. 97. *& ſuiv.* Condamnée à Rome. 107. 113. A Conſtantinople. 115. Sa fin. 117. Réflexions. 117. 118. 212. *& ſuiv.*
Montaniſtes. Baptiſés par force : ſe brûlent de déſeſpoir. 245.
Montaz. Calife. 517.
Moran (s.) Evêque de Rennes. 401.
Morts. Sacrifice offert pour les Morts. 188.
Montazales. Eſpèce de Muſulmans. 510.
Montazein Calife. 513.
Muſulmans. Origine de ce nom. 200. Leurs progrès rapides. 205. *& ſuiv.* Etendue de leur Empire. 208. Perſécutent les Chrétiens. 240. 246. 250. 508. Leurs études. 510. *& ſuiv.* Leur averſion pour l'Idolâtrie. 511. Leur zéle pour leur Religion. 514. *& ſuiv.* Font des Colonies. 516. Ravagent la France. 318. 322. 444. Y font des Martyrs. 320. S'emparent de l'Eſpagne : cruautés qu'ils y exercent. 45. *& ſuiv.* Y font des Martyrs. 475. *& ſuiv.*

N.

NAITON. Roi des Pictes. 295. 296.
Natalie (ste.) martyre. 477.

Navarre. Commencement de ce Roiaume. 474.
Neot (s.) Moine. 673.
Neſtoriens. Se relevent en Syrie. 92.
Nicéphore Empereur. 482. Ses vices. 483. Sa mort malheureuſe. 484.
Nicéphore (s.) Patriarche de Conſtantinople. Sa vertu. 482. 483. 484. 486. 487. 488. Eſt chaſſé de ſon Siége. 489. Sa mort. 497. Ses Ecrits. 622.
Nicetas. Voiez *S. Ignace* Patriarche de Conſtantinople.
Nicetas (s.) Abbé de Médicion. 493. 494.
Nicetas Patriarche de Conſtantinople. 278.
Nicetas Patrice, puis Moine, défenſeur des ſaintes Images. 493.
Nicolas I Pape. 461. Sa conduite avec le Roi Lothaire. 452. Sa conduite ferme & réguliere dans l'affaire de Photius. 522. *& ſuiv.* Le condamne dans un Concile à Rome. 526. Ecrit à l'Empereur. 533. Menace l'Empereur & Photius. 535. Sa lettre aux Evêques d'Occident. 538. 539.
Normans, leurs ravages en France. 444. *& ſuiv.* En Angleterre. 467. *& ſuiv.* Réflexions. 645. *& ſuiv.*
Nothingue Evêque de Veronne. 558.

O.

ODILON Duc de Baviere. 311.
Octave de l'Aſſomption. Son inſtitution. 459.
Office, unique les Dimanches même dans les grandes Villes. 606.
Offices de la Nuit. Les Grands Seigneurs y aſſiſtoient réguliérement. 180.
Officiers des Troupes Grecques ſouffrent le

martyre. 514. & *ſuiv.*
Offa Roi des Saxons, ſe fait Moine. 293.
Offa Roi des Merciens. 294.
Omar Calife. 207.
Omar Calife différent du précédent. 210.
Omer (s.) Evêque de Teroüane. 152. 153. 228.
Ommiades Califes ainſi nommés. 210. Eteints. 246.
Onction des Rois, premier exemple. 84.
Onctions avant & après le Baptême. 180.
Oppa Archevêque de Seville & de Toléde. 344.
D'intelligence avec les Muſulmans. 345.
Oratoires à Rome. 22.
Ordination d'Evêque faite par un ſeul Evêque. 36.
Ordinations, Divers Réglemens. 34. 139. 145. 161. 167. 634. 640. 641. Ne doivent ſe faire qu'aux Quatre-Tems. 375.
Ordogne I Roi des Aſturies. 374. 381.
Ordre Romain, pourquoi ainſi nommé. 23.
Orgues. Commencement de leur uſage dans l'égliſe. 81. Introduites en France ſous Pepin. 326. 378.
Orient, état de l'Egliſe d'Orient dans le IX ſiécle. 675. & *ſuiv.*
Oſoüin Roi des Anglois. 58.
Oſuald (s.) Roi des Anglois. 56. 57. 58.
Oſui Roi de Northumbre. Sa piété. 59.
Othman Calife. 210.
Ouen (s.) Archevêque de Rouen. 74. 136.
Ougende Roi des Danois. 303.
Oviedo érigée en Métropole. 481.
Oüinfride. Voiez *S. Boniface*.
Oxford. Oppoſition des vieux Maîtres de cette Ecole contre les Nouveaux. 469.

P.

PAQUE. Erreur des Irlandois ſur la Pâque. 61. 219. 387. Suivie par S. Colomban. 123. Blâmée par le Pape Jean IV. 81. Les Pictes renoncent à cette erreur. 295. De même que les Moines de Hy. 296. Semaine de Pâques fêtée toute entiere. 631.
Pain beni des Dimanches à la Meſſe. 612.
Paillade (s.) Evêque d'Auxerre. 74.
Papes. Leurs entrepriſes ſur les droits des Souverains. 650. Réflexions ſur les Papes du VIII ſiécle. 391. 392. 402. 403.
Papeſſe (la) *Jeanne*. Fable. 469.
Parains. Il y en avoit à la Confirmation. 376. Devoir des Parains. 630. 631. 639.
Pardoux (s.) Abbé. 321.
Parfait (s.) Prêtre & Martyr. 476.
Parlemens. 426. D'Attigni. 439. D'Aix-la-Chapelle. 440. De Nimegues. 441. de Wormes. 426.
Paroiſſes. 11. 23.
Paſcal I (s.) Pape. 457. 485.
Paſchaſe Ratbert Abbé. Ses écrits. 564. 565. 566. 567.
Patronage. Exemple de ce Droit. 169.
Paul Diacre, Auteur Eccléſiaſtique. 362.
Paul I Pape. 341.
Paul Patriarche de Conſtantinople. 91. Auteur du Type de Conſtantinople: fauteur du Monothéliſme. *Ibid.* & 103.
Paul Patriarche de Conſtantinople. Souſcrit au Concile des Iconoclaſtes. 283. Deſcend de ſon Siége pour faire pénitence de ſa faute. *Ibid.*
Paulin Patriarche d'Aquillée. 362.

Paulin (s.) Archevêque d'Yorck. 54. 58. 298. Son éloge. 226.
Peintures. Dangers des Ouvrages de Peinture. 512.
Pelage Roi des Aſturies. 345.
Pélerinages. Deviennent communs. 387. Une des ſources de la décadence de la Diſcipline. 654.
Penda Roi des Merciens. 56.
Pénitences abrégées. 195. Forcées. 166. 221. Ordonnées par précaution. 173. Devoirs des Pénitens. 374. 601. Livres Pénitentiels défendus. 632. 639. Réglement pour la Pénitence publique. 613.
Pénitentiel de S. Colomban. 122. De S. Théodore de Cantorberi. 194.
Pentecôte. Toute la ſemaine de cette Fête, chomée. 631.
Pepin Roi d'Aquitaine. 441. *& ſuiv.*
Pepin Maire du Palais, ſous Dagobert & Sigebert. 73. 75.
Pepin Maire du Palais ſous Thierry III. 78. Sa mort. 317.
Pepin le Bref Roi de France. 317. 323. 325. Sa piété. 326. Le Pape Etienne II implore ſon ſecours. 338. *& ſuiv.* Sa mort. 327.
Perſes. Leurs ravages. 87. *& ſuiv.*
Petrone ſixiéme Abbé du Mont-Caſſin. 331.
Philarete (s.) homme très-vertueux. 252.
Philippique Empereur d'Orient. 240. 241.
Phocas Empereur d'Orient. 86. 87.
Photius. 504. Son intruſion ſur le Siége de Conſtantinople. 520. Ses fourberies. 521. 532. 548. *& ſuiv.* Ses cruautés contre Saint Ignace & ſes Défenſeurs. 524. *& ſuiv.* 529. Condamné à Rome & chaſſé. 526. Son caractere. 528. Ses violences. 529. Son hy-

pocrisie. 531. 542. Sa scélérateſſe. 665. Moiens indignes dont il fait uſage pour s'accréditer. 534. Entreprend de dépoſer le Pape. Inſigne ſupercherie. 536. Ecrit contre les Latins. 537. Eſt anathématiſé par le VIII Concile général. 543. Rentre en faveur. 540. Son impiété. 550. Trompe le Pape. *Ibid.* Condamné de nouveau à Rome. 553. Chaſſé une ſeconde fois. *Ibid.* Sa Bibliothéque. 554. Son Nomocanom. 555. Ses Lettres. 556.

Pierre Evéque de Pavie. 330.

Pierre Patriarche de Conſtantinople. 104.

Pierre de Sicile. Son Ecrit contre les Manichéens. 626.

Plaids. Origine de ce mot. 71.

Plaintes du Pape & de Charlemagne, combien différentes? 420.

Platon (s.) ſe ſépare de la communion de l'Empereur. 254. S'oppoſe à l'élection du Patriarche Nicéphore. 482. Au rétabliſſement du Prêtre Joſeph. 483. Exilé, rappellé. 485. Son éloge. 570. *& ſuiv.*

Plegmond Archevêque de Cantorberi. 469.

Poëſie. Ses dangers. 512.

Polichrone fameux Monothélite. 116.

Policien Patriarche d'Alexandrie. 509.

Porcaire (s.) Abbé de Lerins. 320.

Précaire. Ce que c'étoit. 370.

Prédeſtinatianiſme. Héréſie imaginaire. 563.

Prédeſtination. Diſputes ſur cette matiere en France. 557. *& ſuiv.* 672.

Prêtres. Ce qu'ils recevoient à l'Ordination. 164. Age. 375. 633. Non ordonnés ſans titre. 613. Devoirs. 372. 612. 613. 621. 622. 630. 631. 637. 638. 639. 641. Travail des mains. 612. 638. Divers Réglemens. 164.

170. 171. 367. 368. Peuvent dire pluſieurs Meſſes en un jour dans le cas de néceſſité. 170. 171. Obligés de porter l'Etole. 172. 632. Habillement. 155. 368. Prêtres Grecs mariés. 187. 621. 622. Prêtres aſſiſtans. 168. Prêtres obligés de réciter les Heures Canoniales. 612. 637. Ne ſont point ſoumis à la pénitence publique. 188. Prêtre Cardinal. 23.

Priviléges des Moines. 144. 181. 182.

Prix (s.) Evêque de Clermont. 150. 228.

Proceſſion du jour de Saint Marc. 6.

Prudence (s.) Evêque de Troies. Ecrit contre Hincmar. 559. Contre Jean Scot. 560. S'oppoſe fortement aux Capitules d'Hincmar. 563. Sa vie, ſes vertus & ſes Ouvrages. 592. *& ſuiv.* Service qu'il rend à l'Egliſe. 672. Son reſpect pour Saint Auguſtin. 592. 672. Eſt Auteur des Annales de S. Bertin. 595.

Pruim. Fondation de cette Abbaïe. 327.

Puiſſances. Différence des deux Puiſſances. 266. 351. 533. Entreprennent l'une ſur l'autre. 440. 640. Elles ſe confondent. 649.

Pyrrhus Patriarche de Conſtantinople. 91. Défenſeur du Monothéliſme. 103. Retracte ſon erreur : ſa mort. 104.

Q.

QUIERCI. (Aſſemblée de) 375.

R.

RABAN Archevêque de Mayence, combat Goteſcalc. 558. 659. Ses Ecrits. 628.

Rachis Roi des Lombards ſe fait Moine. 334.
Ramir Roi d'Eſpagne. 474.
Ratbod Roi des Friſons. 302. Trait ſingulier. 304.
Ratram Moine de Corbie, écrit contre Hincmar. 559. Contre Paſcaſe Ratbert. 566. Contre les Grecs. 620.
Ravenne. Fin de l'Exarcat de ce nom. 336.
Rebaïs. Fondation de ce Monaſtere. 136.
Recarede I Roi des Gots. Son éloge. 82. 390.
Recarede II Roi des Gots. 11. 83.
Receſvind Roi des Gots. 84.
Reclus. On ne ſouffre point de reclus ignorans. 167.
Regenfroi Archidiacre d'Auxerre, aſſaſſine ſon Evêque. 389.
Régle de Saint Benoît, rendue générale. 368. 370. 633. Code des Régles de Saint Benoît d'Aniane. 586. Régle de Saint Colomban. 121. De Saint Fructueux. 193. De Saint Iſidore. 188. De Saint Chrodegand. 378. Régle des Chanoines. 634. Des Chanoineſſes. 636.
Regnacaire (s.) Evêque de Baſle. 229.
Reinfroid Maire du Palais. 317.
Religieuſes, point raſées. 368.
Religieuſes ſe défigurent pour ſauver leur honneur. 467.
Religieuſes ne doivent recevoir le voile avant 25. ans. 634.
Religieuſe. Signification étendue de ce nom. 169.
Reliques. Avec quel ſoin on les conſervoit. 443. *& ſuiv.* Excès dans le culte qu'on leur rendoit. 652.
Rembert (s.) Archevêque de Hambourg. 600.
Remi (s.) Archevêque de Lyon. Prend la dé-

fenſe de Goteſcalc. 560. S'oppoſe aux Capitules d'Hincmar. 562. Son jugement ſur Goteſcal. 561. Son zéle pour les vérités de la Grace. 595. 672. Son éloge. *Ibid. & ſuiv.* Ses Ecrits. 596.
Remi Moine de Saint Germain d'Auxerre, Auteur Eccléſiaſtique. 628.
Remiremont, Abbaïe. Sa fondation. 68. *& ſuiv.*
Réſurrection de la Sainte Vierge, inconnue encore au VIII ſiécle. 360.
Rétributions ou aumônes pour les Meſſes & autres fonctions Eccléſiaſtiques. 379.
Réunion (fauſſe) des Eutychiens à l'Egliſe. 96. *& ſuiv.*
Rhotade Evêque de Soiſſons dépoſé malgré ſon appel à Rome. 614. Et rétabli par le Pape. 615.
Ricimer Roi des Gots. 83.
Ricuiphe Archevêque de Mayence. Son zéle pour répandre & publier les fauſſes Décrétales. 395.
Rigobert (s.) Archevêque de Reims. Son éloge. 317. 318.
Rieul (s.) Archevêque de Reims. 318.
Riquier (s.) Prêtre & Solitaire. 155. 228.
Robert Comte de Paris. 454.
Roderic Roi d'Eſpagne. 344.
Rogations. Comment célébrées. 631.
Romain (s.) Archevêque de Rouen. 229.
Romain Pape. 465.
Romeric donne ſes biens à l'Abbaie de Remiremont. 68. 69.
Rome (Egliſe de) fondement de ſa Seigneurie temporelle. 340.
Roſſ. Voiez *Ruſſes*.
Rotharis Roi des Lombards, redige leurs Loix. 80.

Rupert (s.) Evêque de Salsbourg. 401.
Ruſſes, leurs ravages. 522. Embraſſent le Chriſtianiſme. 675.

S.

SABINIEN Pape. 79.
Sacramentaire de S. Grégoire. 22. *& ſuiv.*
Sacre des Rois. Voiez. *Onction*. Des Evêques. *Voiez Ordination.*
Saints. Origine de la Fête de tous les Saints. 181.
Samedi Saint. Jeûne de ce jour. 177.
Sanchés Roi de Navarre. 475.
Sanctimoniales. Ce que c'étoit. 165.
Sarrazins. Leurs ravages en France. 318. *& ſuiv.* Voiez *Muſulmans.*
Savaric Evêque d'Auxerre. Ses défauts. 389.
Schiſme de Photius. 519. *& ſuiv.* 664. *& ſuiv.*
Scot. (Jean) Voiez *Jean-Scot-Erigene.*
Sculpture. Ses dangers. 512.
Sébaſtien (s.) Invoqué à Rome contre la peſte. 180.
Seigneurie temporelle des Papes. Sa premiere date. 340.
Sépulture dans les égliſes défendues. 605. 630. Doivent être gratuites. 613.
Sergius I Pape. 82. 327. Rejette le Concile *in Trullo*. 178.
Sergius II Pape. 459.
Sergius Patriarche de Conſtantinople. 91. Auteur du Monothéliſme. Ses artifices. 94. 95. Ne veut point écouter Saint Sophrone. 96. Repand par-tout l'erreur. 79. *& ſuiv.* Honorius lui écrit 98. 99. 100. Engage Héraclius à publier l'Ecthese. 91. 101. La fait recevoir 102.

Serment. Saint Eloi refuſe d'en prêter un qu'on lui demandoit. 128.
Severin Pape. 81.
Sigebert II Roi d'Auſtraſie. 69.
Sigebert III Roi d'Auſtraſie. 74. Sa piété. 75. 141.
Sigebert Roi des Saxons. 59. 60.
Silo Roi des Gots. 347
Sinderede Archevêque de Tolède. 344.
Siroës Roi des Perſes, fait périr ſon pere : fait la paix avec Héraclius. 90.
Siſenand, uſurpe la Couronne des Gots en Eſpagne. 83.
Siſinnius, Pape. 329.
Sizebut Roi des Gots en Eſpagne. 83.
Solignac. Fondation de ce Monaſtere. 131.
Soliman, Calife. 249.
S. *Sophrone.* Ses travaux en Egypte pour la Foi. 89. S'oppoſe quoique ſimple Moine au Monothéliſme. 96. *& ſuiv.* Eſt fait Patriarche de Jéruſalem. 99. Ecrit contre l'erreur. *Ibid.* A recours à un moien extraordinaire. 100. *& ſuiv.* Sa mort. 102. Son éloge. 223.
Sort des Saints. Ce que c'étoit. 90.
Soudiacres. Ils doivent garder la continence. 36. 168.
Stations à Rome. Ce que c'étoit. 23.
Strabon. Voiez *Valafride.*
S. *Strume* Abbé de Fulde. 311. *& ſuiv.*
Suidebert Evêque des Friſons. 302.
Suintilla Roi des Gots, chaſſe les Romains d'Eſpagne. 83.
S. *Sulpice* Archevêque de Bourges. 223.
Superſtitions au IX ſiécle. 652.
Ste. *Sylvie* mere de Saint Grégoire. 1. *& ſuiv.*
Syncelles. Leur emploi. 164.

T.

TARAISE Patriarche de Conſtantinople. 384. Ses travaux pour la foi. 285. *& ſuiv.* S'oppoſe à l'Empereur Conſtantin. 254. 255. Sa mort. 482. 483.
Tems (derniers) de l'Egliſe. Penſées de Saint Grégoire ſur ces tems. 48. *& ſuiv.*
S. *Tetrique* Evêque d'Auxerre. 386.
S. *Theau* ou *Tillon* Diſciple de Saint Eloi. 129.
Theocliſta belle-mere de l'Empereur Théophile, s'oppoſe aux iconoclaſtes. 498.
Theoctiſte un des Tuteurs de l'Empereur Michel. 501.
S. *Theodard* Evêque de Maſtricht. 229.
Theodebert Roi d'Auſtraſie. 68.
Theodora Impératrice, femme de Theophile. 498. Tutrice de l'Empereur Michel. 501. Sa piété. 504. Enfermée par ordre de ſon fils. *Ibid.*
Theodore Abbé de Croyland. 467.
S. *Théodore* Diſciple de Saint Platon. 254.
S. *Theodore* Archevêque de Cantorberi. 62. Ses démêlés avec S. Vilfrid. 63. 292. Son *Pénitentiel.* 194. *& ſuiv.* Son éloge. 226.
Theodore I Pape, ſoutient la vérité. 81. 102.
Theodore II Pape rétablit la mémoire du Pape Formoſe. 465.
Theodore Patriarche d'Alexandrie, égorgé par les Hérétiques. 82.
Theodore Patriarche de Jéruſalem. 499.
S. *Theodore* Siecote. 143.
S. *Theodore* Studite. 482. Son zéle pour la Foi. 487. *& ſuiv.* 493. *& ſuiv.* 575. *& ſuiv.* Pour la Diſcipline. 574. S'oppoſe à l'élection du Patriarche Nicephore. 482. Au ré-

tabliſſement du Prêtre Joſeph. 483. Exilé & rappellé. 485. Diverſes actions. 573. Ses ſouffrances. 575. *& ſuiv.* Ses Lettres. 577. Son Teſtament. 580. Sa mort. 497. 580. Ses Ecrits. 581.

Théodoſe III Empereur. 243.

Theodote Patriarche de Conſtantinople. 489. Sa vie peu édifiante. *Ibid.* & 490. Les Abbés réfuſent de communiquer avec lui. 490. *& ſuiv.* Pluſieurs ſuccombent enſuite. 494. *& ſuiv.*

Theodulfe Evêque d'Orléans. 438. Son Capitulaire. 604. Ses autres Ecrits. 608. Accuſé d'avoir favoriſé une révolte. 438. 608.

S. *Theofride.* Voiez *S. Chafre.*

Theognoſte Moine, fait le voiage de Rome étant déguiſé, pour porter au Pape la Requête de S. Ignace. 525.

S. *Theophane.* Ses ſouffrances. 493. Eſt fait Evêque de Nicée. 502.

S. *Theophane* Martyr. 499.

Theophilacte. Evêque exilé pour la défenſe des Saintes Images. 492.

Theophilacte. Patriarche d'Antioche. 247.

Theophile Empereur, perſécute les Catholiques. 498. S'adoucit. 500. Ses bonnes qualités, ſa mort. 501.

S. *Theophile* Martyr. 253.

Thierry II Roi de Bourgogne. 68.

Thierry III Roi de France. 77. Défait par Pepin. Sa mort. 78.

Thomas Abbé de Farfe. 328.

Thomas Patriarche de Conſtantinople, conſulte Saint Theodore Siceote ſur une apparition de Croix. 145. Demande la mort pour n'être pas témoin des maux de l'Egliſe. 86.

Tibre Abſimare Empereur. 94. 239.
Titres ou Paroiſſes. 11. 23.
Tradition. Double Tradition en faveur de la Grace, du Péché originel, de l'Euchariſtie, &c. 570.
Tranſlation d'Evêques. Premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége à celui de Rome. 465.
Tranſubſtantiation. Paſcaſe n'eſt point Auteur de la Doctrine de l'Egliſe ſur ce point 567. Voiez *Euchariſtie*.
Triſagion, ſe rapporte à la Sainte Trinité. 351. 352.
Tures. Leurs commencemens. 517.
Type de l'Empereur Conſtant. 92. 102. Condamné par Saint Martin. 108. 109. Réflexions. 213. 214.

V.

VALA Abbé de Corbie, ſe plaint de la confuſion des deux Puiſſances 440. Conſeil qu'il donne au Pape. 450. Sa ſévérité. 564.
Ste. Valabonze Martyre. 477.
Valafride Strabon Auteur de la Gloſe ordinaire. 627. Ses autres Ouvrages. *Ibid.*
Ste. Valdetrude Fondatrice du Monaſtere qui a donné lieu de bâtir Mons en Hainaut. 229.
Valentin Pape. 458.
S. Vallery. Son Eloge. 153. 228.
Vamba Roi des Gots. 84. 171. 172.
S. Vandrille Abbé. 138.
Vendredi-Saint. Communion générale ce jour-là. 608. Office du Vendredi Saint. 163. 618. 619.
Venillon Archevêque de Sens. 594.
Vérité. Caractere de ſes Défenſeurs. 490. 492.

Veuves consacrées à Dieu. 167. 169. Ne doivent prendre le voile avant vingt-cinq ans. 634.
Vicbert un des Apôtres des Frisons. 301.
S. *Vigbert* Abbé. 311.
Vierges. Ne doivent se consacrer à Dieu par le voile de Religion avant vingt-cinq ans. 634.
S. *Villebald* Anglois, un des Coopérateurs de Saint Boniface. 311.
S. *Villebrod*, un des Apôtres des Frisons, premier Archevêque d'Utrecht. 302. 303. Ses Miracles. 304. Sa mort. 305. Son éloge. 399.
S. *Vincent* en Campanie, Monastere. Sa fondation. 328.
S. *Vergile* Evêque de Salsbourg. 401.
Vitalien Pape. 81.
Viteric usurpateur de la Couronne des Gots en Espagne. 82.
Vitiza Roi des Gots. Ses désordres. 343. 344.
Vitres de diverses couleurs, leurs commencemens. 457.
Voile. Il ne doit être donné aux Vierges & aux Veuves avant ving-cinq ans. 634.
Wormes. Parlement de Wormes. 426.
Usuard. Son Martyrologe. 626.
S. *Wilfrid* Archevêque d'Yorck. 61. Ses travaux. 62. 66. Ses persécutions. 66. 67. Est le premier Apôtre de Frise. 67. 301. Sa prison : ses miracles. 67. Sa fin. 291. *& suiv.* Son éloge. 225. Réflexions. 387. 388.
Wilfrid le jeune Archevêque d'Yorck. Son éloge. 297. 298.
S. *Vulfolend*, Archevêque de Bourges. 74.
S. *Vulfrand* Archevêque de Sens, puis un des Apôtres de Frise. 303. *& suiv.* Son éloge. 399.

S. Vunebalde Anglois, ſe joint à Saint Boniface dans les travaux de la Miſſion. 311.

X.

XIMENES (Garcie-) premier Roi de Navarre. 475.

Y.

YESIB, Calife. 244. 318.
Yeſſé, Evêque d'Amiens. 442.

Z.

ZACHARIE Pape. Son Pontificat. 334. *& ſuiv.* Part qu'il prend à la dépoſition du Roi Ghilderic III. 324. 325. 335. Réflexions. 391. Tient un Concile à Rome. 371. Conſulté au ſujet du Baptême. *Ibid.* Ecrit aux Anglois. 373. au Roi Pepin. 374. A Saint Boniface. 374. 375. Sa mort. 336. Ses bonnes qualités. 334.
Zacharie Patriache de Jéruſalem. 88. 90.
Zama Commandant des Troupes Muſulmanes au ſiége de Toulouſe. 318.
Zero, caractere d'Arithmétique inventé par les Muſulmans. 513.

Fin de la Table des Matieres du troiſiéme Volume.
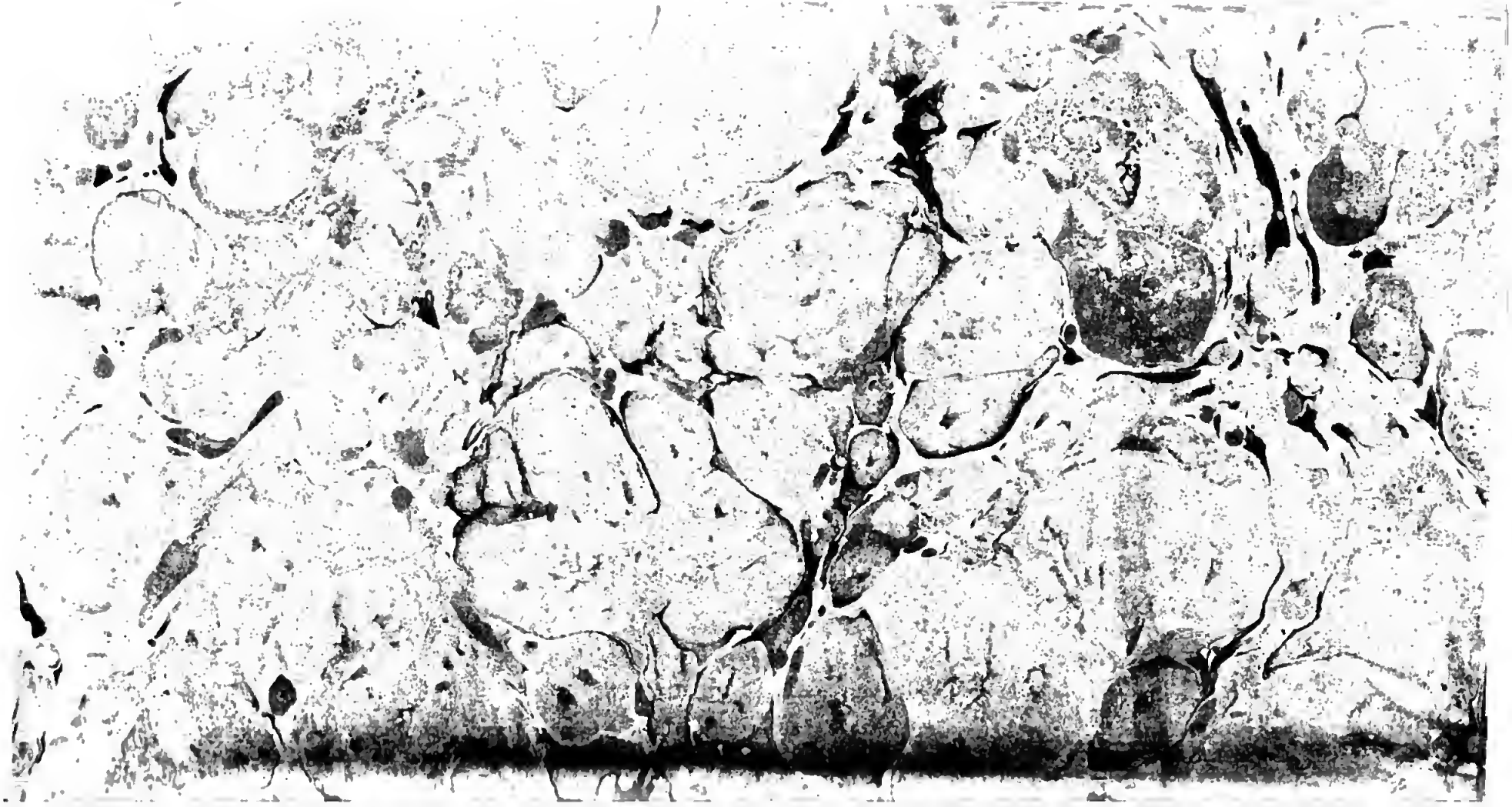
A01 1469824